ARCHIVES DÉPARTEMENTALES D'INDRE-ET-LOIRE

INVENTAIRE SOMMAIRE

SÉRIE L

PÉRIODE RÉVOLUTIONNAIRE

TOME I

FONDS DU DÉPARTEMENT

par

M^me^ FROGER

sous la direction de

M. MASSIET DU BIEST

ARCHIVISTE

IMPRIMERIE CENTRALE DE TOURAINE

10, Rue de Metz et 56, Rue de Boisdenier

TOURS

1953

PRÉFACE

Pendant toute la guerre de 1939-1944, et même encore en 1945, je n'eus la disposition de presque aucune de mes séries antérieures à 1791 : elles se trouvaient dans les abris des environs. La série L elle-même que j'inscrivis au programme des travaux d'impression s'y trouvait aussi pour tout ce qui était des registres. Je ne pus donc, en 1940 et 1941, que commencer un récolement, puis un répertoire des liasses du fonds du département de 1790 à l'an VIII, lequel se transforma en inventaire. En 1943, je le confiai à Mme Froger qui y consacra une grande partie d'un travail persévérant de dix années. Mon prédécesseur, M. Louis de Grandmaison, avait laissé de la série L un très bref répertoire qui avait été rédigé comme un simple état de concordances, sans changer la place des liasses telles que les indiquait un précédent récolement. On trouvera ses cotes entre parenthèses à la suite des cotes actuelles. Il n'a laissé aucune note sur l'état matériel dans lequel son père et lui trouvèrent la série L et sur les épurations dont elle a pu souffrir à la fin du XVIII^{e} et au début du XIX^{e} siècle. Mais je puis faire état de ses déclarations verbales concernant la destruction faite après le 9 thermidor de tout ce qui pouvait concerner les périodes agitées de l'an II et de l'an III. On ne conserva par curiosité peut-être, que certains mélanges comme celui qui fut intitulé « Capharnaüm », L^{m} 221 et la liasse suivante. Rappelons enfin que tous les dossiers d'affaires communales ont disparu à l'exception de ce que j'ai pu rassembler sous la cote L^{o} 334. Comme dans presque tous les départements enfin, les listes électorales ont disparu pour la période 1790-an III, et l'on n'a conservé que ce qui concernait l'acceptation de la Constitution de l'an II (L^{m} 209).

Par contraste, on trouvera aux cotes L^{v} 644-646 des papiers d'origine privée, et principalement le don Brette concernant le culte clandestin sous la Terreur et la reprise du culte après l'an IV. Des fonds de ce genre sont, croyons-nous, extrêmement rares en France.

J. MASSIET DU BIEST

PLAN DE CLASSEMENT

cotes

Lois et décrets (1789-an VIII) ..... 1 – 67

Transcription et enregistrement des lois et décrets (1789-an IV) ..... 68 – 73

Délibérations du Conseil général du département (29 juillet 1790-11 janvier 1793) ..... 74 – 77

Permanence du Conseil : procès-verbaux des assemblées (19 juillet 1792-23 frimaire an II) ..... 78 – 81

Délibérations du Directoire du département (1790-an VIII)

Régime intérieur (20 août 1790-30 floréal an VIII) ..... 82 – 84

Affaires de la 7e division

Subsistances et police (21 nivôse an II-1er nivôse an IV) 85

Affaires de la 4e division

Subsistances et police (1er nivôse-4e jour complémentaire an IV) 86

Police (5 vendémiaire an V-26 germinal an VIII) ..... 87 – 88

Affaires militaires

Habillement, équipements et affaires diverses (11 thermidor an VII-23 floréal an VIII) 89

Affaires des 1ère 2e et 3e divisions

Contributions

2 janvier 1793-1er jour complémentaire an III ..... 90 – 91

9 vendémiaire an IV-12 brumaire an VIII ..... 92 – 93

Contributions, biens nationaux (14 brumaire an VIII-26 frimaire an IX) 94

Comptabilité

9 floréal an III-15 pluviôse an VII 95

24 pluviôse an VII-10 avril 1813 96

Comptabilité, créances du département

3 janvier 1793-13 pluviôse an III 97

21 nivôse an-14 messidor an VIII 98

Liquidation des droits féodaux : remboursements et rachats (5 novembre 1793-20 vendémiaire an II) 99

Affaires de la 8e division

Guerre (2 vendémiaire an II-3 pluviôse an IV) ..... 100 – 103

Guerre et paiement des fournitures militaires (4 janvier 1793-22 germinal an II) 104

Affaires de la 6e division

Instruction publique, secours, justice (7 janvier 1793-3 prairial an III) 105

Instruction publique, secours, hospices et divers (3 germinal an III-26 nivôse an IV) 106

Affaires de la 5e division

Instruction publique, secours, hospices et divers (26 nivôse-1er prairial an IV ; 2 vendémiaire an V-25 germinal an VI) 107, 109

Instruction publique, secours, Ponts et chaussés (1er prairial an IV-5e jour complémentaire an IV) 108

Instruction publique, secours, hospices et divers (27 germinal an IV-29 vendémiaire an VIII) 110

Instruction publique, secours, Ponts et Chaussées (2 brumaire-23 floréal an VIII) 111

Ponts et Chaussées (31 décembre 1792-3e jour complémentaire an III) ..... 112 – 113

Traitement des ecclésiastiques (21 février 1791-2 pluviôse an IV) ..... 114 – 117

Affaires diverses

Secours, police, contributions, Ponts et Chaussées, affaires ecclésiastiques, culte, biens ecclésiastiques et affaires du Clergé (28 juillet 1790-26 janvier 1791) 118

Secours, police, contributions, Ponts et Chaussées, affaires ecclésiastiques, culte (27 janvier 1791-10 mai 1792) ..... 119 – 123

Réfugiés de la Vendée (2 ventôse an II-5 nivôse an IV) 124

Correspondance du département

Correspondance du commissaire du Directoire exécutif auprès du département (12 floréal an III-14 floréal an VIII) ..... 125 – 126

Correspondance du Directoire du département avec les divers ministères (classement par divisions)

Affaires de la 4e division : subsistances, police (6 frimaire an IV-17 pluviôse an VII) 127

Affaires de la 1re division : contributions (29 fructidor an III-21 ventôse an IV) ..... 128 – 129

Affaires de la 5e division : Pont et chaussées (14 décembre 1792-5e jour complémentaire an II) 144

Affaires de la 6e division : secours, police (5 janvier 1793-29 frimaire an III) 145

Ministère des Finances

Biens nationaux (28 juillet 1790-31 décembre 1790) ..... 130 – 131

Biens nationaux

1er août-31 décembre 1790 ; 1er janvier 1792-28 germinal an IV ..... 132 – 133

Pensions ecclésiastiques (11 décembre 1790-30 décembre 1791) ..... 134 – 136

Ministère de l'Intérieur

Secours, travaux publics, etc. (6 janvier 1792-5 janvier 1793) 146

Registres d'ordre du département

Correspondance des ministres et des corps administratifs (9 floréal an III-2 ventôse an IX) ..... 147 – 148

Pétitions des particuliers, des municipalités et des districts, enregistrées au secrétariat général (1790-18 germinal an VII) ..... 149 – 168

Autres registres d'ordre : Pétitions des municipalités et des particuliers (classés par district)

District de Tours (29 juillet 1790-1793) ..... 169 – 172

District d'Amboise (7 janvier 1791-18 juillet 1792) 173
District de Châteaurenault (1er janvier-31 décembre 1791) ..... 174 – 175

Autres registres d'ordre : pétition des particuliers, des municipalités et des districts (classés par divisions)

3e division (7 janvier 1793-16 floréal an II ; 21fructidor an IV-2 ventôse an X) ..... 176 – 177, 181 – 183
3e, 4e et 5e divisions (1er messidor an II-12 floréal an III) 178
1ère, 2e et 3e divisions (10 floréal an III-21 fructidor an IV) ..... 179 – 180
3e division (21 fructidor an IV-an X)) ..... 181 – 183
Pont et chaussées (24 pluviôse an III-29 floréal an VIII) 184
6e division (3 janvier 1793-25 prairial an II) 185
2e division (1793) 186
7e division (10 janvier 1793-1er ventôse an VII) ..... 187 – 189

Assemblées

Etats généraux : cahiers de doléances (1788-1789) ..... 190 – 204

Elections législatives (1777-an VIII) ..... 205 – 213

Affaires constitutionnelles et politiques (1789 - an VII) ..... 214 – 222

Correspondance des ministères (1790-1793) 223

Correspondance du ministre de l'Intérieur

Activité de Texier Olivier, commissaire du Pouvoir exécutif et de ses successeurs (frimaire an IV-an VIII) ..... 224 – 229

Correspondance du ministre de la Police

Activité de Texier Olivier, commissaire du Pouvoir exécutif et de ses successeurs (26 nivôse an IV-6 vendémiaire an VIII) 230

Correspondance du ministre de la Police, des commissaires, des administrations centrale et cantonales : pétitions, extraits des délibérations (17 juillet 1792-an VIII) ..... 231 – 248

Administration générale

Administration générale

Circonscriptions cantonales, réunions de communes (an II-an VII) 249
Etat civil (1792-an VIII) ..... 250 – 252
Calendrier républicain (an VI-an VII) ..... 253 – 254
Poids et mesures (an III-an XI) 255
Monnaie (an VI-an VII) 256
Fêtes (an IV-an VIII) 257
Foires et marchés (an III-an X) 258
Santé publique (an V-an VIII) 259
Subsistances (1778-1813) 260
Agriculture et épidémie (1793-an VIII) 261

Industrie et commerce (1791-1809) ..... 262 – 263
Pertes imprévues : inondations, incendies, maladies, insolvabilité, etc. (1789-an III) ... 264 – 266

Comptabilité départementale (1790-an VIII) ..... 267 – 285

Bâtiments départementaux (1791-1807) 286

Comptabilité communale

Charges des municipalités, pétitions, mémoires et correspondance (1791-an VIII) ..... 287 – 326
Liquidation des comptes des municipalités de cantons (an IV-an XII) ..... 327 – 333

Affaires communales (1790-1793) 334

Finances

Liquidation des anciennes impositions (1786-an V) ..... 335 – 355
Contributions patriotiques (1790-an III) ..... 356 – 358
Contributions foncières, mobilières et patentes (1790-an XIII) ..... 359 – 373
Emprunts (an IV-an XI) ..... 374 – 381
Contributions indirectes (1790-an VIII) ..... 382 – 383
Assignats. Bons de confiance (1791-an VIII) ..... 384 – 392

Administrations diverses

Enregistrement (1790-1792) 393
Poste et messageries (1791-an XIII) 394
Maîtrise des forêts (1789-an V) 395
Loteries nationales (an VIII-an VIII) 396
Aliénation des argenteries et autres métaux (1791-an VIII) 397
Succession de Louis-François Chabert de Prailles, directeur de la Monnaie de Tours (an IV-1815) 398

Biens nationaux

Lois et décrets, instructions (1791-1793) ..... 399 – 401
Correspondance des ministres des Finances, de l'intérieur, de la Justice, de l'administration des domaines nationaux (1793-an VIII) ..... 402 – 408

Affaires militaires

Affaires générales. Lois et décrets (1789-an VI) ..... 409 – 411
Conscription. Désertion. Garde nationale. Colonne mobile (1791-an VIII) ..... 412 – 435
Gendarmerie (1791-an VIII) ..... 436 – 442
Levées de chevaux (1792-1812) ..... 443 – 453

Subsistances et convois militaires

Règlement, approvisionnement, équipement, habillement, étapes, etc. (1791-an IX) .. 454 – 510
Affaires militaires : armement, salpêtres, poudre, marine, bâtiments militaires, secours, pensions, etc. (1791-an IX) ..... 511 – 518
Emeutes (novembre-décembre 1793) 519
Guerre de Vendée (1793-an III) ..... 520 – 523
Chouannerie (an III-an VIII) ..... 524 – 535
Décès des militaires aux armées (an I-an VIII) ..... 536 – 542

Ponts et Chaussées

Lois et décrets, circulaires, correspondance, organisation de service, etc. (1790-1810)....543 – 553
Routes (1787-an XI) ..... 554 – 558
Ponts (1785-an VIII) ..... 559 – 562

Turcies et levées (1790-an VII) ..... 563 – 564
Rivières et navigation (1774-1816) 565
Travaux de charité (1790-an VI) ..... 566 – 567
Comptabilité générale (1791-an IX) ..... 568 – 569
Alignements. Voirie (1790-an X) ..... 570 – 573

Instruction publique

Lois et décrets, circulaires (1793-an VII) 574
Enseignement (1779-an VIII) ..... 575 – 581
Bibliothèques (an II-an VIII) 582
Archives (1790-1806) ..... 583 – 587
Monuments historiques (1790-an X) 588
Beaux-Arts (1790-an VIII) 589

Justice

Circulaires, organisation, commissions militaires, notariat (1790-an IX) ..... 590 – 597

Culte révolutionnaire

Fêtes (an II) 598

Culte catholique

Etats des communautés religieuses : instructions, réparations, rentes foncières des fabriques, des cures et des chapelles, etc. (1789-1793) ..... 599 – 606
Pensions et traitements (1755-an XIII)
circulaires ..... 607 – 608
ventes des biens ecclésiastiques ..... 609 – 617
pensions et traitements ..... 618 – 638
Prêtres réfractaires (1791-an VIII) ..... 639 – 642
Police des cultes (an IV-an VI) 643
Culte clandestin dirigé par Jean-Baptiste Cossart et Keransquer (1769-1835) ..... 644 – 657

Bienfaisance

Circulaires, correspondance, états statistiques, etc. (1790-an VI) ..... 658 – 659
Réfugiés (an V-1833) ..... 660 – 661
Hôpitaux, hospices (1790-an VIII) ..... 662 – 668

Etablissements de répression

Maison de justice, prisons (1789-an IX) ..... 670 – 680

Sociétés populaires

District de Loches (1791-an II) 681
District de Preuilly (an II-an III) 682
District de Tours (1791-an III) ..... 683 – 684

Comités de surveillance

Dénonciations, dépositions, interrogatoires. 1793-an II) ..... 685 – 686
District d'Amboise (an II) 687
District de Loches (1787-an IV) ..... 688 – 700
District de Tours (1793-an III) ..... 701 – 709

Publications diverses

Procès de Louis XVI, factums, libelles, journaux (1789-an IX) ..... 710 – 714

DÉPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE

INVENTAIRE SOMMAIRE – SÉRIE L

DOCUMENTS
DE LA
PÉRIODE RÉVOLUTIONNAIRE

1790-An VIII

LOIS ET DÉCRETS

COLLECTION RELIÉE D'ARRÊTÉS DU CONSEIL D'ETAT, LETTRES PATENTES, LOIS ET DÉCRETS IMPRIMÉS

L 1*	1789 (août), 1790 (mars, mai-août)	**L 15***	1792 (août)
L 2*	1790 (janvier-novembre)	**L 16***	1792 (septembre)
L 3*	1790 (septembre-novembre)	**L 17***	1792 (octobre-novembre)
L 4*	1790 (décembre), 1791 (janvier)	**L 18***	1792 (décembre), 1793 (janvier)
L 5*	1791 (fin janvier-février)	**L 19***	1793 (février-mars)
L 6*	1791 (mars-avril)	**L 20***	1793 (fin mars-avril)
L 7*	1791 (fin avril-juin)	**L 21***	1793 (mai-juin)
L 8*	1791 (fin juin-juillet)	**L 22***	1793 (fin juin-juillet)
L 9*	1791 (août-septembre)	**L 23***	1793 (juillet-août)
L 10*	1791 (septembre-octobre)	**L 24***	1793 (septembre-octobre)
L 11*	1791 (fin octobre-décembre)	**L 25***	an II (vendémiaire-brumaire)
L 12*	1792 (janvier-mars)	**L 26***	an II (frimaire-nivôse)
L 13*	1792 (avril-mai)	**L 27***	an II (pluviôse-ventôse)
L 14*	1792 (juin-juillet)	**L 28***	an II (germinal-prairial)

Les liasses L 29 à L 67 de l'inventaire imprimé ont été supprimées et reclassées de la manière suivante :

L 29–L 50 **Lois et décrets** : collection non reliée, la plus complète possible dont une partie provient du fonds du district de Loches. Les affiches ont été classées avec les lois auxquelles elles se rapportent dans cette série. La collection gardée est de préférence l'édition locale de VAUQUER.

L 29 août 1789 – janvier 1790.
Dossier relié de lois concernant les municipalités et
les assemblées électorales (décembre 1789-mai 1790) 69 pièces

L 30	février – juin 1790	118 pièces
L 31	juillet – octobre 1790	111 pièces
L 32	novembre – décembre 1790	120 pièces
L 33	janvier – mars 1791	162 pièces
L 34	avril – mai 1791	125 pièces
L 35	juin – juillet 1791	146 pièces
L 36	août – septembre 1791	80 pièces
L 37	octobre – décembre 1791	85 pièces
L 38	janvier – mars 1792	115 pièces
L 39	avril – juin 1792	55 pièces
L 40	1er juillet – 17 août 1792	171 pièces
L 41	18 août – 15 septembre 1792	206 pièces
L 42	16 septembre – décembre 1792	198 pièces
L 43	janvier – mars 1793	221 pièces
L 44	avril – 15 juin 1793	229 pièces
L 45	16 juin – 15 août 1793	209 pièces
L 46	16 août – 30 septembre 1793	192 pièces
L 47	octobre 1793 – brumaire an II	260 pièces
L 48	frimaire – nivôse an II	172 pièces
L 49	pluviôse – ventôse an II	126 pièces
L 50	germinal – messidor an II	114 pièces

L 51–L 64 **Bulletin des Lois** : an II – an VIII (anciennement L 33 à L 46) — 14 volumes

L 65 **Tables des lois** : 1789 – an IV (ancien L 67)

L 66 **Lois et décrets : manuscrits**
13 septembre 1792 – 5 messidor an III — 19 pièces

Lois et décrets sous forme d'affiches grand format
1791 – an IV — 9 pièces

Bulletin de la Convention nationale
1793 – an II — 4 pièces

L 67 **Extraits des délibérations et arrêtés du Conseil du département d'Indre-et-Loire ou de son directoire**
décembre 1790 – thermidor an VII (30 pièces)

Instructions de la Commission intérimaire, puis du Conseil général du département d'Indre-et-Loire
décembre 1789 – messidor an III (17 pièces)

Lettres et instructions de l'Assemblée nationale, des ministres, des commissions, comités…
1790 – an VII (23 pièces) — 70 pièces

TRANSCRIPTION ET ENREGISTREMENT DES LOIS ET DÉCRETS

TABLES DES LOIS

L. 68 (ancien 243). — 1 cahier, 48 feuillets.

21 septembre 1792-7 septembre 1793. — Enregistrement sommaire des dates d'envoi des lois par les ministères et de leur réception. Indication des numéros de l'Imprimerie Nationale et de la réimpression.

L. 69 (anciens 242, 240, 241). — Collection de cahiers, sous couverture factice.

1790-An III. — Tables méthodiques des lois et décrets : 1790-pluviôse an II, un cahier. — Autres pour 1790-1792, faisant double emploi avec L. 38 ci-dessus, 4 cahiers. — 4e trimestre an II, un cahier. — 3 premiers trimestres an III, 3 cahiers, 108 feuillets.

L. 70 (ancien 210). — 1 cahier, 191 feuillets.

13 brumaire-12 thermidor an IV. — Enregistrement sommaire des lois et décrets du Corps législatif et des arrêtés du Directoire exécutif, avec numérotage correspondant à celui de L. 67.

L. 71-72 (ancien 11-12). — 2 registres in-folio reliés parchemin.

1790-1791. — Transcription des proclamations, instructions, lettres patentes du Roi, des lois et décrets : 27 juin 1790-13 février 1791, 238 feuilets. — 11 février 1791-24 juin 1792, 278 feuillets dont 109 écrits.

L. 73 (ancien 2). — 1 registre in-folio relié parchemin, 149 feuillets, dont 125 écrits.

30 décembre 1791-30 prairial an II. — Envoi aux sept districts du département des proclamations, lois et décrets, adresses et opinions des députés au sujet du procès et du jugement de Louis XVI (feuillets 42-63), avec dates et titres.

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL GÉNÉRAL DU DÉPARTEMENT

L. 74 (ancien 3). — 1 registre in-folio relié parchemin, 187 feuillets, dont 176 écrits.

26 juillet 1790-15 décembre 1791. — ***Première session*** : 26-27 juillet 1790. – Fos 2-7. Pierre Cormery, ancien notaire à Tours ; Thomas Valleteau, lieutenant général au Présidial de Tours ; Etienne de Gaillon, propriétaire à Saint-Christophe ; Nicolas Gervaise, notaire à Tours ; Gilles Marchandeau, négociant à Rochecorbon ; Louis Deschamps, le jeune, procureur au Présidial de Tours ; Louis-Barbe Juchereau, de Saint-Denis, ancien lieutenant-colonel, chevalier de Saint-Louis, à Azay-sur-Cher ; Etienne-Jean-Baptiste Lorin, propriétaire à la Croix, près Bléré ; Joseph-Louis Guyot, notaire à Tours, à la résidence de Noizay ; Nicolas Malvost, lieutenant du chirurgien du Roi, à Amboise ; François de Paule-Chenantais, contrôleur des actes à Amboise ; René Peltereau, négociant, propriétaire à Moran (?) ; Jean-Baptiste-Julien Belle, ancien notaire, propriétaire à Neuvy-le-Roi ; Jean-Baptiste Dunoyer, avocat au Parlement, à Monnaie ; Jacques Bluche, marchand épicier à Châteaurenault ; Charles-Albert Pothier, avocat à Loches ; René Moreau, bailli de la Guerche, à Ligueil ; Jacques-François de Jussy, commissaire honoraire de la marine et des colonies, à Genillé, près Loches ; Louis-Ours-Victor-Philippe Pothier, procureur à Loches ; François Nau, négociant à Candes ; Jean-René Torterue, président de l'Election de Richelieu ; Mexme Legrand, doyen des conseillers, à Chinon ; Pierre Dupuy, l'aîné, négociant à Azay-le-Rideau ; Simon-Pierre Cesvet, sénéchal à Sainte-Maure ; Charles Herpin, notaire royal à Chinon et Langeais, à la résidence de Bréhémont ; François-Henri Champeigné, procureur fiscal au duché-pairie de Richelieu ; Pierre Faulcon, avocat à La Haye ; René-Pierre Bardouil, ancien procureur au grenier à sel de Preuilly ; Louis-Jérôme-Victor Dauphin, propriétaire à Saint-Martin-de-Bossay ; René-Pierre Maillard, notaire à Tours, à la résidence de Boussay ; René Salmon, lieutenant général à Langeais ; Urbain-Adam Godeau, propriétaire à Souvigné ; Pierre Hardouin, propriétaire à Restigné ; Louis Champigny-Aubin, négociant à Langeais ; Pierre Lambert-Poitevin, ancien procureur au Parlement, tous administrateurs du

département d'Indre-et-Loire, se réunissent au Palais de l'Intendance en conséquence des lettres patentes du Roi du 2 juillet, et du décret de l'Assemblée Nationale des 28 et 30 juin, à l'effet de nommer le président, le secrétaire et les membres du Directoire. Après les opérations préliminaires : M. Valleteau est élu président ; M. Mardeau, secrétaire ; et sont élus membres du Directoire : MM. Deschamps jeune, Lorin, Dunoyer, Martin, Torterue, Bardouil, Salmon, Belle. Nomination de deux commissaires : MM. Gervaise et Jussy, pour liquider les dettes de l'ancien régime.

28 JUILLET. – F° 8. Auguste Vauquer est nommé imprimeur du Département et du Directoire. — F° 9. Les lettres patentes adressées au Département seront transcrites sur un registre, et les copies envoyées aux Districts. Assassinat d'un nommé Barthélemy par trois invalides suisses attachés à la garde du dépôt de mendicité de Plessis-lès-Tours. — F° 10. Enregistrement des signatures des administrateurs.

Seconde session : 3 NOVEMBRE. – F° 11. Rapport de M. Belle sur l'historique du compte du Directoire du Département. Dénonciation par M. Bruley, colonel de la gendarmerie nationale de Tours, d'un libelle en faveur du Roi.

4 NOVEMBRE. – F° 12. Les habitants de Véretz s'opposent à l'enlèvement de 13 setiers de blé achetés par le séminaire de Tours au château dudit Véretz. — F° 13. Les habitants de la Chapelle-Blanche arrêtent et mettent en greniers cinq fournitures de froment et 350 boisseaux de fèves appartenant à M. Narreau, et destinés à M. Aubry, armateur à Nantes.

5 NOVEMBRE. – F° 14. Suite du rapport de M. Belle. — F°s 15-16. Apposition de scellés sur les vases sacrés et divers objets destinés au culte, en la ville de Loches. Visite de la garde nationale au Directoire, relative au dépôt d'une bannière, don de la ville de Paris, rapportée par les députés qui ont assisté aux fêtes de la Fédération. Enlèvement des portes aux cloîtres de Saint-Gatien et Saint-Martin, pour empêcher que leur fermeture n'entrave le service des patrouilles. — F° 17. Sur l'avis du Procureur-syndic l'apposition des scellés à l'église Saint-Martin se fera conformément aux décrets. Division du travail en quatre bureaux. — F° 18. Allocution de MM. Cartier, lieutenant-colonel à la Garde nationale, et Valleteau, à l'occasion de la remise de la bannière au département.

8 NOVEMBRE. – F° 20. Le Procureur-syndic de Limeray donne avis de l'arrestation de M. Dupré, chanoine de Saint-Gatien.

9 NOVEMBRE. – F°s 21-22. Le département refuse aux membres du Chapitre de Saint-Gatien le droit de célébrer l'office dans la basilique.

12 NOVEMBRE. – F° 23. M. Rougeot, Directeur de l'Ecole académique de dessin, demande au Directoire de nommer des commissaires pour prendre connaissance de l'établissement.

13 NOVEMBRE. – F° 25. La ville de Tours fait un emprunt de 24 000 livres sur la contribution patriotique pour alimenter l'atelier de charité et soutenir le bureau de bienfaisance. — F°s 26-27. Arrêté du Directoire concernant la conservation des bois.

15 NOVEMBRE. – F° 27. Imposition de la ville de Tours : M. Lambert signale un retard de 14 000 livres. — F° 28. Etablissement de quatre juges de paix pour la ville et les cantons de Tours.

16 NOVEMBRE. – F°s 29-30. Rupture d'une partie de la levée de la Loire, entre Saint-Genouph et Berthenay, les 15 et 16 novembre 1790. Envoi de secours[1].

17 NOVEMBRE. – F° 31. Le district d'Amboise exprime son désir de ne pas être supprimé. La société « Les Amis de la Constitution » dénonce M. Dufour, officier du régiment d'Anjou (sans détails).

23 NOVEMBRE. – F°s 37-38. L'Assemblée nationale accorde 30 000 livres pour les secours aux inondés et les réparations aux levées de la Loire. Le Conseil perpétuel de la garde nationale remercie le corps d'Anjou, le Royal Roussillon et la Maréchaussée pour leur dévouement, lors des inondations.

24 NOVEMBRE. – F°s 39-44. Le Président définit les fonctions du Conseil général et du Directoire. Rapports de MM. Belle et Chenantais sur l'organisation des bureaux et le logement du Directoire du département.

25 NOVEMBRE. – F° 45. Un rapport sera demandé au district de Chinon sur les élections des nouveaux officiers municipaux. Allusions aux violences du sieur Lorier, « maréchal en œuvres blanches », contre le sieur Martin, officier municipal, et à des protestations contre la nomination du sieur Mallandre comme officier municipal.

1. Voyez ci-dessous L[m] 264-266. liasses des « Pertes imprévues ».

26 NOVEMBRE. – F° 46. Après avis du Collège de médecine, le Conseil général décide d'accepter les remèdes de M. Lahonne, médecin de la Reine, pour les pauvres des campagnes. La commune d'Abilly demande une nouvelle fixation des frontières du département. — F° 47. Visite à l'école académique de dessin, faite à la requête de M. Rougeot. Les dépenses pour l'établissement des bureaux du département s'élèvent à 2 007 livres. — F° 49. Démission du président Valleteau, nommé premier juge du tribunal du district.

27 NOVEMBRE. – F° 50. Distribution de secours aux habitants de Savonnières et Saint-Genouph, victimes des inondations. — F^os 51-52. M. de Marie, ingénieur des Ponts et Chaussées, devra établir des devis approximatifs des réparations des levées, peut requérir des détachements des régiments et contraindre les mariniers. M. Gervaise est nommé président.

28 NOVEMBRE. – F° 53. Ordre est donné aux Districts de réquisitionner les gardes des papiers : M. Grenier pour le district de Tours et le département ; MM. Moreau-Champion pour celui de Tours, Godet pour Loches et Buard pour Richelieu. — F° 54. Le département autorise le district de Châteaurenault à acheter les maisons et emplacements pour l'installation de son administration et du tribunal. Projet d'installation du Département à l'Hôtel de l'Intendance.

29-30 NOVEMBRE. – F^os 56-57. Projets de réunion de la Claise à la Creuse.

1^er DÉCEMBRE. – F° 59. Le chapitre de Saint-Gatien doit rendre des comptes à la régie de Marennes pour les revenus de son prieuré de l'île d'Oloron.

2 DÉCEMBRE. – F° 61. Travaux des levées de la Loire. Confrontation des devis de MM. de Marie et Peraud.

3 DÉCEMBRE. – F° 64. Difficultés pour se procurer les 24 000 livres nécessaires au paiement des ateliers de charité, sur la caisse des dons patriotiques ; avance faite par le receveur. Députation sur ce sujet, conduite par Yzabeau (voir journée suivante). — F° 66. M. Gautier, député de l'Assemblée Nationale, prévient le Département de la conservation du Tribunal de Commerce de Tours.

6 DÉCEMBRE. – F° 67. Ordre au District d'Amboise de préparer l'étape et le logement du 2^e bataillon d'Anjou, qui se rend à Blois. — F° 69. L'Assemblée Nationale vend à la municipalité de Tours pour 1 063 658 livres de biens nationaux (aucun détail sur la liste de ces biens). La municipalité de La Varenne de la Riche propose de s'établir à l'église Saint-Mathias.

7 DÉCEMBRE. – F° 71. Installation du Tribunal du District après une cérémonie à Saint-Gatien à laquelle le Conseil général assistait.

9 DÉCEMBRE. – F° 74. Suspension de la vente du château royal du Plessis. — F° 76. Ouverture des caisses envoyées au Département par M. Palloy, grenadier volontaire de la Garde nationale parisienne et contenant un modèle en plâtre de la Bastille, 15 canons, etc.

10 DÉCEMBRE. – F^os 77-78. Inauguration du modèle de la Bastille. — F° 79. Dénombrement de la population de Tours. La paroisse de Bléré éprouve des difficultés pour la nomination d'un juge de paix. Du 27 novembre au 15 décembre, nombreuses délibérations sur les réparations des levées de la Loire.

13 DÉCEMBRE. – F° 82. Les chanoines du chapitre de Saint-Gatien refusent de dire l'office curial et de cesser l'office canonial. Vente de 309 000 livres de biens nationaux à la ville de Tours et de 47 843 livres à celle de Langeais.

14 DÉCEMBRE. – F° 84. Le District de Tours autorise la société « des amis de la Constitution » à tenir ses séances dans la salle autrefois occupée par les Trésoriers de France. — F° 85. Envoi d'une adresse à l'Assemblée Nationale sur l'organisation civile du clergé et à la résistance du chapitre de Saint-Gatien sur ce sujet. M. Abrassart, bibliothécaire de l'abbaye de Marmoutier, demande l'apposition de scellés sur sa bibliothèque et la garde de ses clefs. — F^os 86-87. Statuts de l'école académique de dessin. — F° 88. Résultat du dénombrement de mai dernier pour la ville de Tours : 20 430 habitants.

15 DÉCEMBRE. – F° 89. Fermeture de la chasse. — F° 90. Clôture de la session du Conseil général. Le Conseil indique les objets d'administration dont le Directoire aura à s'occuper : F^os 90-100, savoir : le recouvrement des impôts pour 1790, l'assiette de ceux de 1791, les rôles des suppléments des six derniers mois de 1789, la contribution patriotique, les traitements du clergé, les dîmes inféodées, les biens soumis à la régie des économats, les domaines engagés, les constructions des ponts, levées et chaussées, et routes nouvelles, les hôpitaux, maisons de retraite, prisons, la mendicité, le vagabondage, les enfants exposés, les collèges et les écoles publiques, les manufactures, les projets de navigation de l'Indre, etc.

Troisième session : 15 NOVEMBRE 1791. – F° 101. Réunion du Conseil général. Le Directoire déclare qu'il ne peut rendre les comptes, deux de ses membres, Martin et Belle, étant députés à l'Assemblée Nationale.

16 NOVEMBRE. – F° 102. La loi interdisant aux membres du Directoire « d'opiner » avant la reddition de leurs comptes, le président donne sa démission. La session est interrompue. Peltreau, doyen d'âge, prend la présidence.

17 NOVEMBRE. – F° 103. Demande au Roi, en vue de la prolongation de la session, les travaux n'ayant pas été terminés.

18-19 NOVEMBRE. – F°s 104 à 106. Les séances du 15 et 16 novembre, concernant la nomination d'un président, sont déclarées illégales ; une adresse rédigée par Peltreau, Charles Pothier, Isabeau et Ruelle, est envoyée à l'Assemblée Nationale et au Roi. — F° 107. Retard dans le paiement des traitements, des pensions ecclésiastiques et des secours.

21 NOVEMBRE. – F°s 109-110. Le Directoire du Département rend ses comptes d'administration.

22 NOVEMBRE. – F° 110. Une députation des ouvriers de Tours réclame du travail.

23 NOVEMBRE. – F°s 112-117. Insuffisance des fonds envoyés pour payer le culte, les secours, etc. Rapports des commissaires sur les comptes.

24 NOVEMBRE. – F° 117. M. Le Roux, du District de Tours, sollicite la place de secrétaire du Département. Discussion sur le lieu de la Singerie, dont M. Cossard[1] jouit mal à propos. — F°s 118-120. Continuation du rapport. A la suite d'un conflit non désigné avec le Directoire du Département concernant la nomination d'un nouveau président, le président Gervaise démissionne, quitte la salle, accompagné des membres du Directoire. Duprat est nommé président à sa place. Formation d'un cinquième bureau. — F° 121. Discussion sur les revenus du séminaire.

25 NOVEMBRE. – F°s 122-126. Sont élus membres du nouveau Directoire : MM. Martin, Douet l'aîné, Chenantais et Bergey. M. Chalmel est nommé secrétaire général du Département.

26 NOVEMBRE. – F° 127. Le Procureur général syndic s'oppose à la nomination d'un archiviste. — F° 128. Mémoire adressé au Ministre pour demander la portion qui revient au Département « tant dans les 150 000 livres qui lui reviennent pour décharges et modérations que dans les 85 000 livres appartenant à la ci-devant Généralité de Tours ».

28 NOVEMBRE. – F° 129. Discussion relative à la demande des religieuses des Ursulines au sujet de leur traitement. — F° 130. La paroisse d'Azay-sur-Cher demande un notaire. — F° 131. Députation de la commune de Tours réclamant une maison de correction. Députation des chirurgiens de Tours demandant l'établissement d'un collège de chirurgie. — F° 133. M. de Courbière offre un plan pour la collocation des notaires publics.

29 NOVEMBRE. – F°s 133-134. Discussion des dépenses fixes et variables.

30 NOVEMBRE. – F° 135. Répartition d'ornements d'église, dans les paroisses qui en feront la demande. Les amis de la Constitution réclament une église abandonnée pour leurs séances.

1er DÉCEMBRE. – F° 136. Six paroisses du District de Châteaurenault manquent de prêtres. Rétablissement du pont d'Amboise. — F° 137. Discussion et proclamation de l'assiette des nouvelles impositions.

3 DÉCEMBRE. – F°s 138-139. Rapport d'Izabeau sur le rétablissement du pont d'Amboise. Arrêté du Département concernant l'imposition des 19 140 livres.

5 DÉCEMBRE. – F° 140. Annulation de la nomination de M. Tirant, receveur du droit d'enregistrement à l'Ile-Bouchard, comme administrateur du District de Chinon.

6 DÉCEMBRE. – F°s 140-141. Les séances du Conseil général seront désormais publiques. Emission des billets de confiance. Rapports de M. Martin, délibérations et arrêtés sur le « placement des notaires », c'est-à-dire la répartition des études.

7 DÉCEMBRE. – F°s 142-149. Discussion pour le remplacement de M. Chenantais, administrateur. Placement des notaires.

8 DÉCEMBRE. – F° 149. Les notaires supprimés conserveront leur emploi à vie. — F°s 150-152. Projet de réduction des districts et de répartition des cantons.

9 DÉCEMBRE. – F°s 152-153. Exécution de la loi du 27 septembre 1791 sur les contributions foncières. La commune de Saint-Avertin proteste contre la « collocation d'un notaire ». Sur la réclamation de Mme de Causans, supérieure des religieuses de l'Union chrétienne, le Procureur général syndic demande à M. Luce, receveur, le

1. Il s'agit de Jean-Baptiste Cossart, vicaire général sous la Terreur.

bordereau d'emploi de la somme de 111 000 livres, pour les pensions du clergé. — F° 154. La demande de secours de la dame Maussabré est renvoyée au comité des pensions. — F° 155. Répartition entre les Districts des 716 fusils envoyés par le Département. Rédaction d'un plan de travail pour le Dire ctoire.

10 DÉCEMBRE. – F° 156. Les murs du château de Montbazon menacent de s'effondrer et d'entraîner dans leur chute le presbytère et plusieurs maisons. — F° 157. Limites des communes d'Azay-sur-Cher et Esvres. — F° 158. Le traitement des chanoines de Saint-Martin et Saint-Gatien excède le montant de leur ancien revenu. Suite des observations sur le plan de travail.

11 DÉCEMBRE. – F° 162. Suite des observations sur les traitements.

12 DÉCEMBRE. – F° 163. Distribution des prix aux élèves de l'école de dessin (détails complets). Démarcation des quelques communes limitrophes de la Vienne et du Maine-et-Loire. — F° 165. M. Veau [de Launay], docteur en médecine, propose de faire des cours gratuits de physique, chimie et histoire naturelle.

13 DÉCEMBRE. – F° 166. Discussion définitive sur la maison et domaine de la Singerie.

14 DÉCEMBRE. – F°s 169-171. Rapport sur l'entretien des routes. — F°s 172-173. Ouvrages, subventions, secours, traitements à la charge du Département. Sur la proposition de M. Veau [de Launay], l'établissement d'émission des billets de confiance est placé sous la surveillance du Directoire. — F° 174. Projet d'un canal entre la Claise et la Creuse.

15 DÉCEMBRE. – Clôture de la session du Conseil.

L. 75-76. — 2 registres in-folio reliés parchemin, 110-109 feuillets concernant la troisième session du 15 novembre au 15 décembre.

1791. — Ces registres sont deux doubles de L. 74, qui précède.

L. 77. — Registre in-folio relié parchemin, 182 folios, dont 62 remplis.

3 décembre 1792-11 janvier 1793. — ***Quatrième session du Conseil général*** : 3 DÉCEMBRE. – F°s 2-3. Réunion à Châteaurenault. Administrateurs : Cormery, Bourguin, Maluost, Chaillou, Turquand, Pibaleau, Guizot, Worm, Person, Marcombe, Faré, Garbeau, Couseau, Dominique Clément, Chenantais, Perré, Lebarbier, Poitevin. Procureur-syndic nouveau : L. Poitier. Membres du nouveau directoire : Bergey, Le Roux, Texier Ollivier, Veau [de Launay], Perré, anciens membres ; Barbier et Vaulivert, nouveaux membres[1]. Riffault est élu président et Chalmel secrétaire. — F° 3. Lettres des administrateurs de Blois et d'Orléans annonçant des attroupements et excès sur les marchés de ces deux villes. Nomination du Comité de correspondance. — F° 4. Rappel des députés extraordinaires envoyés près du Corps législatif pour présenter le compte du Directoire. — F° 5. Le citoyen Raffroi, ancien officier de troupes légères, offre de lever une compagnie de cavalerie pour la défense de la ville (ajourné).

6 DÉCEMBRE. – F° 5. On décide la fourniture de pistolets aux dix-huit brigades de gendarmerie par le citoyen Padelinetti. — F° 6. Formation des bureaux pour l'examen des comptes. Ordre d'extraire de la bibliothèque de Tours les nobiliaires, livres de blason et tout ce qui était relatif à l'art héraldique et de les brûler au pied de l'arbre de la Liberté.

7 DÉCEMBRE. – F° 6. Disette à Tours : achat de farine à Etampes. — F° 7. Fourniture des sabres et pistolets par Bourriot et Vadin, de Saint-Etienne-en-Forêt. — F° 8. Les instituteurs demandent l'autorisation de fonder une Société académique d'instruction nationale à Tours.

11 DÉCEMBRE. – F° 8. Retour des citoyens Veau et Bergey envoyés à Paris au sujet des attroupements et de la livraison de blés achetés à Etampes. Ils obtiendront en outre 4 000 quintaux sur les blés qui doivent arriver à Nantes et au Havre. — F° 9. Frais de l'envoi de la force publique lors de l'incendie du château de Maulne. — F° 10. Vente des pains laissés par la Garde nationale de Chinon venue au secours de la ville de Tours.

13 DÉCEMBRE. – F° 11. Démission de Foulon, receveur de la caisse des billets de confiance.

14 DÉCEMBRE. – F° 12. Echange des billets de confiance et vérification de la caisse. Les gardes nationales envoyées au marché de Cormery y maintiennent l'ordre.

15 DÉCEMBRE. – Le citoyen Marcombe est chargé de la vérification des billets de confiance.

1. Les présentes listes diffèrent quelque peu de celles publiées par Faye.

17 DÉCEMBRE. – F° 14. Arrivée à Nantes de 4 000 quintaux de blé donnés par le Ministre et demande d'un nouveau secours.

19 DÉCEMBRE. – F° 16. Poirier, propriétaire à Reignac, offre de convertir tous les blés en farine et de les tenir en magasin jusqu'à leur répartition. Ordre au citoyen Foulon de s'occuper de l'échange des billets de confiance. — F° 17. Secours de 150 livres au citoyen Gaillard, caporal de la Garde nationale de Chinon, blessé par les séditieux de Bressuire.

20 DÉCEMBRE. – F° 17. Ordre de remettre 50 000 livres au citoyen Luce pour activer l'échange des billets de confiance. Le citoyen Veau propose d'établir une chaire de philosophie naturelle.

21 DÉCEMBRE. – F° 18. Fin de l'examen des comptes. — F° 20. Nombreuses mesures concernant l'échange des billets de confiance. Echange global par la ville de Tours. Rejet de la proposition du citoyen Poirier concernant la conversion du prix du blé en farine. — F° 21. Ordre au citoyen Baillou de rendre ses comptes sur la réception des chevaux et harnais de luxe. Députation du District de Chinon demandant qu'on annule la dénonciation à l'accusateur public du citoyen Mollandin : il ne s'est opposé à la circulation des grains que pour les sauver plus sûrement du pillage. Les commissaires envoyés à Nantes annoncent un nouveau chargement de 92 tonneaux prêt à partir pour Tours. — F° 22. Le citoyen Paulmier, sellier, demande la réception des selles qu'il a fabriquées sur l'ordre du général Lugomier *(sic).* Autorisation d'une nouvelle Assemblée primaire à Sainte-Maure, aucun des élus n'ayant accepté son mandat.

24 DÉCEMBRE. F° 24. Aide promise par les Districts de Tours, Langeais et Amboise au département du Puy-de-Dôme pour le transport des grains venant de Nantes. Répartition entre les sept districts des 4 000 quintaux de blé précités avec faveur faite aux pays vignobles qui ne produisent point de céréales. — F° 25. Protestation du ministre Rolland contre un pamphlet politique introduit dans sa correspondance. — F° 26. Arrêté pour compléter les insuffisances d'effectif du 3e bataillon (de recrues).

27-28 DÉCEMBRE. – F° 28. Lettre du ministre Rolland concernant les rassemblements séditieux dans le District d'Amboise, où se trouvaient les sieurs Couéseau fils et Bléré, membre du Conseil du District. Suspension de la fabrication des piques. — F° 29. Epidémie sur les moutons et arrêt de la vente de la viande.

29 DÉCEMBRE. – F° 31. Ordre à la Municipalité de Tours, malgré son refus, de choisir un local pour le magasinage des blés venant de Nantes. Secours de 10 000 livres à l'Hôpital des Enfants Trouvés. — F° 32. Secours aux parents des volontaires pour leur équipement.

31 DÉCEMBRE. – F° 33. Le concours des notaires est fixé au 1er septembre 1793. Projet de navigation de l'Indre. — F° 34. Bourrat et Vadin, de Saint-Etienne, envoient les pistolets destinés à la gendarmerie.

3 JANVIER 1793. – Fos 36-37. Le citoyen Martin, curé de Sainte-Maure, non réélu et remplacé par Briscard, demande à se faire entendre par un défenseur officieux, vu sa difficulté à s'exprimer. Après discussion l'élection est cassée et Martin remis en fonctions. — F° 38. Insuffisance des crédits des Ponts et Chaussées. Une avance de 41 000 livres sera reprise sur les fonds des turcies et levées.

4 JANVIER. – F° 39. Demande d'enquête au District d'Amboise sur l'indemnité réclamée par le citoyen Maluost, d'Amboise, dont la maison fut saccagée pour refus de se joindre aux émeutiers. Achèvement des routes de Paris, par Vendôme, et de Bléré, par Véretz. — F° 40. Les ouvrages d'art sur les routes traversant le département seront à la charge de celui-ci. Réparation des avaries causées par les crues de 1792. — F° 42. Le citoyen Veau fera rapport sur la subvention de 300 000 livres demandée par le citoyen Du Cruzel, directeur de la Manufacture d'acier d'Amboise.

6 JANVIER. – F° 43. Demande de secours en vivres par la commune de Château-la-Vallière. — F° 46. Traitements et règlement concernant les cantonniers (28 articles).

7 JANVIER. – Fos 47-49. Discussion sur la répartition de l'impôt foncier et mobilier.

8 JANVIER. – F° 50. Fixation de l'effectif des attributions et des traitements des ingénieurs et conducteurs des Ponts et Chaussées. — Fos 51-52. Echange des billets de confiance. Contribution mobilière.

9 JANVIER. – F° 54. Ponts et Chaussées (suite). L'ingénieur ordinaire Jahan proteste contre la fixation du lieu de sa résidence.

10 JANVIER. – F° 56. Transfert de l'Hôtel-Dieu, reconnu insalubre, au couvent de la Visitation. Vœu que les nourrices des enfants assistés

reçoivent 90 livres ou 60 livres par an jusqu'à l'âge de 10 ans. — F° 57. Arrêté formant une force armée « pour maintenir la liberté et la sûreté de la Convention Nationale ». — F^os 60-61. Emploi des fonds des travaux de charité, soit 79 120 livres pour 1793. — F° 63. Défense aux geôliers de louer des chambres particulières aux prisonniers aisés. Augmentation de 8 onces de la ration de pain des prisonniers. — F^os 63-67. Ponts et Chaussées : travaux à exécuter en 1793 pour l'emploi de 45 000 livres. Etat des dépenses du département : justice, écoles, assistance publique, etc. — F° 68. Clôture de la session.

PERMANENCE DU CONSEIL, PROCÈS-VERBAUX DES ASSEMBLÉES

L. 78 (ancien 5). — 1 registre in-folio relié parchemin, 190 feuillets.

19 juillet-11 novembre 1792. — 19 JUILLET – F^os 1-2. Allocution du Procureur général syndic. — F° 3. Démissions de MM. Loriss et Dunoyer, membres du Directoire.

20 JUILLET. – F^os 5-7. Formation et proclamation du règlement du second bataillon des gardes nationales (800 hommes et supplément pour porter le premier bataillon de 574 à 800 hommes). — F° 8. Projet d'établir une manufacture d'armes à Marmoutiers. Création d'un comité de correspondance au sujet de la défense de la patrie avec les autres départements, dont MM. Suzor, Gervaise, Cormery et Izabeau seront membres.

23 JUILLET. – F° 8. M. Martet est nommé membre du Directoire.

24 JUILLET. – F° 9. Lecture de la proclamation du Roi du 20 juillet 1792, déclarant la patrie en danger.

25 JUILLET. – F° 11. Le Conseil général du District de Loches conseille d'incarcérer dans le château de la ville les prêtres insermentés et les nobles hostiles à la Constitution et de tenir en otages les femmes et les enfants d'émigrés armés contre la patrie. La question est mise à l'étude.

26 JUILLET. – F^os 12-16. Proclamation du Conseil du Département (La patrie en danger). Cérémonie ordonnée à ce sujet, à Tours le 29 juillet, et le 5 août dans les autres communes. Défense aux municipalités d'accorder des passeports aux prêtres insermentés, aux nobles et aux femmes et enfants d'émigrés.

27 JUILLET. – F° 17. Défense à M. de Jussy, président du Conseil du District de Loches, de se démettre de ses fonctions, sous peine d'être « entaché d'incivisme ». — F° 18. Par 10 voix contre 7, le Conseil décide que les prêtres insermentés seront incarcérés dans les bâtiments du séminaire.

28 JUILLET. – F^os 20-21. Mesures contre les prêtres insermentés. L'évêque devra loger les vicaires et professeurs.

30 JUILLET. – F° 23. Discussion sur le règlement de la maison de réclusion. Un état des ci-devant nobles et parents d'émigrés sera établi dans chaque commune avec le recensement des armes qu'ils possèdent.

1^er AOÛT.– F° 25. Ouverture d'un registre « pour inscrire et déterminer l'emploi des dons patriotiques ». — F° 26. Plusieurs citoyens demandent à marcher à la frontière, à leurs frais. Enrôlement de 50 grenadiers de la garde nationale de Loches, dans le 2^e bataillon de volontaires.

2 AOÛT. – F° 26. Protestation imprimée de six prêtres insermentés (non désignés) contre l'arrêté du 18 juillet. — F° 27. Le Tribunal du District de Langeais acquitte le curé Bruère[1]. — F° 28. Régime de la maison de réclusion (suite).

3 AOÛT. – F^os 30-31. Il est sursis aux mesures à prendre contre les parents d'émigrés, mais on en fera un état nominatif.

6 AOÛT. – F° 32. M. Martet de Gaillon refuse la place de membre du Directoire. — F° 33. Le nombre des volontaires de Loches s'élève à plus de cent.

7 AOÛT. – F° 34. La première souscription pour les femmes et les enfants des volontaires s'élève à 2 275 livres. Le Département défère à la police municipale les 119 signataires de la pétition des prêtres insermentés.

8 AOÛT. – F^os 35-36. Les volontaires du 2^e bataillon protestent contre son organisation.

9 AOÛT. – F° 37. Le District de Châteaurenault signale des troubles à Ferrière.

11 AOÛT. – F^os 39-42. Suite des événements du 10 août. Mesures d'ordre.

12 août. – F^os 44-45. Le ministre de l'Intérieur invite le Département à rapporter son arrêté du 28 juillet concernant la réclusion des prêtres. Ordre de fabriquer des piques, dans les districts.

1. Voir FAYE (H.), *La Révolution au jour le jour en Touraine (1789-1800)*, Angers, Germain et Grassin, 1906, p. 101.

13 AOÛT. – F° 46. Les sieurs Bardoul et Lafourchardière sont chargés de constater les pertes causées par les inondations dans les communes du District de Preuilly. — F° 47. Troubles à Bueil (spoliation de l'église, refus d'acquitter les impôts, etc.). M. Thomas, curé de Mosnes, fait part de son intention d'établir une école publique.

14 AOÛT. – F°s 49-50. Interdiction aux prêtres insermentés de dire leurs messes ailleurs que dans les églises. Leur traitement ne pourra excéder 500 livres.

15 AOÛT. – F° 51. La municipalité de Tours sera désormais chargée du régime intérieur de la maison de réclusion. Les habitants de Druyes réclament la réclusion du sieur Dubois, prêtre.

16 AOÛT. – F° 52. La maison de réclusion est transférée à Marmoutiers.

17 AOÛT. – F° 53. M. Martet est nommé membre du Directoire, à la suite du refus de M. Guinot.

18 AOÛT. – F° 55. Règlement des maisons de réclusion. — F° 56. Les gardes nationaux volontaires seront logés chez les citoyens.

20 AOÛT. – F°s 57-58. Le général Biron, commandant l'armée du Rhin, requiert en Indre-et-Loire un bataillon de 800 hommes. — F° 59. Enlèvement du plomb et du cuivre de l'église de Bueil.

22 AOÛT. – F° 60. Affaire Montigny[1]. — F° 61. A l'avenir, aucun passeport ne sera délivré aux citoyens en état de porter les armes.

23 AOÛT. – F°s 62-63. Réquisition des grenadiers. — F° 64. Arrestation du sieur Bardou, recruteur. Le Conseil général accorde 3 sols par lieue d'étape, réclamés par les volontaires qui traversent Tours.

24 AOÛT. – F° 67. Adresse pour la formation d'un troisième bataillon. — F° 68. Enrôlement de grenadiers et volontaires demandés par le général Biron. — F° 69. Le Département apprend que Châtillon et Bressuire sont en proie au pillage et à l'incendie. Loudun et Richelieu sont menacées ; 100 hommes de la garde nationale, 10 cavaliers, 3 brigades de gendarmerie et une compagnie de canonniers seront envoyés à Bressuire.

25 AOÛT. – F° 69. Envoi de 150 livres de poudre à Chinon. La poudrerie du Ripault est pourvue de gardes.

26 AOÛT. – F° 70. Ordre d'enlever les cloches inutiles des églises de Saint-Martin, Saint-Gatien et des autres églises, supprimées pour fabriquer de la monnaie, au profit des travaux de charité.

28 AOÛT. – F° 71. Mesures prises contre la rareté et cherté des subsistances.

29 AOÛT. – F° 72. Bénédiction du drapeau du 2e bataillon de volontaires à l'église St-Gatien. M. Rougeot offre un tableau de sa composition représentant le pont de Tours et une perspective de la ville, depuis Saint-Julien jusqu'à Saint-Côme. — F° 73. Le citoyen Perrault, d'Amboise, offre son second fils, armé de pied en cap, avec un cheval tout équipé et quatre chevaux d'artillerie pour défendre la patrie. — F° 74. Révolte à Azay des cavaliers revenant de Chinon.

30 AOÛT. – F° 74. Emeutes et attroupements dans les environs de Château-la-Vallière. Incendie du château de Mosnes.

1er SEPTEMBRE. – F° 77. Arrestation des auteurs des troubles de Mosnes. — F° 78. Exécution de la loi du 26 août sur la déportation des prêtres.

3 SEPTEMBRE. – F° 79. Passeport de Mme d'Expully.

4 SEPTEMBRE. – F° 80. L'assemblée électorale séant à Amboise se déclare en permanence. — F° 81. Projet de fabrication de piques à la manufacture d'armes d'Amboise. Ordre et contre-ordre pour le logement à Tours de 54 prisonniers transférés d'Orléans à Saumur et de 1 200 gardes nationaux.

5 SEPTEMBRE. – F°s 81-83. Les trois corps électifs se réunissent pour prendre des mesures contre la rareté des grains et du pain.

7 SEPTEMBRE. – F°s 84-85. Les commissaires du pouvoir exécutif sont reçus par les trois corps électifs réunis et expriment leur satisfaction pour les mesures prises pour la sûreté des personnes et des propriétés, la circulation des grains et l'approvisionnement des marchés. Ces commissaires sont : Xavier Audouin, Loiseau et Grandmaison.

8 SEPTEMBRE. – F° 86. Des commissaires sont nommés pour perquisitionner chez les boulangers.

10 SEPTEMBRE. – F° 87. Réception des commissaires du pouvoir exécutif. Trois sous par lieue sont accordés en sus de l'étape aux volontaires de la Gironde. — F°s 89-90. Un membre de l'assemblée électorale séant à Amboise annonce que cette assemblée, après avoir terminé l'élection des députés de la Convention, s'est maintenue en permanence et a décidé de procéder aux rempla-

1. Voir FAYE, *idem*, p. 103.

cements des administrateurs qui se sont retirés « par mort, démission ou autrement ». Mesures pour l'approvisionnement de la ville de Tours.

11 SEPTEMBRE. – F° 90. MM. Deschamps, Salmon, Saint-Denis, Martin, Suzor, Douet, Esnault, Gervaise, administrateurs du Département, donnent leur démission.

12 SEPTEMBRE. – F° 93. Le procureur-syndic du Département prête serment de haine contre la royauté. Nouveaux administrateurs élus par l'assemblée électorale : Andrieux, Chaillou, Leroux, Hardouin, Forest, Robin, Buzot, Godefroy, Lemoine, Texier, Turquand, Couiseau, Perré, Dieu, Bléré, Lecomte. — F° 94. Ordre à la commune de Richelieu de livrer deux de ses canons au 3e bataillon de volontaires. Riffault-Desétres est nommé président du Conseil général. — F° 95. Ordre de vendre au marché de Tours 2 500 boisseaux de blé séquestrés à la salle d'Avon, par suite d'une instance entre le sieur [Le Bâcle] d'Argenteuil et son fermier.

13 SEPTEMBRE. – F° 96. MM. Texier Olivier, Perré, Leroux, Cormery sont nommés membres du Directoire du Département. — F°s 98-99. Adresse invitant les habitants des campagnes « à ne pas contraindre les pasteurs à clocher les fêtes contraires à leur soumission aux lois ».

14 SEPTEMBRE. – F°s 100-101. Le pain est taxé au-dessous de sa valeur. Distribution des cartes de pain pour ne faire profiter de cette faveur que les gens peu aisés. M. Luce, receveur du District de Tours, rend compte de l'état de ses caisses. M. Ducreux, commissaire chargé de l'inspection des prisons, réclame une amélioration du régime accordé aux prisonniers. — F° 102. Annulation de l'arrêté sur la carte de pain. Tours est menacée de disette « au sein même d'une récolte abondante ». — F° 103. M. J. Lacombe est nommé commissaire « pour aller demander secours à l'Assemblée Nationale ».

15 SEPTEMBRE. – F° 103. Suspicion contre M. Esnault, procureur-syndic.

17 SEPTEMBRE. – F° 105. Démission de M. Martet, membre du Directoire.

18 SEPTEMBRE. – F°s 107-109. Inscription sur un tableau civique, comme à Amboise des approvisionnements des boulangers. Le ministre de la Guerre est prié de pourvoir à l'approvisionnement des troupes qui traversent le département. Ordre à tout détenteur de blé d'en faire la déclaration aux municipalités et de ne vendre que dans les marchés. Les volontaires passagers réclament contre « l'emploi des vignettes composées de trois fleurs de lys ». F° 110 v°. Règlement pour la collecte du blé. — F°s 111-112. Instructions du maréchal Leigouyer concernant l'équipement des troupes à cheval. — F° 114. Habillement du 3e bataillon de volontaires ; dix citoyennes offrent de confectionner gratuitement six chemises. — F° 115. « Au nom de la fraternité », les communes avoisinant Tours sont invitées à apporter des grains sur les marchés.

20 SEPTEMBRE. – F°s 115-116. Les cantons de Richelieu et Marigny envoient 35 hommes armés et équipés pour le 3e bataillon, le District de Preuilly 47 volontaires. — F° 117. Les 14 prévenus de l'incendie du château de Maulnes sont remis à l'accusateur public. Sur l'intervention de M. Marcombe, le ministre de l'Intérieur accorde 100 000 livres de secours au Département. — F° 118. Les commissaires chargés de constater l'état des grains font leur rapport pour Saint-Christophe, Neuillé-Pont-Pierre ; quelques rapports similaires à la suite. Bouilly est élu membre du pouvoir exécutif près le Tribunal criminel. — F° 122. Avis par la municipalité de Tours que des volontaires du 3e bataillon sont venus, sabre nu, réclamer trois de leurs camarades détenus pour délits. Le 14e régiment de cavalerie a refusé de prêter secours aux autorités.

22 SEPTEMBRE. – F° 124. Lecture de l'adresse envoyée aux communes pour « éclairer les citoyens sur les manœuvres employées pour les égarer ». — F° 125. Les volontaires du 3e bataillon expriment leurs regrets et font le serment d'observer la discipline militaire.

23 SEPTEMBRE. – F° 126. Abolition de la royauté. — F° 127. Avis par la municipalité de Tours de l'état alarmant des approvisionnements en farine et pain de la ville. Ordre de traiter la vente des grains de gré à gré entre les commissaires et les meuniers et fermiers etc., et de réquisitionner les boulangers dans les communes du District de Tours. Fixation du prix du pain.

24 SEPTEMBRE. – F° 129. Distribution des prix de l'école de dessin, en l'église Saint-Hilaire[1] — F°s 130-132. Les boulangers forains sont pillés[1] — F° 133. Discussion sur les responsabilités des municipalités, entre autres celle de Tours concernant le maintien de l'ordre. — F° 135. Recensement et réquisition des chevaux de luxe. — F° 136. La protestation des Ursulines contre la loi qui leur ordonne d'évacuer le 1er octobre les maisons dans

1. Voir FAYE, *idem*, p. 111.

lesquelles la Nation les a maintenues est qualifiée de « criminelle » et dénoncée à l'accusateur public. Achat de cinq cents lames de sabre, à la manufacture d'acier à Amboise.

28 SEPTEMBRE. – F° 127. Les barres de fer soutenant un berceau, d'un poids de 5 à 6 milliers, dans le jardin de la maison du Département, seront transformées en piques. — F° 138. Tout citoyen trouvé sans cocarde aux couleurs nationales sera traduit devant l'officier de police. Non-lieu du jury d'accusation en faveur de Boulard, curé de Lariche, et Monet, vicaire. Mais ils seront retenus à la maison d'arrêt « pour éviter une effervescence populaire ».

29 SEPTEMBRE. – F° 139. Fermeture du grenier à sel d'Amboise. Troubles à ce sujet. — F° 140. Les mesures pour l'approvisionnement en blé et farine s'avèrent inefficaces. Ordre de réquisitionner les grains chez les fermiers et meuniers.

1er OCTOBRE. – F° 141. Arrêté concernant la fabrication du salpêtre. — F° 142. Le Conseil général du Département ne pouvant se dissimuler « l'insouciance des propriétaires de grains » et voulant employer tous les moyens avant d'en venir aux mesures de rigueur prescrites par la loi du 16 septembre, arrête que les Directoires de District devront rendre compte chaque semaine de l'exécution de cette loi. — F° 143. Réorganisation des compagnies de chasseurs.

3 OCTOBRE. – F° 144. Refus des six compagnies de chasseurs de s'organiser en quatre compagnies. Le District de Chinon n'ayant pas répondu à la réquisition des fusils est tenu pour responsable des frais et du retard du départ du 3e bataillon.

5 OCTOBRE. – F° 146. A défaut de fusils, le 3e bataillon sera armé de piques et un exprès est envoyé à Amboise pour se procurer des souliers.

6 OCTOBRE. – F° 148. Tours est sans pain ; arrêté ordonnant la réquisition des meuniers, des boulangers et des propriétaires de grains avec menace des sanctions prévues par la loi du 16 septembre. Pillage des boulangers forains. — F° 149. Interdiction aux boulangers de « cesser de cuire ». — F° 150. La municipalité de Tours est autorisée à requérir des chevaux pour le transport des subsistances. Le District rendra compte chaque jour de l'état des approvisionnements de Tours. — F° 151. Répartition des farines et pains aux boulangers.

8 OCTOBRE. – F° 153. Le Conseil du Département, le Conseil du District de Tours et la municipalité envoient des commissaires à Orléans pour acheter du blé. « Arrestation légale » de la femme Rochenure, jusque-là consignée dans son appartement.

10 OCTOBRE. – F° 186. Sur la proposition du citoyen Ulriot (*sic*) commissaire aux subsistances, le Conseil arrête que les réquisitions seront faites par écrit aux fermiers. — F° 157. Tout garde national qui n'obéira pas aux réquisitions sera puni et à la troisième fois « désarmé comme suspect d'incivisme ». — F° 158. Le recensement des grains dans chaque commune est ordonné.

12 OCTOBRE. – F° 160. Projet de mise sous séquestre de la terre de Champchevrier : les baux passés par le sieur Larue, son propriétaire, semblent pouvoir l'en exempter. Allusion à une fausse assertion de l'administrateur Bourgouin. Les municipalités sont déclarées responsables des séquestres des biens des émigrés. — F° 161. Réquisition « des ouvriers de toute espèce » pour accélérer le départ du 3e bataillon de volontaires. Conséquences fâcheuses d'une lettre arrivée à Orléans « disant qu'à Tours le pain ne valait que deux sous la livre ».

13 OCTOBRE. – F° 161. 10 000 livres sont mises à la disposition de la municipalité de Tours pour achat de blé dans la Sarthe.

15 OCTOBRE. – F° 162. Le citoyen Veau, médecin, propose l'établissement d'une chaire de philosophie naturelle « qui deviendrait un cours de physique expérimentale ». — Fos 163-164. Le citoyen Lair est chargé du paiement des ecclésiastiques. Le Conseil du Département déclare la municipalité de Neuvy-le-Roi responsable des émeutes provoquées par la suspension de la vente du sel.

17 OCTOBRE. – F° 166. Arrivée des farines d'Orléans. Les commissaires de la municipalité d'Orléans sont invités à assister à leur distribution entre les boulangers.

19 OCTOBRE. – F° 168. La municipalité et le district, réunis au Conseil, constatent l'inexécution de la loi du 16 septembre. Des volontaires se plaignent de la mauvaise qualité du pain ; celui-ci est reconnu de bonne qualité.

22 OCTOBRE. – F° 170. Proclamation pour activer l'organisation des syndicats maritimes. — F° 171. Troubles à Preuilly : les administrateurs de ce district faisaient délivrer du sel « au mépris de la loi ». La liste des séditieux est envoyée à l'accusateur public. — F° 172. Logement des chevaux destinés à l'armée dans les bâtiments attenant à

l'abbaye de Marmoutiers et arrêt des travaux commencés à l'abbaye de Saint-Julien.

24 OCTOBRE. – F° 172. Des cultivateurs sont maltraités au marché de Tours par des particuliers qui voulaient acheter leurs blés au-dessous du cours. — F°s 173-174. Le citoyen Rémi Belle, commissaire du grenier à sel à Neuilly, est suspendu de ses fonctions. La citoyenne Dupin (à Chenonceaux) est autorisée à garder ses deux juments de bonne race. Les boulangers forains sont pillés avant d'arriver à Tours. Pénurie complète de grains à Tours. Sur deux cents hommes de la garde nationale convoqués, une vingtaine à peine se présentent. Le Conseil du Département charge la municipalité de Tours de faire recenser les grains par les officiers et sous-officiers et d'assurer la sûreté des personnes et des subsistances. Le citoyen Veau, témoin de l'émeute, donne la liste des délinquants. — F° 175. Le Conseil général du Département modifie son arrêté du 18 septembre et autorise la vente des grains à domicile aux détenteurs de bons délivrés par les municipalités.

26 OCTOBRE. – F° 176. Un sursis de quinze jours est accordé à la commune de Montlouis saisie dans ses meubles, à charge pour elle de verser 6 000 livres en acompte sur ses impositions. — F° 177. A son retour d'Amboise, la compagnie des Invalides logera au séminaire et gardera les prêtres insermentés à la place de la garde nationale. Le citoyen Barré, procureur-syndic du District de Châteaurenault, explique l'affaire des distributions de sel à Neuvy-le-Roi.

27 OCTOBRE. – F° 178. Emeute à Montlouis : la population s'oppose à l'enlèvement de l'argenterie de l'église ; 200 hommes d'infanterie, vingt de cavalerie, deux canons sont envoyés. A Tours, les distributions de pain se font dans le tumulte ; les forces de police sont insuffisantes.

29 OCTOBRE. – F° 180. Plaintes de l'ingénieur Vallée, pour l'enlèvement des matériaux destinés au pont de Tours et employés aux travaux de Saint-Julien. Berthaud, agent de la famille Beauvilliers, à Saint-Aignan, enlève de la maison du maire de Montrésor les cercueils de plomb appartenant à cette famille. — F° 181. Ordre de réparer la couverture de l'église de Marmoutiers et de vendre les orangers. A Montlouis, les coupables de l'émeute sont arrêtés et le citoyen Labarrière, curé, est soupçonné d'avoir fomenté les troubles.

30 OCTOBRE. – F° 182. Le Conseil invite la municipalité de Tours à « prendre des précautions convenables pour s'approvisionner hors du département ». — F° 183. Les vingt-trois fauteurs des troubles de Montlouis et le curé Labussière sont envoyés devant l'accusateur public.

2 NOVEMBRE. – F° 184. A la suite d'une lettre trouvée à la porte du café du citoyen Jahan, les scellés sont apposés sur les papiers de Moreau, chirurgien à Azay.

5 NOVEMBRE. – F° 185. Le Conseil général requiert une garde pour assurer la liberté de ses séances. — F° 186. Julien Bailierget profère des menaces contre les administrateurs du Département ; il est dénoncé au juge de paix du canton de Saint-Gatien.

7 NOVEMBRE. – F° 187. Les livres et objets d'art recueillis seront installés dans l'église de l'Union chrétienne. René Beauregard profère des insultes contre les officiers municipaux de Preuilly ; pareil fait se produit à Noyers et dans d'autres communes. Avis du ministre Roland, estimant valable le serment du prêtre Bruère, du District de Langeais, qui ne sera pas déporté. — F° 188. Interdiction à la population de « se porter au dehors de la ville, au-devant des boulangers forains ». Après une émeute les communes de la Chapelle-Blanche et Chouzé sont contraintes de payer, sans le moindre délai, la totalité de leurs contributions.

9 NOVEMBRE. – F° 189. Elargissement du prêtre Bruère. Le procureur général syndic Pottier réclame des poursuites contre le citoyen qui, le 7 novembre, au club des sans-culottes, a diffamé les administrateurs envoyés à Orléans pour se procurer des grains[1].

L. 79 (ancien 61). — Registre in-folio, reliure parchemin, 188 feuillets.

12 novembre 1792-3 mai 1793. – 12 NOVEMBRE. – F° 1. L'ordre est rétabli à la Chapelle-Blanche. — F° 2. Trois individus sont surpris à enlever des cercueils de plomb à l'église Saint-Julien. Projet d'établir l'école de chirurgie et l'Hôtel-Dieu dans les bâtiments de la Visitation.

13 NOVEMBRE. – F° 3. Les bateaux destinés à l'approvisionnement de Nantes sont arrêtés à Chinon par la populace.

23 NOVEMBRE. – F° 4. 30 000 livres sont mises à la disposition de la ville de Tours pour l'achat de grains dans les départements voisins.

1. Voir FAYE, *idem*, p. 115.

25 NOVEMBRE. – F° 5. Nouvelles alarmantes de Châteaurenault ; 600 hommes armés venant du Mans sont arrivés à Château-du-Loir et ont taxé les grains et les denrées.

26 NOVEMBRE. – F° 6. Le District de Châteaurenault signale des attroupements considérables dans les environs de la ville.

27 NOVEMBRE. – F° 7. Envoi à Amboise menacée de 25 livres de poudre et 50 livres de balles.

28 NOVEMBRE. – F° 8. Des députés d'Amboise annoncent qu'un attroupement de 10 000 hommes s'est emparé de Blois et que « les corps administratifs ont été obligés de suivre le courant » ; 50 hommes d'infanterie, 20 de cavalerie et deux canons se transporteront à Amboise. — F° 9. Amboise est envahie par un attroupement d'environ 10 000 hommes qui marchent sur Tours pour réclamer la fixation des prix des denrées. — F° 10. Tours organise sa défense avec de l'artillerie, etc. — F° 12. Nomination de trois commissaires pris dans le département, le district et la municipalité : Texier à Saint-Symphorien, Veau à la barrière Saint-Pierre-des-Corps et Perré à la porte de fer. — F° 11. Arrestations de séditieux : Pierre Petit, Jean Artiveau et Jean Bâtard, d'Amboise. Nombreuses députations de cantons inquiétés par la colonne de séditieux. — F° 12. Le commandant Tresse, de la garde nationale de Tours, annonce qu'il vient de repousser celle-ci. — F° 13. Torterue est nommé juge de paix du canton de l'Ile-Bouchard. La cherté des subsistances provoque des attroupements à Tours et dans des communes avoisinantes. — F^os 14-15. Aide est demandée à la Convention Nationale.

30 NOVEMBRE. – F° 16. Le général Wictinghoff est nommé commandant de « l'intégrité de la force armée ». Le District de Chinon envoie cinq cents hommes et deux pièces de canon au secours de Tours. Le peuple « se porte à des menaces », des patrouilles sont ordonnées. Arrivée à Tours du détachement de Chinon-Loches et d'un bataillon de l'Indre, de passage à Bléré. — F° 17. De retour à Amboise, les émeutiers pillent la maison de Maluost, administrateur du Département. — F° 18. Effervescence à Montlouis et Amboise. La garde nationale est assaillie à « coups de pierre ». — F° 19. La garde nationale d'Orléans poursuit les émeutiers ; le Département de Maine-et-Loire envoie mille hommes au secours de Tours.

1er DÉCEMBRE. – F^os 20-22. Une députation arrive de Châteaurenault pour inviter le département à établir une taxe sur les denrées. Cette démarche est qualifiée par le département de « véritable crime », vu les excès commis à Châteaurenault. Le District de Chinon envoie 1 600 livres de pain. Les citoyens Leclerc et Rampion sont poursuivis devant le jury d'accusation de Chinon.

2 DÉCEMBRE. – F° 23. L'ordre est rétabli à Amboise.

3 AU 5 DÉCEMBRE. – F^os 24-28. La force armée est envoyée à Amboise et Châteaurenault. Aucune transcription entre le 2 décembre 1792 et le 18 mars 1793.

18 MARS 1793. – F^os 28-32. Arrivée de deux commissaires de la Convention : Tallien et Goupillon de Fontenay. Ils se transportent à l'église Saint-Saturnin à l'assemblée du recrutement. Les contingents de Loches, Azay-sur-Cher, Joué, Saint-Antoine-du-Rocher défilent « au sein de l'assemblée ». Ordre au District de Langeais de fournir à l'étapier la subsistance pour les diriger vers Saumur. Leroux est adjoint au comité de surveillance. Don d'assignats par les membres du Tribunal criminel : Lecomte, curé de Chenonceaux et directeur du jury, et Duchamp, prêtre.

19 MARS. – F° 33. Plusieurs communes présentent leur contingent au Département. Suspension de la municipalité de Beaumont-la-Ronce. — F° 34. Le port de la cocarde nationale est obligatoire. Séance tumultueuse à l'assemblée de recrutement de Tours, qui adopte le tirage au sort. — F° 36. Les représentants Tallien et Goupillon demandent à la Convention d'envoyer à Tours « plusieurs maréchaux de camp et des ingénieurs militaires », pour soulager le général Witengoff, trop âgé. Arrestation de 28 citoyens dont Jahan, ancien député à la Législative, et Mignon, commissaire au Tribunal.

20 MARS. – F° 38. Le Conseil général décide que des commissaires civils accompagneront la force publique pour l'exécution des mandats du comité de surveillance. — F° 39. Marcombe est considéré comme « en suspicion ». Retour de Saumur de René, sous-adjudant de la Garde nationale. Envoi de troupe à Saumur.

21 MARS. – F° 41. Les rebelles sont mis en fuite à Thouars ; Saumur annonce que trois colonnes de brigands de 6 000 hommes chacune marchent sur Angers et menacent Chalonne. Les munitions et les approvisionnements se « multiplient à l'infini ». — F° 42. Lettre des citoyens Vaulivert et Lemoine déclarant entre autre que l'armée des patriotes est de 42 000 hommes. — F° 43. Adresse du Conseil général invitant les citoyens à dé-

noncer les suspects. — F° 44. Interdiction aux maîtres de poste de donner des chevaux à ceux qui n'ont pas de passeport régulier.

22 MARS. – F° 45. Les boulangers et meuniers sont dispensés du « service extérieur ».

23 MARS. – F° 47. Condamnation à la déportation de Cossart, supérieur du séminaire et vicaire général de l'archevêque Conzié. — F° 48. Beaufranchet, général de brigade, Chalbot, adjudant général colonel et Nouvion, colonel, prennent le commandement des troupes de ligne et des gardes nationales des 17e, 18e, 21e et 22e divisions militaires, et sont dirigés sur Niort menacée, pour se concerter avec le général Laborantine. Nombreuses arrestations à Loches.

24 MARS. – F° 49. Le 1er bataillon des vainqueurs de la Bastille et la compagnie des fédérés chasseurs de la Gironde qui doivent arriver à Châteaurenault seront mis à la disposition du Département du Loir-et-Cher pour arrêter les suspects qui sont à la maison de Fresne, appartenant à Marezy (*sic*), ainsi que dans la maison de l'Etoile.

25 MARS. – F° 51. Trois milliers de poudre de guerre et un millier de poudre fine de la poudrerie du Ripault sont accordés au Département de la Sarthe. Irrégularité dans le recrutement à Saché. — F° 52. Etablissement d'une maison de sûreté à l'Oratoire et transfert d'une partie des détenus à Plessis-lès-Tours. Un officier de santé est adjoint au chirurgien Barbier pour les visites des prisons.

26 MARS. – F° 53. Berruyer, commandant l'armée de réserve, arrive à Tours, pour se concerter avec les autorités.

27 MARS. – F° 53. Des nouvelles alarmantes arrivent de Nantes. — F° 54. Le Département autorise les Directoires de tous les Districts et en particulier ceux de Langeais et Chinon à mettre en état d'arrestation ou de réclusion les parents des émigrés suspects. — F° 55. Le général Berruyer présente au Conseil général les généraux Duhoux et Jacques Menou qui vont commander les troupes de Vendée, des Deux-Sèvres et du Maine-et-Loire. — F° 56. Exode des populations et des autorités du Loir-et-Cher. Les requis administratifs demeurent en réquisition à Tours ; les citoyens armés rejoindront les armées.

28 MARS. – F° 57. Enlèvement des plombs des églises et autres édifices nationaux, pour être convertis en balles. Les dossiers des suspects seront envoyés au comité de surveillance du Département, qui statuera sur leur sort. — F° 58. 10 000 livres sont mises à la disposition du comité de défense générale ; il sera alloué 10 sols aux femmes des défenseurs de la patrie et 5 sols par enfant ; injonction à tous les citoyens célibataires, veufs ou sans enfant, de 18 à 45 ans, de rejoindre les armées patriotes.

30 MARS. – F° 60. Paiment de la solde de guerre aux 32e et 35e divisions de gendarmerie. Le Conseil général repousse la proposition de la municipalité d'enchaîner deux à deux les détenus de Plessis-lès-Tours pour éviter les évasions. — F° 61. Tallien propose de réunir chaque semaine les autorités constituées. Jean-Lazare Dergouge, curé de Cravant, est dispensé de la réclusion. Les agents militaires recevront les enrôlés du District de Tours le 3 avril, et pour les autres districts au chef-lieu du district, dans le plus bref délai.

31 MARS. – F° 65. Le Département enjoint à tout habitant d'apposer à la porte de sa maison un bulletin indicatif des habitants de l'immeuble avec les noms, âges et professions du propriétaire et des locataires.

1er AVRIL. – F° 65. Sur une réclamation des habitants de Saint-Pierre-des-Corps, le Conseil général ordonne à la municipalité de rétablir l'éclairage des réverbères à Tours, pour éviter « la crainte jetée dans les esprits ». Les habitants de Richelieu s'opposent, malgré les instances de la municipalité, à livrer deux canons au citoyen Bellegarde, commandant en chef de l'artillerie de l'armée de Vihiers (*sic*), envoyé par le général Duhoux.

2 AVRIL. – F° 66. Sur l'intervention du District de Chinon les canons sont livrés et trois manifestants sont arrêtés. Le Conseil autorise le comité de défense générale à passer des marchés avec le citoyen Chardon. — F° 67. Elargissement de Pierre Naux, de Chenonceaux.

4 AVRIL. – F°s 69-74. Le Département, statuant sur la pétition qui demande la déportation de 148 prêtres, arrête : que les prêtres insermentés seront déportés à la Guyane, sauf les infirmes et ceux âgés de plus de 60 ans ; vingt-huit justifient avoir prêté serment (liste nominative).

6 AVRIL. – F° 75. Tallien nomme le citoyen Martilly aide-commissaire des guerres. Etablissement de l'hôpital militaire dans le couvent de la Visitation de Tours. — F° 76. Refus d'un passeport pour la Suisse à Pierre Posset, prêtre, avec l'obligation de réitérer son serment de civisme au District d'Amboise. — F° 77. Texier Olivier et

Leroux sont délégués auprès de la Convention et du comité de sûreté générale.

7 AVRIL. – F° 78. L'abbaye de Beaumont est choisie à la place du couvent de la Visitation pour l'établissement de l'hôpital militaire.

8 AVRIL. – F° 78. Mise en surveillance de Jean Lecompte qui créa des difficultés pour le recrutement à Saint-Avertin. — F° 81. Le Département du Loiret annonce le passage à Tours de 41 prêtres déportés allant à Bordeaux.

9 AVRIL. – F° 82. Les 37 prêtres du Loiret, condamnés à la déportation, ceux du Loir-et-Cher, de l'Eure-et-Loire partiront le 11 avril, ceux de l'Indre-et-Loire le 18 avril ; trois notaires : Radeau, Juge, Bouquet ; trois officiers de santé : Veau, Barbier, Daligny exerceront leurs fonctions auprès d'eux, dans la maison de réclusion.

11 AVRIL. – F^os 85-87. Proclamation aux défenseurs de la patrie et arrêté ordonnant aux communes de dresser un état des militaires en congé et sans congé, afin d'empêcher les désertions.

13 AVRIL. – F° 88. Prêt de divers objets au citoyen Bardelot, directeur de l'hôpital militaire. Les grenadiers et soldats du centre de la garde nationale de Tours offrent de retourner à leur poste. — F° 89. Déportation de tous les prêtres insermentés, sans distinction d'âge, s'ils n'ont pas prêté serment dans le délai fixé.

14 AVRIL. – F° 90. Les prêtres Viollet, Pierre Martin, déclarés déportables, peuvent se rendre à Bordeaux à leurs frais, sous cautionnement de 30 000 livres chacun. Les citoyens Viollet, Vauquer, Poitevin, Normand, Alexandre Baudichon se portent caution pour Viollet ; Nobileau, médecin, pour Moreau. Il est sursis à la déportation de Dehogues.

15 AVRIL. – F° 93. Arrestation, pour propos séditieux, de Fouquet, Jamin et Bienvenu, de Reugny. Le Département refuse au District de Chinon le château de Richelieu comme lieu de réclusion des parents d'émigrés.

18 AVRIL. – F° 96. Les certificats de civisme ne seront désormais délivrés qu'après affichage pendant huit jours, à la porte de la maison commune, du nom du pétitionnaire, et trois jours à celles des maisons du District et du Département. — F° 97. Interdiction de la vente et du colportage des journaux sur tout le territoire du Département[1].

19 AVRIL. – F° 99. Formation du contingent du District de Chinon.

20 AVRIL. – F° 100. Le général Berruyer demande le contingent du Département, organisé en bataillons, se réservant la nomination des chefs provisoires. Arrestation pour acte frauduleux de Pierre Lepine, notaire à Saint-Patrice et commandant le détachement de Luynes à l'armée d'Ingrandes. — F° 101. Réformation de l'arrêté du 13 : la déportation ne frappera que les prêtres âgés de moins de 70 ans. — F° 102. Acceptation du serment des religieuses recluses au petit couvent de La Riche.

21 AVRIL. – F° 103. 83 prêtres déportés, dont le nommé Roux, quittent Tours pour Bordeaux.

22 AVRIL. – F° 104. Le citoyen La Bonninière, auteur de l'émeute de Beaumont-la-Ronce, est remis en liberté, trois autres sont envoyés au Tribunal révolutionnaire, d'autres au comité de salut public. — F° 105. Sur un rapport de Texier Olivier, Hubert, congrégationnaire de l'Union chrétienne de Chinon, est autorisé à se retirer dans cette ville. — F° 106. Le château de Richelieu étant jugé trop près des opérations de guerre pour abriter les parents d'émigrés du District de Chinon, ces derniers seront transférés au château d'Amboise. Le citoyen Dubuc, accusé d'intelligence avec l'ennemi, est traduit devant le Tribunal révolutionnaire de Paris. — F° 108. Pour port de la cocarde blanche, le citoyen Pierre-François Ferru, du District de Chinon, est traduit devant le Tribunal criminel du Département.

23 AVRIL. – F° 109. Le Conseil arrête que tous les citoyens de 16 à 50 ans seront exercés au maniement des armes. — F^os 111-112. Pénurie de farine à Tours et formation d'un comité de subsistances.

24 AVRIL. – F° 113. Rappel des citoyens Perré, Goupy et Gardien, commissaires aux armées de l'intérieur et maintien de Vaulivert. — F^os 114-115. Les mesures de surveillance du District d'Amboise sont approuvées et étendues à tout le département. — F^os 116-117. Le comité de surveillance portera désormais la dénomination de comité de sûreté générale : sa constitution, ses pouvoirs sont proclamés dans un arrêté de 18 articles. Mise en liberté de Huguet, prêtre.

26 AVRIL. – F^os 119-120. Maluost, administrateur du département, demande que sa maison d'Amboise, détruite par les émeutiers en novembre 1792, soit reconstruite ; sa demande est transmise à la Convention. Aucune effigie représentant le chef d'un culte religieux « ne pourra être placée dans un lieu consacré à des fonctions publiques ».

1. Voir FAYE, *idem*, p. 129.

27 AVRIL. – F° 122. Arrestation de Poirier père, ci-devant avocat à Chinon. — F°s 123-124. Organisation et fonctions des comités de subsistances et de correspondance. — F° 125. 4 000 livres de poudre sont accordées au Département de la Vienne. Dénonciation contre Legendre, avocat à Amboise, pour emploi de qualifications ou clauses supprimées par la loi.

28 AVRIL. – F° 126. Le Conseil général reçoit le général de brigade Louis Sureau-Calbeq et Duperron, capitaine, aide de camp, ancien officier de dragons. — F° 127. Demande à la Convention d'établir une contribution progressive sur les citoyens aisés destinée à soulager les citoyens peu fortunés. Translation pour cause de maladie du prêtre Jean-Hubert Colliot, du séminaire de Tours à l'Hôtel-Dieu.

29 AVRIL. – F° 128. Confiscation des biens de Dehogues, prêtre déporté. Sur l'intervention de Tallien, les officiers municipaux de Beaumont-la-Ronce suspendus par les arrêtés du Département des 14 et 19 mars sont réintégrés dans leurs fonctions.

30 AVRIL. – F° 130. Lépine, notaire, et Brousse, agent de la veuve Guillou, sont dénoncés à l'accusateur public. — F° 131. Translation pour raison de santé de Jean-François Chevalier de la maison de réclusion à l'Hôtel-Dieu de Tours.

1er MAI. – F° 131. Pendant l'absence de Bennevent, malade à l'armée de l'intérieur, Aubert enseignera gratuitement les mathématiques au collège de Tours. — F° 132. Organisation du comité de défense générale.

2 MAI. – F°s 133-134. La Légion germanique se livre à des désordres en passant à Blois. Tallien en avertit le Département qui lui délègue Clément de Ris. — F°s 134-140. Enquête sur les causes de la détention de Laurent et Dangerville, officiers de la Légion ; elle démontre qu'ils ont été arrêtés pour avoir dénoncé à la Convention le dénuement des troupes, bien que les officiers aient reçu 1 800 000 livres pour leur entretien.

3 MAI. – F°s 140-143. L'enquête continue devant Carra, commissaire de la Convention. Il reproche aux officiers de la Légion d'avoir crié « Vive le Roi » et d'avoir mal parlé de l'arbre de la Liberté ; plusieurs ont quitté la cocarde tricolore. Laurent et Dangerville sont remis en liberté.

4 MAI. – F°s 144-146. Carra, Tallien et Bourbotte, représentants de la Convention près des armées des côtes de l'Océan, ordonnent au Département l'arrestation des principaux officiers de la Légion germanique et l'organisation d'un nouvel état-major. Devant les troupes, Tallien donne lecture de l'arrêté destituant les officiers. Le colonel Leyden, qui veut prendre la parole, est hué.

5 MAI. – F° 148. Tallien est rappelé à la Convention. Le Département demande d'ajourner son départ. Leroux est nommé commissaire aux armées et investi des mêmes fonctions que Vaulivert.

6 MAI. – F° 150. La Légion est dirigée sur Chinon. Mise en liberté de Falaise, curé de l'Ile-Bouchard, arrêté pour « propos tendant à fanatiser le peuple de Champigny ». Argenton, Château, Thouars, Loudun sont aux mains des rebelles. Chinon est menacée. Convocation de tous les corps administratifs. — F° 151. Texier est nommé commissaire près la Convention pour réclamer des secours. Réquisition des hommes et des voitures. Des commissaires sont nommés pour chaque district : Bouilly, Bodin, Estevou, Douard. — F° 152. Devaulivert et Leroux sont envoyés à Chinon, ainsi que Laurent, sur sa proposition.

7 MAI. – F° 152. Les poudres de la poudrerie du Ripault seront entreposées à la tour de Guise, les salpêtres raffinés à l'église de l'Union chrétienne de Tours et les batteries démontées dans la crainte que l'établissement ne tombe aux mains des rebelles. — F° 153. Sur la proposition de Tallien, une commission centrale du Département est établie à Chinon, pour organiser sa défense. Bûcheron, arrêté comme suspect, est gardé à ses frais. Un courrier est créé avec le Département de la Vienne.

8 MAI. – F° 157. Le District de Chinon réclame avec insistance des secours. Un bulletin sera imprimé et affiché « chaque fois que les événements en fourniront la matière ».

9 MAI. – F° 158. Le régiment du Calvados continuera sa route vers Chinon « où sa présence devient de la plus urgente nécessité ».

10 MAI. – F° 160. Tallien ordonne la formation d'une force armée. — F° 161. Les inculpés de l'émeute de Beaumont-la-Ronce sont mis en liberté. 500 citoyens seront occupés aux travaux de défense de Tours et logés à la maison du Sanitas.

11 MAI. – F° 163. Charles Falaise, marchand cartier à Tours, est déféré à l'accusateur public pour propos séditieux. Remise de deux juments poulinières à la citoyenne Dupin, propriétaire de Chenonceaux.

12 MAI. – F° 165. La maison de justice de Tours étant pleine de suspects, le Département fait mettre au collège tous ceux qu'on vient d'arrêter. — F° 166. Le Département du Loir-et-Cher participera pour 1 000 000 de livres aux dépenses des armées. — F° 168. Une réserve de soixante milliers de poudre est constituée. Le local de la Visitation est utilisé pour établir des fours et placer les grains. Arrivée de Jard Painvilliers, Lecointre, Puiravault, Bodin, Ruelle, Delaunay le jeune, Dandenac le jeune, Creuzé Pascal et Thibeaudeau, commissaires de la Convention.

14 MAI. – F° 170. Sauf Ruelle, les membres de la commission centrale établie à Chinon, n'inspirant aucune confiance, le Département demande sa réorganisation au comité de salut public.

15 MAI. – F^os 170-171. Bourbotte et Julien, de Toulouse, députés à la Convention, viennent à Tours faire une enquête sur l'affaire de la Légion germanique.

16 MAI. – F° 173. Le Département autorise la commune d'Amboise à construire le pont entre l'île Saint-Jean et le faubourg de cette ville. Nomination de deux commissaires dont Leroux, près des armées de Vendée.

17 MAI. – F° 175. Les prêtres du Loiret, détenus à Tours, continueront leur route sur Bordeaux. — F° 176. Expulsion, sauf les commerçants et quelques exceptions, de tous les étrangers sur tout le territoire du Département.

18 MAI. – F° 176. Texier est nommé suppléant du Procureur-syndic. — F° 177. Padelinetty, négociant à Tours, se rendra à Paris pour acheter des objets d'équipement. — F° 178. Jean-François Chevalier, reclus, ancien curé de Cléré, est autorisé, pour cause de maladie, à se retirer chez son frère ou son neveu.

20 MAI. – F° 179. Le 6^e bataillon des chasseurs du Nord, à Bourgueil, reçoit un drapeau.

21 MAI. – F° 180. Ordre de fabriquer des tentes et effets de campement pour 6 000 hommes. — F° 181. La commission centrale du Département établie à Chinon cessera ses fonctions le 1^er juin. — F^os 182-183. Réquisition des cuirs chez les tanneurs, la vente en est interdite ; les cordonniers sont également mis en réquisition pour le travail exclusif des fournitures militaires.

22 MAI. – F° 184. Réparations à la tour de Guise où sont emmagasinées les poudres ; des mesures de surveillance sont prises. Mise en liberté de Rossignol, notaire à Reignac. — F° 185. Sur la demande de la commission centrale, le Tribunal criminel extraordinaire se transportera à Chinon pour y juger Poirier Hervé.

23 MAI. F° 186. Les mesures de sûreté présentées au Département par le Conseil général de la Celle-Saint-Avant sont étendues à toutes les communes : déclaration des armes et munitions, interdiction de la chasse et de la vente de poudre. — F° 188. Un certificat de l'état-major et des chirurgiens de l'armée, un autre de trois officiers de santé du Département, doivent être joints à la demande de secours pour blessures militaires.

L. 80 (ancien 6²). — 1 registre in-folio relié parchemin, 287 feuillets.

24 mai-12 octobre 1793. — ***Permanence du Conseil départemental*** : 24 MAI. – F° 2. Nominations : du citoyen Ladouce à la place du commandant provisoire de Tours, des citoyens Lange, Cartier et Domineau, adjudants généraux et Saint-Hilaire, secrétaire. Réception de 25 caisses contenant 1 000 fusils venus de Berghes.

25 MAI. – F° 3. Passage à Tours de Coustard-Saint-Lo, général de division, se rendant à l'armée des côtes de La Rochelle. Réquisition de pantalons, capotes, etc., propres à l'habillement des troupes, chez tous les tailleurs, revendeurs, fripiers.

26 MAI. – F° 4. Le citoyen Maussabré « fait hommage », au nom du citoyen Baraudin, de Loches, de douze chemises pour les défenseurs de la patrie. Transfert dans le château de Loches des prêtres insermentés détenus à Tours.

27 MAI. – F° 5. Don d'un fusil au citoyen Gillot, qui avait reçu des blessures à l'affaire de Chemillé. — F° 6. La dame Jusseaume, veuve de Bérard, émigré, logée par charité au Plessis obtient, pour cause d'infirmité, de ne se présenter qu'une fois par semaine au District.

29 MAI. – F° 7. Serment prêté par le citoyen Richard, nommé ordonnateur en chef de l'armée d'Angers.

1^er JUIN. – F° 8. Retour de Leroux à l'issue de sa mission près la commission centrale de Saumur. — F° 9. Le général Santerre réclame 12 flammes tricolores pour servir de signe de ralliement des compagnies de la garnison.

4 JUIN. – F° 11. Les nobles et parents d'émigrés du District de Chinon, depuis l'âge de 16 ans, sont transférés au château de Loches. — F° 12. Arrestation de Gabriel Tourmeau, aumônier de l'hôpital

de Luynes. Le Tribunal criminel s'étant déclaré incompétent, la loi du 18 mars sera appliquée[1].

6 JUIN. – F° 13. Adhésion de la ville d'Amboise à l'insurrection de Paris du 31 mai et 3 juin. Toutes les autorités sont convoquées pour émettre leurs vœux à ce sujet. Transfert des détenus dans le local du séminaire. — F°s 14-16. Séance tumultueuse : arrestation du volontaire Genesti pour provocation à la révolte contre les autorités. Santerre, monté à la tribune de la Société populaire, dit qu'il aurait dû brûler la cervelle au juge de paix chargé de l'arrêter ; il est invité à comparaître devant l'administration. Insubordination du bataillon de Paris dit du Panthéon français, qui refuse de se rendre en Vendée, sans être pourvu de deux canons ; on arrête à Monnaie le bataillon de la « Réunion » en marche vers Tours. — F° 17. La compagnie de canonniers de la « Fontaine-Grenelle », qui est à Tours, refuse également de partir. — F° 18. Les exhortations des autorités et des représentants du peuple sont vaines ; des commissaires sont envoyés à Paris. Santerre refuse d'intervenir.

8 JUIN. – F° 19. Le général Coustard est invité à se réunir aux officiers généraux se rendant à Thouars avec 6 000 hommes. L'armée de Douai en retraite est à une lieue de Saumur. — F° 20. La proposition de Carra, concernant l'envoi d'une garde départementale à Paris, est rejetée. — F°s 21-24. Les autorités de Tours, réunies en assemblée générale, approuvent l'insurrection du 2 juin et « témoignent leur indignation pour l'adresse de l'administration de la Gironde ». A l'appel nominal, les votants émettent leurs vœux à haute voix. Une adresse est envoyée à la Convention.

9 JUIN. – F° 25. Etablissement d'un second hôpital militaire à Marmoutier, vu l'incommodité et le peu d'étendue de celui de Beaumont. Turmeau, prêtre, est déféré à la Commission militaire.

12 JUIN. – F° 28. Un poste de 12 hommes est établi aux Trois-Volets (District de Langeais) pour observer les mouvements de l'ennemi. — F° 29. Le Département invite tous les citoyens à dénoncer les suspects. — F° 30. Tous les individus porteurs de cocardes ou signes contre-révolutionnaires seront arrêtés. — F°s 30-31. Le Département fixe le maximum du prix des grains.

13 JUIN. – F° 32. Achat de toile et réquisition d'ouvrières pour la confection de 3 000 sacs. — F° 33. Tours est menacée. Le Département lance un appel aux citoyens.

1. Voir FAYE, *idem*, p. 138.

14 JUIN. – F° 35. Eloges décernés par le Conseil à François Mouillard, dit le Page, domestique de Pierry, aide de camp du général Menou, pour avoir rapporté 12 000 livres que le payeur Romon lui avait données par erreur. Raison, administrateur du District de Langeais, est chargé de surveiller la fabrication des boulets aux forges de Château-la-Vallière.

15 JUIN. – F° 37. Transfert des détenus politiques du château de Loches à celui de Blois. Ordre du Département aux administrateurs du District de Chinon réfugiés à Châtellerault de venir siéger à Tours. — F° 38. Saisie de 2 000 boisseaux de froment et 600 boisseaux d'autres grains, dans le château de Roullet, District de Preuilly.

17 JUIN. – F° 41. Sur la pétition des généraux, la municipalité devra choisir un local, pour exercer à couvert les troupes.

18 JUIN. – F° 42. Evacuation des détenus du couvent de la Riche, pour y caserner une partie des troupes du général Santerre. — F° 43. Trois bateaux chargés de vin, à destination de Nantes, seront escortés.

20 JUIN. – F° 45. Transfert de tous les détenus du séminaire à la maison de l'Oratoire.

21 JUIN. – F° 46. Mise en liberté de Leclerc, prêtre, reclus au château de Loches. — F° 47. Ordre de brûler publiquement un drapeau blanc planté par les Vendéens à la fenêtre de la mairie de Chinon et apporté à Tours par un hussard.

22 JUIN. – F° 48. Mise en liberté de Jahan, du District de Chinon. — F° 49. Réquisition de toutes les piques par l'adjudant général Degouge. Le Département en conserve 5 000. Envoi au Département de la Vienne de deux milliers de poudre.

24 JUIN. – F° 51. Plaintes de plusieurs citoyens pour les dégâts commis par les soldats. La commune de Sainte-Maure est autorisée à délivrer des piques au District de Loches.

25 JUIN. – F° 52. 1 500 livres sont mises à la disposition d'Azay-le-Rideau, pour les dépenses occasionnées par le passage des troupes et le voisinage des rebelles de la Vendée. — F° 53. Le local de la Visitation est mis à la disposition des agents du ministre de la Guerre. — F° 54. Les milliers de poudre évacués du Ripault y rentreront par petites portions de 3 milliers.

26 JUIN. – F°s 54-55. Remise au magasin militaire des fusils fournis à la garde nationale de Tours ; conflit à ce sujet avec la commission centrale formée des représentants en mission. —

F° 56. Choix d'un cimetière pour l'hôpital militaire de Marmoutier.

27 JUIN. – F° 56. Réquisition d'ouvriers et voitures pour les forges de Château-la-Vallière. — F° 57. Arrivée à Tours du bataillon des « Lombards » qui a commis des excès à Blois.

28 JUIN. – F° 58. Sous la responsabilité des corps administratifs, la commission centrale ordonne la remise des fusils, dans un délai de 12 heures. — F° 59. Retour des caisses et papiers éloignés de Tours, par mesure de sécurité. — F° 59. L'administration de Chinon, évacuée à Tours, se réinstalle, accompagnée de la force armée, de Veau et Vaulivert, administrateurs du département ; ces derniers sont chargés d'arrêter les séditieux et de maintenir la tranquillité à Chinon. Plainte adressée à la Convention contre la commission centrale ; seuls, les représentants Goupilleau, Tallien et Ruelle ont la confiance des administrateurs[1].

29 JUIN. – F° 66. Annulation d'une réquisition de draps, nappes et serviettes de l'adjudant général Roberjot, chez le citoyen Mignon[2].

30 JUIN. – F° 67. Augmentation des salaires des gardes forestiers.

1er JUILLET. – F° 69. Les ustensiles et instruments dépendant de la guillotine déposés à l'administration du Département seront désormais confiés à l'exécuteur et au charpentier.

3 JUILLET. – F°s 70-71. Le président et le procureur général syndic sont convoqués par la commission centrale. Explication sur l'arrêté du 28 juin. Transfert à Marmoutier des chevaux logés à Saint-Julien.

4 JUILLET. – F° 73. Pénurie de grains et farine à Tours.

5 JUILLET. – F° 74. Sur la proposition du citoyen Riffault, commissaire des poudres, la fabrication des poudres reprendra au Ripault.

6 JUILLET. – F°s 76-77. Demande réitérée aux ministres de l'Intérieur et de la Marine de 15 000 quintaux de blé. Convocation des Assemblées primaires pour le 14 juillet à l'effet de voter sur l'acceptation de l'Acte constitutionnel.

10 JUILLET. – F° 81. Réquisition d'étaux chez tous les ouvriers pour activer les travaux de l'arsenal. — F° 82. Le maire et cinq officiers municipaux de Candes sont suspendus pour conspiration contre la République pendant et après l'invasion des Vendéens. Les chevaux sont expulsés de l'église Saint-Julien où seront entreposés les fourrages.

11 JUILLET. – F° 83. Annulation de l'arrêté concernant la destination de Saint-Julien.

12 JUILLET. – F° 84. Pénurie de blé dans l'Indre : les 5 000 quintaux de blé accordés par le ministre sont enlevés pour l'approvisionnement de l'armée. — F°s 85-86. Nouvelle adresse à la Convention pour la suppression de la commission militaire.

13 JUILLET. – F° 87. Une avance de 30 000 livres est accordée à la municipalité de Tours pour l'achat de grains. — F° 89. Pénurie de blé à Luynes.

16 JUILLET. – F° 91. Acceptation unanime par toutes les sections de Tours de l'Acte constitutionnel précédé des Droits de l'Homme.

17 JUILLET. – F° 92. Le Département du Bas-Rhin signale la fabrication de faux louis et écus.

18 JUILLET. – F° 93. Mises en liberté de Dubreuil, prêtre détenu, de Neau, juge de paix du canton de Candes, de Gabriel-Pierre Démons, receveur des impositions à Chinon.

19 JUILLET. – F°s 94-95. Destitution des fonctionnaires de Chinon qui ont traité avec les rebelles.

20 JUILLET. – F° 95. Recensement des grains. — F°s 96-97. Suppression de la commission militaire qui cessera ses fonctions le 20 Sénart, président de la commission, refuse de décacheter le pli contenant l'arrêté du Département pris en vertu de celui de la commission centrale. — F°s 97-98. Calomnies du citoyen Degouge, membre de la commission centrale, contre la cavalerie nationale.

21 JUILLET. – F° 98. Envoi d'officiers de santé à Saumur.

22 JUILLET. – F° 99. Le garde-magasin fournit 100 piques et 100 cartouches à la commune de Semblançay. — F° 100. Brigandages, vols et pillages commis par les fuyards de l'armée de Saumur.

23 JUILLET. – F° 101. L'hôpital de Luynes est interdit aux religieuses sortant de la maison de réclusion. — F°s 101-107. Lecture du procès-verbal du District de Chinon sur les vols et dévastations des fuyards. Enquêtes par Leroux et Vaulivert, commissaires près de ce District. — F° 102. Louis-Olivier Ducas, Louis Perrier, Jean Juteau, Denis Labbé et Pierre Audineau, habitants de Candes et accusés d'avoir arboré le drapeau blanc et détruit l'arbre de la Liberté, sont traduits devant le Tribunal criminel.

1. Voir FAYE, *idem*, p. 144.
2. Voir FAYE, *idem*, p. 145.

26 JUILLET. – F° 109. Interdiction d'acheter aux militaires des effets, des armes et des chevaux. — F° 110. Envoi à Chinon de mille bêches, mille serpes, mille haches et mille pioches.

29 JUILLET. – F° 112. Des piques sont accordées aux communes de Parçay, Rochecorbon, Saint-Georges, Saint-Symphorien, Sainte-Radegonde, Mettray et Saint-Cyr pour se défendre. — F° 113. Le citoyen Godefroi, fermier des forges de Château-la-Vallière, et de Hauteroche, est autorisé en l'absence de la citoyenne Chatillon, propriétaire, à faire les réparations urgentes.

30 JUILLET. F° 114. Le patriote Palloy envoie au Département une pierre de la Bastille où sont gravés « les Droits de l'Homme ».

31 JUILLET. – F° 115. Réquisition de grains dans les communes de Château-la-Vallière par le District de Langeais.

1er AOÛT. – F° 117. La fête de l'Unité et de l'Indivisibilité de la République est fixée au 10 août. Proclamation du Département.

2 AOÛT. – F° 119. Le District de Loches est autorisé à prendre un acompte de 500 quintaux de blé, sur 15 000 accordés au Département par le ministre de l'Intérieur.

4 AOÛT. – F° 121. Réquisition des citoyens de Langeais et Luynes par Rossignol, général en chef des côtes de La Rochelle.

5 AOÛT. – F°s 123-124. Annulation des réquisitions illégales de logements faites par Lenoir, adjudant de l'adjudant général Degouge, lequel déclare « qu'il viendra à bout du Département avec quatre pièces de canon ».

6 AOÛT. – F°s 124-126. La cavalerie nationale de Tours reçoit l'ordre de partir pour Sedan. Une adresse est envoyée au ministère de la Guerre pour lui demander la révocation de cet ordre et lui signaler la conduite des citoyens Degouge et Lenoir.

7 AOÛT. – F° 126. Padelinetty, envoyé à Paris pour divers achats pour l'armée, est arrêté sous prétexte d'accaparement. Le Département demande son élargissement.

8 AOÛT. – F°s 128-129. Des agents du gouvernement anglais séjourneraient à Tours pour assassiner les patriotes et incendier les magasins nationaux : les gardes seront doublées le 10 août et les banquets civiques supprimés.

10 AOÛT. – F°s 131-140. Procès-verbal de la fête du 10 août. — F°s 141-148. Le citoyen Jourdan (dont la qualité n'est pas indiquée) profère des injures contre la garde nationale de Tours et les officiers ; querelles entre officiers dont Muller, adjudant général, et Martilly, commandant de la cavalerie, etc… — F° 142. Arrestation dudit Jourdan. — F° 143. Les rassemblements sont interdits[1].

11 AOÛT. – F° 144. La société des « Amis de la Liberté et de l'Egalité » demande la fermeture de la Société littéraire.

12 AOÛT. – F° 146. Dépôt des bannières et flammes ayant servi à la fête du 10 août à Saint-Hilaire, dans la maison des enfants naturels de la patrie, au corps de garde national… Défense à la municipalité et au curé de Larçay d'organiser une procession le 15 août (vœu de Louis XIII). — F°s 146-147. La famine menace Tours ; les engagements contractés par les ministres doivent être exécutés.

13 AOÛT. – F° 148. En accord avec le général Menou 5 livres sont accordées pour la prise de chaque déserteur.

16 AOÛT. – F° 151. Grève à la poudrerie du Ripault ; réquisition de nouveaux ouvriers. — F°s 152-153. Le Département assiste à la distribution des prix au Collège de Tours.

17 AOÛT. – F° 154. Les officiers et notables de la commune de Chinon sont autorisés à reprendre leurs fonctions. Dissolution de toutes les sociétés non populaires.

19 AOÛT. – F° 156. La commission des représentants séant à Saumur ordonne la mise en liberté de Laurent, incarcéré à Tours, lors de l'émeute du 10 août. — F° 157. Apposition de scellés à la Société littéraire.

22 AOÛT. – F°s 160-161. Les autorités constituées, les instituteurs et leurs élèves, la Société populaire, des détachements de toutes les armes de la place, formés en cortège, reçoivent la première colonne de l'armée de Mayence ; épanchements fraternels. — F°s 161-163. « Mille placards anonymes sont répandus dans la ville. Ils dénoncent plusieurs citoyens comme accapareurs ». Leroux rédige une adresse.

24 AOÛT. – F°s 164-165. Conservation des tours de la forteresse de Loches pour servir de prison. — F° 165. Les recluses du couvent de Notre-Dame de La Riche évacuent la maison et y sont remplacées par l'armée venant de Mayence. — F° 166. Le passage et le séjour des armées de la

1. Voir FAYE, *idem*, p. 152. Le texte intégral sera reproduit dans le futur ouvrage de M. Albert Philippon du Bouilly.

Vendée augmentent la détresse du département. Un secours de 150 000 livres est réclamé au ministre de l'Intérieur. — F^os 166-169. Projet d'une cérémonie funèbre qui sera célébrée à Tours, le 27 août, en l'honneur du général Meunier, né à Tours en 1754, mort à Mayence le 13 juin an II.

27 AOÛT. F^os 171-173. Répartition entre les districts des contingents à fournir, en exécution du décret du 22 juillet 1793, ordonnant une levée de 30 000 hommes de cavalerie.

28 AOÛT. – F^os 173-174. Protestation contre l'arrêté de la commission centrale du 26 août réquisitionnant 2 000 sacs de blé pour l'armée des côtes de La Rochelle. Rewbell persiste à maintenir cet arrêté. Répartition desdits 2 000 sacs entre les sept districts. — F^o 175. On décide le renvoi au comité de sûreté générale d'une série d'affaires qui ne sont souvent désignées que par le nom de l'inculpé : affaires Carreau, Gerboin et Scellier (notaire), du District d'Amboise ; affaire des cinq cents fusils envoyés par le ministre à Amboise. Discussion pour une affaire inconnue entre la Municipalité et le District de cette ville.

29 AOÛT. – F^o 176. Sénard, Procureur de la commune de Tours, est nommé commissaire, à l'effet de saisir les grains chez les fermiers. Les dénonciations contre le général Rossignol sont transmises au comité de salut public. — F^os 177-178. Fermeture de boulangeries ; recensement des blés « soit en gerbes, soit en grains ».

31 AOÛT. – F^os 179-183. L'arrêté du 4 juillet 1793 autorisant la ville de Tours à acheter les grains à prix débattus est rapporté ; ordre d'exécuter la loi du 4 mai sur les approvisionnements des marchés et le battage des grains. — F^os 183-184. Réquisition de chevaux ordonnée par la commission centrale de Tours ; abus reprochés à Roberjeot, chef de l'état-major.

1^er SEPTEMBRE. – F^os 185-187. Inauguration à Tours de la pierre de la Bastille, qui est placée dans la salle des séances du Département. Transcription in-extenso des discours.

2 SEPTEMBRE. – F^os 189-190. On ajourne la discussion au sujet de la destitution par la municipalité de Chinon d'un de ses membres, Huet, qui s'était engagé dans l'armée, contre les Vendéens, avait été nommé quartier-maître du 3^e bataillon et remplacé à la municipalité par le citoyen Massal. — F^o 191. Avis étant donné au Département de la vente des « meubles et effets mobiliers » du château de Richelieu, les citoyens Rougeot et Raverot se rendront à Richelieu pour faire transporter au Musée de Tours les objets d'art énoncés dans leur procès-verbal du 11 février dernier.

3 SEPTEMBRE. – F^o 194. Ordre à la commune d'assurer l'illumination de la ville par mesure de sûreté.

4 SEPTEMBRE. – F^o 195. Fabrication de piques. Appointements de l'état-major de la garde nationale.

5 SEPTEMBRE. – F^os 197-198. Réquisition des chevaux : la Commission centrale, réunie à Saumur, annule l'arrêté du Département du 31 août. Seuls Robergeot, Courtois et Laurent prendront des décisions sur l'utilité des chevaux de l'agriculture. — F^o 199. Riffault, président du conseil du Département, et Lemoine, administrateur, sont adjoints aux citoyens Rougeot et Raverot pour le choix des objets d'art du château de Richelieu. — F^o 200. En exécution des lois du 30 mai et 23 août sur la levée en masse, une liste sera faite en double de tous les citoyens de 16 à 45 ans. — F^o 201. Le Département maintient l'arrestation de Marchandeau, ordonnée par la municipalité et défère celui-ci à l'accusateur public. — F^os 201-202. Plainte du District de Châteaurenault contre les achats militaires de grains effectués par le citoyen Lambert, « commissionné » par Longueraire. Enquête sur ses agissements, examen de ses carnets d'achat, apposition des scellés sur ses papiers.

6 SEPTEMBRE. – F^o 203. Création d'un comité des contributions formé par : Riffault, Guzol, Coueseau, Gardien, Goupy Lemoine et Chaillou. — F^o 203. Réquisition des ouvriers de l'imprimerie Vauquer et Lhéritier « qui menacent de les quitter en vue de se soustraire à la levée générale. — F^os 206-207. Lecture d'un projet contenant les instructions aux commissaires des grains.

7 SEPTEMBRE. – F^os 208-209. Recherche des fers provenant des édifices nationaux.

8 SEPTEMBRE. – F^o 210. Longueraire, garde-magasin des vins pour le ministre de la Marine, justifie les achats de Lambert. Le District de Langeais est autorisé à enlever les grilles de fer de l'abbaye de Bourgueil pour être employées à la fabrication des piques.

9 SEPTEMBRE. – F^o 212. Dévastation des vignes de Sainte-Radegonde et Saint-Symphorien par les convalescents de l'hôpital de Marmoutier et par les militaires de l'armée de la réserve. — F^o 213. Les curés qui ont prêté serment mais qui n'ont pas été élus par le peuple, devront justifier d'un certificat de civisme. — F^o 214. Bourguin, administrateur, est adjoint aux citoyens Fery et Aubert « pour

ranimer l'esprit public » et « assurer la paix » dans le District de Langeais.

10 SEPTEMBRE. – F° 215. Pénurie de grains à Vouvray. — F° 216. Les ouvriers du Ripault et ceux occupés à la fabrication des poudres et salpêtres sont réquisitionnés et exemptés de la levée en masse.

11 SEPTEMBRE. – F° 218. Désormais la bibliothèque sera ouverte le dimanche et jours de fêtes. Abrassard, bibliothécaire, est invité à se conformer au nouveau règlement. Recherche de vieux livres pour la fabrication des cartouches et des livres de format in-folio ou in-quarto des archives du chapitre de Saint-Martin. — F° 219. Un courrier spécial est établi entre Tours et Saumur pour se tenir en relations avec les « armées combinées » qui marchent contre les brigands. Des vols et assassinats sont commis à Fondettes, Mettray et Cormery par les déserteurs ; des battues sont organisées.

12 SEPTEMBRE. – F° 220. Des femmes se disant « épouses et mères des militaires » envahissent les corridors de l'administration et injurient les administrateurs.

14 SEPTEMBRE. – F° 229. Création d'un comité des subsistances, composé de trois administrateurs du Département : Leroux, Turquand, Cormery, et de deux citoyens de la ville de Tours : Suzeau et Goueloup. — F° 230. Troubles à l'Ile-Bouchard à l'occasion de la levée en masse.

16 SEPTEMBRE. – F° 234. Réquisition des bois de lits pour l'hôpital militaire chez les fripiers et tapissiers de Tours. — F° 235. On demande aux représentants du peuple la grâce de deux volontaires condamnés à deux ans de fers pour outrages aux mœurs, par le Tribunal militaire établi à Tours, et la revision du procès d'un troisième, condamné à cinq années de fers. — F° 236. Rapport de Bourguin, au sujet de l'évêque Suzor, tendant à empêcher le mariage de l'abbé Bruslon. Sur avis de Texier, pour le Procureur-syndic, on décide que ce mariage étant antérieur au 12 août 1793, il n'y a pas lieu d'inculper Suzor.

17 SEPTEMBRE. – F° 237. Réception de Goujon, Procureur général syndic du Département de Seine-et-Oise, envoyé par le comité de sûreté de la Convention pour prendre des mesures de surveillance. — F° 237. Au son du tambour, les ouvriers en fer sont convoqués ; le prix des piques est fixé à neuf livres.

18 SEPTEMBRE. – F° 240. Crainte de disette dans le District d'Amboise. — F° 241. Les châteaux de Loches et Amboise sont désignés pour recevoir les prisonniers rebelles.

19 SEPTEMBRE. – F° 242. Un certificat de belle conduite civique et militaire est délivré au général divisionnaire Menou, à l'occasion de son courage à la prise de Chemillé et à Saumur. — F° 243. Insubordination parmi les officiers de la Légion du Nord au District de Tours ; arrestations de : René Foucré, au moulin de Maillé ; Jacques Menard, propriétaire au Guindron ; René Cognard fils, charron à la Membrolle ; Jean Faré, boulanger ; Pierre Roy, vigneron à la Ronde ; Joseph Dulièvre, paveur à la Guignière ; René Tupin, garde et Antoine Potier, jardinier de la Gagnerie. Plusieurs citoyens de la garde nationale de la région du Nord refusent d'opérer une battue dans les bois de Fondettes et de Luynes pour découvrir les pillards.

21 SEPTEMBRE. – F° 246. Retour de Chinon à Tours « de l'instrument de décapitation ». — F° 247. Riffault, Turquand et Couëseau sont nommés membres du comité des subsistances.

23 SEPTEMBRE. – F° 249. Réclamations du District de Langeais concernant le service des étapes, la pénurie des grains et le paiement des approvisionnements. — F° 250. Distribution de 15 000 livres au District de Chinon et 10 000 à celui de Langeais pour les parents des patriotes partis contre les rebelles. — F° 251. Sur les fonds extraordinaires de la guerre, 4 000 livres sont mis à la disposition du District de Châteaurenault pour ses dépenses occasionnées par la guerre de Vendée.

24 SEPTEMBRE. – F°S 253-254. La municipalité de Tours et l'administration du District réclament la réquisition des grains dans le département. Mises en liberté de Guertin, juge au tribunal d'Amboise et de Vérité fils, de Bléré. Pénurie de grains à Amboise.

25 SEPTEMBRE. – F°S 255-256. Levée de scellés sur les papiers de Fuller, Irlandais d'origine et propriétaire d'un domaine national. Les citoyens Cormery, Poussin et Lecure, d'Amboise, sont traduits devant le Tribunal criminel du Département.

27 SEPTEMBRE. – F° 257. La commune de Monts a voté le « non partage » des biens communaux. — F° 258. Retard dans la livraison des habillements à la suite de la décision du général de l'armée des côtes de La Rochelle de suspendre les paiements. Mise en liberté provisoire de Cabarat, prêtre, à l'effet de se rendre à Tours pour la levée des scellés.

2 OCTOBRE. – F° 261. Auger, salpêtrier à Preuilly, est autorisé à se faire restituer par les adjudicataires Vilain et Garnier, de l'église Saint-Pierre, les matériaux salpêtrés enlevés par eux et à les poursuivre devant les tribunaux.

3 OCTOBRE. – F° 262. Vente des boiseries de Marmoutier. Bouilly supplée Fouché, dans les fonctions d'accusateur public, pour le Tribunal criminel.

4 OCTOBRE. – F° 263. Les réquisitions de grains faites dans le District de Loches par les commissaires du Département au profit de Tours sont maintenues. — F^os 264-267. La loi du maximum provoque des cris de « à la guillotine » contre les membres de l'assemblée ; arrestation de Bucheron pour avoir répondu : « Eh bien, je vous enverrai cinq cents ouvriers à nourrir ». Tout citoyen qui se présentera pour acheter des farines ou du pain devra être muni d'un bon de sa municipalité indiquant la quantité qui lui est nécessaire.

5 OCTOBRE. – F° 268. Pour fausse déclaration de grains récoltés, un cultivateur de Saint-Avertin, Simier, sera jugé conformément à la loi du 17 août.

6 OCTOBRE. – F^os 269-271. Les réquisitions faites pour le marché de Tours « n'ont pas pleinement réussi ». Des mesures sont prises[1].

8 OCTOBRE. – F° 272. Discussion sur l'augmentation d'un tiers des prix maxima, sur le prix du vin, etc.

9 OCTOBRE. – F° 274. Accompagné d'un gendarme, Bucheron « vaquera » à ses affaires, les 9 et 10 de ce mois, mais reste en état d'arrestation. — F^os 275-277. A l'instigation de Riffault, commissaire des poudres, la fabrication des poudres de guerre est activée et les ouvriers mis « en subsistance ». — F^os 278-279. Par ordre des représentants du peuple, les marins seront conduits dans les ports. Trois conducteurs de chaîne arrivée à Amboise ayant facilité l'évasion des forçats et leur ayant procuré des outils et des armes, sont mis en état d'arrestation.

10 OCTOBRE. – F° 280. Adresse du Département à la Convention « pour la féliciter du nouvel acte de fermeté et de justice qu'elle vient de faire, en décrétant d'accusation ceux de ses membres qui avaient conspiré contre la liberté ». Sur la demande de la société populaire, le Département envoie Leroux et Vaulivert à la Convention pour lui dénoncer les faits graves qui expliquent les revers des armées de la République en Vendée. — F^os 280-281. Devant la situation désastreuse des subsistances à Tours, Riffault et Pottier sont envoyés à Saumur, auprès des représentants du peuple, pour faire retirer les réquisitions et demander des secours.

11 OCTOBRE. – F° 283. Sur les observations de la société populaire, les généraux de l'Ouest sont accusés d'ignorance, de perfidie et de trahison.

12 OCTOBRE. – F° 284. En qualité de commissaire civil, le citoyen Lusseau accompagnera la chaîne jusqu'à Châtellerault « à charge de veiller à ce qu'aucune personne inconnue n'approche des forçats ».

Du F° 212 au F° 263. Se trouvent entre autres une trentaine de demandes d'exemption pour la levée en masse de 30 000 hommes de cavalerie, avec arrêtés du Département.

L. 81 (ancien 6[3]). — 1 registre in-folio,
reliure parchemin, 182 feuillets, dont 97 inscrits.

Du 23^e jour du 1^er mois an II au 23 frimaire an II. — 23^e JOUR DE VENDÉMIAIRE AN II. – F° 1. On décide qu'à l'avenir les actes des administrations publiques seront datés conformément au nouveau calendrier. Le Directoire du Département siégera les 1, 3, 5, 7, 9 de chaque décade, et le Conseil général du Département les 2, 4, 6, 8. — F° 2. Annulation des délibérations du District de Preuilly entravant les réquisitions de grains faites dans ce pays au profit de la ville de Tours. La citoyenne de Saint-Chamant, malade et prisonnière au château de Loches, est autorisée à se faire transporter et soigner « dans une maison bourgeoise de Loches ». — F° 3. Réquisition des « potasses, cendres, salins et soufres ». — F^os 3-4. Règlement (en 13 articles) concernant les subsistances, les marchés, la boulangerie ; la société populaire, ainsi « que tous les bons citoyens », sont invités à dénoncer « ceux qui ont chez eux une provision de plus d'un mois » ; des visites domiciliaires seront effectuées. Retour de Saumur de Riffault et Pottier ; pénurie complète de grains à Tours ; la ville est autorisée à prendre 500 quintaux de blé dans le magasin des subsistances militaires. Il ne sera plus fait de réquisitions.

24 VENDÉMIAIRE. – F° 5. Les cultivateurs qui vendent au-dessus du maximum et ceux qui vendent des grains mal nettoyés seront déférés au Tribunal révolutionnaire. Mise en liberté de Bucheron.

1. Voir FAYE, *idem*, p. 161.

25 VENDÉMIAIRE. – F^os 6-7. Les cultivateurs qui étaient autorisés à réserver 4 septiers de blé par personne et par an, ne pourront plus réserver que 2 septiers pour les enfants au-dessous de 7 ans et rien pour les enfants à la mamelle.

26 VENDÉMIAIRE. – F^o 8. Arrivée à Tours du représentant du peuple Guimberteau pour la levée des chevaux de cavalerie ; sept citoyens sont nommés par la société populaire pour « surveiller et hâter » cette opération. Confection urgente d'habits militaires pour l'armée de l'Ouest.

27 VENDÉMIAIRE. – F^o 11. Prise de Mortagne et de Chollet.

28 VENDÉMIAIRE. – F^o 13. Des passeports sont accordés aux citoyennes Bourdon, femme Nogeré, à son fils et à Anne-Françoise et Françoise-Augustine Bourdon pour se rendre au Havre ou autres ports. Refus de passeport à Bénard, habitant l'Hermitage, à Saint-Symphorien. — F^os 14-15. Annulation d'une délibération du District de Loches s'opposant à un arrêté du Département sur l'approvisionnement de la ville de Tours.

30 VENDÉMIAIRE. – F^o 15. Des commissaires sont envoyés au Mans pour activer l'envoi des grains promis par le Département de la Sarthe. — F^os 16-17. Sur la demande de Rougeot, directeur du Musée, et de la société des Amis de la Constitution de Tours, il est procédé à l'organisation de l'instruction publique. On logera le bibliothécaire, les gardiens des tableaux et professeurs dans le Musée. — F^o 18. Arrestation des administrateurs du District de Preuilly qui ont refusé d'obtempérer aux arrêts relatifs aux sub-sistances, et ont arrêté les deux commissaires du Département qui réquisitionnaient les grains ; ils seront incarcérés à Tours. — F^o 19. Ordre aux Districts de Châteaurenault et Loches de fournir à celui d'Amboise 25 septiers de blé par semaine. — F^os 20-21. Ouverture à Tours du Musée et de la bibliothèque (suite du rapport du citoyen Veau).

1^er BRUMAIRE. – F^o 22. L'Oratoire (rue de la Guerche) logera les détenus prévenus de délits et le Séminaire logera les suspects, l'infanterie et cavalerie. Conflit entre le District de Loches et le Conseil général du Département au sujet de l'approvisionnement de Tours et du District d'Amboise. — F^o 23. Explications du Procureur-syndic du District de Preuilly accusé d'avoir « perdu la faveur du peuple ». Guimberteau, représentant du peuple, prononcera s'il y a lieu, sa destitution. — F^o 24. Certificat de civisme accordé après discussion à Henri-Charles Willeaume, de la Légion germanique.

2 BRUMAIRE. – F^os 25-27. En présence de Guimberteau, discussion sur la « pénurie effrayante des subsistances » ; le blé de la Sarthe est épuisé. Des commissaires sont envoyés dans chaque district pour hâter la réquisition des grains. Guimberteau approuve ces arrêtés. — F^o 28. Ordre de ce dernier de préparer des locaux (bâtiments nationaux et églises) pouvant contenir 3 000 chevaux, leur armement et leur équipement.

3 BRUMAIRE. – F^o 29. Nouvelle levée de deux chevaux d'artillerie par canton. Sur la demande de Sénard, président du Comité révolutionnaire, le Département fera remise audit comité des registres du comité de surveillance.

5 BRUMAIRE. – F^o 30. Le Département de la Sarthe, menacé d'invasion, réclame des armes et des munitions.

8 BRUMAIRE. – F^o 31. La société populaire nomme six commissaires, pris dans son sein, pour réviser les certificats de civisme délivrés par les autorités constituées.

9 BRUMAIRE. – F^o 32. Les membres du District de Preuilly sont appelés à comparaître devant le Conseil du Département (voyez ci-dessus, F^o 18).

10 BRUMAIRE. – F^o 32. Manque de subsistances à Amboise : application de la loi du 18 vendémiaire ; appels pressants aux Districts de Loches et Châteaurenault et recours à la force armée (10 à 12 hommes de cavalerie) pour les réquisitions.

11 BRUMAIRE. – F^os 33-35. Rapport du comité des subsistances ; Tours et Amboise sont dans une situation grave ; le comité propose et fait adopter par Guimberteau un arrêté qui donne pleins pouvoirs pour les réquisitions au District d'Amboise.

12 BRUMAIRE. – F^os 36-37. Défense aux Districts d'exécuter la proclamation du Comité révolutionnaire de Tours du 10 brumaire, leur enjoignant de correspondre directement avec lui, relativement aux subsistances : cette dernière est déclarée nulle, comme illégale.

14 BRUMAIRE. – F^o 38. Envoi du procureur général syndic auprès de Guimberteau pour l'inviter à prendre des mesures contre le Comité révolutionnaire.

15 BRUMAIRE. – F^os 39-40. Une nouvelle proclamation de Sénard, président du Comité révolutionnaire, « nouvelle infamie », est dénoncée à Guimberteau. — F^o 41. Discussion entre le Département et la Municipalité sur le mode de répartition des grains. Le projet de la société populaire pour la formation d'une armée révolutionnaire est transmis à Guimberteau.

16 BRUMAIRE. – F° 42. Transfert à Beaulieu et Loches de Riffault et Lemoine pour y installer des établissements de « cuites de salpêtre ». Guimberteau est investi de pouvoirs illimités dans les départements du Loir-et-Cher et Indre-et-Loire, pour « y purger » les administrations et prendre des mesures de sûreté générale. Benoist-Rouhier, commissaire ordonnateur, son secrétaire, est investi par lui des mêmes pouvoirs.

19 BRUMAIRE. – F^os 43-44. Sur la réclamation des administrateurs généraux des subsistances militaires, les Districts devront faire délivrer aux étapiers des grains provenant des biens d'émigrés. Louis Pottier est maintenu député suppléant à la Convention.

20 BRUMAIRE. – F° 46. Réquisition des cuirs pour les ateliers de Nantes, sur la demande de Richard, commissaire ordonnateur de l'armée de l'Ouest.

22 BRUMAIRE. – F° 47. Renouvellement du comité des subsistances ; sont nommés : Riffault, Guizot et Turquand, administrateurs du Département ; Lannuyer, président du District de Tours et Goulon, membre du Conseil général de Tours. — F° 48. Sur arrêté du Comité de Salut public, réquisition des chevaux employés aux poudres et salpêtres.

24 BRUMAIRE. – F° 48. Annulation de l'arrêté du District de Tours sur les approvisionnements en vins.

25 BRUMAIRE. – F° 50. Refus de secours en subsistances aux envoyés de Lequinio et Haiguetot, représentants du peuple des départements des Deux-Sèvres et de la Vendée.

26 BRUMAIRE. – F° 51. Suspension des administrateurs du District de Preuilly ; le citoyen Goupy est nommé procureur-syndic provisoire dudit District. — F^os 51-54. Réponses des administrateurs aux griefs formulés contre eux par leur collègue Thierry.

27 BRUMAIRE. – F° 55. Seront considérés comme suspects les officiers municipaux et particuliers « qui exigeront ou souffriront qu'on exige » le prix du transport des grains.

28 BRUMAIRE. – F° 56. Organisation de la compagnie des vétérans invalides en conformité avec la loi du 16 mai 1792.

29 BRUMAIRE. – F^os 57-58. Les vases et objets en matière d'or, d'argent, de cuivre et de fer servant au culte seront envoyés aux receveurs des Districts ; toutes les cloches seront cassées à l'exception d'une par église ; dans les communes où le prêtre aura renoncé à son ministère, les sépultures seront effectuées sous la surveillance d'un officier public.

1^er FRIMAIRE. – F° 60. Six bateaux chargés de grains sont arrêtés à Blois, comme n'ayant « aucun acquit à caution ». Badesson, régisseur général des vivres à l'armée, est dénoncé au comité de salut public ; ses livres sont vérifiés. Riffault et Chaillou assisteront au cours gratuit de tactique, ouvert au Musée par le citoyen Demilière. — F° 61. Prélèvement pour l'hospice de Tours de 65 quintaux sur les deux tiers des grains qu'il a le droit de prendre à chaque marché.

3 FRIMAIRE. – F° 62. Vaulivert, commissaire des subsistances, fait arrêter Coulain, huissier à Ligueil, chez qui on a trouvé 4 septiers de blé et seigle pourris et germés. Défense de se reposer le dimanche et jours de fêtes religieuses et de travailler le décadi. — F° 63. Les habitants aisés de Tours et d'Amboise doivent s'approvisionner de blé pour un mois au moins et faire cuire chez eux.

7 FRIMAIRE. – F° 64. Le Conseil général maintient son refus du 24 brumaire à la demande du 8^e bataillon de Doué tendant à englober les jeunes gens de la première réquisition du District de Langeais dans ledit bataillon. Il les renvoie au représentant du peuple. — F° 65. Un délai pour le « brûlement » des titres féodaux est refusé à la municipalité de Preuilly. — F° 66. Autorisation aux salpêtriers d'enlever toutes les matières salpêtrées des édifices nationaux achetés par les particuliers ; le Département approuve les mesures prises par le District de Tours envers les citoyens Chauveau et Huan-Parent, adjudicataires de la communauté du Calvaire, près de Tours, et de la maison des chanoinesses de Luynes.

9 FRIMAIRE. – F^os 68-73. Le général Commaire annonce que les brigands repoussés de Grandville et des départements du Calvados et du Morbihan ont pris Laval, d'où le général Davau s'est replié ; toutes les autorités civiles et militaires se réunissent. Vote d'une adresse belliqueuse ; mesures de sécurité prises pour empêcher les brigands de passer la Loire. Levasseur, représentant du peuple, annonce qu'il est envoyé par le comité de salut public pour faire couper tous les ponts de la Loire. Formation d'un comité de correspondance qui comprend : Clément de Ris, Texier et Veau. Guimberteau qui était à Blois, revient à Tours. Demande de secours aux Départements du Loir-et-Cher, Loiret, Indre et Vienne et aux Districts de Chinon, Loches, Preuilly avec « invitation de n'envoyer que des hommes bien armés et munis de subsistances ». Un commissaire (Godefroy) est

envoyé à Château-la-Vallière, menacé par les rebelles. Dix milliers de poudre seront envoyés à Angers. Réquisition directe des subsistances.

11 FRIMAIRE. – F^os 74-78. Le Conseil invite les citoyens à passer sur la rive gauche de la Loire avec leurs subsistances. Les détenus de Tours seront transférés à Blois et Orléans ; ceux de Chinon à Poitiers et Angoulême. Les brigands occupent Sablé et La Flèche. Les travaux de « déchevillement » du pont se poursuivent. Les papiers de l'administration du District de Langeais et la caisse du receveur seront transportés à Tours, les suspects détenus à Bourgueil transférés à Chinon, les bateaux sur la rive droite de la Loire coulés bas.

12 FRIMAIRE. – F^os 79-81. Une députation d'Amboise proteste contre l'arrestation du maire, du juge de paix, du commandant de la garde nationale et de plusieurs citoyens par le Comité révolutionnaire. Arrivée à Tours de 2 000 boisseaux de grains envoyés par le District de Châteaurenault. Transfert à Montbazon de la brigade de gendarmerie de Sorigny ; elle est mise à la disposition de Riffault pour la sûreté de la poudrerie du Ripault. Evacuation de l'hôpital militaire de Marmoutier à Saint-Gatien et à la maison des chanoines Jaucourt et Chasles. La maison du déporté Mine est également mise à la disposition du commissaire ordonnateur des guerres.

13 FRIMAIRE. – F^os 81-82. Réquisition des échelles « dans les maisons riveraines de la Loire depuis Sainte-Radegonde jusqu'à Saint-Symphorien ». Interdiction aux voituriers de partir pour Nantes, Angers, Saumur. On apprend que les Vendéens se dirigent sur Angers. Ordre est donné aux communes d'obéir aux réquisitions des huit commissaires nommés par la société populaire, en exécution de l'article 5 de la proclamation de Guimberteau.

14 FRIMAIRE. – F^o 83. Vallée, ingénieur en chef du Département, reçoit l'ordre de démolir les cafés situés sur la place de la Liberté (devant la Loire), à cause « des épaulements à ajouter à la redoute de la place ».

15 FRIMAIRE. – F^os 83-85. Envoi de 1 000 livres de poudre de mine à Blois à 50 francs la livre. Il est sursis au transfert des personnes suspectes.

16 FRIMAIRE. – F^o 85. Réception et pesée des cloches envoyées par les municipalités.

17 FRIMAIRE. – F^os 86-87. Les Vendéens battus à Angers se dirigent vers Baugé ; les préparatifs de la ville de Tours continuent. Guimberteau confirme son arrêté du 11 frimaire : le coulage des bateaux est ordonné.

18 FRIMAIRE. – F^os 87-88. Les brigands chassés de Baugé sont poursuivis par l'armée de Westerman. Transfert des détenus à Indre-ville (Châteauroux).

19 FRIMAIRE. – F^o 89. Réquisition dans le District de Tours de 330 charrettes à répartir entre les autres districts.

20 FRIMAIRE. – F^o 91. Envoi des subsistances aux armées des côtes de Cherbourg, de l'Ouest et des côtes de Brest. Vallée, ingénieur en chef, et Leclerc, ingénieur ordinaire, partent à Blois pour aider les ingénieurs de cette ville à couper le pont.

21 FRIMAIRE. – F^o 92. Arrivée à Tours d'un détachement de l'Indre. — F^o 93. Compte rendu du comité des subsistances contenant le résumé du recensement des grains[1].

23 FRIMAIRE. – F^o 94. Arrivée à Tours de Levasseur, représentant de la Sarthe, et d'un détachement du Cher. — F^o 95. Envoi de 50 piques à la commune des Hermittes.

25 FRIMAIRE. – F^o 96. Levasseur et Guimberteau réorganisent les administrations, en exécution de la loi du 16 frimaire. Les nouveaux administrateurs de l'administration départementale sont : Ambroise Guimbault, Pierre-Louis-Anasthase Veau, Jean-Baptiste Leroux, Louis Texier Olivier, Dominique, Clément de Ris, Le Barbier, François Michel, Jean Peré, Louis Vaulivert. Texier Olivier est nommé président.

DÉLIBÉRATIONS DU DIRECTOIRE DU DÉPARTEMENT pour la période 1790-an VIII

RÉGIME INTÉRIEUR

L. 82 (ancien 10). — Registre in-folio, reliure parchemin, 188 feuillets, dont 36 inscrits.

20 août 1790 – 2 juillet 1792. — DU 20 AOÛT 1790-20 JUILLET 1792. – Des F^os 2 à 36. Nominations, démissions, traitements des commis, chefs de bureau et employés du Département. — F^o 3. Aménagement des archives dans les offices de l'ancienne Intendance.

1. Voir FAYE, *idem*, p. 181.

6 ET 7 DÉCEMBRE 1790. – F° 5. Le Directoire, invité par la Municipalité de Tours, assiste à la messe du Saint-Esprit, célébrée à Saint-Gatien.

DU 27 JANVIER 1791 AU 3 JUIN. – F^os 6 à 14. Visites des officiers du Royal Roussillon.

15 FÉVRIER. – F° 7. Deschamps, notaire à Fondettes, est nommé expert des bâtiments de l'Intendance.

17 MARS. – F° 8. Visite de l'évêque Suzor.

30 AVRIL. – F° 10. Le Directoire assiste au *Te Deum* célébré à Saint-Gatien à l'occasion de la manifestation de la Constitution française dans les cours étrangères.

8 MAI. – F° 11. Martin et Salmon, administrateurs, assisteront aux assemblées du bureau de dessin.

20 MAI. – F^os 11-13. Projet d'établir l'administration du Département dans les bâtiments de l'ancienne Intendance.

21 JUIN. – F° 14. Le Directoire acceptant l'invitation de l'évêque, assistera à la procession de la Fête-Dieu « et fera faire des cierges à chacun des administrateurs ».

DU 1er JUILLET 1791 AU 14 AVRIL 1792. – F^os 15 à 33. Traitements du procureur-syndic et des administrateurs.

9 JUILLET. – F° 16. Bénédiction des drapeaux offerts à la Garde nationale et au 32e régiment par les « dames citoyennes de la ville de Tours ».

14 JUILLET. – F° 17. Compte rendu de la fête de la Fédération du 14 juillet.

21 AOÛT. – F^os 18-19. De concert avec la Municipalité, des dispositions sont prises pour la distribution des prix à l'école de dessin ; la séance aura lieu à Saint-Saturnin. Jugement des ouvrages, récompenses.

22 AOÛT. – F^os 20-21. Renouvellement de la moitié des membres du Directoire[1].

28 AOÛT. – F^os 21-22. Distribution des prix à l'école de dessin : nomination des candidats.

25 SEPTEMBRE. – F° 23. Cérémonie de la proclamation de l'acte constitutionnel.

19 NOVEMBRE. – F° 26. Chalmel, ci-devant intendant de l'Intendance de la Martinique, est nommé chef de bureau[2].

1. Voir FAYE, *idem*, p. 79
2. L'écriture change après le 31 décembre 1791 (f° 28). Jusqu'au f° 36, dernier rempli, les délibérations ne concernant que des affaires administratives sans intérêt politique pour les neuf premiers mois de 1792.

5 MAI 1792. – F^os 31-33. Traitement et prestations de serment des commis des bureaux du Directoire.

DU 19 MAI AU 4 JUIN. – F^os 34-36. Affaire entre M. et Mme Céloron et le Département pour les fenêtres de leur escalier donnant sur les locaux de l'administration départementale.

2 JUILLET. – F^os 34-35. Députation du 32e régiment d'infanterie qui quitte la garnison de Tours.

22 SEPTEMBRE. – F° 36 (dernière délibération du registre). Nomination du citoyen Delmas comme nouvel employé du Département, vu l'accroissement du nombre des affaires.

L. 83 (ancien 12). — Registre in-folio,
reliure parchemin, 180 feuillets, dont 109 écrits.

6 floréal an III-30 floréal an VIII. — 6 FLORÉAL. – F° 1. Arrêté de Pocholle, représentant du peuple, nommant Baignoux, Bergey et Dreux membres pour compléter l'administration, et Esnault, procureur-syndic.

7 FLORÉAL. – Texier Olivier est nommé président. — F^os 3-7. Attributions du procureur-syndic et du président : organisation des bureaux du Directoire.

17 FLORÉAL. – F° 8. Le représentant Baraillon arrive à Tours pour assurer l'exécution des lois relatives à l'instruction publique. Riffault, Vallée, Roussereau forment le jury d'instruction.

19 FLORÉAL. – F^os 9-11. Organisation de l'école centrale : transcription du règlement en neuf articles ; elle est établie à l'ancien archevêché.

20 FLORÉAL. – F^os 11-13. Organisation de l'école primaire (6 articles). Le nombre des instituteurs de Tours est fixé à 12.

3 PRAIRIAL. – F^os 14-15. Pocholle apprenant les événements du 1er prairial à Paris, déclare les autorités constituées en permanence.

6 PRAIRIAL. – F^os 16-17. Pocholle approuve l'arrêté du Département décidant le désarmement des terroristes ; 11 sont désignés pour la commune de Tours. Tumulte au spectacle de Tours. Levée de la permanence.

16 PRAIRIAL. – F^os 19-20. Cérémonie funèbre en l'honneur du représentant Féraud.

19 PRAIRIAL. – F^os 21-22. En réponse à la requête de plusieurs citoyens de Tours « tendant à ce qu'il soit donné communication à treize d'entre eux de tous les registres et papiers contenant les

forfaits commis sous le règne de la Terreur et des dénonciations qui ont servi de base aux incarcérations et autres actes de tyrannie », Pocherolle décide « que toutes les fois que des citoyens qui auront été victimes de cette tyrannie le requéreront, il leur sera donné connaissance tant des dénonciations qui ont existé contre eux, que du nom de leur dénonciateur et des propositions et mesures dont ils auraient pu être l'objet ».

6 MESSIDOR. – F° 23. Installation des professeurs de l'Ecole centrale au Musée.

28 MESSIDOR. – F°s 23-25. Réorganisation et tableaux nominatifs des bureaux du Directoire.

20 THERMIDOR. – F°s 25-27. Lecture du certificat délivré par la 10e demi-brigade d'infanterie à la veuve Bégu, dont le mari, chef des bataillons d'Indre-et-Loire, périt sur l'échafaud.

5 FRUCTIDOR.– F°s 28-29. Exécution de la loi du 13 thermidor an III, ordonnant de verser à la Monnaie tous les objets d'or et d'argent qui sont à la trésorerie ou dans les magasins nationaux, avec une énumération de ces derniers.

28 VENDÉMIAIRE AU 9 BRUMAIRE AN IV. – F°s 32-35. Adam, de Chinon, Soreau, de Tours, Roux, de Langeais, Decam, de Tours, Huchet fils, de Bléré, sont nommés administrateurs et prêtent serment. Soreau est élu président ; Clemenson est nommé commissaire provisoire du Directoire exécutif près l'administration départementale, et Lamirault, commissaire exécutif près de l'administration municipale de Tours. — F° 36. Liste des nouveaux commissaires nommés par le Département auprès de l'administration départementale, des municipalités et des tribunaux.

20 BRUMAIRE. – F° 38. Lamirault refuse son poste : Devau le remplace.

27 BRUMAIRE. – F° 38. Chalbos, général divisionnaire, prend le commandement de la 8e division de l'Ouest.

DU 4 FRIMAIRE AU 3 NIVÔSE. – F°s 39 à 49. Réorganisation des bureaux en considération des nouvelles attributions des administrations départementales (loi du 21 fructidor an III).

8 FRIMAIRE. – F° 41. Etat nominatif des employés. Des vols et des assassinats ayant eu lieu à Saint-Avertin, Chambray et Sorigny, le général Chalbos est invité à faire des fouilles dans les bois.

21-26 FRIMAIRE. – F°s 44-45. Texier Olivier est nommé commissaire du pouvoir exécutif près de l'administration départementale.

28 NIVÔSE. – F°s 49-51. Fête anniversaire « du juste supplice du dernier roi des Français ».

6 PLUVIÔSE. – F° 53. Le général Bonnard, agent militaire du gouvernement présent à la séance, communique la lettre d'introduction du ministre concernant la première réquisition ou levée des jeunes gens. Le Département accepte de reviser les congés accordés par lui à ceux-ci ; il adresse au général une exhortation reproduite in-extenso, tendant à concilier le salut de la patrie et les ménagements dus aux populations.

29 PLUVIÔSE. – F° 54. Rassemblement de réfractaires dans les bois du Saint-Maurice, des Ursulines, à Sorigny et dans l'étendue des cantons de Manthelan et Sainte-Maure, très probablement commandés par l'émigré Rocreuse. — F° 55. Le général Chalbos est requis pour diriger « sur les points indiqués l'infanterie et la cavalerie » et 300 gardes nationales sont mises à sa disposition et devront « concourir à l'expédition dirigée par Watier, chef du 1er bataillon de l'Aube ». Adam est nommé commissaire civil.

2 VENTÔSE. – F° 56. Après lecture de la lettre adressée à Bridault, commandant le détachement de dragons de Chinon, lui ordonnant « de se rendre à Chinon quels que soient les ordres qu'il reçoive ». Le Département décide que ledit détachement se rendra à Montbazon par le Ripault et rejoindra s'il y a lieu les troupes de Watier. — F°s 56-57. Les gardes nationaux refusent d'obéir ; le Tribunal de police correctionnelle statuera en vertu de la loi du 3 août 1791.

3 VENTÔSE. – F° 57. L'adjudant général Devaux est informé que ses bataillons seront requis pour « l'expédition militaire confiée au citoyen Watier par le général Chalbos ».

10 VENTÔSE. – F° 57. Hoche met deux bataillons à la disposition du Département. Des compagnies seront établies à Manthelan, Sainte-Maure, Loches, Saint-Christophe et Château-la-Vallière.

17 VENTÔSE. – F° 58. Sous les ordres de l'adjudant général Devaux, une compagnie de la 196e demi-brigade se rendra à Ecueillé.

19-22 VENTÔSE. – F°s 58-59. Transmission par la municipalité de Loches d'une lettre de celle de Châtillon. En accord avec l'adjudant général Devaux, deux compagnies de grenadiers des bataillons de la 196e brigade sont dirigées sur Loches et la situation s'aggravant sont envoyées sur Châtillon.

23 VENTÔSE. – F° 59. Incursion de brigands à Ecueillé.

24 VENTÔSE. – F° 59. Lhéritier, en l'absence de Vauquer, son associé, « est tenu de rester à son imprimerie ». — F° 60. Les généraux Hedouville et Hoche, les Ministres de la Guerre et de la Police sont informés de la situation créée par la prise d'Ecueillé et des mesures prises : les administrations siégeront en permanence, les troupes ne seront pas retirées, la garde nationale sera requise et mise à la disposition du général divisionnaire Canuel.

4 GERMINAL. – F^os 62-63. Démission de Joly, secrétaire général. Destitution de l'administration départementale par arrêté du Directoire exécutif du 29 ventôse. Les nouveaux administrateurs sont : Bergey, président ; Decam, Bourguin, Bassereau et Christophe, de Loches. Plusieurs hussards du 11^e^ crient dans la nuit « Vive le roi », volent et maltraitent les citoyens. — F° 64. Plantations d'arbres de la Liberté, le 10 germinal, jour de la fête de la Jeunesse.

6-10 GERMINAL. – F^os 65-67. Leroux-Moisand est nommé secrétaire général. Compte rendu de la fête de la Jeunesse.

1^er^ FLORÉAL. – F^os 67-68. Règlement de police pour les bureaux de l'administration départementale.

4 PRAIRIAL. – Fo 69. François-Dominique Duportail est nommé administrateur de l'hospice de Tours.

3-5 THERMIDOR. – F° 71. Pénalités aux employés du bureau d'aliénation des domaines nationaux ; révocation de Géron, chef-adjoint. — F^os 72-73. Réception par les autorités et la garde nationale de deux bataillons de la 1^re^ demi-brigade d'infanterie, composée en partie de Tourangeaux, venant de Gand et se rendant à l'armée d'Italie.

11 THERMIDOR. – F^os 74-75. Intervention de certains acquéreurs nationaux attestant la bonne foi de Géron ; celui-ci est rappelé à ses fonctions.

3 THERMIDOR. – F° 75. La fête du 10 août est célébrée le 4^e^ jour complémentaire an IV. — F^os 77-81. Application des articles 2 et 4 de la loi de 28 messidor et réorganisation des bureaux du Département.

23 BRUMAIRE AN V. – Bergey, Président du Directoire, Fontenay, représentant du peuple et Richard obtiennent des ministres et du Directoire exécutif les « fonds pour assurer les diverses branches du service ».

29 BRUMAIRE. – F° 83. Guiot (Durepére) est nommé général de division, commandant la 22^e^ division militaire.

1^er^ FRIMAIRE. – F° 83. Le citoyen Richelle est nommé inspecteur de la trésorerie nationale à l'effet de vérifier les caisses des diverses administrations.

12 FRIMAIRE. – F^os 84-85. Le Département est instruit par la Municipalité des troubles graves qui ont eu lieu à la salle des spectacles, place d'Aumont, à l'annonce de la représentation de la pièce « A l'intérieur des Comités révolutionnaires », par le directeur Saint-Romain[1]. Jusqu'à nouvel ordre la Municipalité fera fermer « le spectacle ».

1^er^-12 NIVÔSE. – F^os 85-86. Pour des motifs non indiqués, le Directoire exécutif nomme Drouin son commissaire près de l'administration départementale, en remplacement de Texier Olivier, qui démissionne. Après intervention de ses collègues près du ministre de l'intérieur, celui-ci reprend ses fonctions en attendant la décision du Directoire exécutif.

2 PLUVIÔSE. – F° 87. Discours prononcé par Bergey dans l'édifice Gatien pour la célébration de l'anniversaire « de la juste punition du dernier roi ».

25 GERMINAL. – Les administrateurs délivrent un certificat de civisme et de moralité à leur collègue Leroux-Moisand.

26 GERMINAL. – F° 90. Le citoyen Joly dépose « le cahier des opérations de l'Assemblée électorale ».

25 GERMINAL. – Leroux-Moisand, secrétaire général, démissionne.

28 GERMINAL. – F^os 90-93. Sont élus membres de l'administration centrale : Adam, Soreau, Roux, Bellin-Ducoteau et Jourgon. Protestation véhémente de Ducam, administrateur sortant, qui s'oppose à l'installation d'un cinquième membre et déclare rester à son poste. Soreau est nommé président.

29 GERMINAL. – F° 93. Joly est nommé secrétaire général.

20 FLORÉAL. – F° 95. Les anciens administrateurs rendent compte de leur gestion ; seule, la comptabilité sera vérifiée par Bellin et Roux. Organisation du service des archives ; Godard est nommé archiviste du Département.

17 MESSIDOR. – F° 96. Les deux bourses du Collège-égalité sont attribuées aux enfants des administrateurs Adam et Ruelle.

19 MESSIDOR. – F° 98. Réduction du nombre des employés de bureau : un état nominatif.

1. Voyez communication inédite de Henri AUVRAY à la *Société d'Archéologie de Touraine* en 1943, sur « Le Spectacle à Tours ».

9 AU 10 THERMIDOR. – F^os 99-100. Troubles à Tours ; arrestation de Louis Brochard, boucher[1] ; suspension de toutes les sociétés populaires ; Chalmel et Texier Olivier font cause commune avec le parti révolutionnaire et partent pour Paris ; la gendarmerie est requise pour maintenir l'ordre.

22 THERMIDOR. – F^o 102. Le Département approuve l'arrêté de la Municipalité qui ajourne la fête du 10 août, vu l'agitation des esprits.

27 THERMIDOR. – F^o 103. Transcription d'une lettre de Berthier, lequel envoie en six exemplaires la relation de la fête célébrée à l'armée d'Italie, le 14 juillet.

8 FRUCTIDOR. – F^o 103. De concert avec l'administration municipale, le Département proteste contre les mesures de sécurité prises par le général Vimeux.

13 FRUCTIDOR. – F^o 104. Démission de Joly, secrétaire général. Laurence est réintégré dans ses fonctions de commissaire de police.

14 FRUCTIDOR. – F^os 104-105. Texier Olivier donne lecture de l'arrêté du Directoire exécutif destituant l'administration départementale, suspecte de sentiments contre-révolutionnaires et nomme à leur place : Clément de Ris, Christophe, Goupy, Baigneux et Bergey. Transcription in-extenso de cet arrêté qui explique les motifs de leur destitution[2]. Bergey est nommé président.

15 AU 16 FRUCTIDOR. – F^os 106-107. Refus de Clément de Ris et Baigneux, lesquels sont remplacés par Guizol et Forest.

21 FRUCTIDOR. – F^os 108-114. Evocation de la journée du 18 fructidor à Paris. L'administration centrale fait imprimer et afficher la lettre adressée aux administrations départementales et la proclamation du Pouvoir exécutif ; elle ordonne aux municipalités de siéger en permanence, interdit le port des armes, et « enjoint à tous citoyens de porter la cocarde tricolore ».

22 FRUCTIDOR. – F^o 115. Au Grand-Pressigny, le Directoire exécutif nomme le citoyen Vincent « pour son commissaire », en remplacement de Ginot, révoqué.

24 FRUCTIDOR. – F^o 115. Organisation de la fête de la République.

25 FRUCTIDOR. – F^o 116. Estévou, salpêtrier, est nommé secrétaire général.

2^e JOUR COMPLÉMENTAIRE. – F^os 117-118. Goupy, informé par une lettre de son frère, notaire à Poitiers, qu'il est inscrit sur une liste des émigrés, donne sa démission d'administrateur du département.

4^e JOUR COMPLÉMENTAIRE. – F^os 119-120. Organisation des bureaux.

25 BRUMAIRE AN VI. – F^os 121-123. Après radiation définitive sur la liste des émigrés de François Goupy à Poitiers, son frère est réintégré dans ses fonctions.

21 FRIMAIRE. – F^o 125. Une partie des locaux occupés par le District de Tours est accordée à Texier Olivier pour y installer ses bureaux.

22 NIVÔSE. – F^o 126. Bergey ayant été nommé inspecteur des Contributions directes, Chalmel et Goupy le remplacent, le premier en tant qu'administrateur, le deuxième en tant que président.

2 PLUVIÔSE. – F^os 127-129. Procès-verbal de la fête de « la punition du dernier des tyrans ».

11 PLUVIÔSE. – F^o 129. Sur l'invitation du ministre des Finances, l'emprunt national contre l'Angleterre est proclamé « avec toute la solennité et l'appareil des fêtes nationales ».

22 PLUVIÔSE. – F^o 130. Forest, nommé accusateur public près le Tribunal criminel, est remplacé par Estevou : Augereau est nommé secrétaire général.

27 GERMINAL. – F^o 131. Dépôt du procès-verbal de l'Assemblée électorale du Département.

15 FLORÉAL. – F^os 132-133. Installation des administrateurs élus : Christophe, Goupy, Estevou, Le Roux et Lemaitre. Texier Olivier rappelle « le mauvais esprit dont était animée la majorité de l'an V » ; un discours du président exalte le civisme de « deux administrateurs » (non cités). Goupy est réélu président ; Baignoux et Forest sont nommés membres du jury d'instruction en remplacement de Riffault et Chalmel, élus députés.

24 FLORÉAL. – F^o 134. Texier Olivier, élu député au Conseil des Cinq Cents, cesse ses fonctions. — F^os 135-139. Organisation des bureaux.

8 MESSIDOR. – F^os 140-141. Le Directoire exécutif nomme Christophe son commissaire près de l'administration départementale. Auguste Vauquer le remplace dans ses fonctions d'administrateur.

10 MESSIDOR. – F^os 142-147. Célébration de la fête de l'Agriculture. Transcription du discours prononcé par Goupy.

23 THERMIDOR. – F^os 148-149. Fête du 10 août : cérémonie à l'édifice Gatien, discours, réjouissances (courses, danse, feu d'artifice sur la place de la Nation).

1. Voir FAYE, *idem*, p. 203.
2. Voir FAYE, *idem*, p. 204.

2 PLUVIÔSE AN VII. – F° 151. Fête anniversaire du 21 janvier à l'édifice Hilaire : discours de Goupy, illumination à la salle du Palais de Justice.

28 AU 29 PLUVIÔSE. – F^os 152-154, Foucher est nommé commissaire du Pouvoir exécutif près de l'administration départementale à la place de Christophe, révoqué. Arrêté du Directoire exécutif destituant Leroux ; autre arrêté révoquant les membres de l'administration municipale (Gidouin, Villeneuve, Leturgeon, Lahaye, Huet, Blanchet, Georget et Bouet). Le Directoire les remplace par Bruley, Origet, médecin ; Mayaud, juge au Tribunal de Commerce ; Baignoux, professeur à l'Ecole centrale, qui se récusent ; Boisquet, notaire et Guérin. L'administration centrale considérant que la ville de Tours « à raison de sa population et du passage fréquent d'étrangers ne peut se passer un seul jour d'administrateurs », nomme une municipalité provisoire composée de : Demouis, négociant ; Guespin, artiste ; Gouelou, propriétaire et Jacquemin, architecte.

10 GERMINAL. – F° 156. Destitution de Goujon, Estevou et Vauquer, et nomination à leur place de Lecomte-Legendre, Clémenson et Haren.

14 GERMINAL. – F° 157. Clémenson est nommé président.

16 GERMINAL. – F° 157. L'administration départementale nomme Luce fils et Gaboret administrateurs à la place de Leroux, destitué, et de Haren qui a refusé.

13 PRAIRIAL-17 NIVÔSE AN VIII. – F^os 159-165. Estevou, Barré, Bastard sont élus administrateurs par l'Assemblée électorale, ainsi que Latremblaye, lequel démissionne. Christophe est nommé à sa place. Lecomte-Legendre, Clémenson et Luce se désistent de leurs fonctions. Estevou est nommé président et Leroux-Moisand secrétaire général ; puis Christophe ayant été nommé commissaire du Directoire exécutif, Leroux-Moisand prend sa place et Augereau est nommé secrétaire général. Leroux-Moisand se démet de ses fonctions et devient juge du Tribunal civil.

30 FLORÉAL. – F^os 166-169. Arrêté du Préfet d'Indre-et-Loire réorganisant les bureaux.

L. 84 (ancien 228). — Registre in-folio,
reliure parchemin, 198 feuillets, dont 50 inscrits.

9 janvier 1793-30 vendémiaire an II. — 9 JANVIER. — F° 2. Annulation d'une délibération du Conseil général de la commune de Balesmes qui n'exécute pas l'ordre intimé aux membres de toutes les municipalités de s'inscrire eux-mêmes sur le registre du jury d'accusation (loi du 29 septembre 1791), mais prétend n'envoyer qu'une délégation.

17 JANVIER. – F^os 4-5. Transcription d'un arrêté relatif aux cumuls des fonctionnaires publics lesquels seront tenus « d'opter pour la fonction qu'ils sont dans l'intention de conserver ».

28 JANVIER. – F° 6. Payement de 50 livres à Rambault pour le transport des canons, don de la ville de Richelieu au 3^e bataillon d'Indre-et-Loire. — F° 7. René-Germain Potier, ex-chanoine, administrateur du District de Loches, cumulera son traitement d'ecclésiastique (1 000 livres) et son traitement d'administrateur (900 livres).

29 JANVIER. – F^os 7-8. L'ancien conseil de la commune de Linières refuse de céder la place à la nouvelle municipalité et d'admettre comme procureur Pierre Taveneau et René Demé-Perré comme notable. Ordre lui est donné de procéder à l'installation des nouveaux membres et de rendre les comptes de gestion.

30 JANVIER. – F° 9. Des objets du culte provenant des églises ou communautés supprimées, seront remis à la commune de la Celle-Saint-Avant, en remplacement de ceux qui lui ont été volés. Sur la somme de 40 000 livres dont il est dépositaire, Luce, receveur du District de Tours, versera sur son seizième 10 719 livres 17 sols à la municipalité pour payer les créanciers qui doivent être acquittés.

8 FÉVRIER. – F° 11. Les blés venant de Nantes seront emmagasinés au ci-devant couvent de la Visitation.

9 FÉVRIER. – F° 11. Sur la demande du District d'Amboise, tous les districts sont autorisés à nommer un archiviste.

13 FÉVRIER. – F° 12. Coquerai, optant pour ses fonctions de percepteur, donne sa démission d'administrateur du District d'Amboise. Refus d'un passeport pour Porto à Jean Beaudouin, prêtre, ci-devant religieux de l'ordre des Chartreux. Chalot, administrateur démissionnaire du District d'Amboise, est contraint de continuer ses fonctions.

18 FÉVRIER. – F° 14. Contestation entre la municipalité de Faye et les citoyens Percevault, Pillault le jeune, Guignard, Guyot, Fromentin et Piguet de la garde nationale, au sujet de l'attribution d'une collecte faite après la cérémonie de la plantation de l'arbre de la liberté. — F^os 14-16.

Distribution entre les districts des 4 000 quintaux de grains accordés par le ministre de l'Intérieur.

19 FÉVRIER. – F° 16. La dénomination de Neuvy-la-Loi sera substituée à celle de Neuvy-le-Roi.

1er MARS. – Fos 17-18. Annulation des élections des municipalités et des notables de la commune de Sainte-Maure, par suite de l'expulsion illégale du citoyen Martin.

2 MARS. – F° 19. Nouveau versement de Luce à la municipalité de Tours de 12 196 livres 12 sols.

5 MARS. – F° 20. Le mobilier de Marmoutiers étant vendu, un seul gardien est conservé. — Fos 20-22. Renforcement des mesures de sécurité : les officiers municipaux sont autorisés à faire des visites domiciliaires, à vérifier l'état de santé des prêtres reclus, à surveiller les étrangers et faire reconduire de brigade en brigade jusqu'à leur bataillon les soldats déserteurs.

5 AVRIL. – F° 24. Les membres de l'ancienne municipalité de Saint-Roch, qui refusent de remettre à la nouvelle municipalité les pièces nécessaires à la confection des rôles de l'impôt foncier de 1792, sont déclarés personnellement et solidairement responsables du retard du recouvrement des impôts.

8 JUIN. – F° 30. La ville de Tours est autorisée à toucher à la caisse du receveur du district 26 305 livres restant de 150 000 livres accordées par le ministre de l'Intérieur pour achats de grains.

6 JUILLET. – F° 31. Démission de Muand, administrateur du District de Langeais, appelé à travailler à l'administration militaire.

8 JUILLET. – F° 32. Transmission au comité de salut public de la délibération du Directoire du District d'Amboise exposant la pénurie de grains par suite de l'exécution de la loi du 4 mai.

9 JUILLET. – F° 32. Versement à la municipalité de Tours de 170 000 livres provenant des contributions publiques.

29 JUILLET. – F° 33. Contestation entre la commune de Joué et le citoyen Guyonière au sujet de la lande du Pressoir.

18 BRUMAIRE AN II. – F° 40. Achat de vin pour Paris par les citoyens Vacet (?), Leblaud et Lebas aîné, marchands parisiens. — Fos 41-42. Réclusion de Nicolas-Marris, ancien lieutenant-colonel d'infanterie, et d'Isabelle Donal-Lambron, de Loches, sujets néerlandais.

21 VENDÉMIAIRE. – F° 18. Paiement de 300 livres à Barré, voiturier, pour le transport « au musée de cette ville de bustes de marbres provenant de la maison de Richelieu ».

30 VENDÉMIAIRE. – F° 50. Le prix maximum de la viande pour le District d'Amboise est fixé à 10 sols 3 deniers la livre.

NOTA. — De nombreuses délibérations non signalées concernent les grains (transport, recensement, réquisitions, prix maxima, frais de mission).

AFFAIRES DE LA 7E DIVISION

Subsistances et police

L. 85 (ancien 31). — Registre in-folio, reliure parchemin, 189 feuillets.

21 nivôse an II-1er nivôse an IV — 12 PRAIRIAL AU 5 MESSIDOR. – Fos 2-12. Transport et répartition entre les districts de 20 000 quintaux de grains réquisitionnés par la Commission de commerce et approvisionnement dans les districts de Loudun et Châteaudun, au profit du département d'Indre-et-Loire. — Fos 4-13. Les communes de Betz, Neuilly-le-Brignon, Grand-Pressigny, Martin-d'Estableau, Barrou, Guerche, Abilly, Lahaye refusent d'obéir à la réquisition de 1 500 quintaux de grains à remettre au district d'Amboise où la disette règne. Après ce refus, le district d'Amboise est autorisé à faire un prélèvement sur les 10 000 quintaux arrivant d'Orléans et à s'approprier les 1 900 quintaux pour lesquels le district de Preuilly est compris dans la réquisition de Loudun.

11 MESSIDOR. – F° 13. La réquisition de blé de Loudun se réduit « à un léger envoi », du fait d'une réquisition impérieuse pour l'armée de l'Ouest. Ordre au district de Preuilly de fournir à ceux d'Amboise et Langeais le reste de la réquisition, « sinon il sera regardé comme affameur du peuple et ennemi du bien public ».

11-25 MESSIDOR. – Fos 13-17. Transport des grains débarqués à Nantes, sous la responsabilité de Alexis Monneron, membre de l'agence commerciale de la Commission du commerce et approvisionnement. Réquisition de toutes les voitures, des conducteurs et des chevaux ; Guimbertault, inspecteur général des transports militaires de la place de Tours, est invité à envoyer à Saumur 60 voitures à mulet pour y recevoir les

grains, « les municipalités étant dans l'impossibilité de satisfaire aux réquisitions.

12 MESSIDOR. – F° 15. Sommation du District de Loudun de livrer les 8 168 quintaux de grains, sur les 10 000 requis, lesquels seront partagés entre les Districts d'Amboise, Tours, Montbraine.

15 THERMIDOR. – F° 19. Approbation d'un projet de la Société populaire tendant : 1° à construire des moulins à vent ; 2° à rétablir sur la Loire des moulins à eau.

16-26 THERMIDOR. – F^os 20-21. Réquisition par la commission du commerce et approvisionnements de 8 000 quintaux de seigle et de 18 000 quintaux de foin, avoines et paille en faveur de l'armée de la Loire.

22 THERMIDOR. – F° 21. Sur le rapport de Potier et Sourisse, membres de la Société populaire, le citoyen Gouesbault est autorisé à construire un moulin à vent au « haut de la Tranchée ».

22 NIVÔSE-9 PLUVIÔSE AN III. – F^os 27-30. Paiement du transport et répartition de savon en provenance de Marseille.

11 FLORÉAL. – F° 34. Replantation de l'arbre de la liberté dans les communes où il a été abattu, avec ordre de traduire devant les tribunaux « ceux qui auront l'audace de porter atteinte au symbole de la liberté ».

11 FLORÉAL. – F° 35. Troubles à Limeray où le ci-devant curé continue à célébrer la messe dans l'église devenue propriété nationale.

13 FLORÉAL. – F° 36. Mise en liberté de Jajou, ci-devant curé de Cormery, détenu à Provins.

14-27 FLORÉAL. – F^os 37-44. Exécution de l'arrêté du Comité de Salut public ordonnant la réquisition du cinquième de tous les grains au profit de Paris et des armées.

15 FLORÉAL. – F° 37. Pour achat de subsistances, la ville de Loches emprunte 200 000 livres. — F° 38. Refus du District de Mer de livrer les grains réquisitionnés en faveur de la commune de Tours (arrêté du Comité de Salut public du 25 germinal).

16 FLORÉAL. – F° 38. A Rillé et dans les communes avoisinantes, les chouans brûlent les archives et coupent les arbres de la liberté.

18 FLORÉAL. – F° 40. Remboursement par la commune de Tours au District de 30 000 livres (achat de subsistances).

19 FLORÉAL. – F° 41. Ordre de faire des visites domiciliaires chez les cultivateurs et propriétaires de Cormery qui refusent d'obéir aux réquisitions. — F° 42. Transcription et réimpression de la proclamation du Comité de Salut public relative à la culture de la pomme de terre.

25 FLORÉAL. – F° 44. Emprunt de 150 000 livres par la commune de Châteaurenault pour achat de subsistances.

28 FLORÉAL. – F° 46. Poursuites contre les auteurs de l'attroupement de Betz, lesquels s'opposèrent à l'enlèvement des grains requis et exigèrent que les grains déposés chez la veuve Bouzier leur soient distribués.

3 PRAIRIAL. – F° 50. La pétition de Gidoin inscrit par la section du Chardonnet « sur la liste de ceux qui ont participé aux horreurs commises avant le 9 thermidor » sera transmise aux représentants du peuple en mission, avec avis favorable du District de Tours.

4 PRAIRIAL-11 MESSIDOR. – F^os 50-52. Réquisition de grains dans le District de Loches en profit de la commune d'Amboise : difficultés et intervention du représentant du peuple « pour la livraison de 2 660 quintaux, restant des 6 000 quintaux ».

6 ET 7 PRAIRIAL. – F^os 53-55. La commune de Tours emprunte un million, destiné à l'achat de subsistances.

8 PRAIRIAL. – F° 57. Paiement de menues réparations à la maison d'arrêt du Plessis.

11 PRAIRIAL. – F^os 58-61. Mises en liberté de Jean Héron et de la veuve Nadault, à charge par eux d'exécuter les réquisitions qui leur ont été faites.

2 11 PRAIRIAL. – F^os 49-60. Comptes rendus de Bourguin en qualité de commissaire aux subsistances. — F° 59. Le citoyen Boulet, d'Amboise, désarmé « comme ayant participé à la tyrannie antérieure au 9 thermidor », réclame la remise de ses armes.

17 PRAIRIAL-23 MESSIDOR. – F^os 63 à 90. Réquisition de grains dans le District de Chinon en faveur de la commune de Tours : retard dans la livraison des 3 544 quintaux qui complètent la réquisition.

25 PRAIRIAL. – F° 67. Joseph Cadiou rétablit l'ordre et la tranquillité dans la commune des Hermittes, troublée par un attroupement.

26 PRAIRIAL. – F° 69. Ordre au District de Chinon de mettre à la disposition du citoyen Arnault des forces militaires « pour rejoindre les déserteurs et dissiper tous les rassemblements qui pourraient avoir lieu dans le canton de Marigny ».

2-11 MESSIDOR. – F^os 75-83. Annulation d'une assemblée illégale des habitants de Vernon réunis pour obtenir le libre exercice du culte (liste nominative). — F^o 76. Blâme à la municipalité de Mettray « pour sa désobéissance et son insubordination envers le District de Tours », au sujet de la nomination du citoyen Bizot qui devait établir le tableau des terres dans son arrondissement.

4 MESSIDOR. – F^o 76. La ville d'Amboise emprunte 200 000 livres pour achat de subsistances.

6-12 MESSIDOR. – F^os 78-84. Rassemblement à Monnaie : menaces contre les officiers municipaux « pour avoir un prêtre et faire dire la messe » ; Delépine, Louis Gaudinau et Puy Taur (?) s'emparent « des clefs ont sonné et fait sonner la cloche par des enfants au moins pendant deux heures ».

8 MESSIDOR. – F^os 79-80. Deux citoyens en uniforme sont depuis plusieurs jours à Tours, à l'hôtel du Faisan ; ils disent « qu'ils sont chouans et vont à Paris où 30 000 royalistes feront valoir leur opinion lors de la discussion de la Constitution ». La municipalité est invitée à surveiller ces étrangers.

24 MESSIDOR. – F^o 85. Le citoyen Oudin, chef des ateliers de salpêtre de Veigné, commis à la vente des cuviers et tonneaux de l'église, est l'objet de mauvais traitements.

18 MESSIDOR. – F^o 88. Attroupement à La Celle-Saint-Avant : menaces de « couper le cou aux officiers municipaux, de promener leurs têtes au bout des piques, de faire un pillage et d'aller sur les biens nationaux couper les blés pour nourrir le prêtre qu'ils veulent avoir » ; arrestation de Jean Brunet.

21 MESSIDOR. – F^o 89. Tentative d'abattre l'arbre de la liberté à Châteaurenault. Propos inciviques.

22 MESSIDOR. – F^o 90. Incertitude à Cormery dans le choix d'un local destiné à l'établissement d'une maison d'arrêt.

23 MESSIDOR. – F^o 92. Mise en liberté de Fouqueré, ci-devant curé de Chemillé.

24 MESSIDOR. – F^o 95. Relevé général des terres de toutes les communes.

26 MESSIDOR. – F^o 95. A la suite de l'arrestation de Dumoulinet sur la pétition de plusieurs citoyens de Preuilly et sur l'arrêté du représentant Pocholle, on décide que son mémoire justificatif sera renvoyé au Comité de Sûreté générale.

27 MESSIDOR. – F^o 98. Annulation d'un arrêté du District de Chinon qui suspendait les charrois vers Saumur malgré les ordres des commissaires des guerres Le Noble et Le Groll. Compte des citoyens Debeaune, Mistoufflet et Bennevent sur la réquisition des 10 000 quintaux de grains de Loudun.

28 MESSIDOR. – F^o 99. Breton, imprimeur à Chinon, demande « la vente des meubles et effets qui se trouvent dans la salle de la Société populaire » de cette ville, pour paiement de ce qui lui est dû.

29 MESSIDOR. – F^o 100. Autorisation de faire mettre en état d'arrestation Bellanger, charpentier, et Aubin, serrurier, de Reugny, pour s'être opposés « tant par des discours que par des voies de fait », au transport à Châteaurenault des papiers dépendant de la fabrique de Reugny, par Cadiou, commissaire du district, nommé à cet effet. — F^o 101. Pour secours aux indigents, la commune de Tours est autorisée : 1° à réclamer des secours à la Convention nationale et au Comité de Salut public ; 2° à prélever 150 000 livres sur l'emprunt de un million.

2 THERMIDOR. – F^o 102. Mandat d'amener lancé contre le citoyen Dubois soupçonné d'avoir donné asile à un nommé Mareuil de Saint-Albin[1], se déclarant adjudant général des chouans « et portant sur lui un cordon avec cette inscription : Vive Louis XVII ! Vive les chevaliers romains ».

4 THERMIDOR. – F^o 105. Fermeture des clochers à Ecueillé « pour empêcher les habitants de faire de la cloche un usage défendu par la loi ».

6 THERMIDOR. – F^o 106. Troubles à Richelieu, où les habitants exigent de la municipalité l'ouverture de l'église et les comptes de la vente des objets du culte.

9 THERMIDOR. – F^os 108-109. A Reugny, les habitants, les officiers municipaux et les notables empêchent l'arrestation de Bellanger et Aubin : ils sont mandés auprès du Directoire du département. Leroux, accompagné de la force armée (dix hussards, les brigades de gendarmerie de Châteaurenault et d'Amboise) part diriger les opérations et rétablir l'ordre.

10 THERMIDOR. – F° 109. Ordre au maire de Reignac de remplir avec exactitude ses fonctions.

13 THERMIDOR. – F^o 113. Réparations aux halles de Richelieu.

14 THERMIDOR. – F^o 114. Approbation d'une délibération du District de Tours rejetant sur la

1. Ce nom manque dans la table de l'ouvrage de Chassin sur les guerres de Vendée.

municipalité de la ville la responsabilité des approvisionnements en grains.

17 THERMIDOR. – F° 115. L'arbre de la liberté est coupé et replanté à Perrusson.

18 THERMIDOR. – F° 116. L'administration du District de Tours met à la disposition du Tribunal militaire la maison de l'Oratoire.

19 THERMIDOR. – F°s 117-118. Les blés entreposés à Amboise extra-muros par Lelievre, de Paris, sont remis à la commission des approvisionnements ; mise en liberté de Chabot, son agent.

22 THERMIDOR. – F° 120. Le District d'Amboise fournira une cloche à la commune de Richelieu, « dont le poids ne pourra pas excéder 1 200 livres ».

25 THERMIDOR. – F°s 123-124. Sédition à Richelieu : les habitants empêchent le départ de deux voitures de blé achetées pour l'armée et l'arsenal de Tours, « il a été fait des menaces aux fonctionnaires publics et des provocations au meurtre » ; des commissaires envoyés par le District de Chinon réunissent en totalité les autorités constituées dont les membres devront justifier par écrit le motif de leur absence : Gaudin, conducteur des voitures ; Rocher, jeune homme âgé de 18 ans ; la femme Pasquier et Gouin, membre du Conseil général de la commune sont « considérés comme coupables ».

27 THERMIDOR. – F° 125. A Autrèche, l'arbre de la liberté est abattu. — F° 126. Provisoirement, la Municipalité de Mettray tiendra ses séances à la Membrolle.

29 THERMIDOR. – F° 126. Paiement de 248 livres à Legain pour la garde des scellés apposés chez Sénard (2 mois 7 jours).

2 FRUCTIDOR. – F° 127. Le département de la Sarthe signale la présence à Tours de Bordereau, dit Beausoleil, chef chouan.

3 FRUCTIDOR. – F° 138. Injonction au District de Châteaurenault d'envoyer au juge de paix de Reugny les pièces concernant Aubin, de Reugny.

9 FRUCTIDOR. – F°s 131-132. Annulation de la déclaration de soumission faite à la municipalité de La Haye-Descartes par le prêtre Jean-Louis Thomas.

13 FRUCTIDOR. – F°s 135-136. Recensement et circulation des grains.

16 FRUCTIDOR. – F°s 137-138. Touchard, procureur de la commune de Manthelan, est sommé de continuer ses fonctions.

17 FRUCTIDOR. – F°s 138-139. Refus à la commune de Cormery de confisquer la voiture de grains arrêtée par « le peuple ». Une ration de deux livres de pain est accordée aux détenus.

28 FRUCTIDOR. – F° 142. « Rupture » et vente de la barrière de Saint-Pierre-des-Corps.

1er JOUR COMPLÉMENTAIRE. – F° 144. Autorisation au District de Tours de continuer la vente des biens nationaux dans la salle où la Société populaire tenait ses séances ; la Municipalité de Tours « s'emparera » des clés des locaux où se trouvent les papiers de la dite Société.

5e JOUR COMPLÉMENTAIRE. – F° 146. A Jaunay, l'arbre de la liberté est coupé. — F°s 146-147. Approvisionnement des marchés. Règlement sur la réquisition et transport des grains.

1er VENDÉMIAIRE AN IV. – Le citoyen Torterue, contrairement à un arrêté du District de Chinon, est autorisé à revendiquer auprès du garde-magasin de Chinon les draps enlevés chez lui lors de son arrestation.

7 VENDÉMIAIRE. – F° 151. Abandon d'un enfant à la porte du négociant Padelinetty, rue de la Scellerie à Tours, déposé par la maîtresse de ce dernier : rapport de Texier-Olivier et Leroux.

11-16 BRUMAIRE. – Evasions à la prison de Loches : la Municipalité est rendue responsable de « tous les événements ».

12 BRUMAIRE. – F° 162. La Municipalité de Tours est chargée de préparer la maison dite « le petit couvent de La Riche » pour y recevoir les reclus.

14 BRUMAIRE. – F° 163. Oursel, ex-feuillant, est autorisé à habiter chez le citoyen Fontenaille, à Louestault « jusqu'au rétablissement de sa santé ».

16 BRUMAIRE. – F° 165. Fixation du ressort des tribunaux de police correctionnelle de Tours, Chinon et Loches.

22 BRUMAIRE. – F° 169. Organisation de patrouilles pour arrêter le brigandage.

27 BRUMAIRE AU 23 FRIMAIRE. – F°s 171-167. Exécution de l'arrêté du 13 fructidor : nomination des commissaires aux subsistances, approvisionnement des marchés.

1er FRIMAIRE. – F° 173. Dispersion des attroupements à Larçay, Véretz, Azay.

4 FRIMAIRE. – F° 175. Organisation des élections municipales de cantons.

8 FRIMAIRE. – F° 146. Remboursement de 948 682 livres 19 sols 1 denier sur l'emprunt pour l'achat de subsistances.

17 FRIMAIRE. – F° 179. Le Ministre de l'Intérieur demande des renseignements sur l'affaire du prêtre Bruslon et de Leliepvre.

22 FRIMAIRE. – F^os 183-184. Obligation d'accepter les assignats en paiement, sous peine d'une amende.

23 FRIMAIRE. – F° 186. Dépôt à la Municipalité de canton, des archives et registres des communes.

26 FRIMAIRE. – F° 188. Luce fils demande un passeport pour Cadix.

27 FRIMAIRE. – F° 189. La demande de réunion de la commune de Miré à celle de Ballan est transmise au Ministre de l'Intérieur avec avis favorable. Nombreuses délibérations concernant « la remise des églises à la disposition du culte ». — F° 66. Saint-Symphorien. — F° 70. Loches (Ours-Antoine). — F° 74. Tours (l'Oratoire). — F° 75. Vernou. — F° 77. Esvres. — F° 80. Luynes. — F^os 88-110-141. Beaumont et La Riche-Extra. — F° 89. Charentilly. — F° 91. Saint-Pierre-des-Corps, Chigny. — F° 92. Vançay. — F° 95. Noyers. — F° 96. La Riche. — F° 100. La Ville-aux-Dames. — F° 111. Saint-Genouph. — F° 119. Montbazon. — F° 130. Tours (église du Collège). — F° 150. Cormery.

AFFAIRES DE LA 4E DIVISION

Subsistances et police

L. 86 (ancien 216[6]). — Registre in-folio, reliure parchemin, 188 feuillets.

1er nivôse-4e jour complémentaire an IV. — 1er NIVÔSE. – F^os 2-5. Assassinats à Nouzilly et Saint-Avertin : organisation de corps de garde à chaque issue de Tours.

6 NIVÔSE. – F° 7. Le citoyen Ricard, de Montrésor, objet « de vexations de toutes espèces », accusé de « dilapidation de la fortune publique, concussions, taxes et levées de denrées », est autorisé à se pourvoir en justice contre Antoine Mangeant, Etienne Trémond, Noël Dumée, Jean Robin et René Salmon, officiers municipaux et agent national de Montrésor.

13 ET 14 NIVÔSE. – F^os 8-9. L'arbre de la liberté est abattu à Montoire, Manthelan, Louans et Le Louroux : envoi de la force armée (quatre chasseurs ou hussards commandés par un officier ou sous-officier).

18 NIVÔSE. – F° 12. Troubles à Chinon intra-muros à l'occasion « de la formation de l'administration municipale ». Envoi de Ducam pour « concilier les parties ».

19 NIVÔSE. – F^os 12-13. La Municipalité de l'Ile-Bouchard signale « un rassemblement considérable de mendiants dont quelques-uns revêtus d'uniformes ».

25 NIVÔSE. – F^os 13-14. Troubles à Cormery et Truyes où des placards séditieux et royalistes circulent ; l'arbre de la liberté est abattu.

26 NIVÔSE-21 FRUCTIDOR. – F^os 16-53-181. Refus puis autorisation à Gogué, prêtre insermenté, de se retirer à Ballan.

3 PLUVIÔSE. – F° 17. Le citoyen Marsay et Marie-Catherine-Joséphine Vidard, son épouse, demeurant à Loches, sont autorisés à se rendre dans leur domaine d'Alet, commune d'Assay.

5 PLUVIÔSE. – F° 19. Ordre à l'agent du chef-lieu de canton de Savigné et à Baugé, agent de la dite commune, de continuer leurs fonctions jusqu'à leur remplacement.

6 PLUVIÔSE. – F° 20. Confirmation de l'arrêté des représentants du peuple Pocholle et Guimberteau, qui exempte de la réquisition Barbet, chef d'une manufacture de draps « pour l'usage des défenseurs de la patrie ». Remise au citoyen Debeaume des effets de « feu Desvenières, supplicié, qui sont déposés au magasin militaire de Chinon ».

7 PLUVIÔSE-14 GERMINAL. – F^os 21-26-33-35-76-80. Mission du général de brigade Bonnard « agent militaire du gouvernement pour l'exécution des lois concernant les jeunes gens de la première réquisition » : ordre du général de faire conduire à la caserne, avant son arrivée, pour y être « mis en subsistances », tous les jeunes gens (sans exception). Le casernement des infirmes et réformés soulève des protestations de la Municipalité de Tours ; celle d'Amboise suspend les mesures prises par le général contre 22 citoyens de la commune ; le Département ordonne aux municipalités de se conformer à son arrêté du 8 pluviôse ; puis il refuse d'appuyer la demande du général Bonnard au Ministre de la Police, tendant à obtenir le commandement de toutes les troupes de ce département, sous prétexte que le général Hoche est déjà commandant en chef de toutes les contrées de l'Ouest.

12 PLUVIÔSE. – F° 26. Annulation des nominations faites par l'assemblée communale de Braye.

15 PLUVIÔSE. – F° 29. Emilie Perusse, fille d'émigré, est autorisée à habiter dans la maison du citoyen Carvoisin, à Barrou.

16 PLUVIÔSE. – F^os 30-31. Sommation aux officiers et agents municipaux d'exécuter la loi du 10 vendémiaire (police intérieure des communes).

18 PLUVIÔSE-27 VENTÔSE. – F^os 31 à 67. Exécution de la loi du 3 brumaire. Les municipalités sont invitées à faire arrêter les prêtres réfractaires ; celles qui retardent l'exécution de la loi sont menacées de suspension. La Municipalité de Tours hésite à ordonner les visites domiciliaires. Etablissement d'un tableau des prêtres assermentés et insermentés. Les brigades de gendarmerie sont mises en réquisition. Les prêtres arrêtés seront transférés à la maison de réclusion de Tours.

24 PLUVIÔSE. – F^os 36-37. Ordre à la Municipalité de canton de Saint-Flovier de convoquer les citoyens de Charnizay pour la nomination d'un agent et adjoint municipal. Brion, maire, est tenu à continuer ses fonctions. La démission d'Archambault, agent municipal de Tauxigny, est refusée.

26 PLUVIÔSE. – F^o 37. Refus de la démission de Pierre Coudray, agent, et d'Etienne Gatien, adjoint municipal des Essarts, objets de menaces de mort.

1^er VENTÔSE. – F^o 40. Catherine-Victoire Quinemont, épouse divorcée de l'émigré Grateuil, est autorisée à habiter à Martin-des-Bois.

2 VENTÔSE. – F^o 42. Une brigade de gendarmerie est établie à Bléré « pour empêcher les assassinats et vols ».

2-15 VENTÔSE. – F^os 42-57. Fixation du prix des fourrages dans les cantons de Saint-Christophe, Neuvy, Langeais, Bourgueil, Savigné, Saint-Flovier, Monnaie, Saint-Ouen, Richelieu, Montrésor, Grand-Pressigny, Amboise, Loches, Preuilly, Rigny, Cormery, Candes, Châteaurenault.

10 VENTÔSE. – F^os 50-51. Le général Hoche envoie deux bataillons de la 196^e demi-brigade à Tours pour être répartis sur les divers points où l'ordre est troublé, savoir : deux compagnies à Tauxigny, une à Sainte-Maure, une à Loches, une à Saint-Christophe, une à Château-la-Vallière.

12 VENTÔSE. – F^o 52. Levée de chevaux.

13 VENTÔSE. – F^o 55. Réorganisation de la Garde nationale selon la loi du 28 prairial dernier.

14 VENTÔSE. – F^o 56. Retard des versements de fourrages dûs aux magasins militaires. Ordre aux municipalités d'appliquer les mesures de rigueur (loi du 7 vendémiaire).

18 VENTÔSE-18 PRAIRIAL. – F^os 58-63-71-81-82. Callaud, officier municipal, tente de se soustraire à la première réquisition. Mention de deux lettres des Ministres de l'Intérieur et de la Police, dont une réclamant son départ pour la frontière. Un passeport lui a été accordé par un coupable. Blâme du Ministre de la Police aux membres de l'administration centrale pour avoir maintenu Caillaud dans ses fonctions. Il lui est enjoint « de se retirer vers le citoyen Bonnard ».

19 VENTÔSE. – Transmission d'une lettre de la Municipalité de Châtillon à celle de Loches : elle signale des attroupements et demande la force armée. Deux compagnies de grenadiers des bataillons de la 196^e brigade sont envoyées à Loches.

21 VENTÔSE. – F^o 61. Pénurie de fourrages dans les magasins de Chinon, où un régiment de hussards loge chez les habitants, « faute de fonds ». — F^o 62. Maugenet, officier de santé, et Savanié, commandant le dépôt des jeunes gens de la première réquisition, dénoncent des rixes entre plusieurs citoyens et des militaires.

22 VENTÔSE. – F^o 63. Plainte de l'adjudant général Devaux, commandant la 8^e subdivision, « pour des insultes qui lui ont été faites au moment de la parade, et la provocation dont il a été l'objet de la part du citoyen Renault, aubergiste à la Belle-Fontaine ».

24 VENTÔSE. – F^o 64. Par négligence ou par ignorance la Municipalité de Tours omet d'aviser le commandant de la place « qu'elle a mis en activité » des patrouilles (loi du juillet 1791).

1^er GERMINAL. – F^os 72-73. Levée de chevaux (loi du 14 pluviôse). Instructions d'après un questionnaire.

11 GERMINAL-1^er FLORÉAL. – F^os 76-88 à 91. Guillon de Rochecotte, émigré, accompagné de quatre « complices », est signalé se dirigeant vers Tours. Véhémente déclaration du commissaire du Directoire exécutif : récit très précis des recherches infructueuses effectuées d'après des indications erronées, par Laurence, commissaire de police, et Soriau, capitaine de gendarmerie, chez la veuve Rochecotte, sa mère, sise fossé Saint-Georges. Protestation indignée contre l'arrestation de ces derniers sur l'ordre du jury d'accusation.

18 GERMINAL. – F^o 82. Incursion de chouans à Marcilly.

1^er FLORÉAL. – F^o 87. On refuse à la commune d'Azay « le retrait de deux hussards établis en garnison pour la livraison du contingent de foin ». Le commandant de la place de Tours « se mettra de suite » à la disposition de la Municipalité de Chinon pour le versement des fourrages à l'armée.

6 FLORÉAL. – F° 92. Suspension de l'agent et adjoint municipaux de Sublaines, lesquels ne sachant ni lire, ni écrire, ne peuvent tenir l'état civil. — F° 93. En l'absence du général Bonnard, arrêté, le commissaire général est autorisé à faire l'inventaire et l'enlèvement des papiers relatifs à sa mission.

7 FLORÉAL. – F° 95. Prache, directeur des étapes à Tours, accusé d'imprévoyance, est sommé de fournir les fourrages aux brigades de gendarmerie du département.

9 FLORÉAL. – F° 96. Autorisation de remettre à Louise-Marie-Adélaïde Penthièvre, veuve, Orléans, les effets mobiliers enlevés de Chanteloup et de la citadelle d'Amboise et déposés aux hospices militaires de Tours et d'Amboise, ainsi qu'au musée national de Tours.

14 FLORÉAL. – F° 101. Détractation de serment de Simon Coupey, ci-devant curé de Dolus.

23 FLORÉAL. – F° 105. Réquisition des grains par Richard, commissaire ordonnateur, et Roguet, commissaire des guerres (application de la loi du 7 vendémiaire et des ordres particuliers du général Hoche).

25 FLORÉAL. – F° 106. Interdiction de l'usage des cloches.

27 FLORÉAL. – F° 110. Remise à Louise-Félicité Bréhant, veuve d'Armand Duplessis Richelieu d'Aiguillon, des meubles enlevés au château de Véretz par le représentant du peuple Ferry.

30 PLUVIÔSE-22 FRUCTIDOR. – F^os 30-181. Les grains et fourrages des magasins militaires de « Meaure libre » d'Azay-le-Rideau et Montrésor, les avoines des magasins civils du département sont mis à la disposition de Richard, commissaire ordonnateur de la 22^e division militaire. Réquisition des meuniers pour la mouture des grains destinés aux 10 000 hommes de l'armée d'Italie attendus à Tours. Adjudication de la nourriture et chauffage des troupes de la 22^e division. Versement dans les magasins militaires des fourages et grains des biens nationaux.

29 FLORÉAL. – F° 112. Pour parer aux incursions de brigands dans le canton de Château-la-Vallière, le général Canuel est invité « à rappeler sur le champ la compagnie de la 196^e demi-brigade stationnée à Tauxigny, à la diriger vers Braye et Marcilly, et à faire marcher dans les autres communes du canton de nouvelles forces ».

14 PRAIRIAL-7 MESSIDOR. – F^os 115-141. Gurtin, président de l'administration municipale de Bléré, est dénoncé par Pierre Vérité, salpêtrier, « pour avoir abusé de sa qualité de fonctionnaire public et de président ».

25 PRAIRIAL. – F° 127. Salubrité de l'air : défense de déposer les chevaux et autres bêtes mortes et immondices « en quelque endroit public que ce soit ».

27 PRAIRIAL. – F° 130. Expertise des dégradations commises dans l'édifice des Ursulines à Chinon, affecté au casernement et aux magasins militaires et acheté le 15 mars 1793 par Clément Champigny.

6 MESSIDOR. – F° 137. Refus de la démission collective de la Municipalité de Restigné. — F° 138. Riffault, commissaire national des poudres, dénonce la désertion des jeunes gens mis en réquisition, en l'an II, à la poudrerie du Ripault.

12 MESSIDOR. – F° 145. Evasions à la prison de Loches : un officier, un sergent, deux caporaux et 10 fusilliers de la compagnie des vétérans d'Amboise se rendront à Loches « pour y veiller à la garde des condamnés ».

14 MESSIDOR. – F^os 146-147. Nouveau statut des gardes champêtres.

15 MESSIDOR. –- F° 147. Attentat à Châteaurenault contre l'arbre de la liberté : le citoyen Roche chante des chansons contre-révolutionnaires.

19 MESSIDOR. – F° 150. Boussé, maire de Ballan, se plaint des vols d'herbes fanées que commet chaque nuit le peuple de Tours, dans la plaine de la Gloriette.

24 MESSIDOR. – F° 152. Louise-Jacqueline Marsay, épouse d'émigré, est autorisée à habiter alternativement Loches ou Varennes.

29 MESSIDOR. – F° 155. Levée des chevaux (exécution immédiate de la loi du 15 pluviôse an IV et de l'arrêté du Directoire exécutif du 25.

1^er THERMIDOR. – F° 156. Exercice du culte : exécution de la loi du 7 vendémiaire, fermeture des portes pendant les offices, défense d'exposer un « corps mort » sur la voie publique.

16 THERMIDOR-25 FRUCTIDOR. – F^os 163-184. A Candes et Saint-Germain, les gendarmes et le commissaire du Directoire exécutif sont injuriés et maltraités. Antagonisme entre ce dernier et l'administration municipale. Bergey et Leroux se rendent à Candes.

22 THERMIDOR. – F° 166. L'ex-prêtre Brûlon, de Vouvray, n'ayant pas « rempli les formalités exigées par la loi du 7 vendémiaire », est dénoncé à l'accusateur public.

26 THERMIDOR. – F° 167. Des affiches contre-révolutionnaires sont apposées à Chinon.

7 FRUCTIDOR. – F° 173. Fabrication des cartouches : Rougeot, archiviste du département, mettra à la disposition du citoyen Aly ; directeur de l'arsenal de Tours, le vieux papier du District de Tours.

13 FRUCTIDOR. – F° 176. Interdiction des quêtes dénommées « glanes » servant à payer les ministres du culte.

26 FRUCTIDOR. – F°s 185-186. Formation des colonnes mobiles conformément à l'arrêté du Directoire exécutif du 17 floréal ; transcription de la proclamation de l'administration centrale du département.

27 FRUCTIDOR-4e JOUR COMPLÉMENTAIRE. – F°s 187-188. Etienne Arnault, Jean-Baptiste-Alexis Tachereau, Joseph Letanneur, Claude Maubert et Alexandre-Pierre Garnier, prêtres reclus, sont autorisés « à se retirer dans la commune du département qu'ils voudront choisir ».

Nombreuses délibérations concernant : 1° le casernement des brigades de gendarmerie ; 2° les nominations de notaires, de gendarmes, de gardes-champêtres ; 3° la fixation du prix des fourrages dans divers cantons et diverses régions.

2 VENTÔSE AU 24 FLORÉAL (F°s 42, 43, 44, 46, 47, 48, 49, 57, 83, 104).

Eglises remises à la disposition du culte. — F° 24. Saint-Antoine-du-Rocher. — F° 25. Eglise du Bout du Pont d'Amboise. — F° 49. Fondettes.

Paiement des souliers livrés aux magasins militaires, 1 000 livres la paire (F°s 68, 70, 77, 80).

Magasins civils et militaires. — Transport, fourniture et paiement des fourrages dus aux brigades de gendarmerie et aux étapiers des cantons (F°s 19, 22, 30, 53, 56, 65, 69, 74, 75, 78, 79, 81, 87, 94, 95, 98, 100, 104, 108, 111, 113, 114, 118, 121, 124, 127, 134, 136, 137, 143, 146, 150, 151, 159, 164, 168, 178, 180).

Demandes de passeports pour les Etats-Unis d'Amérique. — F° 9. Maurice Gervaise. — F° 38. Marthe-Marie-Georges Bruneau, épouse Valadon. — F° 93. Joséphine Géré de La Motte. — F° 97. Bacqué. — F° 102. Epoux Deheaulme. — F° 108. Citoyennes Delisles, Rattier et Garnier. — F° 117. Boutinot des Rivaux. — F° 122. Chambon et Dulaud. — F° 134. Thibaut.

Passeports pour l'Espagne. — F° 34. Jean Jolif du Colombier. — F° 49. Vaudiot. — F° 99. Julie Couture. — F° 113. Ulriot.

Passeport pour Hambourg. — F° 38. Pierre Juffrain.

Police

L. 87 (ancien 32). — Registre in-folio, reliure parchemin, 149 feuillets.

5 vendémiaire an V-27 messidor an VI. — 15 VENDÉMIAIRE. – F° 2. – Enlèvement des bois de marine par Landeau, forestier.

26 VENDÉMIAIRE-16 BRUMAIRE. – F°s 3-5. La maison de l'abbaye de Bourgueil appartenant au citoyen Marquis est désignée pour caserner la brigade de gendarmerie. Refus de Riffault, économe de l'hôpital militaire, d'évacuer une partie de ces bâtiments.

17 NIVÔSE. – F° 13. Impossibilité, faute de fonds, de transporter du Ripault à Nantes et La Rochelle 341 500 livres de poudre.

11 PLUVIÔSE. – F° 16. Refus de communiquer à plusieurs citoyens de Tours le rapport de l'administration départementale du 3 pluviôse qui ordonne la clôture du spectacle à Tours[1].

15 PLUVIÔSE. – F° 17. Démission d'Abel-Louis Herpin, adjoint municipal de Reignac.

17 VENTÔSE. – F° 20. Le citoyen Riffault demande de conserver « un nombre suffisant de gendarmes » pour la garde du Ripault.

22 VENTÔSE. – F°s 21-24. Formation des assemblées primaires de Tours : approbation de l'arrêté municipal pour les sections de la Poissonnerie, La Riche et Le Chardonnet ; rectification pour les sections de la Belle-Fontaine et l'Arsenal. — F°s 21-24. Messe clandestine à Vouvray : transcription d'une lettre adressée au Directoire exécutif ; récit de l'arrestation de Pinot, prêtre, par la garde nationale de Vouvray, commandée par Paty Dumesny, en présence de Duliepvre, président de l'administration municipale de la commune, dans la maison de Féron, closier du citoyen Prud'homme. Jahan, directeur du jury de Tours, relâche Pinot, arrête Paty Dumesny et menace d'arrestation Duliepvre.

26 VENTÔSE. – F° 25. Les habitants d'Ecueillé demandent leur rattachement au canton de Jeu-Maloche (Indre).

14 GERMINAL – F° 27. L'assemblée électorale de Tours tiendra ses séances à l'édifice « Hilaire ».

26 GERMINAL. – F°s 30-32. Decam, administrateur sortant du département, non compris dans l'arrêté de destitution du 29 ventôse an IV, refuse

1. On trouvera sur ce sujet un dossier spécial dans Lm police.

de cesser ses fonctions et son cas est soumis au Directoire exécutif.

15 FLORÉAL. – F° 34. Callaud, en congé absolu, reprend ses fonctions d'officier municipal de Tours.

12 PRAIRIAL. – F° 39. Suspension provisoire de Gurtin, président de l'administration municipale de Bléré, Bellin, Pary, Le Gallet, Farget et Coquerry, administrateurs.

1er THERMIDOR. – F° 48. Lettre du Ministre de la Police prévenant qu'un grand nombre de prêtres réfractaires affluent dans le département et cherchent à exciter à la guerre civile.

18 THERMIDOR. – F° 52. Réorganisation de la gendarmerie nationale (loi du 25 pluviôse). Les citoyens Roux et Gourjon feront partie du jury.

1er FRUCTIDOR. – F° 54. Riffault, commissaire des poudres, invite l'administration à prendre des mesures pour le chargement et transport des poudres.

17 FRUCTIDOR. – F° 57. La liste des jurés pour le trimestre vendémiaire-frimaire est « déclarée nulle, fausse et non avenue ».

19 FRUCTIDOR-13 VENDÉMIAIRE AN VI. – Fos 58-74. Rassemblements à Champigny « d'hommes armés de bâtons ferrés et de pistolets » qui menacent de massacrer « certains habitants du canton de Richelieu ». En apprenant la fermeture des barrières de Paris et les troubles du 18 fructidor les administrateurs du département gardent les troupes et renoncent à les envoyer à Richelieu. Ils suspendent l'agent municipal de cette ville.

23 FRUCTIDOR. – F° 59. Casernement d'une compagnie de vétérans à Loches.

24-27 FRUCTIDOR. – Fos 60-66. Conspiration royaliste : passage à Tours des députés déportés : le général de brigade Dutertre commande l'escorte (loi du 19 fructidor).

14 VENDÉMIAIRE AN VI. – F° 75. Projet « d'utilisation avantageuse », c'est-à-dire de démolition de l'édifice Martin ; annulation de l'arrêté du 13 messidor.

18 VENDÉMIAIRE. – Fos 78-79. Mesures contre les prêtres réfractaires : transcription d'une lettre du Ministre de la Police, application des lois de 1792-1793 et 19 fructidor an V et ordre aux prêtres dispensés de la réclusion de se rendre dans les cinq jours à la maison dite du Gouvernement à Tours.

23 VENDÉMIAIRE-20 BRUMAIRE. – Fos 80-84. Règlements des poudres et salpêtres (loi du 27 fructidor an V) ; liste nominative des débitants qui ont obtenu des commissions.

1er FRIMAIRE. – F° 90. Départ pour Rochefort des huit condamnés à la déportation du département de la Sarthe (liste nominative) et du chanoine Lejuge des Bressac et Demazure, curé de Beaultaire[1] (Eure-et-Loir).

3 FRIMAIRE. – F° 91. Lussault est réintégré dans ses fonctions d'adjoint de la commune de Couziers.

15 FRIMAIRE. – Fos 94-95. Interdiction de sonner les cloches pour « l'exercice du culte ».

30 FRIMAIRE. – Fos 100-101. Potiron, chef chouan, est signalé entre La Membrolle et Tours.

1er NIVÔSE. – F° 102. Ordre de route délivré à Petau Grandcour, inspecteur des services des étapes et convois militaires.

8 NIVÔSE. – Fos 106-107. Transcription d'une adresse de l'administration centrale concernant la loi du 10 vendémiaire an IV, sur la sûreté des communes et les brigandages.

21 NIVÔSE. – F° 110. Acceptation de l'offre faite par le général Vimeux d'envoyer huit hussards dans les cantons d'Amboise et Montbazon pour aider la gendarmerie.

22 NIVÔSE. – F° 110. Serment des fonctionnaires à l'occasion de l'anniversaire « de la juste punition du dernier roi des Français ».

5 PLUVIÔSE. – Fos 113-114. Autorisation de rectifier les limites actuelles des cantons et d'en déterminer le nombre. A Beaumont-la-Ronce, les malveillants détruisent pendant la nuit les fourneaux de charbon destinés au Ripault. Transcription d'une adresse de l'administration à ses concitoyens et aux soldats de l'armée d'Italie.

12 VENTÔSE. – F° 123. Enlèvement des râteliers de l'écurie [Saint] Julien.

23 VENTÔSE. – F° 124. Evacuation des poudres et salpêtres de l'église La Riche.

6 FLORÉAL. – F° 131. Transfert de la maison de justice à la maison de réclusion de Petibeau, prêtre insoumis.

11-29 FLORÉAL. – Fos 131-134. La nomination de Pillevault Jouvenet, chef de la garde nationale d'Amboise, est annulée.

26 FLORÉAL. – F° 132. Départ pour l'île de Ré de Letanneur, évangéliste de la cathédrale de Tours ;

1. Lisez Baulterne.

Petibeau, curé de Monnaie ; Lazard d'Argouge, curé de Cravant ; Marc-Antoine Fournier, vicaire de Saint-Ouen (Sarthe).

3 PRAIRIAL. – F° 135. Mesures de sécurité contre les étrangers qui parcourent le pays.

13 PRAIRIAL. – F° 140. Transfert de prisonniers anglais de Montbazon à Tours.

25 PRAIRIAL-9 MESSIDOR. – F^os 142-145. Un délai de quinze jours est accordé à Beaudoin, ex-chartreux, pour son départ à l'île de Ré.

6 MESSIDOR. – F° 145. Des étrangers suspects circulent dans le canton d'Azay-le-Rideau ; recherches dans les bois de Saché et les communes « adjacentes ».

25 MESSIDOR. – F° 149. Des malveillants projettent de renverser les barrières de Tours.

27 MESSIDOR. – F° 149. Translation de 76 prisonniers anglais de Sorigny à Tours.

Nombreuses délibérations concernant :

1° **Les églises remises à la disposition du culte** : F° 10. Saint-Florentin d'Amboise-intra. — F° 11. Ballan. — F° 29. Saint-Maurice, à Chinon. — F° 33. Saint-Pierre-des-Corps. — F^os 35-40. Saint-Pierre-des-Corps et Saint-Gatien. — F° 40. Saint-Etienne, à Chinon, intra-muros. — F° 43. Saint-Martin, à Tours. — F° 44. Cravant, Huismes. — F° 46. Ligré. — F° 48. Rivière. — F° 51. Mougon. — F° 75. La Riche.

2° **Les prêtres reclus** autorisés à se retirer dans leur famille ou dans une commune qu'ils ont désignée, ou dispensés de se rendre à la maison de réclusion de Tours : F° 3. Arnault. — F^os 5-83-91. Billault. — F^os 6-92. Chevet, Faix. — F° 7. Bizot, Guerry, Brette. — F° 8. Pierre Séverin. — F° 12. Guérin. — F° 17. Joseph-Martin Michault. — F° 83. Honoré-Julien-César Labussière. — F° 87. André Morais. — F° 92. Touchard, Tessier. — F° 95. Moisand. — F^os 132-133. Gabriel-François Arvers. — F° 132. Pierre Viau. — F° 141. Florentin Desmes. — F° 142. Pelletier.

3° **Recherches, arrestations des prêtres réfractaires** par Boisard, commandant la 6^e brigade de gendarmerie : F° 93. A Beauchesne, commune de Rouziers, chez la veuve Pradeau et le citoyen Belle, l'aîné. — F° 119. A Panzoult, chez le citoyen Perrault. — F° 116. A Neuvy-le-Roi, chez la veuve Lusseau, fermière ; chez le citoyen Belle-Beauregard, à Cléré ; au château de Champchevrier. — F° 117. A Saint-Antoine-du-Rocher, au lieu appelé Carroi, près la Goguerie. — F° 118. Au Château de Montgogé, près Saint-Epain ; chez la veuve Desniau, le citoyen Marchand, la fille Ledet, à Nouâtre ; à Marsilly, chez la fille Benet et Martin Delamotte. — F° 123. A la Bergeronne, commune de Saint-Etienne, du canton de Tours, extra-muros, et le canton de Ballan. — F° 127. Dans le canton de Tours-extra, chez les citoyens Lemarié frères, fermiers à la Roberdière, à Mettray. — F° 129. Dans le canton de Manthelan et les environs, à Dolus ; chez la veuve Delaunay, à Tauxigny ; chez la veuve Brane, à Saint-Bault ; chez la citoyenne Hubert et à la Boissière, située sur le chemin de Saint-Bault à Tauxigny ; chez Donard. — F° 135. Canton de Monnaie, à Rouziers ; aux caves Montmousseau, chez la veuve Pinot, la veuve Chaillou et le citoyen Tanneur, cordier aux caves dites du Ravoir. — F° 141. A Vouvray, Jean Catier, curé de La Ville-aux-Dames, dans la maison dite la Gandville. — F° 142. A Tours, 26, rue Mirabeau, chez la citoyenne Lurot ; Christiaën, ci-devant pénitentier de l'église de Tours ; Taillefer, chez Girard, tailleur, rue de Mirabeau, n° 21, et chez Bournillet, rue de la Galère, n° 34.

4° **Listes nominatives des jurés**, par cantons, pour le 1^er, 3^e et 4^e trimestres, an VI.

5° **Suspensions pour leur incivisme des membres des administrations** des cantons de : F^os 75-84. Chinon-extra, Langeais et Châteaurenault. — F° 88. Candes. — F° 94. Sainte-Maure. — F^os 96-97. Neuvy-la-Loi. — F° 97. Amboise-extra. — F° 100. Montbazon. — F^os 101-102. Saint-Christophe. — F° 103. Cormery, Loches. — F° 104. Ligueil. — F° 105. Vouvray. — F° 106. Bléré. — F° 108. Ballan, Bourgueil. — F° 109. Esves-le-Moutiers (canton de Ligueil). — F° 110. Montlouis. — F° 111. Azay-le-Rideau, Monnaie. — F° 112. Ile-Bouchard. — F° 116. Athée (canton de Bléré).

Nombreuses délibérations concernant :

1° **Le logement de la gendarmerie** (baux, réparations, paiement loyers).

2° **Les autorisations de poursuites judiciaires** délivrées aux communes.

3° **Les nominations de notaires**.

L. 88 (ancien 20^6). — Registre in-folio, reliure parchemin, 200 feuillets.

26 messidor an VI-26 germinal an VIII. — 11 THERMIDOR. – F^os 3-4. Visites domiciliaires à l'effet d'arrêter les agents de l'Angleterre, les émigrés rentrés, les prêtres sujets à la déportation, les chefs chouans (loi du 18 messidor). Liste nominative.

19 THERMIDOR-7 FRUCTIDOR. – F^os 5-13. La Municipalité de Tours invite le général Siscé, commandant à Tours, à placer à chaque barrière la force armée pour maintenir l'ordre et assurer la perception.

12 FRUCTIDOR. – F^o 13. Organisation « des évolutions militaires » de la fête du 18 fructidor.

19 FRUCTIDOR. – F^o 15. Le citoyen Dutems est indiqué « pour faire examiner les essayeurs des bureaux de garantie ».

3^e JOUR COMPLÉMENTAIRE. – F^o 17. A Amboise, l'édifice Denis est désigné pour la célébration des décades et fêtes nationales.

11 VENDÉMIAIRE AN VII. – F^os 17-18. Ordre à Boissard, commandant de gendarmerie, de procéder à l'arrestation de « Cœur d'acier », chef chouan, signalé par le général Vimeux dans le canton de Neuvy-le-Roi.

3 BRUMAIRE. – F^o 19. Refus par certains débiteurs de rentes nationales d'en effectuer le paiement : le commissaire de l'administration centrale est autorisé à les poursuivre. Troubles à Orbigny, à l'occasion de la célébration des décadis ; demande au général Siscé d'envoyer 20 hommes de la garnison de Loches.

4 BRUMAIRE. – F^o 20. Rejet d'une pétition des citoyens Lecomte père et Champigny, de Richelieu, tendant à faire enlever de l'église ou corriger un tableau représentant « la Liberté tenant enchaînés sous ses pieds les symboles du culte ».

9-16 BRUMAIRE. – F^os 20-22. Départ de la 1^re classe des conscrits pour Bruxelles, sous la conduite de Hubert et Giton ; fixation des dates du départ dans tous les cantons ; nominations des officiers.

16 BRUMAIRE-16 PLUVIÔSE. – F^os 22-41. Marque de l'or et de l'argent : délivrance de poinçons au contrôleur du bureau de garantie.

6 FRIMAIRE AN VII-12 FRIMAIRE AN VIII. – F^os 30-172. Recherche des conscrits réfractaires.

29 FRIMAIRE. – F^o 31. Le général Vimeux est invité à envoyer une garnison de 12 vétérans au Ripault.

11 NIVÔSE. – F^o 36. Transport de 40, puis 39 prêtres réfractaires jusqu'à Sainte-Maure.

27 NIVÔSE. – F^o 37. Dubault, agent municipal d'Autrèche, est l'objet de mauvais traitements et menacés au château de la Chauverie.

1^er VENTÔSE. – F^o 42. Les citoyens Origet et Antheaume, officiers de santé, examineront les conscrits.

7-11 VENTÔSE. – F^os 48-49. Les citoyens Clément père, Gilloire, Landry le jeune, Froger le jeune, sont nommés provisoirement membres de l'administration municipale de Chinon-intra, en remplacement des membres destitués.

9 VENTÔSE. – F^o 48. Plessis, dit Potiron, chef chouan, est signalé à Nouzilly, Monnaie et dans les cantons et communes de Neuvy-le-Roi et Neuillé-Pont-Pierre. Ordre de perquisitionner chez la citoyenne Boulanger, fermière à Monnaie ; Levacher, fermier à Nachère, à Epeigné ; la citoyenne Perdrigeon, fermière à Neuillé-Pont-Pierre ; le citoyen Rougé, même commune ; la veuve Lusseau (?) et la famille Belle, de Neuvy ; surtout à Valentinay, où il y a des caches dans les maisons.

19 VENTÔSE. – F^o 51. « Au nom du bien public l'administration municipale et l'agent de Saint-Ouen sont priés à vivre dans l'union et la bonne intelligence ».

16 GERMINAL. – F^o 56. Clémençon, concierge à la maison de justice de Tours, « vendu aux royalistes », est destitué.

2 FLORÉAL. – F^o 57. Répartition entre les cantons du contingent de 1 430 hommes à fournir par le département.

21 FLORÉAL-18 PRAIRIAL. – F^os 65-98. Assassinat de Gibert Dauvergne, agent municipal de Reignac : désarmement des habitants « qui ne se sont pas montrés attachés au gouvernement républicain ». Attentat contre Bretonneau, agent de la même commune, laquelle est mise en état de siège.

26 FLORÉAL. – F^o 70. Organisation des colonnes mobiles d'après l'arrêté du Directoire exécutif du 17 floréal an IV.

28 FLORÉAL-1^er MESSIDOR. – F^os 72-106. Procès-verbaux du tirage au sort des conscrits des 2^e et 3^e classes (1^er-2^e tirages).

2 PRAIRIAL. – F^o 94. Vols et assassinats sur les routes qui environnent Tours : des patrouilles de gendarmerie sont ordonnées.

21 PRAIRIAL. – F^o 99. Des rebellions contre « les lois de la République » sont signalées dans divers cantons : ordre aux municipalités d'envoyer un compte rendu de « l'état d'esprit des habitants », etc.

23 PRAIRIAL. – F° 101. Transcription d'une adresse de l'administration centrale concernant la formation des colonnes mobiles.

29 PRAIRIAL. – F° 105. Proclamation sur la police des passeports.

5 MESSIDOR AN VII-29 PLUVIÔSE AN VIII. – F^os 107-188. Réquisition des grains et fourrages (exécution de l'arrêté du Directoire exécutif du 17 prairial).

11 THERMIDOR. – F^os 115-116. Transcription d'une adresse de l'administration centrale aux administrations municipales et aux conscrits.

12 THERMIDOR. – F° 116. 12 000 livres sont remises à Augereau, pour achat d'armes nécessaires aux conscrits.

22-24 THERMIDOR. – F^os 117-120. A Savigné, enlèvement par les brigands d'Urbain Fontaine, acquéreur du domaine national de Millerault : les citoyennes Contades et Deliens sont prises pour otages. Dans les cantons de Bourgueil, l'Ile-Bouchard, La Haye, Richelieu, Château-la-Vallière, Saint-Christophe, Neuvy, Monnaie, Châteaurenault, Langeais, Luynes, patrouilles de la garde nationale.

29 THERMIDOR. – F° 120. Réunion des communes de Marnay à Faye.

7 FRUCTIDOR. – F° 122. Dans la crainte de troubles à Tours, le général Vimeux ordonne des patrouilles « pour cette nuit et demain 8 ».

11 FRUCTIDOR. – F° 27. Invasion de brigands dans le canton de Bourgueil.

19 FRUCTIDOR. – F^os 128-129. Liste nominative des visites domiciliaires (exécution de la loi du 26 thermidor). — F° 129. Arrestation de Pierre Viau, qui sera conduit dans le département des Charentes.

19 FRUCTIDOR AN VII-12 VENTÔSE AN VIII. – F^os 130-147. Incursions et poursuites des brigands dans les cantons de Neuillé-Pont-Pierre, Neuvy-le-Roi, Saint-Christophe, Châteaurenault ; Sont pris pour otages : Martel, Gaillon, ex-noble, agent à Saint-Christophe, père de Martel dit Plessis et beau-père de Loiré ; Le Breton, du Plessis, père d'émigré, de Neuillé-Pont-Pierre ; la citoyenne Pellerin-Gauville, mère d'émigré, de Sonzay ; Larue-Ducan, veuve, de Sonzay ; la citoyenne Fortier, de Saint-Christophe ; les citoyens Lepine, de Sonzay (parents d'émigrés) ; les époux Fontenailles, parents d'émigrés ; la plupart sont renvoyés ensuite à leur domicile.

25 FRUCTIDOR-3e JOUR COMPLÉMENTAIRE. – F^os 134-139. Le citoyen Cintreux est nommé commandant des 1 200 hommes des colonnes mobiles requises.

1er JOUR COMPLÉMENTAIRE AN VII-8 VENDÉMIAIRE AN VIII. – F^os 136-145. Enlèvement de Louis Rideau, acquéreur des biens nationaux, demeurant à la Garonnie, commune d'Avrillé : le citoyen Laval, ex-noble, et son épouse, la citoyenne Cherbon sont pris pour otages.

4e JOUR COMPLÉMENTAIRE. Injonction à tous les conscrits d'être à Tours, le 10 vendémiaire prochain, dernier délai.

2 VENDÉMIAIRE AN VIII. – F° 141. « Expertise » des souterrains du château de Loches. — F° 142. Nomination des officiers municipaux de Candes.

12 VENDÉMIAIRE. – F° 146. Ordre d'arrêter Sophie Besnard, concubine de « Branche d'or », chef chouan, et le citoyen Boyer et sa femme, demeurant à Bourgueil.

16-22 VENDÉMIAIRE. – F^os 147-150. Transcription ou résumé d'une série de pièces relatives aux brigandages des chouans, classées par canton, avec arrêtés rendant chaque canton civilement responsables. Les mesures concernant les otages sont annulées et on fait appel aux troupes de ligne.

24 VENDÉMIAIRE-26 PLUVIÔSE. – F^os 150-186. Après la prise du Mans par les chouans, Tours organise sa défense : série d'arrêtés utilisant les rares formes militaires requises par le département (gendarmerie, gardes nationales à pied et à cheval, colonnes mobiles) ; les canons de l'arsenal sont mis à la disposition de la Municipalité ; le départ des 200 hommes de troupe de ligne est retardé jusqu'à l'arrivée du bataillon de la Corrèze ; translation des bateaux de la rive droite de la Loire à la rive gauche ; au premier coup de canon tiré de Tours, les agents des communes environnantes feront sonner le tocsin et battre la générale ; établissement d'une barrière de charpente au bout du pont de bois ; distribution de cartes de sûreté à tous les citoyens de Tours ; injonction aux fonctionnaires de rester à leur poste ; les gardes nationales passent sous les ordres du commandant de la place ; des plans de défense sont construits par Groupe, adjoint du génie.

25 VENDÉMIAIRE-24 PLUVIÔSE. – F^os 151-186. Fournitures de poudre par le Ripault à l'arsenal et au garde-magasin d'artillerie de Tours.

16 BRUMAIRE. – F° 158. Destitution d'Archambault, concierge à la maison de justice de Tours (à la suite d'une insurrection).

15 BRUMAIRE-12 FRIMAIRE. – F^os 159-172. Garde du Ripault, transport des poudres à la tour de Guise.

25 BRUMAIRE-26 VENTÔSE. – F^os 166-198. Réquisition des fourrages et levée des chevaux.

11 NIVÔSE. – F° 178. Mises en liberté de Pierre Laval et Louis Duperrai, chouans

13 NIVÔSE. – F^os 179-180. Règlement de la maison de détention de Loches.

Nombreuses autres délibérations concernant :

1° **Les églises remises à la disposition du culte** : F° 12. Saint-Gatien. — F° 18. La Riche (levée des scellés).

2° **Les prêtres reclus** autorisés à se retirer dans leur famille ou dans une commune choisie par eux : F° 13. Touchard. — F^os 13-149. Leridon. — F° 26. Garnier. — F° 34. Taboureau. — F° 41. Jean-Charles Thouroude. — F° 62. Touron. — F° 63. Chambault. — F° 71. Jacques Donault. — F^os 72-127-130. Georges-Aimé Thomas. — F° 97. Pierre Faix, Francis Drouet. — F° 180. Desmé. — F° 179. Faix et Chalus.

3° **Des recherches et arrestations des prêtres réfractaires** par Boissard, commandant-chef de la 6^e division de gendarmerie : F° 14. Souchu, ex-vicaire de Saint-Cyr, Dulgon (?), Perdreau, ex-curé de Montaudon, chez Dumouchet, de Boulay, et Bergey père et fils, de Sonnay. — F° 22. Kéransquer, chez Aubin, rue de la Bourde, à Tours. — F° 25. Joubert, curé de Chambray, chez Barthélemy, Tessier et Julienne, rue des Anges, à Tours, n° 30. — F° 34. Cartier, curé de La Ville-aux-Dames, chez la citoyenne Ducam, à Sonzay. — F° 48. Chrétien, diacre, Delumeau et Breton, ci-devant curé à Chinon, chez la veuve Chalumeau ; La Tourelle, chez Baudouin, au Saut-du-Loup ; Gallet, chez Chesnon, de la Liegarnière (?), et Bonnin, ci-devant chanoine ; Caillard, chez Quvert, de Coulaine. — F° 53. Donault, chanoine de Langeais, chez la citoyenne Soulquin.

4° **Des sursis de départ accordés aux prêtres déportés** : F° 6. Briard. — F° 7. Houdeau, Fermeriek Jean-Baptiste et Verkost Eugène, déportés de Belgique. — F^os 112-153. Brette, du canton de Ligueil. — F° 134. Chouteau Mathurin-Louis ; Carnu, né à Angers.

5° **Des listes nominatives des jurés**, par cantons : an VII (F^os 7-70). — An VIII, 1^er, 2^e, 3^e trimestres (F^os 122-191).

Des suspensions pour incivisme des membres des administrations cantonales : F° 15 Balesmes. — F° 16. La Tour-Saint-Gelin, Braye. — F° 21. Restigné. — F° 25. Saint-Senoch. — F° 99. Marnay. — F° 110. Beaumont, canton de Chinon-extra. — F° 121. Chinon. — F° 126. Noyant, Candes. — F° 128. Rigny. — F° 130. Azay-le-Rideau, Ballan, Bléré, Château-la-Vallière, Cormery, Ligueil. — F° 131. Luynes, Montlouis, Montrésor, Saint-Flovier, Sainte-Maure, Tours-extra. — F° 133. Saint-Christophe. — F° 138. Luynes. — F° 143. Preuilly, Draché. — F° 145. Château-la-Vallière, Ile-Bouchard, Luynes, Montbazon. — F° 146. Montlouis, Sainte-Maure. — F° 147. Martigny, Monnaie. — F° 160. Souvigny. — F° 163. Saint-Christophe.

6° **Les fixations des dates de foires et marchés** : F° 2. Tours. — F^os 10-12. Localités diverses par ordre chronologique. — F° 20. Beaulieu. — F° 24. Chinon, Ambillou. — F° 24. Rillé. — F^os 38-39. Autre tableau établi par décades. — F° 49. Rectification. — F° 100. Loches, Beaulieu, Savigné. — F° 112. Saint-Flovier.

D'autres délibérations enfin concernant **les conscrits** (radiations, remplacements), **les nominations de notaires**, **les casernes de gendarmerie** (expertises, réparations), **le paiement des frais de subsistances et d'habillement des troupes**, **l'établissement de garnissaires** chez les parents des réfractaires.

AFFAIRES MILITAIRES

Habillement et équipement et affaires diverses

L. 89 (ancien 24). — Cahier, 31 pages.

11 thermidor an VII-23 floréal an VIII. — Les premiers procès-verbaux, ceux des séances des 11 et 12 thermidor, sont les mêmes que ceux de L 88. La majorité des séances suivantes sont consacrées au détail de l'emploi des 12 000 livres mises à la disposition d'Augereau, secrétaire général du département, pour l'équipement des conscrits. C'est une sorte de répertoire, avec mentions marginales des diverses adjudications et des noms des adjudicataires. — F^os 2-3. Sac en toile des conscrits. — F° 3. Fusils déposés à

l'arsenal pour le bataillon auxiliaire. — F° 4. Refus des conscrits de Ballan de se rendre à Tours. — F° 5. Maisons désignées pour caserner ce dernier : celles de MM. Barré, place Clément ; Bergey, rue Descartes ; Nobileau, rue Racan, et Guespin, rue Mably. Les adjudicataires d'habillement les plus souvent cités sont : Ferrand, Gabignon, Poitevin, etc. — F° 24. Désignation des experts qui recevront les fournitures précédentes.

Les F^os 25 à 31 ont été utilisés pour transcrire les **nominations de nouveaux notaires** (27 germinal an VIII) et jours suivants, ou des **autorisations à des prêtres insoumis de se retirer dans leur domicile** : Faix, à Loches (13 floréal), et Georges-Aimé Thomas, à Chambon (14 floréal), etc.

AFFAIRES DE LA 1ÈRE DIVISION

Contributions

L. 90 (ancien 20[1]). — Registre, reliure parchemin, 188 feuillets.

2 janvier 1793-17 thermidor an II. — 30 JANVIER. – F° 9. A Preuilly, mesure de clémence pour les citoyens, sujets au droit de patente.

23 FÉVRIER. – F° 30. Création d'un supplément au rôle dit de remplacement des droits supprimés pour les impôts dus par les divers ecclésiastiques.

5 MARS. – F° 33. Levée du plan cadastral des communes de Fondettes et Vallière. — F° 34. Partage des contributions foncières dues par les domaines nationaux pour 1791 entre l'Etat et les adjudicataires.

31 MAI. – F^os 40-41. Détail des ressources et charges locales de la Municipalité de Tours (39 143 l. 7 d.).

4 JUIN-11 SEPTEMBRE. – F^os 41-46-61. Le Ministre des Contributions publiques casse l'arrêté du Directoire du département du 4 août pris sur la demande de dégrèvement de Prudent Bruley, député à l'Assemblée législative sur ses impôts et ceux de ses collègues qui seront fixés d'après le chiffre des loyers et non d'après le traitement de député.

8 AOÛT-27 SEPTEMBRE. – F^os 48-60-86. Détail des contributions foncières des émigrés Vaudeuvre, Le Boucher, Martigny et Champchevrier.

25 SEPTEMBRE. – F° 66. Paiement des impositions de l'émigré Jusseaume, des prêtres déportés, des religieuses et autres pensionnaires d'Etat. Il sera sursis aux poursuites entreprises à ce sujet contre les percepteurs. Ceux-ci fixeront leurs impôts d'après leurs traitements ou pensions.

19 BRUMAIRE AN II. – F° 73. Formation des rôles de 1792. Etats des changements aux matrices de la contribution mobiliaire de 1791. Mesures contre le District de Tours qui ne sévit pas contre 16 municipalités défaillantes. — Les folios 76 à 80 sont en blanc et aucune délibération n'existe pour frimaire.

8-14 NIVÔSE. – F^os 80-81. Salaires des exécuteurs des jugements criminels : à Tours, Sanson et ses deux aides ; à Loches, François Chrétien ; à Amboise, Gilles-Martin Bouger ; à Chinon, François Berger.

27 NIVÔSE. – F° 83. Tableau par districts de la portion contributive du département, pour la contribution mobiliaire, total : 439 714 l. 12.

7 VENTÔSE. – F^os 91-92. Recouvrement des contributions de 1791-1792. Retard dans l'envoi des bordereaux ; instructions aux districts.

21 ET 22 VENTÔSE. – F^os 100-101. 1 600 livres, non comprise l'indemnité des aides, sont accordées au bourreau Sanson, pour 17 jours de permanence à La Haye (exécutions de Thionnet et Chabot).

16 GERMINAL. – F° 109. Remboursement à Rougeot, archiviste du département et, peintre, de la somme de 652 livres, montant de la décoration du temple de la Raison.

17 GERMINAL. – F° 112. Paiement au receveur du District de Tours (Luce) des annuités et intérêts de l'Hôtel de l'Intendance, domaine national, servant de lieu de séance au département, soit 20 749 l. 19 s. 9 d. — F^os 1-124. Réparations et entretien de la guillotine.

2 FLORÉAL. – F^os 128-129. Mode de paiement des taxes des ci-devant corporations.

4 FLORÉAL. – F^os 134-135. Vérification de l'état de situation des ci-devant receveurs particuliers des districts.

23 FLORÉAL. – F^os 147-148. Poursuites contre Collignon et Guérin, receveurs des Districts de Loches et Amboise pour les erreurs des six derniers mois de 1789.

25 FLORÉAL. – F^os 149-150. Etat des charges locales de la ville de Tours pour 1793.

3 MESSIDOR. – F^os 175-176. Traitement des administrateurs.

4 MESSIDOR. – F° 176. L'indemnité due au citoyen Malvost, à Amboise, pour les dévastations dans sa maison lors de l'émeute des 28 et 29 septembre 1792 sera payée sur l'état des charges locales de cette commune de 1793.

5 MESSIDOR. – F° 178. Paiement à Rougeot, pour le transport des objets d'art du château de Chanteloup au musée de Tours, de la somme de 622 l. 15 s.

Ce registre contient, en outre, environ 120 délibérations relatives à des demandes de décharges :

1° **pour l'impôt forcé, les patentes, l'impôt foncier** ;

2° **pour l'impôt sur les biens des communautés ecclésiastiques, ceux des émigrés et prêtres déportés**, entre autres : F^os 55-117. Des Essards. — F° 58. Passac. — F^os 66-145. Jusseaume. — F° 67. Jean-Marie Guérin, ex-bénédictin. — F° 72. Rocreuse. — F^os 85-108. Roland des Ecotais. — F° 96. Guespin, René Joyer, Babou, ex-curés. — F^os 110-120. Jacques Desmais, ex-curé. — F^os 110-118. Mirabeau (sans détails), D'Aiguillon, Couziers, René Joyeux, Moreau, ex-curés. — F^os 110-168. Touchard, ex-bénédictin du Plessis-lès-Tours. — F^os 120-124. Lemerle, ex-bénédictin ; Dehou et Brédif, ex-vicaires ; Frondière, Boureau, Maubert, ex-curés. — F° 136. Fonteneau. — F° 137. Compain, prêtre. — F° 147. Pellerin. — F° 155. François-Sébastien Bruneau, ex-curé. — F° 168. Victor Raimbault, Nicolas Simon, Jacques Moisan, Jean-Albert-Pierre Babou, François Marin (?), Gasnier, Jean-Claude Malveaut (prêtres), Antoine Cabaras.

L. 91 (ancien 20). — Registre in-folio,
reliure parchemin, 226 feuillets, dont 215 inscrits.

17 thermidor an II-1er jour complémentaire an III. — 6-9 FRUCTIDOR. – F^os 8-24. Loi du 13 messidor : instructions concernant le mode de paiement des contributions dues par les domaines nationaux.

24 FRUCTIDOR. – F^os 28-32. Exécution des lois du 1er brumaire et 23 nivôse an II, relatives aux indemnités pour les accidents imprévus.

12 VENDÉMIAIRE AN III. – F° 43. Luce, receveur du District de Tours, percevra un denier par livre sur toutes les recettes extraordinaires (loi du 16 juillet 1793).

7 FRIMAIRE. – F° 55. La demande de quatre dégrèvements formulée par le Conseil général de Châteaurenault pour ses impositions mobiliaires et foncières de 1791-1792 est communiquée aux autres districts.

18-27 PLUVIÔSE. – F^os 65-70. Levée des contributions directes de 1794 : instructions adressées aux districts.

22 PLUVIÔSE. – F^os 67-68. La ville de Loches est autorisée à répartir sur ses charges locales la somme de 3 615 l. 4 s. 9 d., montant de son excédent de dépenses de décembre 1792 au 20 nivôse an II.

25 PLUVIÔSE. – F° 70. Abus commis par les percepteurs qui portent de faux articles concernant les biens nationaux et s'en font verser les impôts par l'Etat.

4 GERMINAL. – F^os 87-88. Il est prescrit aux Districts de Châteaurenault et d'Amboise d'évaluer les états de l'emploi des fonds de non-valeur.

28 GERMINAL. – F^os 104-106. Réclamation de Fournier-Vauquer ; taxé à 14 381 livres à l'emprunt forcé, « parce qu'il lui était impossible de constater les bénéfices » de son commerce de détail pendant les six premiers mois de 1793.

10 PRAIRIAL. – F° 131. Malgré les observations du tribunal et du District de Tours, la taxation des rôles des divers impôts est maintenue pour 1794, et l'on rappelle que les tribunaux n'ont pas le droit d'intervenir en matière de finances comme le faisaient les juridictions d'avant 1790.

11-27 THERMIDOR. – F^os 160-176. Demandes de dégrèvement des communes de Sonzay, Beaumont-les-Tours, Joué, Marcilly, Parçay, Mettray, Oé.

2-18 FRUCTIDOR. – F^os 184-209. Demandes de dégrèvement d'une centaine d'habitants des communes de Chouzé et Braye, dont la liste est donnée. — F° 211. Antoine Taschereau ne devra qu'une seule cote de l'emprunt forcé et non deux pour ses deux domiciles de Paris et de Tours.

De nombreuses délibérations concernent :

Les demandes d'indemnités pour pertes imprévues (incendies, vols, inondations de la Loire de 1790, pertes de bestiaux, écroulement des caves) : F^os 5, 6, 8, 37, 59, 61, 62, 78, 85, 89, 91 à 93, 99 à 103, 106, 107, 122.

La confirmation de certains mandats de paiement : F^os 1-2-11. Frais d'enlèvement des insignes de la royauté. — F° 30. A Rougeot, archiviste du District de Tours, pour transport des

titres de la fabrique de Saint-Martin aux archives. Voyez aussi : F° 51. **Démolition du clocher du temple de l'Etre Suprême**, à Tours (sans autres détails).

Une centaine de délibérations au moins concernent des **demandes de décharge sur les contributions mobiliaires et foncières, l'impôt forcé et les patentes**.

De nombreux percepteurs, dont Luce, du District de Tours, présentent des demandes en décharge pour impôts en non valeur, par exemple : F° 14. Les ci-devant religieux de la Chartreuse du Liget. — F° 63. Magnant, propriétaire à Saint-Domingue, tué pendant les troubles (2 000 livres). — F° 81. Denis (1 200 livres). — F^os 142-143. 62 citoyens d'Amboise, insolvables, et dont la liste est donnée.

AFFAIRES DE LA 2E DIVISION

Contributions

L. 92 (ancien 20[3]). — Registre reliure parchemin, 182 feuillets.

9 vendémiaire-21 fructidor an IV. — 9 VENDÉMIAIRE. – F° 1 v°. Confection des rôles des charges locales : retard dans quelques communes du District de Châteaurenault.

12 BRUMAIRE. – F^os 12 v°-14. Réduction des impôts fonciers d'Etienne Benoit de la Grandière : de 2 178 l. 5 s. 2 d. à 1 249 l. 12 s. 10 pour 1793 ; à la suite d'une nouvelle réclamation, une expertise porte l'évaluation de ses revenus à la matrice des rôles de 2 841 l. 9 s. 4 d. à 3 397 l. 2 s. 2 d. En application de l'article 19 de la loi du 28 août 1791, on décide que sa cote ne sera pas augmentée. Elle sera réduite de 1 586 l. 19 s. 5 d. à 910 l. 19 s. 2 d. pour les neuf premiers mois de 1794.

5 NIVÔSE. – F° 49 v°. Les contributions de l'an III seront perçues par le percepteur « ou par un membre de l'administration municipale, et dans les communes au-dessous de 5 000 habitants par l'agent municipal, ou à défaut deux adjoints ». Le citoyen Luce fils est nommé receveur des impôts directs du département.

28 NIVÔSE. – F° 55 v°. Demande de décharge de Bernard-François Balzac, directeur des subsistances militaires : il n'y a pas lieu de délibérer sur ce sujet, « cependant la quittance d'acompte d'une somme de 10 000 livres payée par lui à Paris sera déduite sur sa taxe de l'emprunt forcé.

21 PLUVIÔSE. – F° 80 v°. Perception des droits d'enregistrement : arrêt des registres du receveur (exécution de la loi du 30 nivôse).

4 VENTÔSE. – F° 82 v°. La commune de Chenonceaux accepte en paiement de l'emprunt forcé de la veuve Claude Dupin, propriétaire de Chenonceaux, deux quittances : l'une de 80 000 livres, l'autre de 320 000 livres en assignats, signées chez le citoyen Gibé, notaire à Paris.

19 VENTÔSE. – F° 99 v°. Réduction de la contribution foncière des domaines nationaux dépendant du chapitre de Saint-Martin de Tours, situés à Fondettes, pour 1792-1793, et les premiers trois-quarts de 1794.

2 GERMINAL-15 MESSIDOR. – F° 104-155. Versement des grains par les magasins civils : à l'armée de l'Ouest (714 quintaux), à la ville d'Angers (3 000 quintaux), à la marine (6 000 quintaux). Prêt de grains (1 200 quintaux) au citoyen Balzac « pour une colonne de 10 000 hommes qui se rend à Tours ».

6 PRAIRIAL. – F° 137 v°. Versement de 763 467 l. 12 s. 7 d. dans la caisse du receveur des impositions directes par la commune d'Amboise, en paiement de 1 200 quintaux de grains fournis par les magasins civils.

15 MESSIDOR. – F° 156. Versement du cautionnement du receveur des impôts directs, soit 300 689 l. 10 s. 8 d. (loi du 15 germinal).

21 MESSIDOR. – F° 160. Réduction des rôles à l'impôt forcé des citoyens Labonninière (de Beaumont) de 15 000 à 10 000 livres, et d'Harambure (d'Yzeures) de 25 000 à 10 000 livres.

27 THERMIDOR. – F° 168 v°. Plainte contre les percepteurs qui, par mauvaise volonté, refusent de percevoir les impôts fonciers de l'an IV.

9 FRUCTIDOR. – F° 178 v°. Transcription d'une lettre du Ministre des Finances annonçant « que la Trésorerie nationale tire sur le receveur du département des rescriptions payables à dix jours, de vue en numéraire jusqu'à concurrence de 100 000 livres » pour les contributions de l'an IV. — F° 179 v°. Demande de dégrèvement de l'impôt foncier de Dominique-Clément de Ris.

15 FRUCTIDOR. – F° 180 v°. Antoine-César Choiseul-Praslin réclame le remboursement de la réduction de ses impôts de 1790, soit 135 l. 6 s.

Ce registre contient, en outre, de nombreuses délibérations :

1° **Sur l'emprunt forcé (loi du 18 brumaire an IV)** : F^os 44-64. Confection des rôles. — F^o 45. Instructions aux gardes-magasins et aux percepteurs. — F^os 56-83. Vérification des caisses des percepteurs et révision des rôles par les administrations municipales réunies en comité secret. — F^os 109 v^o-113. Le Ministre des Finances observe que le contingent du département est de 5 973 400 livres, or le montant des rôles ne s'élève qu'à 1 563 320 livres. Une nouvelle répartition des rôles sera faite dans un délai de cinq jours (loi du 18 pluviôse). — F^os 114-116. Nomination des commissaires à raison de deux citoyens par cantons « pour donner des renseignements sur les fortunes ». Environ 700 demandes de dégrèvement sont formulées individuellement ou par listes (par noms de communes).

2° **Sur les contributions de l'an III payables en nature (loi du 2 thermidor an III)** : F^os 4-112. Installation des magasins civils pour les fournitures en nature. F^os 8-41. Nominations des gardes-magasins. — F^os 21-23. Intéressante déclaration d'un membre de l'administration départementale (non désigné) sur les inconvénients de l'impôt en nature (frais de perception, influence sur la valeur du papier-monnaie, etc…). — F^os 34-131. Perception de l'impôt : instructions aux districts et aux municipalités. — F^os 103-116. Paiement du transport et de la manutention des grains. — F^os 173-174 v^o. Listes des magasins (24). Environ six demandes de décharge ou d'autorisation de payer en assignats.

Environ cent trente-cinq délibérations concernent les **demandes de décharge des contributions mobilières, foncières et patentes**.

AFFAIRES DE LA 2E DIVISION

Contributions[1]

L. 93 (ancien 20[5]). — Registre in-folio, reliure parchemin, 195 feuillets.

18 brumaire an VI-12 brumaire an VIII. — 19 BRUMAIRE-31 FRIMAIRE. – F^os 1-32 v^o. Répartition du contingent de la contribution personnelle de l'an V, entre les communes des cantons de Montrésor, Langeais, Candes, Cormery, l'Ile-Bouchard, Neuvy, le Grand-Pressigny, Bourgueil, Bléré, Châteaurenault, Savigné, Azay, Chinon-extra, Vouvray.

1er FRIMAIRE AN VI-9 VENDÉMIAIRE AN VII. – F^os 17-107. Formation des rôles et recouvrement des contributions de l'an V et années antérieures (exécution des lois des 18 prairial et 9 vendémiaire). Nombreuses délibérations relatives aux salaires des employés pour la confection des matrices. — F^o 17. Nomination de commissaires près des administrations de cantons retardataires (noms cités). — F^os 29 v^o-30. Arrêté du 16 frimaire an VI, maintenant les dégrèvements accordés pour l'an VI, mais ces dégrèvements sont annulés par l'arrêté du 18 pluviôse suivant. — F^o 36. Les officiers municipaux sont déclarés responsables de la non-rentrée des contributions et les commissaires sont rappelés. — F^os 71-77-100. Poursuites contre les percepteurs et les contribuables. — F^o 107. 1 630 741 l. 56 restent encore à recouvrer, « l'exécution rigoureuse » des mesures de coercition est ordonnée.

3 FRIMAIRE. – F^o 23. Taxation des poursuites faites par Deville, préposé du receveur du département à Chinon contre les percepteurs.

6 FRIMAIRE. – F^o 23. Vérification de la caisse du receveur du département précité, celui-ci étant redevable de 29 211 l. 82 s. : ses biens sont mis en vente jusqu'à concurrence de cette somme.

7-26 FRIMAIRE. – F^os 24-30 v^o. Division du département en quatre arrondissements pour la perception des contributions.

14 FRIMAIRE. – F^os 26 v°-27. Ordre aux percepteurs des rôles définitifs de l'an V, de percevoir l'acompte ordonné sur l'an VI. Le citoyen Lemoine, ex-administrateur, est nommé inspecteur de contributions directes du département.

14 FRIMAIRE-15 BRUMAIRE. – F^os 29-111. Prêt de 50 101 livres fait par Brissard, percepteur de Sainte-Maure, à Lambert, étapier de cette commune, « pour le service des troupes ». Ce prêt est admis en compensation après un premier refus.

26 FRIMAIRE. – F^o 34 v^o. Texier Olivier, commissaire du Directoire exécutif, est « reconnu » par l'administration comme agent général des contributions directes du département.

3 NIVÔSE. – F^o 37 v^o. Approbation de l'arrêté de l'administration municipale du canton de Richelieu qui rend responsable de la non-rentrée de la con-

1. Le registre suivant du 22 fructidor an IV au 18 brumaire an V était déjà signalé manquant par M. de Grandmaison. Il portait l'ancien n°L. 20[4].

tribution foncière de l'an III les citoyens Luc et Yves Archambault, Pierre Souty et Henri Jamet, fonctionnaires publics de Braye. — F° 38. Détresse de l'hospice d'Amboise, qui ne peut payer ses impôts.

12 NIVÔSE. – F° 38 v°. Goulier, ex-administrateur du District de Rouen, est nommé receveur des contributions directes du département, en remplacement de Luce fils, révoqué. Berger, président de l'administration départementale, est nommé inspecteur des contributions directes.

28 PLUVIÔSE. – F° 52. Surcharges frauduleuses sur les matrices des rôles de Courcoué.

11 GERMINAL. – F°s 61-62. Vérification des comptes du citoyen Vauquer, préposé à Tours (arriéré sur les patentes de 1791).

5 FLORÉAL. – F° 65 v°. Vérification des comptes de Rossignol, percepteur de Vou.

16 FLORÉAL. – F° 67 v°. Les bons de réquisitions sont déclarés non admissibles.

1er PRAIRIAL. – F° 74 v°. Falsification des rôles des contributions foncières de l'an IV de Montlouis, par Fillet, agent de la commune ; Gaudron et Villard, commissaires répartiteurs.

26 BRUMAIRE AN VII. – F° 115. Remboursement entre les contribuables d'une somme s'élevant à 101 083 l. 3 d. 7 s., reçue par Asseré, percepteur de Monnaie, sur la contribution foncière de l'an III.

15 NIVÔSE. – F°s 125 v°-127. Répartition entre les administrations municipales de canton, de la somme de 199 500 francs, montant de la réduction accordée sur la contribution personnelle et mobiliaire (ans V et VI).

11 PLUVIÔSE. – F° 131. Refus du percepteur de Vouvray de percevoir les rôles des portes et fenêtres.

6 VENTÔSE. F° 143. Répartition du contingent de la contribution foncière de l'an VII entre les divers cantons.

10-15 FLORÉAL. – F°s 155-156 v°. Pour l'équipement et la solde des conscrits un prêt de 6 000 francs est accordé sur la caisse de l'administration municipale de Tours.

17 FLORÉAL. – F° 157 v°. Recouvrement des contributions de l'an VII : mesures de rigueur contre les retardataires.

27 THERMIDOR-5 VENDÉMIAIRE AN VIII. – F°s 171-182 v°. Nomination de 10, puis 12 jurés pour établir les rôles de l'emprunt de cent millions.

21 FRUCTIDOR. – F° 177. Gorlier, receveur du département, est révoqué : il est remplacé par Vauquer. — F° 178. Acceptation des bons de réquisition pour les fournitures faites depuis le 1er germinal, en payement des impôts directs et de l'emprunt de cent millions.

8 VENDÉMIAIRE. – F° 183. Dégrèvement de la contribution foncière de l'an VII, accordé à la commune de Bréhémont.

18 VENDÉMIAIRE AN VIII. – F°s 186-192. Tableau des remises des percepteurs sur les rôles des portes et fenêtres de l'an VII.

2 BRUMAIRE. – F° 194. Nominations des préposés du receveur général du département : Deville, à Chinon ; Voyer, à Loches, remplace Salmon ; Dubois-Biesquet, à Langeais, remplace Taillecourt.

3 BRUMAIRE. – F° 194. Taxes sur les tabacs fabriqués (loi du 22 brumaire an VII).

Ce registre contient, en outre :

1° Environ cent délibérations sur les **demandes de dégrèvement** des contribuables pour les impôts personnels et fonciers ; les **adjudications, le cautionnement**, les **taxations des percepteurs** et leurs demandes en décharge et remboursement des non-valeurs ; les **rectifications des rôles des contributions**.

2° L**'acceptation de certains modes de versement** des percepteurs, des d**emandes de délai**, des **plaintes contre le retard dans la confection des rôles** concernant les communes suivantes : F°s 11-12. Vouvray. — F°s 12-27 v°. Villedômer et Vouvray. — F° 13. Sainte-Maure. — F° 14. Richelieu. — F° 28. La Ville-aux-Dames. — F° 28 v°. Amboise. — F° 41. Seuilly. — F° 59. Chançay. — F° 59 v°. Montbazon. — F° 60. Bourgueil. — F° 63 v°. Monnaie. — F° 66. Saint-Nicolas-de-Bourgueil. — F° 68. Villedômer.

3° **Des poursuites suivies parfois de destitutions contre les percepteurs retardataires, falsificateurs, concussionnaires ou « retentionnaires »** : F° 64. Gauguin, d'Azay. — F° 67. Blanchet, du Grand-Pressigny. — F°s 65 v°-85. Rossignol, de Vou. — F° 89. Chaluau, de Champigny. — F° 95 v°. Debet, du Louroux. — F° 103. René Vivier, de Semblançay. — F° 106. Antoine Thomas, de Balesme et La Haye. — F° 110 v°. René David, de Verneuil. — F°s 113-114. Desmon, de Chinon. — F° 125. Bernier, de Saint-Branchs. — F°s 129 v°-130. Pierre Permeret (?), d'Antogny ; Lemaître, de Pussigny ; Jacques Rat, de Germain-

la-Chaussée ; Pierre Lambert, de Saint-Benoist ; René Herpin, de Bréhémont. — F° 135. Moreau, de Pernay. — F°s 136-140. Les percepteurs de Sainte-Maure, Saint-Epain et Artannes. — F° 136 v°. Estevard, de Bourgueil. — F° 163. Dessolans, de Bourgueil et Pierre Marrais, de Savigny. Quelques sursis sont accordés.

AFFAIRES DE LA 1ÈRE DIVISION

Contributions – Biens nationaux

L. 94 (ancien 20[5] *bis*). — Registre in-folio, 199 feuillets.

14 brumaire an VIII-26 frimaire an IX. — 23 BRUMAIRE. – F°s 1 v°-2. Rôles des portes et fenêtres : remises des commissaires nommés par les administrations municipales.

24 BRUMAIRE. – F° 2 v°. Remboursement du prêt de Brissard, percepteur de Sainte-Maure, à l'étapier Lambert (voyez L 93, F° 111), 50 101 livres (6 262 fr. 50 en numéraire)[1].

29 BRUMAIRE-28 PLUVIÔSE. – F°s 4-26 v°. Versement d'une somme mensuelle de 88 000 francs pour les besoins de l'armée d'Angleterre : recouvrement urgent des contributions des années V, VI et VII ; versement de 6 000 francs au général Vimeux et au citoyen Berthier, commissaire ordonnateur de la 22e division ; vérification des caisses des percepteurs de Tours, Chinon, Langeais et Loches.

2 NIVÔSE. – F° 10 v°. Création d'une direction des contributions directes (loi du 3 frimaire an VIII).

12 NIVÔSE. – F° 13. Transcription d'un arrêté des consuls du 29 frimaire, relatif aux bons de réquisition déclarés non admissibles en paiement des contributions directes de l'an VII et années antérieures. Vérification de la caisse du receveur général.

25 NIVÔSE. – F° 19. Tarif des frais de poursuites contre les contribuables retardataires.

4 PLUVIÔSE. – F° 19 v°. Règlement du contingent des contributions directes de l'an VIII, alloué au département, soit 40 millions (loi du 17 fructidor an VII).

18 PLUVIÔSE – F° 32. Perception des taxes et amendes aux barrières et à l'octroi municipal.

1. Voir registre 93, folios 29-111.

27 PLUVIÔSE. – F° 25. Répartition entre les cantons de la contribution personnelle de l'an VIII (294 000 francs).

11 VENTÔSE-27 GERMINAL. – F°s 29 v°-48. Les mandats des adjudications de l'habillement et équipement des conscrits du bataillon auxiliaire sont reçus en paiement de la totalité des contributions de l'an VIII et de la taxe de la subvention de guerre.

19 BRUMAIRE-25 VENTÔSE. – F°s 1 v°-36 v°. Déficit du budget de Tours-extra. — F° 21 v°. Déficit de celui de Richelieu.

Affaires du conseil de préfecture

25 THERMIDOR. – F° 115. Sur l'avis favorable du Directeur des Domaines, on confirme la vente pour 9 500 francs des futaies de Chanteloup par l'acquéreur Dufay. — F° 117. Gabriel Frispont est maintenu « dans la propriété et jouissance » des biens confisqués sur « défunt Joseph Billault, prêtre déporté », malgré l'opposition de son frère Joseph Billault, marchand à Sainte-Maure.

29 THERMIDOR-18 VENDÉMIAIRE AN IV. – F°s 121 v°-171 v°. Passage du Cher à Azay : protestation de Simon Pouillard contre le mauvais état des bateaux.

19 FRUCTIDOR. – F° 139. Protestation du maire de Chambon contre le dégrèvement de 852 francs sur sa cote foncière, obtenu par Charles Baret, de Rouvray, mais réversible sur les autres contribuables de la commune qui menacent de se révolter.

12 FRUCTIDOR. – F° 141 v°. Vente des biens de Marguerite Mabel, ex-hospitalière, et d'Henry Pinardeau, ex-curé d'Orbigny, tué accidentellement et sans héritier. — F° 142 v°. Contestation de Jean Suzor, fermier, concernant les baux des métairies de la Falaine d'Azay et Chédigny, provenant des biens des émigrés Lusignan et Lafayette.

14 FRUCTIDOR-7 BRUMAIRE AN IX. – F°s 133-172-180. Pétitions diverses de Charlotte Sendrin-Brequigny, veuve Taschereau des Pictières (impositions, saisies sur ses fermiers, fils émigrés, etc.).

23 FRUCTIDOR. – F° 143. Règlement du compte de Cellier, fermier des barrières d'Amboise.

22 FRUCTIDOR. – F° 145 v°. Liquidation de la succession d'Aimée-Charlotte-Henriette Jousseaume (la République étant cohéritière pour la part des deux émigrés Jousseaume, frères de la défunte). Ordre au fermier de la barrière d'Amboise de suspendre la perception qu'il a établie sur les voyageurs entrés à Amboise et se rendant à Tours par Montlouis.

29 FRUCTIDOR. – F° 153 v°. Remise à Louis Martin, de Sainte-Maure, des effets mobiliers qui furent enlevés à son domicile, lors de sa détention.

2e JOUR COMPLÉMENTAIRE. – F° 157 v°. Créances d'Antoine-Philippe Gilbert, habitant à Saint-Domingue, sur la succession Lesturgeon, de Saint-Branchs. Opposition des créanciers de Louise-Marie de Rohan, épouse Taschereau des Pictières. — F° 158 v°. Partage de la succession de Michel-Denis Larne-Champchevrier, entre ses héritiers et la République.

18 VENDÉMIAIRE AN IX. – Fos 168 v°-171. Nombreux détails sur la succession de Madeleine-Jeanne Billard, à la demande de François-Michel Jahan, négociant à Tours, et Marie Guillaume, fille majeure.

7 BRUMAIRE. – F° 186 v°. Joseph-Pierre Bruneau, Jeanne-Marie-Thérèse Rosier sont autorisés à rentrer en possession de l'héritage de leur oncle, François-Sébastien Bruneau, ex-curé de Saint-Christophe, déporté.

1er FRIMAIRE. – F° 187. Levée du séquestre sur les biens des citoyens Odard, de Rilly, et de la citoyenne Chabert, son épouse, à Chinon.

9 FRIMAIRE. – F° 188. Estimation d'une maison canoniale acquise au ci-devant chapitre de Saint-Gatien par Alexis Faix, ex-chanoine de Saint-Gatien, afin d'en évaluer le loyer annuel.

18 FRIMAIRE. – F° 193 v°. Les héritiers de la veuve Dupin obtiennent décharge de 141 l. 41 s. d'imposition somptuaire.

Ce registre contient, en outre, environ trois cents délibérations sur les **demandes de décharge** :

a) De la part des particuliers pour impôts fonciers, personnels, patentes, portes et fenêtres, emprunt forcé (an V, an VIII) ;

b) Des municipalités concernant la contribution mobilière, les taxations, les adjudications de recettes des percepteurs, les poursuites contre les contribuables retardataires, les cotes en non-valeur, les déficits des communes. Nombreuses demandes de levées de séquestre sur les biens des émigrés : Fos 85 v°-179. Perrine-Julie Constentin, épouse de Louis-Gabriel-Marie Contades. — F° 114. La citoyenne Moisand, veuve Bouin, de Noiré, aïeule d'Armand Ruzé d'Effiat. — F° 127. Achille-Jean-Louis-Roger Chalabre. — F° 138. Luc Gilbert et la citoyenne Baudouin, son épouse. — F° 155. Philippe-Madeleine Boujourdan, veuve Jarret. — F° 185. Jean-Louis-Charles-François Léoné, Chevalier de l'ordre de Malte.

AFFAIRES DE LA 2E DIVISION

Comptabilité

L. 95 (ancien 23). — Registre in-folio, reliure parchemin, 191 feuillets.

9 floréal an III-15 pluviôse an VII. — 2 PRAIRIAL. – F° 3. Vérification des caisses militaires de la place de Tours, par Roguet, commissaire des guerres.

8 PRAIRIAL-22 GERMINAL AN IV. – F° 4. Vérification de la caisse du payeur général et de tous les receveurs (loi du 27 floréal).

25 PRAIRIAL. – F° 8 v°. Versement de 10 000 livres, à titre d'emprunt, à Pocholle, représentant du peuple, pour ses frais de mission.

21 MESSIDOR. – F° 12. Injonction à Lesourd, fabricant de papier à Corbery, près Loches, et adjudicataire du papier timbré à 4 francs, de se conformer à l'échantillon. — F° 12 v°. Plaintes générales contre les inégalités du rôle de l'emprunt forcé de 1 000 000 de la ville de Tours ; il ne sera exécutoire que pour la moitié seulement en attendant sa révision.

13 FRUCTIDOR. – F° 19. Paiement des frais de mission de Veau-Delaunay, député du département, sur les 600 000 francs mis à sa disposition pour les dépenses de la guerre de Vendée (368 livres chez Bodard, aubergiste à Preuilly).

27 BRUMAIRE AN IV. — – F° 33 v°. Taxe du pain, soit 19 l. 13 s. 4 d. la livre et demie.

14 GERMINAL-1er VENTÔSE AN VII. – Fos 43-185 v. Vérification des caisses civiles.

19 MESSIDOR. – F° 45. Cautionnement de Luce fils, receveur des impositions directes du département (305 000 francs).

3 VENDÉMIAIRE AN V. – Paiement d'une fourniture de souliers destinés à une colonne de 4 500 hommes de l'armée du Rhin, sur le crédit de 6 000 francs.

16 NIVÔSE. – F° 51. Détail de 4 000 livres employées à la construction de la salle de la Société populaire de Chinon.

11 GERMINAL AN V-1er PLUVIÔSE AN VII. – Fos 66 v°-186. Comptes de Clémenson aîné, secrétaire-adjoint « chargé de faire la vente des immeubles nationaux ».

6-16 VENDÉMIAIRE AN VI. – F^os 84-88 v^o. Détail des mandats acquittés par le citoyen Luce, pendant le trimestre de nivôse (traitement des administrateurs et employés, frais de bureaux, dépenses judiciaires, etc.).

13 GERMINAL. – F^o 116. Levée des scellés sur la malle contenant les papiers et registres de la ci-devant ferme générale.

Ce registre contient, en outre, environ trois cents délibérations concernant les mandats de paiement, **salaires des bourreaux** Sanson, à Tours et Bergey, à Amboise ; de Ravereau, charpentier, constructeur de l'échafaud ; **entretien de la guillotine**, loyer « du lieu où l'instrument de mort est serré », **traitement des concierges et guichetiers de la prison**. Mémoires de Lesourd, marchand de papier à Corbery, des imprimeurs du département Lhéritier, Vauquer ; des fournisseurs des prisons : les boulangers Antoine Rivet, à Tours ; Clément, à Loches ; Morenet, à Langeais ; Houdin, à Chinon ; Metayer, à Châteaurenault ; Plancher ; à Azay-le-Rideau ; Gaucher père, à Amboise ; des serruriers Saviot, de Tours (frais de ferrement et déferrement des détenus). Frais des adjudications du service des convois (chevaux et colliers). **Dépenses de l'assemblée électorale de Tours.** Remise du dixième des patentes aux communes (loi du 6 fructidor an IV). **Honoraires des officiers de santé** : Maugenest, Barbier et Girardin.

AFFAIRES DE LA 1ÈRE DIVISION

Comptabilité

L. 96 (ancien 306). — Registre in-folio, reliure parchemin, 139 feuillets.

24 pluviôse an VII-10 avril 1813. —14 THERMIDOR. – F^o 31 v^o. Vérification des caisses du payeur général Gorlier, receveur du département et de Leroux, chef de la comptabilité.

23 VENDÉMIAIRE-1^er BRUMAIRE AN VIII. – F^os 57 v^o-58. Emprunts de 600, puis 1 200 francs, pour achat de poudre et confection de cartouches.

3 PLUVIÔSE AN VIII. – F^o 63. Emprunt fait au citoyen Gorlier, receveur général du département, de 6 000 francs pour payer la solde et le petit équipement des conscrits.

Ce registre contient, en outre, trois cent quarante délibérations concernant la délivrance des divers **mandats de paiement**, sur pétition des intéressés : fournisseurs et fonctionnaires. Mêmes sujets que dans le registre L 95.

Les délibérations s'arrêtent le 15 floréal an VIII, F^o 81, ne reprennent que le 15 prairial an XI, pour finir le 15 février 1813, avec une solution de continuité de 1806 à 1808. Pour cette partie du XIX^e siècle, ce n'est qu'un registre aux arrêtés concernant en majorité les **affaires des percepteurs, la vérification des poids et mesures et quelques dépenses relatives aux bâtiments**.

AFFAIRES DE LA 2E DIVISION

Comptabilité
Créances du département

L. 97 (ancien 220). — Registre in-folio, reliure parchemin, 189 feuillets, dont 143 inscrits.

3 janvier 1793 – 13 pluviôse an III. — 18 JANVIER. – F^o 1 v^o. Remboursements de 29 l. 15 s. et 31 livres à Guerreau et Genets, cabaretiers à Saint-Symphorien, pour « les dépenses faites chez eux par une partie des citoyens composant le rassemblement illégal du 29 septembre dernier, et que l'action de la force armée empêcha d'acquitter ».

21 JANVIER. – F^o 5. Le citoyen d'Alençon, qui en a fait la demande par l'intermédiaire des frères Gouin, est autorisé à verser 60 000 livres en bons de confiance (maximum 150 000 livres), lesquels seront convertis en assignats.

25 JANVIER. – F^o 6 v^o. Vérifications des caisses de Lair, payeur général, pour les dépenses des Ponts et Chaussées et les recettes des communautés d'Arts et Métiers.

30 JANVIER-10 SEPTEMBRE AN II. – F^os 8 v^o-54 v^o. Salaires des exécuteurs des jugements criminels.

22 FÉVRIER. – F^o 16. Avis favorable à une demande d'augmentation de l'adjudication de papier faite par Lesourd, fabricant de papier à Loches.

5 MARS. – F^o 21. Ordre aux receveurs des districts « de ne faire aucun versement de fonds actuellement dans leurs caisses » jusqu'à l'acquittement des dépenses pour l'équipement des recrues.

5 MARS-19 THERMIDOR. – F^os 21 v^o-126 v^o. Répartition des sommes envoyées par le Trésor public au profit des créanciers de la nation : acomptes sur les rentes et traitements dus aux ecclésias-

tiques des congrégations supprimées, traitements de Caillaud, ancien principal ; Bourguin, Nivet, Fay, Chalbert, anciens professeurs des prêtres de l'Oratoire.

25 MARS AU 19 AVRIL. – F^os 23 v^o-27. Construction des échafauds pour la décapitation et l'exposition des condamnés au poteau.

5 JUIN. – F^o 40. Poursuites contre Baillou, receveur des contributions à Amboise.

3 JUILLET. – F^o 42. Sommes dues au bourreau Sanson pour les réparations à la guillotine.

9-31 AOÛT. – F^os 47-53. Résiliations des baux et indemnités des magasins servant aux ci-devant fermes générales des tabacs et greniers à sel de Langeais.

25 SEPTEMBRE. – F^o 57 v^o. Adjudication de la fabrication des papiers pour le timbre à Lesourd, en présence de Ulriot de Courbière, directeur de la régie nationale à Tours.

1^er FRUCTIDOR-13 PLUVIÔSE. – F^os 128-143. Emprunt de 1 000 000 de livres fait par la ville de Tours, pour l'achat de subsistances : réclamations de quelques citoyens parmi lesquelles celles de Noël Champoiseau, Cartier Champoiseau, Moisand, Mayaud père.

6-23 VENDÉMIAIRE AN III. – Vérification des procès-verbaux de ventes et inventaires du mobilier des églises de Villandry, Savonnières et Denis, Sonzay et Neuillé-Pont-Pierre.

Ce registre contient, en outre, les **paiements des rentes aux ecclésiastiques** déjà signalées, tout ce qui concerne les **frais de confection des rôles des contributions mobiliaires et foncières**, les frais de confection **du cadastre**, **les fournisseurs du département** (charpentiers, serruriers, etc.).

AFFAIRES DE LA 3^E DIVISION

Comptabilité et créanciers du département (suite)

L. 98 (ancien 29). — Registre in-folio, reliure parchemin, 108 feuillets.

21 nivôse-14 messidor an VIII. — 21 NIVÔSE. – F^o 3 v^o. Examen des créances dont sont chargés les principaux émigrés (loi du 16 thermidor an VII). Savoir : Duplessix-Richelieu, Lamotte-Barancé, Jean-Louis-François d'Aubery et Françoise Créqui, Parcemale du Langon, Couët-Bois Godeau, Beaucorps de la Bertrière, Turgot, Guillon-Rochecot, femme de Romans, Roger Chalabre, Taschereau-Despitières, Lemaison, Pétrèves, Félicité de Lopriac, veuve Querhoënt, Pottier la Bicherie.

29 NIVÔSE. – F^o 9 v^o. Mainlevée du séquestre sur les biens du citoyen Normand pour lui permettre d'exécuter les travaux de démolition de Saint-Martin.

1^er PLUVIÔSE-3 FLORÉAL. – F^os 10-74 v^o. Remises des titres aux adjudicataires des divers domaines nationaux.

25 PLUVIÔSE. – F^o 19 v^o. Liquidation des comptes de la fabrique de Chargé.

2 VENTÔSE. – F^o 27. Biens de l'émigré Contades achetés, mais non encore payés par Boureau-Guérinière, notaire à Benais.

3 VENTÔSE. – F^o 29. Contestation pour l'estimation des biens de Gilbert et Marie-Elisabeth Baudouin, son épouse, ascendants d'émigrés.

4 VENTÔSE. – F^o 32. Le receveur des domaines de Preuilly est autorisé à faire réparer le bâtiment occupé par l'administration de canton jusqu'à concurrence de 250 francs.

2 GERMINAL. – F^o 53. Expertise et estimation du bail de la ci-devant abbaye de Turpenay.

8 GERMINAL. – F^o 59 v^o. Publication de la liste des émigrés accompagnée d'une proclamation de l'administration centrale.

17 FLORÉAL. – F^o 81. Au nom de la République, l'administration centrale renonce à ses droits dans la succession de René Freslon, condamné à mort par la commission de la 22^e division militaire.

15 PRAIRIAL. – F^o 90 v^o. Instructions adressées aux municipalités relatives au rachat et aliénation des rentes nationales.

16 PRAIRIAL. – F^o 91 v^o. Les citoyens Mingot, Fombeure, Drouin, Tiffeneau et Gilbert demandent la réintégration du tribunal d'arrondissement de Chinon dans le palais de justice du baillage, dépendant de la succession de Richelieu-Fronsac.

3 MESSIDOR. – F^o 101. Règlement des adjudications de biens nationaux, faites par les administrations cantonales à défaut des autres administrations.

Ce registre contient, en outre, des délibérations de diverses catégories.

Première catégorie. — **Gestion des biens nationaux provenant des émigrés** (réparations, adjudications, gages de concierges, des gardes des scellés, estimations, baux, paiement des arrérages des rentes et fermes), entre autres : F^os 7-66. Domaine d'Ussé, à la veuve Chalabre, mère d'émigré. — F° 7 v°-49. Moulin de Menard, commune de Civray, à François-Claude Marsay, père d'émigré. — F^os 11-92. Château de Richelieu. — F° 14. Métairie du Terrier, à Saint-Flovier, aux frères Grateuil. — F° 26 v°. Terres appartenant à l'émigré Contades, de Gizeux. — F° 28. Biens de Louis-Charles La Chenais, d'Abilly. — F^os 47-75. Biens de Prévost Saint-Cyr, à Château-la-Vallière. — F° 64 v°. Chanteloup. — F° 66. De Daubery. — F° 100. De Thienne.

Deuxième catégorie. — **Biens dans lesquels la République est indivise, comme représentant les émigrés dans les partages et successions** (estimations, paiements des créances, réparations), entre autres : F^os 8 v°-22. La veuve Louis-Charles Cruzol d'Uzès-Montausier. — F° 18 v°. Maupouin. — F^os 29-87 v°. Luc Gilbert et Marie-Elisabeth Baudouin, son épouse. — F° 30 v°. Claude Sain. — F° 34. Charbon. — F° 40. Antoine-René Couet-Boisgodeau. — F° 51 v°. Madeleine Moisan, veuve Bouin de Noiré. — F^os 57-94. Louis-Sophie-Antoine Duplessis-Richelieu. — F° 58 v°. Michel-Roland des Ecottais. — F^os 66-94. Chalabre. — F° 68 v°. Louis-Pierre-Antoine Sarcé. — F° 78 v°. Gilles Fontenailles. — F° 85. César-Alexandre-François Métayer. — F° 85 v°. Lambert-Antoine-Marie-Jean Desneux, originaire de Saint-Domingue. — F° 99 v°. Félicité Lopriac, veuve Louis-Joseph Querhoënt.

Troisième catégorie. — **Levées de séquestres et radiations** : F° 1. Mathieu Lecomte. — F° 32. Louis-Henri Boysireau, lieutenant au 2^e bataillon du 3^e régiment d'infanterie, en résidence à Saint-Domingue. — F^os 35 v°-51 v°. Le mineur Ruzé d'Effiat, héritier de Bouin de Noiré, sa mère, décédée à Aix-la-Chapelle. — F° 43 v°. Pierre-Paul Landrière. — F^os 69-76. Jacques-Philippe, Auguste-Henri et Jacques-Victor Béraudière. — F° 73. La citoyenne Vallière, veuve Chatillon. — F° 77. Michel-Charles Mounereau, ex-curé de Razines. — F° 83. Jean-Baptiste Jacquier. — F° 85. Jean-Louis-Roger Chalabre. — F° 88 v°. Joseph Daumier-Jajoux, ex-curé de Cormery, prêtre déporté. — F° 89. Leclerc, ci-devant curé de Vou. — F° 92 v°. Philippe-Julien Mignon. — F° 96 v°. Etienne-Victor Laisné. — F° 97 v°. Louise-Geneviève Eyret de Bron, femme de Pierre-Jacques Fournier-Boisayrant. — F° 100. Joseph Ponard. — F° 102. Pierre-Côme Marsay. — F° 105. Auguste-François Le Gouz.

Quatrième catégorie. — **Biens des prêtres déportés** (restitutions et exécution de la loi du 22 fructidor an III) : F° 13. Jacques Raimbault. — F° 14 v°. Charles-Hyacinthe Touchard. — F° 33. Vente des effets du chanoine Arbadin, décédé à son passage dans la prison de Sainte-Maure. — F° 58 v°. Etienne Coéffé, ci-devant curé de Sainte-Geneviève de Luynes.

LIQUIDATION DES DROITS FÉODAUX

Remboursements et rachats

L. 99 (ancien 17). — Registre in-folio, reliure parchemin, 188 feuillets dont 118 inscrits.

5 novembre 1793-20 vendémiaire an II. — Collection de délibérations ou d'arrêtés de type uniforme, avec indication en marge des sommes et des auteurs des rachats, entre autres : F° 6. Le sieur Victor de la Roche, pour lods et ventes à Saint-Symphorien. — F° 18. Jean Girard et consorts, pour les droits de Saint-Martin, à Bréhémont. — F° 22. M. Ulriot de Courbière, pour le fief de Nouté, à Cormery. — F° 24. Texier de Saverlhac, pour La Fontainerie, à Vouvray. — F° 31. La veuve d'Aiguillon, pour le fief des Pins, à Véretz. — F° 36. Prudent Bruley (député), pour la dîme Chabot, à Montlouis. — F° 40. Bernard Abraham, ci-devant procureur du roi au baillage de Tours, pour le fief du Mortier, etc.

AFFAIRES DE LA 8^E DIVISION

Guerre

L. 100 (ancien 451). — Registre in-folio broché, 32 feuillets.

2 vendémiaire-16 brumaire an II. — F° 1. Secours aux familles des hommes de la levée en masse contre les Vendéens (arrêté du représentant du peuple près l'armée de La Rochelle) : 25 000 livres, soit 15 000 pour le District de Chinon, 10 000 pour le District de Langeais.

5 VENDÉMIAIRE. – F° 5. Secours aux familles indigentes des défenseurs de la patrie. Répartition de 60 000 livres prises sur les contributions de 1791-1792 (lois du 18 juillet, 26 septembre et 4 mai).

10 VENDÉMIAIRE. – F^os 6-8. Estimation des indemnités dues aux fermiers pour les dommages causés aux récoltes et aux bois par les troupes des camps de Saint-Lazare et Beaumont.

13 VENDÉMIAIRE. – F° 8 v°. Le département « adopte l'espèce de jugement prononcé par les vétérans nationaux et confirmé par le district » réclamant le changement pour une autre compagnie et un autre département de Jean Chaumier, dit La Verdure.

16 BRUMAIRE. – F° 19 v°. La gendarmerie nationale de Bourgueil est chassée de la ci-devant abbaye dudit lieu. On réquisitionne deux maisons appartenant au citoyen Jarry pour loger les gendarmes et leur famille. — F° 20. Ordre à la Municipalité de Savonnières de remettre le drapeau à Yves Belluot, commandant la Garde nationale.

15 BRUMAIRE. – F° 23. Autorisation à quelques marchands de vin de Versailles (cités) d'acheter chacun 12 pièces de vin dans l'étendue du District de Tours « en attendant de s'approvisionner en grand (arrêté du District du 9 brumaire) ».

Ce registre contient, en outre, une dizaine de délibérations concernant les **mandats de paiement**, par exemple : F^os 2-11. Frais de mission pour le recensement des grains. — F° 5. Fabrication des piques. — F° 9. Conduite de chevaux de Chanteloup à Saumur. — F° 11. Bons de subsistances. — F^os 13-14. Environ sept **demandes d'exemption de conscrits**.

L. 101 (ancien 7). — Registre in-folio,
reliure parchemin, 94 feuillets, dont 59 inscrits.

26 floréal an II-5 floréal an III. — 26-28 PRAIRIAL. – F^os 8-10. Refus d'indemniser les réquisitions et prises de l'ennemi.

7 THERMIDOR. – F° 17 v°. Dépôt dans la ci-devant église du Petit Saint-Martin de 307 poinçons de charbon et 100 milliers de potasse.

8 THERMIDOR. – F° 18. Refus de rembourser à Mallerand-Marigny, ancien commissaire ordonnateur des guerres, la location d'un chariot et de sa remise, sous prétexte que ce dernier avait servi au brûlement des titres féodaux, il y a un an, en alléguant que ledit Mallerand-Marigny en avait illégalement conservé la jouissance.

1^er FRUCTIDOR. – F° 21 v°. Réintégration dans la caisse du citoyen Voyer, receveur du District de Loches, de la somme de 4 162 l. 16 s., montant des fournitures et transports des grains payés par le district et dont les récépissés furent perdus pendant les déroutes de Saumur et Chinon.

4 FRUCTIDOR. – F° 23 v°. Le citoyen Ducluzel, directeur de la Manufacture d'acier de Noiraie, près d'Amboise, est autorisé à disposer des fers de Chanteloup et autres lieux, situés dans le district.

27 BRUMAIRE AN III. – F° 31 v°. Transfert à Neuillé-Pont-Pierre de la brigade de gendarmerie établie à Neuvy-la-Loi dite brigade de Montbraine, c'est-à-dire Châteaurenault, dont le lieutenant continuera à résider à Châteaurenault. — F° 32 v°. Compte des frais de mission du citoyen Perré, ancien administrateur du département, envoyé en qualité de commissaire civil à Angers.

4 FRIMAIRE. – F° 34 v°. Augmentation de la solde des tambours de la commune de Tours.

3 NIVÔSE. – F° 35. Modalités de l'indemnité « d'étape » aux gendarmes du District de Preuilly envoyés hors de ce district.

26 NIVÔSE. – F° 36 v°. Tours n'étant plus en état de guerre, on ne paiera plus le traitement des lieutenants de gendarmerie de Chinon sur le pied de guerre.

26 PLUVIÔSE. – F° 37. Organisation des étapes des 4 800 bœufs réquisitionnés dans les départements limitrophes et destinés à l'armée.

6 VENTÔSE-12 GERMINAL. – F^os 39 v°-49. Logement de la gendarmerie nationale : réclamations des propriétaires. — F° 39 v°. Projet d'installation d'une nouvelle brigade à l'intérieur de la ville d'Amboise. — F° 46 v°. Même chose à Azay. — F° 48 v°. A Ligueil. — F° 45. A Montbraine ou Châteaurenault.

8 VENTÔSE-26 GERMINAL. – F^os 42-55 v°. Approvisionnement en vivres et fourrages de la gendarmerie d'Amboise : réclamation motivée « par la cherté et rareté des denrées dans ce département trop voisin de la Vendée ». Le représentant du peuple Pocholle les surveillera.

9 VENTÔSE. – F° 43 v°. La continuation du paiement du traitement du secrétaire de la Garde nationale et des frais de bureau est refusée, Tours n'étant plus en état de guerre depuis le 23 floréal.

22 VENTÔSE-25 GERMINAL. – F^os 46 v°-52 v°. Réquisition des fers (arrêté du représentant du peuple Ferry). Adjudication (arrêté du représentant

du peuple Porcher). Les fers non utilisables seront remis aux propriétaires.

12 GERMINAL. – F° 50. Le citoyen Ali, directeur de l'Artillerie à Tours, est préposé à l'examen des vieux parchemins déposés dans les magasins de ce département.

23 GERMINAL. – F° 50 v°. Compte rendu par le citoyen Ferrand de l'ensemble de la gestion de la gendarmerie départementale, qui était en retard depuis l'arrestation du citoyen Foucault à Chinon (sans détails sur ce dernier). Le total est de 302 553 livres.

L. 102 (ancien 8). — Registre reliure parchemin, 117 feuillets.

11 floréal-4e jour complémentaire an III. — 13 FLORÉAL-12 MESSIDOR. – Fos 3-53 v°. Habillement des troupes. — Fos 3-5. On refuse au général Cassard, inspecteur de l'habillement, le couvent des Ursulines qu'il voulait comme magasin, mais on lui désigne celui de La Riche : Colson, directeur de l'habillement des troupes de l'armée de l'Ouest, reçoit une maison située rue de Jérusalem au lieu de celle de l'Oratoire.

13-25 FLORÉAL. – Fos 3-9. Casernement de la gendarmerie : réparations du presbytère du Bout-du-Pont d'Amboise.

14 FLORÉAL-28 THERMIDOR. – Fos 3-97. Taxe de 2 journées de travail infligée aux citoyens de la Garde nationale de Tours qui n'ont pas monté la garde (loi du 14 octobre 1791).

16-27 FLORÉAL. – Fos 4 v°-10 v°. Réquisition des ouvriers salpêtriers (arrêté du Comité de Salut public du 18 germinal).

18 FLORÉAL-29 THERMIDOR. – Fos 5-97. Prix des souliers : F° 5, à 40 l. ; F° 13, à 50 l. ; F° 25 v°, à 60 l. ; F° 62, à 90 l. ; F° 97, à 100 l.

19-21 FLORÉAL. – Fos 6 v°-7 v°. Réquisition par Prache, directeur des transports militaires, de 15 voitures pour l'approvisionnement en bois des hôpitaux militaires de Marmoutier et Beaumont.

21 FLORÉAL-3 PRAIRIAL. – Fos 7-16 v°. Première réquisition des conscrits : instructions aux districts (ordres de route, exemptions pour les salpêtriers et pour les employés à la coupe des bois de marine).

2 PRAIRIAL. – F° 15 v°. Remise des fers[1] (exécution de l'arrêté du représentant du peuple Porcher).

1. Voir Registre 101.

12 PRAIRIAL-11 FRUCTIDOR. – Fos 20 v°-107. Charcelay de la Ribardière, capitaine à l'armée de l'Ouest, est maintenu dans son grade à la 2e com–pagnie de gendarmerie à Chinon.

12-16 PRAIRIAL. – Fos 21-25. Transport d'huile d'olive appartenant à la République : réparations des barriques.

23 PRAIRIAL. – F° 30 v°. Suspension de la vente des poudres (exécution de la loi du 11 mars 1793).

17 PRAIRIAL. – Fos 25-109. Remise des fers au 11e régiment de hussards et 15e régiment de chasseurs à cheval et à la Gendarmerie nationale.

26 GERMINAL. – F° 32 v°. Désertion « avec armes et bagages » de 17 soldats du 15e régiment de chasseurs à cheval : instructions aux districts et éloignement de ce régiment « en station à Tours ».

26 PRAIRIAL. – F° 33. Gobard, agent de Couziers, ci-devant archevêque de Tours, émigré, réclame la restitution des armes qui lui furent enlevées lors de son arrestation.

3 MESSIDOR. – F° 43. Transport des subsistances militaires : répartition entre les districts de 50 voitures à destination de Saumur.

18 MESSIDOR. – F° 60. Remise au citoyen La Rue Champchevrier de 293 livres de plomb requis par la municipalité de Savigné.

26 MESSIDOR. – F° 69. Mesures contre la désertion des ouvriers salpêtriers : transfert de trois ouvriers des ateliers de Tours et Sainte-Radegonde au Ripault.

1er THERMIDOR. – F° 74. Paiement d'affûts de canons aux citoyens Lichau, La Roche et Cie. Nomination d'experts pour leur estimation.

4-16 THERMIDOR. – Fos 77-89 v°. Les officiers, sous-officiers et gendarmes de Tours réclament la démission immédiate du gendarme Amand « motivée sur ce que le jour d'hier à huit heures du soir il a mis sa femme et ses enfants hors de chez lui, faisant venir une femme inconnue de Strasbourg »[1].

7-15 THERMIDOR. – Fos 83 v°-111 v°. Echanges de marins prisonniers de guerre entre la République, l'Angleterre et le Portugal. — Fos 96-108. Escorte jusqu'au Havre de Richard Owen et Thomas Burnet, capitaines de vaisseaux marchands, et jusqu'à Rochefort de 1 156 marins prisonniers jusque-là à Amboise.

1. Voyez suite de l'affaire au Registre L 103, F° 21.

19 THERMIDOR. – F° 93 v°. Ordre au District de Tours d'activer la formation d'une brigade de deux bataillons de gardes nationales et d'élire un chef de brigade (loi du 28 prairial).

21 THERMIDOR. – F° 94 v°. Abus dans la délivrance de bons d'étapes.

3 FRUCTIDOR. – F° 99 v°. Remise au citoyen Ulriot Courbière de deux pistolets déposés à la Société populaire de Tours par le général Labarolière.

2-17 FRUCTIDOR. – F^os 98-113. Visite des hôpitaux civils « pour constater l'état des militaires qui s'y trouvent » (loi du 10 thermidor). Nomination des officiers de santé : F° 102. Moreau pour Tours ; F° 103 v°. Norbert pour Amboise ; F° 105 v°. Delanoue pour Langeais ; F° 107. Petibeau pour Loches ; F° 108 v°. Loyauté pour Preuilly ; F° 113. Delahaye pour Châteaurenault.

3-29 FRUCTIDOR. – F^os 99 v°-112. Paiement des transports des bois de marine d'après les rapports de l'agent maritime Charmond, chargé de commission du représentant du peuple Lesquinio.

7-12 FRUCTIDOR. – F^os 104 v°-107 v°. Mise en liberté de Clemenson, voiturier de Saint-Michel-sur-Loire, arrêté pour refus d'obéissance à la réquisition du citoyen Lenoble, commissaire ordonnateur des guerres.

15 FRUCTIDOR. – F° 110. Surveillance de la poudrerie du Ripault (arrêté du Comité de Salut public du 11 thermidor) : renforcement de la gendarmerie, choix et logement des gendarmes.

19 FRUCTIDOR. – F° 113 v°. Transports militaires : liquidation des paiements (arrêté du Comité de Salut public du 4 fructidor).

Ce registre contient, en outre, environ :

1° Cent cinquante délibérations concernant les mandats ou ordres de paiement pour les **indemnités de résidence dues aux gendarmes, les pertes des bêtes réquisitionnées** (chevaux, bœufs, mulets), les **fusils déposés, les dégradations et fournitures diverses**.

2° environ quatre-vingt-dix délibérations concernant les **demandes d'exemption, de retour et congés des jeunes gens de la première réquisition**.

L. 103 (ancien 9). — Registre in-folio,
reliure parchemin, 138 feuillets dont 128 inscrits.

1^er vendémiaire-3 pluviôse an IV. — 3 VENDÉMIAIRE. – F° 3. Pour refus d'obéissance à un ordre de réquisition de voitures par Lenoble, commissaire ordonnateur des guerres, quatre citoyens d'Auzouer sont arrêtés. — F° 4. Détail de l'évaluation des meubles et linge enlevés au citoyen Bouin de Chinon.

5 VENDÉMIAIRE. F° 5. Transport de bois de marine.

8 VENDÉMIAIRE. – F° 10. Par un arrêté du Comité de Salut public du 2 thermidor, le couvent de La Riche et le couvent de l'Oratoire sont mis à la disposition de Colson, directeur du service de l'agence de l'habillement[1].

13 VENDÉMIAIRE. – F° 12 v°. La Municipalité et le District d'Amboise expriment le vœu de conserver le détachement de vétérans nationaux.

18 VENDÉMIAIRE. – F° 16 v°. Remise au capitaine Folliau de 9 baïonnettes, fusils et mousquetons pour armer les gendarmes qui effectuent les patrouilles à Tours.

27 VENDÉMIAIRE-2 BRUMAIRE. – F^os 19-20. En exécution de l'arrêté du Comité de Salut public du 17 thermidor an III, Riffault, commissaire national des poudres congédie 4 ouvriers salpêtriers employés au Ripault (cités) accusés d'insubordination et de provocation à la désertion.

14 BRUMAIRE. – F° 22. Fabrication des cartouches : Aly, directeur de l'arsenal de Tours, est autorisé à faire le triage et l'enlèvement des vieux papiers.

18 BRUMAIRE. – F° 26 v°. Sur la demande de Thenon, commissaire des guerres, on transfère les chevaux du 11^e régiment des hussards des écuries du Musée à celles de Saint-Julien.

22 BRUMAIRE. – F° 28 v°. Réquisition pour l'armée de 30 000 quintaux de foin et 20 000 quintaux de paille : instructions et répartition entre les districts.

24 BRUMAIRE-11 FRIMAIRE. – F^os 31 v°-40. Augmentation et logement au château des forces de gendarmerie de Tours (10 gendarmes).

26 BRUMAIRE. – F° 33. Ordre de la commission de l'organisation et du mouvement des armées de terre de mettre à la disposition du citoyen Colson tous les vieux fers du magasin du District de Tours, sans en exiger le paiement.

28 BRUMAIRE. – F° 34. Annulation des congés des jeunes gens de la première réquisition qui devront rejoindre leur corps.

14 FRIMAIRE. – F° 43. Vente aux maîtres de forges des faux et piques existant dans les magasins d'armes. — F° 44. Instructions pour l'exécution de l'arrêté du Comité de Salut public du 13 brumaire concernant les employés salpêtriers soumis à la première réquisition.

1. Voyez L. 102, F^os 3 à 53 v°

25 FRIMAIRE. – F° 61 v°. Versement à l'atelier d'armes de la commune de Tours des fers provenant des édifices nationaux. Les municipalités des districts devront fournir des états de ces fers.

30 FRIMAIRE. – F° 76. Envoi des lois et décrets aux administrations municipales sans passer par les districts et par les soins de la gendarmerie.

11 NIVÔSE. – F° 102. Formation d'une compagnie de vétérans nationaux à Amboise.

14 NIVÔSE. – F° 105 v°. Renvoi à leur poste respectif des gendarmes à cheval « levés » de leur résidence pour faire des patrouilles aux environs de Tours, la criminalité augmentant en leur absence.

21 NIVÔSE. – F° 117. Transfert de la brigade de gendarmerie de Sorigny à Montbazon et établissement d'une brigade à Monnaie, sur la demande d'Augineau, chef d'escadron de la 22e division de gendarmerie.

Ce registre contient, en outre :

1° Environ soixante délibérations relatives aux mandats de paiement pour la **solde et les indemnités de logement des gendarmes, les réparations aux casernes, les dégâts causés par les troupes, les salaires des garde-magasins des fers**. Deniau, Herpin notaire, et Gilloire, tous trois de Chinon, touchent des **frais de mission**. Les étapiers Roy, d'Azay-le-Rideau, Lambert, de Sainte-Maure, touchent 15 000 livres pour les **vivres et fourrages livrés aux gendarmes** ;

2° Environ cent-quinze délibérations relatives aux c**ongés de maladie et congés absolus des jeunes gens de la première réquisition** obtenus après certificats des officiers de Barbier et Daligny, et environ quarante délibérations sur des sujets divers : **remises de pistolets et couvertures**, etc., **ventes d'ustensiles des magasins supprimés**.

Guerre et paiement des fournitures militaires

L. 104 (ancien 221). — Registre in-folio, reliure parchemin, 190 feuillets.

4 janvier 1793-22 germinal an II. — 4 JANVIER. – F° 3. — Prestation de serment de Baillou, commissaire des guerres à la résidence de Blois.

19 JANVIER. – F° 13. Tarif des frais d'étapes payés au commandant du détachement envoyé à Chinon lors des troubles de Bressuire (1 071 livres). — F° 14. Dispense accordée à la compagnie de vétérans qui garde les prisonniers malades transférés au château de Plessis-lès-Tours.

8 FÉVRIER. – F° 23. Ordre à Ferrant, capitaine de la Gendarmerie nationale, de poursuivre et arrêter un conducteur de chevaux et des palefreniers rencontrés sur la route de Saumur, par Thenon commissaire des guerres ; le citoyen Aubigny signale en outre des achats suspects de chevaux.

27 FÉVRIER. – F° 29. Enlèvement des matières salpêtrées : instructions aux districts et municipalités pour assurer la protection des agents de la régie des poudres et salpêtres.

6 MARS. – F° 35. Equipement des volontaires : transfert à Tours, après triage, des effets provenant des maisons religieuses et des biens d'émigrés. — F° 35 v°. Renchérissement des toiles chez les marchands de Loches ; utilisation du linge pris chez les émigrés pour la confection des chemises.

7 MARS. – F° 37. Réquisition des jeunes gens : cas d'exemption.

30 MARS. – F° 48. Paiement de bois à Beaumont-la-Ronce pour l'établissement d'un camp « pour repousser les brigands ».

9 MAI. – F° 71. Frais de mission de Tallien. 6 000 livres pour les frais de la Commission centrale de Chinon.

28 MAI. – F° 91. Les gendarmes employés à l'armée de l'intérieur et aux frontières toucheront le traitement de guerre.

28 JUIN. – F° 112. La partie du jardin de Marmoutier dite « Des candidats » est choisie pour servir de cimetière à l'hôpital militaire.

1er AOÛT-21 BRUMAIRE AN II. – Evaluation et détail des indemnités dues pour dégâts aux récoltes par les bœufs de l'armée campée sous les murs de Tours, mis en pacage à Saint-Etienne hors-muros, Saint-Pierre-des-Corps et Saint-Cyr.

8 SEPTEMBRE. – F° 135 v°. Avance de 2 000 livres pour frais de mission (sans autres détails) au représentant du peuple Bourdin, commissaire près l'armée de l'Ouest.

9 SEPTEMBRE. – F° 136. Plaintes de la Municipalité de Tours contre la conduite des gendarmes lors des perquisitions d'armes et effets d'équipement (procès-verbal du citoyen Estevou, membre de la commune).

12 SEPTEMBRE. – F° 138 v°. Réquisition des bois propres à la fabrication des manches à piques.

21 SEPTEMBRE-6 BRUMAIRE AN II. – Fos 143-164. Remise à Yves Bellost, commandant le 2e batail-

lon des Gardes nationales du canton de Ballan, du drapeau « déposé » dans la chambre commune de Savonnières[1].

17-26 SEPTEMBRE. – F^os 140-144 v^o. Secours aux familles indigentes des hommes de la levée en masse contre les rebelles de la Vendée : répartition entre les districts de 50 000, puis 25 000 livres à prendre sur les contributions de 1791-1792.

18 SEPTEMBRE. – F^o 142. Réquisition du blé : paiement de 2 000 sacs de grains, soit 60 000 livres.

13 VENDÉMIAIRE AN II. – F^o 150. On reconnaît le bien-fondé de la dénonciation contre Jean Chaumier dit La Verdure, de la compagnie des vétérans, pour insubordination et congé irrégulier[2].

5 BRUMAIRE. – F^o 161 v^o. Contestation au sujet de Jean David, fermier de Saint-Nicolas-de-Bourgueil, fuyard de la levée de 30 000 hommes de cavalerie : tous les cas de ce genre seront jugés par le représentant du peuple.

26 BRUMAIRE. – F^o 169 v^o. Réduction des cloches dans les paroisses (loi du 23 juillet 1793).

13 NIVÔSE. – F^o 175. Enlèvement des marbres et objets précieux de la ci-devant église de Beaumont, transformée en hôpital militaire, après expertise de Rougeot et Gautier Martin.

30 VENTÔSE. – F^o 185 v^o. Difficultés à propos d'une gratification accordée à la gendarmerie pour son logement et habillement. Révision de ses comptes depuis 1791.

Ce registre contient, en outre, environ quatre cent vingt-cinq mille délibérations relatives aux mandats et ordres de **paiement pour fournitures d'équipement militaire** aux citoyens : Pelgé pour les étoffes, Trenc, commissaire pour les achats de souliers et solde des volontaires, Padelinessy pour les baudriers, sabres, briquets, Veuve Chalmel pour l'habillement, Lheure pour les bas, ainsi qu'aux administrations : municipale de Tours, districts de Tours, Preuilly, Chinon, Langeais pour l'équipement de leur contingent et les secours.

1. Voir Registre 100, F^o 20.
2. Voir Registre 100, F^o 8.

AFFAIRES DE LA 6^E DIVISION

Instruction publique, secours, justice

L. 105 (ancien 15[1]). — Registre in-folio, 188 feuillets.

7 janvier 1793 – 3 prairial an III. — 7 JANVIER-18 FÉVRIER. – F^os 1 v°-21. 1 200 livres sont accordées pour le transfert des prisonniers atteints de l'épidémie.

21 JANVIER. – F^o 3. Les « artistes écrivains », savoir : Meusnier, Trousseau, Baron, Renault, Benoist demandent la création d'une Société académique d'instruction nationale, des sciences et beaux-arts, à l'instar d'une Société académique d'écriture de vérification d'instruction nationale établie à Paris. Elle est invitée à s'unir à la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Tours.

22 JANVIER-19 FÉVRIER. – F^os 9-23 v^o. Votes de pension aux professeurs des communautés supprimées : Gabriel Nivet, prêtre ; Martin Caillault, ex-principal ; Hubert Vincent de Paule, Bourguin (collège de Tours).

18 FÉVRIER. – F^o 21 v^o. L'arrêté du département du 6 février concernant le musée sera imprimé et envoyé au Comité de l'Instruction publique pour que l'édifice de l'évêché reste affecté au musée.

15 FÉVRIER-1^er MARS. – F^os 22 v^o-28. Bureau d'aumônes de Tours : il bénéficiera de 20 000 livres prises sur les impositions.

28 FÉVRIER. – F^o 28. Transfert des audiences du tribunal du District de Tours au Palais du Commerce, pendant le temps que dureront « les réparations aux prisons pour rétablir la salubrité de l'air ».

1^er MARS. – F^o 29. Annulation d'une délibération de la Municipalité de Langeais interdisant à Louis Delafargue d'exercer sa profession de chirurgien. « Le citoyen Veau est chargé de présenter un rapport sur la solennité à donner à la fête nationale relative au recrutement de l'armée ».

27 MARS. – F^o 29 v^o. Daligny, officier de santé, est adjoint à Barbier pour la visite des maisons d'arrêt et de réclusion de Tours.

27 JUILLET. – F^o 36. La justice de paix du District de Tours tiendra ses séances au deuxième étage du Palais de Justice.

3 AOÛT. – F^o 37. Refus d'un certificat de civisme à Pierre Delaroche qui a dit à son closier requis

pour l'armée « qu'il ne devait pas tirer sur les rebelles parce qu'ils se battaient pour leur religion ».

20 AOÛT. – F° 38. Pierre Chatain, ci-devant Récollet, est nommé aumônier de l'hôpital de la Charité à Tours.

30 AOÛT. – F° 39 v°. Organisation de l'instruction publique à Preuilly et traitement des professeurs. — F° 40. Examen du notariat par un jury dont la composition est donnée.

7 SEPTEMBRE. – F° 43. Epizootie à Preuilly : envoi en mission de Deshaves-Dauphin.

26 VENDÉMIAIRE-12 BRUMAIRE. – F°s 47-51 v°. Refus de viser les certificats de civisme aux citoyens Didier François, Honorat Baraudin et Léon-Pierre Devigny, de Loches ; Alexandre-Denis Ligier, Jean-Michel Truguet, de Tours, « liés avec Leduc », ci-devant curé de Châteaurenault, émigré, Desbourg-Denoyer, Anne-Marie Dreux, veuve d'Antoine-Charles-Henri Decemalle, de Chinon ; Benoist Mingot l'aîné, avoué à Chinon ; Charpentier, ci-devant moine à Villeloin.

28 VENDÉMIAIRE. – F° 48 v°. Règlement des maisons de justice et prisons.

3 FRIMAIRE. – F° 53. Ducreux, officier de santé chargé de la police des prisons, installera l'infirmerie avec les objets pris au dépôt de mendicité de Plessis-lès-Tours.

22 PLUVIÔSE-13 VENTÔSE AN III. – F°s 55-91 v°. Antoine Delaunay, élève vétérinaire d'Alfort, obtient une augmentation de sa pension (700 livres). — F° 142. Le District d'Amboise est autorisé à y envoyer deux élèves qui auront une pension de 200 livres.

7 VENTÔSE. – F° 55. Organisation des hôpitaux et traitement du personnel : envoi à la Convention d'une adresse « des citoyennes hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Tours » et d'une lettre d'Estevou, administrateur.

18 PRAIRIAL. – F° 62 v°. Secours aux indigents : injonction aux Districts de Chinon, Langeais, Tours, Amboise, Montbraine d'envoyer les certificats des cultivateurs, artisans, mères et veuves (loi du 22 floréal).

3-25 MESSIDOR. – F°s 63 v°-70 v°. Autorisation aux habitants de Montbraine, Sonzay, Vouvray, Beaumont-les-Tours, Varennes, Chanay, Saint-Pierre-des-Corps « de jouir en commun des biens de leur commune.

18 MESSIDOR AN II. – F° 67 v°. Rouzet, ex-principal du collège d'Amboise, sollicite la place de gardien dans cette maison.

28 MESSIDOR-4 FRUCTIDOR. – F°s 71-86. A Montbraine (Châteaurenault) deux appartements désignés dans le ci-devant château logeront la bibliothèque.

29 MESSIDOR. – F° 72. Refus aux prêtres reclus à l'hôpital de la Charité de faire apporter leur nourriture par leur domestique ; ceux qui auront un patrimoine devront partager leurs ressources avec ceux qui n'en ont pas.

2 THERMIDOR-14 GERMINAL AN III. – F°s 72 v°, 133 et 156. Refus de l'indemnité demandée par Jean-Baptiste Gautier, ci-devant curé de Richelieu, puis principal au collège de Chinon « pour ses prétendues pertes pendant sa gestion de 1791-1792 (loi du 4 septembre 1793) ; l'arrêté est confirmé à son frère, receveur des domaines nationaux à Loudun.

2-6 THERMIDOR. – F°s 73 v°-74. Règlement du tribunal de conciliation.

28 THERMIDOR. – F° 81. Mesures prises pour la conservation du jeu d'orgues de Saint-Martin. — F° 81 v°. Transfert du collège de chirurgie de l'arsenal au local servant avant la Révolution au ci-devant tribunal de l'officialité.

22 THERMIDOR-27 BRUMAIRE AN III. – Succession de Lefebre, préposé au droit des étoffes, débiteur de la Nation : liquidation de ses comptes.

6 FRUCTIDOR-8 VENTÔSE AN III. – F°s 87-140 v°. Spectacles : Maurel et la femme Turmeau, entrepreneurs du nouveau spectacle, en construction dans l'église des Cordeliers, obtiennent pour six mois la salle de spectacle du musée ou chapelle de l'évêché. — F°s 94-106. Chéron, architecte, aménage celle-ci. Intervention de Rougeot, Vau de Launes *(sic)*, Abrassart et Gautier (précautions contre les dangers d'incendie). Transfert d'un lustre et des tableaux. — F°s 130-140 v°. La prolongation des spectacles au musée appuyée par la municipalité, refusée par le district, est en définitif accordée jusqu'au 30 prairial par le Comité d'Instruction publique.

9 FRUCTIDOR. – F° 88. Dépôt des doubles des actes d'état civil aux archives du département (loi du 20 septembre 1792).

6 FRIMAIRE. – F° 108 v°. Le fermage du port de Ayrande à Yzeures est contesté à Silvain Lhéritier, administrateur du District de Preuilly. Tarif du passage à cet endroit.

27 FRIMAIRE. – F° 106. Ordre de démolir les barraques de la place de la Nation, construites pour la durée de la foire.

19 NIVÔSE. – F° 122 v°. En raison de l'augmentation du prix du papier une indemnité est accordée à Lesourd, fabricant à Cormery, près Loches, adjudicataire du département.

25 PLUVIÔSE-2 GERMINAL. – F^os 131 v°-153 v°. Demande de passeports pour Philadelphie aux membres des familles Chambond-Duclaud. — F° 136. Amand-Valadon.

28 PLUVIÔSE. – F° 135. Réclamation des détenus de la maison de l'Oratoire au sujet de la ration de pain.

4 VENTÔSE. – F° 137 v°. Le bureau de bienfaisance de Tours tiendra ses séances dans une salle du ci-devant collège.

12 VENTÔSE. – F° 141. Sourds-muets : organisation de deux établissements à Bordeaux et Paris. Envoi d'un état de ceux-ci (loi du 16 nivôse).

19 VENTÔSE. – F° 146 v°. Approbation du choix du « champ de repos » fait par les autorités de Loches.

27 VENTÔSE. – F° 150 v°. Il n'y a pas lieu de délibérer sur une demande du citoyen Bernard Charpentier concernant l'achat de deux tours de Saint-Martin pour la construction de deux moulins à vent.

14 GERMINAL-3 FLORÉAL. – F^os 156-161 v°. Remise au citoyen Lusseau (?) des linges, ornements d'église et autres effets saisis chez la citoyenne Cabarat, traduite devant le jury d'accusation.

12-18 FLORÉAL. – F^os 164 v°-172. Après refus, l'édifice national dénommé « Gouvernement » situé dans l'enceinte du château de Loches est mis à la disposition du Directoire. — F° 165. Pour les besoins de sa fabrique de papier, Julien Touchard, de Courçay, réclame les chiffons existant dans le District d'Amboise.

13 FLORÉAL. – F° 167 v°. Sur la plainte de plusieurs habitants, on ramène à Mettray l'administration municipale, arbitrairement transférée à La Membrolle.

20 FLORÉAL. – F° 175. Instruction primaire : règlement de la police intérieure des écoles.

29 FLORÉAL. – F° 180. Transfert de la guillotine des ci-devant Capucines à l'arsenal de Tours.

3 PRAIRIAL. – F^os 184-188. Demandes de secours pour pertes imprévues (bestiaux, écroulements des caves, dégâts causés par la débâcle des glaces de la Loire).

Ce registre contient, en outre :

1° Environ dix délibérations concernant l'acceptation ou le refus des **certificats de civisme** des notaires (2 tableaux).

2° Affaires concernant les hôpitaux : **Hôpital de la Charité de Tours**. 7 JANVIER 1793 AU 29 FLORÉAL AN III. – F^os 1-180 v°. Cas de paralysie, épilepsie, folie, cancer. Environ 65 demandes d'admission parfois suivies de pensions : par exemple, admission d'Urbain Robin, ci-devant ermite à Saint-Benoist, en la forêt de Chinon, et détenu à l'Oratoire.

Gestion : F° 33 v°. Déficit de 70 571 livres pour l'année 1791 ; demande de secours de 110 000 livres adressée au Ministre de l'Intérieur (sur les fonds de 3 millions, décret du 12 août 1792). — F° 38. Achat de fèves dans les communes de Luynes, Fondettes, Vallières et autres par Petit, préposé à l'approvisionnement. — F° 114. Les administrateurs réclament la non ingérance dans leur gestion de la Municipalité de Beaumont, lieu de leur emplacement, mais l'inspection de la seule Municipalité de Tours et le paiement de leurs contributions dans cette ville. — F^os 127 v°-162. Avances à titre d'emprunt de deux fois 20 000 livres.

Gestion de l'**hôpital des Enfants trouvés**, puis « **des enfants naturels de la patrie** » : 15 FÉVRIER 1793 AU 2 PRAIRIAL AN III. – F° 21. Demande au District de Tours de l'état des dépenses. Avances à Béranger, receveur de cet hospice. — F° 30. 3 000 livres. — F° 34 v°. 5 028 livres pour dépenses de la maison et pour solde du quartier d'octobre 1792. — F° 44 v°. 12 108 livres. — F^os 53 v°-64 v°. Avance de 15 000 livres au citoyen René, receveur. Avances de : F° 101. 3 000 livres. — F° 112. 4 500 livres. — F° 117 v°. 10 000 livres. — F^os 132-151 v°-182 v°. Nouvelle avance de 20 000 livres. Augmentation à 15 puis 25 livres du prix des mois de nourrice. Demande d'un secours de 100 000 livres pour rembourser les 42 109 livres d'emprunt et achats de première nécessité.

Gestion de **l'hospice de l'Humanité, ci-devant Hôtel-Dieu** : 22 JANVIER 1793 AU 27 PLUVIÔSE AN III. – F° 4 v°. Protestation des citoyennes remplaçant les sœurs grises contre l'enlèvement du linge et de la literie. — F° 25. L'échange de la chaudière et de la rôtisserie du couvent de La Riche est refusé. — F° 55. Transmission à la Convention nationale d'une pétition des citoyennes hospitalières réclamant un traitement : celle-ci est appuyée par une lettre d'un des administrateurs, Estevou. — F° 134. Avance à titre d'emprunt de 15 000 livres.

Gestion de l'**Hôtel-Dieu de Loches** : F° 179. Secours de 12 500 livres à titre d'emprunt.

Gestion de l'**hôpital de Bléré** : 5 FÉVRIER 1793. – F° 14. Transfert de l'administration de l'hôpital à la municipalité ; vérification de la gestion des citoyens Pavy et Tourayer.

Gestion de l'**hospice de l'Humanité de la Roche-sur-Loire** : 4 VENTÔSE AN III. – F° 136 v°. Aux citoyennes hospitalières, secours de 3 livres à titre d'emprunt (bien national).

Gestion de l'**hospice d'Amboise** : 6 VENTÔSE AU 19 FLORÉAL AN III. – F^os 138-173 v°. Plainte des citoyennes hospitalières contre les abus dans l'administration économique dudit hospice ; avance à titre d'emprunt de 6 000 livres.

Gestion de l'**hôpital de Montbraine** (Châteaurenault) : 23 VENTÔSE AU 12 FLORÉAL AN III. – F^os 147 v°-164 v°. Liquidation de la gestion du citoyen Peltereau (loi du 23 messidor). Secours à titre d'emprunt de 2 500 livres.

Gestion de l'**hôpital de Luynes** : 11 FLORÉAL AN II. – F° 163 v°. Projet de suppression. Secours à titre d'emprunt de 3 000 livres.

Musée : 28 JANVIER 1793 AU 1er PRAIRIAL AN III. – F^os 15 v°-19 v°. Emménagement des objets précieux : du château de Richelieu (statues, boiseries, peintures) choisies par les citoyens Rougeot, Claude Veau, Raveau. — F° 31. Des armoires et bibliothèques de la ci-devant Union chrétienne. — F° 35. Des armoires de Marmoutier, Beaumont et autres monastères supprimés. — F° 112 v°. Deux autels en marbre de la ci-devant église de La Riche.

Bibliothèque : 12 BRUMAIRE AN II AU 1er PRAIRIAL AN III. – F° 51. Achat de livres à la veuve Letourmy par Abrassard, bibliothécaire. — F^os 95-96. Don du citoyen Dufremental. (manuscrit de l'histoire de Touraine et un cabinet d'histoire naturelle). On accepte qu'il se consacre à la « perfection du catalogue dudit cabinet ». — F° 100. Traitement d'Abrassart, ci-devant bénédictin. — F^os 109 v°-181 v°. Installation de la bibliothèque publique.

Muséum : 13 AU 20 FÉVRIER. – F^os 20-24. Remboursement des avances à Rougeot pour le transport des livres et armoires provenant des maisons d'émigrés et communautés religieuses.

Instruction publique : 20 FÉVRIER 1793 AU 14 FLORÉAL AN III. – F^os 102-143. Plan d'instruction dressé par le citoyen Maréchal, puis par les conservateurs du musée. — F^os 41 v°-57. Veau (Delaunay), professeur d'histoire naturelle, chimie et physique, continue ses cours à titre gratuit, tant qu'il touchera son traitement de médecin militaire à l'hôpital de Marmoutier. Sur sa demande « les sommes qui par là se trouveront en réserve serviront à l'achat de livres et aux dépenses extraordinaires du jardin botanique ». — F° 103. Le représentant du peuple Brival nomme le citoyen Barré, instituteur d'architecture en remplacement de Gautier. — F° 111. Nicolas Trousseau, originaire d'Orléans, est professeur des langues latine et française. — F^os 118-168 v°. Traitement de Maréchal. — F° 143. Enseignement gratuit de Rougeot dont le traitement subviendra à l'entretien de l'école des arts.

Instruction publique, secours, hospices et divers

L. 106 (ancien 15[2]). — Registre in-folio, reliure parchemin, 142 feuillets.

3 germinal an III-26 nivôse an IV. — 12-13 PRAIRIAL. – F^os 7-8. Organisation d'une cérémonie funèbre en l'honneur du représentant du peuple Féraud, assassiné (ordre du représentant Pocholle).

23 PRAIRIAL. – F° 17. Transfert dans le local de la ci-devant sacristie de l'église du collège de Tours des registres et papiers du ci-devant bailliage de Tours, déposés dans la maison de la veuve d'Absac.

24 PRAIRIAL. – F° 19. Insultés et menacés, les administrateurs de Mettray donnent leur démission, à l'exception de Pierre Richard, maire, Jean Ridet, officier municipal, et François Compagnon, notable. On convoque le maire, l'officier municipal et Allard, procureur de la commune.

4 MESSIDOR. – F° 27. Nominations d'instituteurs par le jury d'instruction du District de Langeais : Laon à Langeais, Jacques Fabien à Savigné, Antoine Renard à Hommes. — F° 28. Cessation du salaire de l'institutrice de l'école de filles fondée à Vallières, par Clément de Catinat, abbé de Saint-Julien, suivant son testament du 30 mai 1683, « celle-ci étant payée jusqu'à ce jour par les religieux de la dite abbaye ».

7 MESSIDOR. – F° 33. Le bureau de bienfaisance de Tours sollicite un secours de 60 000 livres.

12 MESSIDOR. – F° 38 v°. Le citoyen Leclair est nommé élève à l'école d'économie rurale de Versailles.

15 MESSIDOR. – F° 40 v°. Dans la ci-devant maison du collège, Rougeot, ex-archiviste de Saint-Gatien, Louis Le Coq, Grégoire Pallu, ci-devant feudistes à Amboise et Loches, commenceront le

triage et classement des titres domaniaux, des chartes et manuscrits.

27 MESSIDOR-2 FRUCTIDOR. – F^os 50-72 v^o. A Nouans révocation « pour négligence » de Goupy, « officier public ».

28 MESSIDOR. – F^o 51. Rétablissement de la poste d'Amboise à Châteaurenault et vice-versa, ainsi que du port des lettres à domicile à Châteaurenault.

8 THERMIDOR. – F^o 59 v^o. Distribution de 18 195 livres de savon ; compte rendu des commissaires Deleat et Barranger.

9 THERMIDOR. – F^o 62. A Restigné, la veuve Clément est nommée institutrice à l'école primaire de filles.

19 THERMIDOR. – F^o 67. Après l'évasion de deux filles confiées à sa garde, Chanu, concierge de la prison de l'Hospice, est arrêté (loi du 13 brumaire).

26 FRUCTIDOR. – F^o 83. Avance de 8 800 livres dues par la Commission des Secours publics au District de Tours (loi du 8 messidor an II).

1^er VENDÉMIAIRE AN IV. – F^o 84. Les citoyennes Jeanne-Magdeleine Brault, Jeanne Dansault, Anne Milande, hospitalières de l'hôpital de Luynes, sont autorisées à se retirer dans leur famille, avec leurs effets (mentionnés).

5-7 VENDÉMIAIRE. – F^os 87-89 v^o. Sur l'intervention de l'accusateur public et après enquête de Decam, administrateur du Département, on décide le transfert, de la maison de justice de Tours au château de Loches, de 24 condamnés aux fers. On établira à Loches une maison de détention.

11 BRUMAIRE. – F^o 100. Le District de Chinon est autorisé à continuer le paiement des secours aux réfugiés de la Vendée.

23 BRUMAIRE. – F^o 101 v^o. Avance à titre d'emprunt à la Municipalité de Tours de 11 965 livres pour les réfugiés de la Vendée.

26 BRUMAIRE. – F^o 101 v^o. Nomination d'instituteur et institutrice à Chouzé-sur-Loire : Denis Brun et Catherine-Charlotte Esnault.

11 FRIMAIRE. – F^os 109 v°-111. Organisation du jury et des écoles primaire et centrale.

1^er NIVÔSE. – F^o 125. Répartition d'un secours de 600 000 livres, savoir : 150 000 livres à l'hospice de l'hôpital de la Charité ; 350 000 livres à l'hospice des Enfants naturels de Tours ; 100 000 livres à celui de Chinon.

5-9 NIVÔSE. – F^os 130-134. Discussion à propos des secours aux réfugiés de la Vendée et des colonies.

12 NIVÔSE. – F^o 136 v^o. Nécessité de réformer la méthode de travail des administrations de district, surtout en ce qui concerne les biens nationaux. — F^o 139. Avis favorable à la demande de pension de la veuve Crespin, dont le mari, garde des Eaux et Forêts, fut assassiné dans l'exercice de ses fonctions.

Hôpital de la Charité de Tours : 13 PRAIRIAL AN III AU 26 NIVÔSE AN IV. – F^os 8-142 v^o. Environ soixante-quinze délibérations concernant les demandes d'admission et les frais de pension, entre autres : F^o 16. Corvoisier, ci-devant prêtre récollet. — F^o 42. Paiement par l'Etat de la pension du fils de Rougeot, archiviste. — F^o 73. De Bertin, ci-devant frère chirurgien dans la communauté des Carmes.

Gestion : F^o 28. Avance à titre d'emprunt de 10 000 livres. — F^o 46 v^o. Vérification des comptes et inspection de l'hospice par deux commissaires du Comité de Secours publics. — F^o 47 v^o. Augmentation du traitement de Moreau, officier de santé. — F^o 53 v^o. Avances à titre d'emprunt de 50 000 livres. — F^o 68. 10 000 livres. — F^o 100. 50 000 livres. — F^o 101. 50 000 livres. — F^o 121 v^o. 100 000 livres (pour achat des approvisionnements). — F^o 130. Droit d'admission (épileptiques et incurables). — F^o 132. Traitement des économes et officiers de santé (liste de ces derniers).

Hôpital de l'Humanité (gestion) : 23 MESSIDOR-11 FRUCTIDOR AN III. – F^o 44 v^o. Traitement annuel du médecin Origet (1 500 livres). Avances à titre d'emprunt pour achat d'approvisionnements. — F^o 66 v^o. 15 000 livres. — F^o … 25 000 livres. — F^o 81. 35 000 livres.

Hospice des Enfants naturels de la patrie (gestion) : 24 PRAIRIAL AN III-9 NIVÔSE AN IV. – F^os 18 v^o-134. Remise du linge provenant de la sacristie de Saint-Martin. — F^os 22 v^o-84. Augmentation à 50 livres, puis 75 livres, des mois de nourrice. Avances à titre d'emprunt : F^o 50. 50 000 livres. — F^o 69 v^o. 60 000 livres. — F^os 129-135 v^o. Réintégration de la citoyenne Maussabré dans ses fonctions d'administratrice : enquête sur la gestion et sur la mortalité.

Hôpital de Châteaurenault (gestion) : 8-11 PRAIRIAL AN III. – F^os 3 v^o-11. Compte d'Emmanuel Peltereau, receveur. Avance à titre d'emprunt de 4 000 livres.

Hôpital de Luynes : 9 PRAIRIAL. – F^o 4 v^o. Echange de 2 625 livres en assignats à empreinte royale contre des assignats républicains.

Hospice de l'Humanité d'Amboise : 6 FRUCTIDOR AN III-27 VENDÉMIAIRE AN IV. – F° 75 v°. Vérification du compte de Julien Legendre, notaire et receveur ; reliquat à verser depuis 1787 : 14 777 livres. — F° 80. Avance à titre d'emprunt de 50 000 livres. — F° 98 v°. Encaissement de 18 000 livres envoyées par la Commission des Secours publics et remboursement de l'avance de 6 000 livres du 19 floréal an III.

Autre hôpital géré par les « citoyennes de l'hospice de l'Humanité, rue des Récollets : 11 PRAIRIAL-3 THERMIDOR. – F°s 6-57 v°. Avances à titre d'emprunt de 2 000, puis 4 000 livres.

Environ cinquante délibérations relatives aux secours concernant les **pertes imprévues (bêtes et matériel)**.

Instruction publique : 26 PRAIRIAL AN III-6 NIVÔSE AN IV. – F° 20. Délibération du jury central du 21 prairial. Nominations des professeurs de l'école centrale, savoir : les citoyens Aubert, Rouillé, François Corneille, Fey, Maréchal, Leroux, Baillot, Bourguin.

Remise d'objets : F° 82. Au citoyen Cartier-Douineau, « des machines de physique » déposées au musée. — F° 83 v°. Au citoyen Breton, de Chinon, des livres d'église confiés à l'administration du district « pour les soustraire à la Terreur ». — F°s 88-89 v°. A Marie Guespin, de Tours, de différents objets mobiliers séquestrés. — F° 98 v°. Réclamation d'un lustre prêté à la Société populaire. — F° 99 v°. Aux héritiers du citoyen Taschereau, de Chanceaux, de 198 volumes et 17 estampes déposés au musée de Tours. — F° 131. Aux héritiers Marré, de Chinon, des livres désignés dans un procès-verbal.

AFFAIRES DE LA 5E DIVISION

Instructions publique, secours, hospices et divers

L. 107 (ancien 15[3]). — Registre in-folio, reliure parchemin, 188 feuillets.

26 nivôse-1er prairial an IV. — 29 NIVÔSE. – F° 4 v°. Les ouvriers de l'arsenal de Tours demandent à ne pas travailler le dimanche. — F° 5. Le bureau du commissaire du pouvoir exécutif est réduit à un seul employé.

29 NIVÔSE-9 PLUVIÔSE. – F°s 6-31. Métivier, concierge des prisons de Loches, ne trouve de la paille que payable en numéraire. Il est interdit à la municipalité d'en distraire du magasin militaire.

9 PLUVIÔSE. – F° 8. Nomination de Rouillé, professeur d'histoire naturelle à l'école centrale.

3 PLUVIÔSE. – F° 9. Pensions des veuves des défenseurs de la patrie : vérification des listes.

6 PLUVIÔSE. – F° 14 v°. Rejet d'une pétition des habitants de Restigné réclamant la maison du presbytère pour le ministre du culte Pezé. — F° 15. La tour du donjon de Loches servira uniquement de maison d'arrêt pour l'arrondissement.

7-19 PLUVIÔSE. – F°s 16 v°-31 v°. Maladie épizootique dans le canton de Neuvy-le-Roi : envoi de Delaunay, vétérinaire à Tours.

7-17 PLUVIÔSE. – F°s 17-28 v°. Logement des archives des tribunaux des districts. Sursis à la résiliation du bail de Fléval, des locaux du ci-devant collège de Tours.

8-28 PLUVIÔSE. – F°s 29-42. Installation des administrations municipales : attribution des meubles des tribunaux supprimés ; surveillance par les commissaires pour les districts de : Tours, Clémenson ; Loches, Gaboré ; Langeais, Compagnon-Duchatel ; Châteaurenault, Cadiou l'aîné ; Amboise, Moreau ; Preuilly, Lhéritier. Avance de 50 000 livres pour frais de bureau aux Municipalités de Loches, Amboise, Chinon, et de 30 000 livres à toutes les autres.

19-22 PLUVIÔSE. – F°s 29 v°-35 v°. Traitement des fonctionnaires publics (justice).

23 PLUVIÔSE. – F° 36. Réparations à la levée et à l'arche de Grammont.

25 PLUVIÔSE. – F° 39. Démission de Bernady, professeur d'histoire à l'école centrale.

1er VENTÔSE. – F° 44. Service de la poste : instructions de Delépine, inspecteur général ; réception et estimations des chevaux de poste, harnais, etc. ; traitement du régisseur du relais.

2 VENTÔSE. – F° 46. A Loches, les parents des défenseurs de la patrie demandent une augmentation des secours, « attendu la nullité des assignats ».

3 VENTÔSE-28 FLORÉAL. – F°s 47 v°-182. Versements aux municipalités de : Loches, 2 117 livres. — F°s 140-182. Sur les 200 000 livres mises à la disposition du département par le Ministre de l'Intérieur : Tours, 91 253, puis 82 871 livres. — F° 145 v°. Loches, 6 053 livres ; Manthelan, 1 228 livres ; Ligueil, 650 livres ; Monnaye, 4 030 livres.

7 VENTÔSE. – F° 52. Instructions concernant l'échenillage.

13 VENTÔSE AU 29 FLORÉAL. – F^os 61 v°-185 v°. Le traitement des commissaires du Directoire exécutif près des administrations municipales est fixé d'après le chiffre de la population.

15 VENTÔSE. – F° 63 v°. Refus d'un secours de 40 sols par jour aux citoyennes Anne Réau et autres, ci-devant religieuses non assermentées.

17 VENTÔSE. – F° 65 v°. Salaire du personnel : 75 333 livres pour le traitement et indemnité des professeurs pendant le premier trimestre de l'an IV.

21 VENTÔSE. – F° 71 v°. Déficit du budget de la Municipalité de Tours : 373 411 livres pour ventôse.

23 VENTÔSE. – F° 76 v°. Admission à l'hôpital de la Charité d'Elisabeth et Françoise Couturier, filles qui font abandon de leurs meubles et rentes sur l'Etat, devenues insuffisantes. — F^os 77-79 v°. Réception des ouvrages de la route Tours-Rouen. Contestation entre Guyot, entrepreneur, et les héritiers Bouchet pour le remboursement du prix de 7 242 pavés requis.

27 VENTÔSE. – F° 83 v°. La commune de Neuil (Maine-et-Loire) réclame une enquête sur un dépôt de papiers fait par la commune de Coucourson, lorsqu'elle fut envahie par les rebelles. — F° 84. Pinguet, architecte établit l'état des travaux utiles aux bâtiments des tribunaux de Tours.

1^er GERMINAL. – F° 86 v°. Augmentation des pensions militaires du premier trimestre an IV (loi du 28 pluviôse). — F° 87. A l'hôpital civil de Loches, les états de dépenses des militaires traités et visés par le commissaire des guerres Cassard se montent à 186 960 livres.

3 GERMINAL. – F^os 91-116. Comptes de gestion du Directoire du Département.

9 GERMINAL. – F° 113. Plaintes des administrateurs des trois hôpitaux de Tours, lesquels sont « sans argent, sans assignats et sans aucune espèce de provisions ». Deux de leurs membres se rendront auprès du Ministre de l'Intérieur, savoir : Pelgé, administrateur de l'hospice des Enfants de la patrie, Auguste Baudichon, administrateur de l'hospice de la Charité, Danoure (?).

12 GERMINAL. – F° 117 v°. Paiement du traitement d'Anne Cibot, ci-devant religieuse à la Roche-Posay.

15-27 GERMINAL. – F^os 120-137. Sur la dénonciation du commissaire ordonnateur des guerres et du général de division Hédouville, le maître de poste de Luynes (non nommé), qui refuse le relais aux courriers, est condamné à une amende de 1 000 assignats et signalé à l'accusateur public.

21 GERMINAL. – F° 125 v°. Refus de rembourser à Charles-Gaëtan Destienne et à son frère leur nourriture pendant leur détention à la prison de Loches.

22 GERMINAL. – F° 129 v°. Instructions relatives aux dépenses judiciaires du premier trimestre an IV. — F^os 131-171. Devis des réparations à « l'instrument de mort ».

28 GERMINAL. – F° 138. L'administration municipale de Chinon est autorisée à organiser la gestion de l'hôpital civil.

29 GERMINAL-27 FLORÉAL. – F^os 139 v°-180. Paiement des pensions aux invalides, soldes et demi-soldes (loi du 28 pluviôse).

1^er FLORÉAL. – F^os 142-143. Organisation définitive « des maisons de justice et d'arrêt près le tribunal criminel, des jurys d'accusation et des maisons de sûreté près des tribunaux de police de chaque canton » (10 articles).

8-28 FLORÉAL. – F^os 152-184. Dépenses des administrations communales (19 articles). Confection des rôles, appointements des employés.

11 FLORÉAL. – F° 156. Clément de Ris est nommé membre du jury central.

14 FLORÉAL. – F° 159 v°. Les dépenses du tribunal de police correctionnelle de Tours se montent pour le premier trimestre à 60 035 livres ; pour le second à 7 218 livres.

19 FLORÉAL. – F° 163 v°. Hospice des Enfants naturels de la patrie de Tours et Chinon (stricte exécution de la loi du 3 avril 1791).

23 FLORÉAL. – F° 167. Inscription sur le tableau des pensionnés ecclésiastiques de Joseph-François Seré, ci-devant curé de Cormery, domicilié à Bordeaux.

25-27 FLORÉAL. – F^os 175 v°-178 v°. Subsistance des détenus des prisons de Tours : refus de Rivet, boulanger, de continuer la fourniture de pain. Peltereau, concierge, signale la pénurie de paille. Envoi de 200 quintaux de grain provenant du magasin civil de Saint-Christophe.

28 FLORÉAL. – F° 138. Ordre aux administrateurs des districts de rendre leurs comptes selon les arrêtés du département du 12 nivôse et 3 germinal. — F° 184 v°. Refus des « boulangers et fournisseurs » de continuer leurs livraisons à la prison de Loches ; réquisition de 50 quintaux de

grains au magasin de Bléré ; le commissaire des guerres est invité à avancer 30 quintaux de paille.

Hospice de la Charité (600 malades) : 26 NIVÔSE -29 FLORÉAL. – F^os 2-186 v^o. Environ quatre vingt-dix délibérations relatives à des demandes d'admissions et de pensions. — F^o 50 v^o. Avance de 600 000 livres. — F^os 69-80. Le rapport de Decam confirme les plaintes précitées des administrateurs de l'hospice ; la municipalité avancera 200 quintaux de blé. — F^o 132. 120 quintaux. — F^o 154. 80 quintaux. — F^o 157 v^o. Foucault, boucher, refuse la fourniture de viande (500 livres par décade). Il sera avancé 10 000 livres sur les 90 000 livres annoncées par le Ministre de l'Intérieur[1]. — F^o 178. Démission de Blot-Vallée, administrateur ; Julienne, receveur, le remplace.

Hospice des Enfants de la patrie : 26 NIVÔSE -27 FLORÉAL. – Environ quinze délibérations concernant les demandes d'admission. — F^o 13 v^o. Avance de 200 000 livres. — F^os 24 v^o-47. Le ministre refuse une demande de crédit de 4 000 000 de livres, un tableau des besoins lui est transmis. — F^o 50. La discorde règne : l'administration est rappelée à plus d'ordre et d'économie ; Robert, ci-devant directeur des messageries, est nommé administrateur. — F^o 85 v^o. Le dénuement force les parents nourriciers à remettre les enfants. Avance de 600 000 livres. — F^o 179. La Municipalité de Tours est invitée à avancer 50 quintaux de grains.

Hospice de l'Humanité : 18 VENTÔSE-22 FLORÉAL. – F^os 68-165. Il est demandé au Ministre de l'Intérieur le versement en assignats des 300 000 livres promises. — F^o 116 v^o. Avance de 100 quintaux de grains par la municipalité. F^os 122, 130, 165. Remboursement des mémoires, soit : 15 225 livres à la citoyenne Bruère, économe de l'hospice. Le boucher refuse la fourniture de viande depuis le 24 germinal.

Hospice civil de Loches : 1^er GERMINAL-1^er PRAIRIAL. – F^os 87 v^o-187. Dépenses des militaires soignés dans ledit hôpital, soit 186 960 livres. — F^os 116-146. La demande de secours adressée au Ministre de l'Intérieur reste sans réponse. — F^os 146 v^o-187. Avance de 50 quintaux de grains par le magasin de Loches, même quantité à celui de Ligueil.

Organisation et paiement des fêtes : 2 GERMINAL-28 FLORÉAL. – F^os 89 v^o-116. De la jeunesse (10 germinal). — F^o 150. Des épouses (10 floréal). — F^o 182. De la victoire (10 prairial).

Ce registre contient environ quatre vingt-dix délibérations concernant les mandats de paiement ou de remboursement, par exemple :

Réparations et fournitures aux prisons de Tours par : Roy, menuisier à Tours. – F^o 11 v^o. 3 500 livres. — F^o 56 v^o. 14 200 livres. Antoine Rivet, boulanger : F^o 50. 60 941 livres. — F^os 67 v^o-88. 113 666 livres. — F^o 90 v^o. 142 395 livres.

Réparations aux prisons de Loches par Georges Drouin, serrurier : F^o 12. 63 627 livres. — F^o 106 v^o. 61 367 livres. Par Mornet, charpentier : F^o 45 v^o. 61 145 livres. Clément, boulanger : F^o 55. 36 248 livres. — F^o 115. 16 500 livres. La veuve Debaune, vitrière : F^o 159. 14 050 livres. 2 300 livres à Fillain et Dalonneau. Levée et baissée du pont-levis du château de Loches, pour la sûreté des détenus. — F^o 82. Transport des papiers de Loches à Tours. — F^o 71. 25 000 livres à Chardon pour l'expédition de cinq courriers de dépêches dans les cantons du département. A Lesourd, fabricant de papier à Corbery : F^o 73. 34 600 livres. — F^o 124 v^o. 9 200 livres. A Vauquer-Lhéritier : F^o 112 v^o. 31 850 livres. — F^o 123 v^o. 6 500 livres. — F^o 164. 11 800 livres. — F^o 122. A Dubois-Deschamps, 18 728 livres.

Fourniture de pain à l'hospice de l'Humanité de Tours, etc. — F^os 168 à 177. Exécution de la loi du 11 frimaire : **indemnités aux employés de bureau des districts**.

Instruction publique, secours, Pont et Chaussées

L. 108 (ancien 13). — Registre in-folio, reliure parchemin, 190 feuillets, dont 110 inscrits.

1^er prairial-5^e jour complémentaire an IV. — 3 PRAIRIAL. – F^o 2. Ordre à la Municipalité de Cormery de restituer la maison où elle tient ses séances au citoyen Dalvin-Poisson.

2 PRAIRIAL-2 FRUCTIDOR. – F^o 2-82 v^o. Subsistance des détenus de Tours : 200 quintaux de blé sont mis à la disposition de la municipalité[1] à prendre dans les magasins civils de : F^o 25. Cormery. — F^o 57. Preuilly. — F^os 75 v°-82 v °. Plaintes des détenus contre la mauvaise qualité du pain. — F^o 2 v^o. Il n'y a pas lieu de délibérer sur la demande de remboursement de Didier-François-

1. Le dénuement de tous les établissements hospitaliers est déjà signalé dans *Le Monde médical de Touraine sous la Révolution*, de Raoul MERCIER. Tours, Arrault 1936, in-4, pp. 307-325.

1. Voir registre 107, F^os 175 v^o, 178 v^o.

Honorat Baraudin (beau-père d'Alfred de Vigny), ancien chef d'escadron, demeurant à Loches, au sujet des 851 livres du traitement de feu son frère, doyen de Loches.

8 PRAIRIAL. – F° 6 v°. Réparations du chemin de Chinon au Véron.

13 PRAIRIAL. – F° 10 v°. Loi du 28 pluviôse (indemnité aux ecclésiastiques : instructions au municipalités).

17 PRAIRIAL-18 MESSIDOR. – F°s 14 v°-26 v°. Pinguet et Guiot, architectes, expertisent les travaux exécutés à la guillotine par Aubry, serrurier.

19 PRAIRIAL. – F° 16. Approbation de la répartition des travaux entre les ingénieurs ordinaires.

23 PRAIRIAL. – F° 17 v°. Régime intérieur des maisons de justice et d'arrêt (9 articles). — F° 18 v°. Réparations du pont de Saint-Sauveur.

26 PRAIRIAL. – F° 21. Ouverture de deux caisses appartenant à Poitevin, Viallet Fils et C^ie^ de Tours, contenant des marchandises anglaises.

29 PRAIRIAL. – F° 24. Instructions aux archivistes des ci-devant districts concernant le triage et transport à Tours de leurs documents (lois du 21 fructidor an III et 17 messidor an II).

2 MESSIDOR. – F° 26. L'hospice civil de Loches réclame « les fonds appartenant à la République et les revenus dont il jouissait avant la loi du 2 messidor an II ».

5 MESSIDOR. – F° 27 v°. Projet de transfert de l'hôpital civil d'Amboise au local des Cordeliers. Decam est chargé de fournir les renseignements.

9 MESSIDOR-5^e^ jour complémentaire. – F°s 28 v°-110 v°. Travaux à l'arche de Grammont : établissement d'un pont provisoire[1]. — F° 32. Réquisition des militaires de la 196^e^ brigade. — F° 41. Prélèvement de madriers au pont d'Amboise. — F° 72. Paiement des ouvriers et vente du bois de rebut. Vallée, ingénieur en chef, réclame des ouvriers pour activer les travaux avant l'hiver.

15-22 MESSIDOR. – F°s 33-39 v°. L'administration du canton de Chinon extra-muros est autorisée à rétablir ses séances dans la ville.

16 MESSIDOR. – F° 33 v°. Le citoyen Maussabré, de Loches, réclame la restitution de 847 livres qu'il a payées en trop pendant sa détention.

19-25 MESSIDOR. – F°s 37-46. Réception par Decam des papiers et comptes de gestion du District de Tours.

23-26 MESSIDOR. – Curage du canal de Planchoury. Ecoles primaires : F°s 42 v°-44. Liste des écoles. — F°s 47 v°-49 v°. Même liste avec indication de logement de l'instituteur.

27 MESSIDOR. – F° 50. Distribution des prix à l'école centrale : achat de livres et d'estampes.

1^er^-12 THERMIDOR. – F°s 52 v°-63. L'administration de Tours-extra est autorisée à transférer le lieu de ses séances à La Riche.

7 THERMIDOR. – F° 58 v°. La pension de Jean Bernier, ecclésiastique du canton de Savigné, âgé de moins de 50 ans le 2 frimaire an II, est ramenée de 1 000 fr. à 800 fr.

8 THERMIDOR. – F° 55 v°. Refus à la citoyenne Lemanceau de lui remettre le mobilier de la chambre qu'elle occupait comme religieuse à la Charité de Chinon.

12 THERMIDOR. – Annulation d'une délibération municipale destituant l'adjoint de Chançay.

21 THERMIDOR. – F° 63 v°. Démission de François Corneille, professeur de grammaire à l'école centrale. Il est remplacé par Pierre-Marie Corneille. — F° 70. Suspension de la vente de la ci-devant maison épiscopale définitivement affectée au musée et à l'école centrale du département.

27 THERMIDOR. – F° 73 v°. Enlèvement par la Municipalité de Tours-extra des papiers de Saint-Etienne déposés dans la maison de la citoyenne Abraham.

1^er^-25 FRUCTIDOR. – F° 76. Esther Dubreuil obtient la salle du spectacle du musée pour y donner un concert. — F°s 76 v°-96. Un rapport détaillé est demandé par le Ministre de l'Intérieur sur l'état des églises. Vallée déclare les ingénieurs incompétents. Sont désignés les architectes : Pinguet et Gauthier-Martin pour les Districts de Tours et Langeais, Guinare pour Amboise et Châteaurenault, Morin pour Loches et Preuilly, Duprat pour Chinon.

6 FRUCTIDOR. – F° 83. Ordre à la Municipalité de Richelieu de remettre au canton les registres, papiers et comptes de leur gestion.

23 FRUCTIDOR. – F° 94. La réunion de l'hospice des Enfants naturels de la patrie à celui de la Charité, est considérée comme « contraire à l'humanité et à l'intérêt public ». — F° 95 v°. Marie-Magdeleine Butté-Chary, ex-religieuse à l'hospice civil de Loches, est autorisée à se retirer dans sa famille.

1. Voir registre 107, F° 36.

26 FRUCTIDOR. – F° 98. Les locaux occupés par la section de la Poissonnerie à Tours sont mis à la disposition du tribunal correctionnel, pour agrandir le greffe.

1ER JOUR COMPLÉMENTAIRE. – F° 95 v°. Remise en activité de l'hospice de Luynes : levée des scellés, etc. — F° 100. Richard, commissaire ordonnateur de la 22e division militaire, est invité à remettre aux trois hôpitaux de Tours les objets et provisions de l'hôpital militaire de Beaumont, évacué.

3E JOUR COMPLÉMENTAIRE. – F° 102. Etablissement du pensionnat à l'école centrale au ci-devant couvent des Ursulines ; le surplus servira de magasin d'approvisionnements à la Municipalité de Tours.

5E JOUR COMPLÉMENTAIRE. – F° 106 v°. Le citoyen Trousseau, instituteur à Tours, « désireux d'établir un pensionnat », demande la location du ci-devant Oratoire. — F° 109. Longue discussion à propos des droits du propriétaire de Savonnières (Belluost) sur la levée du Cher audit lieu.

Hôpital de la Charité : 1er PRAIRIAL-5E JOUR COMPLÉMENTAIRE AN IV. – Environ cinquante-cinq délibérations concernant les demandes d'admission et les pensions, entre autres : F° 30. Catherine Ratoin, ex-religieuse. — F° 83 v°. Jacquet, ci-devant curé de Trogues.

Gestion : Fos 37-53 v°. Avances de 14 500 livres, puis 50 000 livres. — Fos 65-78 v°. Emprunts de grains dans les magasins civils de Bléré, Amboise, Châteaurenault, l'Ile-Bouchard et Richelieu qui n'en livrent qu'une partie.

Hôpital des Enfants naturels de la patrie : 16 MESSIDOR-5E JOUR COMPLÉMENTAIRE. – Fos 33 v°-108. Quelques demandes d'admission. — F° 33 v°. Salaire des parents nourriciers fixé d'après le prix du blé. Avance de 60 000 francs. — F° 41. Le magasin de Bléré cédera 40 quintaux de grains. — F° 91. On demande au ministère un secours de 25 000 francs en numéraires. — F° 108. Don de trois pièces d'étoffe déposées dans la salle des séances du Département.

Hospice de l'Humanité : 11 PRAIRIAL-16 FRUCTIDOR. – Fos 8 v°-91. Avance de 75 quintaux de grains des magasins civils de **Montbazon**. — Fos 79-87. De **Châteaurenault, Saint-Christophe**, Montbazon.

Hospice de l'Humanité, rue des Récollets : 21 MESSIDOR-19 FRUCTIDOR. – Fos 38-92. Pétition de la citoyenne Bruère, économe : 5 000, puis 30 000 fr. sont mis à sa disposition, vu l'urgence de secours aux détenus.

Dépenses administratives des cantons : 3 PRAIRIAL-19 THERMIDOR. – Fos 2 v°-68. Approbations et rectifications à : Amboise. — F° 5. L'Ile-Bouchard, Loches. — F° 7. Ballan, Savigné. — F° 7 v°. Montbazon, Preuilly. — F° 8. Rigny. — F° 8 v°. Tours. — F° 9. Cormery. — F° 11. Ligueil. — F° 12. Luynes, Neuvy-la-Loi, Châteaurenault. — F° 12 v°. Grand-Pressigny. — F° 15. Manthelan. — F° 16. Saint-Christophe. — F° 16 v°. Bourgueil. — F° 19. Langeais. — F° 23 v°. Bléré. — Fos 25-29. Chinon extra-muros. — F° 26 v°. Château-la-Vallière. — F° 27. Saint-Ouen. — F° 29 v°. Monnaie. — F° 30 v°. Candes. — F° 52. Montoire. — F° 54 v°. Rillé. — F° 55. La Haye-Descartes. — F° 68. Montrésor.

Nominations d'instituteurs : 28 PRAIRIAL-5E JOUR COMPLÉMENTAIRE. – Fos 23-105. Diffordange, ancien instituteur, à Langeais. — F° 59 v°. Raimbaut, à Villandry. — F° 66 v°. Benjamin Antoine, à Ballan. — F° 86. Alain Dupré, à Véretz. — F° 95. Ratellier et Meusnier, à Vernou et Esvres. — F° 101. Sirée, à Montlouis. — F° 105. Duvau, à Cormery.

Ponts et Chaussées : Quelques autorisations de travaux et d'alignement, par exemple : F° 9 v°. Remblaiement par les habitants de la grande rue de Châteaurenault.

Environ soixante délibérations relatives aux mandats de paiement, entre autres pour les **secours aux réfugiés de l'Ouest et de Saint-Domingue, les frais des bourreaux**. — Fos 27-69. **Traitement des professeurs à l'école centrale**. — F° 103. **Traitement de l'an IV à Origet, médecin de l'hospice de l'Humanité** (400 livres).

Instruction publique, secours, hospices et divers

L. 109 (ancien 30). — Registre in-folio, reliure parchemin, 197 feuillets.

2 vendémiaire an V-25 germinal an VI. — 7 VENDÉMIAIRE-7 FRIMAIRE. – Fos 1 v°-15 v°. Sur l'ordre du Ministre de l'Intérieur, l'arrêté prêtant la salle de spectacle à une société dramatique est rapporté.

26 VENDÉMIAIRE. – F° 2 v°. Godefroy aîné, architecte à Chinon, est nommé commissaire pour les églises du District de Chinon, en remplacement de Duprat.

5 BRUMAIRE. – F° 3 v°. Deux salles du musée serviront de local aux cours d'anatomie.

19 BRUMAIRE. – F° 5 v°. Autorisation à Pierre Corneille de créer un pensionnat au musée[1].

21 BRUMAIRE-1er PLUVIÔSE. – F°s 6-173. Logement du tribunal criminel du département au Palais de Justice. — F° 15. Envoi des plans et devis au Ministre de l'Intérieur. — F°s 135 v°-136 v°. Démolition des cloisons et ventes des matériaux. — F° 141 v°. Adjudications. Construction d'une tribune.

27 BRUMAIRE. – F°s 7 v°-50. Subsistance des détenus : 50 quintaux de blé sont mis à la disposition du District de Loches.

9 FRIMAIRE. – F° 11. Les minutes des greffes des tribunaux supprimés seront déposées dans le local du ci-devant Comité révolutionnaire.

11 FRIMAIRE. – F° 11 v°. A Bourgueil, souscription d'un emprunt de 6 000 livres pour les réparations de la levée de la Loire.

18 NIVÔSE. – F° 21. Perception d'une taxe de un décime par franc, au profit des indigents, sur la recette des spectacles.

18 PLUVIÔSE. – F° 27. Coulon la Morandière projette l'établissement à Loches d'une manufacture de faïence, façon Rouen.

28 PLUVIÔSE. – F°s 28 v°-29. Répartition entre les hospices de Tours de 150, puis 350 quintaux de grains, pris dans les magasins militaires.

29 VENTÔSE. – F° 33 v°. Ouverture d'un cours d'histoire naturelle par Athanase Veau de Launay.

12 FLORÉAL. – F° 44 v°. Répartition des charges administratives (an IV) de Cormery entre tous les contribuables.

14 FLORÉAL-25 VENTÔSE. – F°s 46-187 v°. Habillement des forçats. — F° 54 v°. Coupe de cheveux. Acquisition de deux pièces de « trémière rouge ».

15 FLORÉAL-13 VENDÉMIAIRE. – F°s 46 v°-146. Dépenses administratives : états de répartition des sommes mises à la disposition des municipalités par le Ministère de l'Intérieur : 21 143 l. 15 s. — F°s 110 v°-146. 51 000 livres du trimestre de nivôse et 2e semestre an V.

27 FLORÉAL-1er THERMIDOR. – F°s 50-81. Pénurie de paille et de pain dans les maisons d'arrêt des Districts de Loches, Chinon et Tours : envoi de secours.

14 PRAIRIAL. – F° 57 v°. Poursuites contre les cinq fabricants de poterie de Tours, qui extraient de la terre près des routes.

19 PRAIRIAL. – F° 59. Internat de l'école centrale : transformation des locaux de l'ancien évêché par Derouet-Grimbach, architecte.

26 PRAIRIAL. – F° 64. Dépôt de vidanges des ateliers de salpêtre à Chinon : règlement.

27 PRAIRIAL. – F° 65. Drainage des prairies à Luynes.

6 MESSIDOR. – F° 69 v°. Jean Barbot, des Hermites, district de Châteaurenault, est nommé élève à l'école de santé de Paris.

15 MESSIDOR. – F° 75. Délits sur les routes : encombrement.

27 MESSIDOR. – F° 80. Péage du pont de Tours. Répartition entre les hospices de Tours de 40 000 livres, envoyées par le Ministre de l'Intérieur.

18 THERMIDOR. – F° 88 v°. Raoul, Lejay et Pinson créent un cours de musique.

10 FRUCTIDOR. – F°s 100-102 v°. Raverot est nommé professeur de dessin à l'école centrale, en remplacement de Rougeot, son beau-père.

23 FRUCTIDOR. – F° 100 v°. Réparations du pont du Cher.

24 FRUCTIDOR- 5e JOUR COMPLÉMENTAIRE – F°s 101-104. Organisation de la fête de la République et du « banquet civique ».

1er JOUR COMPLÉMENTAIRE. – F° 102 v°. Au jury central de l'instruction, Chalmel et Bruley remplacent Bruneau et Roussereau.

5e JOUR COMPLÉMENTAIRE. – F° 104 v°. Expulsion de la citoyenne Crook du musée et des jardins où elle était toujours en état d'ivresse et où elle introduisait des vénériens et des épileptiques. Son mari conservera un appartement pour continuer ses leçons d'anglais.

9e JOUR COMPLÉMENTAIRE. – F° 107 v°. Transfert de l'amphithéâtre de chirurgie de l'école centrale au ci-devant couvent de la Visitation (hôpital de l'Humanité).

11 VENDÉMIAIRE. – F° 108 v°. Route de Tours à Amboise. Réparation de la levée de la Loire à l'Echenou : emprunt de 150 livres aux habitants de Vouvray.

16 VENDÉMIAIRE AN VI. – F°s 113-118. Détail des dépenses des administrations municipales, soit 179 558 livres (an VI).

23 VENDÉMIAIRE. – F° 121 v°. Les instituteurs seront assujettis au serment de haine à la royauté chaque année, à l'ouverture de leurs cours.

1. Voir registre 108, F° 172.

3 BRUMAIRE. – F° 124 v°. Estimation des biens à restituer aux hospices : nominations des experts.

5 BRUMAIRE. – F°s 126-128 v°. Création de pépinières et plantations : programme d'encouragement.

9-19 BRUMAIRE. – F°s 131-141 v°. Révocation de tous les professeurs de l'école centrale. — F° 139 v°. Sont nommés : Raverot, Maréchal, Aubert, Veau le jeune, Corneille, Saint-Marc, Dreux respectivement professeurs de dessin, langues anciennes, mathématiques, chimie et physique, grammaire, histoire philosophique.

11 BRUMAIRE. – F° 132. Projet de construction d'un pont à Ruan.

15 BRUMAIRE-15 FRIMAIRE. – F°s 134 v°-152 v°. Travaux des routes : soumissions, choix des entrepreneurs par Vallée, ingénieur en chef (détails). — F° 137. Route de Paris en Espagne : travaux confiés à Vallée et Julien dont les offres « sont une preuve convaincante de leur dévouement ».

2 FRIMAIRE. – F° 143. Pierre-Louis-Anasthase Veau de Launay remplace Rouillé à la chaire d'histoire naturelle.

3 FRIMAIRE. – F° 144 v°. La citoyenne Domballe, chargée de distribuer les médicaments à l'hospice de Bléré, cessera ses fonctions.

15 FRIMAIRE. – F° 149 v°. Transfert provisoire du tribunal correctionnel de Chinon dans une partie des bâtiments du directoire du district. — F° 151. Réglementation de la franchise de la correspondance administrative (loi du 9 vendémiaire).

18 FRIMAIRE-15 VENTÔSE. – F°s 154 v°-185 v°. « L'église des Jacobins, une écurie adjacente et le logement de l'écuyer » seront distraits de la vente des biens nationaux et affectés à une école d'équitation dirigée par le citoyen Tisseron.

19 FRIMAIRE. – F° 135 v°. Démission de Tourneporte, membre du jury d'instruction de Chinon.

23 FRIMAIRE-21 NIVÔSE. – F°s 136-168. Ordre aux municipalités retardataires (Luynes) de déposer les registres d'état civil au chef-lieu de canton. Poursuites contre Petit, agent de Chanceaux.

24 FRIMAIRE. – F° 156 v°. 7 668 livres sont distribuées entre les hospices de Tours.

29 FRIMAIRE. – F° 159. Etablissement des bureaux de l'agent des contributions et du commissaire du Directoire exécutif Texier Olivier, dans les locaux du ci-devant district.

2 NIVÔSE. – F° 160 v°. Contravention aux acquéreurs du château de Véretz qui encombrent la voie publique avec les démolitions de ce dernier.

11 NIVÔSE. – F° 165. Chesnon-Faulcon, économe de l'hospice civil de Chinon, remplace le citoyen Froger aîné, frère d'émigré, à la place de membre du jury d'instruction. Becquey est nommé ingénieur en chef du département.

17-21 NIVÔSE. – F°s 167 v°-168 v°. La salle du musée est accordée à Val, physicien, qui offre le produit de la représentation de ses expériences à l'emprunt pour la descente en Angleterre.

4 PLUVIÔSE-7 GERMINAL. – F°s 176-189. Hôpitaux : suppression des administrations et création d'une commission unique. — F° 177. Prêt de couvertures par l'hospice de Luynes, en prévision du passage de deux colonnes de l'armée d'Italie. Avance de 2 000 livres (loi du 16 vendémiaire).

13 PLUVIÔSE. – F° 177 v°. Goupy, l'ingénieur en chef, les professeurs de mathématiques et Baigneux, architecte, sont nommés commissaires des poids et mesures.

15 PLUVIÔSE. – F° 178 v°. Foires : construction de boutiques sur les terrasses de Saint-Julien et des Carmélites.

22 PLUVIÔSE-11 GERMINAL. – F°s 181-190. L'administration municipale de Tours destituée, ainsi que celle de l'an IV, devront rendre leurs comptes de gestion, l'une après l'autre.

24 PLUVIÔSE. – F° 181 v°. Forest est nommé accusateur public près le tribunal criminel du Département.

7 VENTÔSE. – F° 183 v°. Détail du placement des horloges sur les édifices publics de Tours.

11 VENTÔSE. – F° 185. Organisation de la fête de la jeunesse (10 germinal).

25 VENTÔSE. – F° 187 v°. Transfert du tribunal de police correctionnel au Palais de Justice, rue Neuve.

13 GERMINAL. – F° 191 v°. 2 000 livres sont remises à la Municipalité de Tours pour l'hospice St-Clément, dont elle a la gestion.

11 GERMINAL. – F°s 192-194 v°. Indemnités pour pertes imprévues (exécution de la loi du 19 vendémiaire) : détail nominatif par commune (2 864 livres).

18 GERMINAL. – F° 195 v°. Navigabilité des rivières et canaux : instructions à l'ingénieur en chef.

Hôpital de la Charité de Tours : 60 délibérations environ concernant les admissions et pensions. — F° 3. Fixation du traitement des officiers de santé (200 livres valeur métallique pour l'an IV). — F° 29 v°. Avance de 1 200 livres. — F° 32 v°. Le commissaire ordonnateur de la 22e division est invité à mettre à sa disposition du linge et effets mobiliers de l'hôpital militaire de Marmoutier. — F° 35. Les magasins de Preuilly avanceront 1 200 quintaux d'orge. — F° 50. 600 quintaux de grains seront pris dans les magasins civils de plusieurs municipalités (énumérées). — F° 140. Prêt de 2 000 livres.

Hospice des Enfants naturels de la patrie : F°s 5, 7, 42 v°. Avances de : 30 q. de blé pris dans les magasins de Saint-Christophe. — F° 42 v°. 42 q. dans les magasins civils de Sainte-Maure.

Hospice de l'Humanité : F°s 19 v°-144. Avances de deux fois 1 200 livres. — F° 17. Don de vieux linge. — F°s 46-47 v°. Transfert au couvent de la Visitation.

Hospice civil de Loches. Avances de : F° 18 v°. 500 q. de blé par les magasins civils de Ligueil et Montrésor. — F° 32. De 60 q. de blé. — F° 39. De 40 q. — F° 176. 100 q. sur les recettes des rentes nationales.

Hospice des Enfants naturels de Chinon : F° 20 v°. Appel de fonds volontaires aux habitants « facultueux ». — F° 36. Réunion des administrations des deux hôpitaux. — F° 82 v°. Avance de 2 000 livres. — F° 95. Poursuites contre le contrôleur de l'hôpital militaire qui détient 2 600 livres.

Hôpital d'Amboise : F° 45 v°. Transfert au couvent des ci-devant Cordeliers.

Ce registre contient, en outre : environ quinze délibérations concernant les **nominations d'instituteurs**.

Douze autres environ concernant les **secours aux réfugiés des colonies**, parmi lesquelles nous citons : F° 12. Emilie Després, américaine.

Environ vingt-cinq autres sont relatives à l'**inscription des ecclésiastiques sur les état supplémentaires des pensions**.

Vingt autres concernant la **fixation des dates des foires**.

Environ quarante autres autorisent la **construction de maisons ou l'ouverture des portes et fenêtres**.

Environ cent soixante autres concernent les paiements divers : **traitements, indemnités pour pertes imprévues, fournitures aux maisons d'arrêt, travaux des entrepreneurs**. — F°s 18-45-119. Traitements des professeurs à l'école centrale. — F° 89. Dépenses de la maison d'arrêt de Tours (4 454 l.). — F° 174. 3 935 livres de secours aux réfugiés des colonies.

INSTRUCTION PUBLIQUE, SECOURS, HOSPICES ET DIVERS

L. 110 (ancien 27). — Registre in-folio, reliure parchemin, 196 feuillets.

27 germinal an VI-29 vendémiaire an VIII. — F°s 1-79. Transfert de quatre vases de marbre de la Pagode de Chanteloup à la place de la Nation à Tours. Epron, Grégoire, Jailly, Barillet, Laurent et Dubois, manufacturiers en poterie à Tours, sont autorisés à prendre l'argile dans les biens communaux de Saint-Etienne et Beaumont-les-Tours.

21 FLORÉAL. – F° 10. Chesneau, de Champmorin, ancien général divisionnaire, demeurant à Azay-le-Rideau, devra continuer à payer à l'hospice de Chinon la rente qu'il doit pour sa sœur.

6-25 PRAIRIAL. – F°s 15-25. Détail de la destitution de Leroux, professeur de dessin à l'école centrale. — F° 16. Rejet d'une demande d'Abrassard, bibliothécaire de la ville de Tours, concernant la récupération pour ses livres d'une des pièces du musée, ajoutée au logement de Raverot, professeur de dessin.

15 FLORÉAL. – F° 16 v°. Installation du nouveau Directoire.

11 PRAIRIAL-19 VENDÉMIAIRE AN VIII. – F°s 18-192. Taxe d'entretien des barrières : nomination des employés, traitement et logement des inspecteurs, adjudication et perception des droits, etc. — F° 22. A Chinon, Pottier-Picard est nommé membre du jury d'instruction primaire.

21 PRAIRIAL-4 VENTÔSE AN VII. – F°s 23-122. Flottaison des bois de marine : mesures pour assurer le libre cours des rivières. Ordre aux citoyens : d'Harembure, d'Yzeures, d'élargir le pertuis de l'écluse du Moulins aux Moines. — F° 44. Voyer, de rétablir une digue sur la Creuse.

25 PRAIRIAL. – F° 24 v°. Plaintes contre les odeurs pestilentielles du canal, près le grand mail, au bout de la rue Neuve.

6 MESSIDOR. – F° 29 v°. Inquiétudes sur la solidité du pont de bois de Tours. — F°s 30-37. Observations sur le tableau des dépenses de toutes les municipalités du département (an V) : déficit de 151 668 livres.

13 MESSIDOR-1er BRUMAIRE AN VII. – F°s 39-79 v°. Echange de livres (y énumérés) par Abrassard, bibliothécaire, avec Baily Saint-Roch, de Tours. — F° 60. Le sieur Robiquet, libraire. — F° 74. Le sieur Papion. — F° 39 v°. La morve est signalée dans le canton de Châteaurenault ; sont nommés experts : Jacques Latour, vétérinaire audit lieu, et Chaussemiche fils, élève à l'école d'Alfort.

2-11 THERMIDOR-28 MESSIDOR AN VII. – F°s 45 v°-172 v°. Pont de Tours : adjudications des travaux pour les 9e et 10e piles.

5-12 THERMIDOR. – F°s 46 v°-49. Adam, Dutem et Rose Abraham sont nommés membres du jury d'instruction primaire du 1er arrondissement.

12 THERMIDOR. – F° 48. Secours aux colons réfugiés : distribution entre quelques cantons (cités) de 746 fr. 65.

3 THERMIDOR. – F° 49 v°. Balisage de la Loire par Buré, maître batelier à Rochecorbon.

1er FRUCTIDOR. – F° 60 v°. Sur la proposition de Tisseron, directeur de l'école d'équitation, deux élèves de l'école centrale suivront les cours gratuitement.

21 FRUCTIDOR. – F° 63 v°. A Chinon, Lemanceau, destitué de sa place de bibliothécaire « sous la réaction royaliste », est réintégré dans ses fonctions : il remplace le citoyen Maurice dont « le travail est entièrement nul ».

23 FRUCTIDOR. – F° 64 v°. Une maladie épidémique « dont les symptômes sont effrayants » sévit au Grand-Pressigny : envoi du médecin Nobilleau.

3 MESSIDOR *(sic)* AN VI. – Rétribution des parents nourriciers des enfants naturels de la patrie.

19 VENDÉMIAIRE AN VII. – F° 76 v°. Becquey, ingénieur en chef du département, remplace Baignoux, démissionnaire du jury d'instruction.

30 VENDÉMIAIRE. – F° 79. Enlèvement des meubles et objets d'art de Chanteloup, déposés au musée de Tours par les commissaires du Directoire exécutif Le Blond, Dardoise et Nogarée, en présence de Goupy, membre du Directoire du département.

4 BRUMAIRE-26 GERMINAL. – F°s 81-130. Installation d'un haras par Quinson, propriétaire à Champigny-sur-Veude : envoi des experts, Goupy et Boisard, chef de division de la gendarmerie.

22 BRUMAIRE-16 VENDÉMIAIRE AN VIII. – F°s 90 v°-191. Placement. — F° 131. Paiement des reproductions de statuts et dessins acquis pour le musée par Raverot.

24 BRUMAIRE-16 PRAIRIAL. – F°s 91-147 v°. Célébration des fêtes décadaires et nationales et du culte catholique : aménagement des « temples » Gatien à Tours. — F° 95 v°-120 v°. Denis et Florentin d'Amboise. — F° 109. De Richelieu. — F° 119. De Chinon. — F°s 95-147 v°. Du château de Loches.

12 FRIMAIRE. – F° 101. Baignoux est nommé professeur de législation et de morale à l'école centrale.

19 FRIMAIRE. – F° 101. A Amboise le temple Florentin sert à la fois à la célébration du culte catholique et aux fêtes décadaires.

28 FRIMAIRE. – F° 104. A Chinon, Pallu de Lessert est nommé membre du jury d'instruction.

1er NIVÔSE. – F° 105 v°. Etablissement d'une maison de sûreté à Richelieu.

6 NIVÔSE. – F° 107 v°. Echenillage (application de la loi du 26 nivôse an IV).

18 NIVÔSE. – F° 108 v°. Le citoyen de la Droitière-Lefebvre et Cie, fondateur de la manufacture de papier peint de Tours, sollicite un prêt de 24 000 francs.

21 NIVÔSE. – F° 109 v°. Le traitement de Daligny, officier de santé de l'hospice de Tours, sera de 100 fr. par an.

25 NIVÔSE. – F° 111. Prévost, greffier du tribunal correctionnel, est nommé membre du jury d'instruction de Loches.

29 NIVÔSE. – F° 113. Fixation de l'indemnité de logement des instituteurs.

6 PLUVIÔSE. – F° 115. Par suite de nombreuses faillites, les ouvriers en laine de Loches, Beaulieu, « se trouvent sans ouvrage ». Aide demandée au Ministre de l'Intérieur.

4 VENTÔSE. – F° 123. Recherche de 7 800 mètres cubes de bois de marine enlevés par une crue de la Creuse.

23 VENTÔSE. – F° 125. Détail du compte de gestion de la Municipalité de Chinon de l'an IV.

28 VENTÔSE. – F° 126 v°. Charles Legros, d'Amboise, est admis gratuitement à l'école d'Alfort.

22 FLORÉAL. – F° 136. Création à Tours d'une Société d'Agriculture et Arts.

18 FLORÉAL. – F° 137. Maladies des chevaux : organisation de la lutte contre la contagion.

25 FLORÉAL. – F° 138 v°. Comptes de gestion de la ville de Tours du 12 fructidor an V au 29 pluviôse an VII.

28 FLORÉAL. – F°s 139-142 v°. Pertes imprévues : détail des indemnités.

29 FLORÉAL. – F° 142 v°. Pension gratuite à l'école centrale : liste nominative (loi du 3 brumaire an IV).

3 PRAIRIAL. – F° 143 v°. Découverte de Baignoux : amélioration du cabestan.

3-8 MESSIDOR-25 THERMIDOR. – F°s 162-182 v°. Ponts d'Amboise et d'Azay-sur-Indre. — F° 166. Adjudications des réparations et fermage du bac.

4 MESSIDOR. – F° 163. Annonce de la prochaine arrivée de Roger Ducos, membre du Directoire exécutif.

25 MESSIDOR-12 VENDÉMIAIRE AN VIII. – F°s 171 v°-189 v°. Pompes funèbres de Bonnier et Roberjot : contestation du prix des peintures exécutées par Faucheux. Expertises par Barrais et Jacquemain.

2 THERMIDOR. – F° 174. Déficit des budgets municipaux de Loches et Vouvray.

3 THERMIDOR. – F° 175. Réparations aux levées de la Loire : approbation de trois états indicatifs se montant à : 30 400 fr., 18 000 et 539 fr.

18 THERMIDOR. – F° 177 v°. Organisation du concours d'admission à l'école polytechnique.

19 THERMIDOR. – F° 180 v°. Une maladie scorbutique dont les symptômes sont effrayants sévit à Monnaie : envoi du médecin Nobileau.

21 THERMIDOR. – F° 180 v°. Etat des dépenses municipales et communales du canton de Tours pour l'an VIII.

14 FRUCTIDOR. – F° 186 v°. A Loches, Paul Madeleine, condamné à la détention, demande un supplément de subsistances pour son fils âgé de 5 ans, qu'il a auprès de lui depuis la mort de sa femme.

12 VENDÉMIAIRE. – F° 190. Réception des travaux des ponts et chaussées en général : nomination de six experts.

16 VENDÉMIAIRE. – F° 191 v°. Gidoin, Lhéritier et autres, acquéreurs de Marmoutier, déposent au musée les tableaux de cette abbaye.

19 VENDÉMIAIRE. – F° 192. Acquisition d'instruments de chimie pour l'école centrale.

Hospices de Tours : Environ quatre-vingt-quinze délibérations concernant les admissions et pensions. — F° 134 v°. Les commissaires dénoncent la grande misère de cet hospice et menacent de donner leur démission. — F°s 22 v°-24. Compte de gestion. — F° 27. Crédit de 41 455 fr. Avances : F° 29, 4 000 fr. ; F° 99, 6 000 fr. ; F° 121, 3 600 fr. ; F° 167 v°, 1 500 fr. ; F° 173, 500 fr. ; F° 179, 2 400 fr. — F° 39 v°. Translation de l'hôpital de l'Humanité à celui de la Charité. — F°s 112-195 v°. Transfert des effets mobiliers et du linge des hôpitaux de Châteaurenault et Luynes. — F° 130. Rescription pour les domaines nationaux : 41 120 fr. Autorisation de poursuivre les débiteurs retardataires (paiement des rentes).

Ce registre contient, en outre, environ quarante délibérations sur les **gardes champêtres (nominations, révocations, appointements)** : F° 79. Armements. — 16 délibérations sur les **nominations des instituteurs**. — 80 sur les **demandes de construction**.

Quelques délibérations concernent les **secours aux réfugiés des colonies** : F° 59. Bernard. — F° 64. Philippe Vendorge et sa sœur. — F° 190. Le citoyen Crussol-Montausier.

INSTRUCTION PUBLIQUE, SECOURS, PONTS ET CHAUSSÉES

L. 111 (ancien 32 *bis*). — Registre in-folio, reliure parchemin, 194 feuillets.

2 brumaire-23 floréal an VIII. — F° 1. Un passeport pour l'Espagne est accordé à Quinson, propriétaire d'un haras à Champigny-sur-Veude, pour l'achat de quelques étalons et juments de belle race d'Andalousie… Suivent des minimes affaires concernant : les taxes aux barrières (nominations des receveurs), la vicinalité, les nominations des instituteurs et des professeurs à l'école centrale.

A partir du 5 floréal an IX (page 143) transcription des arrêtés du Préfet.

PONTS ET CHAUSSÉES

Autorisation de tous travaux, grands et petits

L. 112 (ancien 19[1]). — Registre in-folio, reliure parchemin, 104 feuillets, dont 72 inscrits.

Vallée, ingénieur en chef du département ; Leclerc-Jahan, Mutel, Duhac, Denis, ingénieurs ordinaires.

31 décembre 1792-21 brumaire an II. — 4 JANVIER. – F° 8. Pont d'Amboise : inspection des travaux par les ingénieurs et les commissaires des administrations municipales et du district.

17 JANVIER. – F° 9. Réparations de la maison de Maluost, pillée le 28 novembre 1792 (1 120 livres).

21 JANVIER. – F° 10. Route de Paris en Espagne : retard des travaux de Boistard ; nouvelle adjudication. — F° 11 v°. Dénonciation de la Municipalité de La Chapelle-Blanche contre Bouchet, conducteur des travaux.

14 FÉVRIER. – F° 13 v°. Réparation de la basilique Saint-Martin par Rousseau, maçon (2 400 livres).

18 FÉVRIER. – F° 17 v°. Autorisation de reconstruire le pont Habert à Châteaurenault. — F°s 19-22 v°. Réparation de la levée méridionale de la Loire depuis Saint-Côme jusqu'au pont Queston.

20 FÉVRIER. – F° 20. Pertes causées par les pluies du 8 au 12 juillet dernier : Guizol et Cormery sont chargés d'en établir un état. — F°s 20-21 v°. Nouvelle adjudication des travaux de la levée de la Loire à Amboise et de la route d'Amboise à Bléré, par suite de l'augmentation des matériaux et de la négligence des entrepreneurs.

28 MAI. – F° 29 v°. Frais de bureau des ingénieurs (1 875 livres par an).

30 JUIN. – F°s 31 v°-34. Règlement des cantonniers (28 articles). — F°s 35-36 v°. Soumissions.

2 JUILLET. – F° 37 v°. Travaux de défense de Tours : levée de la réquisition des ingénieurs et conducteurs.

8 JUILLET. – F° 38. Travaux de charité : instructions aux municipalités.

23 JUILLET. – F° 42. Turcies et levées pour 1793 : crédit de 187 000 livres, renouvellement des baux d'entretien, avec augmentation de moitié. — F°s 43 v°-45. « Brusli » des titres de Saint-Gatien, Saint-Martin et « autres maisons religieuses ».

12 JUILLET. (erreur). – F° 45. Travaux du pont de Tours : augmentation des salaires.

30 JUILLET-1er AOÛT. – F°s 46-47. Dégradations faites par les troupes du camp de Saint-Etienne : détails des indemnités dues aux fermiers.

21 SEPTEMBRE. – F° 57. A Preuilly, autorisation des travaux du pont des Rives.

22 BRUMAIRE AN II. – F° 66. Reconstruction du pont de bois sur le Cher, à Saint-Avertin, coupé par crainte des Vendéens : conservation des redoutes construites le long de la route d'Espagne.

27 BRUMAIRE. – F° 71 v°. Travaux de charité : détail des versements aux districts du quart du montant des travaux (19 765 livres), etc.

Ce registre contient environ : quarante-cinq délibérations concernant le **visa des mandats de paiement** ; huit pour les **indemnités (éboulements des maisons, expropriations**, etc.) ; dix-huit pour **autorisations d'alignement et de construction** ; quelques-unes concernant les indemnités pour renchérissement des matériaux, etc.

PONTS ET CHAUSSÉES

L. 113 (ancien 19[2]). — Registre in-folio, reliure parchemin, 234 feuillets, dont 218 inscrits.

6 nivôse an II-3 jour complémentaire an III. — F° 1. L'ingénieur en chef exprime le désir de conserver l'ingénieur Mutet « qui s'est rendu d'une utilité remarquable aux travaux militaires que nécessitait la guerre de Vendée ».

16 NIVÔSE-1er PRAIRIAL. – F°s 1 v°-25. Réparation du pont de bois de Tours coupé lors de l'avance des brigands. — F° 17. Interruption de la circulation du 21 au 29 nivôse (ordre de Levasseur)

7 PLUVIÔSE. – F° 5 v°. Projet d'établir un collège à la ci-devant maison épiscopale.

13 ET 14 PLUVIÔSE AN III. – F°s 8-118. Réparations au Palais de Justice de Tours.

23 PLUVIÔSE. – F° 10 v°. Pose de barreaux de fer aux fenêtres des prisons.

2 VENTÔSE-19 GERMINAL. – F°s 13 v°-28-30. Création d'une manufacture de savon à Tours : concurrence entre Jahan et Papion ; rapports des experts en faveur de Jahan. Les experts sont David

et Crochard pour la commune de Tours ; Veau, médecin, Aubin Paquier, cirier, membre de la section de l'arsenal ; Bureau, médecin, pour le département ; enfin Freche, apothicaire, pour l'exposant. Jahan sollicite la maison des Jacobins ou provisoirement celle située n° 1276 du faubourg Saint-Eloi, appartenant à Taschereau-Despictières, pour y établir sa manufacture.

6 VENTÔSE. – F° 16. Distribution des districts entre les ingénieurs des Ponts et Chaussées.

22 VENTÔSE. – F° 22. Mesures de coercition contre l'entrepreneur Nourrisson (loi du 16 frimaire).

3 FLORÉAL. – F° 31. L'arrêté du 26 vendémiaire concernant Nourrisson est infirmé[1]. — F°s 31 v°-36. Enquête sur les 13 000 livres d'indemnité accordée au citoyen Mollandin, président du District de Chinon, par Tallien et Tureau pour le « rétablissement de ses terrasses » (très probablement démolies par les chouans).

25 FLORÉAL. – F° 40 v°. Succession du curé Guérin : réparation de la cure de Razines.

28 FLORÉAL. – F° 43. Girault, menuisier à Tours, est autorisé à construire un moulin à vent à la Demi-Lune.

15 PRAIRIAL. – F° 46. Rétablissement des chemins reliant Beaumont-les-Tours et Joué « interceptés » lors de l'avance des chouans.

27 PRAIRIAL-12 VENDÉMIAIRE AN III. – F°s 49-91-93. Poste : détail des indemnités de chevaux aux maîtres de poste (cités), soit 14 610 livres. Les demandes de chevaux sont transmises à la commission des transports, postes et messageries.

29 PRAIRIAL-16 MESSIDOR. – F°s 59 v°-60. Poursuites contre Bacot, chargé de l'entretien des canaux et fontaines de Tours.

13 MESSIDOR. – F° 56. Vente avec clause d'assèchement de l'étang de Rillé appartenant à Jacques-Marie Pays, émigré.

25 MESSIDOR. – F° 62 v°. Pénurie de cantonniers : mesures contre le peu de zèle au travail de ceux-ci.

29 MESSIDOR. – F° 63 v°. Règlement d'eau du moulin de Monque-Soury, à Nazelles.

9 THERMIDOR. – F° 69. Détournement du ruisseau de Mazeroles à Loches.

13 THERMIDOR. – F°71 v°. Destruction et vente des écluses et pêcheries de la Vienne, commune de l'Ile-Bouchard, appartenant à Armand Vignerot, dit Richelieu.

25 THERMIDOR-8 FLORÉAL AN III. – F°s 78-149 v°. Transport des bois de marine : réparations de la route de Saint-Quentin à Bléré et de la forêt du Liget au port Olivier à la demande de Burland, commissaire de la marine. — F° 88. Balisage de la Creuse.

16 FRUCTIDOR. – F° 87. Route de Tours à Rouen : ordre à Pierre Louisier, entrepreneur, de reprendre ses travaux jusqu'à concurrence de 517 toises.

11 VENDÉMIAIRE AN III. – F° 95 v°. Vallée, entrepreneur, se charge de l'exécution de la chaussée neuve, depuis le bas de la rampe de la levée de Grammont jusqu'au pont du Cher.

4 FRIMAIRE. – F° 103. Route de Tours en Espagne par Vendôme. Application de la loi du 16 frimaire contre les retards de l'adjudicataire Moreau.

9-17 NIVÔSE. – F°s 105 v°-109 v °. Précautions contre la débâcle des glaces.

24 NIVÔSE. – F° 112. Route de Paris en Espagne (suite) : retards des entrepreneurs Godeau et Vallée.

26 NIVÔSE. – F° 113. Défense de disséminer dans les rues les ossements humains provenant de l'église Saint-Vincent.

14 VENTÔSE. – F° 126 v°. Réparations urgentes à la maison de justice de Tours : 3 861 livres.

17 VENTÔSE-12 FRUCTIDOR. – F°s 130-210 v°. Horloge de Saint-Martin : placement du timbre. — F° 144. Construction du dôme : adjudication (19 823 livres), etc.

29 VENTÔSE. – F° 131 v°. Il est sursis à la vente de quatre pavillons situés au bout du pont de Tours qui servent « à loger les outils et les équipages de la reconstruction du pont ».

3-17 FLORÉAL. – F°s 147-153 v°. Balisage de la Loire : achat de blé et distribution de pain aux ouvriers.

7 PRAIRIAL. – F° 165. Augmentation des salaires des cantonniers des routes de Tours au Mans et Tours à Rennes : soit 250 fr. par mois.

3 MESSIDOR. – F° 176 v°. La conservation de l'étang du Louroux est déclarée « utile aux campagnes circonvoisines ».

23 MESSIDOR. – F° 188 v°. Les matériaux nécessaires aux réparations de la levée de Marmoutier seront pris dans la clôture de l'abbaye depuis la porte jusqu'à la tourelle du côté du levant.

1. Voir registre 109.

4 THERMIDOR. – F° 195. Travaux de charité : instructions aux communes (9 articles).

29 THERMIDOR. – F° 206 v°. Autorisation à François Bernard, de La Riche, de construire un moulin à vent.

29 FRUCTIDOR. – F° 214 v°. A Loches, projet de construction du canal descendant du faubourg de la rue Neuve à l'Indre.

Ce registre contient, en outre, environ cinquante délibérations concernant : les **mandats de paiement** dont l'un, F° 36 v°, pour la **démolition des autels de la cathédrale** (477 l. 12 s. 6 d.).

Environ vingt-cinq concernent des **demandes de constructions diverses**.

Vingt-cinq autres concernent des **indemnités pour alignements et expropriations de terrains, et extractions de pierres**.

Environ vingt-cinq sont relatives à des demandes d'**augmentation des adjudicataires des grandes routes, turcies et levées,** savoir : Nourrisson, Clémenceau, Filledier, Pinaudier, Vallée, Bouchet.

TRAITEMENT DES ECCLÉSIASTIQUES

L. 114, 115 et 116 (anciens 225[1 2 3]). — Registres in-folio, reliure parchemin, 198, 198 et 132 feuillets, dont 122 inscrits.

21 février-10 septembre 1791 ; 12 septembre 1791-21 mars 1792 ; 23 mars-29 décembre 1792. — Ces trois registres ne concernent que la comptabilité de détail des dits traitements : voyez par exemple au F° 2 de L. 11. Récapitulation des traitements des chanoines de Saint-Martin, Saint-Gatien et autres chapitres et des moines des diverses abbayes et couvents. Et dans L. 112, F°s 3, 13 v°, 51, 52 v°, 62, 67 v°, dans L. 113 les comptes des revenus et charges des curés, par exemple : F° 13, de Lignières ; F° 60, Notre-Dame de Chargé.

L. 117 (ancien 18). — Registre in-folio, reliure parchemin, 189 feuillets.

5 janvier 1793-2 pluviôse an IV. — Ce registre contient les délibérations au sujet des traitements accordés aux curés assermentés et non assermentés, aux religieux et religieuses : exécution des lois du 16 août 1792, 18 septembre an II, 2 frimaire an IV, etc.

AFFAIRES DIVERSES

Secours, police, contributions, Ponts et Chaussées, affaires ecclésiastiques, culte, biens ecclésiastiques et affaires du Clergé

L. 118 (ancien 16[1]). — Registre in-folio, reliure parchemin, 198 feuillets.

28 juillet 1790-26 janvier 1791. — 3 AOÛT. – F° 1. Logement du District de Langeais : projet d'occuper la maison canoniale attribuée à Lemaître de Puygerand.

13 AOÛT-2 SEPTEMBRE. – F°s 1 v°-12. Les Augustins de Chinon offrent de loger le district à condition d'être payés du premier quartier de leur traitement : il est autorisé à prendre une partie du couvent.

19 AOÛT-28 OCTOBRE. – F°s 3-66 v°. Remise des titres avec leurs inventaires et des registres des huit districts de l'ancienne administration de Tours, laquelle était assurée par la commission intermédiaire.

25 AOÛT-3 NOVEMBRE. – F°s 5 v°-97. Expertise et paiement à M. Daime des meubles existant dans l'antichambre d'une salle d'audience de l'Intendance.

28 AOÛT-9 SEPTEMBRE. – F°s 8-16. Reconstruction du pont d'Amboise : envoi à M. de La Millière des devis et mémoires de l'ancien pont par M. de Marie.

30 AOÛT. – F° 5 v°. La milice nationale de Cormery refuse d'assister à la fête commémorative du vœu de Louis XIII.

31 AOÛT. – F° 10. Le 14 juillet, Bonneau insulte la Municipalité de Louestault. — F° 10 v°. Douze à quinze particuliers « recrues des colonies » sont venus de Nevers et se déclarent sans ressources pour rejoindre le service de la marine à Brest. On demandera des instructions au Ministre de la Marine.

1er SEPTEMBRE. – F° 11. Un état des domaines nationaux sera établi dans chaque district.

4 SEPTEMBRE. – F° 13. « Pour procurer un moyen de subsistance à une quantité considérable

de citoyens », 1 800 livres seront avancées à la Municipalité de Tours, pour les ateliers de charité.

8 SEPTEMBRE. – F° 15 v°. M. Hudault, principal du collège de Chinon, obtient le maintien de son établissement avec jouissance de ses biens.

10 SEPTEMBRE. – F° 16 v°. La nomination de Lenoir, maire de Beaumont-en-Véron, est déclarée nulle « attendu qu'il a un oncle et un frère dans la municipalité.

13 SEPTEMBRE. – F° 19. La garde nationale de Neuillé-le-Lierre se plaint d'avoir été apostrophée par le curé.

14 SEPTEMBRE. – F° 20 v°. Discussion entre la garde nationale et la Municipalité de Beaumont.

16 SEPTEMBRE. – F° 22. Le curé de Continvoir conteste à l'abbé Rapicault le droit de célébrer la messe à l'église.

17 SEPTEMBRE. – F° 22 v°. Langeais sera provisoirement chef-lieu du tribunal à la place de Bourgueil, conformément au vœu de plusieurs municipalités. — F° 23. La maréchaussée de Tours se tiendra prête à intervenir à Rouziers pour protéger le percepteur.

18-25 SEPTEMBRE. – F^os 23 v°-32. Arrestation de Thibault Léger, notaire à Cinq-Mars, Jean Doux et André Lemaître, « perturbateurs du repos républicain ». François-Samson Thibault est libéré.

20 SEPTEMBRE. – F° 24. Dénonciation d'un libelle intitulé « Le naviget antyciras » contre l'Assemblée nationale. — F^os 25 v°-26. Réception des ouvrages exécutés sur les routes de Paris en Espagne par Guyot, et de Tours à Rennes par Le Bourguignol.

21 SEPTEMBRE. – F° 26 v°. Etienne Testu, vigneron et procureur syndic de Vallère, s'oppose à la nomination de Martin à la place de maire. — F° 32 v°. Baudrier, dentiste à Châteaurenault, qui avait manqué de respect à la municipalité dudit lieu, demande à être rétabli dans ses droits civiques.

28 SEPTEMBRE. – F° 35. La garde nationale, la municipalité et le curé de Betz « doivent oublier leurs démêlés ». — F° 35 v°. Discussion entre la municipalité et la garde nationale de Nouzilly. Projet d'emprunt de la ville de Tours pour subvenir aux besoins du bureau de bienfaisance et à l'hôpital de la Charité.

29 SEPTEMBRE. – F° 36 v°. Détail du déficit de 125 000 livres à l'hôpital général.

1^er OCTOBRE. – F° 38 v°. Conflit entre les municipalités et les gardes nationales de Verneuil et Saint-Flovier.

2 OCTOBRE. – F° 40 v°. Gabard, fondé de pouvoir de Mgr de Conzié, demande le paiement des ouvriers qui ont travaillé à Grandmont.

5-14 OCTOBRE. – F^os 43-51. Inventaires des titres et papiers des biens ecclésiastiques. Adjudications des baux (détails).

8 OCTOBRE. – F° 44 v°. Plainte des détenus de Chinon contre la mauvaise qualité du pain. — F° 45. Refus de la garde nationale de Channay de veiller à la sûreté de l'église.

11 OCTOBRE. – F° 47. Louis Mercier, maire de Continvoir, destitué, demande sa réintégration. — F° 47 v°. Paiement des réparations de la levée du Cher à St-Avertin, soit 1 300 livres.

12 OCTOBRE. – F° 48. Les habitants de Saint-Cyr-du-Gault et de Saint-Etienne demandent leur rattachement au District de Châteaurenault. — F° 48 v°. Dépôt dans la caisse de M. Barré, commis à la recette générale de Paris, de la somme de 20 069 livres provenant des fonds variables et libres de l'exercice 1787.

13 OCTOBRE. – F° 49 v°. La ville de Tours sollicite un emprunt de 24 000 livres à prendre sur le don patriotique. — F° 50. Les habitants de Saint-Christophe s'emparent d'une « charrette chargée de cent-six boisseaux de blé » destinés à Tours : envoi de 30 hommes du régiment d'Anjou, etc.

15 OCTOBRE. – F° 53 v°. La commission des finances décide que les habitants de Tours qui n'étaient pas privilégiés ne seront pas compris dans le rôle de supplément pour les six derniers mois de 1789.

16 OCTOBRE. – F° 55. Scellés et inventaires des titres des chapitres de Saint-Gatien, Saint-Martin, Saint-Pierre-le-Puellier, Saint-Venant et Plessis-lès-Tours.

19 OCTOBRE. – F° 57 v°. Plainte de M. Rambier, directeur des aides à Chinon, contre la Municipalité de Cinais qui a refusé de protéger ses employés. Les communes de Chargé, Saint-Règle, Saint-Denis et Saint-Florentin hors Amboise souhaitent d'être réunies en une seule municipalité.

21 OCTOBRE-9 DÉCEMBRE. – F^os 58-102. La garde nationale de Vouvray demande le renvoi du détachement du régiment d'Anjou.

22 OCTOBRE. – F° 59. Le département approuve le zèle mis par le District de Tours à exécuter les

décrets de l'Assemblée nationale des 25, 26, 29 juin et 9 juillet sur la vente des biens nationaux.

25 OCTOBRE. – F° 60. Critiques du District de Preuilly contre les Municipalités de La Haye, Neuilly et Balesmes qui, en 1790, n'ont inscrit les anciens privilégiés que pour un quart et moins de ce qui est porté au supplément du rôle de l'impôt foncier de 1789.

28 OCTOBRE. – F° 66 v°. Les amis de la Constitution de Valence dénoncent à la garde nationale de Tours le danger d'un projet de contre-révolution en Languedoc.

29 OCTOBRE. – F° 67. Emprunt de la ville de Chinon pour la restauration de « l'auditoire » du baillage depuis longtemps en ruines.

30 OCTOBRE. – F° 67 v°. Impression d'une lettre de M. Lambert, contrôleur général des finances, qui exprime les inquiétudes de Nantes relatives aux subsistances et exhorte les municipalités d'Indre-et-Loire à faciliter le transport des grains. — F° 68 v°. Vente des biens nationaux : transcription des instructions du comité d'aliénation et des affaires ecclésiastiques.

2 NOVEMBRE. – F° 72 v°. Loyer de la maison où loge le régiment de Royal Roussillon (600 livres). Le colonel d'Ansault, du régiment d'Anjou, obtient la ration d'étape pour ses 30 hommes envoyés à Saint-Christophe. Les négociants de Tours réclament la conservation de la juridiction consulaire.

12 NOVEMBRE. – F° 76. Refus à la Municipalité de La Riche d'augmenter la garde du dépôt de mendicité du Plessis (trois vétérans). — F° 77. Plainte de M. Bouchard, colonel de la garde nationale de Joué, contre la municipalité qui l'a suspendu de ses fonctions. L'inventaire des registres et papiers du duché-pairie de Montbazon sera fait en présence de M. Cervot, fondé de pouvoir de M. de Rohan. Les titres quitteront l'auditoire du baillage, lequel appartient à l'Hôtel-Dieu de Tours, pour être déposés au greffe de la municipalité, seul local sûr actuellement disponible. — F° 78. La Société des Amis de la Constitution de Tours dénonce les dégâts commis dans les bois de Chatenay : patrouilles par la garde nationale et un détachement du régiment de Royal-Roussillon. Menaces contre Tessier, laboureur à Partenay, qui a vendu du blé à destination de Nantes. — F° 78 v°. Entrave à la circulation des grains à Chargé.

15 NOVEMBRE. – F° 80 v°. L'abbé Longueur, instituteur chez M. Crémieux, est dénoncé pour propos subversifs.

18 NOVEMBRE. – F° 82. La garde nationale de Savonnières offre de travailler gratuitement aux réparations de la levée de la Loire. Plainte de la Municipalité de Ferrière-Larçon contre celle du Grand-Pressigny qui « a voulu l'exclure » de son assemblée primaire pour la nomination d'un juge de paix. — F° 82 v°. Refus de « levée de scellés » sur les effets mobiliers, ornements et vases sacrés de Saint-Martin (demande formulée par les chanoines Simon et Cabarat).

20 NOVEMBRE. – F° 85 v°. Les prieur, procureur et coadjuteur du Liget désirent rendre leurs comptes.

22 NOVEMBRE. – F° 86. Compte rendu du recouvrement des impôts indirects de la ville de Chinon.

23 NOVEMBRE. – F° 88 v°. A Cormery, difficultés pour la nomination des officiers municipaux.

27 NOVEMBRE. – F° 91 v°. Plainte des habitants de La Riche contre (Taschereau) des Pictières, officier municipal, pour sa négligence dans la confection des rôles d'imposition ; il a convoqué chez lui les assemblées municipales et primaires et employé pour greffier à la municipalité un de ses domestiques.

4 DÉCEMBRE. – F° 98 v°. A Chouzé, Jean Murray est élu 4e officier municipal. — F° 99. Invitation de la Municipalité de Tours à une messe pour l'installation des juges du tribunal du district.

5 DÉCEMBRE. – F° 99 v°. Crainte de troubles à Chinon, lors de la nomination du juge de paix, « des précautions discrètes sont prises ».

6 DÉCEMBRE. – F° 100. Exécution du testament de M. Garnier, curé de Genillé : partage de ses biens entre les pauvres de Loché, Genillé, Betz.

9 DÉCEMBRE. – F° 101. La municipalité invite le département à l'inauguration du modèle de la Bastille, à l'école de dessin.

11 DÉCEMBRE. – F° 103. M. Béranger, receveur de l'hôpital de la Magdeleine de Tours, touchera 7 739 livres, montant des dépenses des enfants trouvés pour le mois de juillet.

16 DÉCEMBRE. – F° 108 v°. Galiber, chirurgien à Cormery, traité de suspect, est molesté sur la place publique.

21 DÉCEMBRE. – F° 118. La nomination de M. Duprat à la place de juge de paix du District d'Amboise est contestée.

22 DÉCEMBRE. – F° 119 v°. Le District de Loches envoie à Tours l'argenterie trouvée dans la maison des Chartreux du Liget, pesant 300 marcs.

27 DÉCEMBRE. – F° 130. La vente des métairies dépendant de l'abbaye de Fontaine-les-Blanches soulève des difficultés entre les Districts d'Amboise et Châteaurenault. — F° 130 v°. Nouvelle répartition des attributions entre les bureaux du département.

28 DÉCEMBRE. – F° 132. La commune d'Auzouer est autorisée à acheter des grains « pour réparer les suites fâcheuses de l'interruption du passage de la Loire.

29 DÉCEMBRE. – F°s 133 v°-136 v °. Protestation de la garde nationale de La Haye contre la nomination de son commandant, le sieur Marteau.

30 DÉCEMBRE. – F° 136 v°. Vente des meubles et effets de la ci-devant abbaye de Bourgueil.

3 JANVIER 1791. – F° 139. Partage et liquidation des comptes de l'ancienne généralité de Tours. — F° 140 v°. Difficulté relative à la nomination du juge de paix de La Haye-Descartes. — F° 144. Dénonciation pour injures contre le commandant de la garde nationale de Tours, par M. Dufour, officier du régiment d'Anjou.

5 JANVIER. – F° 143 v°. Le District de Loches demande qu'il soit sursis à la vente de la maison où il loge. — F° 144. Les hommes de l'hôpital de la Charité expriment le désir de conserver sœur Elisabeth Gallo. — F° 145. Commentaire d'une lettre du contrôleur général des finances sur les difficultés qu'éprouve l'Etat à rembourser au département la totalité des frais d'administration jusqu'au 1er octobre 1790. — F° 145 v°. Crue de la Loire : secours de 2 500 livres aux habitants de Berthenay et Bréhémont.

7-17 JANVIER. – F°s 147-172. Les dames de l'Union chrétienne obtiennent qu'il soit sursis à la vente de la maison de l'hospice, cet établissement étant destiné à l'instruction gratuite des jeunes filles.

10 JANVIER. – F° 151. A Marray, M. Godeau, maire, Deshoues, procureur syndic, Martin, officier municipal, refusent de donner les noms des collecteurs à Etienne Revet, porteur d'une contrainte du District de Tours, et font sonner le tocsin. — F° 153. Attroupement à Chinon et Saint-Mesme-les-Champs pour l'installation des juges de paix.

11 JANVIER. – F° 155 v°. Nouvelle rupture de la levée de la Loire, à Amboise. — F° 159. Adhésion au projet de délimitation entre les départements voisins : sont nommés commissaires Hardouin, Champigny, Aubin.

13 JANVIER. – F° 161. Refus de créer une municipalité de canton à Rillé. A Cormery, conflit entre la garde nationale et la municipalité. — F°s 162 v°-176. Versement à la caisse du receveur du District de Tours de 200 000 livres pour le paiement du traitement du clergé qui pourra s'élever jusqu'à 800 000 livres.

15 JANVIER. – F° 167. Suspension provisoire contre M. Briel, maire de Préault, et Mary, caporal à la garde nationale, pour violences contre M. Thierry.

19 JANVIER. – F° 176. Remplacement du régiment d'Anjou par celui du Royal-Roussillon.

22 JANVIER. – F° 180. Paiement du logement des officiers dudit régiment d'Anjou. — F° 180 v°. Reproches à la garde nationale de Sainte-Maure qui a arrêté M. Vernier, marchand blattier, convoyant des grains.

25 JANVIER. – F° 183 v°. Le serment du curé de Châteaurenault et de ses vicaires n'étant pas conforme à la loi, on pourvoiera à tous les bénéfices qui se trouvent vacants dans ce district.

26 JANVIER. – F° 189. A la demande de Bonneau, maire de Saint-Maurice de l'Ile-Bouchard, M. Saint-Pierre du Tailly, détenu par ordre du roi aux Cordeliers de la dite ville, sera transféré à l'hôpital général de Tours. Ce registre contient, en outre, de nombreuses délibérations de détail concernant les contributions (reconfection, vérification des rôles, retard dans les paiements, etc.) et environ cinquante-cinq demandes de réduction.

Secours, police, contributions, Ponts et Chaussées, affaires ecclésiastiques, culte

L. 119 (ancien 16[2]). — Registre in-folio, 187 feuillets.

27 janvier-10 mai 1791. — Le lieu des séances de la commune de La Riche est fixé à Saint-Mathias : l'élection de deux officiers municipaux et six notables est annulée[1] — F°s 4 v°-20. A Savigné, Neuvy-le-Roi, Monnaie, Cormery, les nominations des juges de paix sont contestées.

25 JANVIER. – F°s 14-15. La ville de Tours est autorisée à s'imposer pour 3 500 000 livres et à faire un emprunt de 60 000 livres qui pourra servir aux ateliers de charité, mais avec l'avis du district.

1. Voir registre 116.

31 JANVIER. – F° 18. Les officiers municipaux de Chinon acceptent de révoquer leur démission. — F° 19. Gabriel Bodin, invalide, « invective » le maire et les officiers municipaux de Mosnes. — F° 19 v°. La Société des Amis de la Constitution de Châteaurenault craint des troubles lors de l'installation de M. Bouguineau, juge du district.

1er FÉVRIER. – F° 20 v°. M. Martineau-Garnauderie, « chargé de 25 enfants », est invité à se pourvoir au comité des pensions et gratifications de l'Assemblée nationale. — F° 21. La nomination de M. Bouilly de Launay à la place de procureur syndic de Preuilly est annulée.

3 FÉVRIER. – F° 23. M. Egreville menace et injurie les officiers municipaux de Saint-Antoine-du-Rocher : plaintes de ceux-ci.

5 FÉVRIER. – F° 24 v°. Recouvrement de la contribution patriotique : instructions aux districts.

8 FÉVRIER. – F° 28 v°. Mme Veuve Corneille demande à être déchargée d'une entreprise de son mari concernant l'ensemencement de 11 arpents de vaines pâtures et « vagues » de la forêt de Chinon.

10-15 FÉVRIER. – F°s 34 v°-43. Réparation de la brèche de la turcie du Bout du pont d'Amboise : adjudication à M. Camparo (37 300 livres). — F° 36 v°. M. Massoteau, premier officier municipal de Lussault, se plaint des mauvais procédés de Michel Auger.

11-12 FÉVRIER. – F°s 37-68. Paiement des travaux de la brèche de la turcie de Berthenay-Bréhémont.

14 FÉVRIER. – F° 40 v°. La ville de Tours demande le remboursement de 110 000 livres avancées pour les travaux de charité.

15-16 FÉVRIER. – F°s 42 v°-44 v °. Fixation provisoire du traitement des ecclésiastiques.

16 FÉVRIER. F° 45. Le directeur supérieur du grand séminaire, l'évêque de Tours et ses vicaires continueront leurs fonctions jusqu'à leur remplacement.

17 FÉVRIER. – F° 49 v°. Le portrait de M. de Choiseul réclamé par Mme de Choiseul et déposé au chapitre d'Amboise sera remis à M. Albert Legrand, notaire. — F° 50 v°. Discussion entre les membres des autorités constituées, du commerce, des ponts et chaussées et du bureau de bienfaisance sur les secours aux ateliers de charité.

18 FÉVRIER. – F° 51 v°. Traitement des religieux : instructions aux districts.

19 FÉVRIER. – F° 52 v°. Malgré l'opposition de Cossard (directeur du séminaire), l'abbé Pontault continue ses fonctions.

26 FÉVRIER. – F° 67. M. Cossard s'oppose à la vente de la maison de la Singerie appartenant au séminaire (détails).

5 MARS. – F° 75 v°. Nouveaux troubles à Chinon où la municipalité « ne peut pas délibérer en toute liberté » : 80 hommes du régiment du Royal-Roussillon sont requis. — F° 76. La destitution de M. Louis-Victor Dehaye, notable à Ferrière, est annulée.

8 MARS. – F° 80. Contestation à propos du remboursement d'une somme de 3 627 livres entre M. de la Barrière, le chapitre de Saint-Gatien et la maison Bourbon-Penthièvre.

11 MARS. – F° 88. M. Pichereau, maire de Chinon, est invité à faire l'inventaire des titres et papiers de la ville, restés sous clef.

17 MARS. – F° 91 v°. Rougeot fait hommage au département d'un tableau non désigné que l'indication marginale qualifie de gravure : transcription de l'allocution de M. Mainé, élève de Rougeot.

22-29 MARS. – F°s 99-114 v°. Détail de la circonscription et organisation des paroisses de Tours. — F° 100 v°. Le département souhaite la « non-réunion de la partie des turcies et levées à celle des ponts et chaussées ».

24 MARS. – F° 102 v°. M. Lefay, maître de la psalette de Saint-Gatien, est autorisé « à retirer des mains de M. de Kéransquer » les étoffes destinées aux enfants de chœur. — F° 104. A Savigné, M. Jean Pays, marchand, destitué « pour incapacité », est rétabli dans ses fonctions. Il est recommandé aux officiers municipaux de n'assister aux assemblées primaires qu'en qualité de citoyen actif.

26 MARS. – F° 109. A Chemillé, les sieurs Gendron, Roufault, Foucher et autres enlèvent les bancs de l'église lors de l'élection d'un juge de paix. — F° 111 v°. A Neuvy, plainte du sieur Pauvert qui est injurié et ne peut voter.

29 MARS. – F° 115 v°. Ecole de dessin : gratuité et traitement des professeurs.

7 AVRIL. – F° 128 v°. Les officiers municipaux de Chinon protestent contre la démission de M. Mollandin : elle est déclarée valable.

8 AVRIL. – F° 131 v°. Le conseil d'administration de l'Hôtel-Dieu de Tours, remplacé par une délibération du Conseil général, est maintenu. —

F° 132. Difficulté à La Tour-Saint-Gelin pour l'établissement des rôles d'imposition.

11 AVRIL. – F° 134 v°. Sursis à la vente des droits incorporels, faisant partie des biens nationaux. — F° 139. Projet de prolongation de la rue des Carmes jusqu'au quai : aliénation d'immeubles.

16 AVRIL. – F° 149. La congrégation de la Mission demande à être maintenue pour les missions à l'étranger.

18 AVRIL. – F° 149 v°. Plainte de M. Fillet, huissier, contre la Municipalité de Monnaie.

21 AVRIL. – F° 155. Entretien des routes : détail des adjudications.

22 AVRIL. – F° 156 v°. Les habitants de Nueil réclament la réunion de leur paroisse à celle de Crissay.

28 AVRIL. – F° 160. Il est enjoint à la Municipalité de Richelieu « d'inviter » M. Dubois, nommé à la cure dudit lieu, à venir remplir ses fonctions et à lui procurer un logement convenable. — F° 161 v°. Pour l'obtention d'un secours de 60 000 livres, les administrateurs de l'hôpital général de Tours devront s'adresser à l'Assemblée nationale.

30 AVRIL. – F° 164 v°. Transfert au greffe du tribunal du District de Tours des titres et papiers du bureau des finances. — F° 165. Réduction des impôts : instructions aux districts.

2 MAI. – F° 168 v°. M. de Chassé, procureur syndic de Chinon, formule plusieurs griefs contre les officiers municipaux.

4 MAI. – F°s 174-175 v°. Justification de M. d'Escrime, prévôt de la maréchaussée de Touraine, sur les faits qui lui sont reprochés.

5 MAI. – F° 176. Installation du juge de paix Bourguineau à Châteaurenault.

7 MAI. – F° 181. Travaux de charité : programme des travaux par M. de Montrocher ; paiement des ouvriers.

9 MAI. – F° 183. Limite entre la commune de Véretz et celles d'Azay, Larçay et Montlouis. Parmi les nombreuses délibérations du genre signalées dans L. 116, nous citerons pour les réductions d'impôts : F°s 88-141 v°. MM. de La Rochefoucault et Le Buscle d'Argenteuil, pour une décharge de vingtième ; le paiement des travaux des fournisseurs, les traitements du clergé. — F°s 84 v°-90. Travaux à Gramont. — F° 48 v°. Alain Dupré, organiste de Saint-Martin. — F° 80 v°. Boyer, organiste de Marmoutier. — F° 86. M. Foulon, intendant de la ci-devant abbaye de Beaumont-lès-Tours : réclamations concernant des rentes arriérées du clergé, les fermages se rattachant aux biens nationaux. Détails divers concernant la vente des biens du clergé, par exemple : F° 50. Ursulines de Tours. — F° 55. Vente séparée des boiseries de l'abbaye de Bourgueil. — F° 67. M. Cossard s'oppose à la vente de la maison de la Singerie. Rachats des rentes, lots et vente : F° 54. Par M. Gouin, pour la maison de la Plaine, à Fondettes.

L. 120 (ancien 16[3]). — Registre in-folio, reliure parchemin, 201 feuillets.

10 mai-12 août 1791. — 13 MAI. – F° 8. Situation déficitaire du bureau de bienfaisance de Tours : secours de 3 000 livres. — F° 8 v°. Rentrée à Saumur des détachements du régiment du Royal-Roussillon cavalerie « emplacés » à Tours et Loches.

17 MAI. – F° 16 v°. Ordre à la Municipalité de Saint-Christophe de protéger et d'assurer la perception des impôts dont elle a arrêté le recouvrement.

18 MAI. – F° 19. Construction du canal de la Dive : autorisation aux entrepreneurs de combler une brèche.

20 MAI. – F° 21. Hôpital des enfants trouvés : paiement des dépenses du « quartier de janvier », soit 8 195 livres.

24 MAI. – F° 32. Discussion sur la fermeture des églises et des communautés religieuses non évacuées.

25 MAI. – F° 35. La maison épiscopale est mise à la disposition de l'évêque Suzor. M. de Conzier, émigré, est sommé de faire les réparations locatives ; la maison du séminaire sera occupée par les vicaires, les élèves et directeurs.

27 MAI. – F° 39. A Joué, un attroupement est provoqué par la saisie et confiscation de grains appartenant à M. Mazene, laboureur ; blâme à la municipalité et à la garde nationale : une indemnité est accordée.

6 JUIN. – F° 57 v°. Moreau, officier municipal d'Amboise, réclame la construction d'un pont. — F°s 58-61. Répartition des fonds de charité (30 000 livres). Etat des travaux par districts et instructions.

9-18 JUIN. – F°s 71 v°-87 v °. Dubout, curé de La Riche dénonce, dans une pétition dont les termes ne sont pas acceptés, son prédécesseur qui exerce clandestinement. Il répond : « Votre injonction de circonspection ne m'est nullement désagréable… Vous et tous les corps administratifs ne

pourront arrêter un zèle que je dois à ma religion et à la société ».

14 JUIN. – F° 74. Nomination des officiers de la gendarmerie nationale (cités).

17 JUIN. – F° 84 v°. Cures vacantes : élection des curés, instructions aux districts.

18 JUIN. – F° 89. Emploi « des fonds libres et variables » mis à la disposition du département pour les menus ouvrages et fournitures militaires (3 620 livres).

21 JUIN. – F° 91 v°. Assemblées primaires : difficultés à Tours et Amboise.

22 JUIN-18 JUILLET. – F°s 93 v°-151 v °. Fuite et arrestation du roi[1]. Transcription des lettres de M. de Lessart et arrêtés de l'Assemblée nationale. Les autorités constituées se réunissent au siège du département et ne « désempareront pas ». — F°s 97 v°-103. Arrestation de M. Suffren de Saint-Tropez, colonel du régiment de Bassigny. Opposition et levée de scellés sur ses papiers par Bodin et Veau de Launay, administrateurs du département, puis par Bellanger et Guerpin, officiers municipaux. Il est élargi, mais doit quitter la ville de Tours. — F° 96. Fermeture de l'église des Dames de l'Union chrétienne. — F° 98. Surveillance du Ripault. — F° 102. Transcription de l'adresse des directoires du département, du district et de la municipalité à l'Assemblée nationale concernant l'arrestation de M. de Suffren. — F° 150 v°. Impression des discours de Duport et Barnave concernant la fuite du roi. Adhésion à la loi du 16 juillet et adresse à l'Assemblée nationale.

28 JUIN. – F° 110. Enlèvement des bancs de l'église de Chemillé : admonestation au procureur syndic de la commune[2]. — F° 110 v°. Levée des scellés apposés sur les minutes des actes du duché-pairie de Luynes. — F° 112. Secours de charité : l'arrêt des travaux « surtout dans les manufactures de soieries rurales de Lyon, réduit un tiers de la population à la mendicité ». La municipalité est invitée à surveiller le bureau de bienfaisance et à empêcher les attroupements.

29 JUIN. – F° 113. Affaire sans suite concernant des paquets de lettres timbrées de la poste trouvées dans la Loire et remises au service des postes.

2 JUILLET. – F° 116. Arrêté du roi nommant M. Boulay, lieutenant-colonel de la gendarmerie d'Indre-et-Loire. Fausse alerte donnée par le Département de la Gironde relative à l'entrée en France de troupes espagnoles qui se retirent ensuite. — F° 116 v°. Conflit entre M. Suzor, évêque du département, et les fabriciers des paroisses supprimées qui refusent de se réunir, sous prétexte que l'arrêté du Directoire ne leur a pas été « notifié ».

4 JUILLET. – F° 123. Limitation des communes de Pont-de-Ruan et Artannes.

6 JUILLET. – F° 126. L'hôpital de Tours demande le renvoi de deux aumôniers nommés par l'évêque Suzor.

7 JUILLET. – F° 131 v°. Les dames religieuses de l'hôpital de la Magdeleine désirent conserver leur aumônier, M. Chédeneau. Nomination de René Davoux, puis le département déclare que les religieuses doivent « jouir de la liberté des opinions religieuses ».

8-9 JUILLET. – F°s 134-136. Plaintes de quelques habitants de Rochecorbon contre Paty-Dumesnil « qui fait glisser sous les portes des lettres et menace de les faire massacrer » ; Debaut, maire, Pierre Mignet, officier municipal, Douzillé, secrétaire, Pireau-Bedeau, procureur de la commune et quelques gardes nationales insultent le curé dans l'église « au moment où il donnait la communion et pendant qu'il confessait » ; des « rafraîchissements » sont prévus pour les deux détachements venant de Tours. — F° 137. Le principal du collège de Bourgueil refuse de prêter serment. Il est remplacé par M. Bellamy.

12 JUILLET. – F° 141. Gratification aux parents nourriciers des enfants naturels de la patrie.

17 JUILLET. – F° 148 v°. La Municipalité de Montbazon sollicite l'envoi de 25 hommes de la garde nationale pour conduire à Tours trois séditieux de Sorigny et rétablir l'ordre.

18 JUILLET. – F° 151 v°. Formation des communes : contestation entre la Municipalité de Cernais-Bridoré et les habitants de la paroisse Saint-Martin.

21 JUILLET. – F° 161 v°. La Municipalité de Château-la-Vallière réclame que la forêt et le château de Vaujours soient compris dans son territoire. Envoi des rôles de 1790 : instructions aux districts.

25-26 JUILLET. – F°s 171 v°-173 v °. Prestation de serment de M. Chabrillat, lieutenant général, qui remplace M. Suffren de Saint-Tropez à la tête du 32e régiment.

27-30 JUILLET. – F°s 177-190 v°. Patentes : instructions aux municipalités. — F° 191 v°. Le ministre de Lessard envoie le signalement de sept personnes

1. Voir Faye, *idem*, p. 74-75.
2. Voir registre L 119, F° 109.

poursuivies à Paris pour les assassinats du 17 de ce mois.

Parmi les nombreuses délibérations du genre signalées dans L. 116-117, nous citerons, pour les **demandes en réduction d'impôts** : F° 4 v°. Valleteau, premier juge. — F° 5 v°. Torterue. — F° 153. Pelteau, maire de Richelieu. — F° 119. Jean-Marie Le Bacle d'Argenteuil, seigneur de Cravant.

La **liquidation des affaires ecclésiastiques** : ventes, créances, rentes, paiement des traitements, des gages et fournisseurs, le rachat des droits casuels, terrages. — F° 21. Adjudication de la maison conventuelle des Cordeliers. — F° 23. Il est sursis à la vente d'une maison et d'un jardin du couvent des Cordeliers où est installé le collège de chirurgie. — F° 29 v°. Prêt de 300 livres de Mlle Guillot, veuve Gouin, aux Dames de l'Union chrétienne de Tours. — F° 56. Paiement des arrérages de rente à Mme Veuve Duchatellier. — F° 62 v°. Autorisation (sans suite) au District de Chinon d'acquérir la maison conventuelle, le jardin des Augustins et l'ancien Palais de Justice pour le logement des corps administratifs et le tribunal. — F°s 64-90. Détail des rentes de l'Hôtel-Dieu de Tours. — F° 72 v°. Traitement de M. Moreau, ci-devant archiviste de Saint-Julien. — F° 145 v°. Prêt du chanoine Bouin de Noiré aux Dames des Ursulines de Chinon. — F° 159. La commune de Rochecorbon peut se rendre adjudicataire de la chapelle Saint-Roch.

Environ quarante sont relatives aux **réparations des églises et presbytères**, par exemple : F° 73. La Celle-Saint-Avant.

Environ cinquante concernent le **traitement du clergé**, dont beaucoup de demandes d'acompte de fermages, baux et rentes viagères. Cinquante autres concernent le **paiement des fournisseurs et salariés des églises**, par exemple : F° 90 v°. De M. Guichard, organiste de Saint-Gatien. — F° 189. M. Amelin, archiviste de Saint-Martin.

Quarante délibérations environ sont relatives au **rachat des droits féodaux** : F° 182. M. de Prailles pour les droits d'une pièce de vigne du fief de Marmoutier.

L. 121 (ancien 16[4]). — Registre in-folio, 190 feuillets.

3 avril-3 novembre 1791. — F° 2. Le logement au prix de 250 livres par an, accordé à M. de Montrocher, ingénieur des Ponts et Chaussées, successeur de M. de Limay, par application de l'arrêt du Conseil du Roi du 14 juin 1771 (probablement en raison des travaux de la rue Traversaine et du pont de Tours) lui est continué.

6 AVRIL. – F° 14. Les Chartreux du Liget refusent de livrer à Jean Bourseault, marchand à Cormery, une partie du blé qu'il leur avait acheté.

8 AOÛT-5 OCTOBRE. – Détail des envois d'assignats par la Trésorerie nationale. — F° 15. Transcription d'une lettre de M. du Portail (ministre de la guerre) donnant le commandement de la gendarmerie du département à Léon Charcellay de la Roberdière, ancien commandant de la maréchaussée du même. — F° 16 v°. A la suite de l'arrestation de M. Abelard, notaire à Bourgueil, ordre aux municipalités du District de Chinon de porter tous leurs arrêts sur les registres et de ne donner des ordres de réquisition que par écrit. — F° 18. Formation des gardes nationales : liste nominative des commissaires nommés pour chaque district (loi du 21 juin 1791).

11 AOÛT. – F° 23 v°. Les habitants de Châteaurenault pillent une charrette de blé. — F° 25 v°. Un nouvel instituteur est nommé à Montlouis en remplacement de Serée père.

12 AOÛT. – F° 32 v°. Poursuites contre Pierre Marteau, laboureur à la métairie de Gautellière, pour délits dans les bois.

13 AOÛT. – F° 34. Formation des engagés volontaires : le sieur Bégu est nommé commissaire[1] — F° 36 v°. M. Bouin, de Noiré, se plaint que les officiers municipaux de Nancré conseillent à tous les fermiers de ne pas payer la dîme en nature.

16-30 AOÛT. – F°s 38 v°-62. Détail des prix d'adjudication du papier timbré au profit de M. Ulriot de Courbières.

17 AOÛT. – F° 40. M. Chevalier est nommé aumônier de l'Hôtel-Dieu de Tours : la municipalité veillera à la liberté des opinions des religieuses et malades. — F°s 40 v° 55 v°. Les « citoyens libres » de la ville de Tours, Coffé, Deman fils, René Julleau, Izabeau, Deslandes fils et autres réclament qu'on empêche les curés et vicaires réfractaires d'habiter leur ancienne paroisse et de poursuivre ceux qui troublent l'ordre public.

20 AOÛT. – F° 45 v°. M. Martin, curé de Sainte-Maure, ajoute à son serment « soumis à ma foi » et refuse de publier une lettre pastorale de l'évêque : il est révoqué.

1. Voir *Bulletin de la Société archéologique de Touraine* : « L'affaire Bégu », par LAINÉ. 3e-4e trimestre 1926, 1er-2e trimestre 1927.

22-23 AOÛT. – F^os 47 v°-49. Gendarmerie nationale : détail de la nomination de cinq maréchaux des logis, admission de nouveaux gendarmes. — F^o 52. Démission de M. Dauphin, administrateur du département.

29 AOÛT. – F^o 59 v^o. Transcription d'une partie d'une lettre de M. Veau de Launay dénonçant l'incivisme et l'incapacité des administrateurs de l'hôpital général.

31 AOÛT-23 SEPTEMBRE. – F^os 63-107. Distribution entre les districts de la monnaie de billon fabriquée à Orléans (contre 14 913 livres en assignats).

2 SEPTEMBRE. – F^o 66 v^o. Pour éviter à Tours la famine, la municipalité demande que les boulangers et marchands de blé soient forcés de recevoir les assignats en paiement.

7 SEPTEMBRE. – F^o 74. Distribution entre les entrepreneurs des 19 000 livres destinées aux travaux des turcies et levées pendant le mois d'août.

9-16 SEPTEMBRE. – F^os 74 v°-91. Au collège de Chinon, remplacement du principal et de cinq professeurs qui n'ont pas prêté serment. M. Gautier est nommé principal. — F^o 75. Long rapport sur les travaux de la rivière de Claise depuis Martizay jusqu'à l'embouchure de la Creuse ; coût total, avec les indemnités : 324 907 livres. — F^o 78 v^o. Transcription d'une lettre adressée à M. Bruley, président de l'assemblée électorale, par M. Hardouin, nommé représentant à la Législative, au sujet de son éligibilité.

10 SEPTEMBRE. – F^o 80. M. Champigny est nommé commissaire à l'effet d'activer la remise des rôles des impositions ordinaires de 1790 des communes retardataires (citées).

12 SEPTEMBRE. – F^o 81. Réparations aux bâtiments de l'ancienne intendance occupés par le District de Tours, soit 3 031 livres.

13 SEPTEMBRE. – F^o 83 v^o. Injonction au District de Chinon de fournir chaque mois un état des adjudications des biens nationaux.

15 SEPTEMBRE. – F^os 85 v°-87. Répartition des legs de M. Dangé-Dorsay et son épouse aux pauvres des paroisses situées dans la ci-devant province de Touraine et dont ils possédaient la seigneurie. — F^os 88 v°-101. Acceptation de la constitution par le Roi. *Te Deum* à Saint-Gatien, en présence des autorités constituées ; réjouissances — F^o 91 v^o. Envoi d'une adresse au Roi. — F^o 101. Proclamation aux citoyens.

17 SEPTEMBRE. – F^o 94. M. Joubert, prêtre, est autorisé à « dire la messe » à Larçay, sans néanmoins qu'il puisse la faire annoncer au son de cloche et exiger les ornements et vases sacrés, appartenant à la fabrique.

19 SEPTEMBRE-8 OCTOBRE. – F^os 98 v°-133 v °. Les religieuses de l'hôpital de Châteaurenault, expulsées par la municipalité et le district, sont réintégrées dans leur maison, avec ordre aux autorités de respecter leur liberté civile et religieuse. — F^o 99 v^o. M. de Menou, député, et M. Bruley acceptent la place d'administrateur du département.

24 SEPTEMBRE. – F^o 107 v^o. Interdiction aux religieux de Marmoutier d'inhumer M. Chapelle.

26 SEPTEMBRE. – F^o 110. Distribution de remèdes par M. de Lasonne, médecin de la reine. — F^o 111 v^o. René Garnier, religieux bénédictin de Bourgueil, est autorisé à vivre à Marmoutier « désigné pour la réunion des religieux qui préfèrent la vie commune ». — F^o 112 v^o. Les traitements du clergé seront payés par le district, sur pièces et après avis du département.

29 SEPTEMBRE. – F^o 117 v^o. Transcription d'une adresse aux habitants des campagnes qui forcent les pasteurs à célébrer des fêtes non ordonnées ou supprimées ou à faire des processions et autres actes religieux qui contrarient leur soumission aux lois ». — F^o 118 v^o. Troubles à ce sujet à Francueil où le curé s'évade : le sieur Poussain, commandant la garde nationale de Luzillé, menace la municipalité. Desmée, curé d'Epeigné, est astreint à célébrer la messe à Luzillé.

30 SEPTEMBRE. – F^o 120. Organisation des Ponts et Chaussées. M. Galot, ingénieur en chef à Orléans, est nommé dans le département d'Indre-et-Loire. Division en arrondissements et lieux de résidence des ingénieurs.

1^er-4-24 OCTOBRE. – F^os 123-127-180. Habillement de 150 gardes nationales volontaires : adjudications. — F^o 125 v^o. La Municipalité de Tours les logera chez l'habitant. — F^os 127-141 v^o. Paiement de leur solde.

5-8 OCTOBRE. – F^os 130-133 v^o. Exposé assez obscur des mesures prises contre le District de Châteaurenault qui semble s'opposer à l'application des lois concernant les sœurs de charité de cette ville, lesquelles n'auraient pas été expulsées.

6 OCTOBRE. – F^o 130 v^o. La Municipalité de Montbazon est autorisée à démolir les ruines du château. — F^o 131. Délimitation des communes de Neuillé-Pont-Pierre et Rouziers.

8 OCTOBRE. – F° 132 v°. A Saint-Martin, démolition des murs autour du chœur jusqu'à la hauteur d'appui.

10 OCTOBRE. – F° 138. Résidence des officiers de gendarmerie (liste).

13 OCTOBRE. – F° 141. Le District de Châteaurenault acquiert une partie de la Halle pour y tenir ses séances.

18 OCTOBRE. – F° 147. En accord avec M. de Chabrillant, adjudant général, le départ des gardes mobiles volontaires est fixé au 22.

19 OCTOBRE. – F° 148 v°. La pétition de MM. Chaussé, Christiand, La Cretelle, Barbier et autres demandant à établir un culte religieux dans l'église des ci-devant Cordeliers, est renvoyée à la municipalité de Tours.

20 OCTOBRE. – F° 151 v°. MM. Demay et Jangeau, curé et vicaire de Neuillé-Pont-Pierre, célébreront la messe « mais sans pouvoir prêcher et exercer aucune fonction publique ». — F° 152. M. François-Joseph Nobileau est nommé chirurgien-major des gardes nationales volontaires.

22 OCTOBRE. – F° 157 v°. Plainte de M. Girard contre la Municipalité de Champigny qui l'a destitué de sa place de chirurgien de l'hôpital des Oblats.

26 OCTOBRE. – F° 171 v°. La maison de charité et d'enseignement public établie à l'Ile-Bouchard dans la communauté des Ursulines supprimée et confiée aux Dames de la Providence de Saumur, sera conservée (loi du 5 novembre 1790).

27 OCTOBRE. – F° 175 v°. Détails sur la fixation des rôles des vingtièmes et sur les sommes dues par les officiers municipaux des divers bourgs.

28 OCTOBRE. – F° 182 v°. La Municipalité de Château-la-Vallière gérera l'hôpital « jusqu'à ce qu'il ait été autrement ordonné ».

29 OCTOBRE. – F°s 187-188. Les officiers municipaux de Jaunay demandent que M. Richard, curé non assermenté, célèbre la messe. M. Palluau est autorisé à la dire (sous conditions) à Saint-Epain.

3 NOVEMBRE. – F° 189 v°. Remboursement par l'Etat des frais d'administration du dernier mois de 1789. — F° 190. Dépôt de mendicité : réglementation nouvelle des entrées.

Parmi les délibérations du genre signalées dans les précédents registres, nous citerons, pour les **réductions d'impôt** : F° 157 v°. M. du Camp de Champchevrier pour sa cote du vingtième pour 1789. Pour les rachats des droits casuels, des rentes et lods de vente : F° 99 v°. M. de La Grandière. — F° 142 v°. La ville de Tours. — F° 159 v°. Mme Bretonneau, veuve de Jean Bretonneau, chirurgien à Montbazon. Pour le **paiement des fournisseurs et les réparations des églises et presbytères** : F° 35 v°. 117 livres sont payées à Pillet, officier municipal, pour la descente des cloches des communautés supprimées, le transport et inventaire des objets religieux. D'autres dépenses concernent les **créances arriérées des fermages des biens nationalisés du clergé** : F° 39 v°. Gabriel-Michel de Vassau-Hardouin, Philippe de Vassau et Marie-Charlotte de Vassau, veuve de M. de Clérambault. **Vente des biens nationaux** : F° 189. M. Clémenson s'oppose à la vente du presbytère de Saint-Hilaire.

Quarante délibérations environ concernent le **paiement des indemnités des crues de la Loire** et une quinzaine sont relatives à des **demandes de terres destinées à servir de jardin** à divers curés de village.

L. 122 (ancien 16[5]). — Registre in-folio, reliure parchemin, 198 feuillets.

3 novembre 1791-6 mars 1792. — F° 2 v°. Davon, curé non assermenté, est autorisé à célébrer la messe en l'église de Civray. — F° 4. Vérification des caisses de MM. de Saint-Firmin, trésorier de la guerre à Tours, et Loir, trésorier des Ponts et Chaussées. — F° 4 v°. Secours de 60 000 livres à l'hôpital de la Charité.

7 NOVEMBRE. – F° 5 v°. M. Ducamp (de Champchevrier), du District de Langeais, demande protection contre des particuliers « qui se sont introduits dans sa maison ». — F° 6. Emeute à l'église des Cordeliers destinée à l'exercice du culte des prêtres non assermentés.

8 NOVEMBRE. – F° 7. Bessonneau, Potet, Chambellan, Guyot, fabricants de draps à Amboise, réclament des assignats de 5 livres pour la paye de leurs ouvriers. — F°s 7 v°-89. Arrivée et distribution entre les districts de 716 fusils.

16 NOVEMBRE. – F° 10. Organisation et attributions des bureaux du Conseil général : 1° contribution foncière ; 2° contribution mobilière ; 3° travaux des routes et dépenses générales ; 4° organisation du notariat. Contestation au sujet de la nomination du président.

18 NOVEMBRE. – F° 14 v°. M. de Champchevrier proteste contre les signatures qui lui furent arrachées par force concernant la renonciation à l'une de ses propriétés.

19 NOVEMBRE. – F° 15 v°. Frais de confection des rôles de remplacement des droits supprimés.

21 NOVEMBRE. – F° 20 v°. M. Nadaud, secrétaire général, rend compte de l'emploi d'une somme de 3 000 livres (frais d'installation de l'administration départementale).

22 NOVEMBRE-20 FÉVRIER 1792. – F^os 25-155 v°. Réception et états de distribution des fonds envoyés à M. Luce, receveur du District de Tours, soit 181 000 livres, pour les pensions ecclésiastiques et secours aux communautés religieuses. — F° 42 v°. 3 490 livres pour l'acquittement des rentes perpétuelles et viagères. — F^os 47 v°-87 v°. 14 000 livres, puis 38 000 livres pour les Ponts et Chaussées. — F^os 64-95 v°. 100 000 livres, puis 510 125 livres pour les frais du culte et pensions ecclésiastiques. — F° 89. 370 125 livres. — F° 95 v°. 204 390 livres. — F^os 100 v°-101 v°. 367 470 livres, puis 347 045 livres pour les dépenses du culte. — F° 155 v°. 8 645 livres.

26 NOVEMBRE. – F° 28. Installation des nouveaux membres du Directoire. Transcription de l'allocution de M. Dupras, président.

1^er DÉCEMBRE. – F° 33 v°. La ville d'Amboise est autorisée à acheter 150 septiers de blé.

3 DÉCEMBRE. – F° 36. Liquidation des rachats des rentes et droits ecclésiastiques. — F° 36 v°. Réorganisation du dépôt de mendicité.

12 DÉCEMBRE. – F° 41. Imposition des biens nationaux : instructions au directeur de la régie nationale.

20 DÉCEMBRE. – F° 49 v°. Echange avec la paroisse de Saint-Martin de Blois de quatre cloches de l'abbaye de Saint-Julien de Tours, contre le même poids de métal.

21 DÉCEMBRE. – F° 53. Détail du dépôt au greffe de Tours des comptes de la municipalité de 1788 à 1790.

24 DÉCEMBRE. – F° 59. Sont nommés juges au tribunal criminel : Jahan, Cormier et Rondeau-Chateauroux, respectivement juges des Districts de Tours, Amboise et Châteaurenault.

28 DÉCEMBRE. – F° 65. Nomination des vicaires (exécution de la loi du 12 juillet 1790) : instructions aux curés et aux municipalités.

31 DÉCEMBRE. – F^os 65 v°-68. Billets de confiance : règlement (22 articles).

2 JANVIER 1792. – F° 68. Formation de la garde du roi ; sont nommés : Louis Moreau, de Tours, fils de M. E. Moreau, député à la Constituante ; Pierre Brissard, de Tours ; Abel Dolivet, de Bourgueil.

4-9 JANVIER. – F^os 70 v°-76. Nomination de M. Bourguin, en remplacement de M. Chenantais, qui n'a pas opté entre sa place de membre du Directoire et celle de receveur des domaines nationaux à Amboise.

5-9 JANVIER. – F^os 73-76. Rupture des brèches de Rupeanne : secours. — F° 74 v°. 600 livres à Bréhémont, 1 200 livres à Rigny.

10 JANVIER. – F° 78. Prestation de serment de M. Delagrave, lieutenant-colonel au 32^e régiment d'infanterie.

11 JANVIER. – F° 81. Projet d'établir à Tours des « maisons de force et de détention ».

13-25 JANVIER. – F^os 86-113. Emission de cartes « billets de confiance » par la Municipalité de Tours.

14 JANVIER. – F° 87 v°. Turcies et levées : détail de la répartition de 38 000 livres (brèche de Berthenay).

16-24 JANVIER. – F^os 89 v°-110. Les officiers municipaux de Bourgueil et Restigné sont rendus respectivement responsables du pillage des grains des sieurs Oger et Villegarde, « sauf leur recours contre les fauteurs et instigateurs du délit ».

17 JANVIER. – F° 92. Etats des appointements des officiers de gendarmerie du jour de leur prestation de serment au 1^er janvier.

18 NOVEMBRE. – F° 95. Question de M. Tarbé concernant le sort des « balanciers » et outillage de l'ancienne Monnaie de Tours. Malgré l'intervention de M. Amelot, administrateur de la caisse à l'extraordinaire, certains sursis de vente des biens nationaux sont écartés. — F° 95 v°. Etat de distribution de 510 125 livres. — F° 100 v°. 364 470 livres. — F° 101 v°. 347 045 livres.

21 JANVIER-5 MARS. – F^os 103-195 v°. Les sieurs Riverin et Girard, gardes nationales volontaires et déserteurs, sont autorisés à rejoindre le bataillon d'Indre-et-Loire, en garnison à Soissons.

26 JANVIER. – F° 116 v°. Annulation d'une délibération de la Municipalité de Tours exigeant que les religieuses de la Visitation se présentent en personne pour obtenir leur certificat de résidence.

27 JANVIER. – F^os 119 v°-121 v°. Détail de l'adjudication des papiers et impressions de la régie des biens nationaux à MM. Auguste Vauquer et Lhéritier.

28 JANVIER-1^er FÉVRIER. – F^os 122 v°-132 v°. A Vouvray, rassemblement illégal de vignerons qui exigent « pour chaque année de travail, en hiver 15

sols, en été 18 sols 30 livres pour chaque arpent de vigne, avec le logement et 40 livres sans logement ». Les boulangers de Vouvray refusent toute subsistance à la troupe qui doit se replier (détails).

1er FÉVRIER. – F° 133 v°. Recouvrement des patentes : instructions aux districts.

4 FÉVRIER. – F° 136. Avance de 7 467 livres à l'hôpital des Enfants trouvés.

6 FÉVRIER. – F° 137. A la demande de M. Suzor, évêque, les ossements provenant des églises supprimées, notamment ceux de Saint-Pierre-Saint-Saturnin, seront transportés au cimetière commun.

7 FÉVRIER. – F° 139 v°. Mise en recouvrement du rôle de remplacement des droits supprimés : adjudications.

10 FÉVRIER. – F° 146. La Municipalité de Bueil demande à conserver l'église du chapitre dudit lieu.

11 FÉVRIER. – F° 148 v°. François-Joseph-Guillaume Bruslon, prêtre, demande à mettre en cause le procureur général syndic du département dans la contestation qu'il a avec les chanoines de Langeais.

13 FÉVRIER. – F° 150. On maintient la veuve Gallet, maîtresse d'école, jadis nommée par les religieuses de Saint-Julien.

14-16 FÉVRIER. – Fos 152 v -153. Plusieurs habitants de Savigné (y dénommés) contestent la nomination du maire et du procureur de la commune. Les habitants de Preuilly protestent contre la nomination de cinq notables.

18 FÉVRIER. – F° 158 v°. Le mariage de M. Couturier du Hatton, vice-président du District de Châteaurenault, avec la demoiselle Buisson, célébré par un prêtre non assermenté et par la municipalité, est déclaré nul.

24 FÉVRIER. – Fos 172 v°-174. Long exposé du conflit entre les habitants d'Orsay-Cernay et ceux de Bridoré, commune à laquelle ils ont été rattachés par la commission intermédiaire. MM. Vichette et Bonvalet seront punis de « deux années de gêne » pour avoir accepté indûment des fonctions municipales.

27 FÉVRIER. – F° 176 v°. Une émission de billets de confiance est refusée à la Municipalité de Chinon.

1er MARS. – F° 185 v°. Avance de 15 000 livres à l'hôpital de la Charité de Tours.

2 MARS. – F° 191. Nouvelle fourniture de vêtements pour les volontaires ; veuve Chalmel, adjudicataire.

1er MARS. – F° 186. Des attroupements de vignerons sont signalés à Pocé.

5 MARS. – F° 195 v°. L'évêque Conzié réclame une somme de 6 000 livres, reliquat d'un prêt aux religieuses de Moncé.

6 MARS. – F° 198 v°. Nobileau est nommé chirurgien du bataillon d'Indre-et-Loire.

Environ vingt délibérations concernent les **industriels et banquiers qui demandent des petits assignats**, entre autres : F° 27 v°. MM. Gouin frères, de Tours.

Parmi les nombreuses délibérations du genre signalées dans les registres précédents, nous citerons pour la **liquidation des affaires ecclésiastiques, ventes, créances, rentes, fermages, paiements des traitements, des gages et fournisseurs** : F° 4. Descente des cadres de l'église des Jacobins. — F° 41 v°. La tenue des assemblées primaires se fera à Saint-Saturnin, dont la vente sera différée. — F° 54 v°. Marie de Beaurepaire pour une rente viagère. — F° 82 v°. Claude Sain, petit neveu du fondateur du Séminaire de Tours, demande copie du titre de la fondation à Bois-le-Comte d'un séminaire pour les pauvres ecclésiastiques du diocèse. — Fos 79-97-104 v°. Les pierres pour le carrelage de l'église Saint-Martin seront prises dans le clocher et à Saint-Pierre du Boille. — F° 110. Mlles Marguerite, Charlotte et Jacqueline de Baraudin du Chatellier réclament une créance. — F° 124. Pierre Bonaventure-Gouin la Boissière sollicite l'imputation de 875 livres sur une vente. — F° 127 v°. **Réparations de la maison épiscopale**. — F° 39. La Municipalité de Tours désire acquérir l'église Saint-Clément.

L. 123 (ancien 6[6]). — Registre in-folio, reliure parchemin, 142 feuillets.

7 mars-10 mai 1792. — F° 2. Dévastation de la forêt de Chinon. Instructions au district et aux municipalités à ce sujet. — F° 4. Circulation des grains : suite de l'affaire du sieur Mazeri[1]. Les officiers municipaux de Joué demandent l'application de la loi d'amnistie (15 septembre 1791).

8 MARS. – F° 5 v°. Baudichon et Carreau, commissaires de la fabrique de Saint-Martin, réclament le buffet d'orgues et les dalles de Saint-Pierre Le Puellier enlevés par les adjudicataires Bouchet et Pillet.

1. Voir registre 119.

9 MARS. – F° 6 v°. Prestation de serment de M. de Marigny, commissaire auditeur des guerres.

12 MARS-30 AVRIL. – F^os 12-117. Projet de construction du pont d'Amboise. — F° 91. Cahier des charges des travaux (15 articles).

13 MARS. – F° 13 v°. A l'instigation de « quelques citoyens actifs de Tours » (cités) la formation de deux compagnies de cavalerie est décidée. — F^os 15-81-89-102 v°. Nouvelle émission de 500 000 livres de billets de confiance. Les nouveaux commissaires sont : Izabeau, administrateur du département, Rose Abraham, Poitevin, Normand, Clemenson l'aîné, Veau-Delaunay. — F° 15 v°. François-Honoré de Baraudin réclame « les effets » de la succession de son frère.

14 MARS. – F° 16 v°. La Municipalité de Tours obtient 2 000 livres de poudre de guerre. — F° 17. Délits dans les bois de Semblançay.

16 MARS. – F° 22 v°. Prix des fournitures en vivres et fourrages : ordre aux districts de faire parvenir les états de quinzaine. Casernement de la gendarmerie de Bourgueil. Jugement concernant la maison Boissié.

17 MARS. – F° 24. Les citoyens de Bueil s'emparent de 13 cercueils de plomb et d'une tombe en cuivre de l'église du ci-devant chapitre.

19 MARS. – F° 25 v°. Habillement du bataillon d'Indre-et-Loire.

20 MARS. – F° 28 v°. Congé accordé à M. Couturier du Hutton, vice-président du District de Châteaurenault, à la suite de ses démêlés avec ledit district.

21 MARS. – F° 32. La disette des grains provoque un soulèvement à Neuillé-Pont-Pierre : recherche chez les laboureurs et propriétaires.

24 MARS. – F° 38 v°. Le sieur Rossignol, notaire à Reignac, ci-devant procureur fiscal, est sommé de remettre les titres de prévôté dudit lieu. — F° 39 v°. Délimitation des communes de Montlouis et Saint-Martin-le-Beau. Troubles à Panzoult : emprisonnement dans la maison de M. d'Argenteuil, à Ronçay, de MM. Gilbert et Boué, marchands. Enlèvement de l'argenterie et céréales, recherches de grains « dans toutes les maisons de la municipalité ».

26 MARS. – F° 41. Emeute à Luynes : menaces contre M. Nicod, maire, et sa famille qui « exigeait la réunion des troupes de ligne et des gardes nationales ».

28 MARS. – F° 43 v°. Fourniture de viande aux troupes du département : cahier des charges des adjudications.

29 MARS. – F° 47 v°. Prêt annuel anonyme de 3 000 livres, sans intérêt, à l'hôpital de la Charité.

31 MARS-27 AVRIL. – F^os 52 v°-111. Logement de la cavalerie du District de Tours dans les bâtiments et jardins de Saint-Julien. — F° 54. Le sieur Quimpier refuse de faire baptiser son enfant, « sa naissance n'a pu être constatée », curieux attendus.

2 AVRIL. – F° 57. Annulation de la décision des autorités de Langeais « renvoyant hors de la ville les prêtres non assermentés ».

3 AVRIL. – F° 60 v°. Le curé de Chinon est logé dans la maison des prêtres de la Mission. — F° 61 v°. Réparations des bureaux du département : adjudications.

4 AVRIL. – F° 64. Prestation de serment de M. Patigny, commissaire ordinaire des guerres. Troubles à Rigny, Rivarennes et Saint-Benoist. Les habitants et les gardes nationales pillent l'abbaye de Turpenay excités par les propos séditieux du sieur Lalande, maire de Rivarennes.

5 AVRIL. – F° 65 v°. Ecueillé demande à être chef-lieu de canton.

6 AVRIL. – F° 68 v°. Après l'intervention de M. de Roncenac, on renonce à satisfaire le Département du Loir-et-Cher qui demande des renforts du 32^e régiment d'infanterie pour assurer l'ordre. — F^os 69 v°-94 v°. La Municipalité de Tours est autorisée à acquérir l'église Saint-Clément « pour y former une halle aux blés ». — F° 71 v°. Limites de la paroisse d'Amboise (détails).

7 AVRIL. – F° 76 v°. Carrelage de la collégiale Saint-Martin[1].

13 AVRIL. – F° 79 v°. Circulation des grains. Transcription d'une proclamation à la population. — F° 81. Billets de confiance : nouvelle émission de 500 000 livres.

18 AVRIL. – F° 94 v°. La fabrique de Saint-Gatien demande la grille du chœur de l'église des Jacobins. — F° 95 v°. Envoi de troupes à La Ville-aux-Dames à l'occasion de l'inhumation du sieur Pierre Galliot « dans un lieu profane ».

20 AVRIL. – F°. Plainte de la Municipalité de Chinon contre le sieur Pischereau, juge de paix, « qui se permet de requérir la garde nationale ».

1. Voir registre 119.

21 AVRIL. – F° 103. M. de Roncenac, commandant le 32e régiment, obtient une avance de 30 livres de poudre.

24 AVRIL. – F° 106. La garde nationale de Preuilly refuse d'assister à la procession de la ci-devant abbaye (conflit avec la municipalité).

25 AVRIL. – F° 106 v°. Approvisionnement d'Amboise : déficit de 7 056 livres.

26 AVRIL. – F° 113. Délimitation de l'étang de Rillé : envoi d'experts.

28 AVRIL. – F° 114 v°. Route de Paris en Espagne : adjudication des travaux au pont du Hour.

3 MAI. – F° 124 v°. Griefs de quelques habitants de Savigné contre la municipalité : démission d'Urbin Lenoir et Pierre Rostreau, accaparement des titres de fondation de l'école par le sieur Gilbert, etc.

5 MAI. – F° 132 v°. A Marigny-Marmande, les habitants délogent le curé de Sonzay, soutenu par l'évêque Suzor. Le département le fait maintenir.

7 MAI. – F° 133 v°. Pour les besoins de la garde nationale la Municipalité de Loches obtient 150 livres de poudre.

8 MAI. – F° 137. Biens des émigrés (exécution de la loi du 8 avril 1791). Instructions aux districts et municipalités (11 articles).

10 MAI. – F° 147. L'église de la collégiale de Bueil est attribuée à la paroisse.

Ce registre contient en outre des délibérations concernant les **arrestations des convois de grains** : F° 14. A La Membrolle, par six hommes armés, dont Choisnard, jardinier. — F°s 46 v°-75 v°-84. Par les Municipalités de La Haye et Balesme, qui s'opposent au départ de 4 696 boisseaux de grains chargés sur les bateaux de René Ferrand, achetés par Jacques Bureau et destinés à Nantes. — F° 53 v°. Et à l'enlèvement du blé acheté à Ligueil et La Haye. — F° 55. 9 hommes de la garde nationale de Chinon s'emparent de M. Martineau, voiturier, déchargent le bateau et transportent les grains à Chinon « au milieu du tumulte ». — F° 128. A Rouziers, où « contre le vœu du procureur syndic », la municipalité entrave l'enlèvement du blé acheté par François Burré pour l'hôpital de la Charité de Tours.

Parmi les très nombreuses délibérations du genre signalées dans les registres précédents, nous citerons : **réductions d'impôts**. — F° 20. A Ulriot-Courbière, directeur des domaines. — F° 77. A Cossard, pour la prévôté du chapitre de Candes. — **Paiement des fournisseurs, traitements et gages, réparations domaines nationaux, indemnités** : F° 13 v°. 10 345 livres (solde des 150 000 livres), puis 7 000 livres et 1 600 livres pour les appointements de feu M. Gallot, ingénieur. — F° 41 v°. 173 043 livres. — F° 142. 7 165 livres pour les créanciers des établissements ecclésiastiques supprimés et arrérages des rentes. — F° 63. 14 233 livres pour les inondations et 25 850 livres pour les travaux de secours, etc… — F° 90. 174 000 livres et 347 045 livres pour les pensions ecclésiastiques. — F°s 78-115 v°. **Fournitures militaires** : 15 475 livres, puis 5 000 livres aux sieurs Delahaye et Navarre ; 3 150 livres à la veuve Chalmel pour l'équipement des gardes nationales volontaires. — F° 116 v°. 3 625 livres à Richebraque pour le bataillon d'Indre-et-Loire. — F°s 88-88 v°. Réparations à la maison du département. — F° 141 v°. Avance de 2 000 livres à M. Preuilly, commissaire de la marine, « pour la conduite des équipages des bâtiments naufragés ». **Liquidation des affaires ecclésiastiques** (réductions, résiliations des baux, rentes viagères, adjudications des biens nationaux). — F° 8. Note explicative sur l'étang du Louroux. — F° 10. Les habitants de Chemillé s'opposent à la vente des biens de leur collège. — F° 30. Archambault est autorisé à démolir la chapelle de Sainte-Catherine [de Fierbois], enclavée dans un enclos dont il s'est rendu adjudicataire. — F° 117. Aliénation de la ci-devant abbaye de Bourgueil. — F° 120. Adjudication de la maison de la ci-devant psalette de Saint-Martin au sieur Prudhomme.

Dix délibérations environ concernent des **demandes de jardins par les curés**, dix autres concernent les **demandes de cloches ou ornements d'église** : F° 126 v°. Echange de la cloche de la maison épiscopale par l'évêque Suzor, contre une autre de même calibre.

RÉFUGIÉS DE LA VENDÉE

L. 124 (ancien 464). — Registre, reliure cartonnage, 45 feuillets, dont 29 inscrits.

2 ventôse an II-5 nivôse an IV. — F° 1. Transcription d'une adresse et d'un arrêté des représentants du peuple près l'armée de l'Ouest attribuant des lieux de résidence et des secours aux réfugiés de la Vendée (Saumur et Chollet). — F° 2. Instructions de détail aux districts et municipalités. Suivent 75 délibérations relatives

entre autres : F° 6. A la citoyenne Richard, de la commune de Glemin, District de Thouars, acquittée par la commission militaire. — F° 7. A la citoyenne Menard, de Moussillon. — F° 14. Transfert de Châteaurenault à Neuvy-la-Loi de 12 réfugiés.

Beaucoup de ceux-ci se placent comme domestiques ou sont soignés à l'hôpital. Des enfants sont recueillis par des particuliers.

CORRESPONDANCE DU DÉPARTEMENT

CORRESPONDANCE DU COMMISSAIRE DU DIRECTOIRE EXÉCUTIF AUPRÈS DU DÉPARTEMENT

L. 125 (ancien 47). — Registre in-folio, reliure parchemin, 205 feuillets, dont 100 inscrits.

Résumé de la correspondance du dit commissaire avec les Ministres de la Police, de l'Intérieur, de la Guerre et avec les commissaires des cantons : quelques réponses à mi-marge.

12 floréal an III-28 germinal an VIII. —15 FLORÉAL. – F° 1 v°. Réception des tableaux des prêtres des Districts d'Amboise, Tours, Chinon.

11 FLORÉAL. – F° 2. Exposé de la situation et des mesures prises à Limeray où les habitants « veulent que le culte catholique soit exercé dans la ci-devant église » (voyez L. 85, F° 35).

23 FLORÉAL. – F° 5. Autorisation au District de Châteaurenault de répondre en justice à l'assignation de Michel Le Pellerin-Gauville tenant à faire annuler une convention du 26 septembre 1788 signée par son père et son frère aîné.

7 PRAIRIAL. – F° 2. Jalluin, membre de la section du Chardonnet et Petit l'aîné, notaire, sont nommés membres du District de Tours, sur la demande du représentant Pocholle.

8 MESSIDOR. – F° 3. Plainte du procureur syndic contre les prêtres réfractaires qui occasionnent des troubles dans plusieurs communes (non citées).

9 MESSIDOR. – F° 3 v°. Dans le District de Châteaurenault, « il passe des bandes de 40 à 50 déserteurs ».

11 MESSIDOR. – F° 3 v°. Pour assurer la tranquillité publique et la conservation des bois nationaux, il est demandé le remplacement à Tours du 15e régiment de chasseurs, éloigné à cause des désertions par le général commandant l'armée de l'Ouest.

3 BRUMAIRE AN IV. – F° 6. Interdiction de la pièce de théâtre « L'intérieur des Comités révolutionnaires » (voir L. 83, Fos 84-85).

21 FRIMAIRE. – F° 6. Désorganisation des administrations municipales où les nouveaux élus démissionnent.

28 FRIMAIRE. – F° 7. Dévastation des bois nationaux par des bandes de six à sept cents personnes.

1er NIVÔSE. – F° 8. La ville de Tours demande « le déploiement » de la force publique pour réprimer les attentats.

13 NIVÔSE. – F° 9. Abatis d'arbres de la liberté (voyez L. 86 Fos 8-9).

1er VENDÉMIAIRE AN V. – F° 10. L'état des prêtres détenus du département est communiqué au Ministre de la Police.

4 VENDÉMIAIRE-9 FLORÉAL. – Fos 10 v°-21. Lourioux-Saint-Romain refuse de souscrire au traité proposé par Bruère, fondé de pouvoirs de plusieurs auteurs dramatiques : saisie de la recette (loi du 19 juillet 1793).

15 VENDÉMIAIRE. – F° 11. Ordre à Lorillon, capitaine du 1er bataillon de Chinon, de rejoindre son corps à Marmoutier.

1er BRUMAIRE. – F° 11 v°. Envoi au Ministre de la Guerre du certificat de résidence du capitaine G. E. G. Henry-Dubost, de la 10e demi-brigade, rentré à son domicile. — F° 12. La brigade de gendarmerie de Bourgueil fait un service pénible, manque d'armes, de chevaux, de vêtements, de chaussures.

9 BRUMAIRE. – F° 12. Sonnerie des cloches à Reugny : infraction à la loi du 22 germinal an IV.

13 BRUMAIRE. – F° 12. Les élections des assemblées primaires de Chinon sont annulées.

11 FRIMAIRE. – F° 13. Recouvrement des rôles antérieurs à l'an V : envoi de commissaires dans les cantons.

17 FRIMAIRE-15 PLUVIÔSE. – Fos 13 v°-17 v°. Scènes scandaleuses à Tours, aux spectacles du 11 frimaire et 2 pluviôse : arrêté du département du 12 pluviôse concernant l'ouverture de la salle (voyez L. 83 Fos 84-85).

27 FRIMAIRE. – F° 14. Poursuites contre Guyot, commissaire du canton de Preuilly.

1er NIVÔSE. – F° 14 v°. Messageries de Tours : adjudication du local, en présence de Papion, négociant et Phelion, propriétaire.

9 NIVÔSE. – F° 15. Le logement et les vivres sont assurés aux 20 hommes composant le détachement du 6e régiment de hussards.

7 PLUVIÔSE. – F° 17. Dans le canton de Candes, les tisserands, tailleurs d'habits, etc., se soustraient au droit de patente.

29 GERMINAL. – F° 21. Le remplacement de Ducam, non destitué, soulève des contestations (voyez L. 83 Fos 30-93, L. 87 Fos 30-32).

13 PRAIRIAL. – F° 22. Poursuites contre Jean Dubois et Jean Clément et autres, du canton de Chinon, pour usurpation dans la forêt nationale.

3 MESSIDOR. – F° 23. Plusieurs habitants réclament le maintien à Tours du capitaine de gendarmerie Folliau.

19 MESSIDOR. – F° 23 v°. Un militaire condamné à la peine de mort pour délits commis en état d'ivresse envers un lieutenant de gendarmerie, est enlevé à la force armée, conduit « par une foule immense hors de la ville et soustrait à l'exécution de son jugement ».

27 MESSIDOR. – F° 24. A Tours, la fête du 14 juillet est célébrée avec indécence.

13 MESSIDOR-7 THERMIDOR. – Fos 24-25. Troubles à Tours le 9 : patrouilles.

16 THERMIDOR. – F° 24 v°. Service des étapes : observations concernant les marchés.

23 THERMIDOR. – F° 25 v°. Par crainte de troubles à Tours, la fête du 10 est différée.

23-27 FRUCTIDOR. – Fos 26-27. Nomination des officiers de gendarmerie remplaçant les officiers révoqués.

29 FRUCTIDOR-2 VENDÉMIAIRE AN VI. – Fos 27 v°-29. Départ pour Rochefort des déportés, parmi lesquels l'ex-directeur Barthélemy, sous la conduite du général de brigade Dutertre (voyez L. 87 Fos 60-66).

11 VENDÉMIAIRE AN VI. – F° 30. Ordre d'arrêter Jean-François-Marie Tourneporte, vu à Nouâtre.

25 VENDÉMIAIRE. – F° 32. « Le son des cloches se fait entendre à Saint-Christophe » : ordre d'exécuter la loi du 7 vendémiaire an IV.

27 VENDÉMIAIRE. – F° 32. Recherche de l'émigré Chalabre qui se montre dans le canton de Chinon-extra, sous le costume de colporteur.

7 BRUMAIRE. – F° 33. Levée de scellés sur les biens de Carteau jeune. Le général Vimeux interdit à la garnison la sortie de la ville jusqu'à la vendange.

21 BRUMAIRE. – F° 34 v°. Cazanault, officier de santé, chargé de la visite des réquisitionnaires qui se prétendent infirmes, est révoqué.

21 BRUMAIRE-28 PRAIRIAL (feuillet attaché au 34 v°). – Déportation « pour sa conduite fanatique » de François Mexme et de Guillon, prêtre à Autrèche.

17 FRIMAIRE. – F° 36. Ordre de rechercher les prêtres réfractaires cachés dans les maisons des citoyennes Tardif, canton d'Azay-le-Rideau.

25 FRIMAIRE. – F° 36 v°. Gasnier, ex-commissaire près du canton de Monnaie, est invité à remettre les papiers à son successeur Fouassier.

1er NIVÔSE. – F° 37. Observation du commissaire au représentant du peuple Guillemardet concernant la désignation d'Amboise comme siège de la première assemblée électorale.

3 NIVÔSE. – F° 37 v°. Deville, préposé aux contributions de l'arrondissement de Chinon, est menacé de la vente de ses biens « si dans la décade, l'arriéré des contributions de son ressort n'est pas apuré ». — F° 38. Arrestation pour propos contre-révolutionnaires de J.-B. Laurin.

7 NIVÔSE. – F° 38. Ordre d'arrêter les prêtres réfractaires qui circulent dans le canton de Savigné.

13 PLUVIÔSE. – F° 40. Condamnation à mort pour émigration de Carteau.

25 PLUVIÔSE. – F° 40 v°. A Bléré, Genillé et communes avoisinantes, ventes de baïonnettes par Creuzant.

1er VENTÔSE. – F° 41. Réparations des routes : exécution de l'arrêté du Directoire du 22 frimaire ; souscription de travail volontaire.

3 GERMINAL. – F° 42. Le Ministre de la Police est invité à faire surveiller Soreau, homme de loi, ex-président de l'administration centrale destituée, qui se rend à Paris à la suite de conciliabules tenus chez lui.

11 GERMINAL. – F° 43. Le commissaire du Directoire auprès du Département étant électeur sera remplacé par Villeneuve pendant les élections.

20 GERMINAL. – F° 43. Transfert dans les magasins de la République des matériaux trouvés dans les décombres de l'édifice Martin.

7 FLORÉAL. – F° 44. Déchéance du représentant du peuple Jacques Boudin, comme acquéreur de la métairie Malgagne à Saint-Flovier.

2 MESSIDOR. – F° 47 v°. Recherche d'étrangers suspects dans les cantons de Ballan et d'Azay-le-Rideau.

3 MESSIDOR. – F° 48. Flottage du bois de marine sur la Creuse : ordre à d'Arembure, propriétaire du moulin aux moines d'élargir le pertuis. A Langeais, le ministre du culte exerce les fonctions d'agent municipal.

7 MESSIDOR. – F° 48. A Braye, le prêtre « annonce au son d'une clochette » les offices et enterre la veuve Bordeau avec la croix levée portée par Verdier, agent de la commune.

15 MESSIDOR. – F° 49. A Tours-extra, ordre de supprimer une croix au lieudit le Grand-Caroir, sur le chemin de Tours à Saint-Genouph et sur le clocher de l'église dudit lieu et deux autres sur deux pignons de cet édifice.

21 MESSIDOR. – F° 49. Poursuite contre Lucas, curé de Saint-Ouen, « qui s'est permis d'inhumer ostensiblement ».

29 MESSIDOR. – F° 50. Perception du droit de passe : difficultés.

2 THERMIDOR. – F° 50. Sonnerie de cloches à Montrésor et Loché.

29 FRUCTIDOR-7 BRUMAIRE AN VII. – F^os 53-55 v°. Déportation à l'île de Ré de Joseph-François-Guillaume Brulon, prêtre constitutionnel. A Cigogné, le prêtre parcourt le bourg en soutane et sonne la célébration des cérémonies religieuses.

5 VENDÉMIAIRE AN VII. – F° 53 v°. Venant, prêtre de Sonzay, trouble la tranquillité. — F° 54. Il est rappelé aux commissaires des cantons de Saint-Ouen et l'Ile-Bouchard la « stricte exécution » de la loi du 17 thermidor (repos aux décades et jours de fêtes nationales).

27 VENDÉMIAIRE. – F° 54 v°. A Monnaie, ordre de faire disparaître les signes du culte catholique.

12 BRUMAIRE. – F° 57. A Restigné et Benais, les conscrits veulent se retirer dans les bois.

13 BRUMAIRE. – F° 57. Monnard, tailleur, dit la messe dans plusieurs communes du District de Châteaurenault.

16-27 BRUMAIRE. – F^os 58-59 v°. Départ des conscrits.

1^er FRIMAIRE. – F° 60 v°. Mesures contre la morve : choix des experts.

3 FRIMAIRE. – F° 61. Attaque de la malle de Bordeaux à la Crillière, par quatre individus armés.

7 FRIMAIRE. – F° 61 v°. Répression des rassemblements de conscrits dans les départements limitrophes : précautions à Châteaurenault, Amboise-extra, Saint-Ouen, Château-la-Vallière, Neuvy-la-Loi.

11-13 FRIMAIRE. – F° 62. A Orléans, exécution de Jean Meval, chef chouan ; à Tours, de Jean Plot, dit Monte-à-l'Assaut.

15 FRIMAIRE. – F° 62 v°. L'enlèvement de plusieurs pièces de canon destinées à la défense de Tours, par le directeur de l'arsenal, et leur envoi à Nantes inquiètent plusieurs citoyens.

17 FRIMAIRE. – F° 63. Le premier Conseil de guerre de la 22^e division condamne à mort François Poirier et Louis Lenoir, dit Pinchaud.

6 NIVÔSE. – F° 65 v°. A Athée et Cigogné, infractions à la loi sur la police du culte et à la célébration des décades.

15 NIVÔSE. – F° 66 v°. Déportation de Pavi, curé de Bléré. Arrestations de Jossart, Beaupré, Guilbert et Voisin accusés de fabrication de fausse monnaie et de l'attaque de la malle Paris-Bordeaux.

27 NIVÔSE. – F° 67 v°. Attaque nocturne contre l'agent municipal d'Autrèche.

8 PLUVIÔSE. – F° 68. Le thermomètre de Réaumur enregistre à Tours un tremblement de terre (détails).

24 PLUVIÔSE. – F° 69. Champion, ex-curé de Sainte-Catherine, est accusé de menées anti-républicaines.

1^er VENTÔSE. – F° 69 v°. Foucher prend ses fonctions de commissaire du pouvoir exécutif du département.

12 VENTÔSE. F° 70. Difficultés avec les adjudicataires de la ci-devant église Saint-Saturnin, qui ne suivent pas les alignements.

13 VENTÔSE-7 GERMINAL. – F^os 70 v°-72. Parution du nouveau journal *Affiches du département d'Indre-et-Loire*, dont Mame est l'éditeur et Olivier Romain le rédacteur.

14 VENTÔSE. – F° 70 v°. Rassemblement provoqué par un bruit répandu selon lequel il aurait été trouvé un saint inhumé depuis 600 ans dont le

corps aurait été encore sain et les chairs fraîches, dans l'église de Marmoutier.

17 VENTÔSE. – F° 70 v°. Il n'y a pas lieu d'autoriser Lhéritier-Vauquer à faire paraître un nouveau journal intitulé *Le Constitutionnel.*

19 VENTÔSE. – F° 71. A Richelieu, mutilation de l'arbre de la liberté et affichage de placards séditieux.

21 VENTÔSE. – F° 71. La tranquillité du canton de Château-la-Vallière est troublée par les prêtres de la Sarthe et du Maine-et-Loire qui s'y réunissent « pour agiter en tous sens les habitants des campagnes ». Le repos des décades n'est pas observé dans les cantons limitrophes de la Sarthe et du Loir-et-Cher.

6 GERMINAL-9 FLORÉAL. – F^os 71 v°-73. Passeport délivré pour la Suisse à Giraudeau et à Eulalie-Modeste-Agnès Moreau pour Cadix (tous deux de Tours).

29 GERMINAL. – F° 74 v°. Des « propos attentatoires à l'autorité dictatoriale » sont tenus au café Touchard, à Loches.

9 PRAIRIAL. – F° 75 v°. Ordre d'arrêter les émigrés Barré, Rouvré de Chamon (loi du 19 fructidor).

16 PRAIRIAL. – F° 75 v°. On avise le canton de Chinon-intra que le lieutenant Delahoge, de la 33e demi-brigade, prendra les conscrits du second tirage pour les conduire à l'administration centrale.

19 PRAIRIAL. – F° 76 v°. Parmi les nouveaux membres de l'administration, sont seuls installés Estevou et Barré. Dans les cantons de Monnaie et Marigny, la tranquillité publique est menacée : ordre à la 6e division de gendarmerie d'organiser des recherches.

21-23 PRAIRIAL. – F^os 77-78-79 v°. L'organisation des colonnes mobiles provoquent des troubles dans plusieurs cantons, notamment à Marigny-Marmande et Vouvray (voir L. 88. F° 70).

27 PRAIRIAL. – F° 77 v°. La gendarmerie de Chinon dénonce comme ennemi des institutions républicaines, Prignault, ex-moine de Fontevrault, curé de Candes.

17 MESSIDOR. – F° 79. Gaboré est invité à remettre à Christophe le reliquat (800 francs) de la somme qui lui fut remise lors de l'affaire des faux monnayeurs.

19 MESSIDOR. – F° 79. Rassemblement de conscrits déserteurs dans le canton de Châteaurenault.

1er THERMIDOR. – F° 79 v°. Déportation de Brette, ex-prêtre réfractaire. — F° 80. Suppression des signes particuliers du culte catholique sur le frontispice de l'église de Saint-Martin-le-Beau. Mutilation de l'arbre de la liberté à Lerné.

17 THERMIDOR. – F° 81. Condamnation des faux monnayeurs Maigret et Crochat.

22 THERMIDOR-1er FRUCTIDOR. – F^os 81 v°-82 v°. Les brigands enlèvent Fontaine, propriétaire de la terre de Millevault, à Channay.

24-25 THERMIDOR. – F^os 81 v°-82 v°. Dans les cantons de Tours-extra et Bourgueil, les étrangers « chargés d'argent et d'approvisionnements » sèment la panique et « embauchent » les conscrits dans les rangs des chouans.

25 THERMIDOR. – F° 82. Sont dénoncés : Gussé (?), maçon à Ballan, comme contre-révolutionnaire ; Pic, garde nationale sédentaire de Bourgueil, et la fille Martin, marchande de tabac à Langeais, pour avoir protégé l'évasion d'un déserteur nommé Laloi. — F° 82 v°. Les gardes nationales de Bourgueil, Savigné, Château-la-Vallière, Saint-Christophe, Neuvy-la-Loi, Monnaie, Châteaurenault, Langeais, Luynes sont mises en activité de service.

2 FRUCTIDOR. – F° 83. L'émigré Desparé (?) fils serait caché aux environs de Loches.

5 FRUCTIDOR. – F° 83 v°. Menaces contre les acquéreurs des biens nationaux.

6-8 FRUCTIDOR. – F^os 83 v°-84. Ordre d'interdire la circulation d'un écrit intitulé « Adresse aux réquisitionnaires, conscrits et jeunes Français en état de porter les armes ».

6 FRUCTIDOR. – F° 84. Rassemblement « considérable de peuple » à Noyant : intervention des gendarmes.

8-19 FRUCTIDOR. – F^os 84-85 v°. Rassemblement à Pernay, le Serrain, le Bas-de-Luynes, chez Richer, fermier d'Harcourd, dans la ferme de la Lisanderie, chez Roussigat, fermier à la Sécheresse. — F° 84 v°. Le général Vimeux est invité à prendre des mesures « pour qu'à l'avenir les dragons stationnés à Tours aient une conduite plus régulière vis-à-vis des conscrits et des habitants ».

11 FRUCTIDOR. – F° 84 v°. Incursions de brigands à Benais : dénonciation de Rousseau, cabaretier.

24 FRUCTIDOR. – F° 85 v°. Les brigands poursuivis par les colonnes mobiles se retirent dans le département de la Sarthe. — F° 86. Les dix gendarmes requis pour Tours retournent dans leur résidence respective.

25 FRUCTIDOR. – F° 86. Autorisation de visites domiciliaires pendant un mois : arrestation, rue du Poirier, à Tours, de Chouteau, ex-carme.

27 FRUCTIDOR. – F° 86. Passeport pour Barcelone à Marie-Jeanne-Gabrielle Rognon, femme Hurtault, et Anne-Marguerite Richer, sa fille, gagiste.

28 FRUCTIDOR. – F° 86. Incursion et départ d'environ 200 brigands dans les cantons de Saint-Christophe et Neuvy.

28 FRUCTIDOR. – F° 86 v°. Le général en chef de l'armée d'Angleterre réquisitionne 1 200 hommes de la garde mobile du département pour être dirigés sur Le Mans, Angers, Alençon.

2e JOUR COMPLÉMENTAIRE – F° 86 v°. La femme Roi, marchande de ruban à Saint-Christophe, est accusée d'avoir fait distribuer des cocardes blanches avant et pendant le séjour des brigands, et d'avoir désigné des patriotes. Enlèvement de Louis Rideau, d'Avrillé.

1er JOUR COMPLÉMENTAIRE – F° 87. A Tours et Langeais, affichage d'un placard intitulé « L'armée royale aux colonnes mobiles et aux soldats républicains » : recherche des auteurs. Mutilation de l'arbre de la liberté à l'Ile-Bouchard. Apparition des brigands à Benais.

2e JOUR COMPLÉMENTAIRE – F° 87. Surveillance de la correspondance de Pouin, prêtre déporté en Espagne, avec quelques habitants de Richelieu.

7 VENDÉMIAIRE AN VIII. – Poursuite contre la fille Berthier, marchande, qui à Montlouis distribuait des écrits contre-révolutionnaires.

11-18 VENDÉMIAIRE. – Fos 88-89. Recherche de conscrits rebelles, dans le canton de Richelieu.

13 VENDÉMIAIRE. – F° 88. Une troupe de brigands ayant à leur tête Branche-d'Or, envahit Restigné, réquisitionne dans les maisons, enlève le drapeau de la garde nationale, se rend à Hommes d'où elle emmène Tulasne, fils du président de l'administration municipale du canton de Savigné, et Urbain Bourdais, marchand, tous deux acquéreurs des biens nationaux.

15-29 VENDÉMIAIRE. – Fos 88 v°-90 v°. Delbosq, capitaine rapporteur près le 2e Conseil de guerre de la 22e division, ordonne l'arrestation d'Anne Besnard, concubine de Branche-d'Or, de Boujus et sa femme, de Bourgueil. Branche-d'Or tente de délivrer les prisonniers puis, à la tête de 30 scélérats, « se porte dans Bourgueil où ils assassinent le gendarme Gombault ».

19 VENDÉMIAIRE. – F° 89 v°. Surveillance de la correspondance entre les départements de la Sarthe et du Maine-et-Loire et les cantons du nord de l'Indre-et-Loire : mesures militaires.

23 VENDÉMIAIRE. – F° 90. Bourmont, à la tête de 2 000 hommes et de 1 000 autres venant de la Mayenne, se propose d'attaquer Le Mans et exige le logement à Château-du-Loir.

25 VENDÉMIAIRE. – F° 90. Prise du Mans. Les grenadiers et chasseurs de la garde nationale sont dirigés vers Le Mans ; l'administration centrale se déclare en permanence ; réquisition de 50 gendarmes parmi les brigades des cantons (y énumérés) pour soulager les brigades du nord.

29 VENDÉMIAIRE. – F° 90 v°. Départ des chouans du Mans. — F° 91. Boisard, chef de la 6e division de gendarmerie, opte pour le tribunal criminel du Loir-et-Cher et se constitue prisonnier à Blois. Protection du Ripault contre une attaque éventuelle de chouans.

1er BRUMAIRE. – F° 91. Le général Vimeux donne des détails sur le désastre infligé aux chouans à Sillé, par le général Digounet.

5-6 BRUMAIRE. – F° 91 v°. Incursions et départ des chouans dans le canton de Saint-Christophe : « conduite infâme » des habitants envers les conscrits ; lâcheté de 20 gendarmes nationaux.

8-12 BRUMAIRE. – Fos 91 v°-92. Recherche de Bretonneau, de Saint-Patrice, enlevé par Branche-d'Or.

11 BRUMAIRE. – F° 92. Surveillance de Callaud fils aîné et Brédif, qui se rendent fréquemment à Fondettes.

15 BRUMAIRE. – F° 92 v°. Les parents de Bourdais arrêtés proposent de livrer Branche-d'Or.

17 BRUMAIRE. – F° 92 v°. Les chouans s'emparent de Château-du-Loir : mesures de défense de Tours (détails).

21 BRUMAIRE. – F° 93. Le 2e Conseil de guerre condamne à mort Jean Haye, René Huet, François Deleigré, François-Charles Verdon, Etienne Rivière, Joseph Guibert convaincus d'avoir fait partie de rassemblements armés sous la conduite de Gélinière, dit Branche-d'Or.

12-28 FRIMAIRE. – Fos 94 v°-95 v°. Passeport pour Bâle à Etienne Giraudeau fils, négociant à Tours.

24 FRIMAIRE. – F° 95. Malgré la suspension d'armes, les chouans désolent les cantons nord du département : exposé de la situation aux Ministres

de la Police, de la Guerre, de l'Intérieur et au général Vimeux.

2 NIVÔSE. – F° 95 v°. Envoi à l'accusateur public d'un passeport et d'un acte de naissance faux, saisis sur Chéri-Aimé Dufroit.

6 NIVÔSE. – F° 96. 12 brigands armés attaquent dans le bois des Ursulines la malle de Loches, chargée de la recette de l'arrondissement.

11 NIVÔSE. – F° 96 v°. Organisation de la gendarmerie (loi du 28 germinal an VI).

12 NIVÔSE. – F° 96 v°. Le commissaire du canton de Savigné rend compte des réquisitions faites par les chouans et d'une déclaration concernant le nommé Laval, détenu à Savigné.

25 NIVÔSE. – F° 97. Vérification des envois de grains destinés à Nantes.

26 NIVÔSE. – F° 97. Protestation concernant l'adjudication de la perception de Tours faite à Bouard, agioteur et marchand d'argent.

5 PLUVIÔSE. – F° 98. L'attention du Ministre des Finances est appelée sur le fait que les citoyennes Richelieu répandent le bruit qu'elles vont être déclarées copropriétaires de la terre de Richelieu avec la nation.

12-21 PLUVIÔSE. – F°s 98 v°-99. Enlèvement de trois habitants de Savigné où les chouans réquisitionnent grains et bétail ; rançon de 3 000 fr. imposée à Bruère, propriétaire à Saint-Laurent.

16 VENTÔSE-12 GERMINAL. – F°s 100-101 v°. Levée de 40 000 chevaux. Le général de division d'Estournel est avisé que 380 seulement sont mis à la disposition de l'officier chargé de l'imposition.

12 GERMINAL. – F° 101 v°. Conscription de l'an VIII : instructions aux communes.

28 GERMINAL. – F° 102. Attaque de la diligence de La Rochelle à Paris.

2 FLORÉAL. – F° 102 v°. A Langeais, Laval, gendre (*sic*), Cherdon et Etavard, connus sous le nom de « chouans soumis », ont proféré des menaces.

Ce registre contient en outre quelques demandes de **nominations et destitutions de commissaires de cantons** faites par le commissaire du département et qui ont leur conclusion dans L. 126, registre suivant.

Quelques correspondances ont trait au **contrôle des états de population, des colonnes de garde nationale mobile, des passeports, la vente des biens nationaux, les mercuriales des grains, le dépôt des minutes de notaires, le signalement des déserteurs, des évadés, les congés absolus, les certificats des visites médicales**.

La répression de la chouannerie (enlèvements d'Urbain Fontaine, Louis Rideaux ; incursions et poursuites des brigands, la prise de Monts, la recherche des conscrits réfractaires a déjà été traitée dans L. 88 ci-dessus).

Voyez également « Chouans et brigands de Touraine », par R. VIVIER, Loches. Daigremont 192 in-4°.

L. 126 (ancien 46). — Registre in-folio, reliure parchemin, 201 feuillets.

Résumé de la correspondance du commissaire du pouvoir exécutif avec réponses à mi-marge.

1er floréal an III-14 floréal an VIII. —9 FLORÉAL. – F° 1 v°. Arrivée à Châteaurenault de 15 chasseurs : arrestation de suspects à Reugny et Neuilly, entre autres de Goevier, assassin du gendarme Bouchet.

15 FLORÉAL. – F° 2. Estimation des baïonnettes par les experts Aumarchand, Berton et Exaldon, armuriers. Surveillance et réclusion des prêtres réfractaires. — F° 2 v°. Le District de Tours, « très populeux », est dispensé de la réquisition du cinquième des grains pour Paris.

16 FLORÉAL. – F° 2 v°. Replantation des arbres de la liberté dans les communes où ils ont été abattus (arrêté du département du 11 floréal). Surveillance de Fouassier, ex-membre du Comité révolutionnaire de Vouvray (loi du 5 ventôse). — F° 3. Dans le District de Loches, les habitants de quelques communes « ont voulu s'emparer des églises pour donner au culte catholique l'éclat et la publicité qu'il avait jadis ». Répression du brigandage à Rillé : transcription d'un arrêté.

21 FLORÉAL. – F° 3 v°. Le Conseil municipal de Tours sollicite 1 400 000 livres pour achat de subsistances.

22 FLORÉAL. – F° 4. Dilapidation des bois : patrouilles à Joué, Ballan et Vancé (Saint-Avertin). — F° 4 v°. Le représentant du peuple Pocholle autorise le procureur général syndic à pourvoir au remplacement des fonctionnaires publics.

19 FLORÉAL. F° 4 v°. Formation de l'école centrale : nomination des membres du jury d'instruction (y énumérés).

28 FLORÉAL. – F° 5. A Betz, information contre les auteurs de l'attroupement qui s'est opposé au transport des grains requis par les magasins militaires de La Haye-Descartes.

21 FLORÉAL. – F° 5 v°. Vente des ustensiles de l'atelier de salpêtre de Chinon.

6 PRAIRIAL. – F° 8 v°. Suppression des signes de féodalité dans le District de Tours : paiement des travaux à Jamin et Rousseau, entrepreneurs. — F° 9. Réception des comptes de Mesnard, receveur de la Société populaire de Châteaurenault.

13 PRAIRIAL. – F° 10. Vente des biens nationaux (exécution de la loi du 10 prairial).

16 PRAIRIAL. – F° 10. Sur l'ordre du représentant du peuple Pocholle sont arrêtés : Michel Chataigner, François Genitour, Claude Sanon, Pierre Moreau, François Rigault et Thomas Champigny, du District de Preuilly. — F° 10 v°. Petit, notaire et Julienne, membre de la section du Chardonnet, sont nommés aux postes vacants du District de Tours. — F° 11. Le représentant du peuple Dupayle (?) envoie une dénonciation de Guertin, notaire à Bléré, contre plusieurs particuliers de cette commune.

23 PRAIRIAL. – F° 11 v°. L'exercice du culte par Letourneau, prêtre réfractaire, suscite des craintes à la Municipalité de Luynes.

22 PRAIRIAL. – F° 11 v°. Les habitants de Loches demandent que l'église du ci-devant chapitre soit remise au culte.

20 PRAIRIAL. – F° 11 v°. Dans le District de Châteaurenault, les volontaires, « sous le prétexte » qu'ils manquent de pain, désertent ou menacent de se ranger du côté des rebelles.

23 PRAIRIAL. – F° 12. Gilloire est nommé administrateur du District de Châteaurenault.

21 PRAIRIAL. F° 12 v°. A Langeais, il sera attendu la réponse du Comité de la Sûreté générale pour autoriser le prêtre insermenté Louis Roger à célébrer le culte catholique.

26 PRAIRIAL. – F° 12 v°. Dans le District de Tours, recrutement en faveur des brigands et désertions « avec armes et bagages » de plusieurs chasseurs.

28 PRAIRIAL. – F° 12 v°. Nomination professeurs de l'école centrale (y énumérés).

30 PRAIRIAL. – Livraison de fer des domaines nationaux aux serruriers et maréchaux des compagnies (arrêté du représentant du peuple Pocholle). Il ordonne l'arrestation de Dumoulinet, de Preuilly.

24 PRAIRIAL. – F°s 15-19. Achat de subsistances : les communes de Châteaurenault et Tours sont autorisées respectivement à émettre un emprunt de 150 000 livres et 100 000 livres.

5 MESSIDOR. – F° 15 v°. Détail des troubles de Monnaie.

4 MESSIDOR. – F° 16. Rixes à Tours. A Loches, Lorphelin, agent de Quinemont, émigré, tient des propos tendant à discréditer les biens nationaux.

1er MESSIDOR. – Dans la commune de Sainte-Catherine, le prêtre Billault occasionne des troubles.

7 MESSIDOR. – F°s 17-18. Célébration du culte : les Municipalités de Joué et La Haye-Descartes accordent aux habitants une église sans l'approbation des autorités supérieures qui les désapprouvent.

1er MESSIDOR. – F° 17. Le Noble, commissaire ordonnateur des guerres, réquisitionne 50 voitures pour Saumur : réponses des Districts d'Amboise et Châteaurenault.

7 MESSIDOR. – F° 18 v°. Mise en liberté de Joseph Marteau, prêtre réfractaire.

11 MESSIDOR. F° 18 v°. A la Ferrière, achat de cloches, célébration chez les particuliers de messes par les prêtres insermentés.

8 MESSIDOR. – F° 20 v°. Paiement à la veuve Mauduit de quatre journées « qu'elle a employées à soigner le linge mis à la disposition du représentant du peuple Pocholle ».

29 PRAIRIAL. – F° 21. Lemaître, salpêtrier à Noyers, refuse de remettre l'église à ses habitants.

15 MESSIDOR. – F° 21. Culte : poursuites contre les auteurs des troubles à La Celle-Saint-Avant, parmi lesquels Jean Brunet.

17 MESSIDOR. – F° 21 v°. Le tribunal du District d'Amboise refuse de poursuivre les officiers municipaux de Limeray qui n'acceptent pas leur nomination.

21 MESSIDOR. – F° 21 v°. Désorganisation de la Municipalité d'Azay-sur-Cher.

17 MESSIDOR. – F° 22. Revente de l'abbaye de Cormery « à la condition d'y établir une manufacture de lime et acier ».

21 MESSIDOR. – F° 22 v°. Barat et François Millet, habitant Cerelles, appelés par la première réquisition, refusent de se rendre à leur poste, au Ripault.

26 MESSIDOR. – F° 23 v°. Bellanger et Aubin, de Reuilly, insultent et menacent Cadiou, administrateur du District de Châteaurenault, envoyé pour vérifier les comptes de la fabrique.

29 MESSIDOR. – F° 24. Subsistances de Tours : crainte de troubles.

6 THERMIDOR. – F° 24 v°. Démission de Bergey, administrateur du département.

3 THERMIDOR. – F° 25. Diminution du prix du pain : à Tours rassemblement séditieux de citoyennes.

27 MESSIDOR. – F° 25. La démission de Texier Olivier, administrateur du département, est considérée comme non avenue « sur les vives sollicitations de ses collègues ».

3-4 THERMIDOR. – F° 26. Envoi d'un état des volontaires de ce département, déserteurs du 1er bataillon des Ardennes.

2 THERMIDOR. – F° 26 v°. Dénonciation contre Cochard, maire de Reignac, « qui néglige ses fonctions ».

13 THERMIDOR. – F° 27 v°. Riffault, commissaire des poudres, dénonce nommément de nombreux jeunes gens de la première réquisition qui ont déserté la poudrerie.

30 MESSIDOR. – F° 28 v°. A Chanteloup, les chevaux commettent des dégâts : Duvernoy et Pacault sont dénoncés.

18 THERMIDOR. – F° 29 v°. Non intervention du département dans les menées anti-républicaines des prêtres signalées par le District de Loches.

12 THERMIDOR. – Fos 30 v°-31. Subsistances : attroupement à La Chapelle-Blanche et à Richelieu, arrestation de deux voitures de blé destinées à l'arsenal de Tours.

16 THERMIDOR 3e JOUR COMPLÉMENTAIRE – Fos 31 v°-38 v°. Logement des gendarmes du Ripault.

17 THERMIDOR. – F° 32. Découverte de fleur de farine par la commune d'Amboise-extra : arrestation de Chabot, boulanger à Tours et Lelièvre, de Paris.

25 THERMIDOR-6 FRUCTIDOR. – Fos 33-35. Itinéraire des prisonniers anglais détenus à Blois et Amboise et se dirigeant vers Rochefort et La Rochelle.

29 THERMIDOR. – F° 33 v°. Bordereau, dit Beausoleil, chef chouan, est signalé à Tours, chez Roi, aubergiste ou routier.

28 THERMIDOR. – F° 34. Au Grand-Pressigny, « on n'ose interdire les sonneries de l'Angelus ».

1er-27 FRUCTIDOR. – Fos 35 v°-38 v°. Jean-Louis Thomas, prêtre à La Haye-Descartes, est dénoncé comme ayant repris ses fonctions.

8 FRUCTIDOR. – F° 35 v°. Négligence dans le service de la garde nationale de Tours.

12 FRUCTIDOR. – F° 36. Note anonyme contre les membres de l'ancien Comité révolutionnaire de Nantes : Durand, tailleur ; Lenoir de Guelirian ; Gillet, cordonnier ; Tassus, tailleur de pierre, susceptibles de créer des troubles lors de la tenue des assemblées primaires.

9 FRUCTIDOR. – F° 37. Le représentant Isabeau donne l'ordre d'envoyer à Paris les registres et papiers des comités révolutionnaires et des commissions militaires.

22 FRUCTIDOR. – F° 39. Réquisition de voitures pour Saumur : refus de Pierre Radouet, Noël Briau, Marin Varlet, René Bouet, d'Auzouer.

3-24 VENDÉMIAIRE AN V. – Fos 39-42 v°. Évasions de prisonniers anglais. La Municipalité de Cinq-Mars infirme la dénonciation de menaces contre les ministres du culte qui ont fait leur soumission.

8 VENDÉMIAIRE. – F° 40 v°. Exécution de la loi du 22 floréal. La Municipalité de Verneuil refuse d'exécuter un arrêté du District de Loches.

13 VENDÉMIAIRE. – F° 41 v°. Recherche des papiers de la commune de Concousson, amenés en Indre-et-Loire lors de la reprise de Vihiers par les Vendéens.

17 VENDÉMIAIRE. – F° 42. Boué, de Joué, employé au Ripault, est contraint de rejoindre son bataillon.

11 VENDÉMIAIRE. – F° 43. A Tours, départ « des 12 bataillons de la Gironde et autres ».

9 VENDÉMIAIRE. – F° 43. Passage des troupes à Cormery : mesures de sécurité concernant les propriétés.

5 VENDÉMIAIRE. – F° 43. Au Grand-Pressigny, les acquéreurs des biens nationaux n'ayant pas effectué de paiement, commettent des dégradations.

6 VENDÉMIAIRE. – F° 44 v°. Dissentiment entre le commissaire du canton de Marigny et le président de l'administration.

1er BRUMAIRE. – F° 45 v°. Berger, conservateur des bâtiments militaires, sollicite l'évacuation du logement occupé par le fourrier des réquisitionnaires, pour y placer les blessés convalescents.

10 BRUMAIRE. – F° 46 v°. Les élections des assemblées primaires de Chinon-intra du 10-11 brumaire derniers sont annulées.

21 BRUMAIRE. – F° 48. A Manthelan, discussion à propos de la radiation de la liste des émigrés de Pignot-Rocreuse.

27 VENDÉMIAIRE. – F° 49. Bretonneau, agent municipal et ministre du culte de Patrice, est condamné à 100 fr. d'amende et un mois de détention « pour être sorti processionnellement le jour de la Pentecôte ».

26 BRUMAIRE. – F° 49. Ordre du ministre de conduire à Lille Thomas Jouvanelle, auteur d'un faux en écriture.

2 FRIMAIRE. – F° 49 v°. Plusieurs déserteurs de la 139e demi-brigade sont signalés à Montlouis.

2-15 FRIMAIRE. – F°s 50-51. Mesures contre les incursions de brigands dans les confins des départements de l'Indre et du Loir-et-Cher. Vols et assassinats à Ecueillé.

4 FRIMAIRE. – F° 50. Dans le canton de Loches, « inexécution de la réquisition des foins et pailles », en outre « personne ne s'est présenté pour l'adjudication des fourrages ».

9 FRIMAIRE. – F° 51. Visa des passeports : recommandations aux municipalités (exécution de la loi du 10 vendémiaire).

2 NIVÔSE. – F° 52. Interception et examen de la correspondance venant de Madrid et adressée à la citoyenne Lecompte, à la Branchoire.

10 NIVÔSE. – F° 52 v°. Le 1er bataillon de Chinon est réduit à 60 hommes : la commune est invitée à faire rejoindre tous les volontaires rentrés dans leurs foyers.

19 NIVÔSE. – F° 53. La négligence de la garde nationale est signalée au Ministre de la Police.

26 NIVÔSE. – F° 54. Surveillance de Rose Moulinet, femme d'émigré.

4 PLUVIÔSE. – F° 55. Gosselin, Dupré, Perceval, membres de l'administration municipale d'Amboise, Guyot, commissaire du Grand-Pressigny, tous les membres de l'administration municipale de Chinon-intra, sont dénoncés comme parents d'émigrés ou d'amnistiés.

19 PLUVIÔSE. – F° 58. Le commissaire du canton de Savigné fait citer 32 citoyens « qui n'ont pas satisfait à la loi sur les patentes ».

30 PLUVIÔSE. – F° 58. Perquisition chez Rastout (?), cabaretier à Chinon-intra, où l'on arrête un déserteur.

5 VENTÔSE. – F° 58 v°. Quatre ex-curés émigrés, domiciliés à Beaulieu, dénoncés pour manœuvres contre la République, seront traduits devant les tribunaux.

7 VENTÔSE. – F° 59. Bourmont, chef chouan, émigré rentré par Quiberon, amnistié militairement par Hoche, est signalé à la vigilance du commissaire.

12 VENTÔSE. – F° 60. Le commissaire ordonnateur de la 22e division donne avis qu'un bataillon de la 34e demi-brigade (1 000 à 2 000 hommes) passera à Tours le 18 ventôse.

14 VENTÔSE. – F° 61. Le Ministre de la Police demande vérification de certains faits attestant « l'état déplorable de la République dans ce département.

19 VENTÔSE. – F° 62 v°. Le Ministre de la Police reçoit des dénonciations contre les prêtres réfractaires réfugiés dans le canton de Langeais qui « fanatisent le peuple ».

21 VENTÔSE. – F° 62 v°. Auguste Leveneur, Cartot, Menègre ou Texier, l'ex-abbé de Coutène, Pierre Demaune, M. et Mme Damboise, Emmanuel Ducan, Laneuville, Grandmaison sont dénoncés comme conspirateurs.

26 VENTÔSE-23 FLORÉAL. – F°s 64-73 v°. Distribution d'armes à la « colonne mobile » de Montlouis et inutilité d'y établir une demi-brigade de gendarmerie.

21 VENTÔSE. – F° 64 v°. L'émigré Rochecot est signalé aux 38 commissaires du département.

28 VENTÔSE. – F° 64 v°. Bernazais, de Poitiers, agent de Babœuf, s'est retiré à Tours.

12 GERMINAL-3 PRAIRIAL. – F°s 66-75. Déportation de Simon-Antoine Cabarat, ex-chanoine.

26 GERMINAL-4 FLORÉAL. F°s 68 v°-69 v °. Guillemet, déserteur et chef chouan, est transféré à l'île de Ré.

18 FLORÉAL-16 PRAIRIAL. – F°s 71 v°-76 v °. Dénonciation « contre les opérations des assemblées primaires » de Chinon.

18 FLORÉAL-5 FRUCTIDOR. – F°s 72-86. Ordre aux receveurs de verser dans les dix jours le montant de leur recette (loi du 17 brumaire).

19 FLORÉAL. – F° 72 v°. Surveillance des habitants de Tours suspects de favoriser les chouans,

et les métayers du pays qui doivent se rendre dans la ville pour y charger de la poudre destinée aux chouans.

18 FLORÉAL. – F° 72 v°. Le Ministre de l'Intérieur demande l'état nominatif des commissaires des cantons du département, avec leurs profession, qualités morales, etc.

22 FLORÉAL. – F° 74 v°. Adjudication des entreprises de subsistances des troupes en marche et des chevaux et voitures.

29 FLORÉAL. – F° 74 v°. Le général Guyot-Durepaire demande au Directoire du Département un arrêté « positif » défendant sur le territoire de sa division la représentation de pièces susceptibles de réveiller la haine et l'esprit de parti.

3 PRAIRIAL. – F° 75. Le montant de ce qui reste dû sur les 3/6 par les acquéreurs nationaux du département s'élève à 484 725 livres, et par ceux autorisés à suspendre leur payement à 37 590 livres.

4 PRAIRIAL. – F° 75 v°. Le commissaire de Rigny dénonce les manœuvres des ennemis de la République dans les assemblées primaires de son canton.

19 PRAIRIAL. – F° 77. Louis Pimbert, Vincent Pasquier, François Danjou, forçats libérés ayant choisi pour résidence, les deux premiers Marigny, le troisième Noyers, canton de Sainte-Maure, seront surveillés.

14 PRAIRIAL. – F° 77 v°. Au Grand-Pressigny, un prêtre insermenté chante le *Domine salvum fac regem.*

8 MESSIDOR. – F° 79. Richard, commissaire du canton de Chinon-intra, Torterue-Lagardière, du canton extra, sont révoqués.

11 MESSIDOR. – F° 79 v°. L'interrogatoire de Marie-Pierre Dunellanger, détenu à Tours sous le nom de Jacques Lacour, est transmis au Ministre de la Police.

11 MESSIDOR. – F° 80. Le ministre du culte de Limeray fait deux processions dans le bourg, revêtu de son costume sacerdotal (voyez L. 125).

12 MESSIDOR-2 THERMIDOR. – F°s 80-81 v°. Détail des désordres de Richelieu relatifs aux cérémonies des prêtres réfractaires.

10 THERMIDOR. – F° 82. Effervescence dans le canton de Loches.

5 THERMIDOR. – F° 82. Anniversaire du 9 thermidor : le commissaire du Directoire exécutif près le département envoie le numéro 157 du journal imprimé à Angers sous le titre d'*Affiches.* Les faits y publiés, savoir : « que les officiers municipaux de Tours ont empêché un massacre en se jetant au devant des baïonnettes », sont reconnus exacts et sans calomnie.

19 THERMIDOR-30 FRIMAIRE AN VI. – F°s 83-102 v°. Circulation de la lettre dite « de Jérusalem » : avertissement que les auteurs sont des fripons.

28 THERMIDOR. – F° 85 v°. Recherche de Louis-Antoine Juvenat-Chavigny, émigré d'Aix-les-Blanches, département non désigné.

4-6 FRUCTIDOR. – F° 86. Destitution des administrateurs municipaux de Tours et des administrateurs du département (voyez L. 83, F°s 104-105). Le général Guyot-Durepaire et Fabard, ex-commandant de la place de Tours, sont accusés d'avoir quelques jours avant le 9 thermidor distrait de l'arsenal de Tours deux barils de poudre qui furent transportés chez l'un d'eux.

15 FRUCTIDOR. – F° 87. Saisie d'une lettre timbrée de Chinon, signée Delasiverie, et adressée à M. Herdler, à Ottawa, invitant ce dernier à venir régler ses affaires et lui offrant un asile.

17 FRUCTIDOR. – F° 87 v°. A Neuillé-Pont-Pierre, utilisation des cloches malgré les lois du 9 ventôse et 22 germinal an IV. Plainte de Paty-Dumeny contre Laurence, agent municipal du canton de Vouvray.

22 FRUCTIDOR. – F° 89. Ouverture « des lettres allant et venant de l'étranger » : rappel de l'exécution des différents arrêtés.

21 FRUCTIDOR. – F° 89. « Dans les circonstances actuelles » tous les corps administratifs doivent être à leur poste ».

30 FRUCTIDOR. – F° 89 v°. Etapes du bataillon dit de Dunkerque dans le département.

4e JOUR COMPLÉMENTAIRE. – F° 90. – Arrestation de Valois, chef de la 134e demi-brigade d'infanterie, président du Conseil de guerre, séant à Tours ; de Deslandes, capitaine du 32e régiment d'infanterie, membre du Conseil de guerre, et Fabard, commandant la place de Tours.

4 VENDÉMIAIRE AN VI. – F° 90 v°. Arrestation de Banouvier dans la ferme qu'il exploite. — F° 91. Demande de renseignements sur Richard David et les autres membres de la Municipalité du canton de Richelieu, qui ont fait partie d'un rassemblement séditieux.

5 VENDÉMIAIRE. – F° 91. Ordre d'exécuter sévèrement la loi du 10 vendémiaire contre les émigrés et les prêtres réfractaires.

6 VENDÉMIAIRE. – F° 91 v°. « Pénétré des malheurs que le département a éprouvés pendant la guerre de Vendée », le Ministre de la Guerre laisse « à leur famille et à l'agriculture » les jeunes gens de la première réquisition.

14 VENDÉMIAIRE. – F°92 v°. A Tours, « les ennemis de la Constitution machinent encore, dans le secret, des enrôlements et offrent 40 francs par jour ».

13 VENDÉMIAIRE-8 BRUMAIRE. – F^os 92 v°-96. Surveillance de la presse et des journaux (exécution de la loi du 22 fructidor).

12 VENDÉMIAIRE. – F° 92 v°. Stricte exécution de la loi sur les passeports.

17 VENDÉMIAIRE-24 FRIMAIRE. – F^os 93-99 v°. Suspension de l'article 19 de la loi du 19 fructidor sur la déportation des prêtres.

22 VENDÉMIAIRE. – F° 93. Le Ministre de la Police réclame des détails sur la conduite de l'administration départementale envers le général Dutertre, chargé de la conduite des déportés.

25 VENDÉMIAIRE. – F° 93 v°. Déportation de Vidard, prêtre. — F° 94. L'agent municipal de Vouvray, déserteur, et l'adjoint de celui de Langeais devront rejoindre l'armée.

3 BRUMAIRE. – F° 95. Le Ministre de la Police ordonne aux départements de s'adresser directement aux généraux lorsqu'ils ont besoin de la force armée et que la correspondance avec Paris est trop lente.

10 BRUMAIRE. – F° 95 v°. Dans le canton de Villeloin, des mendiants, « sous l'apparence d'une fausse pitié », mettent à contribution les habitants des campagnes.

18 BRUMAIRE. – F° 97. A Beaulieu, 5 à 6 prêtres sujets à la déportation « catéchisent les habitants des communes voisines ».

21 BRUMAIRE. – F° 97. On dénonce des approvisionnements considérables de grains, légumes, vins au profit des pays insurgés.

26 BRUMAIRE. – F° 98. Les membres des administrations municipales d'Amboise et Sainte-Maure sont dénoncés comme suspects.

27 FRIMAIRE. – F° 100 v°. Torterue-Lagardière, de Beaumont, et plusieurs autres habitants abritent des prêtres insermentés.

4 NIVÔSE. – F° 101 v°. Surveillance d'Aigremont, inspecteur des droits d'enregistrement.

8 NIVÔSE. – F° 102 v°. Malversations dans les ventes du mobilier du château de Richelieu.

17 NIVÔSE. – F° 103. Poursuite contre les administrateurs municipaux de Tours au sujet de la réintégration dans la caisse communale de 600 francs délivrés à Cartaut (frais de deux voyages à Paris à l'occasion des événements du 9 thermidor).

12 NIVÔSE. – F° 103 v°. Huet, agent de Panzoult, découvre la retraite de Raguin, Dargouge et Gallé, prêtres insermentés, la nuit chez Perrot, et le jour dans les caves voisines.

SANS DATE – F° 103 v°. Sont condamnés à la déportation Taschereau et Delrogues, prêtres réfractaires, arrêtés à Rouziers.

19 NIVÔSE. – F° 104. Odit, receveur de l'enregistrement à Château-la-Vallière, est soupçonné « d'incivisme prononcé ».

24 NIVÔSE. – F° 104 v°. A Reugny, « le son des cloches se fait toujours entendre ».

16 NIVÔSE. – F° 104 v°. Gibert, prêtre réfractaire, retiré dans le canton de Montlouis, « va tantôt dans une commune, tantôt dans une autre et ne marche que la nuit ».

25 NIVÔSE. – F° 105. Le corps de gendarmerie du département, « plus onéreux qu'utile », est accusé d'oisiveté et d'inertie.

14 PLUVIÔSE. – F° 107 v°. Louis Willaume, soupçonné d'émigration, est arrêté à Monnaie.

17 PLUVIÔSE. – F° 108. Arrestation de Clément Mercueil, de Richelieu, accusé d'avoir pris part aux émeutes de Richelieu et Champigny. — F° 108 v°. Bruslon, prêtre marié, dénonce les abus tolérés par l'administration municipale de Vouvray.

18 PLUVIÔSE. – F° 105 v°. Dénonciation de Lhuillier, père d'émigré, à Ligré.

25 PLUVIÔSE. – F° 110. Une dénonciation au Conseil des Cinq Cents et dont les auteurs habitent Preuilly, est transmise au commissaire de ce district. Elle témoigne de « l'avilissement de la représentation nationale ».

26 PLUVIÔSE. – F° 110. Hullière et Maugeret, agent et adjoint de Vouvray, devront rejoindre l'armée s'ils sont compris dans la réquisition.

1^er VENTÔSE. – F° 110. Detheure, notaire, ci-devant président de l'administration municipale de Langeais, ex-régisseur du château de la ci-devant marquise Guillon de Rochecot, est compromis dans une affaire de faux certificat et de liquidation de biens nationaux, ainsi que Desmée, percepteur.

5 VENTÔSE. – F° 111. Les adjudicataires de Saint-Martin restituent au service militaire les matériaux ensevelis par l'écroulement des piliers.

6 VENTÔSE. – F° 111. Chenantais fils sollicite sa réintégration à son poste de receveur des domaines.

25 VENTÔSE. – F° 112. Ordre d'exclure des assemblées primaires les individus mis en surveillance, soit comme prévenus d'émigration, soit comme prêtres déportables.

2 GERMINAL. – F° 112 v°. Le curé constitutionnel adjoint de Verrières fait sonner ses messes et vêpres et recommande au prône « le Saint-Père le Pape ».

17 GERMINAL. – F° 113. Vidard, agent de Bossay, marie un enfant de 12 ans 1/2 après avoir post-daté l'acte de naissance pour soustraire le jeune homme à la réquisition, et s'est adjugé la contribution de l'an III à 12 deniers, sans publication préalable.

26 GERMINAL. – F° 114. Salmon-Loisay, de Louestault, est signalé comme « fauteur de chouans, d'émigrés et de prêtres ».

11 FLORÉAL. – F° 116. Gillet dénonce l'attitude de Bassereau, commissaire du canton de Montbazon, lors de la fête de la souveraineté du peuple.

26 FLORÉAL-28 PRAIRIAL. – F°s 116 v°-119 v°. Ordre aux municipalités de ne délivrer aucun passeport aux marins et ouvriers réquisitionnaires et de faire arrêter ceux qui ne sont pas porteurs d'ordre de route, de congé, etc.

28 FLORÉAL. – F° 117. Les dénonciations contre le commissaire du canton et le président de l'administration municipale de Rigny sont considérées comme calomnieuses.

11 PRAIRIAL. – F° 117 v°. Deville, ex-receveur particulier des finances à Chinon, obtient un délai pour les poursuites dont il est l'objet.

24 PRAIRIAL. – F° 118 v°. Dénonciation contre Bernard Hubert, agent municipal de Tours-extra, qui viole la loi sur la réquisition des jeunes gens, et contre son fils qui exerce le culte catholique dans la maison de Pierre Parent, rue des Trois-Pucelles, à Tours. La veuve Brisson est soupçonnée d'entretenir une correspondance avec les ennemis du gouvernement.

26 PRAIRIAL. – F° 119. L'élection de Pillerault-Juvenet au grade de commandant de la garde nationale d'Amboise est annulée.

28 PRAIRIAL. – F° 119. Déportation de François-Mexme Guillon, curé d'Autrèche.

25 PRAIRIAL. – F° 119. Le tableau de la composition des administrations municipales est réclamé par le Ministre de l'Intérieur, avec ordre d'évincer tout citoyen suspect.

5 MESSIDOR AN VI-8 MESSIDOR AN VII. – F°s 120 v°-152 v°-153-167-174. Nominations et révocations successives des commissaires du Directoire exécutif près de l'administration départementale (voyez L. 83).

7 MESSIDOR. – F° 120 v°. Ordre de prendre des mesures pour dépister les rassemblements de chouans.

30 PRAIRIAL. – F° 121 v°. Les dénonciations faites contre Fossié, commissaire du canton de Preuilly, sont « une pure calomnie ».

11-8 THERMIDOR. – F°s 122-125 v°. Rochambeau et l'Aimable, chefs chouans, transférés à Tours et jugés par une commission militaire, sont condamnés à mort. — F° 122 v°. Le signalement de Rochecot et deux minutes de procès-verbaux d'adjudication des biens nationaux du District de Langeais avec sept signatures dudit Rochecot, sont envoyés à Paris.

14 THERMIDOR. – F° 122 v°. Lebas, nommé agent militaire est chargé du recrutement.

20 MESSIDOR. – F° 123. Poursuite contre Genest, agent de Beaumont, « qui a fait allumer un feu devant sa porte la veille de la Saint-Jean-Baptiste ».

22 MESSIDOR. – F° 123. Dénonciation de la conduite de Dulièpvre aux assemblées primaires de Rochecorbon.

21 THERMIDOR. – F° 124. Gabriel Clair, de Razilly, et Gabrielle-Jeanne Bouchard, son épouse, ne sont pas soupçonnés d'émigration.

21 THERMIDOR. – F° 126. L'assemblée primaire du canton de Rigny semble avoir été dirigée par le royalisme.

29 THERMIDOR-19 BRUMAIRE. – F°s 127-138. Dumaine, prêtre, semant le trouble et le désordre à Rochecorbon, est déporté.

4 FRIMAIRE. – F° 128. Dubout et le soi-disant Vuavier-Guillot, de Nantes, et Sonnet dénoncés par la Municipalité de Tours, seront arrêtés.

2e JOUR COMPLÉMENTAIRE – F° 129. Le projet séditieux consistant à empêcher la perception de la taxe d'entretien des routes et de détruire les barrières de Tours, est déjoué. — F° 130. Jean Renoud, de Saint-Christophe, déserteur, est condamné à mort par le premier Conseil de guerre de la division de cavalerie.

12 VENDÉMIAIRE AN VII. – L'individu logé chez Dupuis, à Neuvy, et signalé comme étant le brigand « Cœur d'Acier », n'est qu'un nommé Maudoux, administrateur du département de la Sarthe, destitué.

17 VENDÉMIAIRE. – F° 131 v°. Déportation de Dubault, Guillon et Sonnet, ministres du culte à La Riche. — F° 192. Remise en liberté de François Bruslon, à Vouvray.

16 VENDÉMIAIRE. – F° 131 v°. Moreau, commissaire du canton de Saint-Ouen, est accusé de malversation.

25 VENDÉMIAIRE. – F° 133. Le Département de l'Orne signale que Jean Petibon d'Huirey-Halbout, ex-capitaine, et Euphémie Carvez (?), religieuse de Belleme, se sont réfugiés à Tours.

30 VENDÉMIAIRE. – F° 134. Adam Estival conserve sa place de secrétaire à l'administration municipale de Tours, plus lucrative que celle de commissaire du Directoire exécutif près de l'administration centrale.

14 BRUMAIRE. – F° 137. Pétition des habitants de Richelieu pour l'enlèvement dans l'église d'un tableau « représentant la liberté terrassant la religion » (voir L. 88. F° 20).

19 BRUMAIRE. – F° 138. La Municipalité d'Amboise astreint Noiret fils, commandant de la garde nationale, à dresser une liste de tous citoyens absents des cérémonies.

22 BRUMAIRE. – F° 139. Pertes imprévues (loi du 11 brumaire). Distribution de 800 000 livres.

8 FRIMAIRE. – F° 141. Recherche de conscrits : perquisition à la Ville-aux-Dames, chez Louis Voguet et Pierre Nau. A Orbigny, plantation d'un nouvel arbre de la liberté.

19 FRIMAIRE. – F° 142 v°. Le général Vimeux prend des mesures pour réprimer les rassemblements des conscrits signalés aux confins des départements d'Indre-et-Loire, Sarthe et Loir-et-Cher.

22 FRIMAIRE. – F° 143. Un état nominatif et motivé des individus ayant manifesté une opposition contre la République est réclamé par le Ministre de la Police.

14 FRIMAIRE. – F° 143 v°. Louis Guillot proteste contre l'arrêté du département du 12 vendémiaire dernier le frappant de déportation.

29 FRIMAIRE. – F° 144 v°. Un envoyé de l'Angleterre se faisant appeler Varmot ou Gresillet parcourt le département pour y fonder des comités royalistes, sous l'apparence de sociétés maçonniques.

7-29 NIVÔSE. – F°s 146-146 v°-149 v° et 180. Jugements du deuxième Conseil de guerre de la 22e division du 29 frimaire : condamnation à mort de François Leffroy dit Vieil, Michel Lemoine, Martin Robin, Urbain Leblanc, Etienne Delaunay, Jean Delaunay, Jean Chalopin ex-Julien Faillet, René Charlier dit Mattelot, Rocher et Leguay.

16 NIVÔSE. – F° 148. Ordre de surveiller Beaurepaire et un nommé Maranville, d'Orbigny, porteurs de dépêches contre-révolutionnaires.

23 NIVÔSE. – F° 149. Rassemblements de déserteurs dans les bois de Mareuil, canton de Charvro, département du Cher : surveillance des routes, patrouilles à Tours.

24 NIVÔSE. – F° 149. Arrêt de journaux étrangers par la poste (y énumérés).

27 NIVÔSE. – F° 149 v°. Déportation de Pavy, curé de Bléré.

29 NIVÔSE. – F° 150 v°. Le canton de Saint-Julien-de-Vouvantes (Loire-Inférieure) demande indulgence pour les victimes d'un certain Grand-Louis, prétendu comte Savary, qui les a enrôlées.

25-30 NIVÔSE. – F° 150 v°. Le commissaire du Département reçoit 1 000 francs pour subvenir aux frais d'espionnage.

28 BRUMAIRE. – F° 151 v°. Taxe d'entretien des routes : observations du ministre.

28 PLUVIÔSE. – F°s 152 v°-153 v°-157-163 v°. Jugements du 1er Conseil de guerre : condamnation à mort de Laurent Cresve dit Constant, René Lebossé, Pierre Gaillard, Louis Moreau.

29 PLUVIÔSE. – F° 153. Fermeture de la société « Le Cercle constitutionnel ».

3 VENTÔSE. – F° 154 v°. Le journal général du département d'Indre-et-Loire est prohibé.

2 VENTÔSE. – F° 155. Les rassemblements des ci-devant « compagnons du devoir » sont interdits. — F° 155 v°. Un passeport pour Jersey fût délivré à François Lacretelle, ex-curé de Saint-Hilaire de Tours (loi du 26 août 1792).

5 VENTÔSE. – F° 156. Aux séances de l'administration de canton de Saint-Ouen, conduite scandaleuse de Gillet, agent municipal de Noizay. Recherche de Plessis dit Potiron.

8 VENTÔSE. – F° 157. L'adjudication de Marmoutier « faite au détriment de la République », est suspendue. Toute démolition est interdite.

10 VENTÔSE. – F° 158. Dans le canton de Saint-Flovier, Estevanne, prêtre réfractaire, retiré chez

Brion, notaire à Charnizay, et chez Lapoussardière, à Saint-Flovier, « marie et baptise ».

7 VENTÔSE. – F° 158 v°. Genty dénonce Moreau, commissaire près le canton de Saint-Ouen.

13 VENTÔSE. – F° 159. Le ministre annule la nomination du secrétaire de la Municipalité de Chinon et met la ville en état de siège. — F° 159 v°. Fermeture de la société « Le Cercle constitutionnel de Chinon ».

9 GERMINAL. – F° 163 v°. A Château-la-Vallière, Viette, gendarme, tente de troubler l'ordre et d'empêcher la tenue des assemblées primaires.

4 GERMINAL-1er FLORÉAL. – F°s 163 v°-165 v °. Les journaux intitulés *Etude de guitare ou récréation des muses, Journal des débats et lois du corps législatif* obtiennent la permission de circuler.

16 GERMINAL. – F° 164 v°. Le commissaire et le secrétaire du canton d'Amboise sont dénoncés « comme anarchistes »

18 GERMINAL. – F° 165. Demande de renseignements sur Jean-Pierre Marchand fils, qualifié d'ex-prêtre, d'ancien commis au bureau des impositions, ensuite d'enseigne de vaisseau, habitant Noyant.

22 GERMINAL. – F° 165. Ordre de surveiller Mariet Huet « qui a l'intention d'intriguer » dans les assemblées électorales.

17-23 FLORÉAL. – F°s 167-168-169-170-174. Assassinat de Gibert Dauvergne, agent de Reignac : arrestation de Belloin, désarmement des habitants (voyez L. 88. F°s 65-98).

11 FLORÉAL. – F° 167. Réparations des routes : observations.

21 FLORÉAL. – F° 168. Le commissaire du canton de Marigny « témoigne de son inquiétude » concernant les désertions de conscrits, les approvisionnements, et craint une « nouvelle Vendée ».

5 PRAIRIAL. – F° 170. Jacques-Elie-Thibault Chambault, prêtre réfractaire, septuagénaire, est autorisé à sortir de la maison de réclusion.

9 PRAIRIAL. F° 170. Battue dans les bois de Cormery où les brigands rôdent.

15 PRAIRIAL. – F° 171. L'organisation des colonnes mobiles soulève de l'effervescence dans le canton de Monnaie. — F° 171 v°. Note du Ministre de la Police concernant les prêtres réfractaires Michel-Charles Monneron, Douault et Madré.

19 PRAIRIAL. – F° 172. Répression du brigandage : surveillance des routes, contrôle des voitures.

19 PRAIRIAL. – F° 172. Mise en surveillance de Georges Thomas, prêtre réfractaire ; demande de renseignements sur ce dernier et son frère habitant La Haye.

6 PRAIRIAL. – F° 172 v°. Nombreuses plaintes de Bruslon contre Dulièpvre, commissaire du canton de Vouvray.

24 PRAIRIAL. – F° 173. Baudry, meunier à Avrillé, est accusé de donner asile aux déserteurs et de favoriser leur évasion, dans le Département de la Mayenne.

9 MESSIDOR. – F° 174 v°. Le ministre demande l'état des poursuites contre les auteurs d'une scène scandaleuse lors des obsèques du citoyen Buhour d'Argy, probablement à Bléré.

15-7 THERMIDOR. – F°s 174 v°-179 v °. Les déserteurs du canton de Chinon affluent et menacent la tranquillité de Savigné, Beaumont et Huismes.

19 MESSIDOR. – F° 175. Réintégration des administrateurs municipaux de Tours et de l'agent municipal de Richelieu.

19 MESSIDOR. – F° 175 v°. On reçoit copie d'un placard séditieux affiché à Amboise sur le mur de la maison du directeur des postes : « Vive le Roi, vive le prince Charles. Au diable les coquins de sans-culottes », etc.

19 MESSIDOR. – F° 176. Levée de séquestres sur les biens des enfants Menou.

23 MESSIDOR. – F° 177. Le commissaire du canton de Chinon, averti par l'agent de Ligré que « ses jours étaient menacés parce qu'il faisait observer les jours de décade », se transportera avec deux gendarmes dans cette commune.

24 MESSIDOR. – F° 177. La circulation du libelle contre-révolutionnaire intitulé « Deux mots au Directoire français » est interdite.

29 MESSIDOR. – F° 178. Saisie d'une collection d'écrits et chansons contre-révolutionnaires chez la nommée Chabert de Prailles, femme Odart, de Rilly.

28 MESSIDOR. – F° 178 v°. La colonne mobile de Monnaie recherche le nommé Savarin, de Rouziers.

8 THERMIDOR-11 FRUCTIDOR. – F°s 179 v°-183 v°-184. Des rassemblements sont signalés à Marsote, près Loudun, ayant à leur tête Beausoleil, chef chouan amnistié.

9 THERMIDOR. – F° 179 v°. François Borgne et Jacques Guerche sont arrêtés à Amboise pour propos contre-révolutionnaires ; le second se pend en prison.

10 THERMIDOR. – F° 180. Un écrit adressé aux Français, ayant pour titre « Louis-Joseph Bourbon, prince de Condé », est trouvé à la porte de Maillé, barbier à Monnaie.

9 THERMIDOR-9 FRUCTIDOR. – F^{os} 181-184. Boisard, chef de la 6^{e} division de gendarmerie nationale, est accusé de la destitution des administrateurs républicains du département et d'avoir dirigé leur remplacement « par des menaces et distribution d'argent ». Il serait l'auteur de la scission à l'occasion de laquelle il a été nommé député. Cette élection est annulée par le corps législatif.

18 THERMIDOR. F° 181 v°. Incursion à Charnizay des chefs de la révolte de Palluau (an IV).

25 THERMIDOR. F° 182. Le Gallet, ex-prêtre de Cigogné, contrevient à la loi du 7 vendémiaire an IV sur la police des cultes.

25-26 THERMIDOR, 4^{e} JOUR COMPLÉMENTAIRE. – F^{os} 182-185 v°. Surveillance de la correspondance étrangère. Mesures contre Cazenac, Monnet, de Chinon, Beausoleil soupçonnés d'avoir pillé la diligence auprès de Châtellerault et « d'embauchage ».

15 THERMIDOR. – F° 182 v°. Sont en rébellion contre la République : Barré, ex-curé de Draché ; Martin, ex-curé de Sainte-Maure ; Martineau, de Saint-Epain ; Brissard, de Noyant ; Chevalier, de Maillé ; Champion, de Sainte-Catherine.

4 FRUCTIDOR. – F° 183 v°. Arrestation de Jean-François Bellard, domestique, pour « embauchage ».

6 FRUCTIDOR. – F° 184. Au Grand-Pressigny, le départ des conscrits est l'occasion « d'événements » non précisés.

SANS DATE – F° 184 v°. Les brigands sont signalés dans le Loir-et-Cher : incursions de ceux-ci à Saint-Christophe et Neuvy.

2^{e} JOUR COMPLÉMENTAIRE – F°. 185. Mesures pour juguler l'insurrection de Saint-Cyr, département du Loir-et-Cher, et empêcher qu'elle se propage dans le canton de Châteaurenault. Les conscrits déserteurs seront inscrits sur les listes d'émigrés.

27 FRUCTIDOR-17 VENDÉMIAIRE. – F^{os} 185 v°-187. Interception de la correspondance du prêtre déporté en Espagne Pouin avec quelques habitants de Richelieu, et de celle adressée à Perruchot, Touveneau, aux manufactures de faïence faubourg Saint-Pierre-des-Corps et signée Audereau, Perruchot (?), Villette, prêtres déportés.

18 VENDÉMIAIRE AN VIII. – F° 187. Surveillance des débits où les rebelles se procurent de la poudre.

29 VENDÉMIAIRE. – F° 189. Condamnation à mort par une commission militaire (non désignée) de Louis Pichereau, de Chinon, « à cause de ses intelligences avec les rebelles de la Vendée ».

3 BRUMAIRE. – F° 189 v°. Beaussant, rue de la Scellerie, à Tours, est arrêté « comme complice des chouans ».

29 VENDÉMIAIRE. – F° 189 v°. Les prêtres déportés du Département d'Indre-et-Loire seront dirigés à l'île d'Oléron.

16 VENDÉMIAIRE. – F° 190. Prise de Château-du-Loir par les rebelles.

13 BRUMAIRE. – F° 190 v°. Le Conseil de guerre de la 4^{e} division d'Angleterre, séant à Tours, juge Lacroix et Leroux, « brigands royaux », qui ont pénétré dans le Loir-et-Cher.

16 BRUMAIRE. – F° 191 v°. Surveillance des bateliers de la Loire susceptibles de s'enrôler parmi les brigands.

8 FRIMAIRE. – F° 192. Demande de renseignements sur Mathurin-Claude Buisson, arrêté à Lille, et ayant travaillé comme imprimeur à Tours et Chinon au mois d'août 1792.

20 FRIMAIRE. – F° 193. Ordre de perquisition chez Lempereur, de Chouzé, soupçonné de fabriquer de la fausse monnaie.

25 FRIMAIRE. – F° 193 v°. Fossié, commissaire à Preuilly, est dénoncé comme « un homme sans moyen et le plus cruel ennemi de l'humanité ».

19-29 NIVÔSE. – F^{os} 195-196. Instructions concernant le transport des grains « destinés à Nantes et retenus par les glaces ».

3 PLUVIÔSE. – F° 196 v°. Renseignements sur la presse : transmission au Ministre de la Police d'un procès-verbal signé des administrateurs du département et de Mame, imprimeur.

18-22 PLUVIÔSE. – F° 197. Les brigands rançonnent Bruère aîné à Saint-Laurent, canton de Monnaie, et Guillon, meunier à Monthodon.

26-22 PLUVIÔSE. – F^{os} 198-199. Levée de 40 000 chevaux : le général de division d'Estournel réclame un état pour en fixer le contingent.

21-22 VENTÔSE. – F^{os} 198 v°-199. Levée de 30 000 hommes : le contingent du département est fixé à 329.

16 VENTÔSE. – F° 198 v°. Les catholiques du canton d'Amboise-extra sollicitent « la disparition », dans le temple décadaire, de l'amphithéâtre qui sert aux fêtes républicaines. — F° 199. Succes-

sion de Trusson, ancien receveur général du tabac à Rouen.

14 FLORÉAL. – F° 200. La 22e division militaire passe sous le commandement du général Liebert.

Démissions et nominations des officiers municipaux : F° 6. des Bains. — F°s 6-14 v°. d'Azay-le-Rideau. — F°s 6 v°-11 v °. Limeray, Chenonceaux. — F° 6. Lussault. — F° 7. d'Azay-sur-Cher. — F° 8. Joué, Cormery, Montlouis. — F° 8 v°. Pouzay, Bréhémont. — F°s 9 v°-15. Mettray. — F °s 9 v°-14. Preuilly. — F° 11 v°. Chambourg, Bellecote. — F°s 11 v°-35 v °. d'Azay-sur-Cher. — F° 12. Sazilly, Barbeneuve, Esvres. — F°s 12 v°-14 v °. Semblançay. — F° 13 v°-15. Villandry, Le Grand-Pressigny. — F° 14. Yzeures. — F° 14 v°. Vallières, Joué. — F° 20 v°. Tours. — F° 29. Rochecorbon. — F° 30 v°. Pernay. — F° 37 v°. Manthelan. — F° 52. Chinon-intra. — F° 68. Candes. — F° 99. Chinon. — F° 121. Mazières. — F°s 144-155 v°-159. Tours.

Destitutions des officiers municipaux : envoi des arrêtés du Directoire exécutif (voyez également L. 88).

Nominations et révocations des commissaires près des administrations de cantons de : F°s 61-62 v°. Loches. — F°s 65 v°-68. Grand-Pressigny. — F° 81. Richelieu. — F° 85. Montrésor. — F° 96 v°. Mont-Loire. — F° 112. Vouvray, Bléré. — F° 112 v°. Bourgueil. — F° 112 v°. Chinon-intra, Tours-intra, Candes, Saint-Flovier, Château-la-Vallière, l'Ile-Bouchard. — F° 132 v°. Candes, Ballan, Luynes, Saint-Christophe. — F° 145. Sainte-Maure. — F° 145 v°. La Haye. — F° 146 v°. La Haye-Descartes. — F° 153. Saint-Christophe. — F° 159 v°. Candes. — F°s 153-175 v°. Tours. — F° 185 v°. Chinon. — F°s 188 v°-193. Bourgueil, Langeais, l'Ile-Bouchard.

Radiations sur les listes d'émigrés de : F° 13. Marie-Anne Ferrand (Sawerlien). — F° 49 v°. Jacques-Claude Dupont-Laroussière et Marie Bouet, sa femme. — F° 51 v°. Benoît-Gabriel-Armand Ruzédit d'Effiat. — F° 52 v°. Pierre Hardouyneau. — F° 53 v°. Gabriel-René Dapeppelle-Voisin-Laroche, du Maine. — F°s 60 v°-105 v °. Marc-Antoine Lefebvre de la Faluère, à Vouvray. — F°s 65-74-97. Marthe-Marie-Victoire Rocher. — F° 66. Marie-Placide Laberaudière. — F°s 67 v°-114. Louis-Gérome-Victor Dauphin. — F° 71 v°. Thomas-Jules-Armand Cottereau. — F° 73. Michel-Jacques-François Savare, François-Alexis Vantelou fils. — F° 95 v°. Félix-François Goupy. — F° 96 v°. J.-B. Blanchet. — F° 114. Claude-Aimé Duvau-Chavaigne. — F° 119 v°. Anne-Jean Legras du Luart. — F° 133 v°. Louise, Pélagie, Françoise, Ursule, Elizabeth, Sabine, Joseph et Mélanie-Victoire Worms, sœurs.

Sont maintenus : F° 77 v°. Alexandre-François Mestayer, Marie-Françoise Mestayer, Catherine-Charles Rouju et ses deux filles. — F°s 142 v°-145. Marie-Thérèse Rancher La Ferrière, femme Nadaillac.

Abatis d'arbres de la liberté à : F°s 12 v°-181. Couesmes. — F° 22 v°. Château-la-Vallière. — F° 27. Charentilly. — F° 36 v°. Loches. — F° 40. Tours. — F° 195. Bourgueil. — F° 181. Liège.

Ce registre contient en outre de nombreuses correspondances concernant des **vérifications sur les listes d'émigrés, des signalements de déserteurs, évadés et condamnés par contumace**.

CORRESPONDANCE DU DIRECTOIRE DU DÉPARTEMENT AVEC LES DIVERS MINISTÈRES

Affaires de la 4e division : subsistances, police

L. 127 (ancien 44). — Registre in-folio, reliure parchemin, 199 feuillets, dont 87 inscrits.

Résumé de la correspondance du département avec les Ministres de l'Intérieur, de la Justice,de la Police, de la Guerre : réponses à mi-marge

6 frimaire an IV-17 pluviôse an VII. — 6-23 FRIMAIRE. – F° 1. On révoque l'autorisation d'acheter grains et farines hors des marchés (loi du 7 vendémiaire).

16 FRIMAIRE. – F° 3. La saisie de 30 boisseaux de grains chez Simon Nourisson, entrepreneur à Fondettes, est infirmée.

10-21 FRIMAIRE. – F°s 1-4 v°. Secours en grains à Angers, Amboise, Tours : protestation du District de Chinon (voyez L. 35).

14 FRIMAIRE-7 NIVÔSE. – F°s 3-11 v°. Paiement du transport d'un convoi de farine venant d'Amérique s'élevant à 100 000 livres ; compte de Momeron, agent de la commission de commerce ; vérification par Mabille, commissaire ordonnateur des guerres.

18 FRIMAIRE. – F° 4. La Municipalité de Chinon signale que le discrédit du papier monnaie « réduit les familles à la plus affreuse indigence ».

21 FRIMAIRE. – F° 5. A Tours, les propriétaires de grains refusent les assignats.

22 BRUMAIRE-2 NIVÔSE. – F^os 6-8 v°. A Saint-Christophe, Mercier et Poisson arrachent l'arbre de la liberté le jour de la publication de la loi qui enjoint aux jeunes gens de la première réquisition de rejoindre leurs corps (dénonciation par Dupin, demeurant à Neuville).

27 FRIMAIRE. – F° 6. Lamirault refuse les fonctions de commissaire du Directoire exécutif près de la Municipalité de Tours.

26 FRIMAIRE-7 NIVÔSE. – F^os 6 v°-11. Les saisies des grains achetés par les préposés aux subsistances militaires sont annulées et les poursuites suspendues.

28 FRIMAIRE. – F° 7 v°. Pillage et attroupement à Véretz. Les mesures prises par le département dans son arrêté du 1^er frimaire sont approuvées.

1^er NIVÔSE. – F° 7 v°. Protestation contre les achats de grains de Lacoste, Garnier et C^ie pour le compte du département.

2 NIVÔSE. – F^os 8 v°-28 v °. Mesures pour réprimer le brigandage à Tours et dans le département. — F° 10 v°. 50 hommes de cavalerie sont demandés pour les patrouilles nocturnes et des munitions pour armer les habitants des campagnes. — F° 13 v°. Ordre au général Hoche de prendre en considération cette demande. — F° 19. Deux bataillons d'infanterie sont dirigés vers Tours. Eloge du général Challus.

3 NIVÔSE. – F° 9. Surveillance des assemblées des administrations municipales et en particulier de celle de Loches.

3-9 NIVÔSE. – F^os 9 v°-12. Nominations provisoires des membres des administrations municipales encore vacantes, ayant moins de 5 000 habitants.

13 NIVÔSE. – F° 12 v°. Troubles à Manthelan et Montlouis.

14 NIVÔSE. – F° 13. Recherche des émigrés qui « rentrés sur le territoire français veulent renverser nos espérances ».

26 NIVÔSE. – F° 14. A Cormery, l'arbre de la liberté est arraché, des placards royalistes affichés (voyez L. 86. F^os 13-14).

24 NIVÔSE-4 VENTÔSE. – F^os 14-22 v°. Exécution de la loi du 3 brumaire (arrêté du département du 22 frimaire). Quatre prêtres insermentés sont reclus à Tours, quelques-uns, infirmes, sont restés à leur domicile, d'autres transférés à Bordeaux, seront déportés.

18 NIVÔSE-16 PLUVIÔSE. – F^os 15-18 v°. Les autorités sont invitées à la stricte exécution de la loi du 10 vendémiaire (passeports et poudre).

26 NIVÔSE. – F° 15. La circulation d'un libelle intitulé « Intention du Rois Louis XVIII sur l'obéissance des ecclésiastiques aux lois de la République » est interdite.

2 PLUVIÔSE. – F° 15 v°. Plusieurs communes (non citées) refusent de s'assembler pour nommer de nouveaux agents et adjoints municipaux.

14 PLUVIÔSE-23 FLORÉAL. – F^os 16-31. Plainte de Bruslon, curé de Vouvray, contre la Municipalité « qui s'est écartée des lois relatives à la liberté des cultes et l'évêque constitutionnel qu'il accuse de troubler et inquiéter les prêtres mariés ».

9 PLUVIÔSE. – F° 16 v°. Pétition de la citoyenne Quinemont, divorcée (voyez L. 86. F° 40).

7 NIVÔSE. – F° 16 v°. Salpêtre : ordre d'activer la production (arrêté du Directoire exécutif du 16 frimaire).

6 PLUVIÔSE. – F° 17 v°. Les autorités constituées devront être présentes aux adjudications faites pour le compte de la République.

16 PLUVIÔSE. – F° 18. Recrutement : surveillance du civisme et de la moralité des officiers de santé, chargés de délivrer des certificats d'indemnité. — F° 18 v°. Pour activer la production du fer, les chevaux appartenant aux propriétaires et fermiers des hauts-fourneaux sont exceptés de la réquisition.

21 PLUVIÔSE-11 VENTÔSE. – F° 19 v°. Les rassemblements de mendiants signalés dans les cantons de l'Ile-Bouchard, Chinon-intra et extra, Azay-le-Rideau, « n'ont de réalité que par un zèle trop ardent de ces municipalités » (voyez L. 86. F^os 12-13).

21 PLUVIÔSE. – F° 19 v°. Gillet, de Crouzilles, dénonce « plusieurs particuliers du canton de Loches » (non cités) comme correspondant avec des émigrés de l'armée de Charette.

21 PLUVIÔSE. – F° 20. Le Ministre de l'Intérieur interdit les achats de grains pour son compte, lorsque les pouvoirs qu'il a donnés sont antérieurs au 15 pluviôse.

22 PLUVIÔSE. – F° 20. Informé par Henin (?) d'un mouvement insurrectionnel du côté de Château-du-Loir, le général Chalbos envoie un détachement de troupes.

29 PLUVIÔSE. – F° 21. Diverses autorités constituées prétendent que les lois sur les réquisitions sont abrogées et entravent les transports militaires.

26 PLUVIÔSE. – F° 21. Les administrations départementales sont invitées à se « coaliser » dans la lutte contre les brigands.

30 PLUVIÔSE. – F° 21 v°. Service des relais : réquisition spéciale de 17, puis de 9 maîtres de postes.

28-27 PLUVIÔSE. – F^os 22-26. Exécution de la loi du 4 frimaire : réclamations des fonctionnaires faisant partie de la première réquisition.

25 PLUVIÔSE. – F° 23. Bonnaire, général de division, commandant en chef provisoire de l'armée du Sud, demande une expédition des rôles de l'impôt en nature et menace de punir « la cupidité des communes qui refusent de partager leur fourrage avec l'armée ».

2 VENTÔSE. – F° 23. Exemption du recrutement accordée aux étapiers.

12 VENTÔSE-24 FRIMAIRE AN VI. – F^os 23 v°-58 v°. A partir du 1er germinal, le service des fourrages militaires sera exécuté par une administration manutentionnaire : montant des fournitures et logement des brigades de gendarmerie, savoir : Sainte-Maure, 18 966 livres ; Cormery, Tours, Langeais, Châteaurenault, 111 617 livres. — F° 13. Loches, Ligueil, Ecueillé : 44 342 livres. — F° 39. 140 611 livres en assignats et 1 421 livres en numéraire. — F° 58 v°. 1 610 livres pour indemnité de logement.

14 VENTÔSE. – F° 24 v°. La nullité des assignats et même des rescriptions empêchent les étapiers d'Azay-le-Rideau, Ecueillé et Pont-Pierre de s'approvisionner.

14 VENTÔSE. – F° 25. La garde nationale est accusée « d'une insouciance dangereuse qui favorise les entreprises des brigands ». En annexe, lettre du Ministre de la Police aux citoyens « pour ranimer leur zèle, etc. ».

8 VENTÔSE. – F° 26. Retraite du général Chalbos : témoignages de gratitude.

26 VENTÔSE. – F° 26 v°. Recherches des prêtres insermentés : nouvelles instructions aux administrations municipales.

22 VENTÔSE. – F° 27 v°. Troubles à Manthelan « où la tranquillité n'a pas difficilement succédé à un trouble éphémère et grossi par la peur ».

26 VENTÔSE. – F° 28. Le général Bonnard réclame la liste des déserteurs et autres qui se trouvent dans le cas de la loi du 4 brumaire.

28 VENTÔSE. – F° 28. Le ministre de la Police applaudit « aux mesures prises par le département, de concert avec le général Chalbos, contre les rebelles retirés dans les bois dits « Maurice ».

26 PLUVIÔSE. – F° 29. A l'Ile-Bouchard, l'agent et le président de la section Sud entravent la formation du tableau des citoyens aisés (rôle de l'emprunt forcé).

1er GERMINAL. – F° 29. Sauf le cas d'extrême nécessité, il n'y a « nulle crainte d'un gouvernement militaire en Indre-et-Loire », assure le général Hoche.

6 GERMINAL. – F° 29. Malgré les dénonciations, le ministre de la Guerre confirme sa confiance à l'administration du département.

30 GERMINAL. – F° 30 v°. Le ministre de l'Intérieur rassure le département et le général Canuel au sujet des troubles des environs du département de l'Indre : conseil de ne pas accorder de congés aux commissaires du Directoire exécutif des cantons, en particulier à celui de Candes.

4 FLORÉAL. – F° 32 v°. L'agent et l'adjoint de Sublaines ne sachant ni lire, ni écrire, leur démission est exigée.

29 FLORÉAL. – F° 34. Ordres au général Canuel au sujet des chouans (voyez L. 86 F° 112).

12 PRAIRIAL. – F° 35. Le président de l'administration municipale de Bléré se plaint que le local servant d'hospice est désigné pour y loger la brigade de gendarmerie.

15 PRAIRIAL. – F° 35 v°. Le ministre recommande de veiller à la non-réquisition et à la subsistance des chevaux du haras établi à Champigny par Quinson. Ouvrard est nommé commissaire du pouvoir exécutif à Ligueil.

16 PRAIRIAL. – F° 36. Le canton d'Azay-le-Rideau sollicite un dégrèvement de la réquisition de fourrages.

25 PRAIRIAL. – F° 37. Archambault, agent municipal de Draché, est révoqué.

29 PRAIRIAL. – F° 38 v°. Exécution de l'arrêté du Comité de Salut public du 12 thermidor an III contre les ouvriers des manufactures d'armes, etc., qui abandonnent leur travail.

5 MESSIDOR. – F° 39. Pillage de bois par des troupes d'hommes et de femmes qui le vendent publiquement.

15 MESSIDOR-5 THERMIDOR. – F^os 40 v°-41. Suspension de Guertin, à Bléré (voyez L. 86. F^os 115-141).

22 THERMIDOR. – F° 41 v°. L'état de siège est levé dans toutes les communes des départements de l'Ouest.

8 THERMIDOR. – F° 42. La Municipalité de Candes dénonce des faits graves contre le commissaire du pouvoir exécutif.

8 THERMIDOR-21 FRUCTIDOR. – F^os 42-42 v°. Richard, commissaire ordonnateur de la 22^e division, procède à l'adjudication du bois de chauffage, au paiement des souliers (6 000 livres métalliques) et réclame le versement des fourrages provenant des domaines nationaux.

12 FRUCTIDOR. – F° 42. Transport des bois de marine dont il reste encore 150 000 pieds carrés dans le département.

8 VENDÉMIAIRE-7 BRUMAIRE AN VI. – F^os 43 v°-49 v°. Déportation et réclusion des prêtres réfractaires : instructions très précises en vue de l'application des lois du 7 vendémiaire et 19 fructidor.

22 VENDÉMIAIRE. – F° 44 v°. Révocation des membres de l'administration du canton de Richelieu « qui administraient au nom de Louis XVIII ».

1^er BRUMAIRE-13 FRIMAIRE. – F^os 46-54-54 v°. Logement des brigades de gendarmerie de Sainte-Maure dans la maison de l'émigré Rohan Guemené, et de Chinon dans le ci-devant collège.

2 BRUMAIRE. – F° 47. A Chinon, l'église Sainte-Mexme servira d'atelier de salpêtre, celle de Saint-Etienne de magasin de fourrages.

4 BRUMAIRE. – F° 47 v°. Incivisme des notaires : application de la loi du 19 fructidor, instructions détaillées.

19 BRUMAIRE. – F° 50. Plainte contre la non-clôture et les exhalaisons du cimetière du Grand-Pressigny.

6 FRIMAIRE. – F° 50 v°. Couturier-Buisson, président de l'administration du canton de Châteaurenault, accusé « de versatilité et de mépris pour les fêtes républicaines », est révoqué.

11 FRIMAIRE. – F° 52. Le général Vimeux, en accord avec le département, signale l'insuffisance des troupes à Tours ; le receveur du département « refuse opiniâtrement » de payer les adjudicataires des étapes.

30 BRUMAIRE. – F° 53. Traitement de réforme de Hubert, ex-capitaine des canonniers volontaires du département.

2 FRIMAIRE. – F° 53 v°. Livraison de métaux à Coste et C^ie, propriétaires des établissements du Creuzot.

13 FRIMAIRE-27 NIVÔSE. – F^os 53 v°-62 v°. Réorganisation des circonscriptions : protestation du canton du Grand-Pressigny.

3 FRIMAIRE-25 PLUVIÔSE. – F^os 54 v°-68. Le service des étapes est confié à l'entreprise Bayard et C^ie.

24 FRIMAIRE. – F° 56 v°. Nomination des nouveaux membres de l'administration municipale du canton de Richelieu (y énumérés). — F° 57. de Candes. — F° 57 v°. Richelieu extra-muros.

26 FRIMAIRE. – F° 58 v°. Exécution de la loi du 4 vendémiaire an IV : ordre impératif.

7 NIVÔSE. – F° 59. Recherche de Potiron, chef brigand (voyez L. 87. F^os 100-101).

12 NIVÔSE. – F° 59. Fouilles dans des maisons (non désignées) à l'effet de rechercher les brigands (arrêté du 13 frimaire). Félicitations à Boisard, chef de division de la gendarmerie.

15 NIVÔSE. – F° 60. Application de la loi du 22 nivôse an III : traitement des ouvriers et artisans sortis de France.

17 NIVÔSE. – F° 60 v°. Les habitants d'Ecueillé sollicitent leur réunion au canton de Montrésor.

23-18 NIVÔSE. – F^os 61-63 v°. Ordre de marche de l'armée d'Italie dans le département.

13 NIVÔSE. – F° 62. Protestation contre la destitution de Odit, receveur de Châteaurenault.

27 NIVÔSE-30 GERMINAL. – F^os 62-73. Abus dans l'application de la loi du 19 fructidor : le département certifie au ministre de la Police « que ses sentiments et sa conduite sont parfaitement conformes à ce que prescrit l'humanité ». — F° 66 v°. L'île de Ré est désignée comme lieu de déportation.

22 NIVÔSE. – F° 63 v°. L'église de La Riche est rendue au culte (voyez L. 87. F° 75).

28 NIVÔSE. – F° 64. Transport des bois de marine : traité avec André Biétrix, ancien commissaire aux transports militaires.

25 NIVÔSE. – F° 65. Serment des prêtres : détail d'application de la loi du 3 brumaire.

23 PLUVIÔSE-15 THERMIDOR. – F^os 66-67. Réorganisation de la gendarmerie. — F° 73 v°. Détail des brigades du département. — F° 76 v°. Augmentation des effectifs, sauf pour Tours.

9 PLUVIÔSE. – F° 67 v°. Réquisition permanente des gardes nationales dans les communes de plus de 10 000 âmes.

17 PLUVIÔSE. – F° 69. Surveillance des cercles constitutionnels.

6 VENTÔSE-22 FLORÉAL. – F^os 69-74 v°. Déportation à l'île de Ré des prêtres Petitbeau, Le Tourneur, d'Argouge et Fournier.

3 GERMINAL. – F° 70. A Richelieu, Félix Bouchard est réintégré dans ses fonctions de receveur.

15 VENTÔSE. – F° 70 v°. Saint-Patrice sollicite la réintégration de Bretonneau, son agent.

18 VENTÔSE. – F° 75. Les officiers de gendarmerie nommés par le Directoire exécutif sont : Almain, chef de division ; Foliau, commandant ; Barbé des Croisettes et Bouilly, lieutenants.

2 GERMINAL. – F° 71. Transfert au ci-devant prieuré de Serrain à Tours de neuf chaudières de fonte du Ripault.

28 GERMINAL. – F° 71. Arrestation de Louis-Pierre-Adrien Delaunay, prêtre réfractaire.

8 GERMINAL. – F° 71 v°. Evacuation des édifices nationaux et des bâtiments occupés par les officiers sans troupes, les commissaires des guerres et autres agents municipaux ; les municipalités pourvoieront à leur logement.

2 FLORÉAL. – F° 72 v°. A Blois, le procès de Valois et Fabar donne lieu à des scènes scandaleuses où les citoyens de Tours appelés comme témoins « ont couru des dangers ».

1er FLORÉAL. – F° 73. Partage des communaux de Lignières : application de la loi du 10 juin 1793.

24 FLORÉAL. – F° 74. A Marigny, le droit de vote est refusé à Bouin dit Marigny.

27 FLORÉAL. – F° 74. Ordre d'arrêter le prêtre insoumis Taboureau.

5 MESSIDOR. – F° 75 v°. Arrestation de Baudouin et Christian, prêtres réfractaires.

17 MESSIDOR. – F° 76. Le département refuse « à plusieurs individus connus sous le nom de prêtres catholiques » le droit de se réunir.

15 THERMIDOR. – F° 77. Les visites domiciliaires devront être faites secrètement et avec exactitude.

11 FRUCTIDOR. – F^os 78-80. Vérification des bureaux de garantie (voyez L. 88. F° 15).

3 BRUMAIRE. – F° 81 v°. Les déserteurs seront portés sur la liste des émigrés.

16 BRUMAIRE. – F° 82 v°. Le ministre de l'Intérieur est avisé des mesures prises par le département contre l'agent municipal de Candes dénoncé comme ayant favorisé Lavergne, garde-champêtre, suspecté d'émigration.

24 NIVÔSE. – F° 85 v°. Des renseignements sont demandés sur Henri Champreuil, qui a quitté l'Ile-Bouchard pour Paris.

Les mêmes affaires sont traitées dans les délibérations du Directoire du département (L. 86-87 : **déportation des prêtres, mission du général Bonnard**, etc.).

Passeports (voyez L. 86) auxquels nous ajoutons : F° 13 v°. Pour l'Espagne, Alexandra-Aimée Luce. — F° 69. Crespin Dupont, prêtre réfractaire.

Destitution des membres des municipalités de cantons (voyez L. 87), auquelles nous ajoutons : F° 50. Candes. — F° 56. Richelieu. — F° 58. Preuilly, Saint-Ouen, Montrésor, Montbazon. — F^os 77 v°-81. Braye et La Tour-Saint-Gelin. — F^os 79-80. Balesme. — F° 82. Restigné. — F° 83. Saint-Senoch. — F° 86 v°. Sainte-Julitte.

Affaires de la 1ère division : contributions

L. 128 (ancien 48). — Registre in-folio, reliure parchemin, 198 feuillets.

Transcription de la correspondance des Ministres des Finances et de l'Intérieur avec le département.

29 fructidor an III-24 fructidor an VI. —30 FRUCTIDOR-1er VENDÉMIAIRE AN IV. – F° 1. Contributions en nature et patentes (lois du 2 et 4 thermidor). Recommandations aux autorités constituées : objections du département. « Il ne serait pas étonnant que dans six mois l'on soit sans ressources. Tous les jours les agents des subsistances enlèvent dans les campagnes… ».

4 BRUMAIRE. – F° 6. Etat de situation des contributions de l'an III : extrait du compte rendu de l'ancienne administration.

23 BRUMAIRE. – F^os 10 v°-11. Loi du 4 brumaire : exposé « des malheurs du département » et nécessité de lui accorder des délais et allègements.

18 BRUMAIRE-26 FRUCTIDOR. – F^os 11 v°-120. Contribution personnelle et somptuaire de l'an III et taxe sur les cheminées : loi du 7 thermidor

an III. Confection des matrices : difficultés. « Les districts ne tiennent plus de séances, les municipalités centrales ne s'organisent pas ». — F^os 68-80. Demandes d'instructions.

10 FRIMAIRE-29 FLORÉAL. – F^os 14-72 v^o. Secours en grains à Angers, Tours, Amboise (voyez L. 92. F^os 104-155).

15 PLUVIÔSE. – F^o 42 v^o. Transports militaires : application des lois du 29 pluviôse, 16 ventôse et 19 brumaire.

10 VENTÔSE. – F^o 48. Un crédit de 200 000 livres en assignats est ouvert au département sur la caisse du payeur général.

20 VENTÔSE-29 FRUCTIDOR. – F^os 53-118. Charges locales : difficultés de recouvrement. Le département prie le ministre de « nous tirer de l'embarras où nous sommes, tant pour ne pas grever les contribuables que pour soutenir les administrations municipales ».

12 MESSIDOR-29 THERMIDOR. – F^os 85 v°-109. Cautionnement du receveur, des percepteurs et des préposés (loi du 15 germinal an IV). — F^o 97. Envoi des comptes des préposés : contrainte contre celui de Preuilly, retardataire. Comptabilité des recettes et renouvellement des exercices.

4 FRUCTIDOR. – F^o 102. Contributions sur les jardins : mode de paiement.

29 THERMIDOR. – F^o 109 v^o. Protestation contre les traites de 100 000 livres tirées par la Trésorerie sur le receveur du département (voyez L. 92. F^o 178 v^o).

18 FRUCTIDOR. – F^os 114-116. Création de la Haute-Cour de justice de Vendôme : versement urgent de 20 000 livres chacun par les départements du Loir-et-Cher, Sarthe, Indre et Indre-et-Loire.

22 FRUCTIDOR-27 BRUMAIRE AN VI. – F^os 118-192. Contributions personnelles et somptuaires : 1° an IV (loi du 22 thermidor an IV. Mesures contre les retardataires ; 2° an V (loi du 14 thermidor an V). — F^os 161 à 165, puis 168 v°-175. Instructions détaillées concernant la répartition. — F^o 184 v^o. Tableau global.

6 BRUMAIRE-2 FRIMAIRE. – F^os 136-193. Saisies et enlèvements de meubles. — F^o 192. Menaces contre les cantons de Vouvray, Chinon-extra, Azay, Châteaurenault et Savigné, retardataires.

2 FRIMAIRE AN VI. – F^o 192 v^o. Le receveur du département fournira un cautionnement de 273 382 livres.

19 FRIMAIRE. – F^o 197 v^o. La Municipalité de Châteaurenault refuse de recevoir le commissaire Decam, envoyé pour la confection des rôles de la contribution foncière de l'an V (loi du 22 brumaire).

Recouvrement des contributions antérieures à l'an III : 27 VENDÉMIAIRE AN IV-18 BRUMAIRE AN VI. – F^os 5-187 v°-5-5 v°. Etats des recouvrements : des contributions foncières et mobilières de 1792. — F^o 54 v^o. Contributions foncières de 1791, 1792 et 1793 et 8 mois 21 jours de 1794 (exécution de la loi du 13 pluviôse an IV et arrêté du Directoire exécutif du 18 floréal). — F^o 76. Recouvrement intégral de la contribution foncière de 1791. — F^o 86 v^o. Mesures contre les contribuables retardataires. — F^o 117. Exécution de la loi du 10 fructidor an IV : nouveau mode de paiement. — F^o 159. Etat des rentrées de 1788-1792. — F^o 187 v^o. Examen des cas de réduction.

Recouvrement des contributions antérieures à l'an V et quelquefois de celles de l'an V : 21 FLORÉAL AN V-30 VENDÉMIAIRE AN VI. F^os 124 v°-194. Réponse du département au ministre : « Nous osons présumer que nous sommes un des départements où les versements s'effectuent avec le plus de célérité ; depuis le 1^er vendémiaire ils s'élèvent en numéraire et autres valeurs réduites à environ 4 000 000, valeur fixe, etc… ». — F^os 127-134-140 v^o. Etats décadaires. — F^os 132-148-156 v°-157-181 v°-185-188 v°. Etats détaillés avec quelques observations. — F^os 176 v°-177-182 v°-194 v°-196. Mesures pour assurer l'exécution de la loi du 9 vendémiaire. F^os 145 v°-155 v°. Réduction aux contribuables victimes de la guerre (loi du 26 pluviôse an V). — F^o 139. Contrainte contre les percepteurs du canton de Vouvray, retardataires (voyez L. 93. F^os 17-107).

Emprunt forcé an IV. Répartition et recouvrement. Application des diverses lois : 22 FRIMAIRE AN III-4 VENDÉMIAIRE AN IV. F^os 18 v°-194 v°. Loi du 19 frimaire an IV. — F^os 18 v°-22 v°. Instructions au département « tout est laissé à votre zèle ». — F^os 26 v°-30-33 v°-37-60-77. Classification et confection des rôles. Longues et minutieuses observations : doléances du département « qui ne présente que des ruines : Tours, sa principale commune, est regardée comme rayée de la liste des places commerçantes, la fabrique de soieries qui occupait jadis 4 à 5 000 métiers a disparu, etc. », puis qui a cru pouvoir établir plusieurs classes taxées de 1 500 à 6 000 livres. Le ministre ordonne la stricte application de la loi, de prendre le quart des contribuables, d'en déduire ceux qui ont plus de 500 000 livres en capital et d'en diviser le restant en quart de 15

classes égales et les engage à faire la réfection des rôles sur ce principe. — F° 33. Rectification des erreurs (arrêté du Directoire exécutif du 8 pluviôse). — F^os 26-50. Appréciation des matières d'or et d'argent. — F^os 65-72. L'arrêté du département du 13 floréal ordonnant au commissaire exécutif de chaque canton de nommer des commissaires est infirmé. — F^os 69-111-120 v°. Délivrance des coupons : instructions. — F^os 123-135 v°-152-154-174 v °. Remboursement et emploi pour le paiement des contributions de l'an V. Loi du 3 nivôse an IV. — F^os 23-25. Mode de paiement. Application des arrêtés du Directoire exécutif du 11-27 nivôse et 14 pluviôse. — F^os 46-64 v°-166. Détail des bordereaux de recouvrement. Loi du 26 pluviôse. — F° 47. Nouvelle répartition, rectification des rôles. Loi du 19 ventôse. — F° 58 v°. Nouvelles instructions concernant le paiement (voyez L. 92. F^os 44-64).

Contributions foncières an III : 14 VENDÉMIAIRE-22 MESSIDOR AN III. F^os 18 v°-88. Lois du 2 thermidor et 24 fructidor an III : contributions en nature.

Magasins : F^os 4-6. Création des magasins avec désignation des lieux, nomination des gardes. — F^os 9-13 v°. Suppression des magasins civils (arrêté du Comité de Salut public du 30 vendémiaire) : protestations du département qui demande « d'avoir égard à notre représentation qui, en nous donnant plus d'ouvrage puisqu'il faut plus de surveillance pour 24 magasins que pour 3, ne nous empêche pas de solliciter pour le soulagement du citoyen et le maintien de la loi ». — F° 18. Rétablissement des dits magasins « en ayant soin seulement de n'en point placer dans les lieux où il existe déjà des magasins militaires ». — F^os 26-31-39. Précisions concernant la dénomination des magasins et leurs attributions respectives. — F° 49. Nouvelle répartition par le département, de concert avec Mory, inspecteur des subsistances de l'armée de l'Ouest. — F° 100 v°. La suppression des magasins civils soulève des objections : ordres contradictoires des ministres de l'Intérieur et des Finances concernant l'enlèvement des grains. — F^os 21-38-55-62. Traitement des gardes-magasins, remboursement des avances, salaires des manutentionnaires (200 000 livres de crédit). — F^os 83 v°-86. Loyer des ustensiles. Versement des grains. — F° 3. Envoi décadaire des états de grains au ministre de l'Intérieur (arrêté du Comité de Salut public du 16 brumaire an II). — F° 23 v°. Détail de l'état de versement. Mesures contre les retardataires. Application de la loi du 13 frimaire : « Je mets sous votre responsabilité les effets funestes qui résulteraient pour la République de leur retard dans le versement des grains ». — F° 17. Versement des grains en fructidor et vendémiaire dans les départements « exposés aux chouans ». Réfutation des reproches sur la modicité des versements et en particulier sur la non-organisation du magasin d'Azay-le-Rideau « où il n'existe pas un seul quintal de grains ». — F° 25. Protestation du département contre les agents des vivres, qui font verser dans les magasins militaires les grains provenant de la contribution foncière de l'an III. Valeur des grains. — F^os 7 v°-8. Evaluation selon les mercuriales de 1790. — F° 16. Valeur en fructidor et vendémiaire : « difficulté pour obtenir une pareille misère… vous pouvez juger combien il est difficile de faire marcher les autres parties de cette contribution ».

Confection des rôles : F^os 2 v°-8 v °. Embarras des municipalités à dresser les états, « car il faut savoir les quatre règles pour former les cotes ». — F° 16 v°. Les nouvelles administrations ne sont pas encore toutes organisées et les anciennes marchent à tâtons. — F° 37 v°. Elles n'ont ni bois, ni chandelles, etc. — F° 56. Négligence des communes « qui pour se tirer plus vite d'embarras ont fait les rôles avant les matrices, etc. ». — F° 88. Injonction aux municipalités de clore les travaux ; « menaces aux agents d'employer les rigueurs de la loi de 1791 ». Les municipalités répondent que la majeure partie d'entre eux sont incapables de ces travaux, que d'autres sont insouciants, etc. — F° 140. Protestation du département contre l'accusation de négligence (voyez L. 92. F^os 4-112).

Montant des rôles : F° 53-65-79 v°-83 v °. Situation des travaux des municipalités : recommandations. — F° 75 v°. Réprimande au canton de Saint-Paterne où plusieurs citoyens en état de se libérer en nature sont portés dans les rôles comme ne récoltant pas de grains : même fait dans les cantons de Château-la-Vallière et Savigné.

Contributions foncières an IV : 29 MESSIDOR-26 THERMIDOR AN III. – F^os 89 v°-99. Loi du 8 messidor : instructions très précises concernant la confection des rôles, la perception, les paiements d'acomptes, les charges locales et réductions. — F^os 94 v°-99. Paiement en grains : application de l'arrêté du Directoire exécutif du 27 messidor.

Contributions foncières an V : 29 BRUMAIRE AN V-7 FRIMAIRE AN VI. – F^os 121 v°-195 v °. Exécution des lois des 16-17 brumaire an V et 28 vendémiaire an IV : fixation de délai pour la confection des rôles et le paiement. — F° 126. Paiement des 2/5 provisoires : réclamations des contribuables

dégrevés. — F° 138. Huchet-Dreux, membre du Conseil des Cint Cents, annonce un dégrèvement s'élevant à 121 600 livres et « se propose de solliciter quelque chose de plus ». — F^os 140 v°-150 v°. Exécution des lois du 9 germinal et 17 prairial : répartition du contingent. — F^os 142 à 145, 151 v°-158 v°-149 v °. Vérification des rôles : instructions détaillées. — Du F° 154 à 197 v°. Plusieurs états de répartition avec observations du département. — F° 146 v°. Réception du travail du représentant du peuple Laffon-Ladebat sur la contribution foncière, dans lequel il signale que le département d'Indre-et-Loire est surtaxé.

Patentes an V : 17 FRUCTIDOR AN IV-19 FRIMAIRE AN VI. F^os 115-197 v°. — F^os 115-167 v°. Instructions concernant la loi du 6 fructidor an IV. F^os 127 v°-129. Cas d'exemptions : application des lois antérieures. — F^os 136 v°-155 v °. A Amboise-intra, le commissaire du pouvoir exécutif signale des fraudes dans les attestations et sollicite l'annulation des amendes : instructions sur les attributions des administrations municipales. — F^os 169-197. Injonction aux officiers municipaux de Vouvray et à plusieurs autres communes (y énumérées) d'établir un état, avec menaces d'appliquer la loi du 11 germinal an V. — F^os 153-169 v°. Poursuites contre les percepteurs des anciens droits de 1792, pour la non-perception des rôles supplémentaires, « sauf à ces derniers de prouver que les rôles ne leur ont jamais été remis ». — F^os 172-173. Le commissaire exécutif du canton de l'Ile-Bouchard dénonce la non-exécution de la loi dans certaines communes : celle de Saint-Gelin, pour les tisserands. — F^os 173 v°-178 v °. Retard des poursuites : le ministre des Finances n'admet pas les motifs invoqués.

Patentes an VI : 27 BRUMAIRE AN VI. F° 190. Longues et minutieuses instructions.

Contributions directes an V-an VI : 17 GERMINAL AN IV-14 FRIMAIRE AN VI. F^os 122-196 v°. — F^os 122 v°-155 v °. Loi du 20 ventôse an IV : levée du 2^e cinquième, confection des rôles provisoires. — F° 129. Impossibilité de réduire « la portion contributive du département de 2 430 000 livres à 1 612 500 livres. — F° 131. Refus d'accepter les coupons d'emprunt forcé. — F^os 135-135 v°. Contrainte contre les contribuables retardataires : plaintes des percepteurs contre les municipalités qui refusent de fournir des garnisaires, notamment celle de Chinon. — F^os 138 v°-157 v °. Etat des bordereaux de recouvrement. — F° 140 v°. Loi du 16 messidor an IV : perception du 3^e cinquième. — F° 141 v°. Paiement de la confection des rôles : réclamations de Diard et autres, de Tours. — F^os 147-147 v°. Envoi et rédaction des états décadaires et états généraux de recouvrement : observations (loi du 17 floréal). — F^os 165 v°-185 v°. Loi du 30 prairial an IV : adjudication des perceptions. — F° 181 v°. Nominations et attributions des répartiteurs. — F° 192. Délivrance de bons quart nécessaires aux rentiers pour solder leurs contributions (observations du percepteur de Loches). — F° 193 v°. Moulinet, commissaire à la confection des rôles à Preuilly, cesse ses fonctions. — F° 194. L'arrêté du département accordant un sursis à Bironneau est annulé.

L. 129 (ancien 35). — Registre in-folio, reliure cartonnage, 100 feuillets.

Transcription de la correspondance entre le département et les districts, les municipalités de cantons, les directeurs des subsistances, les gardes-magasins : réponses à mi-marge.

Pour la période an III–an IV, ce registre traite des mêmes questions que L. 128 ci-dessus.

11 frimaire an III-21 ventôse an IV. —11 FRIMAIRE-11 FRUCTIDOR. – F^os 1-39 v°. Instructions aux districts en général très longues, concernant la rédaction des rôles, le recouvrement des contributions depuis 1790, les non-valeurs et les réductions. — F° 30 v°. Conflit entre la commune de Tours et l'un des commissaires au sujet de la méthode de ce dernier, en matière de recouvrement.

7 NIVÔSE. – F° 8. Demande de renseignements sur les détenus et suspects, objets de nouvelles taxes (loi du 12 brumaire).

13 FRIMAIRE-26 NIVÔSE. – F° 1 v°-11. Liquidation des comptes de l'ancien droit de marque sur les étoffes.

23-19 MESSIDOR. – F° 10-10 v°. Recouvrement des sommes dues à la République par le failli Rattier, ancien trésorier des troupes à Tours.

19 FRIMAIRE. – F° 10 v°. Emploi de 600 000 livres mises à la disposition du département pour arrêter les troubles : demande de comptes à Lair, payeur général.

27 FRIMAIRE-22 GERMINAL. – F^os 5 v°-27. Dépenses des maisons d'arrêt (détenus, traitements des geôliers, concierges, honoraires des médecins, frais de justice criminelle).

29 NIVÔSE-1er PLUVIÔSE. – Fos 11 v°-12. Contribution patriotique : plainte de la commission des revenus nationaux contre la lenteur de sa perception.

18 PLUVIÔSE–4 THERMIDOR. – Fos 15-36 vo. Crainte de concussion dans l'établissement des rôles des contribuables de 1794 (loi du 23 nivôse). — Fos 30-34. Longs détails sur les procédures de dégrèvement et la poursuite des retardataires.

19 FLORÉAL. – Fo 29. Dans le District de Tours, le paiement de la contribution mobilière des ex-religieuses offre des difficultés.

13-9 PRAIRIAL. – Fo 33. Le paiement en assignats à face royale sera admis, de crainte qu'il y ait de plus grandes difficultés à faire rentrer les contributions par la suite.

9 FRUCTIDOR-21 VENTÔSE AN IV. – Fos 40-100. Contributions foncières an III. Instructions aux districts et municipalités de cantons : sur la confection des rôles, les adjudications et l'organisation des perceptions, mercuriales des grains de 1790, versements et enlèvements des grains des magasins (lois du 2 thermidor-24 fructidor).

26 THERMIDOR-3 VENTÔSE AN IV. – Fos 39-98. Emprunt forcé : instructions aux districts et municipalités (exécution de la loi du 19 frimaire). — Fos 63-65 vo. Appel de fonds sur les citoyens aisés. — Fo 75 vo. Evaluation des matières d'or et d'argent. — Fo 81. Mode de paiement. — Fo 86. Révision des rôles.

24 FRUCTIDOR-29 PLUVIÔSE AN IV. – Fos 40-90 vo. Contribution somptuaire an III : instructions aux districts. — Fo 60. Confection des matrices.

28 VENDÉMIAIRE AN IV. – Fo 46. Dénonciation contre Lacroix, garde-magasin des subsistances militaires, neveu d'un prêtre émigré, hostile au recrutement des 300 000 hommes.

24 BRUMAIRE-9 FRIMAIRE. – Fos 54-56. Par protestation contre la modicité de leur salaire, les huissiers de Sainte-Maure refusent de porter les contraintes.

5 FRIMAIRE. – Fo 54. Contribution extraordinaire de guerre (loi du 4 brumaire an IV). Instructions aux municipalités.

12 FRIMAIRE-14 VENTÔSE. – Fos 57-96 vo. Secours en grains aux villes : *a*) Angers, 5 000 qx : acquisition dans le District de Chinon. — Fos 61-71 vo. Transport des grains par Prache, directeur des transports militaires. Inaction du directoire du District à désigner les 20 plus forts contribuables retardataires. — Fos 76-84 vo. Versement des magasins civils de Richelieu, Chinon, l'Ile-Bouchard, Sainte-Maure. — Fos 72 v°-88 v o. *b*) Amboise : 1 200 quintaux à prélever dans les cantons d'Amboise-extra, Bléré, Luzillé, Saint-Ouen (ces trois derniers sont menacés de saisies). — Fos 85 v°-98 v o. *c*) Tours : 5 000 quintaux requis dans les magasins de Neuvy, Ligueil, Manthelan, Montrésor, Preuilly.

6 NIVÔSE. – Fos 65 v°-70. Appréciation des fortunes et dégrèvements : attributions des municipalités en vertu des lois du 21 fructidor et 23 nivôse.

7 NIVÔSE. – A Manthelan, le garde-magasin craint le pillage.

2 PLUVIÔSE. – Fo 79 vo. Remboursement à Taschereau de 299 livres, surtaxe de l'emprunt forcé de 1793.

2 VENTÔSE. – Fo 93 vo. Avance de grains à l'armée de l'Ouest par les magasins de Manthelan et Neuvy.

10 VENTÔSE. – Fo 96. Sont désignés comme magasins militaires ceux de Tours, Chinon, Langeais, Loches, La Haye.

14 VENTÔSE. – Fo 99. Balzac, directeur des subsistances militaires, invite Aubusson, directeur des fourrages de la 22e division, à ordonner aux gardes-magasins de ne pas recevoir l'avoine en paiement des contributions, celle-ci appartenant à l'administration des fourrages.

MINISTÈRE DES FINANCES

Biens nationaux

L. 130 (ancien 269). — Registre in-folio, reliure cartonnage souple, 41 feuillets environ dont 15 inscrits.

Transcription de la correspondance du Département avec la commission d'aliénation des biens nationaux de l'Assemblée nationale (MM. Dionis et Gassendy, présidents ; M. de Menou, commissaire de la 6e division ; M. Turgis, secrétaire) : réponses à mi-marge.

28 juillet-29 décembre 1790. — 28-31 JUILLET. – Fos 1-2. Gestion de l'Hôtel-Dieu : moyens de faire cesser les plaintes « sans leur donner une trop grande publicité ».

9-13 AOÛT. – F° 1. Estimation et vente des biens nationaux : exécution des décrets des 25-26-29 juin (soumissions, baux, fermages). Félicitations au département pour son zèle, etc.

1er-3 SEPTEMBRE. – F° 3. Demande d'éclaircissements sur le mémoire du chapelain Taffoneau *(sic).*

8-15 OCTOBRE. – F° 40. Les économes des biens ecclésiastiques sont autorisés à continuer leurs fonctions jusqu'au 1er juillet 1791.

14-22 OCTOBRE. – F° 4 v°. Renseignements sur les séminaires et leurs revenus.

8-12 NOVEMBRE. – F° 7. M. de Baraudin, chef d'escadron à Loches, demande qu'on procède à la réception des bâtiments du Prieuré de Villers dont feu son frère était pourvu.

8-12 NOVEMBRE. – F° 8. Au nom de ses confrères, M. La Martinière se plaint du District de Tours qui « les prive du mobilier le plus nécessaire ».

8-13 NOVEMBRE. – F° 8. Des acomptes sur leur traitement sont accordés à MM. Gallain et Dibon, anciens religieux de l'abbaye de Bourgueil.

8-12 NOVEMBRE. – F° 8 v°. Le chanoine Lacour, de Loches, sollicite la jouissance de sa maison canoniale.

17 DÉCEMBRE-12 JANVIER 1791. – Fos 10-14. Paiement des biens nationaux acquis, savoir : par la Municipalité de Tours, 330 907 livres, 216 335 livres ; de Langeais, 47 847 livres ; de Benais, 131 129 livres.

13 DÉCEMBRE. – F° 10. Lettre de M. Delessart sur la nécessité de hâter l'aliénation des domaines.

17 DÉCEMBRE. – F° 13 v°. Sursis à la vente d'une chapelle « renfermée » dans l'intérieur de la maison de M. Desevelinges, seigneur de Cangé (décrets du 2-12 juillet).

29 DÉCEMBRE. – F° 15. Aliénation des maisons canoniales de Tours : erreurs dans les procès-verbaux de Pillet et Gaudron qui estiment ces maisons sans tenir compte de la réserve d'usufruit en faveur des titulaires.

L. 131 (ancien 245). — Registre in-folio, reliure cartonnage souple, 124 feuillets dont 33 inscrits.

Transcription de la correspondance entre le Département, les comités d'aliénation et ecclésiastique et les districts : réponses à mi-marge.

25 août-31 décembre 1790. — 8 SEPTEMBRE. – F° 1 v°. Dépôt des titres de créance des communautés religieuses aux assemblées administratives (décret du 27 mai).

27 SEPTEMBRE-6 NOVEMBRE. – F° 2 v°. Remboursement du mémoire de l'abbé du Brassac, trésorier de Saint-Gatien (contestations).

8 OCTOBRE-3 DÉCEMBRE. – F° 3. Le District de Tours se plaint qu'on ne donne pas d'ordres pour la conservation des titres et papiers des églises, chapitres et collégiales supprimés (loi du 12 juillet). — F° 3 v°. Barème des dépréciations apportées aux domaines par les baux en cours. — F° 4 v°. Dans sa délibération du 4 novembre, le District de Tours propose que l'église Saint-Martin soit érigée en église paroissiale, « étant fréquentée par un peuple considérable, principalement lors des messes dites de pardon et de onze heures du matin ».

8 OCTOBRE-11 NOVEMBRE. – F° 5 v°. Exécution des décisions des comités réunis d'aliénation des biens : sont commis gardes des scellés de Saint-Martin les sieurs L'Hommais, maître d'œuvre, et Bergamine, suisse du chapitre. A l'abbé Cabarat sont confiés les objets qui se trouvent à l'intérieur du chœur, du sanctuaire, ainsi que le tabernacle de l'autel du tombeau (voyez L. 74-118. Fos 17-155).

8 OCTOBRE. – F° 5 v°. Recouvrement des créances de l'abbaye de Bourgueil : application des décrets du 6-11 août.

26 NOVEMBRE-10 DÉCEMBRE. – Fos 12 v°-16 v°. La vente du château de Plessis-lès-Tours est suspendue, en exécution de l'article 1er du décret du 23 octobre.

30 NOVEMBRE. – F° 15. Le Département sollicite de l'Assemblée nationale l'autorisation d'acquérir la ci-devant Intendance.

10-31 DÉCEMBRE. – Fos 16-32. Suppression d'une aumône de 55 septiers de seigle délivrée aux pauvres par la ci-devant abbaye de Cormery.

30 DÉCEMBRE-12 FÉVRIER 1791. – F° 30. En attendant la décision de l'Assemblée nationale, les chapitres de la cathédrale et de la collégiale de

Tours continueront « à entretenir à leurs frais deux psalettes de dix enfants chacune ».

Les **affaires Baraudin** (F° 8) et **Sevelinges** (F° 13) sont traitées dans L. 125.

BIENS NATIONAUX

L. 132 (ancien 39[1]). — Registre in-folio, reliure cartonnage léger, 76 feuillets dont 17 inscrits.

Transcription de la correspondance des municipalités, des districts, des particuliers et le Département : réponses à mi-marge.

1er août-30 décembre 1790. — 8-29 OCTOBRE. – F°s 2-3. Réclamation des créanciers de l'abbaye de Bourgueil (voyez L. 131).

4 NOVEMBRE. – F° 3. Estimation des biens nationaux : demande de mercuriales des grains et volailles.

2-4 NOVEMBRE. – F°s 3-3 v°. Conservation des effets mobiliers, vases sacrés, etc., faisant partie des biens nationaux.

25 NOVEMBRE-1er DÉCEMBRE. – F° 6. Chartreuse du Liget : propositions du District de Loches de mettre sous scellés et de vendre le mobilier et la bibliothèque (8 000 volumes). La garde sera assurée par six hommes du régiment du Royal-Roussillon.

26 NOVEMBRE. – Questionnaire sur le rachat des droits féodaux.

29 NOVEMBRE-2 DÉCEMBRE. – F° 8 v°. Commentaire du décret du 24 juillet, art. 26, ordonnant de respecter les baux à vie et emphythéotiques.

4-13 DÉCEMBRE. – F° 71. Achat par M. Daquin, ancien commissaire de la marine, de la maison de l'hospice dépendant de l'Union chrétienne.

7-16 DÉCEMBRE. – F° 11 v°. Dans le District de Chinon, soumission de M. de Mondion, lieutenant-colonel au régiment de Conty à Poitiers, pour des biens non désignés.

9-22 DÉCEMBRE. – F° 12. Liquidation des rentes en grains : retard des municipalités de Montrésor, Ligueil, Ecueillé à établir les mercuriales.

11 DÉCEMBRE. – F° 13. Le District de Tours prend des précautions pour ne pas interrompre le culte curial à Saint-Gatien.

26 DÉCEMBRE-4 JANVIER 1791. – Difficultés entre le District d'Amboise et M. Saint-Denis à Langeais, qui soumissionne pour des bois déjà fort endommagés par le bétail.

28 DÉCEMBRE. – F° 15 v°. Le District de Tours réclame 800 000 livres pour assurer les traitements du clergé.

L. 133 (ancien 40). — Registre in-folio, reliure cartonnage léger, 24 feuillets.

1er août-31 décembre 1790. — Répertoire de la correspondance déjà transcrite dans les registres cotés 125, 126, 127.

BIENS NATIONAUX

Pensions ecclésiastiques

L. 134 (ancien 37[1]). — Registre in-folio, reliure parchemin, 142 feuillets, dont 30 inscrits.

Transcription de la correspondance de M. de Menou, commissaire de la 6e division du Comité d'aliénation ; Amelot, commissaire de la liquidation ; Delessart et Cahier, Ministres de l'Intérieur : réponses du Département à mi-marge.

5 janvier-30 décembre 1791. — 5 JANVIER-7 NOVEMBRE. – F°s 1-26. Estimation, soumissions, adjudications : instructions et observations. Irrégularités des procès-verbaux d'estimation en faveur des municipalités (y énumérées). — F° 4. Annulation des soumissions de Mettray et Miré (décret du 16 juillet). — F° 7. Evaluations. — F° 8. Un délai de soumission aux communes est accordé jusqu'au 15 septembre. — F° 22. Confection des états de vente. — F° 26. Les valeurs approximatives sont demandées à chaque district.

29 DÉCEMBRE 1790-4 FÉVRIER 1791. – F° 6. Rectification des états des maisons canoniales aliénées à la Municipalité de Tours (voyez L. 125. F° 15).

5-12 FÉVRIER. – F° 6 v°. La vente des boiseries et marbres de l'abbaye de Bourgueil est suspendue.

29 JANVIER-8 FÉVRIER. – F° 8 v°. Traitement du clergé (voyez L. 118. F° 136 v°).

11-14 FÉVRIER. – F° 11. Psalette de Tours (voyez L. 132. F° 30).

12 FÉVRIER. – F° 11 v°. Ordre au District de Langeais d'ouvrir « sans délai les enchères sur les biens de l'abbaye de Bourgueil occupés par le

tribunal du district et où les juges se sont assignés un logement ».

18 FÉVRIER. – F° 12 v°. Sursis à la vente de l'hospice de Champigny dépendant d'une serre appartenant à feu M. de Richelieu.

12 AVRIL. – F° 15 v°. Pour leur traitement, les jésuites sont assimilés aux religieux mendiants.

17 MAI-2 JUIN. – F^os 17 v°-20. L'adjudication de l'église et du couvent des Cordeliers est contestée.

17 MAI-8 JUILLET. – F^os 17 v°-21 v°. Inventaire des bibliothèques.

17 MAI-5 JUIN. – F^os 18 v°-20 v°. Plainte de M. Soreau, procureur syndic du District de Tours, contre le sieur Beaussant, garçon de bureau dudit district, prête nom de Picault dans l'adjudication des domaines situés à Notre-Dame-d'Oé (celle-ci est annulée).

27 MAI-18 AVRIL. – F^os 19 v°-22 v°. Vente de la maison des Augustins de Chinon : M. Choderlot est régisseur des domaines de M. d'Orléans.

4 AOÛT-2 OCTOBRE. – F^os 25-25 v°. Plainte de M. Chariou, adjudicataire de la maison et église des Récolets, contre la Municipalité de Tours qui a fait enlever et vendre « nombre de matériaux qui n'avaient pas été exceptés de la vente ».

Quelques correspondances concernent :

Les **oppositions à la vente de chapelles « castrales »** : 20 AVRIL-20 MAI. F^os 16-16 v°. Du Bois, District de Châteaurenault. — 31 MAI-6 JUILLET. F^os 19 v°-23 v°. De la ci-devant chapelle du seigneur de Roncé.

Paiement des adjudications au profit des municipalités (édifices et propriétés non désignés) : F° 1 v°. Saint-Denis et Saint-Florentin d'Amboise, 44 078 livres. — F^os 2-22. Noizay, 850 livres. — F° 2. Neuvy-le-Roi, 101 083 livres. — F^os 2-22. Benais, 131 129 livres, 100 595 livres. — Tours : F° 2. 216 335 livres. — F° 10. 366 359 livres, 472 725 livres. — F° 14. 3 177 272 livres. — F° 14 v°. 1 823 930 livres. — F° 15 v°. 19 286 livres. — F° 23. 1 063 650 livres. — F° 23 v°. 330 907 livres, 19 286 livres. — F° 24. 216 335 livres. — F° 24 v°. 2 117 613 livres. — F° 3. Saint-Nicolas-de-Bourgueil, 180 781 livres. — F° 4 v°. Saint-Germain de Bourgueil, 544 129 livres. — F° 4 v°. Joué, 19 822 livres. — F° 8 v°. 375 524 livres. — F° 12. Preuilly, 83 779 livres ; Channay, 30 005 livres. — F° 24. Langeais, 47 847 livres. — F° 27. Athée, 46 701 livres ; La Croix-de-Bléré, 43 535 livres. — F° 27 v°. Mosnes, 19 373 livres ; Bléré, 125 176 livres. — F° 29. Saint-Martin-le-Beau, 64 217 livres. — F° 30. Montbazon, 44 053 livres ; Amboise, 495 230 livres.

L. 135 (ancien 38[1]). — Registre in-folio, reliure parchemin, 131 feuillets, dont 120 inscrits.

Transcription des lettres entre le Département et les Comités d'aliénation et ecclésiastique, les districts et municipalités : réponses à mi-marge.

3 janvier-24 juillet 1791. — 3 JANVIER. – F° 2. Vente des maisons canoniales de Tours (voyez L. 125-129. F^os 15-6).

5 JANVIER. – F° 3. Observations du comité d'aliénation sur la valeur des biens donnés à bail viager : exemples par rapport à l'âge.

17 JANVIER-19 MARS. – F^os 6 v°-88. Traitement du clergé : observations aux directoires des districts sur les états des revenus et charges (décrets du 24 juillet, 6 et 11 août). Difficultés concernant la perception par les curés du produit de fondation et obits.

11 FÉVRIER. – F° 7. Soumissions et adjudications, dans les 34 communes du District de Châteaurenault : déduction uniforme sur la base du 5^e du revenu.

18 FÉVRIER-10 MARS. – F^os 12-59 v°. Projet du District de Loches d'acquérir la maison de feu l'abbé Baraudin, ci-devant doyen du chapitre de Loches, où se tiennent ses séances.

20 JANVIER-15 FÉVRIER. – F^os 14-34. Avis favorable pour la conservation de la chapelle de Fondis, paroisse de Saint-Nicolas-de-Bourgueil, et la maison de son desservant, le sieur Amirault.

24-25 JANVIER. – F^os 15-16 v°. Ordre aux communes d'activer la formation d'un tableau général des domaines nationaux.

25-30 JANVIER. – F^os 17-18 v°. Plaintes des particuliers et mesures prises contre le retard de la mise en vente des biens compris sur certaines soumissions.

7 FÉVRIER-18 MARS. – F^os 24 v°-65. Le comité d'aliénation réclame des précisions sur les dégâts causés par l'enlèvement des cheminées et boiseries de la maison abbatiale de Bourgueil et en désapprouve la vente (voyez L. 129. F^os 6).

9 FÉVRIER. – F° 27. Rappel aux municipalités soumissionnaires (y énumérées) que le délai de paiement expire le 15 septembre.

16 FÉVRIER. – F° 35. Les chapitres de la collégiale et cathédrale de Tours protestent contre la suppression des deux psalettes.

7 AVRIL-16 JUILLET. – F^os 80-117 v°. Le comité de Paris réclame l'inventaire des manuscrits, chartes, sceaux, livres imprimés, statues, châsses, reliquaires et autres pièces d'orfèvrerie provenant du mobilier des biens ecclésiastiques.

17 AVRIL-30 MAI. – F^os 85-106. Observations sur les états de vente des dépendances du prieuré de Parçay, la cure de Saint-Léonard, la vente du blé de Turpenay.

20-21 AVRIL. – F° 87. Suspension des ventes des droits incorporels et de tous fonds baillés à titre d'emphytéose (décrets du 9-19 mars).

16 MAI-5 JUIN. – F^os 96-107 v°. Perception des fermages et loyers par les adjudicataires (lois du 30 mars et 18 avril).

16 MAI. – F° 98. Vente de la maison des Augustins de Chinon (voyez L. 129. F^os 19 v°-22 v °).

19 MAI. – F° 100. La vente du mobilier des Chartreux du Liget est fixée au 5 juin.

27 MAI. – F° 108 v° Selon la réponse du comité d'aliénation de Paris, les prorogations des termes de paiement accordées pour les biens ruraux s'appliqueront aux contributions dépendant de ceux-ci, exception faite des bois et usines.

17 JUIN. – F° 109. Adjudications à Beaussant (voyez L. 129. F^os 18 v°-20 v °).

15 JUIN-16 JUILLET. – F^os 111 v°-117 v °. Ordre aux districts d'envoyer au comité d'aliénation les états approximatifs de la valeur des biens nationaux (loi du 17 avril).

20 JUILLET. – F° 118. Le District de Blois réitère sa demande des titres de propriété des domaines nationaux de son arrondissement insérés dans les chartriers de Marmoutier et de l'archevêché de Tours.

Ce registre contient en outre :

La **correspondance relative aux procès-verbaux d'estimation, aux soumissions des municipalités établies par les experts**, savoir : MM. Grobois, Mardelle, Genest, Masiet, Pinguet, Miou, Guyot, Barret, Deschamps, Bourreau, Bernadeau, etc., pour Tours ; Bertrand et Lépine, pour Preuilly ; Chataigner, pour Amboise, etc. (irrégularités dans la rédaction des affiches, des états…). — F^os 30-37. Le Département menace de dénoncer au comité d'aliénation le District de Chinon pour omission au bas de ses affiches des obligations de l'acquéreur.

Multiples avis d'envois d'affiches, d'états des biens vendus avec indication des prix d'estimation et des plus-values, par exemple : District de Loches, estimation 152 196 livres, adjudications 229 285 livres ; district de Preuilly, 13 460 livres, 23 353 livres. — F°93 v°. District d'Amboise, 25 278 livres, 46 653 livres. Montant des adjudications aux municipalités (voyez le collectif L. 131. F^os 1 v°-30 v °).

L. 136 (ancien 39). — Registre in-folio, reliure parchemin. 148 feuillets, dont 46 inscrits.

Transcription de la correspondance des districts : réponses du Département à mi-marge.

11 décembre 1790-29 décembre 1791. — 4-11 JANVIER. – F° 3 v°. Les chanoines du chapitre d'Amboise percevront les revenus et arrérages de leurs biens échus avant le 1^er janvier 1790.

7 JANVIER-24 MARS. – F^os 4-38 v°. Paiement des pensions ecclésiastiques : premier et deuxième quartiers de 1791 (décrets du 12 juillet, 6 et 11 août). Exécution des formalités prescrites. — F^os 25-27-28. Les Districts de Langeais, Loches, Preuilly réclament des fonds. — F° 33. A Preuilly, le district se voit menacé de poursuites par le curé Bel et son vicaire. — F° 32 v°. Dans le District de Tours, le montant annuel s'élève à 600 000 livres. — F° 38 v°. Observations du District de Langeais concernant le décret du 12 juillet : fixation du traitement à 1 200 livres ou 1 200 livres et la moitié de l'excédent de tout leur revenu ecclésiastique actuel, avec minimum de 6 000 livres.

15-23 JANVIER. – F° 8 v°. Aliénation au profit de la Municipalité de Tours : erreur des experts dans l'établissement du « prix capital ».

19 JANVIER. – F° 7 v°. La vente du prieuré de Parçay dépendant du séminaire de Québec soulève des difficultés.

25 JANVIER. – F^os 10-11 v°. Le District de Tours est invité à se soumettre aux formalités exigées par le comité d'aliénation : envoi de deux états de soumission, deux exemplaires d'affiches avant qu'elles ne soient placardées.

28 JANVIER-12 AVRIL. – F^os 13-19 v°. Le château de Grandmont (dont M. de Conzié a commencé la construction) et ses dépendances sera vendu en totalité. Les adjudicataires sont Branthome, Bouchet

et Gidouin : sursis à la vente des droits incorporels qui y sont attachés.

24-31 JANVIER. – F° 14 v°. Paiement des « dettes passives » des Dames viantaises de Beaulieu aux fournisseurs, employés et domestiques.

7-12 FÉVRIER. – F° 18 v°. Discussion avec le District d'Amboise au sujet du calcul des annuités immédiatement payables par les acquéreurs et sur les réclamations de ceux-ci.

11-17 FÉVRIER. – F° 19. Accueil favorable au vœu exprimé par quelques religieuses de Bourgueil de conserver les meubles et d'habiter la maison abbatiale.

1er MARS. – F° 26. A l'abbaye de Bourgueil, enlèvement des boiseries (voyez L. 130. F° 118).

4-12 AVRIL. – F° 27 v°. Régie des baux à cheptel : observations du District de Loches concernant l'exécution de la loi du 5 septembre 1790.

5 MAI. – F° 34 v°. Vente de la maison des Augustins de Chinon (voyez L. 130. F° 98).

14 MAI. – F° 35. Conscription des paroisses de Tours : la fermeture le samedi des églises supprimées soulève des objections.

15-21 MAI. – F° 35 v°. Parmi les objets à vendre de la Chartreuse du Liget se trouvent un aigle évangéliaire de 6 pieds de haut et deux chandeliers en cuivre jaune.

21-26 MAI. – F° 36. Ordre de surseoir à la vente de tous les droits incorporels tant fixes que casuels.

12 JUILLET. – F° 42. Chartriers de Marmoutier et de l'évêché de Tours appartenant au District de Blois (voyez L. 135. F° 118).

6-13 AOÛT. – F° 43. Information contre un certain Solon qui dévaste les biens nationaux dépendant de la cure d'Avoine.

Ce registre contient en outre tout ce qui concerne le **contentieux des ventes, la publication des affiches, les procès-verbaux, les suspensions des adjudications**, etc. : F° 6. Closerie de Rougemont. — F° 6 v°. **Vente totale de la ferme de Chanceaux** ; envoi des soumissions des états des biens vendus et à vendre. — F° 14 v°. **Déduction des impositions dues par les biens adjugés**, etc.

BIENS NATIONAUX

L. 137 (ancien 37[2]). — Registre in-folio, reliure parchemin, 72 feuillets, dont 10 inscrits.

Transcription de la correspondance entre le Département et M. Amelot, administrateur de la caisse de l'extraordinaire : réponses à mi-marge.

16 janvier-20 juillet 1792. — 17-25 JANVIER. – F° 1. Accélération du recouvrement des ventes.

14 JANVIER. – F° 2. « M. Pibaleau » s'oppose à la vente de la chapelle castrale de Chargé (loi du 2 juillet 1790).

21 JANVIER. – F° 4. Conditions d'acquisition lors de l'adjudication de la métairie de Ballonerce dite de Loches.

29 JANVIER-11 FÉVRIER. – Fos 4 v°-7 v °. Vente des biens des communautés d'arts et métiers supprimées et reddition de leurs comptes (loi du 17 mars 1791).

20 JANVIER-11 FÉVRIER. – F° 5 v°. Instructions concernant le « recouvrement des produits et capitaux des domaines nationaux » : revision des opérations de 1790-1791.

JANVIER-19 MAI. – F° 8. Eglise et couvent des Minimes d'Amboise : réclamation de M. Bongars, négociant ; adjudication à M. Potet (25 000 livres).

9 MARS. – F° 8 v°. M. Chalabres, colonel de cavalerie, propriétaire du château d'Ussé, proteste contre la vente de la chapelle dudit château.

13 MARS-26 AVRIL. – F° 9. Un état approximatif des biens de l'ordre de Malte, des apanages et des biens engagés, sera établi.

12-20 JUILLET. – F° 10. Quinson proteste contre la vente d'une chapelle du château de Champigny.

L. 138 (ancien 38[2]). — Registre in-folio, reliure parchemin, 147 feuillets, dont 32 inscrits.

Transcription de la correspondance avec M. Amelot (suite) : réponses à mi-marge.

4 janvier-4 mai 1792. – Fos 1-31 v°. Instructions aux administrateurs et procureurs syndics des sept districts concernant : F° 1. Les bâtiments attachés aux places des gouverneurs et lieutenants généraux rentrant dans le domaine national et ne pouvant être vendus (loi du 25 février 1791). — Fos 6-31 v°. Envois décadaires

au comité d'aliénation des affiches, des états estimatifs et des procès-verbaux d'adjudication provenant des districts. — F^os 7 v^o 8-14 v°-20. Recouvrement des revenus des biens nationaux. — F^os 8 v°-20 v^o. Remise aux enchères des biens non vendus (cas non prévu par l'Assemblée nationale). — F^os 11-13 v^o. Liquidation des biens des communautés d'arts et métiers supprimées par M. Turpin, agent du Trésor (voyez L. 137. F^os 4 v°-7 v^o). — F^o 23. Biens de l'ordre de Malte (voyez L. 137. F^o 9).

19 JANVIER. – F^o 5 v^o. Enregistrement et publication des brevets d'invention des sieurs Farge et Mitouflet.

19 FÉVRIER-22 MARS. – F^os 13 v°-26 v^o. La vente du prieuré de Grais, destiné à l'enseignement, appartenant au collège de Tours, est ajournée.

12 MARS. – F^o 22. Vente de la chapelle du château d'Ussé (voir L. 137. F^o 8).

Ce registre contient en outre de **nombreuses correspondances** que nous avons omises comme faisant double emploi avec le registre précédent, **concernant** l'**envoi des affiches d'adjudication et les états de vente**.

L. 139 (ancien 39[3]). — Registre in-folio, reliure parchemin, 97 feuillets, dont 8 inscrits.

Transcription de la correspondance des districts de l'Indre-et-Loire et des autres départements : réponses à mi-marge.

1^er janvier-11 avril 1792. — Même objet que L. 138, c'est-à-dire : contrôle des ventes, statistique des biens vendus, total des adjudications, avancements et retards des opérations dans les divers districts.

Ce registre a été abandonné presque aussitôt après avoir été commencé, sans doute par manque de matière.

L. 140 (ancien 42). — Registre in-folio, reliure parchemin, 131 feuillets, dont 30 inscrits.

Correspondance entre les administrateurs des domaines nationaux (Amelot, puis Laumont), les Ministres des Contributions publiques et de l'Intérieur et le Département.

1^er vendémiaire-9 ventôse an II. — 4 VENDÉMIAIRE. – F^o 3. Loi du 18 août 1792 sur les congrégations : application aux collèges desservis par des laïques ou des particuliers.

9 VENDÉMIAIRE-9 NIVÔSE. – F^os 6 v°-19 v^o. Vente des bâtiments du couvent des Ursulines de Loches : ordre au district de le diviser en onze lots et de se conformer au plan et à l'arrêté de l'administration des domaines.

29 VENDÉMIAIRE. – F^o 7 v^o. Laumont est nommé directeur des domaines nationaux en remplacement de Amelot.

31 VENDÉMIAIRE-4 BRUMAIRE. – F^os 7 v°-8 v^o. Le Département réfute les griefs formulés par les époux Taschereau-Despictières concernant la vente de leurs biens, leur radiation sur la liste des émigrés, la main-levée du séquestre.

30 VENDÉMIAIRE. – F^o 8. Demande des comptes des sommes perçues par l'union des créanciers Rohan-Guemené, duc de Montbazon.

6 BRUMAIRE. – F^o 9. Le District de Loches refuse d'installer une caserne et un hôpital militaire au couvent de la Visitation.

13 BRUMAIRE-7 VENTÔSE. – Annulation, puis remboursement de l'adjudication faite à Bruley, officier municipal de Tours, des bois du chapitre Saint-Gatien (4 juillet 1792).

16 BRUMAIRE. – F^o 10. A Chinon, observation sur la vente d'une bosselée et demie de terre servant de cimetière aux enfants non baptisés.

19-30 BRUMAIRE. – F^os 10 v°-13. Inventaire des objets précieux, or, argent et camées provenant des abbayes, églises et biens des émigrés : observations pour l'envoi à Paris desdits objets.

26 BRUMAIRE-2 VENTÔSE. – F^os 12 v°-28. Poursuites contre Louis Beaulieu, administrateur du District de Tours, pour l'achat à vil prix de deux maisons.

1^er FRIMAIRE-14 PLUVIÔSE. – F^os 14-24 v^o. Vente de la communauté des Viantaises de Beaulieu-les-Loches. Projet d'y établir un atelier de salpêtre : observations sur les estimations, plans, affiches, etc.

10 FRIMAIRE-14 PLUVIÔSE. – F^os 15-25. Cormier la Brosse, procureur exécutif de la maîtrise d'Amboise, est remplacé par Daugé, officier municipal de ladite commune.

16 FRIMAIRE. – F^o 16 v^o. Rappel qu'un délai de dix ans est prescrit pour l'exploitation des cimetières supprimés (décret du 6 mai 1791).

16 FRIMAIRE-6 PLUVIÔSE. – F^os 16 v°-23 v^o. Renonciation aux dîmes inféodées en faveur du District de Loches, faites par Bernard, de Chambray, et René-Louis-Charles Menou.

16 NIVÔSE. – F° 20. Les bâtiments destinés à la fabrication des armes, artillerie, etc., sont soustraits à la vente.

26-29 PLUVIÔSE. – F^os 25 v°-27. Application des nouvelles lois sur la vente des biens des émigrés, en particulier du domaine de Clozel appartenant aux Luzignan.

5 VENTÔSE. – F° 28. Le ministre des Contributions publiques stigmatise les dévastations des forêts, les coupes inconsidérées et engage la responsabilité des municipalités.

Environ une vingtaine de lettres concernent des observations sur la rédaction des affiches, le respect des baux en cours, etc., en application des lois sur les domaines nationaux.

L. 141 (ancien 43). — Registre in-folio cartonnage, 96 feuillets, dont 73 inscrits.

Transcription de la correspondance de l'administration des domaines nationaux, la commission des administrations civiles, police et tribunaux, le Ministère de l'Intérieur avec le Département : réponses à mi-marge.

Les observations sur l'application de diverses lois et instructions très précises abondent, mais nous n'en donnons pas le détail.

24 frimaire-5 fructidor an II. — 25 FRIMAIRE. – F^os 1-1 v°. Armement, enlèvement des matières métalliques.

12-13 NIVÔSE-25 MESSIDOR. – F^os 6-6 v°-66. Séquestre des biens des parents d'émigrés : exécution de la loi du 12 septembre.

18 NIVÔSE. – F° 8 v°. Surveillance et conservation du mobilier national (circulaire du 18 nivôse).

21 NIVÔSE. – F° 9 v°. Vérification des certificats de résidence.

28-29 NIVÔSE. – F^os 10 v°-11. Succession de la comtesse d'Estaing (voir fonds Calmon-Maison).

18-27 PLUVIÔSE. – F^os 15-16. Séquestre des biens des fermiers généraux.

21 PLUVIÔSE. – F° 15. Gomot est nommé agent général près des créanciers Rohan-Guémené en remplacement de Le Noble.

29-30 PLUVIÔSE. – F^os 16-16 v°. Terres acquises à la Nation par les destructions des guerres de Vendée (décret du 23 nivôse).

2 VENTÔSE-16 GERMINAL. – F^os 16 v°-20. Une provision de 8 000 livres est accordée à la femme et aux enfants de La Fayette sur les revenus de ses biens du District de Loches.

11 GERMINAL-4 FLORÉAL. – F^os 19 *bis* v°-39 v°. Georges Aubry se prétend propriétaire des effets confisqués à sa mère emprisonnée à la Conciergerie : rejet de sa réclamation.

30-24 GERMINAL. – F^os 19 *bis* v°-23 v°-26. Exagération des frais de garde ; abus de vente des objets précieux et du mobilier national.

18 GERMINAL-26 MESSIDOR. – F^os 21-61. Confiscation des biens des prêtres déportés.

19 GERMINAL. – F° 21 v°. Versement des fermages des biens de Baugé, neveu et ex-héritier de Balthazar Baugé, ci-devant fermier général.

23 GERMINAL. – F° 23. Vente du domaine de la Bourdaisière ayant appartenu « à la dépossédée Bourbon-Penthièvre » : redivision et estimation (exécution de la loi du 3 juin).

26 GERMINAL-6 THERMIDOR. – F^os 27-29 v° à 37 v°-46-67. Exécution de la loi du 3 juin et rédaction des états de vente.

30 GERMINAL-24 FLORÉAL. – F^os 38-43 v°. Paiement en nature des fermages des biens nationaux et séquestrés.

16 FLORÉAL. – F° 42. Etat des ventes dans les six districts : estimation 1 297 169 livres, produit 2 792 169 livres.

18 FLORÉAL. – F° 43. Arrêté du Département en faveur de Louise Desplat, épouse non commune en biens de Rolland dit des Ecottais, émigré, et d'Augustin-Claude La Roche dit Ribellerie.

3 PRAIRIAL. – F° 48. Ouverture de la succession de Jean-Nicolas Revard, curé d'Hommes et Desmée, également prêtre, décédés avant leur jugement.

9 PRAIRIAL-26 MESSIDOR. – F^os 49 v°-61 v°. Les objets pouvant servir aux hôpitaux militaires et à l'habillement des troupes sont retirés des ventes.

10-23 MESSIDOR. – F^os 57-59 v°. Détail de la vente des meubles du château d'Amboise et de Chanteloup.

8 THERMIDOR. – F° 69. Validité de la vente faite par Thibault Chambault, prêtre reclus, à ses sœurs, les veuves Gaule et Gasser, du District de Chinon.

17 THERMIDOR. – F° 69. Expédition des procès-verbaux de ventes des meubles et prés, parmi lesquels ceux de la Béraudière, Champchevrier, Riquetty-Mirabeau.

18 THERMIDOR. – F° 70. Vente des biens de Roland des Ecottais et Romagnac.

25 THERMIDOR. – F° 72. Succession de la mère de la femme Mayer (?), mariée « à un citoyen originaire de la République des Grisons ».

29 THERMIDOR. – F° 73. Procès-verbaux de division et estimation des biens du déporté Chesnaud et des émigrés Pouget-Nadaillac, Robien, veuve Riquetty-Mirabeau, du District de Montbraine.

30 THERMIDOR. – F° 73. Recouvrement des contributions dues sur les biens vendus (loi du 12 germinal).

4 FRUCTIDOR. – F° 74. Vente des biens des émigrés Cernoy, Coutinau (?), Pottier et Briffault.

Radiations de la liste des émigrés : F^os 10 v°-12. Aimé Duvau-Chavaigne, René-François-Marc-Antoine-Henri Fallou et Charlotte Drouin, femme de Cardun René Le Bret. — F^os 13 v°-14. Les époux Taschereau-Despictière (séquestre). — F° 19 v°. Adrien-Louis Lecomte et son épouse. — F° 47. Louvet et Taschereau, Julie-Félicité Legrand. — F° 53. Marie-Louise, veuve Morette, dite Daubigni. — F^os 57 v°-58-72 v°. Antoine-Charles Carvoisin. — F^os 64 v°-71 v°. Alexandre Fouasse-Noirville (12 ans). — F° 66 v°. Jean Legras, dit Duluart (?), Marie-Anne Ferrand (héritiers Laweralies).

Condamnations à mort de : F° 29 v°. Joseph-Louis Gaudron, ex-curé constitutionnel de Négron. — F° 41 v°. Gourant, fabricant de papier à Tours, demeurant à Paris, rue Saint-Nicaise. — F° 50. Amélie-Joseph-Xavier Hery, né à Chinon, lieutenant au 17^e régiment de cavalerie. — F° 51. Louis-César Begu, né à Tours, chef du 1^er bataillon du département ; François-Martin Sauvereau, né à Tours. — F° 55 v°. Abraham Castillon-Duperron du Bec d'Ambès ; Jean Terrier, né à Azay, administrateur du Département de la Vienne. — F° 68. Giono Duchesne, dit Duguesne, ci-devant avocat, né à Tours.

L. 142 (ancien 41). — Registre in-folio,
reliure cartonnage, 93 feuillets, dont 44 inscrits.

Transcription de la correspondance des districts : réponses du Département à mi-marge.

2 nivôse-14 prairial an II. — 7-11 NIVÔSE. – F^os 2-4. Retard dans la vente des biens nationaux du District de Langeais, dû à l'approche des brigands et au manque d'imprimeurs.

9-27 NIVÔSE. – Vente des biens des émigrés, etc. : la Municipalité de Tours sollicite la permission de restreindre à moins d'un mois le délai fixé par l'arrêté du département du 19 janvier 1793. Les bâtiments serviront au logement des troupes et ateliers militaires.

18 NIVÔSE. – F° 7 v°. Accélération des formalités de vente : exhortation au directoire des districts, nomination de deux commissaires par canton, menace de destitution des municipalités. Curieuse réponse de celle de Preuilly.

18-23 NIVÔSE. – F^os 8-9 v°. Séquestre des biens des parents d'émigré : détail d'application des lois du 19 frimaire an II et 12 septembre 1792.

29-22 NIVÔSE. – F^os 10 v°-11. Le District de Loches envoie des projets de vente dont « le défaut de forme » ne peut retarder l'exécution.

25 NIVÔSE-27 FLORÉAL. – F^os 12-39 v°. Succession d'Estaing : contestations (voir L. 141. F^os 10 v°-11).

27 NIVÔSE. – F° 12. Le Comité de Sûreté général réclame les pièces contre les suspects, notamment celles du sieur Chaunoir.

4 PLUVIÔSE. – F° 14. Le District de Loches envoie les états des grains des magasins militaires, du trésorier et des receveurs de la régie des bureaux de Loches, Montrésor, Manthelan.

7 PLUVIÔSE. – F° 14 v°. Le District de Chinon discute et proteste de sa bonne volonté dans l'application des lois du 3-juin et 13 septembre 1793.

25 PLUVIÔSE-22 GERMINAL. – F^os 15 v°-27 v°. Vérification des signatures des témoins des certificats de civisme délivrés par la commune de Chemusson, canton de Monnaie, à Marie-Françoise Rambourg, veuve Cussard.

4 VENTÔSE. – F° 17. Mainmise de la Nation sur les biens de Dauger-Dorsai, neveu et héritier de François-Balthazard Dauger, fermier général.

5-11 VENTÔSE. – F° 18 v°. Enquête sur Crequy-Daubery, père d'émigré du District de Chinon, qui sollicite l'application de la loi du 17 frimaire.

8 VENTÔSE. – F° 19 v°. Paris avise qu'Albert de Luynes a obtenu un certificat de résidence.

13 VENTÔSE. – F° 20. Droits prétendus par Marie Renault sur les biens de Poirier « de guillotineuse mémoire » (sans détails).

17 VENTÔSE. – F° 21 v°. Eclaircissements demandés aux officiers municipaux de Limoges sur les certificats de résidence qu'ils ont délivrés à Louis Lecomte et Marie-Renée-Jacquine Pinchinat, son épouse.

25 VENTÔSE. – F° 22 v°. Vérification des certificats de résidence de Maximilienne-Augustine-Henriette, épouse d'Armand-François-Edmé Béthune-Charost.

8 VENTÔSE-29 GERMINAL. – F^os 24 v°-31. Le Département avise la Société populaire de Tours que dans le District d'Amboise le montant des ventes a triplé sur l'estimation, savoir : 24 680 livres — 83 390 livres, et dans celui de Tours : 344 164 livres — 970 335 livres.

12 VENTÔSE-12 FLORÉAL. – F^os 25 v°-33. Exécution des lois du 9 ventôse an II et 25 juillet : instructions aux municipalités et districts.

14 GERMINAL. – F° 26. Arrestation de Gilles-Norbert Drin ; administrateur du District de Chinon.

2 FLORÉAL. – F° 32. Annulation des dons faits par Michel Guérin, ex-curé de Mazières, à sa domestique (détails). — F° 32 v°. Emigrés rayés provisoirement de la liste : instructions aux districts.

15-16 FLORÉAL. – F° 35 v°. Poursuites contre un habitant du « Rocher » (Saint-Antoine), recéleur d'objets appartenant à son beau-frère, prêtre déporté.

7 FLORÉAL. – F° 36. Rougeot et Raverot ont désigné les objets à vendre à Chanteloup (voyez L. 90. F° 178).

26 FLORÉAL. – F° 38 v°. Ventes du District de Montbraine : 129 410 livres, estimation 41 765 livres.

27 FLORÉAL-11 PRAIRIAL. – F^os 39 v°-43. Les receveurs locaux seront chargés des adjudications des récoltes et de la comptabilité des biens nationaux.

7 FLORÉAL. – F° 40 v°. Le District de Langeais donne le détail des plombs enlevés dans les maisons d'émigrés et les églises que l'approche des Vendéens a empêché d'envoyer à Tours, notamment un cercueil de plomb à l'église de Cléré et les plombs du château de Gizeux : en tout 10 000 livres de plomb.

1^er PRAIRIAL. – F° 41. La commune du Mans envoie le certificat de civisme du citoyen Ruzé d'Effiat.

Biens des prêtres déportés ou reclus (séquestre, ventes et successions) : F° 3. Nozier (loi du 28 mars 1793). — F^os 15-19 v°. Charles Bluche. — F° 24. Charles-Jacques Huet et Laveau. — F° 38. Texier. — F° 42. Picault, chanoine de Candes. — F° 42 v°. Pierre Faix, curé de La Chapelle-Saint-Hippolyte. — F° 43 v°. Pierre Brette, Desmé. Ventes des biens d'émigrés et parents d'émigrés : F° 1. Lhuillier, dit Lamardelle. — F^os 5-26. Maison de la Turmelière, à Couêt, District de Loches. — F° 12. Chidaine. — F° 15. Poujet-Nadaillac. — F° 19. Butel, « juge du despote de la Grande-Bretagne ». — F° 26 v°. Thion. — F° 28 v°. Femme Bourbon-Penthièvre (intervention de la Société populaire de Tours), nouvelle division du domaine de la Bourdaisière (voyez L. 141. F° 23). — F° 30. Pichereau père et fils. — F° 31 v°. Lebrun, ex-chanoine à Candes. — F° 36. Le Breton-Duplessis et Brette. — F° 40. Dugué-Despuis dit La Chenais. — F° 42. Cossard.

Ventes des biens des guillotinés : F^os 12 v°-21. Renault-Deverniers (sursis). — F° 30 v°. Philippe Baron, dit Chamon de Genillé. — F° 31 v°. Mesnard Chouzé et son fils. — F° 34. Joseph Gaudron (voir L. 141. F° 29 v°). — F° 37. François Gouron.

L. 143 (ancien 45). — Registre in-folio, reliure parchemin, 196 feuillets, dont 33 inscrits.

Résumé de la correspondance entre le Département et les particuliers, les municipalités, les districts, l'administration des domaines, les eaux et forêts : réponses à mi-marge.

1^er vendémiaire-28 germinal an IV. — 7 BRUMAIRE-26 GERMINAL. – F^os 3-32. Vente des bois et coupes : envoi d'affiches, estimation, adjudication, paiement ; déchéance des adjudicataires qui n'ont pas payé ; suspension de vente des bois au-dessus de 300 arpents.

9 BRUMAIRE. – F° 4. Projet de donner la jouissance de « la maison Richelieu » à la commune dudit lieu.

23 BRUMAIRE. – F° 4 v°. Le District de Loches accuse réception des comptes de Texier-Olivier, régisseur des terres de Reignac.

1^er-8 FRIMAIRE. – F^os 5 v°-7 v °. Certificat de résidence de Claude de La Bonninière de Beaumont (renseignements).

17 FRIMAIRE. – F° 6 v°. Séquestre des biens de la citoyenne Duguet, veuve Guillon-Rochecot.

10-15 FRIMAIRE. – F^os 8-10 v°. Autorisation d'abattre les arbres de l'avenue Saint-François, au Plessis-lès-Tours.

11 FRIMAIRE. – F^os 8 v°-9. On conteste le logement donné à Colson, directeur de l'habillement à l'armée de l'Ouest, dans une maison de la rue de Jérusalem (voyez L. 103. F° 10).

23 FRIMAIRE-26 GERMINAL. – F^os 12-32. Vente des maisons et de la chapelle du Petit Saint-Martin : contestation entre Despeignes et Foret d'une part et Blot-Vallée, adjudicataire, de l'autre.

24 FRIMAIRE. – F° 13. Jacob-René Couët est nommé « garde général à cheval de l'administration forestière » à Tours, au lieu et place de son père.

24 FRIMAIRE-23 PLUVIÔSE. – F°s 13-22 v°. Dépôt des inventaires des papiers des juridictions supprimées, maîtrises forestières, etc. ; correspondance avec Ulriot-Courbière, directeur de la régie. — F° 14. Sont nommés commissaires pour ce dépôt : Joubert et Guespin-Brun, à Chinon ; Deslandes-Roy et Haren, à Amboise ; Pasquier et Blain, à Tours ; Goubault et Foucher, à Loches.

5 NIVÔSE-5 VENTÔSE. – F°s 16 v°-24 v °. Vol d'une écuelle d'argent pesant 1 marc 7 onces, envoyée à la Monnaie de Paris par la Municipalité de Preuilly.

11 NIVÔSE-22 PLUVIÔSE. – F°s 17 v°-22. Vol de fer et de plomb au château de Véretz et à l'édifice Martin.

21 NIVÔSE-5 PLUVIÔSE. – F° 20 v°. Vente des biens de Jean-Charles-Ours Quinemont.

2 PLUVIÔSE. – F° 21. Prix du pain accordé aux fonctionnaires et gardes des forêts dont le traitement n'est pas déterminé.

26 PLUVIÔSE. – F° 23. Vente des biens des Luzignan et La Fayette, émigrés : contestations avec l'acquéreur.

17 PLUVIÔSE. – F° 23. Réparations à Chanteloup : les ouvriers refusent les assignats.

7 VENTÔSE. – F° 25. De nombreux receveurs de cantons n'ont pas d'argenterie à déposer au département.

23 VENTÔSE. – F° 28 v°. L'adjudicataire Fredfont obtient du représentant du peuple Pocholle « un renvoi en possession » pour les biens achetés à Manthelan.

5 GERMINAL. – F° 30. Logement des jeunes gens de la première réquisition : le commandant réclame la maison du collège.

9-30 GERMINAL. – F°s 30-33 v°. Les biens des Rohan-Guémené seront désormais administrés et vendus comme biens d'émigré. M. Cesvet, agent des créanciers, rend ses comptes.

28 GERMINAL. – F° 33. Discussion sur le séquestre des biens des émigrés Quinemont et Rocreuse.

A noter *en outre des correspondances* sur le **contentieux des successions** suivantes : F° 3. Sieur de Marolles. — F° 7. Marie-Jeanne-Michèle-Françoise Falloux, veuve Marcombe. — F° 8. François-Louis-Marie Defargue-Larochebousseau. — F° 11 v°. Lefebvre, receveur des droits de marque. — F° 13 v°. Antoine Couët. — F° 17. Ménard-Chousy. — F° 19. Louise Ducault. — F° 22. Henri Lamotte, Clément-Charles Contis et son épouse.

CORRESPONDANCE DU DIRECTOIRE DU DÉPARTEMENT

Affaires de la 5e division : Ponts et Chaussées

L. 144 (ancien 34). — Registre in-folio, reliure cartonnage, 77 feuillets.

Transcription de la correspondance entre les districts ; Vallée, ingénieur en chef ; Lair, payeur général et le Département : réponses à mi-marge.

14 décembre 1792-5e jour complémentaire an II. — 14 DÉCEMBRE 1792-5e JOUR COMPLÉMENTAIRE AN II. – F° 1.Pont-Cher : plainte du Département contre l'obligation de payer les travaux sur les sols additionnels. Le ministre accorde 40 000 livres.

16 JANVIER-1er PRAIRIAL AN II. – F°s 1 v°-58. Entretien des routes : résiliation des baux des entrepreneurs jusqu'à 1795, sous condition d'exécuter les clauses de leurs adjudications de 1791-1792. — F°s 12 v°-58. Nouvelles adjudications et devis estimatifs de : F° 16 v°. Paris en Espagne. — F° 25 v°. Tours en Berry et de Blois au Mans. — F°s 30-34 v°. Tours à Rouen. — F° 31. Loches et Châtellerault à Preuilly. — F° 39 v°. Tours à Saumur par Bourgueil. — F° 58. Tours à Angers.

2 FÉVRIER. – F° 2. Réintégration de l'ingénieur en chef Desmarie.

9 FÉVRIER-5 PRAIRIAL AN II. – F°s 2 v°-54 v °. Secours aux victimes des pluies du 8-12 juillet 1792 : tableau général des pertes (voyez L. 112. F° 20).

16 FÉVRIER-25 MAI. – F°s 3 v°-10. Envoi des états de fonds pour 1793 : turcies et levées, 379 676 livres, y compris les 40 000 livres pour 1792. Pont de Tours, 134 813 livres. Distribution de 238 000 livres. — F° 5 v°. 63 000 livres. — F° 6. 2 446 livres en assignats. — F° 8 v°. 61 788 livres de fonds de charité sont attribués au Département sur les 6 milliards destinés aux travaux publics. — F° 10. 50 597 livres, solde des sommes dues aux entrepreneurs pour 1792. — F° 9. 30 000 livres pour les chemins vicinaux. — F° 66. 50 000 livres (?), complément des 100 000 livres.

19 FÉVRIER-11 SEPTEMBRE. – F^os 3 v°-26 v °. Liquidation des créances antérieures à 1791 : le ministre rejette celle de Rousseau, entrepreneur du Palais de Justice, des prisons, de l'Hôtel de ville (16 328 livres). Blâme à Lair, payeur général, pour son oubli de verser 33 454 livres, partie des créances arriérées concernant les ponts et chaussées.

3 MAI-3^e JOUR COMPLÉMENTAIRE AN II. – F^os 8-76 v^o. Postes et relais (voyez L. 113. F^os 49-91). — F^os 10 v°-14 v °. Plaintes contre le mauvais état des postes et les abus des rouliers : instructions aux districts (exécution du décret du 29 mars 1793). — F^os 16-16 v^o. Protestation de la Municipalité de Sorigny contre la réquisition de chevaux « pour les transports nécessaires à l'armée de Vendée » : ordre aux districts d'appliquer la loi du 29 août 1790. — F^os 17-25. Indemnités pour perte de chevaux (loi du 27 août). De Poitiers, Déadé, inspecteur général des postes, envoie 15 000 livres à distribuer aux maîtres des postes et en particulier à Leclerc, de Beauvais. — F^o 19 v^o. Le Département dénonce Déadé au ministre de l'Intérieur pour « l'inexécution ou exécution imparfaite de sa mission ». Indemnités à : F^o 56. Brousse, aux Trois-Volets (Amboise). — F^os 57 v°-60. Chabon, à Langeais. — F^os 21-60. Ordres aux districts pour l'approvisionnement en avoine « dont le retard interromprait les communications de l'armée ». F^os 53 v°-55. Remonte de la poste de Boismandé : Roseleur réquisitionne 18 chevaux.

11 MAI-17 THERMIDOR AN II. – F^os 9-67 v^o. Travaux d'entretien : détails estimatifs, baux. — F^os 9-14. Etablissement des cantonniers ; résiliation au 1^er avril des baux passés en 1791 ; renouvellement pour trois années.

1^er AOÛT-5 THERMIDOR. – F^os 11 v°-65 v °. Travaux de charité : répartitions des secours ; responsabilité des communes. — F^os 21 v°-61 v °. Retard de ces dernières.

3 SEPTEMBRE-8 OCTOBRE. – F^os 15-19. Réponse de l'ingénieur Vallée au ministre de l'Intérieur relative aux travaux des ouvrages d'art et grandes routes approuvés depuis 1791. Envoi des devis estimatifs des approvisionnements pour 1793-1794 de l'entretien des routes des Districts de Chinon et Langeais.

22 BRUMAIRE AN II. – F^o 22 v^o. Recrutement des cantonniers : conditions et obligations (voyez L. 112. F^o 31 v^o).

30 FRIMAIRE. – F^o 24. L'ingénieur Muriel remplace Mutel qui n'a pas rejoint son poste.

5 NIVÔSE. – F^o 24 v^o. Le local servant au Département de magasin militaire est refusé au District de Tours qui voulait y déposer l'habillement et équipement de 1 000 hommes d'infanterie et 100 de cavalerie.

14 NIVÔSE. – F^o 26. Armement (exécution du décret du 19 frimaire : fournitures de 800 piques seulement).

2 PLUVIÔSE-13 FLORÉAL. – F^os 28-51 v^o. Entretien des routes (loi du 16 frimaire). Fin des travaux au 15 germinal : nécessité « de mettre les routes dans un état tel que les convois militaires puissent se transporter sans retard ». — F^os 32-41. Emploi de la troupe pour la « réquisition sur les personnes et droit de préhension sur les choses ». — F^os 33-42 v^o. Augmentation de la ration de pain « afin d'empêcher les ouvriers d'abandonner les ateliers ». — F^os 34 v°-51 v °. Ordre d'établir un état des travaux à achever, par décade. — F^o 45. Il est demandé un délai d'un mois. — F^o 48 v^o. Montant des travaux : 82 278 livres.

10 PLUVIÔSE. – F^o 30 v^o. Drouet-Grambach, entrepreneur, est nommé surveillant des travaux en retard.

15 PLUVIÔSE. – F^o 31 v^o. On demande l'appui de Veau (de Launay) pour conserver la ci-devant maison épiscopale comme musée.

12 VENTÔSE-21 FRUCTIDOR AN III. – F^os 37 v°-72 v^o. Construction de vaisseaux : instructions aux districts concernant l'abattage des bois de marine avant le 2 germinal et leur transport à Nantes. — F^os 52-54 v^o. Transport des bois de la ci-devant Chartreuse du Liget. — F^os 68-72 v^o. Balisage de la Creuse : travaux aux moulins de La Haye, aux Moines et de la Roche.

14 VENTÔSE. – F^o 38. Le représentant du peuple Ferry demande un supplément d'information sur les forges

20-28 VENTÔSE. – F^os 40 v°-43. Bazin, agent national du District du Mans, projette de créer une fabrique d'indienne à Tours.

27 GERMINAL. – F^o 94. Bally, de Saint-Roch, garde-magasin de l'arsenal de Tours, établira pour le représentant du peuple Ferry la liste de tous les employés dudit arsenal.

17 FLORÉAL. – F^o 52. Savonnerie : refus d'accorder à Denis le jeune, les mêmes avantages qu'à Jahan (voir L. 113. F^os 13-30).

15 PRAIRIAL. – F° 57. Plainte de la commission des transports contre le mauvais état des routes.

28 PRAIRIAL-2e JOUR COMPLÉMENTAIRE – Fos 57 v°-74. Riffault, commissaire aux poudres, réclame la réparation de la portion de route qui communique au pont du Cher, pour le transport des matières.

21 PRAIRIAL. – F° 58 v°. Poursuite des officiers municipaux de Razines contre Monneau (motif non indiqué).

28 PRAIRIAL. – F° 59. Paiement des chevaux requis (loi du 18 germinal).

19 THERMIDOR. – F° 63 v°. Pénurie d'eau à Tours : maladies épidémiques. Responsabilité de la municipalité révolutionnaire.

31 THERMIDOR. – F° 64. Lettre de Riffault concernant les 5 chevaux nécessaires pour faire tourner « le moulin pulvérisateur du Ripault » et la mise en pratique de son invention pour la fabrication de la poudre (arrêté du Comité de Salut public du 11 prairial).

5 THERMIDOR. – F° 65 v°. Conservation des barques : instructions aux Districts de Tours, Amboise, Langeais.

17 THERMIDOR. – F° 67. Le nivellement des cours d'eau prive les moulins d'eau. Projet de construction de moulins sur « les côtes les plus voisines et sur les rivières » (vœu de la Société populaire de Tours).

16 FRUCTIDOR. – F° 74 v°. Parmi les mesures propres à activer les travaux des routes, la commission des travaux publics désigne et préconise « l'emploi des cantonniers » et l'augmentation de leur salaire.

Ce registre contient en outre la c**orrespondance relative à la construction et réparation des ponts** de : Fos 3-24. Rivet. — Fos 5-75. Amboise. — F° 10. Sur la route d'Amboise à Châteaurenault. — Fos 12-74 v°. Piles du pont de pierre de Tours. — F° 13. Nazelles. — Fos 14 v°-39. Limeray. — Fos 23-60. Saint-Quentin. — Fos 36-63 v°. Pont de bois de Tours, coupé lors de l'avance des brigands. — F° 50. **Rétablissement du passage, placement des sentinelles**. — F° 59. Nouans.

Affaires de la 6e division : secours, police

L. 145 (ancien 36). — Registre in-folio, reliure cartonnage, 27 feuillets, dont 12 inscrits.

Transcription des circulaires adressées aux districts. Résumé de la correspondance : réponses à mi-marge.

5 janvier 1793-29 frimaire an III. — 7 JANVIER. – F° 1. Dans le District de Tours, inscription annuelle des jurés (loi du 29 septembre 1791.

11 JANVIER. – F° 1 v°. Faré, président du tribunal criminel, s'inquiète de la mortalité élevée dans les prisons de Tours et réclame des mesures de salubrité.

26 THERMIDOR AN II. – Fos 2-10. Certificats de civisme : formalités et rédaction (Voyez L. 79, F° 96). — F° 3. Refus à Callaud, commis au District de Tours. — F° 4. Nadault, notaire à Chouzé. Philippe, commis au District de Langeais.

18 FÉVRIER-5 AOÛT. – Fos 2 v°-4. Organisation des secours par la Convention : recensement des indigents.

22 JUIN-1er FLORÉAL AN II. – Recensement de la population.

5 JUILLET. – F° 4 v°. Le Ministre de l'Intérieur accorde un secours de 45 000 livres à l'Hôpital général de Tours.

9 JUILLET-7 THERMIDOR. – Fos 4 v°-9. Il est demandé aux districts le tableau des fonctionnaires non élus et payés par la République (loi du 8 mars).

1er VENDÉMIAIRE. – F° 4 v°. Levée des scellés sur les greffes des ci-devant justices supprimées (loi du 27 mars 1791).

8 NIVÔSE-27 PRAIRIAL. – Fos 4 *bis* v°8. Partage des biens communaux (loi du 10 juin 1793).

14-21 VENTÔSE. – F° 6. Les Districts de Langeais, Montbraine, Tours, Chinon, Loches répondent négativement à une demande de renseignements sur les forges du représentant du peuple Ferry.

9 VENTÔSE-27 MESSIDOR. – Fos 5 v°-8 v °. Transport des condamnés à la déportation. — F° 7 v°. Un seul prêtre à Tours, nommé Turmeau.

11-21 MESSIDOR.– Fos 8-8 v°. Recensement des jardins botaniques.

27-28 MESSIDOR. – F° 8 v°. Envoi au Département du procès-verbal d'installation de la commission militaire et dont font partie Senard et Picheray.

2-3 THERMIDOR. – F° 8 v°. Cessation des fonctions de Chalmel : l'agent national du District de Tours réclame une copie de l'arrêté du représentant du peuple Ichon.

24 THERMIDOR-4 VENDÉMIAIRE AN III. – F°s 10-11 v°. Transfert dans le Département du Loir-et-Cher des registres d'état civil de quelques communes (citées).

2 VENDÉMIAIRE. – F° 11 v°. La Société populaire de Montbraine exprime le vœu de conserver comme administrateur dudit district Cadiou, nommé administrateur du département par le représentant du peuple Brival.

28 VENDÉMIAIRE. – F° 12. La liste des membres du département avec tous les renseignements politiques est envoyée à Brival, en vertu de la loi du 7 vendémiaire.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Secours, travaux publics, etc.

L. 146 (ancien 300). — Registre in-folio, reliure parchemin, 52 feuillets.

Résumé de la correspondance des Ministres de l'Intérieur Cahier, Rolland, Mourgues, avec le département.

6 janvier 1792-5 janvier 1793. — 6 JANVIER-18 DÉCEMBRE. – F°s 1-48 v°. Dépenses fixes et variables du culte : envoi de fonds. Acquittement des dépenses de 1790-1791, savoir : 474 535 livres. — F°s 16-48. Somme globale pour 1792 : 922 090 livres. — F°s 7-17 v°. Observations sur la confection des états. — F° 30. Nouvelle distribution de fonds, ceux-ci ayant servi pour le service de la guerre. — F° 41 v°. La situation de la comptabilité est demandée.

6 JANVIER-21 DÉCEMBRE. – F°s 1-49 v°. Hôpital des enfants trouvés : remboursement des dépenses en vertu de la loi du 3 avril 1791. La réponse du 30 janvier est un historique des arrêts du Conseil du Roi depuis 1743, d'après lesquels le roi payait l'excédent des dépenses. — F° 36. Trimestre avril 1792 : 7 657 livres. — F° 40. Augmentation de la pension de 60 à 90 livres. — F° 49 v°. Trimestre juillet : 8 244 livres.

12 JANVIER-27 NOVEMBRE. – F°s 1-45. Dépôts de mendicité : envois mensuels de fonds de décembre 1791 à octobre 1792, soit 27 000 livres. — F° 4 v°. Approbation des comptes de 1789-1790 du caissier Nadaud. — F° 5. Indemnité à la veuve Chapeau, fermière du Plessis-lès-Tours (880 livres) pour non-jouissance de terrain. — F° 19. 3 sols par lieue sont accordés aux mendiants en déplacement.

14 JANVIER. – F° 2 v°. Ordre d'achever le catalogue des bibliothèques des maisons religieuses supprimées.

21 JANVIER. – F° 1 v°. La pétition de la Société des citoyens réunis, relative aux émigrés et aux troubles religieux, est communiquée au Roi.

22 JANVIER. – F° 2. Renseignements sur l'état des travaux des devis approuvés.

28 JANVIER. – F° 2 v°. Appointements des officiers de la gendarmerie nationale (voyez L. 122. F° 92).

7 FÉVRIER. – F° 3. Paiement des recrues : observations sur les décrets du 24 janvier.

23 FÉVRIER-21 OCTOBRE. – F°s 3 v°-38. Turcies et levées : ponts de Tours, envois de fonds. 38 000 livres, complément des 155 000 livres précédemment accordées (voyez L. 122. F° 87 v°). — F° 4 v°. Emploi des 50 000 livres : injonction de rembourser sur les produits des sols additionnels 44 610 livres, montant des appointements et salaires. — F°s 12-28. 104 800 livres, dont 22 700 livres pour le pont ; 38 000 livres, reliquat des 200 000 livres de la répartition de 1792. — F° 9 v°. Levée de Rupeanne : approbation des devis, envoi de 25 000 livres.

23 FÉVRIER-16 JUILLET. – F°s 4-19. Installation du tribunal criminel de Tours. — F° 13. Observations au sujet de l'emplacement des tribunaux, assainissement des prisons d'Amboise et Châteaurenault.

17 MARS. – F° 5 v°. Etablissement des maisons de force et de détention : désignation des localités.

19-23 MARS. – F°s 6 v°-7 v °. Incertitude concernant le paiement des réparations des presbytères et de la maison épiscopale. L'Assemblée nationale n'a pas statué.

21 MARS-18 OCTOBRE. – F°s 6 v°-31 v °. Subsistances. — F°s 6 v°-14 v °. Etat des ressources et besoins du Département : Paris demande des sta-

tistiques. — F^os 27 v°-31 v °. Secours alimentaires de 100 000, puis 50 000 livres avec promesse d'une répartition de farine de provenance anglaise.

21 MARS. – F° 7. Intervention du Roi concernant les arrêtés de certains Départements qui éloignent les prêtres insermentés et exigeant une application plus juste de la loi du 13 mai.

8 AVRIL. – F° 9. Le Roi informé de l'émeute de Panzoult, de l'arrestation de deux bateaux de blé par la Municipalité de La Haye, du pillage de celui arrêté sur le chemin de Tours, des violences exercées à Neuillé-Pont-Pierre, félicite le Directoire de sa conduite et demande des informations sur les mesures prises (voyez L. 123. F° 32).

5 AVRIL-16 MAI. – F^os 9-12 v°. Les condamnés à la peine de fer seront transférés à Rochefort.

12 AVRIL-4 AOÛT. – F^os 10-20 v°. Navigation de la Creuse et de la Claise : M. Lecomte, propriétaire à Preuilly, propose de contribuer aux dépenses des travaux.

28 AVRIL. – F° 11. Ordre de veiller à la libre circulation des troupes, des subsistances et de tous transports militaires dont dépend le succès de nos armées en guerre.

2 MAI-12 JUILLET. – F^os 12 v°-18 v °. Acquisition de l'église Saint-Clément par la ville de Tours (voyez L. 123. F^os 69 v°-94 v °).

7 MAI. – F° 11 v°. Envoi de 56 000 livres sur les 110 000 accordées au Département.

18 MAI. – F° 12 v°. Ordre aux prêtres de la congrégation de Saint-Lazare de céder leur logement au curé constitutionnel de Richelieu.

23 MAI. – F° 13. Observations sur la justifications des contestations relatives à la loi sur le séquestre des biens des émigrés.

30 MAI. – F° 13 v°. Par l'intermédiaire de Cartier-Douineau, député à l'Assemblée nationale, quelques citoyens de Tours demandent à conserver jusqu'au mois de mai 1793 la compagnie des chasseurs.

7 JUIN. – F° 15 v°. Reconstruction du pont de Bléré : la dépense (8 892 livres) sera payée sur le produit des sols additionnels des contributions.

8 JUIN-8 JUILLET. – F^os 16 v°-18. Vérification des caisses patriotiques (exécution des décrets).

11 JUIN. – F° 16 v°. Gratifications aux maîtres de poste, soit : 30 livres par cheval (loi du 5 mai 1790).

12 JUIN. – F° 16 v°. Pour « affermissement de la Constitution » M. Rolland propose la publicité des séances des corps administratifs.

30 JUIN. – F° 17 v°. M. Terrier prend des mesures de la part du Roi pour empêcher « de tromper le peuple » et pour détourner les députés de se rendre à Paris à la Fédération du 14 juillet.

6 AOÛT. – F° 21. Les cuivres dorés et argentés des églises supprimées devront de préférence être envoyés à l'Hôtel de la Monnaie : ce parti sera adopté pour les chandeliers et les deux croix des ci-devant chapitres d'Amboise et abbaye de Moncé.

8 AOÛT-15 NOVEMBRE. – F^os 35-22. Le département devra rapporter son arrêté du 28 juillet ordonnant arbitrairement la réclusion au séminaire des prêtres non assermentés, puis devra appliquer la loi du 26 août.

14 AOÛT. – F° 23 v°. Caution des notaires (instructions).

19 AOÛT. – F° 24. Admissions à l'Hôtel des Invalides : interprétation erronée de la loi du 16 mai.

18 SEPTEMBRE. – F° 27. Paiement des professeurs du collège de Tours (loi du 16 juin).

21 SEPTEMBRE. – F° 28. Le serment des religieuses pensionnées n'est pas exigible (loi du 14 août).

6 OCTOBRE. – F° 30 v°. Sollicités par le peuple, les commissaires du pouvoir exécutif Lefebvre et Richard taxent le pain à 2 sols la livre au lieu de 3 sols 4 deniers.

13 OCTOBRE. – F° 31 v°. Enquête sur une fièvre épidémique due à la mauvaise qualité du pain.

20 OCTOBRE. – F° 32 v°. Le maire de Bléré est dénoncé « pour ses propos contre le culte et cela même dans l'église et lorsque le prêtre est encore à l'autel ».

20 OCTOBRE. – F° 33 v°. Défense de requérir les chevaux des maîtres de poste pour le transport des canons « qui doivent être retirés des ci-devant provinces des Flandres et d'Artois » et destinés au camp de Paris.

24 OCTOBRE. – F° 35. La vente des objets d'art devenus biens nationaux est suspendue.

26 OCTOBRE. – F° 36. Exécution de la loi du 29 septembre 1791 : rentrée des fonds des anciennes administrations, traitement de l'archiviste dont la bibliothèque nationale réclame les inventaires.

30 OCTOBRE. – F° 38 v°. Pour les découvertes utiles à l'agriculture, envoi de 4 819 livres (loi du 11 septembre).

21 OCTOBRE. – F° 39. Supplément d'information concernant une dénonciation de 9 citoyens contre 4 prêtres insermentés (non cités).

9 NOVEMBRE. – F° 39 v°. Réparations à l'église Saint-Martin de Tours : observations sur les devis ; paiement de l'entrepreneur Rousseau (2 410 livres).

11 NOVEMBRE. – F° 40 v°. Fonds destinés aux ouvrages d'art : envois de 22 000 livres, puis 38 000 livres.

15 NOVEMBRE. – F° 41. Refus du serment de Dupuy, curé de Theneuil.

20 NOVEMBRE. – F° 42 v°. « Brûlement » des nobiliaires, ridicules vestiges des distinctions : ordre de la bibliothèque nationale.

23 NOVEMBRE. – F° 42 v°. Mesures indiquées pour ôter aux émigrés le moyen de nuire à la République, en abandonnant par des transactions frauduleuses des droits qu'ils poursuivaient.

19 NOVEMBRE. – F° 45. Thiery, membre du district de Preuilly, dénonce pour prévarication ses collègues qui refusent de lui remettre les pièces et registres de cette administration.

30 NOVEMBRE-31 DÉCEMBRE. – F°s 46-50 v°. Ordre de ne comprendre dans les ventes des biens nationaux que les meubles proprement dits.

5 DÉCEMBRE. – F° 47. Réparations des dégâts causés par les pluies du 11 juillet : supplément de 40 000 livres.

11 DÉCEMBRE. – F° 48. Brulon, curé de Faye-la-Vineuse, dénonce le cumul de plusieurs fonctions par quelques citoyens (non cités).

23 DÉCEMBRE. – F° 49. Eloge à l'administration pour sa conduite courageuse lors « des troubles qui ont désolé le département ». — Vallée, l'ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, s'oppose à la vente des six pavillons construits aux extrémités des ponts de Tours.

Ce registre contient en outre les **réclamations de diverses personnes**, entre autres : F°s 15 v°-25 v°. De l'aubergiste Boissé, acquéreur d'une maison occupée par la gendarmerie de Bourgueil. — F°s 20-23 v°. Du sieur Lecomte, propriétaire à Preuilly, pour les dommages causés à ses propriétés par la dispersion des bois de marine lors des crues de la Claise. — F° 21 v°. De M. La Roche du Maine, pour justification de sa résidence. — F° 24. De la dame de Beaurepaire, religieuse de la ci-devant communauté des Ursulines de Tours, pour une pension viagère de 100 francs constituée à son profit. — F° 25. De la dame Hiorne, ci-devant religieuse à Beaumont-lès-Tours, pour restitution des meubles de sa cellule. — F° 29 v°. De M. Labordère, ci-devant commandeur à la Clarté-Dieu, pour la liquidation de son traitement à 2 791 livres au lieu de 6 000 livres.

REGISTRES D'ORDRE DU DÉPARTEMENT

Registres d'ordres du secrétariat (faisant double emploi avec L 176-188 ci-dessous, c'est-à-dire avec les registres classées par divisions)

CORRESPONDANCE DES MINISTRES ET DES CORPS ADMINISTRATIFS

L. 147 (ancien 298). — Registre in-folio, reliure parchemin, 193 feuillets.

Résumé de la correspondance reçue des Ministres et des Districts. En marge : mention de la division qualifiée et de la suite donnée.

9 floréal an III-11 nivôse an VII. — 13 FLORÉAL. – F° 2 v°. Retard, « faute de charbon », du dégalonnage et brûlement des étoffes, galons d'or et d'argent du château de Richelieu.

21 FLORÉAL. – F° 6 v°. Besoins des hôpitaux militaires : pour justifier son activité, le directeur des transports militaires envoie les réponses des communes de Sorigny et Sainte-Catherine-de-Fierbois.

5 PRAIRIAL. – F° 14. La direction des subsistances générales (section des fourrages) est confiée au directeur de la 22e division militaire de Tours.

19 PRAIRIAL. – F° 19. Riffault, commissaire national des poudres, réclame la vérification des ventes de poudre et l'établissement d'un corps de garde à Montbazon.

24 PRAIRIAL. – F° 19 v°. Envoi du procès-verbal d'installation de Gilloire fils[1] nommé administrateur

1. Probablement Gilloire de Lépinaist.

du District de Château-renault par le représentant du peuple Pocholle au lieu et place de Péan.

29 PRAIRIAL. – F° 22 v°. Pocholle signale les réclamations de Rossignol contre la municipalité de Reignac. Il autorise l'administration « à mander cette municipalité et à lui faire rendre les comptes de sa conduite ».

5 MESSIDOR. – F° 25. La commission des administrations civiles « marque l'utilité de respecter la hiérarchie fixée par les décrets » pour la bonne exécution des lois.

10 MESSIDOR. – F° 27. Dumoulinet, de Preuilly, conteste les motifs de son désarmement (voyez L. 85, F° 95).

19 MESSIDOR. – F° 31. La commission des armes et poudres refuse à Gervaise le paiement des armes qui lui furent enlevées.

20 MESSIDOR. – F° 31 v°. Ordre de la commission des revenus nationaux au district de Preuilly de veiller à ce qu'il ne soit enlevé aucun plomb du château du Pressigny.

24 MESSIDOR. – F° 32 v°. Les grains et fourrages provenant des domaines nationaux « seront spécialement affectés à la subsistance des troupes de passage » (arrêté du comité de Salut public).

1er THERMIDOR. – F° 36. Après la réclamation de la veuve Daiguillon, le district de Tours est invité à faire remettre les glaces enlevées au ci-devant château de Véretz.

5 THERMIDOR. – F° 37 v°. « Le président des professeurs de l'école centrale demande à être mis en possession du jardin des Ursulines ».

9 THERMIDOR. – F° 39 v°. Le citoyen Martin est nommé procureur de la commune de Tours.

21 THERMIDOR. – F° 45. Thenon, commissaire des guerres, est maintenu dans ses fonctions dans la 22e division militaire à la résidence de Tours.

2 FRUCTIDOR. – F° 49. Le district de Loches transmet « une copie de l'information faite contre les auteurs de l'abattis de l'arbre de la liberté à Perrusson » (voyez L. 85, F° 115).

8 FRUCTIDOR. – F° 52. Observations du district de Tours sur l'arrêté du Département « qui l'autorise à livrer au commandant de la gendarmerie 3 240 livres de fer ».

16 FRUCTIDOR. – F° 54 v°. L'inspecteur civil de la marine engage l'administration à mettre 500 000 livres à la disposition de Lafrance, sous-chef de la marine, pour achat de chanvres et cordages (service des ports).

8 VENDÉMIAIRE AN IV. – F° 63 v°. Observations du district de Loches concernant la reconstruction du canal de la « Voie neuve » à Loches.

11 BRUMAIRE. – F° 72 v°. Observations du procureur syndic du district de Loches au sujet du transfert des détenus « de Tours dans la maison de Loches ».

15 BRUMAIRE. – F° 73 v°. L'administration devra se concerter avec Ali, officier d'artillerie, pour le choix d'un local « propre à resserrer les munitions de guerre qui sont au vieux château ».

30 BRUMAIRE. – F° 76. Rentrée des impôts de 1791-93, soit 14 700 000 livres sur 15 700 000 livres. Le ministre des Finances exprime sa satisfaction.

14 GERMINAL. – F° 78. Travaux des routes : ordre d'employer les 296 réfugiés du département.

14 GERMINAL. – F° 78. Difficultés rencontrées par le directeur de l'habillement des troupes pour le logement des effets militaires : l'administration est invitée à faire connaître « les motifs du refus qu'elle fait de donner pour cet établissement les Ursulines ou le ci-devant bureau des marchands ».

20 GERMINAL. – F° 79. Le général Canuel rassure « la commune de Tours relativement aux troubles du département de l'Indre ». Le ministre de l'Intérieur approuve la répartition d'avoine (détails).

22 GERMINAL. – F° 79 v°. Etat des recettes de l'emprunt forcé.

6 FLORÉAL-28 PRAIRIAL. – F°s 81 v°-129. Contrainte contre Chabert, ancien directeur de la Monnaie de Tours, en débet de 11 749 livres.

14 FLORÉAL. – F° 83. Le ministre de l'Intérieur refuse un fonds de 2 000 livres réclamé par le Département, pour subvenir à l'entretien de ses élèves de l'école vétérinaire d'Alfort.

25 FLORÉAL. – F° 85. Autorisation de vendre les buffets d'orgues existant dans le département.

4 MESSIDOR. – F° 90. Le ministre de la Guerre demande des renseignements sur l'affaire du citoyen Guillaume, fondeur, qui a fabriqué 6 canons livrés à l'armée de l'Ouest.

6 MESSIDOR-26 VENDÉMIAIRE AN V. – F° 103. L'église Saint-Mexme de Chinon est mise à la disposition de la régie des poudres et salpêtres pour y établir un atelier.

24 MESSIDOR. – F° 93. Levée de chevaux : la Trésorerie met 180 000 livres à la disposition du Département.

26 MESSIDOR. – F° 93 v°. Injonction à Perrault, étapier, de rester à son poste.

16 THERMIDOR. – F° 95. La Trésorerie est autorisée à verser dans la caisse du payeur général du Département 150 000 livres pour paiement des secours aux réfugiés.

20 THERMIDOR. – F° 96. Réparations de l'arche de Grammont : envoi de 256 782 livres.

30 THERMIDOR-10 FRIMAIRE AN V. – F°s 97-109. Suppression des magasins civils et arrêt des registres journaux.

12 FRUCTIDOR-6 VENDÉMIAIRE. – F°s 98-100. Crédits de 100 000 livres pour les dépenses administratives pendant le reste de l'an IV et de 15 000 livres valeur métallique pour les dépenses des maisons de justice et d'arrêt.

22 VENDÉMIAIRE. – F° 102. Le ministre des Finances invite l'administration à lever les scellés apposés sur les rôles de Demour, percepteur des contributions de la commune de Chinon.

2 BRUMAIRE. – F° 104. Réclamation de la veuve Dupin relative à sa double taxation à l'emprunt forcé, à Paris et Chenonceaux.

10 BRUMAIRE. – F° 105 v°. Le refus par le payeur général d'une avance de 15 000 livres de numéraire au Département est légitimé par la Trésorerie nationale.

18 BRUMAIRE. – F° 106. Recommandation aux administrations de canton « de faire parcourir de jour et de nuit les grands chemins par une force armée importante afin de poursuivre les scélérats qui infectent les grandes routes ».

16 FRIMAIRE. – F° 109. Ordre « de faire cesser sur le champ » le spectacle donné au Musée par une société particulière.

16 PLUVIÔSE. – F° 114. Remboursement des vivres des troupes en station pour le trimestre de vendémiaire (18 944 livres).

4 VENTÔSE. – F° 116 v°. Réparations de la levée de la Loire : approbation de l'arrêté du Département du 11 frimaire, relatif à un emprunt volontaire.

8 VENTÔSE. – F° 117. Ordre de suspendre les travaux du pont d'Amboise, car « le pont provisionnel construit contre les règles de l'art expose le public à des dangers ». — F° 117 v°. Plainte du curé Bruslon, de Vouvray, contre l'officier public de Langeais concernant les difficultés éprouvées par sa belle-mère pour faire prononcer son divorce.

18 GERMINAL-4 PLUVIÔSE AN VI. – F°s 121 v°-126-156. L'église de La Riche, où est installé un atelier de salpêtre, est remise au culte.

20 PRAIRIAL. – F° 128. Destitution de Douet, maître particulier de la ci-devant maîtrise de Tours. Ordre de vérifier la véracité des faits reprochés à l'administration municipale de Chinon, savoir : le décachetage des lettres dans le bureau de poste dès l'arrivée du courrier.

24 MESSIDOR. – F° 132. Les bateliers de la Loire arborent la couleur blanche, surmontée d'une couronne.

2 THERMIDOR. – F° 133. Vérification et modification des dépenses concernant les travaux des ponts et chaussées.

8 THERMIDOR. – F° 133 v°. Le ministre de la Guerre « est invité à peser dans sa sagesse s'il y a lieu de réformer » le jugement de Jacquet, condamné à mort par un conseil militaire et enlevé par la population (voyez L. 125, F° 23 v°).

18 VENDÉMIAIRE AN VI. – F° 143 v°. Recommandation de surveiller le répertoire du Département et de défendre les pièces propres à troubler la tranquillité publique.

26 VENDÉMIAIRE. – F° 144 v°. Le ministre de la Guerre met à la disposition des généraux de l'armée de l'Ouest des renforts de troupes à cheval « pour réprimer les entreprises des ennemis de l'intérieur et de l'extérieur ».

8 FRIMAIRE. – F° 149. Affermage à l'enchère de la ci-devant église Saint-Clément servant de halle. Contraintes contre : Pedan Grancourt, receveur des gabelles à La Haye, en débet de 5 747 livres ; Fabrefond, ancien chef de brigade, pour 30 130 livres ; Richard, receveur à Preuilly, pour 119 livres. — F° 143 v°. Et J.-B. Bardin, à Tours, pour 30 932 livres.

18 FRIMAIRE-30 THERMIDOR. – F°s 150 v°-178 v°. Ordre d'envoyer à Paris, pour être vendues, les quatre parties des tapisseries des Gobelins représentant l'histoire de Don Quichotte (sans indication de provenance, probablement de Chanteloup).

28 FRIMAIRE-22 NIVÔSE. – F°s 151 v°-154 v°. Les maisons de l'Union chrétienne, des Jacobins et l'écurie du Musée sont distraites de la vente des biens nationaux.

14 PLUVIÔSE. – F° 157. Avis de l'arrivée à Rochefort des déportés Dandigné, Le Roux,

Bassière, Brodin, Hayes, Dujarrie, Cholet, Pineau, Juge, Brassac, Desmazurer.

16 PLUVIÔSE. – F° 158. Daigremont, inspecteur des domaines, est dénoncé au ministre de la Police comme un « royaliste éhonté ».

4 VENTÔSE. – F° 161. Ordre de s'assurer si les infirmités de Dupont, prêtre réfractaire, l'empêchent d'obéir à la loi du 19 fructidor ; ordre de lui délivrer un passeport « pour se déporter lui-même ».

2 GERMINAL. – F° 163. Le ministre de l'Intérieur réclame des renseignements sur les bois provenant de l'écurie Martin et qui servent à la charpente du pont de Tours.

24 GERMINAL. – F° 164 *bis.* Le ministre de l'Intérieur propose la nomination du citoyen Aubijoux comme professeur de grammaire à l'école centrale.

6 PRAIRIAL. – F° 168. Augmentation des brigades de gendarmerie, soit 3 brigades pour le Département de l'Indre-et-Loire (loi du 28 germinal an VI).

8 PRAIRIAL. – F° 168 v°. Ordre de surseoir aux poursuites contre Dufay, acquéreur du ci-devant château de Chanteloup, qui demande, comme militaire, un délai de paiement.

18 PRAIRIAL. – F° 169 v°. Letameur, Petibeau, Dargouge et Fournier, tous prêtres, sont conduits à la réclusion dans la citadelle de l'île de Ré.

22 PRAIRIAL. – F° 170. Ordre de poursuivre Lefrançois pour ses acquisitions de biens nationaux.

28 PRAIRIAL. – F° 171. Renseignements demandés sur 900 kilos de plomb enlevé à Marmoutier.

8 MESSIDOR. – F° 172 v°. Envoi d'un procès-verbal des pertes des habitants de Châteaurenault occasionnées par l'orage du 11 prairial.

6 THERMIDOR. – F° 175 v°. Envoi de 20 000 livres pour réparations des levées de la Loire, notamment la partie entre les trois volets et le pont d'Oblivoye.

18 THERMIDOR. – F° 177. De concert avec le commandant Boisard, l'administration choisira le lieu où sera établie la 3e brigade de gendarmerie.

15 BRUMAIRE AN VII. – F° 187. Contrainte contre le percepteur de Sainte-Maure, afin d'accélérer le versement des fonds reçus.

Ce registre contient 3 835 résumés de correspondances. Elles concernent des envois des arrêtés, des instructions et observations émanant des ministres relatifs aux biens nationaux ; des affaires d'emprunts, d'impôts, des envois de fonds pour les hôpitaux, les travaux des routes et ponts, les secours aux réfugiés, le paiement des traitements des employés ; des demandes de renseignements sur certaines pétitions individuelles, la célébration des fêtes républicaines, etc.

L. 148 (ancien 299). — Registre in-folio, reliure parchemin, 205 feuillets, dont 113 inscrits.

13 nivôse an VII-2 ventôse an IX. — 3 PLUVIÔSE-6 VENTÔSE.– Fos 40 v°-9 v °. Le ministre des Finances demande des renseignements sur la succession d'Estaing.

9 VENTÔSE. – F° 9 v°. Le ministre de l'Intérieur ordonne que soient écrits dans la salle des séances de l'administration les mots « Guerre au Gouvernement anglais ».

11 VENTÔSE-14 GERMINAL. – Fos 10-14. Les députés de l'Indre-et-Loire, le ministre des Finances invitent l'administration à suspendre la vente du couvent de la Visitation jusqu'à ce que le corps législatif ait statué sur sa destination.

15 VENTÔSE. – F° 10. Le ministre de la Police recommande à l'administration de se concerter avec le général Moulin et les généraux du Département pour la recherche des brigands.

4 GERMINAL. – F° 13. Destitution des percepteurs de Sainte-Maure et Saint-Epain qui sont en « débet ».

30 GERMINAL. – F° 17. Pour éviter les frais, le ministre de l'Intérieur demande qu'on lui envoie par les messageries les cartulaires ecclésiastiques.

25 FLORÉAL. – F° 20. Le ministre envoie une rescription de 16 448 livres pour le paiement des contributions des divers hospices de Tours.

12 PRAIRIAL. – F° 23. Approbation du paiement de 4 851 francs pour les matériaux provenant de l'écurie Martin de Tours.

21 PRAIRIAL-6 FRIMAIRE AN VIII. – Fos 24 v°-42 v °. Fondation de la Société d'Agriculture et choix des citoyens formant le noyau de cette société ; félicitations du ministre de l'Intérieur. — F° 29 v°. Les dépenses afférentes à cette création seront payées sur les fonds affectés aux pertes imprévues.

7 THERMIDOR. – F° 30. L'administration municipale de Ligueil réclame le retrait de la brigade de gendarmerie

21 FRUCTIDOR. – F° 36. Le ministre de la Guerre se plaint du retard des habillements et équipements des conscrits et ordonne « que tout soit terminé au 1er vendémiaire ».

1er JOUR COMPLÉMENTAIRE – F° 37. Ordre du ministre de la guerre de mettre les colonnes mobiles du Département à la disposition du général en chef de l'armée d'Angleterre.

3 VENDÉMIAIRE AN VIII. – F° 37 v°. Le ministre de l'Intérieur demande des renseignements sur la conduite du commissaire du canton du Grand-Pressigny et de divers agents, lors des excès commis par les conscrits.

21 VENDÉMIAIRE. – F° 39. Instructions du ministre de l'Intérieur en vue « d'entretenir un accord heureux dans ce département », avec envoi d'un recueil d'actions héroïques, etc.

28 FRIMAIRE. – F° 44 v°. L'évacuation et le dépôt en lieu sûr des poudres du Ripault sont approuvés par le ministre des Finances.

25 NIVÔSE. – F° 47. Le ministre de l'Intérieur demande des renseignements sur la manière dont la constitution a été proclamée à Chinon et les fêtes nationales et décadaires célébrées.

5 PLUVIÔSE. – F° 48. Versement de 55 600 livres de poudre à l'arsenal, à destination d'Angers.

28 PLUVIÔSE. – F° 51. Le citoyen Becquet est rappelé à ses fonctions de « secrétaire de l'Assemblée des Ponts-et-Chaussées ». Il demande à connaître les dénonciations dont il a été l'objet.

29 VENTÔSE. – F° 53. Réclamation de Leroux, ex-professeur de morale et de législation, contre sa destitution à l'époque du 18 fructidor.

30 GERMINAL. – F° 56. Avis du ministère de la Police et du général Chamberlak, qu'une bande de chouans se sert, pour de faux passeports, du cachet de l'administration municipale de Senonches (Orne).

10 FLORÉAL. – F° 58. Avis du même au sujet des allusions que le public des théâtres se plaît à trouver dans l'« Athalie » de Racine.

12 FLORÉAL. – F° 58 v°. Libération de Guillon, ex-curé d'Autrèche, détenu à l'île de Ré.

18 FLORÉAL. – F° 59 v°. Instructions sur les patentes d'invention et sur l'application de la loi du 7 janvier 1791 sur la propriété industrielle. Application de l'arrêté des consuls, sans date indiquée, reconnaissant les droits de copropriété des demoiselles Richelieu sur les terres de même nom.

19 FLORÉAL. – F° 60. Avis du départ du Premier Consul pour l'armée de réserve. Ordre de hâter la rentrée des contributions et de forcer les conscrits à rejoindre les armées. Vallée est réintégré dans ses fonctions d'ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées.

21 FLORÉAL. – F° 60 v°. Plainte de Mme Lavallière, veuve Chatillon, contre la non-remise de ceux de ses biens qui lui avaient été attribués par partage avec l'Etat.

27 FLORÉAL. – F° 61 v°. Demande d'enquête sur la moralité de Jean Dupuy, ex-curé d'Azay-le-Rideau, et sur celle de Pierre Nausonner Castelfranc, son vicaire, qui s'est retiré en Espagne.

Sur les *934 analyses, notons* les **recommandations concernant la célébration des fêtes républicaines et funèbres, les instructions sur la conscription, la rentrée des impôts, les hospices, les routes**, etc.

Très **nombreuses instructions ministérielles** sur des cas de détail : comptabilité, paiement des fonctionnaires, affaires des biens communaux, etc.

La nouvelle numérotation, commencée par la Préfecture, s'étend de 1 à 44 (28 floréal an VIII-2 ventôse an IX).

PÉTITIONS DES PARTICULIERS, DES MUNICIPALITÉS ET DES DISTRICTS, ENREGISTRÉES AU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

L. 149 (ancien L. 413). — Registre in-folio, reliure parchemin, 196 feuillets.

Pétitions concernant les biens nationaux, les contributions, les secours et la police. Mention en marge de la division qualifiée, du renvoi au district, de l'avis de ce dernier et quelquefois de l'arrêté du Département.

25 frimaire-7 prairial an II. — Pétitions : 1er NIVÔSE. – F° 8. De Vallée, ingénieur en chef du Département, pour faire abattre des arbres sur la terrasse de Saint-Julien.

5-9 NIVÔSE. – F° 10 v°-12. De 52 citoyens (non désignés) déportés à Issoudun par mesure de sûreté, qui « demandent à être jugés suivant la loi ». Les administrateurs du Département de l'Indre réclament le remboursement des frais de conduite.

9 NIVÔSE. – F° 12. De l'administration de l'hospice de l'Humanité pour la conservation d'une cloche. — F° 13 v°. Du district de Tours pour l'enlèvement des cloches qui se trouvent sur les édifices nationaux mis en vente.

11 NIVÔSE. – F° 16. De Sanche, manufacturier à Amboise, pour être maintenu en jouissance d'un local dans le ci-devant château d'Amboise. — F° 16 v°. Le ministre de la Guerre réclame l'envoi de 5 000 paires de bas nécessaires à l'équipement des recrues de la 1re réquisition.

14 NIVÔSE. – F° 29. Le district d'Amboise désire obtenir la copie d'un procès-verbal de pesée (3 000 marcs, 2 onces, 3 gros et demi-gros) de l'argenterie envoyée à la Monnaie d'Orléans, provenant des églises du district.

21-27 NIVÔSE. – Fos 37 v°-41. Les familles Nogerée et Baraudin, détenues à Loches, sollicitent leur élargissement.

29 NIVÔSE. – F° 43. Pétition de Rougeot pour conserver la maison de l'évêché, lieu de l'établissement du musée. Il propose de mettre en vente la maison du collège de la commune de Tours.

4 PLUVIÔSE. – F° 48. Du Conseil général de la commune de Tours « pour l'établissement d'un grenier d'abondance ».

9 PLUVIÔSE. – F° 70. De Jean Brulon et Agathe Grosnier, de Langeais, qui prétendent que leurs fils ne sont pas émigrés mais se sont enfuis pour échapper à des corrections.

7 VENTÔSE. – F° 94. De la femme Chesneau-Michau, de Chinon, pour la mise en liberté de son mari.

15 VENTÔSE. – F° 104. De Deboune, notaire à Tours, curateur des enfants mineurs de Renault Dewernière, guillotiné, pour l'inventaire d'une maison.

13 GERMINAL. – F° 136 v°. De la municipalité de Ligueil pour acquérir les halles « et se faire consentir la cession de l'ancien clocher de l'église Saint-Laurent ».

24 GERMINAL. – F° 150. De Castras, ancien militaire reclus à Issoudun, pour son élargissement.

10 FLORÉAL. – F° 169. De Chenantais, receveur de l'agence nationale à Tours, pour l'affermage des terres du ci-devant château de Véretz.

13 FLORÉAL. – F° 171 v°. Des administrateurs de l'hôpital général de Tours pour l'isolement des femmes de mauvaises mœurs.

Sur les 1 262 pétitions, *de très nombreuses concernent* **les biens nationaux** (ventes, séquestres, levées de scellés, inventaires), **le paiement des frais des meubles, réparations, adjudications des récoltes.** L**es rentes viagères et foncières** (rachats et remboursements), les **créanciers des émigrés et guillotinés**, le **paiement des gagistes et officiers des anciennes églises** (chantres, souffleurs d'orgues, porte-croix, gardiens des meubles), l**es décharges d'impositions, les indemnités pour perte de chevaux, les demandes de radiations sur les listes des émigrés**, etc.

L. 150 (ancien 414 *bis*). — Registre cartonné, 48 feuillets groupés.

An II. — Table du registre précédent (par noms de pétitionnaires).

L. 151 (ancien L. 414). — Registre in-folio, reliure parchemin, 199 feuillets.

Pétitions concernant les ponts et chaussées, les biens nationaux, les contributions, les secours. Mention de la date de l'avis du district intéressé.

7 prairial an II-1er nivôse an III. — F° 1. Luce, receveur du district de Tours, fait saisir le percepteur de cette ville pour le paiement d'une somme de 3 500 livres, restant des patentes de 1791.

10 PRAIRIAL. – F° 5 v°. Ordre du général de brigade Vimeux au général de brigade Jacob, de se rendre à Tours pour se concerter avec le général Bourné au sujet du commandement de la 22e (?) division, qui sera donné au plus âgé.

16-24 PRAIRIAL. – Pétitions des officiers municipaux de diverses communes : F° 15 v°. Huismes. — F° 29 v°. Savonnières. — F° 29 v°. Villandry, Vernoux. — F° 30. Chigny-les-Bois, pour qu'il soit distrait de la vente « certains meubles, tapis, boiseries utiles aux citoyens qui se rendent au temple de la raison ».

17 PRAIRIAL. – F° 19. Guillaume Lenoir, notaire à Tours, envoie les procès- verbaux de distraction « des effets utiles aux hôpitaux et armées de la République » de Thenon et Miné, ex-chanoines, et de Dolbeau, prêtre, tous déportés.

20 PRAIRIAL. – F° 27. Payet, architecte à Paris, réclame le remboursement de 15 000 livres converties en une rente de 1 500 livres par le chapitre de Saint-Martin, montant des « ouvrages de son art par lui faits ».

29 PRAIRIAL. – F° 47 v°. Liste des citoyens d'Amboise demandant à payer leur fermage « en monnaie de la République vue l'impossibilité où ils se trouvent de payer en nature ».

8 MESSIDOR. – F° 58 v°. Pétition de la commune de Genillé, pour le rétablissement d'un pont.

24 MESSIDOR. – F° 65. Pétitions de Leduc, Chereau, Beaumé, Baudruau et autres, de Montbraine, pour être indemnisés des pertes causées par leur absence (mars 1793), époque à laquelle ils allèrent combattre les brigands de Vendée.

22 MESSIDOR. – F° 65 v°. Le district de Tours préconise la dénonciation des entrepreneurs de l'entretien des routes en retard, et une nouvelle adjudication sur folle enchère.

27 MESSIDOR. – F° 67 v°. La municipalité de Montpatrie prétend obtenir une indemnité de 2 000 livres, à raison de la capture d'une caisse trouvée à Rochecot.

Pétitions — 13 THERMIDOR. – F° 83. De Guimberteau, inspecteur général des transports et convois militaires, afin que « les 14 bourreliers qui ont passé une nuit à harnacher les mulets partant pour Saumur chercher des farines pour Paris, soient payés comme pour une journée ».

26 THERMIDOR. – F° 96. De l'acquéreur (non cité) du château de Montrésor, pour savoir si ledit château doit être considéré comme château-fort et, dans ce cas, démoli et aux frais de qui la démolition doit être faite.

4 FRUCTIDOR-27 BRUMAIRE AN III. – F°s 103-196. Pétitions de Goislard La Droitière, Barlet Auguste, François Baudichon et Carlier Champoiseau, prêteurs à la ville de Tours, pour achat de subsistances, afin d'obtenir le remboursement de leur prêt.

5 FRUCTIDOR. – F° 105. De Maurel et Turmeau, entrepreneurs du nouveau spectacle en construction rue de la Scellerie, pour utiliser la salle du spectacle du Musée.

11 FRUCTIDOR. – F° 112 v°. Des officiers municipaux de Dierre, pour l'allègement des réquisitions du district d'Amboise.

15 FRUCTIDOR. – F° 120. De Derouet, pour qu'il soit pourvu au transport des matériaux nécessaires à l'entretien des routes du district de Tours, « les entrepreneurs ne pouvant se procurer des voitures ».

26 FRUCTIDOR. – F° 128. De la municipalité de Val-Joyeux, pour l'envoi d'un médecin à l'effet d'enrayer « une maladie épidémique qui désole tout le canton ».

28 FRUCTIDOR. – F° 130 v°. Des officiers municipaux de Sainte-Maure en vue d'obtenir un secours de 6 000 livres, afin de payer les dépenses afférentes aux passages considérables de troupes dans leur commune depuis la guerre de Vendée.

5 VENDÉMIAIRE AN III. – F° 138. De Guillaume jeune, pour le paiement de 3 600 livres de cuivre (6 canons coulés) pour la commune de Tours.

17 VENDÉMIAIRE. – F° 144. De la municipalité de Tours, pour être autorisée à vendre l'autel de la patrie, élevé sur la place de la Nation.

2 BRUMAIRE. – F° 155. De Bouin, ex-prêtre, « pour être dispensé de la déportation dont il est menacé par le district de Chinon à raison d'une dénonciation faite au Département, il y a 2 ans, contre 148 prêtres dont il faisait partie.

4 BRUMAIRE. – F° 156. De Rucher, maître de poste à Tours, pour l'exécution des arrêtés du Comité de Salut public des 14 fructidor et 9 vendémiaire, et obtenir des chevaux du dépôt d'artillerie.

23 BRUMAIRE. – F° 166 v°. De Robin, inspecteur des domaines nationaux du district d'Amboise, pour des réparations urgentes à Chanteloup.

2 FRIMAIRE. – F° 173 v°. De la municipalité de Chambray, signalant que des citoyens requis pour transporter des pierres sur la route, il n'en est aucun qui puisse satisfaire aux réquisitions et que Vallée, entrepreneur, « n'a pas fait ce qu'il devait faire ».

15 FRIMAIRE. – F° 184. De Defranc, juge de paix à Manthelan, pour la suppression de l'étang du Louroux « dont les débordements causent des pertes considérables ».

Les 1 698 pétitions de ce registre traitent d'affaires presque toujours minimes et semblables à celles du registre précédent.

L. 152 (ancien L. 290). — Registre in-folio, reliure parchemin, 200 feuillets, dont 126 inscrits.

Pétitions concernant les ponts et chaussées, les biens nationaux, les secours, les hôpitaux. Mêmes mentions que précédemment.

1er nivôse-8 floréal an III. — **Pétitions** : 1er-22 NIVÔSE. – F°s 1 v°-21. Des administrateurs de l'hôpital des enfants trouvés, pour un secours de 12 000 livres et le placement des enfants au-dessus de 7 ans à l'hôpital de la Charité.

15 PLUVIÔSE. – F° 33 v°. De Quirit, jouissant d'un appartement à la citadelle d'Amboise, pour obtenir une indemnité « d'après la clause de l'acte de vente de la terre d'Amboise par le duc de Choiseul au duc de Penthièvre ».

16 PLUVIÔSE. – F° 34. De Rougeot, archiviste du Département, relative à la translation des parchemins du ci-devant chapitre Saint-Martin « pour les faire couper ».

15 VENTÔSE. – F° 66. De Filledier, commissaire du dépôt de chevaux de l'édifice Martin, pour un nouveau plan de couverture de la tour où doit être placée l'horloge (Saint-Martin ?).

20 VENTÔSE. – F° 73 v°. De Mereuil, chirurgien de Richelieu et autres, pour la succession de son frère, curé de Braye, mort en détention. — De Beaume, notaire, commissaire de l'administration, pour le paiement de 10 000 quintaux de grains accordés au district de Tours sur les réquisitions de celui de Loudun.

21 GERMINAL. – F° 103 v°. De Billard, économe de l'hôpital d'Amboise, « pour se procurer du blé nécessaire à sa consommation ».

22 GERMINAL. – F° 105. De Berger Chrétien, pour obtenir des secours comme exécuteur des hautes œuvres (loi du 13 juin 1793).

24 GERMINAL. – F° 107 v°. Du représentant du peuple Pocholle, pour placer dans des paccages les chevaux des chasseurs « qui souffrent de la disette de fourrage ».

28 GERMINAL. – F° 111. De l'hospice de l'Humanité de Luynes, pour un secours de 12 000 livres.

6 FLORÉAL. – F° 122. De la commission des armes et poudres, pour le changement du magasin à poudre à la ci-devant abbaye de Beaumont.

De *nombreuses pétitions non citées concernent* les **biens nationaux** (paiement des frais de vente, inventaire, scellés et séquestres des meubles des émigrés et prêtres déportés, des salaires des gagistes) ; le **traitement des ecclésiastiques, des professeurs** ; l**es indemnités pour pertes de chevaux** ; d'autres concernent les **autorisations de construction**, les **indemnités de la guerre de Vendée**, les **décharges de contribution** (1791 à 1794), le **remboursement des rentes viagères et foncières**, etc.

L. 153 (ancien L. 291). — Registre in-folio, reliure parchemin, 190 feuillets.

Pétitions sur les mêmes sujets, plus la police et l'instruction publique. Mêmes mentions en marge.

9 floréal an III-29 vendémiaire an IV. — 9-30 FLORÉAL. – F^os 9-21. Les cordonniers de Tours sollicitent une augmentation sur le prix des souliers qu'ils fournissent à l'armée, « à proportion de l'augmentation du cuir : celui-ci est fixé à 50 fr. la paire ».

11-14 FLORÉAL. – F^os 2-4 v°. Logement des magasins généraux de l'habillement, des ateliers et des bureaux : intervention de Cassard, inspecteur en chef de l'habillement des troupes près de l'armée de l'Ouest (voyez L. 102, F^os 3-53).

16 FLORÉAL. – F° 6. Réparations à Chanteloup : Moisand, marbrier à Amboise, soumissionne pour 10 000 livres.

21 FLORÉAL-5^e JOUR COMPLÉMENTAIRE – F^os 10-168 v°. Désarmement des citoyens (arrêté du représentant du peuple Pocholle). — Pétitions : de Gidouin (voyez L. 85, F° 50) pour l'exécution de la loi du 12 floréal. — F° 32. De Besnard, huissier. — F° 35. Allain Dupré. — F° 51 v°. Noël Sailly, tous de Tours ; Denis Duchatellier, d'Amboise. — F° 168 v°. D'Urbain Foucqueteau, Garnier, etc., pour réclamer la restitution des armes.

6 PRAIRIAL. – F° 30 v°. Pernet, caissier général des transports militaires, propose la nomination de deux commissaires à l'effet de vérifier la caisse de Navaille, contrôleur-payeur de la place de Tours.

Pétitions — 9 PRAIRIAL. – F° 35. De Leorrier Cousin, fabricant de papier à Langeais, pour obtenir la livraison des chiffons déposés dans les magasins du district.

13-21 PRAIRIAL. – F° 40 v°-49 v °. De Charcellay, capitaine de gendarmerie à Chinon, pour sa réintégration dans ses fonctions, et de Folliau, également capitaine de gendarmerie à Chinon, pour conserver sa place.

16 PRAIRIAL. – F° 43 v°. Des administrateurs de l'hospice pour une avance d'une somme de 114 686 livres, montant des dépenses et des engagements qu'ils ont contractés.

18 PRAIRIAL. – F° 46. De Perrault, proposant de mettre 40 chevaux du 15^e régiment de chasseurs en pacage dans le parc de Chanteloup. — F° 47-52 v°. Des administrateurs de l'hôpital des enfants naturels de la patrie, pour disposer du linge de

l'église Saint-Martin (voyez L. 107, F^os 18 v°-134), et solliciter un secours de 100 000 livres « pour faire face aux besoins de la maison ».

24 PRAIRIAL. – F^o 53. De Gervaise, pour la remise ou le paiement (1 000 livres) d'une épée et de deux couteaux de chasse garnis d'argent qui lui furent enlevés le 7 mai 1793 par Baignoux, alors officier municipal.

30 PRAIRIAL. – F^o 62. Protestation du district de Tours contre « la désobéissance et l'insubordination » de la municipalité de Mettray (voyez L. 106, F^o 19).

30 PRAIRIAL-6 MESSIDOR. – F^os 64-71 v^o. Secours à l'hôpital de la Charité et au bureau de bienfaisance (voyez L. 106, F^o 121 v^o et F^o 33).

Pétitions — 16 MESSIDOR. – F^o 85 v^o. Du district de Tours pour l'envoi à Paris par Leroux « des matières d'habillement non confectionnées » existant dans son magasin, rue de Jérusalem, puis pour être autorisé à entreprendre des réparations à la maison des Barnabites, destinée au magasin militaire des fourrages.

22 MESSIDOR. – F^o 92 v^o. Des receveurs de l'agence des domaines de Richelieu, pour retirer de la caisse du receveur du district de Tours et porter sur le compte de l'émigré Richelieu, le montant des matières provenant des « brûlés » des galons d'or et d'argent.

26 MESSIDOR. – F^o 96. De Gazou, pour être rayé de la liste des hommes à désarmer de la commune de Preuilly.

1^er THERMIDOR. – F^o 104 v^o. D'Abrassart, bibliothécaire, pour un sursis à la vente du préau Gatien, où sont déposés « les livres dépendant du Musée ».

3 THERMIDOR. – F^o 107. Demande d'exemption par Pavy, de Tours, chef d'atelier d'une fabrique de drap pour les troupes.

5 THERMIDOR. – F^o 109 v^o. Envoi d'une délibération du jury d'instruction nommant professeur des arts et métiers à l'école centrale, Guimard, d'Amboise (futur architecte de la place Royale à Bruxelles). Réclamation du fondé de pouvoir de la citoyenne Rochecotte (Deteure, notaire), pour la restitution de 10 092 livres de fer enlevé au château de Rochecot.

7 THERMIDOR. – F^o 112. Pétition de Roullier, professeur au Musée, pour l'installation d'une pompe destinée à arroser le jardin botanique.

9 THERMIDOR. – F^o 114. Dommages causés par un voiturier au chapeau de la seconde palette de l'égoût de la rue Montfumier à Tours.

11 THERMIDOR. – F^o 118 v^o. Le conseil d'administration du 1^er bataillon de Chinon envoie la liste de ses déserteurs, avec prière de les contraindre à rejoindre leurs drapeaux.

12 THERMIDOR. – F^o 119 v^o. Chuireau, commissaire des guerres, réclame l'autorisation de transformer la caserne du vieux château à Tours.

Pétitions — 14 THERMIDOR. – F^o 120 v^o. De Charles-Antoine Bertin, ex-frère Carme, chirurgien, pour le traitement correspondant à son travail à l'hôpital de Marmoutier ; de Joseph Martinet, de Charnizay, grièvement blessé à la bataille de Carou (M.-et-L.) sollicitant une pension.

16 THERMIDOR-4 VENDÉMIAIRE AN IV. – F^os 122-171 v^o. Mariet, bibliothécaire à Chinon, « s'inquiète de la manière dont il pourra faire la remise de tous les livres appartenant aux héritiers Marie ».

17 THERMIDOR. – F^o 125. La municipalité de Tours demande de mettre la maison de l'Oratoire à la disposition du tribunal militaire.

Pétitions — 21 THERMIDOR. – F^o 131. De la veuve Sarré, pour conserver une vigne de l'Anglais Cane (futur ami de Balzac) dont le procureur-syndic lui a annoncé la déchéance.

24 THERMIDOR. – F^o 135. Des parents du déporté Picault, pour rester en jouissance de « la maison du gouvernement à Chinon », indivise avec la République.

30 THERMIDOR. – F^o 140. De Garbon, directeur du parc de Plessis-lès-Tours, pour qu'il soit sursis à la vente de la maison du Plessis, vu l'utilité de l'établissement du parc.

3 FRUCTIDOR. – F^o 142. D'Abrassart pour que son traitement de bibliothécaire soit porté à 4 000 livres comme celui des autres professeurs du Musée.

8 FRUCTIDOR. – F^o 148. De Courault, couvreur à Tours, concernant le paiement de 148 livres « pour avoir fait disparaître les signes de royauté sur les vitraux de l'église Gatien ».

9 FRUCTIDOR. – F^o 148 v^o. De plusieurs citoyens de Luynes, pour obtenir la restitution des livres servant au culte, déposés au Musée de Tours.

15 FRUCTIDOR. – F^o 153 v^o. De Veau de Launay pour faire changer de place « les planches et armoires du cabinet d'histoire naturelle qui contiennent la minéralogie, etc. » ; de Lambron Cartier (père du fondateur de la société d'archéologie) pour une dispense du service de la garde nationale comme payeur des troupes isolées.

2 FRUCTIDOR. – F° 159. D'Aubri, commissaire des guerres, « pour le paiement des frais de la vente des parchemins faite au Département » (113 l. 10 s.).

1er VENDÉMIAIRE AN IV. – F° 169. De Victor Ferrant, commandant des prisonniers de guerre à Amboise, pour établir une crèche dans l'un des vaisseaux de la citadelle d'Amboise qui lui a été désigné « et emprunter pour ce, du bois ».

6 VENDÉMIAIRE. – F° 173 v°. De Laurence, commissaire de police, pour obtenir des explications sur « les principes de terreur » qui lui étaient imputés par la municipalité de Preuilly.

7 VENDÉMIAIRE. – F° 174. De Marchadier et Deschamps, de Chinon, pour le paiement de 100 livres (démontage du fer de plusieurs vitraux du ci-devant chapitre de Preuilly).

11 VENDÉMIAIRE. – F° v°. De Louis Lecoy [de La Marche], d'Amboise, pour avoir fait les plans de Chanteloup (600 livres).

18 VENDÉMIAIRE. – F° 182 v°. L'ingénieur en chef Vallée demande « qu'on lui remette deux piliers qui existent au bout de la rue d'Amboise et forment une des portes d'entrée du cloître Gatien, afin de les placer à la porte de la caserne du vieux château de Tours ».

Sur les 3 186 pétitions de ce registre, un très grand nombre concerne les **demandes d'exemption des jeunes gens de la première réquisition,** de **réduction d'impôts**, de **réquisition et de remboursement de rentes féodales**.

Les affaires minimes ayant trait aux biens nationaux (ventes, adjudications, expertises, baux, paiement des créanciers), aux traitements des ecclésiastiques et des fonctionnaires, aux hospices, aux nominations des juges de paix, greffiers, aux secours aux parents des défenseurs de la patrie, aux démissions des officiers municipaux, aux paiement et remise des fusils requis, etc., ont été omises.

L. 154 (ancien 292). — Registre in-folio, reliure parchemin, 194 feuillets.

Pétitions sur les mêmes sujets, plus les ponts-et-chaussées. Quelques analyses de correspondance ministérielle (Guerre, Intérieur, Finances). Pour les folios 1 à 18, mention de la suite donnée.

29 vendémiaire-14 germinal an IV. — Pétitions : 12 BRUMAIRE. – F° 8. De Rougeot, pour obtenir de Saint-Romain, directeur du spectacle à Tours, la restitution d'une décoration du Musée prêtée à Maurel, son prédécesseur.

28 BRUMAIRE. – F° 18. De l'hospice des enfants naturels de la patrie, pour une avance de 500 000 livres.

16 FRIMAIRE. – F° 42. Des habitants de Fondettes, pour s'approvisionner hors des marchés.

20 FRIMAIRE. – F° 47. Vallée, ingénieur en chef, donne sa démission de membre du jury de l'école centrale.

4 NIVÔSE. – F° 70. Le ministre de l'Intérieur ordonne « de se borner aux travaux d'entretien et remettre les ouvrages neufs à des temps plus favorables ».

7 NIVÔSE. – F° 75. L'administration municipale de Ligueil met en réquisition tous les charrois et chevaux du canton, pour accélérer la livraison des pailles et foins.

21 NIVÔSE. – F° 98. Les habitants de Vançay (Saint-Avertin) réclament contre la réquisition de 400 quintaux de foin.

23 NIVÔSE. – F° 98. Les habitants de Richemont signalent l'impossibilité pour le garde-magasin de Chinon d'acquitter le prix des fourrages requis.

25 NIVÔSE. – F° 100. L'administration municipale de Tours invite le Département à mandater une somme de 19 888 livres, pour secours aux réfugiés de la Vendée.

6 PLUVIÔSE-30 VENTÔSE. – F°s 115-126-128 v°-133-135-138-147 v°-150-157-182 v°. Cours du louis transmis par le ministre des Finances.

7 PLUVIÔSE. – F° 116. L'administration municipale de Chinon intra « expose que le garde-magasin des fourrages a refusé de payer les versements ».

12 PLUVIÔSE. – F° 124. Réquisition de 5 000 quintaux de grains pour Angers (résultat d'une conférence entre les ministres de l'Intérieur, de la Guerre et de la Marine). Instruite de l'incursion des brigands à Château-du-Loir, l'administration invite le général Chabos « à se rendre dans son sein pour prendre les mesures qu'il convient ».

14 PLUVIÔSE-30 VENTÔSE. – F°s 128-165-167 v°-182 v°. Paiement des dépenses de l'école centrale.

18 PLUVIÔSE. – F° 133. Le ministre de l'Intérieur réclame des renseignements sur l'emploi de la somme de 6 500 000 livres, montant des réparations des routes.

24 PLUVIÔSE. – F° 140. Le ministre des Finances maintient le citoyen Friedfond, militaire, comme

adjudicataire des biens du prêtre déporté Bittard et réclame « l'avis du Département et celui de l'agence sur la question de la déchéance ».

26 PLUVIÔSE. – F° 143 v°. Recherche des déserteurs : le général de brigade Bonnard ordonne à toutes les autorités civiles et militaires de le reconnaître en qualité d'agent du gouvernement et de lui obéir.

7 VENTÔSE. – F° 156. Le général Chalbos transmet une lettre du Département du Loir-et-Cher qui désirerait l'établissement d'une force armée sur les limites du département de la Sarthe et du sien, « dont les chefs pourraient se concerter et passer d'un département à l'autre suivant que les circonstances l'exigeraient ».

9 VENTÔSE. – F° 159. Le général Chalbos transmet le commandement au général Devaux.

11 VENTÔSE. – F° 161. Estevou est nommé membre de l'administration municipale de Tours. — F° 162. L'administration municipale d'Amboise réclame un mandat de 30 000 livres, montant des dépenses de ses bureaux. Balzac, directeur des subsistances militaires, informe l'administration de l'existence de deux magasins militaires dans l'étendue du département, à Tours et à Chinon.

12 VENTÔSE. – F° 164. L'administration municipale d'Azay-le-Rideau éprouve des difficultés à loger les grains provenant de la contribution en nature.

13 VENTÔSE. – F° 164 v°. Indemnité aux gendarmes d'Ecueillé « en tournées extraordinaires ».

15 VENTÔSE. – F° 167. Travaux des routes : le ministre de l'Intérieur annonce une somme de 500 000 livres.

24-27 VENTÔSE. – F°s 175 v°-179 v°. Echo de l'insurrection de Châtillon et Palluau (Indre). Prise d'Ecueillé par les brigands : envoi de troupes à Châtillon. — F° 177 v°. Le ci-devant marquis de la Joubardière est signalé parmi les chefs des rebelles. Hatte, commandant la place de Tours, dit « qu'il ne peut prendre sur lui d'envoyer des ordres et munitions de guerre » à Loches. Il attendra les ordres du général Canuel. Cependant, s'il y a urgence, il exécutera ceux de l'administration. Le général Canuel informe « qu'il n'y a pas lieu d'avoir la moindre inquiétude pour Tours et ses environs ».

26 VENTÔSE. – F° 178 v°. Le général Hedouville enjoint à Sirugue, chef de brigade des chasseurs de la Côte-d'Or, de prendre provisoirement le commandement du département d'Indre-et-Loire.

27 VENTÔSE. – F° 179 v°. Mageant et Tenot ont refusé d'obéir aux ordres du commandant de la garde nationale dont ils font partie.

2 GERMINAL. – F° 185 v°. Sirugue envoie à Chinon un officier pour recueillir des renseignements.

3 GERMINAL. – F° 186. Langlois, commandant le dépôt de jeunes gens de la première réquisition, réclame le ci-devant collège pour y loger les recrues.

2 921 pétitions sont inscrites dans ce registre. Les sujets traités sont les mêmes que dans le registre précédent.

Les *folios 139 v° à 143 v° contiennent des détails* sur la **mission du général Bonnard** que l'on trouvera dans L. 86. Les folios 143 à 157 contiennent des détails concernant les **magasins militaires et civils** (voyez L. 128, F°s 4 à 100).

L. 155 (ancien 293). — Registre in-folio,
reliure parchemin, 198 feuillets, dont 116 inscrits.

Pétitions sur les mêmes sujets,
plus les subsistances.
Mention en marge de la division qualifiée.

15 germinal-5e jour complémentaire an IV. — F° 1 v°. L'étapier de Langeais signale la pénurie de foin dans ses magasins, « faute de numéraire ». Autorisation d'en prendre 60 quintaux dans les magasins militaires.

25 GERMINAL. – F° 6 v°. L'administration municipale de Richelieu expose « les besoins urgents du magasin dudit lieu ».

26 GERMINAL. – F° 7. Paiement de souliers fournis aux magasins militaires de Loches par Audiger, cordonnier, soit : 34 000 livres pour 34 paires.

28 GERMINAL-26 FLORÉAL. – F° 8 v°-30 v°. Envoi au généraux Canuel et Hoche du procès-verbal de la municipalité de Château-la-Vallière relatant l'invasion des brigands à Marcilly et autres communes de ce canton. De nouveau menacée, elle réclame un détachement de 50 hommes d'infanterie.

29 GERMINAL. – F° 9. Transmission du procès-verbal de la municipalité de Saint-Christophe relatif à l'enlèvement de Delaunay par 5 militaires faisant partie des troupes cantonnées à Château-du-Loir.

2 FLORÉAL. – F° 11. Protestation de Louise Bourbon Penthièvre, veuve d'Orléans contre « le dépérissement faute d'entretien » de ses maisons d'Amboise et de Chanteloup.

2-7 FLORÉAL. – F^os 11-18 v^o. Détails des biens nationaux faisant l'objet de soumissions. Nous citons celles de : Gallois, fabricant, veuve Chalmel. — F^o 12. Payard fils, Marie-Pétronille Chalmel. — F^o 12 v^o. Mathieu Mirault, marchand ; Louis Bergey, propriétaire à Saint-Paterne. — F^o 13. Louis Hem, marchand. — F^o 14. Prudent-Jean Bruley, Voyer le jeune, François Chenantais, etc. — F^o 16. Luce, Charles Moisand, qui « s'obligent à remplir toutes les conditions portées dans la loi du 18 ventôse an IV ».

9 FLORÉAL. – F^o 20. Les administrateurs de l'hôpital de l'Humanité réclament une fourniture de 500 livres de viande par décade.

Pétitions : 22-26 FLORÉAL. – F^os 26 v°-29 v °. De La Frenaye, économe de l'hôpital de Beaumont, afin que les bâtiments soient exceptés de la vente et réitère sa demande de conserver le jardin anciennement attaché à l'hospice.

29 FLORÉAL. – F^o 32. De Lefebvre, couvreur, pour que l'horloge de l'édifice Martin soit soustraite à la vente, celui-ci faisant office de dépôt « aux machines et échelles qui servent aux réparations d'un aussi grand édifice ».

1^er FLORÉAL. – F^o 33. De Richard, ordonnateur des guerres, pour la suspension de la vente de la maison de l'Oratoire « devenue militaire par l'établissement des magasins d'habillement et d'équipement ».

9 PRAIRIAL. – F^o 37 v^o. De Meusnier Badger afin que l'établissement de la calandre soit soustrait de la vente des domaines nationaux.

12 FLORÉAL. – F^o 39. De l'agent forestier de Tours informant l'administration du refus des gardes d'accepter le payement de leur gage en assignats et qui proposent leur démission.

6 MESSIDOR. – F^o 58. De la veuve Maffrai, propriétaire de moulins, pour l'impossibilité d'exécuter l'arrêté du département du 3^e j. c. ordonnant aux meuniers de la rivière de l'Indre de réduire la chute de leurs moulins.

15 MESSIDOR. – F^o 65. De la commune de Véretz pour l'établissement d'une école primaire « comme étant au milieu de Larçay et d'Azai ».

17-20 MESSIDOR. – F^os 66 v°-69. De l'administration municipale de Marigny pour l'établissement d'une école à Pressigny, Luzé, Nancré, Pontçay, au lieu de celle de Jaunay, et d'une maison d'arrêt à Marigny. Pétition des habitants d'Anché pour la création de leur école.

1^er THERMIDOR. – F^o 79 v^o. De Moreton Chabriant pour arrêter la démolition du château de Véretz.

22 THERMIDOR. – F^o 94. Des professeurs de l'école centrale pour autoriser le bibliothécaire à leur communiquer « les volumes dont ils ont besoin ».

1^er FRUCTIDOR. – F^o 98 v^o. Des habitants de Villeloin pour obtenir la libre disposition de l'église.

6 FRUCTIDOR. – F^o 101 v^o. De Martin Le Comte, de Civray, contre le percepteur qui a refusé de lui rendre des assignats sur les mandats qui lui ont été offerts et exige du numéraire de divers citoyens.

18 FRUCTIDOR. – F^o 108 v^o. Ordre du général de division Hédouville « au général Druz de se rendre à Tours pour y remplacer le général Canuel dans le commandement de la 7^e subdivision ».

26 FRUCTIDOR. – F^o 109. Pour l'établissement d'un pensionnat, Trousseau, instituteur à Tours, sollicite une « maison nationale ».

4^e-5^e JOUR COMPLÉMENTAIRE – F^os 113-113 v^o. Les prêtres reclus Billault, Séverin, Chevé, Guerry, Gilles, Brette réclament leur mise en liberté.

De très *nombreuses pétitions concernent* le **remboursement des rentes**, des **décharges d'impositions**, des d**ispenses de l'impôt foncier** en nature de l'an III, des r**équisitions de grains**, des **admissions à l'hôpital de la Charité**, le **logement des instituteurs**, des **indemnités pour les employés des administrations supprimées**, des **alignements de voirie**, enfin les **biens nationaux** (ventes, soumissions, paiement, baux), les **parents des émigrés** (loi du 20 floréal), les **paiements en assignats ou en numéraire**, etc.

L. 156 (ancien 293[2]). — Registre in-folio, reliure cartonnage souple, 46 feuillets.

Répertoire alphabétique de L. 153-154-155 : Affaires du district d'Amboise (cantons d'Amboise, Bléré, Luzillé, Saint-Ouen).

L. 157 (ancien 293[6]). — Registre in-folio, reliure cartonnage souple, 45 feuillets.

Répertoire alphabétique de L. 153-154-155 : Affaires du district de Loches (cantons de Loches, Manthelan, Ligueil).

L. 158 (ancien 293[7]). — Registre in-folio, reliure cartonnage souple, 47 feuillets.

Répertoire alphabétique de L. 153-154-155 : Affaires du district de Preuilly (cantons de Preuilly, La Haye, Le Grand-Pressigny, Saint-Flovier).

L. 159 (ancien 294). — Registre in-folio, reliure parchemin, 197 feuillets.

Pétitions concernant les biens nationaux, les hôpitaux, la police, l'instruction publique. Mention du renvoi aux districts et des arrêtés du Département.

2 vendémiaire-7 prairial an V. — 6 VENDÉMIAIRE. – F° 2. Derré et les artistes amateurs demandent la salle du Musée pour y jouer la comédie.

14 VENDÉMIAIRE. – F° 6. Pétition des professeurs de l'école centrale pour que le Département « ajoute à son arrêté du 3e j. c. an IV le jardin des Ursulines avec les bâtiments de l'avant-cour accordés par le représentant du peuple Baraillou ».

22 VENDÉMIAIRE. – F° 11. Les administrateurs de l'hospice de l'Humanité de Tours déclarent ne pouvoir recevoir les militaires malades, à moins de secours.

Pétitions : 24 VENDÉMIAIRE. – F° 12. De Aubert, professeur à l'école centrale, pour obtenir le petit bâtiment du concierge du Musée occupé par Fey et Bourguin.

6 BRUMAIRE. – F° 19 v°. De Guerrier l'aîné et jeune, Pierre Cassin, Barrault pour obtenir la suspension de Crochard et Pottier, agent et adjoint de la municipalité de Ligueil.

8 BRUMAIRE. – F° 22. De la municipalité de Cormery pour être autorisée à tenir ses séances dans les bâtiments de l'abbaye dudit lieu.

18 BRUMAIRE-11 GERMINAL. – F°s 25 v°-127. Des habitants des communes suivantes pour la remise de l'église à l'exercice du culte : F° 25 v°. Semblançay. — F° 42. Amboise. — F° 45 v°. Ballan. — F° 53 v°. La Riche. — F°s 86-127. Chinon-intra.

2 FRIMAIRE. – F° 33 v°. De Marc-Antoine d'Aubigny et Charles Tisseron pour établir une école d'équitation à l'église Saint-Saturnin de Tours.

13 FRIMAIRE. – F° 51. De Champin, conservateur de l'hôpital de Marmoutier, pour se procurer de quoi pourvoir aux besoins des hôpitaux de Saint-Florent, près de Saumur, et Nantes.

14 FRIMAIRE-9 PLUVIÔSE. – F°s 41 v°-79 v °. Des citoyens de Tours et artistes dramatiques pour « l'ouverture du spectacle ».

2 NIVÔSE. – F° 51 v°. De Tolleau, capitaine de gendarmerie, sollicitant l'entrée libre au spectacle pour la gendarmerie.

17 NIVÔSE. – F° 65. De l'administration municipale de Tours afin que le riz existant dans les magasins militaires soit adjugé aux hôpitaux de la commune.

3 PLUVIÔSE. – F° 73. De Coulon de la Morandière, de Loches, pour créer une manufacture de faïence.

11 PLUVIÔSE. – F° 80. De l'administration municipale d'Azay-le-Rideau informant des menaces faites aux garnissaires.

13 PLUVIÔSE. – F° 82. Des conservateurs du Musée de Tours pour le recensement des objets d'art de Richelieu par les experts (Pinguet et Baignoux) dans leur procès-verbal du 8 février 1793.

21 PLUVIÔSE. – F° 88. L'administration départementale de la Sarthe invite celle de l'Indre-et-Loire à annuler l'arrêté de l'administration municipale de Tours relatif au chef chouan Guilmet, et « assurer l'exécution des ordres du Directoire exécutif pour le faire conduire à l'île de Ré ».

5 VENTÔSE. – F° 96 v°. Procès-verbal de Paty Dumesnil, commandant de la garde nationale de Vouvray, relatif à l'arrestation d'un prêtre réfractaire qui célébrait la messe dans un rassemblement illégal.

16 VENTÔSE-27 FLORÉAL. – F°s 103 v°-183. L'administration municipale de Tours demande un secours de 6 000 livres pour l'hospice de la rue des Récolets.

Pétitions : 16 VENTÔSE. – F° 104. De Riffault, commissaire des poudres, pour le maintien du service de gendarmerie près de la manufacture, puis l'établissement du Ripault de la brigade en station à Montbazon.

18 VENTÔSE. – F° 106. De Louise-Marie-Adélaïde Penthièvre pour emploi de ses revenus au paiement des réparations de Chanteloup.

26 VENTÔSE. – F° 114. D'Ambroise Gidoin, propriétaire à Semblançay, pour le renvoi d'un « garnissaire envoyé chez lui faute du paiement de la contribution foncière que le fermier doit acquitter aux termes de la loi ».

9 GERMINAL. – F° 126 v°. Decam, administrateur du Département, transmet une lettre du ministre de l'Intérieur le maintenant dans ses fonctions lors

des prochaines élections, et « proteste contre toute indication contraire à cette opération ».

Pétitions : 19 FLORÉAL AN V. – F° 135 *bis.* Des administrateurs de l'hospice de la Charité pour la livraison par le district de Preuilly de 1 400 quintaux d'orge, 30 quintaux de froment, 8 quintaux de chanvre, 2 quintaux de gros fil qui lui sont accordés.

24 GERMINAL. – F° 142. Du commissaire de l'hospice civil de Loches pour obtenir le linge existant dans le dépôt dudit district, « vu ses besoins réels de linges ».

14-24 FLORÉAL. – F^os^ 167-180. De Jacques Bizot, ci-devant chanoine de Saint-Martin, pour la restitution de ses livres déposés au Musée lors de son arrestation.

18 FLORÉAL. – F° 172. Envoi de l'arrêté de l'administration municipale de Luzillé au sujet des déserteurs « qui se sont retirés » dans ce canton.

22 FLORÉAL. – F° 178. De Louis Bassereau, notaire, relatif à la remise « d'un gobelet en argent déposé entre ses mains comme trésorier de la Société populaire de Montbazon, pour les défenseurs de la patrie ».

24 FLORÉAL. – F° 179 v°. Des habitants de Chinon protestant contre la vente de l'église Saint-Jacques.

29 FLORÉAL. – F° 183 v°. De La Motte Baracé, de Chinon, pour la remise d'une épée à poignée d'argent et de plusieurs objets enlevés lors de son arrestation.

3 *240 pétitions sont inscrites. Elles concernent* les **biens nationaux** (mêmes sujets que ci-dessus), la **voirie**, les **logements et nominations des instituteurs et gendarmes**, les **réductions et restitutions des impositions foncières**, somptuaires et personnelles, l'emprunt forcé, la **remise des droits de patentes**, les **hôpitaux** (admissions et demandes de secours), les **pertes imprévues**, le **payement des fournitures et frais des maisons d'arrêt**, les s**ecours aux réfugiés des colonies**, etc.

L. 160 (ancien L. 295). — Registre in-folio, reliure parchemin, 206 feuillets.

Pétitions sur les mêmes sujets. Mêmes mentions en marge.

7 prairial an V-21 nivôse an VI. — 18 PRAIRIAL. – F° 15. Lorier, agent de Beaulieu, sollicite la réparation de l'église abbatiale pour y tenir les assemblées primaires.

21 PRAIRIAL. – F° 17 v°. Allusion à une lettre du général de division Durpaire, à qui le ministre annonce de prochains mouvements de troupes dans le département.

22 PRAIRIAL. – F° 19 v°. La municipalité de Tours demande la destruction d'un martinet construit sur la Loire par la manufacture d'armes, celui-ci gênant la navigation.

29 PRAIRIAL. – F° 28 v°. Arrêté de la municipalité de Cormery portant démolition des anciens murs de la ville.

5 MESSIDOR. – F° 37 v°. Jehannot est nommé payeur général du Département, en remplacement de Lair.

9 MESSIDOR. – F° 42. Sept citoyens connus : Chalmel, Gibert, Geoffroy, Joubert, La Grandière, Reverdy et Retied (?) réclament l'édifice Martin pour l'exercice du culte.

11 MESSIDOR. – F° 44. Le curé Bruslon dénonce Dulièpvre, curé de Vouvray, comme ayant fait quêter pour le culte.

22 MESSIDOR. – F° 58 v°. Demande de poursuites contre les fermiers des domaines communaux et les derniers membres de la municipalité de Reignac.

10 THERMIDOR. – F° 78 v°. Lettre de la municipalité de Tours invitant le général Vimeux à conférer avec elle « sur les objets qui concernent la tranquillité publique ». Lettre de Texier Olivier, commissaire du Département, prévenant l'administration de son départ pour Paris.

11-28 THERMIDOR. – F^os^ 79-101. Boisard est nommé chef de division dans la nouvelle gendarmerie et Chaibert *(sic)* chef d'escadron. — F° 79 v°. Fermeture des sociétés existant dans le Département.

13 THERMIDOR. – F° 84. Plainte d'Elie Jahan, percepteur de l'an V à Azay, contre « les vexations dont il est l'objet de la part des gendarmes envoyés en garnison dans son domicile ».

19 THERMIDOR. – F° 90. Octroi d'un certificat de résidence à Siochau Kersabiée, de Rouen.

21 THERMIDOR. – F° 92 v°. Les habitants du faubourg Saint-Jacques à Chinon tentent de faire annuler la vente de l'église Saint-Jacques.

9 FRUCTIDOR. – F° 112 v°. La municipalité de Tours sollicite l'évacuation de la maison de justice « qui se trouve encombrée d'un grand nombre de prisonniers ».

16 FRUCTIDOR. – F° 120. Gobard donne sa démission d'archiviste du Département.

17 FRUCTIDOR. – F° 120 v°. Arrêté de la municipalité de Tours réintégrant dans leurs fonctions d'hospitalières les citoyennes Bredif, Guertaut, Gilles, Veuve Caré, Jahan, Monsabré et Goisnard, en remplacement des ex-religieuses qui ont refusé de prêter serment.

18 FRUCTIDOR. – F° 121. Le directeur des Domaines demande le rapport de l'arrêté du 3 fructidor liquidant le prix de ferme de l'abbaye de Cormery, dont jouit le citoyen Dreux. Pétition de Coulon La Morandière tendant à « prendre sur les propriétés d'autrui les matériaux nécessaires à sa fabrique de poterie (voyez L. 109, F° 27).

21 FRUCTIDOR. – F° 122 v°. Sizereau et Ch. Graslin réclament la clef d'orgue de l'édifice Gatien.

22 FRUCTIDOR. – F° 123. Expulsion de la citoyenne Crook demandée par les autres professeurs (voyez L. 109, F° 104 v°).

3e JOUR COMPLÉMENTAIRE – F° 132 v°. Les habitants de Joué réclament que l'administration détermine deux époques pour les vendanges, l'une pour le blanc, l'autre pour le rouge.

4e JOUR COMPLÉMENTAIRE – F° 135. Le général de la 22e division requiert de la ville de Tours la fourniture d'une barrique de vin rouge, d'une de blanc et de 318 livres de viande pour le banquet des défenseurs de la patrie.

Pétitions : 9 VENDÉMIAIRE. – F° 145. Du cercle républicain de Tours, pour obtenir la maison de l'Oratoire afin de s'assembler en cercle constitutionnel.

10 MESSIDOR. – F° 146 v°. Des détenus de Chinon, pour 2 livres de pain par jour « conformément aux autres prisonniers du département ».

12 VENDÉMIAIRE AN VI. – F° 148 v°. De la municipalité de Tours, pour être autorisée à vendre l'édifice Martin (sans détails).

15 VENDÉMIAIRE. – F° 150 v°. Arvers, prêtre, demande son élargissement de la prison de Chinon.

7 BRUMAIRE. – F° 162. Norbert Lhéritier, imprimeur du département, soumissionne pour acquérir les biens nationaux suivants : la caserne du petit couvent de La Riche, la Visitation, le magasin des liquides attenant à l'église Gatien, la grande écurie Martin, Saint-Saturnin et ses issues, l'église de Saint-Pierre-des-Corps, les bâtiments de la grande écurie de Marmoutier, les maisons de l'Oratoire situées rue de la Guerche, des Carmes, deux maisons au clocher Gatien, l'église de Saint-Hilaire où était la Société populaire, et le Séminaire.

17 BRUMAIRE. – F° 168. Sursis d'un mois à l'entrepreneur des bâtiments Chateignier pour la vérification et réparations faites par lui à la manufacture d'acier d'Amboise.

22 BRUMAIRE. – F° 171 v°. Billault, prêtre reclus, demande à se faire soigner chez lui.

28 BRUMAIRE. – F° 174. Normand, adjudicataire de la démolition de l'édifice Martin, demande la remise des clefs des portes et la conservation de l'escalier de bois qui y existe.

11 NIVÔSE. – F° 200 v°. Boucher-Barbier, acquéreur du clocher de Marmoutier, réclame un passage pour enlever les matériaux.

15 NIVÔSE. – F° 203. Louis-Etienne Danel et autres présentent des observations sur la conservation de la tour attenant à la ci-devant église Saint-Saturnin.

Dans l'ensemble des 3 322 pétitions inscrites dans ce registre, nous avons laissé de côté les sujets suivants qui reviennent en permanence : **contributions foncières** (radiations et dégrèvements), **biens nationaux et émigrés** (mêmes sujets que précédemment), **secours aux défenseurs de la patrie et aux militaires blessés**, **remise des objets du culte**, **foires**, **gendarmerie** et **officiers municipaux** (comme précédemment), **offices de notaires**, **instituteurs ruraux**, **pensions ecclésiastiques**, **admissions dans les hôpitaux**, etc.

L. 161 (ancien 296). — Registre reliure parchemin, 194 feuillets.

Pétitions sur les mêmes sujets.
Aucune mention de renvoi aux districts.

21 nivôse an VI-18 germinal an VII. — Pétitions : 24 NIVÔSE. – F° 3. De Suzor, prêtre à Tours, pour être inscrit sur le tableau des pensions ecclésiastiques.

26 NIVÔSE-1er PRAIRIAL. – Fos 3 v°-50. Des prêtres reclus ou déportés. Bellin. — F° 4. Deshorgue. — F° 6 v°. Dergouge. — F° 14. Petibeau. — F° 13 v°. Dupont. — F° 18 v°. Guerry. — F° 40 v°. Letanneau. — F° 42. Gabriel-François Arvers. — F° 46. Pierre Viau. — F° 49 v°. Alexis-Charles-Joseph Quillet. — F° 50. Jean-François Arvers, soit pour être dispensés de la déportation, soit pour quitter la maison du Gouvernement, soit pour y être transportés.

4 PLUVIÔSE. – F° 7. De Louis Dieu, receveur de l'enregistrement de Richelieu, destitué, pour qu'il soit prononcé « sur son républicanisme pendant la Révolution » jusqu'à l'an II, époque où il était membre du conseil de l'administration du Département.

16 PLUVIÔSE. – F° 11. De Laurent Bretonneau, pour être réintégré dans ses fonctions d'agent de la commune de Patrice « d'où il a été éloigné par la réaction ». De l'agent de Berthenay, pour obtenir le rétablissement de la levée de la Loire.

22 VENTÔSE. – F° 24. De Claude Fouassier, percepteur à Chançay, pour faire cesser les poursuites intentées contre lui par Luce, cy-devant receveur général du Département.

1er GERMINAL. – F° 28 v°. Nomination par le ministre du citoyen Solio (ou Folio ?) comme « capitaine de gendarmerie à la résidence de Tours ».

4 MESSIDOR. – F° 64. Délibération de l'administration de L'Ile-Bouchard en vue d'obtenir la suspension des poursuites du préposé de l'arrondissement de Chinon contre le percepteur de Trogues, et « par ce dernier de n'en exercer aucune contre les contribuables de la dite commune », attendu les pertes éprouvées par les inondations.

Pétitions : 11 MESSIDOR. – F° 66. De Coquineau, menuisier à Cormery, protestant contre les élections des officiers de la garde nationale dudit lieu, non conformes à la constitution de l'an III.

21 MESSIDOR. – F° 71 v°. De Simon Gagneux, vigneron, et de quelques habitants de Rochecorbon, pour que les clefs « du temple de la commune de Vouvray » leur soient remises afin de s'y assembler.

6 THERMIDOR. – F° 70. De Jury, commandant de la garde nationale de Bourgueil, pour obtenir 60 fusils.

7 THERMIDOR. – F° 80. De Pierre Normand fils et Charles-François Pommier, pour une réduction sur le prix de l'adjudication de Saint-Martin « en raison des pertes qu'ils éprouvent par sa démolition ».

12 THERMIDOR. – F° 81 v°. De René Bonamy, cultivateur, et Marie Epée, sa femme, victimes de 7 brigands « qui se sont portés en leur domicile et ont emporté leurs effets ».

7 FRUCTIDOR. – F° 95. Des habitants d'Azay-le-Rideau concernant les travaux sur la rivière de l'Indre, pour éviter les inondations.

21 VENTÔSE 3 AN VII. – F° 175. L'administration municipale d'Azay-le-Rideau réclame la distribution de la forêt de Chinon entre les diverses communes, afin d'assurer la répartition des contributions.

2 959 pétitions sont inscrites dans ce registre. Les sujets traités sont les mêmes que dans le registre précédent. Nous ajouterons toutefois de très *nombreuses demandes* de **réduction de la patente** de l'an VII et des **demandes d'emploi dans les droits de passe**.

L. 162-164 (anciens 296 (2 à 4)). — Registres cartonnés.

An V-An VII. — Tables des registres précédents L. 159-161 (noms de personnes et de communes). Le n°162 concerne les cantons d'Amboise, Bléré, Luzillé et Saint-Ouen (47 folios dont 33 remplis en partie). Le n°163, les cantons de Châteaurenault, Monnaie et Neuvy-le-Roi (29 folios, dont 13 remplis en partie). Le n°164, les cantons de Langeais, Bourgueil, Château-la-Vallière et Savigné (47 folios, dont 36 remplis en partie).

L. 165-168 (anciens 118 (1), 153 (1 et 2) et 79). Registres cartonnés.

1791-1792. — Tables de registres analogues aux précédents mais perdus (noms de personnes et de communes). Les nos 165-166 concernent les districts de Chinon et Langeais (24 folios chacun). Les nos 167-168 concernent les districts de Langeais et Amboise (50 et 51 folios). La perte des registres concernant spécialement les districts de Chinon et Langeais fait l'objet d'une autre remarque ci-dessous à propos des registres L. 169-175.

AUTRES REGISTRES D'ORDRE
(classés par district)

Pétitions des municipalités et des particuliers

portant à mi-marge la suite donnée, la date du renvoi aux districts, et parfois le résumé de la délibération du Département, lequel fait double emploi avec L. 78-98 ci-dessus. On remarquera que les districts de Chinon et de Loches ne sont pas représentés.

DISTRICT DE TOURS

L. 169 (ancien 21[1]). — Registre in-folio, reliure parchemin, 145 feuillets, dont 85 inscrits.

Pétitions concernant les créanciers du Département, la police, les secours, les ponts et chaussées.

29 juillet 1790 – 7 février 1791. — 2-3 AOÛT. – Fos 2-2 v°. Requête de la municipalité de Luynes à l'Assemblée Nationale afin que l'ancienne municipalité soit responsable du retard de la confection des rôles, puis, qu'il soit enjoint au receveur parti-

culier de Tours de suspendre toute poursuite contre elle pendant quinze jours.

20 SEPTEMBRE. – F° 16. Plainte d'Urbain et Louis Goron, de Cléré, contre la municipalité et quelques personnes, pour l'arrestation du blé qu'ils avaient acheté pour leurs semences. La garde nationale de Vouvray refuse d'obéir à la réquisition du 25 août, pour éviter une « émeute qui pouvait résulter de l'assemblée de 40 habitants à la maison de ville ».

7 OCTOBRE. – F° 23. Indemnité à Samson, exécuteur des hautes-œuvres, « pour suppression de son droit de lavage ».

13 NOVEMBRE. – F° 41 v°. Pour aider la garde nationale de Beaumont-la-Ronce, la municipalité réclame 15 hommes de troupe.

15 DÉCEMBRE. – F° 70. Sollicitations de Jean-Joseph Abrassard, bénédictin bibliothécaire de Marmoutier *(sic)*, concernant l'inventaire des livres et les achats de livres nouveaux.

17 DÉCEMBRE. – F° 71. Les citoyens de la compagnie de la Massetière, de Tours, protestent contre la nomination de M. Viot Olivier capitaine de la garde nationale, et proposent M. Couéteau.

19 DÉCEMBRE. – F° 73. La municipalité de Tours désigne l'extrémité de la rue des Récolets comme cimetière des protestants.

En raison des doubles emplois précités, nous avons omis de *nombreuses pétitions* concernant les **demandes de paiement formulées par les titulaires des fonctions supprimées**, les **ecclésiastiques, pour leur traitement**, les **entrepreneurs**. Voyez entre autres : F° 31 v°. **Paiement des musiciens de Saint-Gatien**. — F° 85. Des **entrepreneurs de la maison de Grammont**, soit 34 923 livres. — On trouvera aussi des affaires de **réclamations des créanciers ecclésiastiques**, **rachat des droits féodaux**, de **fermage**, de **loyers**, de **secours pour pertes imprévues**, par exemple : F° 83. Aux **habitants de Montlouis pour les crues de la Loire**. — Avec **liste des sinistrés**.

L. 170 (ancien 21[2]). — Registre in-folio, reliure parchemin, 137 feuillets.

Pétitions concernant la police générale, les secours, les créances sur la nation, les hôpitaux, les ponts et chaussées, etc.

5 janvier-1er juillet 1791. — 7 JANVIER. – F° 4 v°. Conservation de l'abbaye de Cormery et application de l'article 17 du décret de septembre et octobre.

9 JANVIER. – F° 6. Réunion de la commune de Chanceaux à celle de Notre-Dame-d'Oé.

9-19 JANVIER. – F°s 5 v°-15 v °. Propos séditieux contre la municipalité d'Azay-sur-Cher ; dénonciation contre le sieur Bournigal qui « a convoqué une assemblée sans la participation de la municipalité et avec menace contre elle, si elle s'y opposait ».

11 JANVIER. – F° 7. Le sieur Guyonnière réclame 2 livres de pain pour les prisonniers.

14-31 JANVIER. – F°s 10 v°-25. Canal entre la Loire et le Cher : avis des propriétaires de Sainte-Anne et paiements à prévoir.

15 JANVIER. – F° 11. Logement des approvisionnements « des troupes réglées en quartier à Tours ».

21 JANVIER. – F° 16. La municipalité de Montbazon demande du linge et des ornements pour l'église et un emplacement pour le cimetière.

21 JANVIER. – F° 16 v°. Conservation de la paroisse de La Ville-aux-Dames.

24 JANVIER. – F° 19 v°. Validité du serment de Vernier, curé de Monts.

26 JANVIER. – F° 21. Le traitement des ecclésiastiques du district de Tours s'élève à 800 000 livres : avance de 200 000 livres.

27 JANVIER. – F° 22. Etablissement d'une poste entre Azay-le-Rideau et Chinon.

28 JANVIER. – F° 23. Les bénédictins de Bourgueil désirent continuer « la vie commune à l'état religieux au nombre de 20, dans la dite maison ».

29 JANVIER. – F° 24. Travaux de charité : emprunt de 6 000 livres de la ville de Tours.

3 FÉVRIER. – F° 26 v°. Plusieurs citoyens de Saint-Aubin arrêtent le blé du meunier François Puainier et menacent de l'assommer.

5 FÉVRIER. – F° 27 v°. Conflit entre l'abbé Pontault et M. Cossard, supérieur du Séminaire (voyez L. 119, F° 52 v°). — F° 28. Protestation du collège de médecine de Tours contre la nomination de Veau de Launay comme médecin privilégié de la municipalité de Tours.

5 FÉVRIER. – F° 28. Le sieur Leroux et autres habitants de Sorigny injurient et menacent la municipalité, à la sortie de la messe.

8 FÉVRIER. – F° 31. Le projet d'arrondissement des paroisses de Tours est contesté par Jahan, juge du tribunal du district.

12 FÉVRIER. – F° 34. Retard dans la confection des rôles de la contribution foncière : respon-

sabilité des municipalités de Montlouis et Notre-Dame-d'Oé.

16 FÉVRIER. – F° 36 v°. Le curé de Sorigny refuse de publier deux décrets concernant le serment des prêtres.

19 FÉVRIER. – F° 40 v°. Rentrée à Saumur des détachements du Royal Roussillon en station à Tours et Loches.

24 FÉVRIER. – F° 43. M. d'Escrinnes répond aux inculpations dont il est l'objet de la part de la société des Amis de la Constitution de Tours.

26 FÉVRIER. – F° 44. Etienne Fournier, architecte, est chargé de la continuation des travaux de Saint-Martin.

28 FÉVRIER. – F° 44 v°. Les Amis de la Constitution demandent qu'on empêche la publication « d'un mandement incendiaire de M. de Conzié » et la convocation des électeurs pour la nomination de l'évêque.

3 MARS. – F° 46. A Druye, le sieur Trégevent (?), colonel, et les administrateurs (?) pénètrent dans la maison de François Taschereau, lieutenant-colonel de la garde nationale, et enlèvent le drapeau qu'il avait en dépôt.

14 MARS. – F° 53. Les Amis de la Constitution de Tours demandent que l'on répare la basilique Saint-Martin qui est leur paroisse.

23 MARS. – F° 58. Le curé de Cormery refuse de se conformer au décret du 23 juin 1790, concernant l'encens « qui ne doit être brûlé dans les temples que pour la divinité ».

5 AVRIL. – F° 76. Les administrateurs de l'Hôtel-Dieu de Tours réclament l'annulation de la délibération du Conseil général de la commune qui les a destitués et remplacés.

16 AVRIL. – F° 84. A Marmoutier, le doyen demande que l'on prenne des précautions contre le pillage pour les fêtes de Pâques. « Une foule de peuple qui va le dimanche et fête dans la communauté emporte ce qu'il peut ».

20 AVRIL-4 MAI. – F°s 86 v°-107 v °. Vente de la maison des Cordeliers (voyez L. 129, F° 17 v°-20).

21 AVRIL. – F° 88. Secours à l'hôpital de la Charité de Tours, lequel sera pris par la municipalité sur les « 35 000 livres imposées à la ville ».

30 AVRIL. – F° 92. Le sieur Chenais, propriétaire des terres de Villandry, accusé de recel d'artillerie, est inculpé par la municipalité.

4 MAI. – F° 95 v°. M. de Montrocher avise que les fonds de charité accordés à la municipalité de Tours sont épuisés. — F° 97. « Les chirurgiens de la ville de Tours demandent la jouissance libre et gratuite de la maison des Cordeliers « et d'une partie du jardin pour faire un cours de botanique ».

4-17 MAI. – F°s 97 v°-109 v °. Logement de l'évêque Suzor.

5 MAI. – F° 98. La fermeture des portes des chapelles du petit Saint-Martin, paroisse de La Riche, de Saint-André, au ci-devant cloître Saint-Martin est réclamée par la société des Amis de la Constitution « pour empêcher les manœuvres des réfractaires à la loi ».

11 MAI. – F° 104 v°. L'église de la ci-devant abbaye de Cormery est demandée par la municipalité.

14 MAI. – F° 106 v°. Pétition de M. Gilles, ci-devant curé de Saint-Pierre-le-Puellier, et de plusieurs citoyens pour obtenir un édifice « où rassemblés paisiblement et sans armes ils puissent rendre à Dieu l'hommage qui lui est dû ». — F° 107. Intervention de M. Lamirault concernant les réparations de Saint-Martin et la démolition des murs entourant le chœur. La municipalité de Tours projette la création d'une caisse patriotique.

18 MAI. – F° 11. A Saint-Christophe, la célébration de la messe par M. Bruneau soulève des difficultés de la part de la municipalité.

20 MAI. – F° 113 v°. La société des Amis de la Constitution de Tours demande l'église Saint-Julien pour y tenir ses séances.

14 JUIN. – F° 129. Julien-Elie Le Roy, maître de la psalette de Saint-Martin, demande des fonds pour habiller ses enfants de chœur.

20 JUIN. – F° 131 v°. Nomination des aumôniers de l'hôpital de Tours (voyez L. 120, F° 126).

25 JUIN. – F° 132 v°. Recouvrement des contributions à Neuvy-le-Roi : demande d'un délai.

25 JUIN. – F° 134. Conflit entre l'évêque Suzor et les fabriciers (voyez L. 120, F° 116).

Nombreuses pétitions traitant des mêmes sujets que le registre L. 169. Entre autres, demandes de paiement : F° 34 v°. Du sonneur des cloches de l'abbaye de Cormery. — F° 38. De Jean-Charles Joubert l'aîné, musicien attaché à la collégiale Saint-Martin, etc.

L. 171 (ancien 22[1]). — Registre in-folio, reliure parchemin, 150 feuillets, dont 111 inscrits.

Pétitions. Mêmes sujets que précédemment

9 juillet-31 décembre 1791. — 4 JUILLET. – F° 1. Requête de Saturnin-Thomas Sorin, curé de Rochecorbon, et de quelques habitants contre Paty [Dumesnil] et Martin Dubault, maire, auteurs de troubles (voyez L. 120. F^os 134-136).

5 JUILLET. – F° 4. Paiement des dettes anciennes de l'hôpital et de l'entretien des pauvres, soit 60 000 livres, réclamées par le député de Menou, avec transmission au ministre de Lessard.

8 JUILLET. – F° 6. Les Amis de la Constitution réclament les canons du château de Richelieu pour la mise en défense de Tours.

15 JUILLET. – F° 11. Remplacement du drapeau destiné au 32e régiment : intervention de L. Samson.

18 JUILLET. – F° 15. Troubles à Sorigny : enlèvement des bancs de l'église.

21 JUILLET. – F° 18. Dénonciation de Veau de Launay, officier municipal contre les administrateurs de l'hôpital (voyez L. 121. F° 59 v°).

29 JUILLET. – F° 24 v°. Transfert des reliques de l'abbaye de la Clarté-Dieu à l'église de Saint-Paterne.

30 JUILLET. – F° 26 v°. Service de Saint-Martin : organisation.

3 AOÛT. – F° 28. — La confrérie de Saint-Martin refuse de rendre ses comptes : protestation de Nicolas Bajot, prêtre.

5 AOÛT. – F° 30. Les officiers municipaux de Sonzay « se transportent » dans la maison de M. Gauville, s'emparent des armes et menacent de l'incendier et de tirer des coups de fusil.

10 AOÛT. – F° 31 v°. Troubles à Ballan, à l'occasion du mariage d'Etienne Serrault. — F° 32. M. Chenantais, d'Amboise, sollicite la protection de la garde nationale « après ce qui s'est passé à la fête de la bénédiction du drapeau des Dames, pour s'être présenté en habit bourgeois ». A Châteaurenault, pillage d'une voiture de blé à destination de Tours (voyez L. 121. F° 23 v°).

17 AOÛT. – F° 35 v°. Les citoyens de la ville de Tours assemblés demandent que l'on force les curés des paroisses supprimées à s'éloigner, afin de prévenir les troubles.

1er SEPTEMBRE. – F° 42. MM. Mayaud, Veau de Launay, Estevou dénoncent « une surcharge » sur les registres des délibérations, faite par un des administrateurs de l'Hôtel-Dieu (non dénommé).

19 SEPTEMBRE. – F° 51. Le rétablissement de l'Hôtel de la Monnaie à Tours est envisagé par l'Assemblée nationale.

28 SEPTEMBRE. – F° 55. Libre exercice du culte dans les églises des Cordeliers et des Carmes.

28 SEPTEMBRE-29 NOVEMBRE. – F^os 56-89. Création de halles en l'église Saint-Clément de Tours.

3-4 NOVEMBRE. – F^os 73-74. Les dames Ursulines, Carmélites et de la Charité de Tours demandent que leurs églises soient ouvertes au culte.

13 NOVEMBRE. – F° 77. Les dames hospitalières de Luynes, objet de menaces, réclament protection.

26 NOVEMBRE. – F° 86. Les pauvres butteliers de la paroisse Notre-Dame-de-la-Riche, menacés de misère, demandent l'ouverture des ateliers de charité.

30 NOVEMBRE. – F° 89. Retard du chirurgien Nobileau à rejoindre le bataillon des gardes nationales d'Indre-et-Loire. Izambert, commandant ledit bataillon, demande son remplacement par M. Desormaux. — Dreux, curé de St-Paterne, donnant l'hospitalité à Mermier, ci-devant curé de cette paroisse, est l'objet de menaces et d'insultes.

9 DÉCEMBRE. – F° 96. La municipalité de Tours se propose d'acheter les églises Saint-Venant, Saint-Pierre-le-Puellier, Saint-Hilaire, Saint-Pierre-du-Boëlle, Saint-Saturnin, pour la tenue des assemblées primaires et de commerce.

12 DÉCEMBRE. – F° 98. Armement de la garde nationale de Saint-Christophe : 50 fusils sont demandés par la municipalité. — F° 98 v°. Soustraction de 3 600 livres d'assignats reprochée à six membres de la municipalité de Tours (non désignés).

19 DÉCEMBRE. – F° 102. Mme Sourdeval-Leféron, de Saint-Paterne, domiciliée à Paris, 8, rue Geoffroy-Langevin, craint pour la sûreté de ses propriétés et propose de prendre à ses frais « deux hommes de probité du régiment en garnison à Tours » pour en assurer la protection.

21 DÉCEMBRE. – F° 103 v°. Chalet, ancien chanoine de Saint-Gatien, offre d'abandonner à la Nation sa maison canoniale en obtenant remboursement des réparations qu'il a faites. Même observation qu'au registre précédent sur le très grand nombre de pétitions émanant des ecclésiastiques et qui concernent leur traitement et intéressent les titulaires des droits et offices d'origine féodale.

L. 172 (ancien 22[2]). — Registre cartonnage léger, 23 feuillets.

1790-1793. — Répertoire alphabétique des registres L. 170-171 précités.

DISTRICT D'AMBOISE

L. 173 (ancien 66[1]). — Registre in-folio, reliure parchemin, 63 feuillets, dont 51 inscrits.

Pétitions. Mêmes sujets que précédemment.

7 janvier 1791-18 juillet 1792. — F° 1 v°. Colesse, Rougé, Badier et autres, habitant Saint-Denis et Saint-Florentin d'Amboise, demandent la construction d'un canal pour éviter les inondations.

12 JANVIER. – F° 2. Royer, sous-doyen du chapitre d'Amboise, proteste contre l'attribution à M. de Montrebœuf, doyen dudit chapitre, d'un traitement double à celui des autres chanoines.

9 FÉVRIER-29 NOVEMBRE. – F°s 8 v°-46. Amboise : construction d'un pont sur la Loire ; acquittement des dépenses. La municipalité nomme MM. Javelle et Moreau pour obtenir 250 000 livres. — F° 27. Réception de 40 000 livres de Boutin, ancien receveur des finances.

17 FÉVRIER. – F° 12. La municipalité d'Amboise sollicite l'acquisition de la maison des Cordeliers pour y établir l'Hôtel-Dieu.

21 FÉVRIER. – F° 12 v°. M. de Penthièvre, ci-devant seigneur d'Amboise, demande : 1° la conservation de la chapelle de Bon-Désir et un traitement à son desservant ; 2° que l'usage de la dite chapelle soit interdit à tout corps administratif.

8 MARS. – F° 15. Pétition de la municipalité de Bléré pour le rétablissement du pont et réparations aux chemins et à la route de Tours à Bourges.

26 MARS. – F° 18. Paiement à M. Héron de 31 journées employées en arpentage, levée de plans et bornages dans plusieurs parties des biens dépendant de l'abbaye de Moncé.

30 AVRIL. – F° 26 v°. Le département de la Corrèze demande des renseignements sur l'échange fait en 1763 par M. de Choiseul de terres d'Amboise contre celles de Pompadour. Observations de la commune de Saint-Martin-le-Beau sur la direction de la route de Montlouis à la dite commune.

8 MAI. – F° 28. La démission de Thoyer, maire de Bléré, est refusée.

24 MAI-27 SEPTEMBRE. – F°s 30 v°-43-43 v°. A Francueil, troubles à l'occasion de la fête du 1er mai (voyez L. 121. F° 118). La municipalité de Bléré est autorisée à acquérir la maison des ci-devant chapelains de Saint-Pierre pour y tenir ses séances.

14 JUIN. – F° 34. Plainte des mariniers du haut-chantier à Limeray, contre les plantations d'arbres en contre-bas de la levée de la Loire.

21 JUIN. – F° 35. Coullon, curé de Sublaine, fait le récit « de ce qui s'est passé à Luzillé » lors de la procession de la Pentecôte.

13 JUILLET. – F° 37. Les Amis de la Constitution de Bléré réclament les fusils nécessaires à la municipalité sur les 150 fusils accordés au district d'Amboise. — F° 38. Ouverture d'une nouvelle rue à Bléré, pour la communication du marché au blé.

En raison des doubles emplois précités, nous avons omis les **pétitions des municipalités relatives à la conservation de leur paroisse** ; **celles des créanciers de la Nation** (fournisseurs, gagistes des couvents des Cordeliers, des Minimes et de l'abbaye de Moncé) ; les a**ffaires des traitements des prêtres**, des **réclamations des adjudicataires des biens nationaux**, des **victimes des inondations**, etc.

DISTRICT DE CHÂTEAU-RENAULT

L. 174 (ancien 91). — Registre in-folio, reliure parchemin, 42 feuillets, dont 40 inscrits.

Pétitions. Mêmes sujets que précédemment.

1er janvier-31 décembre 1791. — 14-19 JANVIER. – F°s 2-2 v°-13 v°. L'installation du sieur Bourguineau, juge suppléant du district de Châteaurenault, « soulève des oppositions si fortes que les officiers municipaux sont menacés et le peuple prêt à se porter à des excès ».

2 FÉVRIER. – F° 4. Information auprès des municipalités de Neuvy et Villebourg pour obtenir que le moulin du Guay-du-Roi (*sic*) soit adjugé à sa vraie valeur.

19 FÉVRIER. – F° 5 v°. M. Le Grand, ci-devant [de] Marigny, est accusé de participation « à la coalition qui se forme de prêtres rebelles et de fanatiques ». Les officiers municipaux de la paroisse des Pins demandent que M. Mandat, ci-devant seigneur, « soit tenu de faire ôter les armoiries qui sont sur le portail du château » et le banc qu'il a dans l'église.

22 MARS. – F° 10. La municipalité de Bueil réclame un crucifix « enrichi de la vraie croix » qui fut enlevé avec l'argenterie et les vases sacrés de la paroisse.

23 MARS. – F° 11. Les Amis de la Constitution de Châteaurenault désirent que les municipalités établissent des gardes nationales et qu'elles prennent des mesures pour réunir au premier signal toutes les forces du district.

30 AVRIL. – F° 15. Protestation des habitants de Saint-Laurent-en-Gâtines contre les absences prolongées de leur curé Berge. — F° 17. Procès-verbal de Jean Genty, colonel de la garde-citoyenne de Louestault, au sujet de « l'enlèvement à force ouverte du drapeau de chez la dame Genty, sa belle-mère ».

5 MAI. – F° 18. Enlèvement de deux canons au château de Beaumont-la-Ronce appartenant à M. de Beaumont, seigneur dudit lieu.

8 MAI. – F° 18 v°. La municipalité de Villebourg constate des troubles religieux et « recommande que le culte soit bien fait et la religion conservée ».

11 MAI. – F° 18 v°. Plainte de Le Duc, curé de Châteaurenault, contre la société des Amis de la Constitution qui s'oppose à toute célébration d'offices religieux.

30 MAI. – F° 22 v°. Les officiers municipaux et ceux de la garde nationale des Hermittes réclament 50 fusils pour armer cette dernière. — F° 24. La garde nationale de Neuvy demande l'annulation d'une délibération de la commune prise lors de l'évasion du Roi.

6 JUILLET-1er AOÛT. – Conflit entre les sœurs de l'hôpital et la municipalité de Châteaurenault (voyez L. 121. F°s 98 v°-133 v °).

8 JUILLET. – F° 25. Paiement des traitements des ecclésiastiques : le district réclame 22 707 livres.

3 AOÛT. – F° 27. Des délits se commettent dans les bois de Monsieur, frère du Roi, dans la commune des Hermites.

18 AOÛT. – F° 30. Paroisse des Pins : les troubles dans l'assemblée municipale empêchent d'établir les rôles de la contribution foncière.

24 AOÛT. – F° 30 v°. Jean Roche-Picheray, curé de Sonzay, refuse de reconnaître le nouvel évêque et de faire la publication de la lettre pastorale.

14 NOVEMBRE. – F° 35. Le district demande à reculer la tenue annuelle des assemblées électorales jusqu'à la Saint-Martin.

27 DÉCEMBRE. – F° 39 v°. Chauvin l'aîné, Busson, Devré, Fouqueré et autres, fabricants de laine à Chemillé, sollicitent un échange d'assignats pour payer leurs ouvriers.

Pétitions diverses des **créanciers des abbayes de Beaumont-les-Tours**, de **Gastines, de Marmoutier et des dames chanoinesses de Beaulieu**.

Les sujets traités sont les mêmes que dans les registres précédents. Il faut ajouter : les **nominations des gardes des bois nationaux** et les **demandes d'autorisation de processions**. Par exemple : F° 24, à Serelles ; F° 29 v°-30, à Saint-Antoine-du-Rocher et Nouzillet (procession de Saint-Roch).

L. 175 (ancien 92). — Registre cartonnage souple, 20 feuillets.

1791. — Répertoire alphabétique du registre précédent.

AUTRES REGISTRES D'ORDRE
(classés par division)

Pétitions des particuliers, des municipalités et des districts

portant à mi-marge la date d'envoi aux districts et quelquefois celle de l'arrêté du département. Double emploi avec les registres du secrétariat cotés L. 149-168 sauf pour certains détails concernant la suite donnée.

3E DIVISION

L. 176 (ancien 407). — Registre in-folio, reliure parchemin, 152 feuillets, dont 82 inscrits.

Pétitions concernant les Biens nationaux, les créanciers du département, etc.

7 janvier 1793-16 floréal an II. — Pétitions concernant : 14 JANVIER. – F° 3. Le transfert aux archives et l'inventaire des titres, papiers, des bénéfices et communautés.

29 JANVIER. – F° 11 v°. Dénonciation faite contre Bouin de Noiré, prêtre, accusé « d'avoir formé des projets contre-révolutionnaires dans sa correspondance avec la veuve Guillon-Rochecot ».

29 JANVIER. – F° 15 v°. La fabrique de Saint-Gatien demande une grille de fer pour fermer le chœur.

6 MARS. – F° 28. Antoine-Marc Lefeuvre, dit Lafalluère, sollicite son élargissement.

8 JUIN. – F^os 52 v°-53. Michel-Louis Beugey « demande qu'on fasse défense au procureur de la commune de Tours de le troubler dans la propriété et jouissance d'une maison située à Tours ».

Par suite des doubles emplois précités, nous avons omis de *nombreuses pétitions intéressant* : les **créanciers de la Nation** (paiement des fournisseurs, gagistes, rentes viagères et foncières, réparations), citons celles de : F° 29 v°. Antoine-César Choiseul-Praslin. — F° 30 v°. Marie-Adrienne-Françoise Noailles, femme La Fayette. — F° 49 v°. Henriette de Marçay. — F° 57. Louis-Jean Herpin. — F° 58 v°. Les **créanciers de la maison de Rohan-Guémenée**. — F° 73 v°. François Herpin. — Certaines affaires de **biens nationaux**, par exemple les biens de : F° 1. Marc-René-Marie Voyer d'Argenson. — F° 4. De Riquetty-Mirabeau. — F° 11. **Suspension de la vente des boiseries de Marmoutier**. — F° 78. De Marie-Louise Deplan, femme de Roland des Ecottais. — La **gestion des biens** de : F° 2. Lebacle d'Argenteuil. — F° 37 v°. La veuve Moisant de Noiré. — F° 80 v°. Louis-Félicité Bridieu. — Les **pétitions de parents d'émigrés demandant l'exemption de l'appel** (arrêté du Directoire du département du 10 mars 1793) : F° 34. Par Bouilly, Tourneporte. — F° 31. Par Jean-Fortuné Bouin-Marigny. — F° 36 v°. Par Félicité Ouvray-Martigny. — F° 37 v°. Par Jean-Jacques-René Thubert.

Les **demandes de décharge de la solde de deux volontaires** faites par : F° 2. Charles-Melchior-Séraphin Cherbon, directeur des postes aux chevaux à Langeais, à cause du fils de la veuve Jean Ploquin, prêtre, massacré à Paris au couvent des Carmes, le 2 septembre 1792. — F^os 4-21 v°. La veuve Guillon de Rochecot. — F° 5. Lalande Lavallière. — F° 5 v°. Pichereau. — F° 9 v°. Quirit, dit Coulaines. — F° 11. Honorat Baraudin. — F° 15 v°. Joseph de Nogerée. — F° 23. Vidal (équipement de 4 hommes). — F° 41. Pellerin Gauville. — F° 45. Bridieux (6 gardes nationaux).

L. 177 (ancien 407²). — Registre in-folio cartonnage souple, 46 feuillets.

1793 an II. — Répertoire alphabétique du registre précédent.

3^E, 4^E ET 5^E DIVISIONS

L. 178 (ancien 408). — Registre in-folio, reliure parchemin, 300 feuillets, dont 294 inscrits.

Pétitions concernant les Biens nationaux, les créances sur la Nation, etc.

1^er messidor an II-12 floréal an III. — Pétitions : 8 MESSIDOR. – F° 8 v°. D'Hubert, adjudant général de l'armée du Nord, pour la constatation des torts « faits à lui par la démolition de l'église de l'abbaye de Vallière ».

12 THERMIDOR. – F° 40 v°. De Noël, garde-magasin, pour que les églises de Saint-Symphorien, Saint-Eloi, la maison du sieur Cartier, le séminaire soient destinés à recevoir les fourrages.

13 FRUCTIDOR. – F° 69 v°. De Jacques Rousseau et Philipert Bertin pour la descente des matériaux du clocher de la tour Charlemagne.

23 FRUCTIDOR-18 BRUMAIRE AN III. – F^os 79-118 v°. De Michel-Philippe Cormeu, pour la conservation des bois de Chanteloup, et de Robin pour les réparations des bâtiments.

16-17 VENDÉMIAIRE AN III. – F^os 97-97 v°. Quelques demandes de « décharges d'acquisition » dans l'achat de droit de pêche sur l'Indre.

18 VENDÉMIAIRE. – F° 99 v°. De Papion, entrepreneur de la démolition de Saint-Martin, demandant à racheter certaines des pierres déposées par lui place Saint-Venant.

21 VENDÉMIAIRE. – F° 102 v°. De Jean Oudet, pour être déchargé de la garde de la bibliothèque du couvent des Chartreux du Liget.

26 BRUMAIRE. – F° 126 v°. De Vazou et Rousseau, pour l'utilisation des pierres du pavage de l'édifice Martin, déposées « sur la place de justice », pour la réparation du tribunal du district.

12 NIVÔSE. – F° 167. De Jean-Pierre-Damas Dautery, tuteur des filles mineures de Duplessis-Richelieu, afin que les dites mineures soient reconnues propriétaires des deux tiers du mobilier de la maison de Richelieu.

25 NIVÔSE. – F° 178 v°. Du directeur général de la comptabilité du parc de Plessis-lès-Tours, pour la suspension momentanée de la vente des maisons du parc.

6 PLUVIÔSE. – F° 185 v°. Du district de Loches, pour la remise en vente de l'abbaye de Cormery, acquise par l'émigré Rocreuse.

7 PLUVIÔSE. – F° 186. De Maigret et Maudun, pour obtenir la nomination de surveillants des bâtiments, portes et croisées de Chanteloup.

27 PLUVIÔSE. – F° 200 v°. De Louis Moreau, négociant à Cadix (Espagne), qui a donné 200 000 livres pour compléter une fondation constituée en 1788 en vue de sa réception et de celle de ses descendants à l'hôpital de Tours.

1er GERMINAL. – F° 239 v°. De Louise Cabarat, pour la restitution des effets et argent saisis lors de son arrestation.

12 GERMINAL. – F° 261. De la veuve Guillon-Rochecot, pour obtenir un secours de 5 849 livres sur les revenus de Rochecot.

27 GERMINAL. – F° 276. De Gouïn frères, pour l'ouverture des halles où sont déposées les marchandises fabriquées dans le département.

9 FLORÉAL. – F° 293. De Sidaine, pour des réparations aux bâtiments de Couziers, appartenant aux Rohan-Guémenée, et la répression des déprédations qui s'y commettent.

A noter en outre, parmi les 2 964 pétitions de ce registre : celles, nombreuses, des **créanciers de la Nation concernant les biens des émigrés** (rentes viagères, gagistes, etc…), entre autres celles de : F°s 15 v°-73-88 v °. Bridieu. — F°s 17-47 v°. Mocé. — F° 20. François Marçay. — F° 20v° 26 v°-58-64-254. Poirier-Beauvais. — F ° 25 v°. Hubert de la Vrillaye. — F°s 27 v°-37-47-47 v °. Charles-Ours Quinemont. — F° 38 v°. Mothe Baracé. — F°s 40 v°-137 v °. Castelanne. — F° 44 v°. Turgot. — F° 40 v°. Quirit. — F° 49 v°-80-80 v°-124 v °. Pellerin Gauville. — F°s 63 v°-178 v °. Ruzé d'Effiat. — F°s 73-76 v°-275. Jusseaume. — F°s80-249. Riquitty-Mirabeau, Rolland des Ecottais. — F°s 82 v°-86-114 v°-127-129 v°-130-140 v°-141-283 (reconstruction d'un pont). — F°s 113-169-195-210. Taschereau. — F° 139. Clair, Razilly. — F° 208 v°. Ruzé d'Effiat.

Pétitions des créanciers des guillotinés : F°s 2 à 4 v°-35 v °. Bernard Poirier. — F°s 5 v° à 275. Pechereau. — F°s 21 à 64. Thinaud. — F°s 26 à 62. Marcé. — F° 2 v°. Demonthomer, dit Desvernières. — F°s 38 à 235. Abilly. — F° 51 v°. Quinault. — F°s 57 v° à 134 v°. Marcé. — F° 69. Chaunois. — F° 89 v°. Quinou. — F° 107. Demarçay. — F° 148 v°. Bégu. — F° 155. Isambert. — F° 203. Abraham Castillon. — F° 233 v°. Langlois.

Parmi de très nombreuses pétitions concernant le paiement de frais de **vente des meubles des prêtres reclus et déportés**, nous citons celles relatives à : F° 6 v°. Keransquer. — F°s 34 v°-99. Billault. — F°s 104-173. Conzié. — F° 161 v°. Rabotteau ; et de quelques émigrés. — F° 75. La Béraudière. — F° 75 v°. Ecotais, etc.

Parmi les frais de **ventes et inventaires des meubles des églises**, nous mentionnons : F° 58. Azay-le-Rideau. — F° 73. Sainte-Radegonde. — F° 147. Véretz. — F° 157 v°. Saint-Clément et Saint-Julien de Tours. — F° 184 v°. Pernay…

Parmi les pétitions relatives au paiement des fermages, travaux d'agriculture, réparations des bâtiments, frais de garde des meubles, rachats de lots et ventes, expertises, etc., nous citons : Au **château d'Ussé**, F° 48. Garde des scellés. — F° 134 v°. Ouvrages divers non spécifiés à **Chanteloup**. — F° 83 v°. Garde des scels. — F°s 59-260. Blanchissage du linge et entretien du jardin. — F° 238. Port des lettres. — F° 256. Frais de séquestre. — F° 169 v°. Transport des cuivre et fer de l'église de la Montagne (ci-devant Saint-Roch) dans les magasins militaires de Tours. — F° 185. Expertise des **biens de la Bourdaisière**. — F° 207. Travaux à l'**hôpital de la Charité de Tours**. — F°s 263 v°-271. **Pétitions** : de François Lequeux et Catherine Préteseille, domestiques, pour paiement de leurs gages, soit 4 918 livres pour 41 années 16 mois 9 jours, et 2 460 livres pour 27 ans chez l'émigré Taschereau. — F° 264. De Morinet, pour la descente des croix et clochers de Loches et y avoir substitué les bonnets rouges. — F°s 279 v°-288. Ouvrages « au temple de l'Etre suprême » à

Tours. Séquestres sur les biens des émigrés : F° 14. Estaing (demandes de mainlevée). — F° 43. Bouin de Noiré. — F° 113. Louis-Vincent-Roger Chalabre, pour Ussé.

Liquidation des successions de : F°s 123 v°-139 v°. Hercule-Victor-Gille Chalabre. — F° 124. Laroche, prêtre déporté.

Enfin de **nombreuses demandes de remboursement des rentes**.

1ÈRE, 2E ET 3E DIVISIONS

L. 179 (ancien 409). — Registre in-folio, reliure parchemin, 191 feuillets.

Pétitions concernant les Biens nationaux, les créances sur la Nation, etc.

10 floréal an III-21 fructidor an IV. — Pétitions : 13 FLORÉAL. – F° 2 v°. De Riffault, pour l'enlèvement du pavage de l'édifice Martin qui

servira à accélérer les travaux de la poudrerie du Ripault. — F° 13 v°. Du district de Chinon, pour obtenir la nullité de la vente de l'église Saint-Venant à Fleurent Lemoine. — F° 42 v°. De la municipalité de Barbeneuve, pour la mise en vente de la ci-devant église et du cimetière « situés au lieu appelé Senoch ». — F° 43. De Fortuné Bouin, pour la restitution de ses meubles enlevés pendant sa détention avec demande d'indemnité. — F° 44. De la veuve Serret, pour le bail d'une vigne appartenant à « l'Anglais Canne » (probablement père de James Cane, ami de Balzac). — F° 60 v°. Arrêté du district de Preuilly du 5 fructidor an III, nommant deux commissaires pour « découvrir parmi les domaines nationaux ceux qui peuvent convenir aux établissements de manufactures et de commerce ».

20 FRIMAIRE AN IV. – F° 101. Protestation du receveur des revenus nationaux contre l'affectation d'une partie du collège de Tours au ci-devant comité révolutionnaire.

6 NIVÔSE. – F° 105. Pétition de la veuve d'Aiguillon, pour la suspension de la vente des bestiaux des fermes du domaine de Véretz. — F° 116 v°. De Quinson, « pour être maintenu dans la propriété et possession de la chapelle de Champigny-sur-Veude ». — F° 126. De la municipalité de Tours, pour des réparations à l'édifice Martin occasionnées par les vols de plomb, cuivre et fer. — F° 137 v°. De Vallée, ingénieur en chef, pour l'enlèvement des pavés de l'église Saint-Saturnin « comme très nuisibles au service de l'écurie qui sert aux chevaux malades ». — F° 141 v°. D'Auger Guérin et autres, pour la remise des objets et du montant de la vente des meubles ayant appartenu à René Guérin, condamné. — F° 172. Demande de partage avec l'Etat des héritiers Longueval d'Harencourt.

Ce registre contient de très *nombreuses pétitions* concernant les **biens des émigrés, condamnés**, et **principalement des prêtres déportés et reclus** :

Des **mainlevées de séquestres**, parmi lesquelles celles de : F° 51. La veuve Richelieu-Duplessis Aiguillon. — F° 53. Gardien. — F° 62 v°. Thabart. — F° 66 v°. Bégu. — F° 72 v° Rousselet. — F° 92 v°. D'Abzac. — F° 145. Pichery, italien. — F° 160. Jousselin.

Des **restitutions des biens**. Nous citons entre autres celles de : F° 78. Urbain Viollet. — F° 84. Pierre Faix. — F° 123 v°. Lachaix. — F° 139 v°. Pichère.

Des **mainlevées de confiscation et prises de possession** : F° 36. De Pichereau. — F° 96 v°. De Lesourd. — F° 135. De Jérôme Rocher. — F° 145 v°. De Babou. — F° 155. De Servet et Cabarat.

Des affaires de **succession d'émigrés** : F°s 41 v°-43. Marolles. — F °s 44-110. Pellerin-Gauville père. — F° 91 v°. Claude Sain. F° 111. Touchard, ci-devant chanoine du Plessis. — F° 177. Montausier.

Des **soumissions pour l'achat de biens nationaux**. Nous citons entre autres celles : F°s 145-146 v°. De Payard fils, fabricant à Tours. — F° 147. De Gallois, fabricant en soie. — F° 148 v°. De Bergey, administrateur du département. — F° 149. De Prudent-Jean Bruley. — F° 150. De Gaboré. — F° 151. D'Henri Gouin. — F° 152. De Moisand Charles. — F° 153. De Dumoulinet de Preuilly.

Des **paiements pour réparations aux églises** : F° 1. Saint-Martin. — F° 14 v°. Démolition de l'autel en marbre de Beaumont-lès-Tours. — F° 74. Enlèvement des grilles de fer de Beaumont.

Des questions d'**adjudications** (validité, nullité), de **paiement des fermages**, de **frais de vente des meubles**, des **affaires de gagistes et fournisseurs**, de **remboursement de rentes viagères et foncières**, entre autres : F°s 5 à 105 v°. Frais d'expertise. — F° 8 v°-25 v °. Pétition de Lhéritier et Gidoin pour frais d'impression. — F° 21. Sommes dues par les ci-devant cordeliers et le corps des marchands de Tours. — F°s 35-72 v°. Frais d'enlèvement des meubles de Richelieu. — F° 51 v°. Honoraires de Nobileau, médecin de l'hôpital de Tours. — F° 54 v°. Frais de descente des cloches de Tours et de leur conduite à Saumur. — F°s 67 v°-68. Réparations de l'horloge de Saint-Martin. — F° 71 v°. Démontage des fers et vitraux de la chapelle de Champigny. — F° 76 v°. Avances faites par Hersant « lors de la découverte des meubles, effets et armes dans le souterrain de Rochecotte ». — F° 90 v°. Frais de la vente des meubles de Chanteloup. — F° 90 v°. Des réparations aux couvertures de la citadelle d'Amboise et de Chanteloup. — F° 129. Frais de Robin, inspecteur des bâtiments de Chanteloup et d'entretien des orangers. — Du F° 88 v° au F° 189 v°.

Nombreuses demandes de **remises de titres déposés aux archives**, entre autres : F° 88 v°. Par Jean Clisson, acquéreur de l'aumônerie de Fondettes ; par la veuve Martin Berge, acquéreur de la métairie du Haut-Martigny, dépendant du ci-devant prieuré de Saint-Côme.

L. 180 (ancien 309). — Registre in-folio cartonnage souple, 30 feuillets.

An III-An IV. — Répertoire alphabétique du registre précédent.

3E DIVISION

L. 181 (ancien 410). — Registre in-folio, reliure parchemin, 200 feuillets.

Pétitions concernant les Biens nationaux et le contentieux des ventes.

21 fructidor an IV-9 pluviôse an VII. — Pétitions : 28 VENDÉMIAIRE AN V. – F° 19 v°. De Robin, pour un procès-verbal estimatif des réparations urgentes à exécuter à Chanteloup.

15 FRIMAIRE-15 PRAIRIAL. – F°s 35-69 v°. De Jeanne-Louise-Charlotte Baraudin, pour le retrait à la municipalité de Loches de cartes et tableaux enlevés chez elle.

27 PLUVIÔSE. – F° 47. De Boyen, pour remplacer les tuyaux de l'orgue de Saint-Gatien par ceux de Saint-Martin ; de Louise-Adélaïde Penthièvre, pour l'empoissonnement de l'étang des Jumeaux, à Amboise.

15 VENDÉMIAIRE-11 FRUCTIDOR AN VI. – F°s 93-178 v°. Arrêté de l'administration municipale de Tours ordonnant la démolition de Saint-Martin et la vente de son emplacement. — F° 98. Arrêté de l'administration centrale du 18 brumaire ordonnant cette démolition, « vu l'écroulement d'un pilier ». — F° 119. Constatation de l'état du beffroi et de l'horloge. — F° 120 v°. Autre arrêté en ce sens d'après un rapport des ingénieurs Jahan et Denis. — F°s 125 v°-128 v °. Estimation des matériaux. — F° 171. Demande de réduction des adjudicataires Mornand fils et Charles-Francis Paulmier. — F° 178 v°. Dénonciation de Gascheau contre les démolisseurs qui se proposent d'employer la mine, ce qui pourrait démolir la tour de l'horloge.

15 VENDÉMIAIRE. – F° 93. Pétitions de plusieurs citoyens de Tours pour la location de la ci-devant église de l'Oratoire par le cercle constitutionnel.

22 FRIMAIRE. – F° 107. Arrêté de l'administration centrale portant transformation de l'église Saint-Hilaire en salle de vente des biens nationaux et à tous autres objets d'utilité publique.

24 FRIMAIRE. – F° 108. Séquestre de tous les biens « composant le ci-devant château de Richelieu, sous la surveillance de Christophe ».

27 FRIMAIRE-15 NIVÔSE. – F°s 109 v°-117. Pétition de Venant, Foucheux, Galard et autres, d'Amboise, afin d'obtenir l'ancien palais de justice pour se réunir en cercle constitutionnel, et de quelques citoyens non cités pour y exercer le culte théophilanthropique.

18 NIVÔSE. – F° 118 v°. Arrêté de l'administration centrale du 18 nivôse nommant Baignoux expert des châteaux d'Amboise et Chanteloup ; Courbière, directeur de l'enregistrement, propose de réduire à 1 000 livres les frais de régie de ces châteaux.

27 NIVÔSE. – F° 124 v°. Arrêté de l'administration centrale du 26 nivôse déclarant biens nationaux les domaines de Rochecot et les bien de la famille Bouin-Noiré.

14 PLUVIÔSE. – F° 127 v°. L'administration municipale de Tours signale le délabrement de l'édifice Gatien.

23 THERMIDOR. – F° 175. Liquidation de la gestion des biens communaux de Marçay.

1er FRUCTIDOR. – F° 177. A Chinon, pétition de Leguey-Caffetière (?) « pour la démolition d'une grosse tour servant autrefois de clocher ».

De nombreuses **pétitions concernent le contentieux des ventes** (nullités, sursis, oppositions, paiement), entre autres celles : F° 4. De la commune de Tours, pour la suspension de l'aliénation de la ci-devant maison des Ursulines. — F° 5. Des habitants de Villeloin, pour la jouissance et la nullité de la vente de leur église. — F° 20 v°. De La Mure Doré (*sic*), de Chinon, pour la suspension de la vente des biens de l'émigré Richemont. — F°s 39-59 v°. De Jean-Simon Person, puis de la municipalité de Chinon, pour la nullité de la vente du collège. — F° 64. De Dergouge, pour l'annulation de la vente de Saint-Jacques de Chinon, et y rétablir le culte catholique. — F° 68 v°. De la municipalité de Richelieu, pour la non-aliénation de la maison de la Mission. — F° 74 v°. De l'administration municipale de l'Ile-Bouchard, contre la vente de l'hospice Saint-Gilles. — F° 104. De Cossard, commissaire des guerres, pour surseoir à l'aliénation des maisons de l'Union chrétienne, des Jacobins et de l'écurie du Musée. — F° 151 v°. De Claude Berthomier, acquéreur du château d'Amboise, pour l'annulation de la vente « étant dans l'impossibilité de la payer » ; de Jean-Baptiste Ducruzel, d'Amboise, demandant un délai de paiement pour son achat de l'église des Cordeliers. — F° 169 v°. De Labarre, adjudicataire de la première division du petit couvent de La Riche, pour les difficultés de démarcation. — F° 181. De Paimparé, adjoint de la commune de Saint-Pierre-des-Corps, pour la vente ou la destruction d'un bâtiment appelé « la Poudrerie ».

Autres **pétitions concernant les soumissions** (maintien, consignation et retrait des fonds, déchéance, opposition), entre autres : F° 51. De Roch Quinson, propriétaire de la terre de Champigny, s'opposant aux soumissions sur les redevances. — F° 88. De Delaunay, vétérinaire, sur la confirmation de son acquisition de deux boutiques situées dans la première cour de Saint-Julien. — F° 167. De Jean-Louis Bretonneau, officier de santé, réclamant un contrat.

Pétitions concernant les séquestres : *a*) Demandes de mainlevée, entre autres de : F° 27 v°. Gaëtan Thienne. — F°s 38-186. Bouin de Noiré. — F° 47. Michel-Etienne Turgot. — F° 94. Bonninière-Beaumont. — F° 107 v°. Ussé. — F° 175. Antoine d'Abzac. — F° 199 v°. Rancher la Ferrière et son épouse ; *b*) Les sursis, entre autres de : F° 111 v°. René Potet père. — F° 126. Gaëtan de Thienne.

Pétitions pour la remise des titres de propriété déposés aux archives, parmi lesquels ceux de : F° 52. Louis-Félicité et Marie-Florence-Geneviève de Bridieu, concernant leurs biens situés dans les districts d'Amboise et Châteaurenault. — F° 138. De la commission unique des hospices de Tours. — F° 185 v°. De la veuve Dechatillon, propriétaire de la terre de Château-la-Vallière.

Pétitions pour la restitution des objets ayant appartenu à des prêtres déportés ou émigrés. Nous citons, entre autres, ceux de : F° 40 v°. Labussière. — F°s 65 v°-69. Bizot. — F ° 70. Charles-Elie Saulquin, prêtre reclus à Blaye. Nombreuses pétitions concernant le paiement des frais d'expertise, inventaires, réparations, séquestre, arpentage ; les frais d'estimation des domaines nationaux, de transport des récoltes, le paiement des gagistes, des frais de poursuites ; entre autres pétitions : F° 43 v°. De Pinguet et Baignoux. — F° 45 v°. Enlèvement des titres et papiers de Duplessis-Richelieu par le maire de l'Ile-Bouchard. — F° 95 v°. De Claude Touchard, notaire à Manthelan, pour la taxe de ses droits sur les ventes des meubles de la ci-devant Chartreuse du Liget et du curé Billault. — F° 117. De Pierre Chaffiat, pour réparations au domaine de Chanteloup dont il est l'adjudicataire, etc.

3E DIVISION

L. 182 (ancien 411). — Registre in-folio, reliure parchemin, 190 feuillets, dont 117 inscrits.

Pétitions concernant les Biens nationaux (suite).

11 pluviôse an VII-2 ventôse an X. — Ce registre ne traite que des mêmes affaires concernant les fermages (paiement, réduction, réparations, résiliation des baux, frais de gestion de tout ordre), ventes des récoltes, les adjudications (contestations, sursis), etc.

A citer : F° 5. Démolition d'un vieux clocher de pierre à Marmoutier. — F° 11 v°. Demande de mainlevée de Gilbert Luc père. — F° 24. Réapposition du séquestre sur le domaine de Chanteloup. Expertises et liquidations de successions concernant des émigrés : F° 12. Labéraudière. — F° 19. Fontenailles. — F°s 31 v°-34 v °. Montausier. — F° 34. La Motte-Baracé. — F° 51 v°. René Frelon, condamné à mort. — F°s 5 v°-12. Pétitions du receveur des domaines nationaux pour l'expertise et la vente des matériaux provenant de l'écroulement du ci-devant château de Chinon. Démolition d'un pavillon dudit château qui menace ruine. Nombreux détails concernant le séquestre du château de Richelieu et les adjudications de Marmoutier. Quelques partages de biens communaux entre autres : F° 42 v°. Lignières (annulation), arrêté du 26 frimaire an VIII. Le 24 floréal an VIII, les administrateurs du département arrêtent le registre et la Préfecture le continue jusqu'à l'an X.

Les dates de chaque affaire ne sont pas régulièrement indiquées.

L. 183 (ancien 412). — Registre in-folio cartonnage souple, 44 feuillets.

An VII-An X. — Répertoire alphabétique du registre précédent.

PONTS ET CHAUSSÉES

L. 184 (ancien 297). — Registre in-folio, reliure parchemin, 193 feuillets, dont plus de la moitié non inscrits.

Pétitions

24 pluviôse an III-29 floréal an VIII. — ***District de Tours*** : **Pétitions**. — Des F°s 1 à 73 : 23 VENTÔSE. – F° 3. De l'ingénieur en chef pour opposition à l'aliénation des quatre pavillons situés au bout du pont de Tours.

8 FRUCTIDOR. – F° 16 v°. De la commission des travaux publics, contre les ouvriers récalcitrants requis pour les travaux des routes.

22 VENTÔSE AN IV. – F° 34. De Cuisinier, régisseur de Grammont, pour la suppression du corps de garde assurant la sûreté des voyageurs, établi

près de l'arche de Grammont. « Les militaires qui le composent pillent et ravagent les propriétés ».

18 NIVÔSE AN V. – F° 39. De Callaud Frédéric, pour obtenir la place d'inspecteur vérificateur des droits de passe.

District d'Amboise : 1er PLUVIÔSE AN VIII. – F° 80. 5 enregistrements.

District de Châteaurenault : F° 100. Un seul enregistrement.

District de Chinon : 23 VENTÔSE AN IV–24 VENDÉMIAIRE AN V. 6 enregistrements.

District de Langeais : F° 140. Néant.

District de Loches : 18 GERMINAL AN VIII. F° 160. 2 enregistrements.

District de Preuilly : F° 180. Néant.

Ce registre ne contient que de menues affaires : paiement des journaliers, serruriers, charpentiers, demandes d'indemnités des propriétaires de terrains, des entrepreneurs (Guyot, Clémenson, Rousseau, Pinaudier), prix des travaux, autorisations d'alignement, de construction, d'élagage et abattage d'arbres, ouvertures de boutiques, augmentation des devis, droits de passe des travaux des ponts et routes, observations de Vallée, ingénieur en chef du département, etc.

6E DIVISION

L. 185 (ancien 402). — Registre in-folio, reliure parchemin, 147 feuillets, dont 143 inscrits.

Pétitions concernant l'Instruction publique, les secours et les affaires judiciaires.

3 janvier 1793-25 prairial an II. — Pétitions : 3 JANVIER. – F° 2 v°. De Sabatier et Loués, administrateurs de la manufacture d'armes d'Amboise, pour une avance de 300 000 livres. — s. d. F° 5 v°. Des pauvres de l'hôpital de la Charité, contre les ci-devant sœurs (sans détails).

24 JANVIER. – F° 6. Des sœurs grises de l'hospice pour enlever le linge qui leur manque dans les locaux d'autres communautés.

30 JANVIER. – F° 7 v°. Pénurie de linge à l'infirmerie des prisons. Projet d'augmenter la ration de pain des prisonniers.

27 FÉVRIER. – F° 13. Difficultés rencontrées par Louis Delaforgue, chirurgien à Langeais, pour exercer sa profession dans cette ville.

Pétitions : 4 MARS-24 DÉCEMBRE. – Fos 13 v°-132. Des administrateurs du bureau d'aumônes de Tours, pour obtenir un secours de 40 000 livres et le linge trouvé dans les couvents pour la confection de 150 layettes.

5 MARS. – F° 32. Des commissaires du Musée, pour interdire des rassemblements de troupes dans la cour.

16 AVRIL. – F° 38. De l'hôpital des Enfants trouvés de Tours, pour une avance de 3 000 livres à titre de prêt (dépenses des mois de nourrice).

18 AVRIL. – F° 39. De l'évêque Suzor, afin que les portraits de ses prédécesseurs soient compris dans la collection du Musée.

18 AVRIL. – F° 39. De l'Hôtel-Dieu de Loches, demandant un secours de 3 000 livres.

24 AVRIL. – F° 39 v°. De Henri Dubault, curé de La Riche, pour le transfert de deux autels de marbre et de plusieurs tableaux de l'abbaye de Beaumont à l'église de La Riche.

3 JUIN. – F° 49. Des officiers de la légion germanique, prisonniers (y énumérés), pour obtenir « de se promener tout le jour dans le jardin du séminaire, ce qui leur est refusé ».

5 JUILLET. – F° 122. Du district de Loches, pour la conservation des tours du château et leur utilisation comme maison d'arrêt. — F° 128. Des officiers de santé de Chinon, pour le transfert de l'hôpital de la ville au Calvaire (arrêté de la commission centrale du département établie à Chinon). — F° 131. Des officiers de santé de Tours, pour la création d'une infirmerie.

24 DÉCEMBRE. – F° 137. De Sophie de Baraudin, de Loches, pour l'élargissement de son père (beau-père d'Alfred de Vigny).

25 PRAIRIAL AN II. – De la municipalité de Chinon, pour l'établissement des écoles primaires dans les bâtiments de l'hôpital.

Une quantité considérable de pétitions concernent : les **certificats de civisme** (demandes et productions) ; quelques autres, les **admissions aux Hôpitaux de la Charité et de la Madeleine**, des **demandes de secours**, des **nominations de notaires**, les **pensions ecclésiastiques**, les **traitements de certains fonctionnaires** (concierges, greffiers), etc.

Dans les pages de ce registre fut trouvée une série de minutes, probablement du chef de la 6e division, et se rapportant aux affaires traitées à cette époque (42 pièces).

2E DIVISION

Réorganisation des bureaux selon la loi du 28 germinal, an III

L. 186 (ancien 404). — Registre in-folio, reliure parchemin, 145 feuillets.

Pétitions concernant les mêmes dettes du département (secours, fournitures, rentes, travaux divers)

District de Tours : JANVIER 1793-22 GERMINAL AN IV. – F^os 1-6 v^o. 74 articles.

District d'Amboise : FLORÉAL AN III-PLUVIÔSE AN IV. – F^o 27. 11 articles.

District de Châteaurenault : JANVIER-JUILLET 1793. – F^o 46, et 25 PRAIRIAL AN III. 10 articles.

District de Chinon : DÉCEMBRE 1792. – F^os 66-66 v^o. 21 articles. THERMIDOR AN III-VENDÉMIAIRE AN IV. 3 articles.

District de Langeais : FÉVRIER-JUILLET 1793. – F^o 86. 9 articles. BRUMAIRE-NIVÔSE AN IV. – F^o 87 v^o. 3 articles.

District de Loches : JANVIER-SEPTEMBRE 1793. – F^os 106-106 v^o. 16 articles. PRAIRIAL AN III-FRIMAIRE AN IV. – F^o 107. 5 articles.

District de Preuilly : JANVIER-OCTOBRE 1793. – F^o 126. 3 articles. PRAIRIAL-FRUCTIDOR AN III. – F^o 127. 3 articles.

7E DIVISION

L. 187 (ancien 405). — Registre in-folio, reliure parchemin, 150 feuillets, dont 47 inscrits.

Pétitions concernant les subsistances et la police.

10 janvier 1793-13 frimaire an II. — F^o 2. Des citoyens « se disant de la société populaire de Cormery exigent la communication des registres (de la municipalité ?) avec menaces ».

24 JANVIER. – F^o 4 v^o. Gurtin de Bléré fut contraint par la force de se trouver dans les attroupements du 29 novembre dernier.

26 JANVIER. – F^o 5. Plainte de Diard, fermier de Chemusson, contre l'autorisation donnée par la municipalité à différents particuliers de lui prendre arbitrairement du blé. — F^o 6. Emeutes aux Cordeliers de Tours : indemnités et dégâts.

30 JANVIER-19 FÉVRIER. – F^os 7-14. Reconstruction de la maison de Maluost (voyez L. 79, F^o 119).

1er FÉVRIER. – F^o 8 v^o. Démission de Coquerai, membre du district d'Amboise. — F^o 9. Protestation des administrateurs du même district, contre la démission de Chartot.

2-21 FÉVRIER. – F^os 9 v°-15. Bruslon, curé de Faye, marié, chassé de sa cure, demande sa réintégration et dénonce les discours des prêtres insermentés.

4 FÉVRIER. – F^o 10. Distribution du blé arrivé de Nantes : protestation de la municipalité de Tours sur la modicité du contingent qui lui est alloué.

6 FÉVRIER. – F^o 11. Plainte de Sénard, procureur de la commune de Tours, contre la municipalité qui délivre des certificats de résidence « à ceux qui prennent d'autre nom que leur nom de famille ».

16 FÉVRIER. – F^o 12 v^o. Thiery, administrateur de Preuilly, dénonce ses collègues pour prévarication (sans aucun détail).

19 FÉVRIER. – F^o 14. François-Paul Chenantais réclame « son traitement d'exercice » (comme receveur de l'enregistrement à Amboise) du 26 septembre 1791 au 12 janvier 1792.

2 MARS. – F^o 15 v^o. La société populaire de Saint-Martin-le-Beau dénonce des omissions volontaires du curé dans ses lectures au prône.

5 AVRIL. – F^o 22 v^o. Le conseil général de la commune de Chambray demande l'autorisation de faire des visites domiciliaires dans les communes voisines afin de retrouver les objets volés dans son église.

25 AVRIL-17 SEPTEMBRE. – F^os 24 v°-40 v °. Taxation de la viande à Ligueil et Tours. — F^o 25. Demande de destitution de Rougeray, Le Beau et Esnault, officiers municipaux de Beaumont, pour entrave à la loi de recrutement. — F^o 25 v^o. Protestation de Villot de Fréville, agent de « l'épouse d'Orléans », contre le transfert au château d'Amboise des parents d'émigrés, internés dans celui de Richelieu. — F^o 26. Il est enjoint à l'un des trois citoyens nommés maire de Montlouis, de remplir ses fonctions. Protestation de Louis Marsay contre les voies de fait commises à sa maison des Bordes par des particuliers de Fondettes qui ont menacé d'enfoncer les portes pour faire l'enlèvement du blé.

29 MAI. – F^o 26 v^o. Les officiers de la légion germanique demandent à être interrogés (voyez L. 79, F^o 144).

1er JUILLET-17 SEPTEMBRE. – F^os 28 v°-39. Subsistances : pénurie de grains et approvisionnement des marchés à Saint-Avertin. — F^o 29. A Ecueillé.

— F° 29 v°. A Vouvray. — F° 30. A Neuillé-Pont-Pierre. — F° 30. A Loché. — F°s 30 v°-40. A Amboise. — F° 33. A Preuilly. — F° 35 v°. A Véretz, le citoyen Serault refuse à la municipalité de vendre les grains excédant sa consommation. — F° 39. Palluau, commissaire pour le recensement des grains, communique un arrêté des municipalités de l'Ile-Bouchard et Saint-Gelin observant « qu'il est impossible d'opérer ce recensement dans un moment où tous les propriétaires de grains et autres sont obligés de partir en masse pour détruire définitivement les brigands de la Vendée ».

4 JUILLET-6 SEPTEMBRE. – F°s 30-37 v°. Arrestation des grains à Ligueil et Saint-Antoine-du-Rocher.

26 AOÛT. – F° 34 v°. Lamothe-Baracé, Lachaussée, Blet et autres, arrêtés par le district de Chinon, transférés à Loches, puis à Blois, réclament leur liberté : le ministre de l'Intérieur engage l'administration de Blois à faire droit à la réclamation de Lamothe.

29 AOÛT. – F° 36. Les citoyens Lagrandière et Gouïn frères, dénoncés par un libelle anonyme comme accapareurs, demandent « qu'une visite soit faite à leur appartement, soit de ville, soit de campagne ».

5 SEPTEMBRE. – F° 36 v°. Le conseil général de la commune de Chinon refuse d'exécuter les arrêtés de l'administration du district.

7 FRIMAIRE. – F° 47. Mollandin, négociant à Chinon, demande une réforme de la loi du maximum du prix des vins « avec énonciation prise sur le chantier ».

13 FRIMAIRE. – F° 47 v°. Elargissement du maire d'Amboise, emprisonné par le comité révolutionnaire.

Quelques **pétitions des curés pour la conservation de leur paroisse** : F° 7. André Martin, à Saint-Bauld. — F° 7. Martin, à Sainte-Maure. — F° 9 v°. Bruslon, pour sa réintégration dans sa cure de Faye-la-Vineuse.

Pétitions des parents d'émigrés pour être dispensés de se rendre à l'appel (arrêté du directoire du département du 13 mars 1793). — F° 18. Rosalie Laborde, épouse de L.-C.-Hector Le Breton, dit Duplessix ; Louis-Charles Pellerin-Gauville. — F° 18 v°. Elisabeth-Marie Pajen, épouse de Richard Misardière. — F° 19 v°. Les citoyennes Sain, Fleury et Louise-Agathe Huraut, épouse de Le Boucher. — F° 20. La citoyenne Bouin-Noiré. — F° 22. Mollandin. — F° 25. La veuve et fille Larue-Champchevrier. — F° 26. Lalande. — F° 27. Magdelaine-Charlotte-Marie Gallois, épouse Dutronchet.

Quelques pétitions concernent les **passeports**, le **paiement des gardes du blé**, les **journaliers**, **l'état civil** (exécution de la loi du 20 septembre 1792), le recensement des grains, etc.

7E DIVISION

L. 188 (ancien 406). — Registre in-folio,
reliure parchemin, 195 feuillets, dont 108 inscrits.

Pétitions concernant la police et les subsistances.

9 floréal an III-1er ventôse an VII. — F° 2. Les officiers municipaux de Gizeux demandent que le blé arrêté par les habitants de la commune soit vendu à ceux « qui manquent de subsistances ».

15 FLORÉAL. – F° 2 v°. Moncloux, commissaire aux fourrages militaires, sollicite le remboursement de ses frais de déplacement dans plusieurs communes du district de Chinon, pour la réquisition des fourrages de l'armée de l'Ouest.

25 FLORÉAL. – F° 3 v°. Bruslon, prêtre, traite les membres de la municipalité de Vouvray de « terroristes », ceux-ci tardant à lui envoyer son certificat de résidence.

7 PRAIRIAL-4 THERMIDOR. – F°s 6-21 v°. Réclamations des citoyens désarmés sur l'ordre du représentant du peuple Pocholle, savoir : F° 6. Gaultier, Marcilly. — F° 6. Delaunay, Gilles. — F° 6 v°. Besnard, Blanchet Georges. — F° 7. Alain Dupré, Delaunay, Gille. — F° 9. Jérôme Bonnicourt. — F° 9 v°. Voiturier, Sailly, tous de Tours. — F° 7 v°. Boulet. — F° 15 v°. Cernet. — F° 21 v°. Barratte, d'Amboise. — F° 15 v°. Dumoulinet. — F° 18 v°. Chesnon, Petit. — F° 19. Grasson. — F° 20. Urbain Fouqueteau, de Preuilly.

21 PRAIRIAL AN III-22 FLORÉAL AN IV. – F°s 10-75. Demandes de restitution d'armes et objets divers de : F° 10. Gervaise. F° 14. Moisand frères. — F° 25. Plusieurs citoyens de Chinon non cités. Paul Deture, de Langeais, pour la veuve Guillon de Rochecot. — F° 35. Bergey, administrateur du département. — F° 53. Marie Berruzeau, veuve Abel, de Langeais. — F° 53 v°. Edmond Menou, de Loches. — F° 57. Alexandre Ducouteau, de Tours.

8 MESSIDOR. – F° 13. Robin Mereu, de Tours, réclame l'acte de dénonciation qui a motivé son arrestation.

2 THERMIDOR. – F° 21. La municipalité de Véretz sollicite de Toucher et des salpêtriers la restitution des boiseries du chœur de l'église, du tabernacle, de la porte de la sacristie, etc.

16 THERMIDOR. – F° 24. Paiement des grains achetés à Mer par le district de Tours : comptes du commissaire Mery.

17 THERMIDOR. – F° 24 v°. La municipalité de Tours demande que la maison de l'Oratoire soit mise à la disposition des membres du tribunal militaire.

28 THERMIDOR. – F° 27. A Cormery, difficulté pour la cuisson du pain.

8 FRUCTIDOR. – F°s 29 v°-30 v °. Achat et circulation des grains à Sainte-Maure-Libre ; Longraire réclame la levée de l'embargo sur plusieurs voitures de grains achetés par l'armée.

29 VENDÉMIAIRE AN IV. – F° 35 v°. Pétition de F. Marchand, L. Moreau, Maurin, Montigny, pour que les officiers municipaux de Cléré autorisent l'enlèvement des blés par les pétitionnaires.

14-15 BRUMAIRE. – F°s 38-38 v°. Mille, directeur des postes, « attendu que le service des postes lui a été jusqu'à ce moment très onéreux », demande un traitement de 90 000 livres et soumissionne jusqu'à concurrence de 115 000 livres pour le service des dépêches.

15 BRUMAIRE-4e JOUR COMPLÉMENTAIRE – Demandes de dispense de réclusion des prêtres : F°s 39 v°-77. Louis Dupont, César Barbier, Gogué, de Tours. — F° 40. Alexis-Charles-Joseph Quillet, de Chinon. — F° 42 v°. Guery François, de l'Ile-Bouchard. — F° 100 v°. Alexandre Gasnier, Pierre Severon, André Chevé, Gille Brette, François Guérin.

26 PLUVIÔSE. – F° 54 v°. Jalabert, envoyé par le commissaire de la marine à Nantes, enlève les grains destinés à la marine. — F° 55. Le général Bonnard nomme Morel sous-lieutenant du dépôt de réquisition établi à Tours.

9 GERMINAL. – F° 64. Une déclaration des agents des communes du canton de Chinon sera adressée au département, pour démentir les bruits de nouvelles insurrections.

11 GERMINAL. – F° 65. Plainte de Parquin, instituteur à Saint-Symphorien, contre le curé, « ses adhérents et ses créatures ».

26 GERMINAL. – F° 69. A Saint-Christophe, plusieurs militaires enlèvent Delaunay, de Neuillé-Pont-Pierre, et l'emmènent à Château-du-Loir.

1er FLORÉAL. – F° 71 v°. Protestation de l'administration municipale de Chinon-intra contre l'arrêté du département permettant à celle de Chinon-extra et au juge de paix de tenir leurs séances ailleurs que dans la dite commune.

15 PRAIRIAL-22 MESSIDOR. – F°s 81 v°-87. Les cordonniers d'Amboise et Preuilly (y cités), manquant de cuir, suspendent la fourniture décadaire de souliers.

22 PRAIRIAL. – F° 82 v°. A son arrivée à Manthelan, la 8e compagnie de la 196e demi-brigade ne reçoit aucune subsistance. Le commissaire du canton dénonce la négligence du garde-magasin.

8 FRUCTIDOR. – F° 95. L'administration du canton de Montrésor signale la mauvaise qualité du pain destiné aux troupes en faction dans la commune.

Coupure du 4e jour complémentaire an IV à fin an V.

7 frimaire an VI-1er ventôse an VII. — 9 FRIMAIRE-11 NIVÔSE. – F° 99-101. Les prêtres Jean Tessier, Jean-Hyacinthe Touchard, Louis Dupont sollicitent leur sortie de la maison de réclusion.

3 NIVÔSE. – F° 100. Pétition de Guimpier et Lambert, de Loches, afin que Chatain, prêtre, condamné à six mois de détention, soit détenu à Tours et Amboise et non à Loches ».

8 VENTÔSE. – F° 102 v°. Pierre Paillon fils, de Luzillé, demande que la municipalité « fasse ôter un arbre de la liberté qu'elle a planté dans un terrain dont il est propriétaire ».

23 VENTÔSE. – F° 103. L'administration du département refuse d'infirmer les renseignements qu'elle a envoyés à la régie sur Daigremont, inspecteur de l'enregistrement.

9 GERMINAL. – F° 103 v°. Les officiers et sous-officiers de la garde nationale d'Amboise réclament « la nullité de la nomination de Pellerault-Jouvenel à la place de commandant de la dite garde ».

De nombreuses pétitions concernent : les **subsistance**s à Tours, Amboise, Châteaurenault (achats, réquisitions, emprunt) ; les affaires Gidoin, Dumoulinet, le **paiement et enlèvement des grains**, les **abattis d'arbres de la liberté**, les **remises des églises au culte** ; toutes affaires qui ont eu déjà leur solution dans les délibérations du Directoire du département cotées L. 85 ; le service des étapes (livraison et enlèvement des grains), la mission du général Bonnard, les **demandes de passeports** trouvent également leur solution dans L. 86.

D'autres pétitions concernent les **décharges de réquisitions**, le **paiement des transports**, f**rais de commissaires des réquisitions de blé et chevaux**, les **nominations des gardes-champêtres et notaires**, le **casernement des brigades de gendarmerie**

(baux, réparations, paiement), les **exemptions à la première réquisition et à la levée des chevaux**, les **démissions d'officiers municipaux** : F° 53 v°. Pierre Coudrai et Etienne Galleau, aux Essards ; Brion, à Charnizay. — F° 54 v°. Hubert, de Bau ; Joseph Petit, d'Esvres. — F° 57 v°. Raquin, à Chinon-extra. — F° 59 v°. Bruissin, à Monnaie. — F° 68 v°. Lussault, à Semblançay. — F° 74. Moreau, à Veigné. — F° 76. Joseph Carré, à Bréhémont. — F° 83 v°. Herpin, à Reignac. — F° 50. Thibault, à Bourgueil.

L. 189 (ancien 322). — Registre in-folio cartonnage souple, 26 feuillets.

An III-An VII. — **Répertoire du registre précédent**.

ASSEMBLÉES

ETATS GÉNÉRAUX

Cahiers de Doléances

NOTA. — Des extraits copieux et suivis ont été publiés par T. Massereau dans « Recueil des Cahiers de Tours et Loches » et « Cahier général du Bailliage de Chinon », Orléans, in-8°
(publications du Comité d'histoire économique de la Révolution française).

Le classement qui suit est l'œuvre de M. Massereau.
Il y avait auparavant d'autres numérotages.

Même chose pour la multiplication excessive des districts. Les commissaires dont les noms sont conservés sur les chemises anciennes se répartissent le travail.

L^m 190. — Liasse, 2 pièces imprimées, 8 cahiers.

2 mars-27 avril 1789. — *Procès-verbaux d'assemblées générales* par ordre à partir du 12 mars 1789. En ce qui concerne le bailliage de Chinon, toute la documentation a disparu.

L^m 191. — Liasse, 93 pièces.

1789 (février-mars). — *Procurations des membres de la noblesse* (M. Massereau évalue, page 21, leur nombre primitif à 134).

L^m 192. — Liasse, 20 pièces imprimées, 3 pièces m.s.

23 septembre 1788-16 mars 1789. — *Arrêts, édits, affiches.* Les règlements, les modèles de pièces de procédure (assignations aux électeurs, etc.) ont fait l'objet d'un brouillon d'inventaire en 1905, de la main de M. Texier, collaborateur de M. Massereau, précité.

L^m 193. — Liasse, 43 pièces, dont 29 cahiers.

1789. — *District d'Amboise* : Amboise-ville ; Amboise-Saint-Denis ; Bléré (2 expéditions) ; Chargé ; Chenonceaux ; Chissay ; Chisseaux ; Civray ; Dierre ; Epeigné ; La Croix-au-Bois ; Limeray ; Lussault ; Luzillé ; Montreuil ; Mosnes ; Nazelles (2 expéditions) ; Négron ; Noizay ; Pocé ; Saint-Georges-sur-Cher ; Saint-Martin-le-Beau ; Saint-Ouen ; Saint-Règle ; Souvigny ; Sublaines ; Vallières-les-Grandes.

L^m 194. — Liasse, 24 pièces, dont 18 cahiers.

1789. — *District de Château-la-Vallière* : Beaumont-la-Chartre ; Beaumont-la-Ronce ; Brèche ; Chahaignes ; Château-la-Vallière ; Chemillé ; Couesmes ; Courcelles ; Lublé ; Marcou ; Saint-Aubin-le-Dépeint ; Saint-Christophe ; Saint-Germain-d'-Arcé ; Saint-Laurent-de-Lin ; Saint-Paterne ; Sonzay ; Souvigné (omis par T. Massereau) ; Villebourg (omis par T. Massereau).

L^m 195. — Liasse, 24 pièces, dont 23 cahiers.

1789. — *District de Châteaurenault* : Autrèche ; Chançay ; Châteaurenault ; Chemillé ; Crotelles ; Dame-Marie ; Epeigné-sur-Dême (omis par T. Massereau) ; Jussay-Herbault ; Morand ; Neuillé-le-Lierre ; Neuville ; Nouzilly ; Reugny ; Saint-Cyr-du-Gault ; Saint-Etienne-des-Guérets ; Saint-Gourgon ; Villechauve ; Villedômer ; Villeporché. Saint-Laurent-de-Gâtine manquait déjà à l'époque de T. Massereau.

L^m 196. — Liasse, 17 pièces, dont 12 cahiers.

1789. — *District de Montbazon* : Artannes ; Berthenay ; Chambray ; Esvres ; Montbazon ; Monts ; Saint-Branchs ; Saint-Genouph ; Sorigny ; Thilouze ; Veigné ; Villeperdue.

L^m 197 (liasse). — 17 pièces, dont 13 cahiers.

1789. — *District de Monnaie* : Auzouer ; Cérelles ; Chanceaux ; Chouzé-le-Sec ; La Ferrière ; Loues-

tault ; Marray ; Monnaie ; Notre-Dame-d'Oé ; Parçay ; Rouziers (2 exemplaires) ; Saint-Antoine-du-Rocher.

L[m] 198. — Liasse, 21 pièces, dont 17 cahiers.

1789. — *District de Luynes* : Ambillou, Bueil ; Charentilly ; Cinq-Mars-la-Pile ; Fondettes ; Mettray ; Neuillé-Pont-Pierre ; Neuvy-le-Roi ; Pernay ; Saint-Etienne-de-Chigny ; Sainte-Geneviève-de-Luynes ; Saint-Roch ; Saint-Venant-de-Luynes ; Semblançay ; Serrain ou Le Sérain ; Vallières.

L[m] 199. — Liasse, 30 pièces, dont 22 cahiers.

1789. — *District de Tours* : Athée ; Azay-sur-Cher ; Ballan ; Beaumont-les-Tours[1] ; Druyes ; Joué ; La Ville-aux-Dames ; Miré ; Rochecorbon ; Saint-Avertin ; Saint-Cyr ; Saint-Etienne-de-Tours ; Saint-Georges-sur-Loire ; Saint-Pierre-des-Corps ; Sainte-Radegonde ; Saint-Symphorien ; Savonnières (2 cahiers) ; Tours (en déficit) ; Varenne-de-la-Riche ; Véretz ; Villandry ; Vernou ; Vouvray.

L[m] 200. — Liasse, 10 pièces, dont 8 cahiers.

1789. — *District de Mézières-en-Brenne* (passé au département de l'Indre) : Clion ; Fléré ; Mûre ; Saulnay ; Trangé ; Sainte-Genne ; Le Sablon ; Paunay (ces deux derniers omis par T. Massereau) ; Subtray ; Mézières-en-Brenne.

L[m] 201. — Liasse, 34 pièces, dont 23 cahiers.

1789. — *District de Preuilly* : Azay-le-Féron ; Baron ; Chambon ; Charnizay ; Chaumussay ; Ciray ; Cussay ; La Celle-Guénand ; La Chapelle-Blanche ; La Guerche ; La Roche-Posay ; Ligueil ; Martizay ; Méré-le-Gautier ; Pouzay ; Le Petit-Pressigny ; Preuilly ; Saint-Flovier ; Sainte-Julitte ; Saint-Martin-de-Bossay ; Saint-Laurent-de-Boussay ; Saint-Martin-d'Etableaux ; Saint-Michel-du-Bois ; Tournon ; Yzeures.

L[m] 202. — Liasse, 83 pièces.

1789. — *Bailliage de Loches* (versement postérieur du tribunal dudit lieu). Assemblées préparatoires et assignations. Listes des députés. Dans le ficelage ancien, délibération de la municipalité de Loches ordonnant de faire visiter les approvisionnements en grains (février-juillet 1789), 35 pièces. Paiements des déplacements et frais selon le règlement du 30 mai 1789. Une feuille par paroisse émargée par chacun des deux députés, avec récapitulation (mars-mai 1789). Cahier général des remontrances du 4 mars et règlement général concernant les mandats du 30 juin 1789.

L[m] 203. — Liasse, 49 pièces.

Cahiers de doléances individuels, à l'exclusion de tout procès-verbal d'assemblée et de nomination de députés.

1789. — *Bailliage de Loches.* Enumération dans l'ordre établi à l'époque : Loches ; Ecueillé ; Dolus ; Azay-le-Chétif ; Perrusson ; Nouans ; Chédigny ; Saint-Jean-sur-Indre ; Betz ; Manthelan ; Genillé ; Villeloin ; Sennevières ; Ferrières-sur-Beaulieu ; Saint-Quentin ; Saint-Germain ; Verneuil ; Bridoré et Saint-Martin-de-Sonzay ; Orbigny ; Saint-Bault ; Coullangé ; La Chapelle-Saint-Hippolyte ; Vitray ; Aubigny ; Saint-Senoch ; Varennes ; Esves-le-Moutier ; Bournan ; Mouzay ; Courçay ; Angé ; Cormery ; Ciran-la-Latte ; Bossée ; Le Louroux ; Chambourg ; Loché ; Chemillé ; Tauxigny ; Beaulieu ; Louans ; Montrésor ; Truyes ; Le Liège ; Céré ; Chanceaux (en déficit) ; Reignac ; Villedômain ; Beaumont-Village ; Vou (correspond aux numéros 162-211 de T. Massereau).

L[m] 204. — Liasse, 47 pièces.

Procès-verbaux d'assemblées et nominations des députés.

1789. — *Bailliage de Loches.* Enumération dans l'ordre primitif : Manquent les numéros 11 (Genillé) ; 19 (Orbigny) ; 42 (Montrésor) ; 49 (Beaumont). En appendice, cahier général des remontrances des paroisses du bailliage de Châtillon-sur-Indre retrouvé dans la liasse 201, 3 feuillets ; expédition signée du greffier (3 mars 1789, provenance inconnue).

ELECTIONS LÉGISLATIVES

L[m] 205 (ancien 352). — Liasse, 150 pièces.

1789-1791. — *Etats généraux.* Taxe des déplacements lors des assemblées préliminaires et générales de mars 1789. Etats des pièces remises, etc. Bulletins individuels de paiement sur modèles imprimés (avec affiche du règlement du 30 mai 1789).

1. Le cahier de Châtillon-sur-Indre (Indre), placé ici par M. T. Massereau, se trouvera dans la liasse L. 204 ci-dessous.

L[m] 206. — Liasse, 4 pièces.

1777-1789. — *Etats généraux* (affaires politiques). Deux exemplaires de la liste imprimée des députés du grand bailliage de Tours par districts (origines différentes). Procès-verbal de l'assemblée tenue au bailliage de Bléré le 2 mars 1789 (original avec 30 signatures, origine inconnue). En appendice, deux pièces isolées d'origine inconnue : remontrances des officiers de la sénéchaussée d'Angoumois au garde des sceaux concernant un édit contre les présidiaux (19 décembre 1777, copie d'origine inconnue, sans reproduction des signatures). Copie ancienne d'un pamphlet peut-être publié par les membres du Parlement de Paris, contre les prétentions politiques des Pairs de France (1789). Une allusion de la première page vise le duc d'Uzès, Pair de France, qui « refusa de se découvrir en donnant son avis ». Un passage de la dernière page semble prendre parti en faveur du Tiers-Etat. Une moitié de ce pamphlet est composée de notices généalogiques de fantaisie, destinées à discréditer les principales familles des pairs et à les accuser de bâtardise ou d'infamie (11 pages sans signature). La couverture porte le nom de « Poirier » (Poirier de Narçay, de Chinon ?), ancien avocat et conseiller en Parlement.

L[m] 207 (ancien 328). — Liasse, 45 pièces imprimées.

1790 an II. — *Assemblée Constituante.* Lettres patentes, lois, décrets de la Constituante, de la Législative et de la Convention relatifs à l'abolition des droits féodaux, au rachat des rentes foncières, etc.

L[m] 208 (ancien 357). — 2 pièces imprimées.

1790. — *Elections à la Constituante.* Listes imprimées des électeurs, par districts, dont l'une avec adjonction manuscrite (loi du 22 décembre 1787).

L[m] 209 (ancien 355). — Liasse, 88 pièces papier[1].

Fructidor an III. — *Convention.* Assemblées primaires pour l'acceptation de la Constitution de l'an III. Procès-verbaux par communes. District d'Amboise (12 pièces) ; de Châteaurenault (3 pièces) ; de Chinon (20 pièces) ; de Langeais (12 pièces) ; de Loches (12 pièces) ; de Preuilly (11 pièces) ; de Tours (28 pièces).

1. Les élections à la Législative et à la Convention manquent. Une seule liasse concernant ces dernières se trouve dans le fonds du district de Chinon ci-dessous.

L[m] 210 (ancien 255). — Registre in-folio, reliure parchemin, 227 feuillets.

An IV. — Texte imprimé du vœu des assemblées primaires et des armées de terre et de mer de toute la France sur la constitution présentée par la Convention Nationale à l'acceptation du peuple français et sur les décrets des 5 et 13 fructidor, soumis à la sanction.

L[m] 211 (ancien 354). — Liasse, 8 pièces imprimées.

An IV-An V. — *Elections à la Convention.* Lois et règlements. Une liste des électeurs au second degré, envoyée par le district de Châteaurenault (1[er] vendémiaire an IV). Affiches diverses, dont l'une donnant le nom des candidats aux principales fonctions publiques (pluviôse an V).

L[m] 212 (ancien 353). — Liasse, 118 pièces.

Vendémiaire-Germinal an VI. — *Assemblées primaires.* Procès-verbaux par communes et listes électorales. District de Chinon (98 pièces) ; de Loches (5 pièces) ; de Tours (13 pièces). Circulaires imprimées (2 pièces).

L[m] 213 (ancien 356). — Liasse, 12 pièces.

An VII-An VIII. — *Assemblées primaires.* Procès-verbaux pour le canton de Loches. Expéditions supposées au département, débris d'une collection disparue. Un procès-verbal isolé pour la commune de Richelieu. Radiation d'un électeur à Amboise intra-muros, etc.

AFFAIRES CONSTITUTIONNELLES ET POLITIQUES

L[m] 214 (ancien 195). — Liasse, 3 pièces.

1790. — *Divisions territoriales.* Notification du décret de l'Assemblée Nationale du 26 janvier concernant le département d'Indre-et-Loire, avec la répartition des cantons en sept districts. Promesse à la ville de Richelieu « d'être le siège de l'un des établissements qui seront fixés par la constitution ». Réunion en une seule paroisse de Saint-Jean et Saint-Laurent-de-Langeais.

L[m] 215 (ancien 322). — Liasse, 114 pièces.

Juin-juillet 1790. — *Fête de la Fédération du 14 juillet.* Etats des frais de déplacement accordés par les directoires de districts aux délégués des gardes nationales envoyés à Paris. Listes des délégués, procès-verbaux de leur élection. Correspondances et délibérations. Pour le district de Tours seul, quittances des frais de l'assemblée préparatoire de juin 1790 à Tours. Location de tapisseries, frais du concierge de l'Hôtel de Ville, frais de serrurerie dans la maison de l'abbé Compagnon, au cloître Saint-Gatien. Tableau imprimé des délégués pour ledit district (2 exemplaires).

L[m] 216. — Liasse, 5 pièces.

1789-1793. — *Déclaration des droits de l'homme et constitution de 1793.* Texte imprimé de lettres patentes du 3 novembre 1789 portant envoi aux corps administratifs de ladite déclaration avec diverses autres délibérations de l'Assemblée Nationale (56 pages). Texte imprimé du décret du 17 juillet 1793 supprimant sans indemnité les derniers droits féodaux. Procès-verbaux de lecture et d'adoption de la constitution de 1793 : 1° par l'administration départementale (6 juillet) ; 2° par l'assemblée primaire du canton de Langeais (14 juillet), avec pétition du district dudit lieu consécutive à la démission du président Pierre Hardouin, ancien député (26 juillet 1792).

L[m] 217. — Liasse, 12 pièces.

An II-An VIII. — *Imprimés concernant divers événements politiques et coups d'Etat.* Fragment acéphale de l'interrogatoire de l'assassin de Collot d'Herbois (4 prairial an II). Adresse des administrateurs du district de Sedan aux représentants du peuple après la chute de Robespierre (13 thermidor an II), à la Société populaire de Tours et portant la mention : « Renvoyé au Comité de surveillance ». Cinq exemplaires imprimés de l'adresse de l'adjudant général Dauvergne aux citoyens composant la société des artistes du grand théâtre de Lyon, lors de la mise en état de siège de cette ville, leur permettant de rouvrir le théâtre, avec lettre d'envoi autographe de l'auteur à l'administration centrale du département d'Indre-et-Loire (27-30 thermidor an VII). Coup d'Etat du 18 brumaire an VIII : circulaires imprimées envoyées par le Ministre de la Justice au commissaire du pouvoir exécutif près les diverses autorités. Réponse du commissaire près l'administration centrale du département demandant la marche à suivre pour donner à la publication des nouvelles lois « un caractère authentique » (11 nivôse). Compte rendu signalant aux ministres de l'Intérieur et de la Police « que la satisfaction était peinte sur tous les visages… dans la majorité des chefs-lieux de canton les maisons ont été illuminées » (1[er] frimaire).

L[m] 218 (ancien 321[1-2]). — Liasse, 288 pièces.

An III-An VII. — *Spécimens des signatures des membres des administrations départementales.* 1°Indre-et-Loire : Goupy, Estevou, Leroux, Lemaistre, Vauquer, Christophe, commissaire, et Augeneau, secrétaire général (11 novembre an VI). 2° Départements étrangers : collections en partie incomplètes : an III, 16 pièces ; an IV, 65 pièces ; an V, 61 pièces ; ans VI et VII, 145 pièces.

L[m] 219. — Liasse, 69 pièces imprimées.

1790-An VIII. — *Collection d'affiches et de publications* de caractère politique, restée en partie dans l'état ancien (voir L 66). Proclamation de Roland à son entrée au ministère de l'Intérieur (11 avril 1792). — Adresse aux corps administratifs annonçant la chute de la royauté (21 septembre 1792). — Rapport de Barrère au comité de salut public concernant les mesures militaires contre l'invasion étrangère et la Vendée (1[er] août 1793). — Coup d'Etat du 18 fructidor an V : 7 affiches. — Honneurs rendus au directeur Roger Ducos (4 thermidor an VII). — Versement à l'armée d'Angleterre des colonnes mobiles employées contre les chouans (15 fructidor an VII). —Mise en état de défense de Tours (4 brumaire an VIII). — Coup d'état du 18 brumaire. — Réponse de François de Neufchateau, ministre de l'Intérieur, à ses détracteurs (floréal an VII).

Circulaires (résidus d'une collection ancienne). Extraits des délibérations du directoire du département (épuration de l'administration départementale en l'an II). — Arrivée irrégulière des *Bulletins des Lois.* — Quelques instructions ministérielles. — Adresse de Lecomte-Puyraveau, délégué des consuls dans la 22[e] division militaire, aux citoyens du département d'Indre-et-Loire (13 frimaire an VIII).

L[m] 220. — Liasse, 14 pièces[1].

An II-An III. — *Extraits manuscrits ou imprimés des registres du Comité de Salut public* relatifs « aux terres acquises à la Nation pour la destruction des rebelles », aux traitements des fonctionnaires aux armées, à la franchise des transports pour l'Etat, aux maîtres de poste, etc. (messidor an II-vendémiaire an III), 6 pièces.

Circulaires des diverses commissions concernant les officiers émigrés, le prix maximum, les étoffes fabriquées avec le poil de chèvre, les catalogues des livres séquestrés (vendémiaire-ventôse an III), 5 pièces. — Paiement des frais d'enlèvement d'armoiries dans l'église de Vallières par Jacques Courrier, maçon (15 messidor an III). — Réponse du représentant du peuple Pottier au département, au nom du comité de législation, annonçant la confiscation de la succession de Jean-Nicolas Renard, ex-curé du district de Langeais, « par ce qu'ayant sciemment donné retraite à un brigand de la Vendée, il est devenu son complice » (1[er] thermidor an III).

L[m] 221 (ancien 271[2]). — Liasse, 19 pièces.

1789-1793. — *Débuts de la Révolution* : Collection de correspondances intitulées au début du XIX[e] siècle « *Capharnaüm* ». Mémoire adressé à M. d'Aine, intendant de Touraine, justifiant la conduite « des représentants du peuple qui viennent de se qualifier Assemblée Nationale » et appelée par le dit intendant « une insurrection licentieuse » : brouillon anonyme de 5 pages et demie portant en tête la mention « M. d'Aine » et daté du 24 juin 1789, cotée postérieurement « 6[e] cote SS ».

Fêtes de la Fédération à Paris : circulaires aux districts (27 août 1790) et aux municipalités (20 mai 1791). — Recul des douanes aux frontières et passeports délivrés à leurs employés pour traverser la France, 3 pièces. — Délibération du département concernant le modèle de la Bastille par Palloy (11 décembre 1790). — Lettre de Menou, député du département au directoire du district de Tours, proclamant son désintéressement dans l'exercice de ses fonctions (allusion probable à l'accusation d'avoir acheté à vil prix des biens nationaux) (18 mai 1791).

Fuite du Roi : Extrait des délibérations du département relatant l'arrivée à minuit d'un postillon payé par M. de Nérac, député, allant à Bordeaux annoncer cette nouvelle (22 juin 1791). Lettre du directoire du district de Loches demandant au département de « dissiper nos doutes et nos incertitudes » (23 juin 1791). — Requêtes de Mme Le Féron de Sourdeval, 8 rue Geoffroy-Langevin à Paris, pour la protection de ses biens à Saint-Paterne (15-26 décembre 1791). — Acceptation par Athanase Veau de Launay de ses fonctions de procureur général syndic (13 septembre 1792).

Secours publics : Réclamation aux districts de Tours et d'Amboise d'un travail de statistique sur la population (février-mai 1793).

L[m] 222 (anciens 258 et 262 a). — Liasse, 65 pièces.

1789-An VII. — *Troubles. Terrorisme. Affaires précédant le coup d'état de fructidor.* Liasse factice dont la première partie est formée de pièces égrenées ou mises à part par M. de Grandmaison. Intervention des officiers municipaux de Cormery en faveur de François Pochet, arrêté comme accapareur de blé (10 octobre 1789). — Protestation des débiteurs de Michel Denis, de la rue Ducan, de Champchevrier, paroisse de Cléré, contre le jugement du tribunal du district de Bourgueil : menaces et commencement de pillage (3 décembre 1791). Un factum imprimé. — Validité des certificats de résidence délivrés par les municipalités d'Allonne (M.-et-L.) et de Tours au « citoyen Boislève, ci-devant challoigne »[1], contestée par une municipalité non désignée composée de P. Poulle, Callière fils et Preudhommeau (s. d., vers 1793-1794).

Emigration : Les administrateurs du district de Tours L.-F. Le Roux et Joly adressent au département une liste de 136 personnes ; nous citons : Keransquer chanoine, Larue-Champchevrier, Simon prêtre (curé de Saint-Martin de Tours), Aubin marchand cirier, etc. Hostilité de la municipalité à la confection de cette liste (1[er] septembre 1793), 2 pièces. — Réclamation faite au département par les conseils réunis des district et municipalité de Loches destinée à obtenir une augmentation de dix hommes de la garde nationale, pour la surveillance des « hôtes dangereux » incarcérés au château (22 mai 1793).

Prisons : Evasion de 8 prisonniers au château de Loches (19 brumaire-20 frimaire an IV) (voir L 85). —

1. Cette liasse semble factice et formée de débris ayant échappé aux destructions.

1. Il s'agit du chanoine de Saint-Martin Boylève du Planty.

Insalubrité de la prison de Ligueil (10 thermidor an VII), 6 pièces. — Arrestation de suspects : félicitations du Comité de surveillance de Tours à l'administration du district (1er pluviôse an II).

Exécution de la loi du 21 germinal an III contre les terroristes. Désarmement des citoyens suspects : trois listes. La première du 28 germinal, 38 noms, signée de H. Gouin, maire, et de Jacques, secrétaire ; la seconde est une simple fiche non datée et contient 30 noms ; la troisième est incorporée dans le texte de la délibération de l'administration départementale du 6 prairial an III. — Deux commissaires de la municipalité surveilleront les perquisitions à domicile chez : Delaunay Gille ; « Sailly fayancier » ; Voiturier ; Allain Dupré ; Blanche Georget ; Lesuire fils, maçon ; Sanson (bourreau de Tours) ; Gauthier-Marcilly ; Besnard, ci-devant procureur de la commune ; Bénévent ; Woorm, dit Baumécourt : 5 pièces. — ***Preuilly*** : La municipalité dénonce à celle de Tours l'ex-administrateur du district Laurence comme complice de Robespierre, envoie un mémoire perdu de la Société populaire (16 germinal-1er prairial an III). — Extrait des registres du Comité de surveillance destiné à justifier les auteurs de l'arrestation dramatique de l'ex-législateur Jahan Jarossier, domicilié à Saint-Symphorien (14 floréal an II)[1]. — ***Affaire Gaullin*** : Dénonciation anonyme contre les administrateurs du canton de Chinon, « 5 individus jacobins désarmés l'année dernière, y compris Gaullin, ce monstre si célèbre dans le procès de Carlier et les noyades de Nantes »[2] (26 prairial-30 messidor an IV). — ***Faye*** : Protestation contre la détention arbitraire de Turpin, accusé d'incivisme (s.d.). — ***Tours*** : Rixes au cours d'une parade militaire (21 ventôse an IV) entre l'adjudant général Devaux et plusieurs citoyens, Renault, aubergiste de la Belle Fontaine, puis dans le café du citoyen Bergé où un militaire donne un soufflet à Maugenet, officier de santé, en présence de Savanié, aide de camp du général Bonard ; coup de fusil tiré dans la rue du Collège lorsqu'on conduisait un militaire chez le juge de paix. Récit du général Devaux. Procès-verbaux d'enquête des commissaires de police des sections de la Poissonnerie, de La Riche, de l'Arsenal et de la municipalité de Tours. Mesures de police (extrait des délibération de la municipalité du 23 ventôse an IV). Rapport de Texier Olivier au ministre de la Police : « … Devaux… excellent militaire, franc républicain… s'est fait par le ton de vérité avec lequel il s'est à Tours exprimé sur ce qu'il pensait de l'esprit public de cette commune et du patriotisme de ses fonctionnaires, des ennemis en assez grand nombre ; ceux-ci pour se venger de ce qu'il avait su si parfaitement distinguer, ont fait répandre sur son compte divers bruits plus outrageants les uns que les autres… c'est dans ces circonstances que Devaux à la parade du 21 s'emporta à donner un ordre dont la rudesse répréhensible… La municipalité de Tours a semblé vouloir faire des colloques, des rixes individuelles… une affaire d'Etat… et crier… au régime militaire » (23 ventôse an IV). En tout 10 pièces (voir également L 86).

Destitution de Guyot, commissaire à Preuilly. Renseignements fournis à Texier Olivier par l'accusateur public, le 14 nivôse an V, sur les chefs d'accusation relevés à la suite de la dénonciation contre Lhéritier, Flambart, Arnault dit Dubreuil, Beaulieu et le dit Guyot le 17 pluviôse an II. Copies de deux dénonciations dont l'une de Joseph Baillard, rue Sainte-Croix, chaussée d'Antin, numéro 965, à Paris, chez le représentant Isabeau. Rapport de Texier Olivier, « la loi d'amnistie est le seul motif qui a mis fin aux poursuites judiciaires contre lui » (3 floréal an V). René Moreau, notaire à Paulmy, est proposé à sa succession (3-8 floréal an V). Démission autographe de Guyot, le 23 floréal an V : 9 pièces. — Etat nominatif de tous les attentats commis en Indre-et-Loire, envoyé au ministre de la Police en réponse à ses notes des 13 germinal et 23 ventôse an VI. Sont signalés : à Tours, Gohuau dit Saint-Jean ; Guyot Durepaire, général ; Baudrier et Cazenac, de Chinon ; Graslin, de Nantes (affaire du théâtre de Saint-Romain) ; Cartault fils aîné ; Jahan, ancien directeur du jury de Tours, à Vouvray, pour aide à un prêtre réfractaire ; à Saint-Ouen et à Rigny, divers incidents ; à Loches, affaire du commissaire de police Collet (an VI, 29 germinal).

Emeute à Tours du 9 thermidor an V : Rapport du commissaire intérimaire au ministre de la Police. « La cérémonie anniversaire s'était passée dans le plus grand calme… le soir un dîner de plus de 200 couverts réunissait les membres de la société connue sous le nom de « Cour des Prez »… plusieurs sociétaires qui se promenaient sur la place d'Aumont entourèrent, invectivèrent et maltraitèrent un enfant de seize ans qui passait, sous le prétexte qu'il était chouan… un citoyen eut le poignet abattu d'un coup de hache[1] … la municipalité ordonna de battre la générale… alors on vit se ranger en bataille un grand nombre

1. Voir H. FAYE, *idem*, p. 23.
2. *Les Amis du Vieux Chinon*, 1913, tome I, n°7, publication du chanoine AUDART.

1. Il s'agit du fils Pelgé.

d'hommes encouragés de la voix et du geste par des individus que l'on pouvait considérer comme des chefs… en moins d'un quart d'heure 2 000 personnes se précipitent sans ordre au lieu où le danger semblait les appeler ainsi que les membres de la municipalité, le général Vimeux et sa troupe » (13 thermidor an V). *Suite de l'émeute.* Renseignements fournis par le commissaire près le tribunal de police correctionnel et le jury d'accusation de l'arrondissement de Tours, sur la procédure tenue contre les auteurs des troubles « qui serait terminée depuis longtemps si le directeur du jury… n'eut pas violé toutes les formes pour favoriser les coupables ». D'autre part « les prévenus ont présenté une pétition tendant à être amnistiés, que les membres de la députation d'Indre-et-Loire ont appuyée » (13 fructidor an VI). Procès au tribunal de Blois du chef de brigade Valois et de Fabars, commandant la place de Tours : compte rendu par les témoins envoyés par ordre du ministère public des insultes dont ils furent l'objet de la part du défenseur officieux Dinauchau : les citoyens Laurence, commissaire de police section de la Poissonnerie ; La Meuille aîné, marchand, rue de Mably ; Hubert Louis, capitaine d'artillerie ; Chenon, commissaire des guerres ; François Paulet, J.-George Weille, tous deux officiers surnuméraires ; Delahaye-Huet, marchand à Tours ; Daguet et Marquis, tous deux boulangers à Tours ; Poyard Darvergne ; Delahaye-Navare ; Wallon, marchand culottier ; Strub, capitaine de la compagnie des vétérans à Tours ; Léonard Dubois, vétéran et portier de l'arsenal à Tours (14 germinal-2 floréal an VI), 3 pièces. — Poursuites judiciaires contre l'ancienne municipalité de Tours, pour la réintégration d'une somme de 600 francs délivrés illégalement à Cartault qu'elle avait envoyé à Paris près la députation du département pour justifier sa conduite le 9 thermidor (thermidor an V-nivôse an VII), 7 pièces (voir L 83, 126 et 225).

CORRESPONDANCE DES MINISTÈRES

L^{m} 223 (anciens L 260 et 262 b). — Liasse, 48 pièces.

1790-1793. — Pièces en partie triées et annotées en 1900. On remarquera que par suite des destructions opérées après la Terreur et déjà attestées par M. de Grandmaison, la période antérieure à l'an IV est très peu représentée.

Manufactures de papier en Indre-et-Loire : Rapport de l'inspecteur des manufactures Huet de Vauvier (24 mai 1791).

Entrave à la circulation des grains : reproches du ministre de l'Intérieur Delessart, avec réponse du procureur général syndic faisant allusion à des désordres survenus à Saint-Christophe et Châteaurenault (12-15 octobre 1791).

Contestation concernant l'*engagement volontaire* du fils Bournigal, de Chinon (7 novembre 1791-12 février 1792).

Insurrection des 8 et 9 novembre 1791 à l'ouverture de l'église des Cordeliers, où des prêtres non assermentés célébraient l'office : le Roi exprime sa satisfaction de la conduite de l'administration départementale (25 novembre 1791). Une lettre collective des députés du département fait le rapprochement avec une insurrection analogue à Caen, « ici ce sont des prêtres assermentés qui ont maltraité, là ce sont les non assermentés… ».

Ordre du ministre de l'Intérieur de protéger les propriétés de M. de Martigny, domicilié dans le district d'Amboise, « dans la crainte que le peuple trompé sur les motifs de son absence ne les dévaste » (25 novembre 1791).

Subsistances militaires. Instructions du ministre de la Guerre : prise des grains, transports, adjudications de la viande (janvier-mai 1792), 11 pièces.

Approvisionnement en grains des marchés : Félicitations des députés du département à la municipalité de Tours pour les mesures prises par les corps administratifs (23 mars 1792).

Enquête du ministre des Contributions publiques sur un mémoire de quelques habitants de Richelieu contre Bouglé, receveur des droits d'enregistrement (2 octobre 1792).

Remboursement au sieur Couette, huissier du tribunal criminel, des frais de conduite en la ville de Châteaurenault des condamnés Abraham Roy et André Gillereau (26 août-31 octobre 1792).

Tarif des effets d'habillement des deux soldats dont la fourniture est imposée aux parents d'émigrés (5 novembre 1792). Un état des effets d'habillement, équipement des gardes nationales.

Subsistances : Octroi au département d'un secours de 4 000 quintaux de grains (13 mars 1793).

Passeports (loi du 22 juin 1793) : arrêté signé et scellé des représentants près l'armée des côtes de La Rochelle, Delaunay (?), Bourbotte, Ruelle, Daudenac (?) (s. d. avant le 26 juin), 3 pièces.

CORRESPONDANCE DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

ACTIVITÉ DE TEXIER OLIVIER, COMMISSAIRE DU POUVOIR EXÉCUTIF ET DE SES SUCCESSEURS

L[m] 224 (anciens 178 et 262 c). — Liasse, 14 pièces.

Frimaire-Fructidor an IV. — *Circulaires ministérielles* relatives aux subsistances, à l'agriculture, au dénombrement de la population, etc., 27 pièces.

Première réquisition. Extrait de l'arrêté du Directoire exécutif du 16 frimaire an IV : ordre de Texier Olivier d'établir un état des chefs d'atelier et des ouvriers de l'arsenal de Tours, du parc d'artillerie au Plessis, des forges de Château-la-Vallière et de Preuilly, de l'aciérie d'Amboise et de la poudrerie du Ripault. Maintien dans la manufacture d'Amboise des ouvriers réquisitionnaires. L'administration du canton de Saint-Christophe justifie la demande d'exemption de Ducan, agent municipal de Sonzay (22 frimaire-17 messidor), 14 pièces.

Brigandage. Rapports de Texier Olivier : Le 28 frimaire, il confirme au ministre la présence de brigands dans un bois situé près de Tours, l'assassinat de plusieurs citoyens « sur la route attenante à ce bois, qui est celle de Tours à Cormery », mais réfute l'accusation d'insouciance contre l'administration du département, « elle a mis en usage tous ceux qui étaient à sa disposition » ; le 1[er] nivôse, il signale des attentats dans les communes de Nouzilly, Saint-Avertin, « des attroupements de sept, huit, dix ou douze individus armés » ; le 13 nivôse, abatis d'arbres de la Liberté à Louans, Le Louroux, Manthelan, Montlouis ; le 24 nivôse, des individus ont mis le feu « au lieu des séances de l'administration municipale » de Manthelan ; le 19 pluviôse, dans plusieurs cantons « du ci-devant district de Chinon, on y annonce des rassemblements nombreux…, l'administration municipale de l'Ile-Bouchard, celle de Chinon paraissent tout craindre » ; le 25 pluviôse, abatis d'arbres de la liberté à Cormery « où des placards incendiaires appellent le retour de la royauté ». Dans chaque rapport il réclame « une force armée nombreuse et disciplinée, de la cavalerie et surtout une augmentation de la gendarmerie ». Intervention du ministre de l'Intérieur auprès de son collègue de la Guerre « pour envoyer des forces suffisantes pour réprimer les brigands » (28 frimaire-14 ventôse), 10 pièces.

Exécution de la loi du 3 brumaire an IV. Le 28 frimaire, Texier Olivier écrit : « Je suis forcé de vous faire part du peu d'empressement d'exécuter la loi relativement aux prêtres réfractaires…, si ce n'est de la part de la ci-devant administration du district de Loches ». Envoi par le ministre d'une dénonciation non signée contenant une liste d'assujettis à la loi « et qui la bravent », tous du district de Loches : Marlay, Thienne, Grasleuil, Lalande, Vallière, Coltereau-Grandchamps, Malleraud, Marigny, Droulin, tous parents d'émigrés, et les prêtres déportés Galucher et Brette, cachés dans les environs de Beaulieu (28 frimaire-28 ventôse), 7 pièces.

Organisation des administrations municipales : Exposé des difficultés « bigarrures, manque de secrétaires et d'argent » (8 frimaire). Dénonciation de Pottier-Picard, conservateur des hypothèques à Loches, contre la négligence systématique de l'administration du canton de Loches, surtout en matière de subsistances. Réponse du ministre « qui reconnaît leur inaptitude et exige leur surveillance » (21 brumaire-24 frimaire). Rapports de Texier Olivier : le 27 frimaire, « les administrations éprouvent des difficultés dans leur organisation faute des objets de première nécessité » ; le 1[er] nivôse, il transmet la démission du commissaire Gardien Raumur (?) et propose pour le remplacer Marin Deshosses près l'administration municipale de Châteaurenault ; le 13 nivôse, il réclame des crédits, « tous les ressorts sont prêts à se briser » ; le 26 nivôse, « beaucoup de communes n'ont plus ni agents municipaux, ni adjoints… il n'y a rien à attendre de la réunion des assemblées communales » ; le 6 pluviôse, « je vous ai demandé plusieurs fois de prendre en considération les besoins des administrations municipales… l'exécution des lois… dépend des moyens prompts qui seront mis à la disposition des administrations les plus rapprochées des citoyens, sans ces moyens, point d'exécution » ; le 17 pluviôse, réponse à une lettre du ministre engageant l'administration du département « à venir au secours des administrations rurales »…, « la somme ne pourra qu'être considérable et insuffisante pour subvenir aux dépenses » ; le 30 pluviôse, il réclame l'acquittement des traitements des commissaires, 16 pièces.

Exécution de l'arrêté du 27 nivôse (renseignements sur les citoyens pourvus de fonctions publiques). Etat nominatif de ceux-ci. Pas d'observations sur Bergey, Decam, Christophe, Bourguin, Bassereau, administrateurs du département ; Luce,

receveur du district de Tours ; Japhet, commissaire près le tribunal du district de Tours. Voici les observations concernant : Chalmel, « républicain qui a fait ses preuves… le seul qui puisse remplir dans la commune de Tours d'une manière convenable les fonctions qu'il occupe », etc. (2 pluviôse-1er germinal), 3 pièces. — Altercation entre Texier et Huchette, administrateur, le 30 nivôse, à une séance de l'administration départementale. Le ministre les déclara tous deux également répréhensibles… « Huchette pour avoir été le provocateur de l'administration entière et avoir méconnu les devoirs de son ministère qui se bornait à faire inscrire au procès-verbal le réquisitoire qu'il jugeait convenable. Texier pour s'être oublié au point de déposer la marque honorable et distinctive de magistrat du peuple afin de se livrer à son ressentiment et de devenir le vengeur de son amour-propre outragé ». En réponse à ces remontrances, Texier accuse les autres administrateurs de « s'être opposés aux mesures de l'agent militaire du gouvernement pour assurer un casernement aux conscrits de la première réquisition ». Il conclut qu'il « préférerait embrasser les émigrés d'Antichamps, Charrette ou Lambesc plutôt que ledit Huchette », etc. Le ministre lui demande de préciser la dénonciation ci-dessus (21 pluviôse-11 ventôse), 3 pièces.

Circonscriptions cantonales : Instructions ministérielles. Propositions de la municipalité de Manthelan pour la limitation des 48 communes du district de Loches (6 ventôse-6 germinal), 5 pièces.

Organisation du bureau du commissaire près l'administration départementale (voir L 109). Deux lettres de Texier Olivier des 3 et 28 nivôse : exposés détaillés de la « multiplicité » de ses fonctions qui justifient la collaboration de cinq employés ; refus du ministre (11-21 pluviôse et 17 fructidor), 8 pièces. Paiement de son secrétaire Maurel (7 fructidor).

Lettres de Texier Olivier adressées au ministre avec parfois les réponses de ce dernier : le 28 frimaire et 7 floréal, il signale la détresse des hôpitaux du département ; le 4 nivôse, vérification d'une dénonciation de Chaluhat sur la fabrication à Saint-Aignan et l'envoi à Tours de pierres à fusil, il signale en outre des attroupements du côté de Vendôme et Saint-Calais ; le 3 ventôse, il réclame des moyens de coercition contre l'inexécution de la loi du 7 vendémiaire relative à la réquisition de fourrage pour les chevaux au service de l'armée ; les 29 pluviôse et 6 messidor, il demande un congé pour se rendre dans ses propriétés situées dans les Deux-Sèvres et dévastées par la guerre de Vendée.

Projet de Butet, entrepreneur, d'une manufacture de toile à voile à Bourges, d'utiliser les réfugiés de la Vendée (30 prairial).

Application de la loi du 27 décembre 1729 contre les ouvriers des forges de Preuilly « qui quittent leurs travaux, et contre ceux qui les recevraient » (26 fructidor).

L^m 225 (ancien L 256). — Liasse, 130 pièces.

An V-An VII. — *Circulaires ministérielles* concernant l'agriculture (vente des moutons de Rambouillet, l'échenillage, etc.), les subsistances (foires et marchés…), la conscription, les secours, la gendarmerie, etc. (an V-an VII), 48 pièces. — Pétition adressée au commissaire par Bruère fils aîné, fondé de pouvoir de plusieurs auteurs dramatiques, requérant l'exécution des lois sur les propriétés des arts (8 floréal an V).

Célébration de la fête nationale à Tours le 14 juillet an V : Compte rendu de Texier Olivier. « Tout annonçait que la fête comme les autres serait condamnée à l'oubli… cependant… à huit heures du soir, l'administration municipale s'occupa d'en préparer une pour le lendemain… sur la place s'élève une table à tréteaux recouverte d'un mauvais tapis… le président municipal y prononça un discours de trois minutes. Je m'abstiens de toute autre réflexion » (27 messidor an V). — Le 9e jour complémentaire, le ministre le félicite des mesures prises à l'occasion des troubles qui eurent lieu à Tours le 9 thermidor.

Affaire du général de brigade Dutertre (voir L 87), chargé de la conduite de déportés à Rochefort. Texier Olivier explique qu'« à Châtellerault il a failli être la victime de deux à trois cents individus », puis qu'il l'a invité à prendre le logement chez lui quoiqu'il soit probablement sous mandat d'arrêt… « il peut être coupable, mais il me semble que son grade, sa sûreté… tout exigeait qu'il fut conduit dans une maison d'une manière prompte et décente. Le général Vimeux en a pris les moyens. Si l'ordre d'arrêter le général Dutertre est illégal… du moins n'aura-t-on pas ajouté la cruauté à l'illégalité » (2 vendémiaire an VI). Le 22 du même mois, le ministre l'approuve « entièrement ».

Instruction contre plusieurs membres du conseil de guerre qui a jugé la famille Chauveau, du département de la Mayenne, impliquée dans une

affaire d'embauchage : demande d'une pièce à conviction au commissaire près les tribunaux de la Mayenne, concernant le citoyen Delbocq (14 vendémiaire an VI).

Vérification de la plainte de Laval, adjudant général, chef de l'état-major au quartier de Tours, contre la municipalité de cette ville. Rapport de Texier Olivier : « Le premier objet de plainte frappe sur la tyrannie que la dite municipalité exerce sur les citoyens dont la plupart s'éloignent par la terreur qu'elle leur inspire… Cette partie de la plainte est dénuée de tout fondement… Plusieurs individus qui au 9 thermidor dernier figuraient dans les rangs des royalistes… pressés par le remords ou par la crainte de poursuites judiciaires quittent la commune de Tours… Le second objet de plainte… me paraît dicté avec une sorte de noirceur qui n'appartient réellement qu'aux ennemis de la République… ». Suit l'exposé de l'arrestation du prêtre Letanneur par la municipalité, inscrit sur la liste générale des émigrés en place de l'être sur celle des reclus et déportés. « Le fait matériel d'inscription est contre lui, la municipalité ne pouvait savoir si cette inscription était le fait d'une erreur… son devoir était tracé par la loi du 19 fructidor. Reste le reproche… d'avoir voulu persuader la garnison que l'ordre du jour de l'adjudant général du 24 frimaire insultait à cette garnison et que les principes contenus dans cet ordre tendaient à protéger les ennemis de la République… J'ai depuis acquis la certitude que quelques troupes ayant traversé la ville de Tours avant le 24 frimaire s'étonnaient d'y rencontrer quelques jeunes citoyens affectant le costume, les couleurs et la coiffure qui faisaient le signe de ralliement des ennemis de la République avant le 18 fructidor… il s'éleva des rixes… quelques collets verts et noirs furent déchirés… mais aucun excès violent ne fut commis. L'adjudant général prit occasion de cette espièglerie militaire… pour faire des reproches les plus vifs à la garnison, lui prescrire les mesures les plus formelles du respect absolu pour tous les costumes. Il communiqua cet ordre à l'administration municipale qui lui observa que les excès commis n'appartenaient pas à la garnison et que l'imputation gratuite qui lui était faite était une véritable offense envers la ville ». Suivent des appréciations sur les membres de l'administration municipale « composée d'estimables pères de famille… ayant vu de près la proscription organisée et mise à exécution… le 9 thermidor dernier… La conduite de Laval, adjudant général, passé depuis quelques jours à Bourges, me paraît être celle d'un homme absolument indigne de la confiance du directoire, il s'est infiniment mal conduit à Tours au 9 thermidor… » (26 nivôse an VI).

Brevets d'invention (9 pluviôse an VI).

Réintégration de Chenantais fils dans sa place de receveur des domaines : renseignements donnés par Texier Olivier sur la demande du ministre. « … les liaisons qu'il cultivait en l'an V n'étaient guère propres à donner une idée de son patriotisme, mieux informé… ses liaisons ne l'avaient nullement fait dévier, qu'il en avait souvent tiré parti pour avertir ses supérieurs et donner l'éveil sur les machinations qu'il apercevait… l'âge, la figure, les talents agréables du citoyen Chenantais sont de violents tentateurs… vous pouvez sans avoir à vous le reprocher vous intéresser en sa faveur » (11 nivôse an VI)

Le 28 ventôse, article dans le « journal des hommes libres » sur le curé constitutionnel de Vézières, adjoint de cette commune, « fait sonner ses messes et ses vêpres… recommande au prône le Saint-Père le Pape » (2 germinal an VI).

Alignement de la rue Le Trou-du-Mort à Tours : autorisation d'acquisition par la commune d'un terrain et bâtiment dépendant du vieux château par la loi du 8 thermidor an VI (26 thermidor-9 fructidor an VI), 7 pièces.

Le commissaire central rétracte son avis sur les causes de l'incendie de la maison de l'agent principal de Maurice (Ile-Bouchard ?) « qu'on attribuait aux brigands royaux » (16 pluviôse an VII).

Tremblement de terre du 6 pluviôse an VII : rapport de Christophe (18 pluviôse).

Célébration de la fête du 2 pluviôse : Indication des mesures contre les fonctionnaires « qui ne se sont point conformés à la loi » (16 ventôse an VII).

Réponse à une question sur la validité d'un divorce (6 floréal an VII).

Belle action de François Protest âgé de 79 ans, cultivateur à La Chapelle, près de Ligueil, qui conduit lui-même à Tours son gendre et ses trois neveux, sollicités de se dérober à la conscription (11 fructidor an VII).

Elections (correspondances, circulaires de Texier Olivier). ***An V*** : Lettre à son collègue du département du Loiret afin d'obtenir des renseignements sur Adrien Haincque, gendre de Nausseau, d'Orléans, dont la faillite est invoquée pour casser son élection au conseil des Cinq-Cents (29 germinal an V). Confirmation au ministre des irrégularités dénoncées dans les opérations des assemblées primaires de Bléré et Chinon (4 floréal-7 prairial an V), 6 pièces. — ***An VI*** : Observations

adressées à Guillemardet, représentant du peuple, membre du conseil des Cinq-Cents, sur un projet soumis au conseil désignant Amboise comme lieu de la prochaine assemblée électorale du département (1er pluviôse an VI). Assemblées primaires : instructions à ses collègues près les administrations de cantons, « … les manœuvres des brigands… pour abuser du droit de suffrage… à Chinon et dans plusieurs autres communes, on salariait une infinité de gagistes pour les faire rester aux sections et grossir les votes qui devaient s'asseoir sur les ennemis de la Révolution » (6 ventôse an VI). Un rapport du 3 germinal an VI « … tout annonce que les choix seront dirigés dans l'esprit de la Constitution de l'an III ». Le ministre soumet au conseil les procès-verbaux des assemblées communales de Candes, mais refuse de transmettre celui de l'assemblée primaire du canton de Candes (21 thermidor an VI), 8 pièces. — ***An VII*** : Validation des opérations de l'assemblée électorale du département, séante à l'édifice Hilaire, et annulation de celles de l'assemblée scissionnaire tenue dans la salle des actes de l'école centrale (3 prairial an VII), 4 pièces.

Chouannerie : Approbations ministérielles concernant les mesures prises pour l'arrestation des brigands (16 nivôse-27 fructidor an VII), 4 pièces. Recherche des chefs brigands Cazenac et Monnet (26 fructidor an VII).

Formation des tableaux de population. Observations aux commissaires près les cantons : signalement des irrégularités, menaces de sanctions contre les commissaires des communes retardataires (1er brumaire an VI-6 prairial an VII), 17 pièces.

Lm 226 (ancien L 270). — Liasse, 23 pièces.

An V-An VII. — *Coup d'Etat du 18 fructidor an V.* Proclamation du directoire exécutif : une affiche. Deux circulaires de François de Neufchâteau des 18 et 24 fructidor an V.

Intervention de Texier Olivier dans l'exécution de la loi du 19 fructidor an V : une adresse imprimée à ses concitoyens. Minute des mesures prises (s.d.). Rapports successifs : le 23 fructidor… « le non-envoi des papiers nouvelles de Paris avait fait prendre dès le 20 des mesures nécessaires pour empêcher un événement contraire au bon ordre… Il est fort heureux que la destitution et le remplacement des administrations centrale et municipale de Tours aient eu lieu avant l'heureux événement, car depuis la conduite tenue par elles le 9 thermidor dernier… de grands malheurs eussent pu accompagner et suivre l'inquiétude… la garnison est dans les meilleurs principes, le général qui la commande aussi sage que bon républicain… » ; le 24 fructidor… « Vous pouvez être tranquille sur le sort de ce département… La majeure partie des administrations a déjà rendu compte de la situation des cantons, la tranquillité y règne… un détachement de 25 hommes va être envoyé dans celui de Richelieu… où avant l'événement du 18 les républicains étaient en butte aux persécutions des royalistes » ; le 27 fructidor… « La tranquillité continue à régner dans l'étendue du département… les parties sur lesquelles j'aurais pu concevoir de l'inquiétude sont aussi paisibles que le chef-lieu… pendant la nuit on entend beaucoup d'allées et venues sur les routes qui aboutissent à celle de Chinon et on a pensé qu'il pourrait se faire des rassemblements dans les masures et châteaux… il y aurait besoin ici pour exercer une surveillance très active au dehors de 100 à 150 hommes de cavalerie et nous n'avons que 9 gendarmes sans être montés » ; le 29 fructidor (2 rapports)… « Toujours même tranquillité… les administrations se complètent et s'adjoignent… cette tranquillité ne me laisse pas sans inquiétude… j'ai acquis la conviction de rassemblements qui ont pour objet des enrôlements… ces projets vous convaincront de la nécessité… de cavalerie… Je ne puis vous laisser ignorer que quelques administrations municipales, dont plusieurs membres ont dû cesser leurs fonctions d'après la loi, se sont empressées de rappeler pour se compléter ces mêmes membres » ; le 1er jour complémentaire. an V… « La tranquillité règne toujours, les ecclésiastiques non autorisés prennent des passeports pour l'étranger, mais je suis instruit qu'ils se retirent généralement sur le territoire du Loir-et-Cher où les administrations les protègent ouvertement… J'ai cru entrevoir… un rayon d'espérance sur les figures de beaucoup de citoyens que la première nouvelle de l'événement du 18 fructidor avait atterrés ». Félicitations du ministre… « J'applaudis à votre sollicitude et à la surveillance que vous exercez… j'ai communiqué au ministre de la Guerre vos observations sur la nécessité de cantonner à Tours 100 à 150 hommes » (2 vendémiaire an VI) ; le 2 vendémiaire… « Partout s'exécute la loi du 19 fructidor, mais les administrations attendent pour son exécution complète la solution de diverses questions que je vous ai soumises » ; le 7 vendémiaire an VI… « Toujours, même tranquillité… cependant les ennemis du gouvernement semblent revenir de leur première stupeur… sur la mort du brave Hoche, ceux-ci ont fait mille conjectures et bâti mille romans ». Pour contrarier leur action il propose « de faire une recherche scrupuleuse de tous les jeunes égoïstes qui habitent

les villes et qui sont les plus mortels ennemis de la République… d'annuler tous les congés délivrés par le ministère du citoyen Patiot (?) ». Lettre d'avis de la mission de Morel « chargée par le gouvernement de se concerter avec vous sur des objets d'utilité publique qui exigent le plus grand secret » (3 ventôse an VI) (voir L 87-109).

L[m] 227 (ancien 179). — Liasse, 25 pièces.

An V-An VII. — *Epuration des administrations centrale et municipales* (voir L 83, 86, 87 et 127) : circulaires ministérielles des 16 frimaire, 26 pluviôse, 25 prairial an VI. « … Ce que le directoire a cru de son devoir de faire antérieurement à l'égard des fonctionnaires de l'an V, l'intérêt général le lui commande en ce moment, tant en ce qui concerne ceux élus en l'an VI que les administrateurs déjà en place ». Réponse de Nioche : « Je ne crois pas que mon travail soit ni dur, ni pénible car l'épuration a été généralement faite après le 18 fructidor ». Envoi d'une circulaire aux commissaires des cantons : « Ordre de me procurer sur le champ un tableau exact de la composition actuelle de chaque administration municipale » (1[er] messidor an VII). Nouvelles instructions ministérielles le 21 germinal an VII.

Epuration de l'administration départementale (nominations, destitutions). Ampliations des arrêtés du directoire exécutif, quelques correspondances. Texier Olivier signale « les difficultés qui se sont élevées… relativement à un cinquième membre élu au lieu et place de Decam » (29 germinal an V). Ordre de prévenir le citoyen Jourgeon, remplaçant Decam, de s'abstenir de toutes fonctions jusqu'à la décision du corps législatif (12 floréal an V). Destitution de Leroux (23 pluviôse an VII). Le 1[er] germinal, révocation de Goupil, Vauquier, Estevou ; ils sont remplacés par Clémenson aîné, propriétaire ; Lecomte-Legendre, juge de paix à Chinon, et Haren, propriétaire à Amboise. Refus de Haren (7 germinal an VII). Installation de Estevou et Barré réélus ; Latremblais, ancien juge suppléant du tribunal de Preuilly, neveu d'émigré, « n'est pas dans le cas de l'exception prononcée par l'article 4 de la loi du 3 brumaire an IV, ne peut être installé » (26 prairial an VII).

L[m] 228 (ancien L 256). — Liasse, 178 pièces.

An V-An VII. — *Epuration des commissaires du directoire exécutif* (nominations, destitutions), (voir L 125-126).

Commissaires près l'administration départementale. Dossiers de : ***Texier Olivier***, ancien membre du directoire du département. Nomination le 27 ventôse an IV. Suspension pendant la tenue de l'assemblée électorale. « Texier Olivier étant candidat le citoyen Villeneuve est désigné pour le suppléer » (16 germinal an VI). — ***Nioche Pierre.*** Nomination le 7 prairial an VI, en remplacement de Texier Olivier élu député. Félicitations du directoire du département, prenant acte de sa carrière comme député « aux deux assemblées de la grande nation… et de sa vertu héroïque qui intimida les scélérats de Lyon », etc. (15 prairial an VI). — ***Christophe.*** Révocation et remplacement par Fouché, de Loches, commissaire près les tribunaux civil et criminel du département (24 pluviôse an VII). Le 5 messidor an VII, révocation de Gaboré et réintégration de Christophe. En tout 13 pièces.

Commissaires près les administrations de cantons. Liste nominative établie par Texier Olivier avec appréciations autographes dont voici quelques extraits : ***Chalmel*** Jean-Louis, à Tours-intra, « sans profession avant la Révolution, rempli de talents, fort attaché au gouvernement et infiniment assidu ». ***Dubois***, à Ballan, « absolument sans moyens, demeure à une distance éloignée du chef-lieu ; il est adonné au vin et il serait essentiel de le remplacer ». ***Bourgueil***, à Sainte-Maure, « notaire instruit, passe pour bon citoyen, mais le plus négligent des commissaires ». ***Dupuy***, à Azay-le-Rideau, et ***Payen***, à l'Ile-Bouchard, ex-prêtres, sont notés « sans moyens administratifs ». A citer encore parmi les ex-prêtres : ***Picard***, à Ligueil (très zélé). ***Guerineau***, à Manthelan (zélé) et ***Faré***, à Saint-Flovier, « plein de talents, serait employé plus utilement dans une administration embrassant une plus grande population ». Est jointe une lettre d'envoi (8 floréal an V).

Répercussion du coup d'Etat du 19 fructidor. Texier Olivier propose le remplacement des commissaires : ***Dubois***, de Ballan, « homme sans moyens » ; ***Jarrossay***, de Saint-Christophe, « lié avec les plus grands ennemis de la République » ; ***Gasnier***, de Monnaie, « n'a pas accepté la constitution » ; ***Dupuis***, d'Azay-le-Rideau, « ex-prêtre, nullement républicain » ; ***Payen***, de l'Ile-Bouchard, « négligent et profondément immoral » ; ***Bourgueil***, de Sainte-Maure, « républicain mais terriblement négligent » ; ***Dupont***, de Bourgueil, « dans les mêmes principes » ; ***Hubert***, de Preuilly, « ivrogne, immoral » ; ***Vincent***, du Grand-Pressigny, « prêtre, aussi immoral que dangereux » ; ***Miquel***, de Sainte-Maure (24 fructidor an V). Le 15 vendé-

miaire an VI, il renouvelle ses propositions de changements. Il insiste sur ***Duprat***, de Montlouis, « absolument sans moyens administratifs et sur qui courent des bruits d'improbité, car il doit avoir peine à vivre avec trois cents francs par an ». Il réclame son remplacement par ***Bernard***, notaire à Azay-le-Rideau. Démission du commissaire de Ballan. Texier Olivier, dans un rapport du 3 nivôse, signale que beaucoup de ses collègues « effrayés de la tâche que leur impose la loi du 22 brumaire, annoncent le dessein de donner leur démission ». Avis de non-acceptation des commissaires de Tours et Amboise, démissions de ceux de Saint-Christophe, Vouvray, Bléré, Bourgueil ; « ils donnent pour motifs leur incapacité, leurs intérêts particuliers… ils n'osent dire que les mesures de sécurité les effrayent… ils tremblent pour leurs jours » (12 nivôse-7 floréal), 4 pièces.

Dossiers classés par cantons, se composant des *arrêtés de nominations et révocations des commissaires et de quelques correspondances.* ***Amboise*** : Duprat, compris dans la même dénonciation que l'administration municipale, proteste auprès du département (28 germinal an VII). — ***Bléré*** : Nomination de Jean-Jacques Doussard en remplacement de Couëseau, démissionnaire (1er germinal an VI). — ***Candes*** : Renseignements fournis au ministre par Texier Olivier sur Renault-Fontaine, « ses moyens ne correspondent pas à la confiance dont il est revêtu » et sur son successeur proposé Richou, secrétaire de l'administration municipale, « n'a pas de connaissances administratives très étendues… son attachement au gouvernement est très problématique » (3 floréal-1er prairial an V). Révocation de Lenoir (11 germinal an VI). Nomination de Rolland-Maillac, en remplacement de Jacquin destitué (12 ventôse an VII). Pétition de ce dernier en vue de sa réintégration (25 floréal an VII). — ***Chinon-intra*** : Nomination de Lamy, ci-devant chef de bureau des contributions directes de Chinon (11 germinal an VI). — ***Chinon-extra*** : Nomination de Armand Laurent en remplacement de Branger, démissionnaire (4e jour complémentaire an VII). — ***Grand-Pressigny*** (Le) : Nomination de Vincent en remplacement de Guyot, révoqué (14 fructidor an V). — ***Ile-Bouchard*** (L') : Nomination de Gabriel-Joseph Loisillon (11 germinal an VI). — ***La Haye-Descartes*** : Démission de Augeneau-Bouju (4 frimaire an VII), remplacement par Dien, ex-receveur du bureau d'enregistrement de Richelieu (6 nivôse an VII), celui-ci nommé receveur du bureau de la régie nationale, est remplacé par Dubreuil-Voyer, révoqué aussitôt (11 ventôse an VII), nomination de Delétang (11 floréal an VII). — ***Loches*** : A une proposition de nomination de Coulon, Texier Olivier répond : « La commune de Loches possède dans son sein des citoyens tout aussi dignes que lui… de ce nombre Tillon, Turrault, Foucher, Gaultier » (15-22 ventôse an V). — ***Luynes*** : Démission de Foucauld, nommé receveur de la régie (11 germinal-6 floréal an VI). — ***Montbazon*** : Dénonciation de la commune contre Bassereau, enquête de Texier Olivier. « Il n'y a eu cette fois que zèle et malentendu, mais plusieurs fois il s'est livré à des actes tout à fait étrangers à son ministère… et vivait fort mal avec les administrateurs de son canton. Le président de son administration, homme infiniment respectable par sa moralité, ses lumières, son civisme, le citoyen Bissault-Desêtre, commissaire des poudres et salpêtres au Ripault, m'a souvent entretenu de l'inconvenance de ses procédés » (8-27 floréal an V). Demande par le ministre (sans suite) de lui désigner un successeur (3 prairial an V). — ***Montlouis*** : Refus de la municipalité d'accorder un secrétaire (19 prairial an V). Révocation de Duprat, remplacement par Besnard (14 frimaire an VI). — ***Montrésor*** : Lettre de Pottier, commissaire près le tribunal correctionnel de Loches, à Texier Olivier, après la démission de Miquel. Il lui désigne Goupil ; celui-ci étant nommé à « une place du département », il lui conseille Vial, d'Ecueillé (16 fructidor an V). — ***Preuilly*** : Accusation contre Jossié, « homme sans talents, sans stabilité dans ses opinions, « en 93, mutilé les autels, dévasté les églises… » ; rapport de Nioche (?), « il est à sa place et il n'y a point de commissaire dans ce département qui soit plus apte, plus actif… » (30 floréal-12 messidor an VI). — ***Saint-Flovier*** : Démission de Faré, nomination de Dupont des Jumeaux, officier blessé à l'armée d'Italie (5 ventôse-11 germinal an VI). — ***Sainte-Maure*** : Rapport de Texier Olivier contre Bourgueil. « Je vous ai peint Bourgueil comme un citoyen intelligent et républicain, mais j'ai dû vous parler aussi de son peu d'activité… je recevais à peine de lui une lettre en trois mois… Il veut bien faire à l'avenir, mais pour calmer les républicains de Sainte-Maure, qui se sont alarmés… » (7 brumaire an VI). Son remplacement par Forest, notaire à Nouâtre, non acceptant ; réintégré le 6 germinal an VI, il est à nouveau destitué le 16 frimaire an VII et Albert Pasquier est nommé. — ***Saint-Ouen*** : Enquête sur Moreau à la suite de dénonciations émanant du sieur Gentil, de Tours, et d'articles du *Journal Général d'Indre-et-Loire* des 10 et 15 floréal an VI, l'accusant de prévarication dans l'adjudication des bois nationaux de Roderies ; correspondances et rapport de Christophe (11 prairial an VI-11 germinal an VII), 8 pièces. — ***Tours-intra*** : Nominations successives de com-

missaires près de l'administration municipale : nomination et révocation de Lhéritier, son remplacement par Estival (26 germinal an VI-23 pluviôse an VII), celui-ci non acceptant ; nomination de Mabille (3 ventôse an VII), refus de ce dernier et nomination de Guérin le 18 ventôse an VII, sa révocation et son remplacement par Lhéritier (19 messidor an VII). — ***Vouvray*** : Affaire du commissaire Duliepvre et du prêtre marié Bruslon. Première demande de renseignements du ministre au sujet de l'émigration prétendue de Blanchet, secrétaire de la municipalité (17 pluviôse an VII), des réquisitionnaires Hullières et Maugeret (26 pluviôse). Nomination comme commissaires de Doussard à Bléré et de Duliepvre à Vouvray (9 germinal). Mémoire de Maugeant, président de l'assemblée primaire du canton, se plaignant de la conduite de Duliepvre pendant la tenue de cette assemblée (1er-19 germinal an VI) et enquête consécutive. Mémoire en réponse de Duliepvre contre un autre mémoire perdu de Bruslon, curé de Saint-Cyr, et contre Bourgin, président de l'assemblée primaire de Rochecorbon (thermidor an VII). Duliepvre y retrace toute sa vie passée et finit par confondre Bruslon, se disant évêque du département, et la cabale des prêtres mariés. Réponse du ministre et allusion à l'arrêté du district de Tours du 24 floréal an III condamnant Bruslon (2-13 thermidor an VII). En tout, 16 pièces.

Paiement des traitements desdits commissaires : instructions ministérielles, un rapport de Texier Olivier (7 germinal an V-27 messidor an VII), 6 pièces. Répartition de crédits (minutes des lettres et délibérations du département) (13 ventôse-26 prairial an IV), 9 pièces. — Etat des fonds nécessaires pour le 1er trimestre an V. Acquittement des traitements de l'an VII : 3 bordereaux des fonds mis à la disposition du département. Etats nominatifs des sommes dues pour les trimestres de vendémiaire et nivôse. Brouillons de calculs, 17 pièces. — Paiement des traitements arriérés (pétitions, arrêté du département, correspondance). — Réclamations de : Maurel, secrétaire de Decam (23-24 nivôse an V) ; des commissaires des cantons de Langeais, Sainte-Maure, Bourgueil, Cormery (an IV-an VIII), 10 pièces. — Congés (autorisations, refus) (an IV), 14 pièces.

Lm 229 (ancien L 180). — Liasse, 103 pièces.

An IV-An VIII. — *Epuration des administrations municipales* (nominations, destitutions). Dossiers classés par cantons, se composant des expéditions des arrêtés, auxquelles sont jointes les lettres d'envoi et demandes de renseignements du ministre. ***Amboise*** (voir L 187-188). Plainte du ministre contre la municipalité de cette ville et celle de Sainte-Maure (26 brumaire an VI). Révocation de la municipalité d'Amboise. Nomination de : Chateigner, entrepreneur ; Vimeux, officier de santé ; Philippe, épicier ; Gallard, charpentier (17 nivôse an VI). Révocation de Jacques Laurent, de Souvigny (8 frimaire an VIII). — ***Azay-le-Rideau*** : Destitution de Pierre Dubois, Thomas Charles, de Vallères ; Chavelin, Etienne Augé, de Lignières ; François Badilier, François Bagnère, de Cheillé ; Martin Reverin, de Villaines, et de tous les agents et adjoints de Saché. Sont nommés : à Vallères, Jean Vezin, Marchandeau ; à Lignières, André Guindel et Mathurin Chignard ; à Cheillé, Henri Matrais et René Devallée ; à Villaines, Manchenet ; à Saché, Louis Chollet aux fonctions d'adjoint (22 ventôse an VI). — ***Ballan*** : Destitution de Corbin, Lunquet, Liegeard, Chiché, Bellegarde (22 ventôse an VI). — ***Bléré*** : Destitution de Dain, Pavy, Latire, Lehallet, Métivier (22 ventôse an VI). — ***Bourgueil*** : Destitution de André Allain, Louis Hubert (22 ventôse an VI) ; Lasnier, Castot (25 brumaire an VII). — ***Candes*** : Dénonciation directe au directoire exécutif par Jean Brossau, de Candes, des connivences des nouveaux élus avec les brigands : Nau, juge de paix jadis destitué par Tallien ; Dupuy, avocat expulsé de Poitiers et de Loudun ; Charton, huissier et greffier de paix ; enfin Aubert-Dupetit, de Thouars, président de la municipalité (5 frimaire an IV). L'enquête demandée le 17 nivôse manque. Dénonciation contre Renaut Fontaine, commissaire du directoire exécutif dans ce canton, contre Lenoir, ex-curé de Lerné ; Lenoir, notaire à Candes ; Julien Gandé, Charles Bouché et autres, qui exigent de tout le monde des inscriptions sur le registre civique ; signée : Lemaire et Pichon, secrétaire et employé de la municipalité (3 pluviôse an V). Demande de renseignements du ministre sur les manœuvres pratiquées lors de l'assemblée électorale : Lenoir, Rolland et Moussé se sont ligués contre les prêtres mariés (3 prairial-7 messidor an VI) (voir L 225). — ***Château-la-Vallière*** : Réintégration de Vacossin (8 vendémiaire an VIII). — ***Châteaurenault*** : Destitution de Couturier-Dubausson, président de l'administration de canton (17 nivôse an VI). — ***Chinon-extra*** : Destitution des membres de l'administration de canton et des agents et adjoints de Ligré, Anché, Rivière, La Roche-Clermault, Savigny, Marçay, Cravant. Sont nommés : Pierre Faucillon et Jean-Baptiste Desmés à Ligré ; Lhormeau, chirurgien, Jean Juteau à Anché ; Jean Robert, André Lhuillier à La Roche-Clermault ; Etienne Gallé, Alexis Chauvelin à Sauvigny ; Pierre Juteau à Cravant ; François Girault père, André Aurioux fils à Marçay ; Raguin, ex-maire,

Gaveau, cabaretier à Rivière (17 nivôse an VI). Destitution de Lenoir, de Beaumont (16 thermidor an VII). — ***Chinon-intra*** : Texte de la loi du 3 brumaire an V annulant les élections des 10 et 11 brumaire précédents, en raison des violences et des expulsions d'électeurs dont un a eu le bras cassé. Permission du ministre à la municipalité de se recompléter pour un membre, étant réduite à quatre par « l'option de Gilloire » (30 nivôse an V). Demande de renseignements sur les 5 membres élus pour remplacer ceux destitués après le 18 fructidor : Champigny Clément, ex-conventionnel ; Herbelin, commissaire des guerres en non-activité ; Lenoir, Bastard d'Aimé, Laurent aîné (8 frimaire-11 frimaire an VI). Plainte de Herbelin à Christophe, commissaire près l'administration centrale, au sujet des difficultés suscitées par Lecomte, juge de paix, ancien secrétaire de la municipalité destituée, cafetier à Chinon. Rapport de Christophe en faveur d'Herbelin et pièces concernant le paiement du traitement réclamé par Lecomte (26 vendémiaire-15 frimaire an VII). Destitution des membres de la municipalité de Chinon. Ils sont remplacés par Champigny Clément, ex-député à la Convention nationale ; Guérinet-Blandin ; Mollandin, négociant, ex-président du district de Chinon ; Janier, horloger, et Froger-Duvigneau, propriétaire (24 pluviôse an VII), tous non acceptants. Nomination de Clément père, Bastard Duliere, Gilloire père, Landry fils, huissier, qui refusent ; Froger le jeune, seul, accepte. Sont nommés : Bastard, Angéleaume, de Saché ; Héron, notaire. En cas de refus, ordre de déclarer la commune en état de siège (16-19 ventôse an VII). — ***Cormery*** : Destitution du président de l'administration du canton, de l'agent et adjoint d'Esvres, de l'adjoint de Saint-Branchs et des agents de Cormery et de Truyes (non désignés), remplacés par : Buirin, de Truyes ; Augeron, Jean Bultot, à Esvres ; Delaunais à Saint-Branchs ; Touchard à Truyes ; Jean Baillon à Cormery (17 nivôse an VI). — ***Grand-Pressigny*** (Le) : Annulation de l'élection de Joseph Blanchet, assesseur du juge de paix (19 vendémiaire an VII). — ***La Haye-Descartes*** : Suspension d'Archambault, de Draché (11 prairial an IV) ; de Thomas, de Balesmes (7 vendémiaire an VII). — ***Langeais*** : Destitution de : Deteure (17 nivôse an VI) ; Compagnon (18 ventôse an VII) ; Roux, Poitevin (14 messidor an VII), présidents de l'administration du canton. — ***Ligueil*** : Destitution de : Jean Rabineau, Bertrand, Crochard, Pottier, Jacques Benoist. — ***L'Ile-Bouchard*** : Suspension de Ferret, Basty, Renault, Charetier, Amirault, Pallet, Champigny, Juis, Lavallée, Maurice Roland (22 ventôse an VI). — ***Loches*** : Suspension de Bodard, Perfus, Morin, Batard, agents municipaux de Bridoré, Chambourg, Sennevières, Chanceaux (17 nivôse an VI). — ***Luynes*** : Suspension de Gautier, agent de Saint-Serain (22 ventôse an VI). Projet de destitution du secrétaire de la municipalité (1er jour complémentaire an VII). — ***Luzillé*** : Suspension de l'agent et adjoint de Sublaines (13 messidor an IV). — ***Marigny*** : Destitution de Pierre Souty, de Luzé, et Louis Gouron, de Ports (8 frimaire an VIII). — ***Monnaie*** : Suspension de Quillet, de Villedômer ; Septier, de Bourgueil ; Bruère, de Reugny ; Chignard, de Cérelles (22 ventôse an VI). Destitution de Vignault, de Villedômer (8 frimaire an VIII). — *Montbazon* : Suspension de Pavi, d'Artannes ; de Thion et Coutant, de Veigné (17 nivôse an VII). — ***Montlouis*** : Suspension de Regnard et Mignot, de La Ville-aux-Dames (22 ventôse an VI). — ***Montrésor*** : Suspension des agents d'Ecueillé et d'Orbigny (17 nivôse an VI). — ***Neuvy-la-Loi*** : Suspension de toute la municipalité, remplacement par Belle-Bourdoisière et Grugeon le jeune à Neuvy ; par Pierre Rousseau et Nicolas Le Roi-Veruet à Beaumont ; par Etienne Moreau et Jean Martin à Marnay ; Siron, notaire, à La Ferrière ; Ferrand à Louestault ; Rosier et Geindron à Chemillé ; Jacques Lambron à Rothre ; Vignon aux Puis ; Lemaître à Bueil et Charles Aguoigne à Villebourg (17 nivôse an VI). — ***Preuilly*** : Suspension de l'agent de Boussay (17 nivôse an VI). — ***Rigny*** : Demande au commissaire Nioche de détails sur les violences exercées contre l'assemblée électorale « où il y avait autant de chouans que de votants », sur la dénonciation calomnieuse de Champigny, juge de paix du canton (24 floréal an VI). Destitution de Quantin, adjoint de Noyant (8 vendémiaire an VIII). — ***Richelieu*** : Transmission par le ministre, avec avis favorable, d'une requête non précisée sept fois renouvelée par le citoyen Comte « au sujet des intérêts du duché de Richelieu dont il a la charge ». La suite manque (12 nivôse an IV). Demande de renseignements sur Richard David, président de l'administration ; Mottet et Archambault, agent et adjoint de Sablon ; et Martin, agent de Marnay, complices d'un attroupement séditieux à Champigny (4 vendémiaire an VI). Destitution de Bastard et Champigny, agents de La Tour-Saint-Gelin (27 brumaire an VII) ; de l'agent, non désigné, de Richelieu (27 floréal an VII). Réintégration de Bernier, « parce qu'il ne s'est joint au cortège des électeurs que pour y rétablir l'ordre » (14 messidor an VII). Demande de renseignements sur « la scission qui s'est opérée dans l'assemblée primaire de Richelieu » (22 messidor an VII). Destitution de Haussereau, agent de Marnay (14 thermidor) et allusion au rattachement de Marnay à la commune de Faye (4 fructidor an VII). En tout, 15 pièces. — ***Saint-Christophe*** : Suspen-

sion de la majorité des membres comme « agents les plus actifs de la faction royale ». Remplacement par : Martel Gaillon et Pelletier, de Saint-Christophe ; Bodin, Lhuillerie et Fraiteau, fabricants à Saint-Paterne ; Mestivier et Jacques Cormery, à Neuillé-Pont-Pierre ; Delanoue, à Saint-Aubin ; Couradin, Thésée et Laporte, officier de santé, à Sonzay (7 nivôse an VI). Suspension de Martel Gaillon précité (8 frimaire an VIII). — ***Saint-Flovier*** : Suspension de Bureau, adjoint de Sainte-Julitte (29 pluviôse an VII). — ***Sainte-Maure*** : Destitution de l'agent municipal de Sainte-Maure et de son adjoint (17 nivôse an VI). — ***Saint-Ouen*** : Destitution de l'agent et de l'adjoint de Saint-Ouen, des agents de Limeray et de Montreuil (17 nivôse an VI). — ***Tours-intra*** : Annulation de l'arrêté de la municipalité nommant Compagnon son secrétaire (23 pluviôse an VII). Révocation des membres de la municipalité. Sont nommés à leur place : Bruley, ex-législateur ; Boisquet, notaire ; Magaud père, juge au tribunal civil ; Origet, médecin, et Baignoux, ex-législateur, qui refusent ; seul Guérin, ex-législateur, accepte (23 pluviôse an VII). Sont nommés : Guespin, Demoin, Gouelon propriétaire, et Jacquemin, architecte (7 ventôse an VII). Réélection des administrateurs destitués le 23 pluviôse par les assemblées primaires de la commune. Destitution de ceux-ci : Gidoin, Lhéritier, Estevou, Leturgeon, Villeneuve, Bouvet, et remplacement par Hubert Pannelier, négociant ; Drouin, défenseur officieux ; Ardouin ; Foulon, marchand de bois ; Bodichon-Poitevin, négociant ; Tisseneau, défenseur officieux ; Duvivier-Padelinetti, marchand, le 13 floréal an VII. Le 14 messidor an VII, annulation de l'arrêté du 13 floréal et réintégration des administrateurs, 11 pièces. — ***Vouvray*** : Suspension de Poirault, de Notre-Dame-d'Oë ; de Ambroise Carrel, de Vouvray ; de François Marchandeau, de Rochecorbon (22 ventôse an VI).

CORRESPONDANCE DU MINISTRE DE LA POLICE

ACTIVITÉ DE TEXIER OLIVIER, COMMISSAIRE DU DÉPARTEMENT ET DE SES SUCCESSEURS

L^{m} 230 (ancien 285). — Liasse, 137 pièces.

26 nivôse an IV-6 vendémiaire an VIII. — *Circulaires ministérielles concernant la police intérieure des communes (lois des 10-16 vendémiaire an IV),* les réquisitionnaires, l'exécution des lois des 19 fructidor an V, 17 thermidor, 13-23 fructidor an VII, etc., 33 pièces.

Situation politique du département en l'an IV. Exposé de Texier Olivier : « … Ce département est le théâtre de brigandages… des assassinats sont commis dans les communes de Montbazon, Nouzilly, Saint-Avertin… sur toute la circonférence du chef-lieu… ». Il signale l'insuffisance de la gendarmerie, l'indifférence des citoyens sur le sort de la chose publique. Les autorités constituées sont sans force pour réprimer vagabondage, mendicité, désertion des conscrits et le refus d'acquitter la contribution en nature de l'emprunt forcé : réponse du ministre (26 nivôse-4 pluviôse an IV), 2 pièces.

Destitution des administrateurs du département à l'instigation de Texier Olivier. Rapports successifs : le 23 ventôse an IV, en réponse à une lettre du ministre datée du 16 ventôse, renseignements donnés sur la conduite, la moralité, les opinions politiques de Soreau, Huchette, Roux, Adam, Decam… « Dans mon opinion le directoire exécutif ne peut trop se hâter de prononcer la destitution des quatre premiers ». Il propose pour les remplacer : Leroux, Moisand, Bassereau, Cadiou, Guyot… « J'ai un regret à former c'est de n'avoir eu le citoyen Clément de Ris… au nombre de ceux que je vous présente… malheureusement il se trouve compris sur une liste d'émigrés ». Un autre sujet… c'est la vacance des fonctions des commissaires près les administrations municipales (voir L^{m} 228). Le 24 ventôse, relation des faits qui « vous convaincront de la nécessité de la destitution subite des quatre administrateurs… ou de m'accorder la permission de quitter le poste où le directoire exécutif m'a placé ». Suit un exposé des faits : « … S'isolant du citoyen Decam, leur collègue, écartant ma surveillance… quoique je les enveloppe pour ainsi dire d'une surveillance constante », ils ont « adressé au général en chef des côtes de l'Océan une lettre où ils peignaient la situation politique du département sous des couleurs si favorables qu'ils lui demandent à l'instant même de retirer les troupes qu'il avait dirigées sur Tours… Pendant cette manœuvre, les révoltés de l'Indre font des progrès étonnants, viennent de s'emparer d'Ecueillé et menacent Loches ». Arrêté du directoire exécutif destituant les dits administrateurs et nommant Bergey, Decam, Bourguin, Bassereau, Christophe (29 ventôse an IV). Compte rendu de l'installation de la nouvelle administration (7 germinal an IV). Le 9 germinal, exposé des manœuvres des destitués « qui se

sont remis dans leurs conciliabules et la calomnie contre le gouvernement, s'expriment dans une adresse qui a été distribuée à pleines mains. Il est affreux, dit celle-ci, d'enlever au peuple les magistrats de son choix… Il faut faire une adresse au Directoire, il faut aller à Paris, y envoyer un des destitués… Le grand meneur de toute cette intrigue est un nommé Bucheron ». Le 11 germinal, mise à exécution de la loi sur le port de la cocarde tricolore (12 germinal an IV). Texier Olivier réclame « un nombre de collaborateurs suffisant » (21 germinal an IV), 12 pièces (voir L 224).

Livraison illicite de 100 livres de poudre par Riffault, commissaire des poudres à Tours, à un fabricant de chaux (21 germinal-3 floréal an IV), 4 pièces.

Ordre d'intervenir auprès des ministres du culte du canton de Vouvray « qui ne peuvent ni s'accorder ni se souffrir », puis d'aviser à l'épurement de l'administration du canton. « Quelques-uns d'entre eux se sont emparés des principales places » (4 prairial an IV).

Ordre de visiter les moulins pour éviter la fraude sur les farines (1er-19 messidor an IV), 2 pièces.

Protestation contre la fermeture des portes pendant l'exercice du culte (3e jour complémentaire an IV), (voir L 86).

Secours aux officiers d'administration de la marine, levée des gens de mer, établissement de garnissaires chez les parents des marins déserteurs (24 vendémiaire-16 germinal an V), 6 pièces.

Application de la loi du 6 fructidor an IV sur les patentes : instructions détaillées (23 brumaire an V).

Interdiction d'arrêter et de traduire devant les tribunaux les administrateurs municipaux, en vertu des articles 193 et 203 de la constitution (16 frimaire an VI).

Situation politique du département en l'An V. Exposé des motifs de l'inexécution de l'arrêté du 17 floréal sur l'établissement des gardes mobiles : « … Je n'ai rien négligé pour donner à l'exécution des lois répressibles toute la vigueur qu'elles méritent… Je ne peux vous dissimuler que des rapports qui me sont parvenus, il résulte que la désertion augmente chaque jour » (25 nivôse an V). Le 4 ventôse, il signale « la dépravation de l'esprit public, la persécution des patriotes aussi courageux que justes qui sont sans cesse assimilés aux brigands qui ont déshonoré la Révolution… plusieurs sont actuellement persécutés par l'autorité judiciaire… qui vient de faire mettre en état d'arrestation un commandant de gendarmerie nationale… la force publique de ce département se trouve entièrement paralysée et l'autorité administrative sans aucun moyen d'exécution… les prêtres réfractaires en assez grand nombre n'ont pas jusqu'à présent occasionné des troubles très sensibles. — Prohibition de l'importation des marchandises anglaises (loi du 10 brumaire an V).

Suppléance de Texier Olivier pendant son séjour dans les Deux-Sèvres. Rapport sur les changements apportés pendant son absence dans les bureaux de l'administration centrale, dans l'administration des hôpitaux et généralement dans l'esprit public… la destitution d'Augereau, commis du département, « qui avait abandonné sa place pour s'enrôler » ; rappel de Calaud « renvoyé par l'administration précédente comme incivique » ; la municipalité « éconduit deux commissaires, Monnet et Laurence, sans le moindre motif », renvoie « les citoyennes qui s'étaient dévouées au soulagement des malades pour les remplacer par les anciennes religieuses qui, en 1792, abandonnèrent ces fonctions ». En post-scriptum, il annonce « la nomination à la tête des archives de Godard, ci-devant intendant du ci-devant archevêque de Tours, l'ennemi le plus prononcé de la Révolution en l'année 1791 » (11 messidor an V), 2 pièces.

Dissolution des sociétés particulières (13-17 thermidor an V).

Arrêt de la diffusion de la lettre dite « de Jérusalem » ou escroquerie des « trésors cachés » (19 thermidor an V-30 frimaire an VI), 2 pièces.

Destitution et remplacement des membres des administrations municipale et centrale (voir L 83). Arrêté du 3 fructidor an V : destitution des officiers municipaux de Tours, remplacés par Estevous, Gidoin, L'Héritier, Dubois, Dutemps père. Le 4 fructidor destitution des membres de l'administration centrale ; sont nommés à leur place : Clément de Ris, Christophe, Goupy, Baignoux, Bergey. Vous apprendrez, annonce Texier Olivier, « que ces changements, loin d'avoir opéré le moindre trouble, ont causé une satisfaction… J'avais pris d'avance avec le commandant de la force armée les mesures de précaution nécessaires… l'adjudant général Laval m'a instruit hier… que le général Guyot Durepaire et l'ex-commandant de la place Fabars avaient distrait de l'arsenal deux barils de poudre » (15 fructidor an V), 8 pièces.

Envoi de fonds secrets : procédure (13 fructidor an V-14 brumaire an VIII), 2 pièces.

Texier Olivier demande la nomination de Folliau au grade de capitaine de gendarmerie en remplacement de Laroberdière, suspect (24 fructidor an V), (voir L 125).

Exécution de la loi du 19 fructidor an V. Envoi à Paris d'un état des « réacteurs et suspects » ; sont signalés : Guyot Durepaire, général divisionnaire, Vallée, ingénieur en chef du département ; Blain, officier municipal ; Richard, commissaire ordonnateur de la 22e division militaire ; Laroberdière, capitaine de gendarmerie, tous destitués ; Duprat aîné, Duprat le jeune, Pelgé-Derouet, Billault aîné, Graslin aîné, Gohuau Saint-Jean, Mégessier-Delavau, Guy Sauvetère, Guy Sauvetère jeune, Lecompte, « réacteurs forcenés ils ont quitté Tours… et se sont rendus à Paris pour coopérer à de nouvelles manœuvres contre le gouvernement » ; Bredif fils et Trézevent, sous mandat d'arrêt ; Siochaut Rersabin, de Saint-Symphorien, « parti pour Paris… chanoine à Nantes ; Laroche-Laribellerie, Augustin Claude, de Mettray ; Jahan Jean-Baptiste, de Saint-Symphorien. De Langeais : Salmon René, employé dans la régie de l'enregistrement, et Laviolette, agent de la commune, tous deux destitués ; Aubert-Petithouard, président de l'administration du canton, destitué ; Carron Fleury, d'Esvres. De Loches : Paire Barthelemi, Louis-Désiré Bouché, Louis-Gabriel Bouché fils et Sophie Baraudin (3 pluviôse an VI), 2 pièces.

Le 3 germinal an VI, Texier Olivier dénonce le but suspect d'un voyage à Paris de Soreau, homme de loi, ex-président de l'administration centrale destitué en fructidor « pour avoir laissé égorger sous ses yeux plusieurs de ses concitoyens » (voir L 125).

Commentaire favorable sur les élections dans la commune de Tours (7 germinal an VI).

Arrêté du 7 floréal concernant les prisonniers de guerre anglais, 2 pièces.

Instructions ministérielles pour la punition des concierges et geôliers complices d'évasion de prisonniers (9 messidor an VI).

Accaparement du numéraire par les parents d'émigrés (28 messidor-13 thermidor an VI), 2 pièces.

Le ministre demande des renseignements sur l'élection de Pillerault Jouvenet au grade de commandant de la garde nationale d'Amboise déclarée nulle par le département (26 prairial an VI) (voir L 87-126).

Velléités d'empêcher la perception de la taxe des routes et barrières : un rapport du commissaire (Christophe ?) (4e jour complémentaire an VI).

Prohibition de la vente des almanachs où figure l'ancien calendrier (7-28 brumaire an VII), 3 pièces.

Envoi de fonds secrets pour la recherche des faux monnayeurs et chouans, soit 1 000 francs ; à la suite lettre de Christophe du 17 messidor, sur le détournement probable d'une partie des fonds (24 nivôse-17 messidor an VII), 5 pièces (voir L 125).

Destitution et remplacement de la municipalité de Tours par le département (voir L 83) : exposé du commissaire intérimaire près l'administration centrale ; considérations sur la révocation de Leroux, administrateur et de Christophe, commissaire du département (29 pluviôse an VII).

Assemblées primaires : comptes-rendus pour Tours et Chinon (28 ventôse-7 germinal an VII), 6 pièces.

Transport de 80 milliers de poudre délivrée à la marine par le Ripault (25 messidor-26 fructidor an VII), 5 pièces.

Instructions en vue de juguler les mouvements séditieux dans les manufactures (6 vendémiaire an VIII).

NOTA. — En ce qui concerne les destitutions des membres de diverses administrations, voyez également L 87-88.

CORRESPONDANCE DU MINISTRE DE LA POLICE, DES COMMISSAIRES, DES ADMINISTRATIONS CENTRALES ET CANTONALES

Pétitions, extraits des délibérations

Lm 231 (ancien 286). — Liasse, 24 pièces.

Frimaire an IV-Fructidor an VII. — *Arbres de la liberté* (mutilations, plantations, replantations) : Bléré, 1 pièce ; Chemillé, 2 pièces ; Châteaurenault, 1 pièce ; Ile-Bouchard, 1 pièce ; Le Liège, 1 pièce ; Loches, 1 pièce ; Mettray, 1 pièce ; Monnaie, 2 pièces ; Neuvy-la-Loi, 2 pièces ; Orbigny, 2 pièces ; Richelieu, 2 pièces ; Saint-Christophe, 4 pièces ; Saint-Louand, 2 pièces ; Tours, 1 pièce (voir L 84-85-86-125-126-127).

Lm 232 (ancien 286). — Liasse, 11 pièces.

Messidor an IV – Thermidor an VII. — *Fausse monnaie.* Recherche des faux monnayeurs du département de l'Oise : instructions ministérielles (19 messidor an IV). Arrestation et interrogatoire de Mégret, Gallier, Crochard, Robineau, Pecquineau,

prévenus de distribution de fausse monnaie dans le département d'Indre-et-Loire, d'avoir manifesté des opinions contre-révolutionnaires et formé le projet d'arrêter les diligences sur les routes, suspects en outre de complicité avec Joffart dit Beaupré, Guillebert et Voisin, détenus à Blois sous l'accusation d'attentats contre la sûreté de la République : rapport de Christophe au ministre, intervention auprès de ses collègues commissaires près les départements de la Sarthe et du Loir-et-Cher. Transmission à Paris des interrogatoires ; expédition d'un arrêté des jugements contre Crochard et Mégret, chef de bande (11 nivôse-16 thermidor an VII) (voir L 125).

L^{m} 233 (ancien 286). — Liasse, 25 pièces.

Germinal an IV-Vendémiaire an VIII. — *Contrôle postal.* Tableaux des lieux de poste (16 germinal-6 floréal an IV), 4 pièces. — Instructions ministérielles : surveillance de la correspondance « allant et venant de l'étranger » (application des arrêtés des 27 pluviôse, 11 floréal an IV), 15 pièces ; vérification d'une correspondance illicite entre Pouin, prêtre déporté en Espagne, et un notaire de Richelieu (27 fructidor an VII) (voir L 125) ; circulation des lettres « allant et venant » des pays insurgés : arrêté du 4 messidor an V (4-6 messidor an V), 2 pièces (voir L 126).

L^{m} 234 (ancien 287). — Liasse, 92 pièces.

1793-Thermidor an VIII. — *Affaires criminelles de droit commun.* Signalements imprimés par le ministère de l'Intérieur des évadés des prisons, du fort de Brest, du bagne de Rochefort (1793-an IV), 11 pièces. — Correspondance du ministère de la Police : transmission des signalement des condamnés nés par contumace, des prévenus de vols et d'assassinats (an IV-an VII), 12 dossiers, 15 pièces ; des forçats évadés (an IV-an VII), 12 dossiers, 16 pièces ; libérés (an IV-an VIII), 6 dossiers, 11 pièces. Ces délits n'ayant aucun caractère politique nous n'avons pas jugé utile de mentionner les noms. — Formation et évacuation d'une chaîne de forçats (2 pluviôse-33 frimaire an V), 8 pièces. — Evasions à la citadelle de Loches (voir L 222) : mesures de surveillance (25 frimaire-11 messidor an V), 5 pièces. — Police des routes (sûreté des courriers) : instructions ministérielles (14 brumaire an IV). — Crainte d'une agression contre le courrier de Bordeaux « chargé d'une somme considérable en numéraire » (12-16 prairial an IV), 2 pièces. — Attentat contre la diligence de Caen à Paris, au lieudit le Pont-de-Coupe-Gorge, près de Lisieux (5-25 nivôse an V), 2 pièces. — Attaque de la malle de Bordeaux à Paris, au lieudit de la Frillière (3-6 frimaire an VII), 3 pièces. — Vol d'une écuelle d'argent destinée à la Monnaie de Paris et chargée à la messagerie de Loches (24 pluviôse-13 ventôse an IV), 2 pièces. — Vols et assassinats dans les communes de Saint-Aignan, Emillé et Monault (15-23 frimaire an IV), 6 pièces. — Affaire de la métairie du Pont-Thibault en Maine-et-Loire : envoi des jugements du tribunal criminel de ce département des 16 juillet 1792 et 13 août 1793 condamnant Charles Huet, dit Valinière et acquittant Mathurin-Marie Huet, dit Barbechat (1er pluviôse-22 germinal an VII), 4 pièces.

L^{m} 235 (ancien 287). — Liasse, 53 pièces.

24 nivôse an IV-24 fructidor an VII. — *Police de la presse* (voir L 126) (autorisations, prohibitions). Application des lois des 28 germinal an IV, 19-22 fructidor an V : instructions ministérielles (13 vendémiaire an VI-24 nivôse an VII), 6 pièces. — Listes des journaux autorisés et interdits (6 nivôse-4 germinal an VII), 7 pièces. — Interdiction d'envoi de journaux en Angleterre (27 frimaire-1er nivôse an VII), 2 pièces. — Exemplaires du « Rédacteur » n° 333 du 13 novembre 1796 et du « Journal des Hommes libres » de tous les pays ou le « Républicain » du 30 brumaire an VI.

Journaux du département d'Indre-et-Loire (voir L 125-126). Prohibition du « Journal général du département d'Indre-et-Loire » dont Norbert Lhéritier est le propriétaire imprimeur. Il lui est refusé l'autorisation de faire paraître un nouveau journal intitulé « Le Constitutionnel » ou « Feuille d'Indre-et-Loire » dont il serait le propriétaire, le rédacteur et l'imprimeur ; un exemplaire du 15 ventôse an VII, n° 1 (23 vendémiaire an VI-15 ventôse an VII), 9 pièces. — « Affiches du département d'Indre-et-Loire » dont Armand Mame, imprimeur à Tours, rue Monfumier est le « propriétaire, rédacteur, imprimeur et Olivier Romain employé comme coopérateur à la rédaction ». Ordre impératif d'envoyer au ministre les numéros (13 ventôse-21 prairial an VII), 5 pièces.

Imprimés séditieux. Impression clandestine d'une pièce intitulée « Intention du roi Louis XVIII sur la question de savoir si les ecclésiastiques en France peuvent déclarer qu'ils se soumettent aux lois de la République » (21-27 nivôse an IV), 3 pièces. — Envoi d'un imprimé appelant l'Indre-et-Loire à la révolte, trouvé à Strasbourg par le citoyen Durand, conduisant un détachement de réquisitionnaires

(30 germinal an IV). Circulation d'un écrit incendiaire à Vouvray ; déclarations et rétractations de Paniset, évêque du Mont-Blanc et de Lamourette, évêque de Lyon (7-13 fructidor an IV), 2 pièces. — Apposition sur les murs de Tours de placards dont l'un est intitulé « L'armée royale aux colonnes mobiles et aux soldats républicains ». Envoi par l'accusateur public près le tribunal criminel du département et par le général de division Canuel aux administrateurs du département de copies d'affiches terroristes placardées à Chinon (22-27 thermidor an IV), 6 pièces. — Circulation du « Bulletin royal » du 12 germinal an VII (4 prairial an VII), du libelle contre-révolutionnaire « Deux mots au Directoire français », par L. C. P. (24 vendémiaire an VII). — Pamphlets trouvés chez la citoyenne Odart de Rilly (29 messidor an VII). — Placards royalistes affichés « sur les murs de la maison du directeur de la poste aux lettres à Amboise » (3 thermidor an VII). — Ecrit ayant pour titre « L. P. Bourbon, prince de Condé aux Français » et annonçant « le prochain retour de la royauté et du bonheur », affiché à Monnaie (25 thermidor an VII). — Ecrit séditieux trouvé par un conscrit, intitulé « Complot découvert » (4-18 prairial an VII), 2 pièces. — Surveillance de l'imprimeur soupçonné d'avoir édité l'écrit ayant pour titre « Adresse aux réquisitionnaires et conscrits » (24 fructidor an VII).

L^{m} 236 (ancien 288). — Liasse, 100 pièces.

17 juillet 1792-9 frimaire an VIII. — *Passeports* (voir L 126). Instructions ministérielles concernant : l'exécution des lois des 10, 28, 23 vendémiaire respectivement des années IV, VI, VIII, du 8 floréal an IV (8 floréal an IV-9 frimaire an VIII), 12 pièces ; la suppression sur les imprimés des mots « Périssent les tyrans » (7 ventôse an V) ; l'impôt sur les passeports pour l'étranger et la vérification à la frontière (19 floréal-23 prairial an V), etc. En tout 31 pièces. — Etat nominatif des « Bons pour passeports » et « Bons pour visas » : un cahier non relié de 20 feuillets.

Demandes, délivrances, refus). Dossiers individuels classés par ordre chronologique :

a) **Passeports pour l'intérieur du pays** : Bonnet Jean-Jacques (19 juillet 1792). — Bruneau Marie Georget, femme Valadon (9 ventôse an IV). — Famille Gervais (23 nivôse an IV), 2 pièces. — Jardin, Bardoulet, Richer, Sérisi, Langlois Isidore (3 germinal an VI). — Loiseau Valentin (28 fructidor an V). — Maloiseau, boucher dans l'arrondissement d'Amboise oblige un étranger à faire constater la légalité de son passeport avant de « consommer avec lui un traité commercial » (6 messidor an VI). — Veuve Moisand (29 fructidor an VI). — Quinemont, femme divorcée d'émigré (7 pluviôse an IV). — Reignac (14 brumaire an VIII). — Renard (18 août 1793). — De Thiéne (3 frimaire an V), 2 pièces. — Non visa des passeports des voyageurs se rendant à la foire dite de la Saint-Martin à Angers (13 frimaire an V). En tout 76 pièces.

b) **Passeports pour l'étranger** : Boiselle Antoine, colporteur gênois (2 nivôse an VI). — Boutinet, Desrivaux, Bonaventure Jean, pour Baltimore (5-11 prairial an IV), 2 pièces. — Famille Du Colombier, pour l'Espagne (2 ventôse an IV). — Jeuffrain Etienne, pour Hambourg (8 ventôse an IV). — Latour Julien, allant en Espagne (14 ventôse an IV). — Luce Alex-Aimé, pour l'Espagne (26 frimaire an IV), 3 pièces. — Mayo Marie-Anne-Charlotte, Anglaise, épouse Irland, pour Hambourg (26 nivôse-6 pluviôse an VI), 2 pièces. — Pour l'Espagne : Nobileau (1er brumaire an IV) et Veillet Jean-Baptiste. — Arrestation à Châteaurenault de Abussin Maurice, Suisse, voyageant sans passeport (1er fructidor an V), 2 pièces. En tout 19 pièces.

Faux passeports (fabrication, délivrance et surveillance) : Faux passeports délivrés à Deschamps Pierre, Fontaine Louis, Lachèvre Jean, tous demeurant à Bordeaux, par l'administration municipale du 32^{e} canton de la Seine-Inférieure, séante à Criquetot-l'Esnevol (24 germinal an IV-7 pluviôse an VII), 3 pièces. — Boisselier, agent de la République à Brême délivre aux émigrés des passeports suspects (21 floréal an IV). — Visa de faux passeports en Calvados et dans l'Indre. — Surveillance à Manthelan et dans la Sarthe (2 floréal an IV-1er prairial an VII), 4 pièces. En tout 9 pièces.

Certificats de civisme : Trois listes contenant chacune de 30 à 40 noms (15-17 mars et 11 avril 1793). — Octroi d'un certificat aux notaires de Sainte-Maure, sauf au sieur Martin, à raison de sa réclamation contre le scrutin d'élection de la municipalité (4 janvier 1793). Correspondance des districts de Langeais et Preuilly avec brouillons de listes. Discussion au sujet des certificats de loyauté Anglade et Mollart, de Preuilly. Refus pour ceux de Mouruau, receveur de la régie à Montrésor et pour Beau, de Chinon, qui s'était qualifié de « sergent royal du ci-devant bailliage » (avril-juillet 1793), 10 pièces.

Certificats de laisser-passer délivrés à Gaullier Romain, citoyen américain ; Desroses, commissionnaire de l'hôpital de Tours ; Denis-Jean Bruère, de Sainte-Maure ; la fille Smolet, domestique de M. Ferregeau de Tours. L'avant-dernier signé de Clément de Ris.

Certificats de résidence délivrés à : Eliot Roger de Vilgry, rue Saint-Séverin à Paris (an VI) ; Michel Guibert, cultivateur à Rennes (an VII).

L[m] 237 (ancien 288). — Liasse, 24 pièces.

22 frimaire an IV-27 vendémiaire an VIII. — *Conscription.* Abus d'exemptions (intervention du ministre de la Police) : Callaud, membre de l'administration municipale de Tours est maintenu dans ses fonctions « cet arrêté motiverait à lui seul la destitution que cette administration a subi depuis » (24 ventôse-21 germinal an IV) (voir L 86), 3 pièces. — Gerbault d'Amboise, est placé « comme commis d'un bureau » par Roguet, commissaire des guerres à Tours ; Legendre « se promène librement dans les rues de Tours » ; Charenton est receveur de l'enregistrement à Brassieux. Un registre d'enrôlement où était inscrit Carreau-Gautier, greffier du juge de paix, accusé d'une fausse permission, est incendié (1[er] germinal-11 floréal an IV), 2 pièces. — Rapport détaillé daté du 28 pluviôse an IV de Jean Fortuné Bouin dit Marigny, président de l'administration du canton de Marigny sur les pétitions des conscrits Pierre et François Cardinal et récit des menaces dont il fut l'objet de la part des jeunes gens de la première réquisition à une séance de la dite administration. A la suite de cette séance, il donne sa démission ; il retire celle-ci le 18 germinal, 3 pièces. — Recrutement et exemption des officiers de santé (loi du 1[er] août 1793). Observations du ministre (germinal an V). — Désertion. Recherche de Morel Louis, carabinier au 3[e] bataillon des Francs (3 vendémiaire an VI). — Chartrier, ministre du culte se soustrait à la réquisition (21 messidor an VI). — Désertion à Langres de 150 hommes de la 29[e] brigade d'infanterie, originaires de Chinon et qui affluent à Savigny, Beaumont, Huismes (29 prairial-16 messidor an VII), 3 pièces. — Rassemblement dans les bois de Mareuil (23 nivôse an VII). — Battue générale dans les communes du canton de Chinon « pour arrêter les réfractaires et prévenir les rassemblements » (17 messidor-7 thermidor an VII), 3 pièces. — Insurrection de conscrits au Grand-Pressigny : rapport de Christophe ; félicitations du ministre sur les mesures prises et demande « de renseignements sur le commissaire de ce canton, dont la conduite contraste d'une manière scandaleuse avec celle du brave Chevrier-Cuvier, celle des autres agents ne me paraît pas moins répréhensible » (14-18 fructidor an VII), 2 pièces. — Eventuel passage dans le département de 12 à 15 déserteurs (27 vendémiaire an VIII) (voir L 87, 125, 126, 148, 153).

L[m] 238 (ancien 289). — Liasse, 66 pièces.

Frimaire-Fructidor an V. — *Tumultes au théâtre de Tours* (Saint-Romain, directeur) aux représentations de deux pièces intitulées « L'Intérieur des Comités révolutionnaires » et « La mort de Calas » : ***Spectacle du 11 frimaire an V.*** L'administration départementale, l'adjudant général chef de brigade et de l'état-major Devaux, engagent la municipalité à prendre des mesures de sécurité en prévision de troubles (10-11 frimaire an V), 2 pièces. Après lecture du rapport sur les incidents, rédigé par Auger-Jolivière, président de l'administration municipale, et Letort, agent municipal, le département décide la fermeture du spectacle en exécution de la loi du 11 germinal an IV (12-13 frimaire), 5 pièces. — Louis Bardou, ex-inspecteur du service d'habillement, Bertrand Salleyx, aide de camp du général Canuel, Jean Lamisardière, ex-employé des transports militaires, Lamasse-Sauveterre, employé pour la liquidation des vivres déclarent à la municipalité vouloir se réunir « paisiblement et sans armes » dans la salle du jeu de paume, rue de Chardonneret pour libeller une adresse de protestation, puis y renoncent « sur les observations faites par quelqu'un d'eux qu'ils n'avaient pas le droit de rester assemblés la nuit » (13 frimaire), 3 pièces. — Envahissement de la salle de spectacle du citoyen Pillerault, place d'Aumont par 2 à 300 jeunes gens dans l'intention d'y faire représenter la pièce : rapports de Folliau, capitaine de gendarmerie et de Coffé, huissier au tribunal criminel du département (13 frimaire an V), 4 pièces. — L'administration centrale autorise la réouverture de la salle le 15 frimaire, puis la remet au 17. — Pétition signée par de nombreux citoyens pour en obtenir l'ouverture immédiate. — Rapport de Texier Olivier : récit détaillé des incidents, exposé de la conduite du directeur, des administrations du département. Il conclut : « … Le premier qui conçut l'idée de demander et faire demander une pièce qui déjà sur ce même théâtre est devenue l'occasion de rixes violentes et un tison de désordre est un véritable perturbateur et je pourrais peut-être en accuser avec quelque raison le directeur du spectacle qui déjà relativement à

cette pièce, a été obligé, il y a environ deux mois de quitter la commune de Blois » (15 frimaire an V). — Sous prétexte de « récupérer les pertes faites » Saint-Romain refuse l'entrée libre aux gendarmes (2-3 nivôse an V), 4 pièces. — Affiche de Gidoin, infirmant les faits relatés dans la pétition rédigée le 14 frimaire au jeu de paume, par une députation composée de Pelgé-Derouet, Barbier, Gaulier l'aîné, Reverdy-Restru, Saint-Denis, Bucheron, etc. (15 frimaire), 4 pièces.

Spectacle du 2 pluviôse an V donné sur les instances des demandeurs et dont les rôles pourtant n'étaient pas sus. Affichage des deux pièces « sans aucun avertissement propre à instruire les citoyens que partie des rôles des deux pièces seraient lus ». La municipalité de Tours autorise la représentation à la condition que le directeur « préviendrait le public que l'argent serait rendu à ceux qui ne voudraient pas entendre lire » (lettre de Chalmel au commissaire du département le 2 pluviôse an V). — Plusieurs procès-verbaux des incidents par Maingault, commissaire de police, section de la Bellefontaine ; Riffault, commissaire des poudres et salpêtres ; Ulriot-Courbière, directeur de l'agence des domaines nationaux ; Darras, capitaine au 4e bataillon de la Sarthe ; Auger-Jolivière et Luce, membres du conseil municipal de Tours. — Intervention de Texier Olivier à une séance de délibérations du département : il requiert « que l'administration municipale soit rappelée à l'exécution de la loi du 11 germinal an IV » (s. d.) — La fermeture est ordonnée le 3 pluviôse an V. — Lettre de Saint-Romain adressée aux acteurs : diatribe contre Chalmel « ce digne magistrat oubliant la dignité de son caractère se répandit en injures contre moi » et il continue : « … Faites vos réclamations aux autorités constituées… je compte partir à Paris… faire connaître à mon camarade Thibaudeau… les faits qui ont dirigé contre moi la clôture du spectacle et me présenterai chez le ministre… Je vous annonce qu'ayant connu Carnot à Metz… je le rendrai témoin des faits ». Réponse des artistes : « … Avec un peu plus de fermeté de votre part vis-à-vis le public, la représentation du 2 pluviôse n'aurait pas eu lieu et la tranquillité n'aurait pas été troublée » (4 pluviôse an V), 2 pièces. — Pétitions des artistes et de quelques citoyens parmi lesquels nous relevons les noms de Pelgé, Gidoin, Bucheron, en vue de la réouverture ; refus du département (5-25 pluviôse an V), 6 pièces. — Rapport de Texier Olivier : « L'administration départementale… a été encore une fois obligée de fermer la salle de spectacle… je ne doute pas que vous soyez indigné des honteuses manœuvres mises en jeu… de l'impudence de l'entrepreneur de spectacle et de la lâche ou perfide complaisance de l'administration municipale de Tours… M'étant transporté au spectacle à l'effet d'y faire arrêter les déserteurs et réquisitionnaires qui s'y trouvaient, les citoyens Bucheron, propriétaire de la salle, Pelgé-Derouet et Saint-Romain ont facilité l'évasion… » (5 pluviôse). — Règlement autorisant l'ouverture : rapport de Texier Olivier (s. d.). En tout 26 pièces.

Clôture de l'affaire : Ordre à la municipalité d'adresser au département le répertoire des pièces à jouer (28 pluviôse an V). — Réquisitoire de Texier Olivier contre Saint-Romain : « … Il n'a pas plutôt entrevu le changement d'administration qu'il a repris ses habitudes… il annonça « l'Intérieur des Comités révolutionnaires » et il osa mettre sur son affiche *à la demande des citoyens électeurs…* Il a fait jouer une autre pièce intitulée « La petite Nanette » (2 floréal an V). — Sur les craintes ex-primées par le général de division Guyot Durepaire, le ministre de la Police invite Texier Olivier à se concerter avec celui-ci pour décider de la suspension des pièces susceptibles de troubler l'esprit public (29 floréal). — La municipalité interdit à Saint-Romain de jouer dans la commune de Tours « sous quelque prétexte que ce puisse être » (18 fructidor).

Nota. — Les communications du baron Henri Auvray à la Société archéologique de Touraine des 24 février et 24 mars 1943 furent établies d'après les documents précédents (voir également L 83, 84, 85, 125, 159).

L^m 239 (ancien 290). — Liasse, 179 pièces.

An IV-An VII. — *Affaires concernant les municipalités de cantons.* Correspondances du ministre de la Police au commissaire près le département, des commissaires et administrations départementale et cantonales : pétitions, extraits des délibérations. ***Amboise*** : Les membres de l'administration municipale, savoir : Sarché Jean, Baptiste Louis, Charles Gosselin, Dupré François, Lecomte Norbert et Jacques-Noël Perceval déclarent « n'avoir provoqué ni signé aucun arrêté séditieux et contraire aux lois et n'être point parents d'émigrés » (5 nivôse an IV-11 pluviôse an V), 5 pièces. Norbert fils, commandant la garde nationale refuse de faire l'appel à la fin des cérémonies des citoyens convoqués (19 brumaire an VII). Arrestation du juge de paix (3-9 pluviôse an VII), 4 pièces. — ***Bléré*** : Suspension de cinq membres

de l'administration municipale d'après « les conclusions verbales et sans réquisitoire écrit » de Texier Olivier (26 ventôse-9 floréal an V), 3 pièces. — ***Candes*** : Plaintes de la municipalité contre son commissaire (17 thermidor an IV). L'accusateur public près le tribunal criminel du département accuse réception des pièces qui lui furent adressées relatives aux troubles et aux insultes faites à des fonctionnaires publics (19 thermidor an IV). — ***Châteaurenault*** : Attentat contre l'agent municipal d'Autrèche (27 nivôse-15 pluviôse an VII), 2 pièces. — ***Château-la-Vallière*** **:** Pillage de la caisse de l'enregistrement (19 ventôse-8 germinal an VII), 2 pièces. — ***Chinon*** : Pétition des habitants de Bréhémont, Rigny, La Chapelle-aux-Naux, Rivarennes, sollicitant pour Bréhémont le titre de chef-lieu de canton à la place de Rigny (1er-4 messidor an IV), 2 pièces. Destitution de la municipalité, remplacement par Champigny Clément, Guerinet Blandin, Mollandin, Jaunier, Froger-Duvigneau, Laurent aîné (5-8 ventôse an V), 4 pièces. Révocations de Richard et Torterue Lagardière, commissaires à Chinon intra et extra. Destitution de Michel Buron, concierge de la maison d'arrêt de Chinon (1er-28 messidor an VI), 3 pièces. Fermeture du cercle constitutionnel (12-13 ventôse an VII), 2 pièces. — ***Cormery*** : Mesures contre la morve (29 vendémiaire an V), 2 pièces. — ***L'Ile-Bouchard*** (Saint-Maurice) : Dénonciation contre l'agent de la commune dont les propos séditieux provoquèrent des sévices contre un républicain et l'incendie de ses propriétés, la ci-devant maison des cordeliers (5 pluviôse). Adjudication des perceptions (29 brumaire an V), 2 pièces. Maintien de l'hospice civil au lieu et place des Ursulines (24 prairial-4 messidor an V), 2 pièces. — ***Langeais*** : Rentrée des contributions : envoi de quatre chasseurs à cheval. — ***Ligueil*** : Demande de renseignements au département concernant les visites domiciliaires (1er floréal an IV). — ***Loches*** : Craintes de rébellion, mais impossibilité « de distraire aucune troupe de Tours » (11 thermidor an V). Dissolution des sociétés politiques (exécution de la loi du 7 brumaire an IV) : demande d'explications du département sur « les rixes et voies de fait qui ont eu lieu par suite des réunions contraires aux lois » (s. d.). Mendicité et quêtes abusives des prêtres (10 brumaire an VI). Assassinat de Gibert Dauvergne, agent municipal de Reignac (30 floréal-3 messidor an VII), 5 pièces. — ***Luynes*** : Taxe du pain et de la viande de boucherie (19 ventôse an V). — ***Manthelan*** : Application de la loi du 5 nivôse sur l'annonce des jour naux (21 nivôse an V). — ***Monnaie*** : Incendie de la chapelle Saint-Jean, bien national soumissionnée par Jean Sergent, marchand de chevaux, les 22-23 thermidor an IV, 3 pièces. Le facteur refuse de recevoir les sols au taux fixé à Tours (19 frimaire-14 prairial an VII), 2 pièces. Rixes ayant un caractère religieux : intervention du directeur du jury d'accusation (28 prairial-5 messidor an V), 2 pièces. — ***Montbazon*** : La vente et le port des cannes-épées sont interdits (1er nivôse an IV). — ***Montrésor*** : Protestation de l'agent et adjoint d'Ecueillé contre le départ des troupes cantonnées dans les communes avoisinantes (24 messidor an IV). Affaire Bretonneau, agent municipal de Saint-Patrice : observations de Texier Olivier (27 brumaire an V). — ***Preuilly*** : Le ministre réclame des renseignements sur J.-M. Durand officier, Poissard sergent, L. Giraud Michelin caporal, Riaud, F. Durand caporal, Gautier sergent, signataires d'une lettre « ayant un caractère d'avilissement pour la représentation nationale et le gouvernement » 25 pluviôse an VI). — ***Richelieu*** : Troubles. On suspecte la participation des autorités constituées. Texier Olivier accuse Moinard, commissaire du directoire exécutif à Chinon, de « l'oubli de ses devoirs » et signale la touchante harmonie qui règne entre lui et les administrateurs « qui vous sont dénoncés comme ayant donné les mains aux désordres » (12 ventôse-12 messidor an V), 4 pièces. Révocation de Moinard (17 messidor an V), 2 pièces. Restitution d'une cloche de 1 200 livres (1er messidor an V). Rassemblement, menaces et provocations (13 messidor an V). Le ministre du culte catholique et plusieurs citoyens demandent l'enlèvement dans le temple d'un tableau « représentant une femme tenant d'une main une massue, de l'autre un bonnet rouge, sous ses pieds une croix qu'elle foule ainsi que plusieurs objets servant au culte qui y sont enchaînés » (14-16 brumaire an VII), 2 pièces. — ***Saint-Christophe*** : Rapport détaillé de Julien Rougé, agent municipal de Neuillé-Pont-Pierre sur l'enlèvement de Delaunay et les plaintes des habitants relatives à la conduite des soldats logés chez eux (26-29 germinal an IV), 2 pièces. Abolition de la loterie et des jeux de hasard comme favorisant « la fénéantise qu'ils sont par eux-mêmes une école d'astuce, d'escroquerie » (20 fructidor an IV). — ***Tours*** : Inconvénients des deux ventes publiques de meubles, « l'une chez Papion et l'autre dans la maison du collège dirigée par Estival » (6 frimaire an IV), 1 pièce. Plainte de Texier Olivier contre l'insouciance des administrateurs du département dans l'exécution de la loi du 10 vendémiaire (1er ventôse an IV). Projet de vente des grains entreposés dans les magasins par Mazard, préposé aux subsistances de la 22e division militaire (3-4 floréal an V), 2 pièces. Enlèvement et

rétablissement des bonnets rouges sur les tours de Saint-Gatien (6 thermidor an V-6 vendémiaire an VI), 2 pièces. Rassemblement des « Compagnons du Devoir », groupement corporatif de Tours : rapport de Perré, juge de paix du 1er arrondissement (2-19 ventôse an VII), 3 pièces. Fermeture du « Cercle constitutionnel » (2-3 pluviôse-1er ventôse an VII), 4 pièces. — ***Tours extra-muros*** : Choix de la commune de La Riche comme chef-lieu de canton (25 pluviôse an IV). Enlèvement et enfouissement des chevaux morts des écuries Martin, Saturnin, au Ruau Sainte-Anne et sur les grèves de la rue du Port-Sainte-Anne (15 prairial-2 messidor an IV), 2 pièces. Procès-verbal de Genais, agent de la commune de Beaumont dénonçant les voies de fait exercées par Couëtte, huissier contre plusieurs habitants propriétaires de bestiaux, en violation des articles 291, 292 et 293 de l'acte constitutionnel (11-25 thermidor an IV), 2 pièces. — ***Marmoutiers*** : Rapport circonstancié sur la découverte et le dépècement d'un squelette d'un abbé mort il y a 106 ans, de la famille de La Rochefoucauld : ordre de punir « les auteurs des rassemblements et des excès dont il s'agit » (7 ventôse-1er germinal an VII), 3 pièces. — ***Vouvray*** : Insurrection lors de la vente du presbytère (25 thermidor an IV-25 germinal an V), 2 pièces. Troubles occasionnés par « les prêtres non conformistes venus des communes étrangères ». Dulièvre, président de l'administration municipale de canton est autorisé à dissiper les rassemblements (25 pluviôse an V). Texier Olivier propose la nomination de Hyacinthe Dulièvre comme commissaire (6 germinal an V) (voir également les liasses L 231, 86, 87, 85, 126, 125 et 88).

Lm 240 (ancien 290). — Liasse, 109 pièces.

3 mai 1793-14 pluviôse an VIII. — *Suspects* (signalements, arrestations, certificats de résidence, renseignements). Correspondance du ministre de la Police au commissaire près le département. *Aubery*[1], *Barbier* et *Mathis* adjudants généraux à l'armée de Sambre-et-Meuse : annulation de leur arrestation (18 nivôse-18 pluviôse an V), 2 pièces. — *Bénéhan* Joseph interprète de langues orientales, et Pierrette *Mioque*, son épouse (22 fructidor an VI-5 nivôse an VII), 3 pièces. — *Bernalais* de Poitiers, agent de Babeuf (28 ventôse-9 germinal an V), 4 pièces. — *Berniquet* Sylvain (18 ventôse an VII). — *Blanchet* dit Carmagnolle, d'Ecueillé : diffusion du jugement du conseil militaire de Buzançais (7-15 prairial), 2 pièces. — *Bichon* (27 novembre 1797). — *Brannes* Jean, négociant hollandais (13 prairial an V). — *Carteau* Jean-Louis : demande de levée de scellés (6 brumaire an VI). — *Cassenac* et *Mounnet*, suspects de brigandage (3e J. C. an VII). — *Charcelay*, capitaine de gendarmerie : suspension de ses fonctions (28 vendémiaire an VI). — *Jolif du Coulombier* de Cadix : passage de fonds en Espagne (28 frimaire-7 nivôse an VII), 2 pièces. — *Delavau* (29 ventôse-29 germinal an VII), 2 pièces. — *Delaire* Denis (12 messidor an V). — Surveillance de *Delasnerie* en relation avec un émigré (15 fructidor an V), 2 pièces. — *Detheure* notaire, président de l'administration municipale de Langeais et régisseur de la marquise Guillon de Rochecot (1er ventôse an VI). — *Dubault* (14 pluviôse an VIII). — *Dumellanger* Marie Pierre, détenu sous le nom de Lacour Jacques (24 messidor an IV-21 messidor an V), 4 pièces. — *Fort*, tenant un café à Richelieu (24 frimaire an VI). —*Gaboré*[1], pour malversation (28 messidor an VII). — *Gaimpier* complice d'émigré (25 juillet… 29 fructidor an VII), 4 pièces. — *Gouraud* Jean-Augustin-Antoine (7-21 germinal an VII), 2 pièces. — *Guillobé* Michel-Charles de Loches (7-16 germinal an VII), 2 pièces. — *Guillemet* Pierre (10 pluviôse an IV). — *Goupy* (11 ventôse an VI). — *Guillot* Pierre Benigne (29 nivôse an V). — *Javanelle* Thomas (26 brumaire an V). — *Hotte* chef de la 196e demi-brigade, pour le remplacement de son cheval tué par les chouans (10 messidor an V). — Expulsion de *La Bourdonnaye* Anne-Julien-Joseph et *Cottineau* Joseph-Laurent (3 thermidor-3 fructidor an IV), 2 pièces. — *Leguier* Philibert-Marie (s. d.). — *Laurence* et *Foliau* (avis de réception des pièces de procédure) (9 floréal an IV). — Etat de service de *Lisseron* (s. d.). —*Malherbe* armurier à Tours, pour une levée de scellés (3 floréal an VII). — *Marchand* Jean-Baptiste (12 thermidor an VI). — *Marsay* Louise-Joséphine, épouse Ponard (22 fructidor an IV). —*Maseré* (18 floréal an IV). — *Montville* (26 frimaire an VII). — *Nartez* commandant de la gendarmerie de la Seine (15 frimaire-3 nivôse an VII), 4 pièces. — *Paulmier* Louis-Pierre (8 vendémiaire an VIII). — *Poupineau* marchand à Avon (28 germinal an VII). — *Picard* Dieudonné-Daniel-Marie de Verneuil (5 floréal an VII). — *Tisserand* Jacques-Daniel (18 brumaire an VII). — *Villemose* (22-27 pluviôse an IV), 2 pièces. — *Vincent* capitaine rapporteur du conseil de guerre : arrêts de rigueur

1. Pour ce personnage, comme pour beaucoup d'autres, il s'agit souvent de simples circulaires du ministère de la Police signalant un suspect et ne mentionnant aucun prénom.

1. Voir L 125.

et destitution (2-3 nivôse an VII), 2 pièces. — *Vidal* pour correspondance avec l'Espagne (6 nivôse-prairial an VII), 4 pièces.

Agents de l'Angleterre : Antoin aide de camp de Damican, voyageant sous le nom de Prudon, Prud'hon et Prodon (17-27 ventôse an VII), 2 pièces. — *Cathelin* Jean-Baptiste, fabricant de velours domicilié à Sens, porteur de lettres destinées aux Anglais, arrêté à Druyes (13 messidor an VI-2 vendémiaire an VII), 10 pièces. — *Dubarry* et *Dellangallerie* entrés par Bâle « chargés de dépêches contre-révolutionnaires et munis vraisemblablement d'instructions qui ne le sont pas moins » (30 ventôse-11 germinal an IV), 2 pièces. — *Fellets* capitaine du port d'Ostende, accusé de complicité dans l'attaque de cette ville (14 prairial an VI). — *Moulinet* Rose, en correspondance avec Londres (26 nivôse an V). — *Pagée* officier de santé (16 nivôse an VII). — *Varinot* ou *Grésillet* (29 frimaire-2 nivôse an VII), 2 pièces. — Liste des chevaliers de Malte et recherche des étrangers voyageant en France (1er-5 prairial), 3 pièces. — Notes du ministre donnant des renseignements permettant d'exercer la surveillance la plus active sur : l'ex-comte *Médavi* qui se vante d'avoir fait passer plusieurs caisses de carabines et fusils et annonce que le gouvernement anglais est disposé à fournir aux insurgés de Belgique tout ce dont ils auront besoin ; *Frotté* « qui doit se rendre en Normandie et y être secondé par le comte Dolianson de Caen ; *Cepville* capitaine de cavalerie de Coutances ; le général *Georgin* qui doit se rendre dans le Morbihan avec le général Couta y rejoindre l'ex-comte de Bergue déjà en Bretagne, Bottrel, ancien procureur syndic de Bretagne, le vicomte de Prévaley, le duc de Châtillon, le marquis de Drefucy (?), le marquis de Boishue, qui ont quitté Londres pour se rendre dans les départements chouans et prendre la direction des mouvements qu'ils comptent opérer » (29 frimaire-2 nivôse an VII), 3 pièces. Lm 241 (ancien 392). — 101 pièces.

Frimaire an IV-Brumaire an VIII. — *Police des cultes*[1]. Correspondance entre les administrations départementale et cantonales, quelques extraits des délibérations des municipalités.

Loi du 11 prairial an III (choix des édifices, élections des ministres du culte). Tours, Vouvray : arrêtés des administrations municipales après pétitions des habitants (y énumérés) (12 nivôse-26 fructidor an IV), 5 pièces.

Loi du 7 vendémiaire an IV (dotations, quêtes, signes extérieurs, etc.). Infractions à la loi à Larçay, canton de Montlouis ; à Langeais et Amboise. Mesures prises par les administrations des cantons de Saint-Christophe, Rigny, Cormery (1er prairial an IV-30 brumaire an V), 7 pièces. Enquête sur Suzor, ci-devant évêque du département et cinq prêtres « se disant grands vicaires » pour infraction à la loi dans la commune de Bréhémont (15 thermidor-1er fructidor an IV), 3 pièces. Dénonciation contre Jean-Nicolas-François Gallé, curé à Cigogné qui « se promène avec les habits de son ancien ordre, etc. » (25 thermidor an VII).

Loi du 22 germinal an IV (interdiction de sonner les cloches). Une affiche imprimée signée Bergey, président de l'administration départementale. Compte rendu d'exécution de la loi des administrations des cantons d'Azay-le-Rideau, Château-la-Vallière, Bourgueil, Ballan, Neuvy-la-Loi, Monnaie, Mont-Loire, Preuilly, Langeais, l'Ile-Bouchard, Loches, La Haye-Descartes, Montbazon, Montrésor (22 germinal-2 messidor an IV), 16 pièces. Réponses des cantons à l'arrêté du département du 25 floréal an IV : savoir, Vouvray, Château-la-Vallière, Savigné, Rigny, l'Ile-Bouchard, Manthelan, Richelieu, Tours-extra-muros, Marigny-Marmande, Candes, Luzillé, Le Grand-Pressigny, Luynes, Ligueil, Saint-Germain-sur-Indre, Loches, Saint-Ouen, Amboise, Ballan (30 floréal an IV-17 frimaire an V), 36 pièces. Application de l'arrêté du département du 1er thermidor an IV relatif aux lois des 7 vendémiaire et 22 germinal an IV : accusé de réception des cantons de Loches, Beaulieu, Montlouis, La Haye-Descartes, Amboise, Château-la-Vallière, Luzillé où « tous les habitants n'ont que leurs cloches dans la tête » et où « les opinions là-dessus s'exaspèrent », Jaunay, Le Grand-Pressigny, Luynes (6 thermidor-15 fructidor an V). — Ordre du ministre de la Police de prendre des renseignements sur la commune de Neuillé-Pont-Pierre où « l'on conserve l'usage de sonner les cloches » (17 fructidor an V). Duprat, commissaire d'Amboise sollicite l'autorisation de sonner les cloches à l'occasion de la signature de la paix (9 brumaire an VI). A Ligueil, fermeture du clocher (11 nivôse an VI).

Prêtres réfractaires. Exécution de la loi du 3 brumaire an IV. Rapport de Texier Olivier du

1. Pour toutes les affaires concernant la police des cultes, les prêtres réfractaires (réclusion, déportation, mise en liberté surveillée), l'affaire Bruslon-Duliepvre, se reporter aux cotes L 85, 86, 87, 88, 123, 125, 126, 127, 145, 159, 161 et 188.

23 pluviôse an IV. « … J'ai dénoncé la répugnance de l'administration départementale à faire exécuter les lois… le ministre de l'Intérieur a rappelé aux administrations l'article 10 de la loi du 3 brumaire ; après ce rappel, le département a pris un arrêté qui mit sa responsabilité à couvert, sans qu'elle se soit préoccupée de s'informer si les administrations municipales exécutaient ou n'exécutaient pas, si les prêtres étaient ou non arrêtés… Témoin d'une insouciance aussi impardonnable j'ai cru devoir requérir expressément… ». Il signale l'hostilité de la municipalité de Tours « qui a discuté publiquement le droit qu'avait l'administration départementale d'ordonner des visites domiciliaires » et il conclut « Là on s'oppose directement, là on paralyse ». Intervention du ministre (14 ventôse an IV). Une adresse de Texier Olivier aux commissaires près les administrations de cantons « engageant les autorités à poursuivre jusqu'à outrance les prêtres réfractaires, ces ennemis implacables du gouvernement républicain » (14 germinal an IV). Réponse de Texier Olivier à la circulaire ministérielle du 19 nivôse, demandant des renseignements sur l'influence du culte. « Je vous adresse un écrit portant le titre de mandement et une lettre écrite par un prêtre se disant épiscopal, on y cherche à ressusciter le clergé de France et toute sa hiérarchie… » (1er ventôse an IV). Le 17 ventôse il dément la circulation d'un mandement contre les prêtres mariés.

Dossiers individuels (correspondance du ministre de la Police). *Brette, Estivane, Galliché*, exercent « un ministère prohibé » à Beaulieu : ordre d'arrestation (29 ventôse an IV). — *Labourdonnaye* Julien-Joseph, Laurent *Cottineau* : déportation (29 messidor-6 fructidor an IV), 4 pièces. — *Bretonneau* (27 vendémiaire an V). — Vérification de la dénonciation de Bruslon contre des prêtres réfractaires réfugiés dans le canton de Langeais et les fonctionnaires publics qui les protègent (19-25 ventôse an V), 2 pièces. — *Affaire Talonneau et Chasteau* : saisie de deux lettres envoyées par ces derniers à M …, vicaire général à Angers, par l'intermédiaire de Mlle de La Girouardière, supérieure de l'hospice des incurables à Beaugé, dans lesquelles ils demandent l'un et l'autre de faire proroger et préciser leurs pouvoirs pour absoudre les fidèles et dispenser dans certains cas de mariage. Transmission de ces lettres au commissaire du département. Arrestation de Tallonneau ; hésitation du commissaire du canton de Brain-sur-Allonne. Blâme et révocation de celui de Bourgueil qui refuse d'arrêter Chasteau (26 germinal-19 prairial), 8 pièces.

Détention des prêtres (loi du 3 brumaire an IV). Instructions ministérielles concernant la confection d'un état des prêtres du département détenus dans les maisons d'arrêt ou de justice. Circulaire du commissaire du département à ses collègues près les cantons (16-23 fructidor an IV), 5 pièces. Deux états nominatifs, l'un pour la commune de Tours, l'autre pour Chinon (27-29 fructidor an IV). Transfert des prêtres de Saintes dans leur département respectif : rectification ministérielle de l'interprétation des ordres reçus par le commissaire de cette ville ; réponse de Texier Olivier (1er jour complémentaire an IV-5 vendémiaire an V), 2 pièces. Exécution de la loi du 14 frimaire rapportant l'article 10 de celle du 3 brumaire en faveur des prêtres du département d'Indre-et-Loire reclus à Provins « dans le temps où les brigands menaçaient d'envahir Tours » : une liste nominative, pétition, intervention du département de Seine-et-Oise, ordre du ministre « de les rendre à leur famille » (19 floréal-7 prairial an V), 4 pièces.

L^m^ 242 (ancien 392). — Liasse, 67 pièces.

An V-An VIII. — ***Prêtres réfractaires* (suite). *Loi du 19 fructidor an V.*** Instructions du ministre de la Police, quelques réponses de Texier Olivier (26 fructidor an V-16 vendémiaire an VI), 7 pièces. Passage à Tours de 16 condamnés sous la conduite du général Dutertre : compte rendu de Texier Olivier « Toutes les précautions avaient été prises pour empêcher qu'on ne tentât de les soustraire à leur peine… ». Brève réponse à une demande de renseignements du ministre sur « les émeutes qui eurent lieu sur la route relativement à ce général » (voir L 225) (29 fructidor an V-26 vendémiaire an VI), 2 pièces. Un état nominatif des prêtres assermentés et insermentés du canton de Chinon extra-muros, établi par la municipalité (27 frimaire an VI). Un tableau des prêtres de la commune de Tours déportés, reclus et sermentés (s. d.). Recherche de 5 à 6 prêtres cachés dans la commune de Beaulieu : ordre ministériel de visites domiciliaires (18 brumaire an VI).

Déportation : dossiers individuels se composant d'une expédition de l'arrêté du Directoire exécutif, de la correspondance entre le ministre et le commissaire, de quelques procès-verbaux de gendarmerie. *Vidard* curé à Boussay (22-25 vendémiaire an VI), 2 pièces. — *Bellot* Nicolas-René curé de Ruaudin (Sarthe) : enquête (17-29 frimaire an VI), 2 pièces. — *Taschereau* curé de Chanceaux, *Deshogue* curé de Langeais (16 nivôse an VI), 2

pièces. — *Guillon* François-Mexme curé d'Autrèche (22 prairial-5 messidor an VI), 4 pièces. — *Joly* Jean-Claude, *Chateau* Jean-Louis, évadés de la maison d'arrêt d'Angoulême (1er fructidor an VI). — *Dubault* curé de La Riche à Tours, *Sonnet* Eustache, *Guillot* Louis vicaires : pétition en faveur de Guillot « appuyée par un nombre considérable d'habitants de la commune de Tours… colportée de maison en maison et dont les signatures sont suspectes d'être controuvées » (4 fructidor an VI-8 nivôse an VII), 9 pièces. — *Pavi* curé à Bléré (15 nivôse-5 pluviôse an VII), 5 pièces. — *Nabon* Mathieu-Isidore ex-prêtre au Petit-Pressigny « s'est déporté en Espagne » : échange de correspondance avec son frère (1er-4 prairial an VII), 2 pièces. Un état nominatif des prêtres déportés correspondant en partie aux dossiers individuels.

***Recherches, arrestations**, etc.* : dossiers se composant des mêmes pièces que ci-dessus. *Ricard* ex-curé d'une commune du canton de Saint-Ouen non désignée : une lettre de celui-ci à Bruneau secrétaire de l'administration de ce canton dans laquelle il confirme sa rétractation : ordre d'arrestation (22 frimaire-3 nivôse an VII), 3 pièces. — *Prignault* ex-moine de Fontevrault, faisant fonction de curé de Saint-Germain, canton de Candes : recherche (15 prairial-29 thermidor an VII), 4 pièces. — Recherche de plusieurs prê-tres à Neuvy-le-Roy et Rouziers : procès-verbaux de perquisition du commandant de gendarmerie Folliau et de Charrey (11 ventôse an VII ?). — *Brette* : demande d'une récompense aux gendarmes pour son arrestation (1er thermidor-3 fructidor an VII), 2 pièces. — Incidents entre le curé de Channay et l'agent municipal de Rilly, lors d'un enterrement : relation des faits par le commissaire près le canton de Savigné (5-8 germinal an VII), 4 pièces. — *Barré* ex-curé de Draché, *Martin* ex-curé de Sainte-Maure, *Martineau* ministre du culte à Saint-Epain, *Brissard* à Noyant, *Chevallier* à Maillé, *Champion* à Sainte-Catherine : mesures répressives (2 fructidor an VI-5e jour complémentaire an VII), 4 pièces. — Avis de diriger les déportés à l'île d'Oléron et non plus à l'île de Ré (29 vendémiaire an VIII).

Lm 243 (ancien 392). — Liasse, 20 pièces.

18 floréal an VII-27 brumaire an VIII. — ***Prêtres réfractaires* (suite). *Mises en liberté surveillée.*** Correspondance ministérielle. Jacques-Elie-Thibault *Chambault* (5 prairial an VII-27 brumaire an VIII), 4 pièces. — *Douault* et *Madré* (18 floréal an VII). — Georges-Aimé *Thomas* (19 prairial an VII). — François-Claude *Roux* : rappel que seul le Directoire exécutif a le droit d'autoriser les mises en surveillance et que les administrations locales doivent se borner à faire constater les infirmités (22 prairial an VII).

Culte clandestin. ***Canton de Châteaurenault.*** Rassemblement à Neuville, Auzouer, Sonné : mesures répressives (arrêté de la municipalité de canton du 4 prairial an V). — ***Canton de Vouvray.*** Arrestation de Pinot à la Closerie du citoyen Prudhomme, à Sainte-Radegonde, pendant la célébration de la messe : procès-verbaux de la visite domiciliaire signés Paty-Dumène, commandant la garde nationale de Vouvray et Duliepvre, président de l'administration du canton (5-7 ventôse an V). Détention de Paty-Dumène, dénoncé par Laurence agent de la commune de Rochecorbon : protestation de Duliepvre, pétition de Paty-Dumène, rapport de Bourguin, commissaire près l'administration municipale du canton de Vouvray. Intervention du ministre (7 ventôse-17 fructidor an V), 11 pièces. — ***Canton de Loches.*** A Perrusson, exercice du culte dans la maison de Blet au lieu appelé Vouroux. Dénonciation d'un rassemblement à Beaulieu : rapport de Jean Frailou, lieutenant de la 22e division de la gendarmerie nationale, arrêtés de l'administration du canton (15 prairial-14 messidor an V), 6 pièces. — ***Canton de Ligueil.*** Exercice du culte par Gaultier, chez Louis Loizeau, fermier de la métairie des Chauvinières à Varennes : procès-verbal de visite domiciliaire signé Ch. Gaultier prêtre et Renaudi (11 messidor an V). Dénonciation de Pillault-Souvent agent municipal de Saint-Germain-sur-Indre, contre Pain agent de Saint-Jean, qui « par son silence a favorisé le culte clandestin… ces réunions connaissaient une telle affluence que les marchands forains s'y rendaient ». Autre dénonciation de Pillault-Souvent contre certains prêtres réfractaires du Lochois dont Joltrain, Charles, etc. (5 ventôse-3 fructidor an V), 4 pièces. — ***Canton de Richelieu.*** Séditions et attroupements « avec la connivence des autorités constituées » : intervention du ministre (12 messidor-22 fructidor an V), 2 pièces. *Bruslon* François-Joseph-Guillaume, prêtre marié. Extraits des délibérations de la municipalité de Vouvray : le 5 nivôse an III, rejet de la demande de Bruslon « à être admis à la place de secrétaire » motivé « par son immoralité reconnue, sa dénonciation calomnieuse contre trois membres de la municipalité ». Le 24 floréal, réponse à « deux écrits en forme de dénonciation, faits par le citoyen Bruslon, les 3 et 9 floréal » ; la municipalité conclut « que le chef des terroristes de ce département est un nommé Sénard, que ce scélérat était et est encore l'ami

intime de Guillaume Bruslon ». Le district de Tours, puis le département confirment le refus de la municipalité de lui délivrer un certificat de résidence dans leurs séances des 24 et 27 floréal an III (voir L 188).

Affaire Bruslon-Duliepvre. Trois mémoires de Bruslon adressés au département : le 11 frimaire an IV, il dénonce la municipalité de Vouvray « … qui accorde à un étranger la liberté d'exercer le même exercice du culte catholique, le même jour que moi… et dont la présidence est confiée à un nommé Duliepvre, ci-devant prêtre célibataire, parent de mon adversaire, un homme que la loi a rejeté, fils d'un débiteur failli… ». Les deux autres datés des 2 et 3 fructidor an IV contre Duliepvre, assesseur du juge de paix et receveur des contributions de la commune de Vouvray : contestation de son éligibilité « … ces places étant incompatibles entre elles » ; accusation d'avoir rédigé un libelle traitant les prêtres insermentés de « scélérats et de proscrits », de vendre des mandats pour payer les impôts. — Intervention des ministres de la Police et de l'Intérieur sur des plaintes formulées par Bruslon : ordre à la municipalité de Vouvray « … de se renfermer dans les bornes prescrites par la loi et de ne pas s'insinuer dans les affaires du culte » ; demande de renseignements sur Duliepvre qualifié « d'ennemi de la chose publique » (11-15 pluviôse an IV). — Réponse du département au sujet des « persécutions qu'éprouvent les prêtres mariés de la part des ci-devant évêques constitutionnels et de celles dirigées contre lui ». « … Nous ne savons pas ce qu'il veut dire, l'évêque constitutionnel est un homme paisible sur le compte duquel nous n'avons reçu aucune plainte, la tranquillité règne à Vouvray ». — Deux lettres de Duliepvre adressées au département : réfutation des accusations concernant la nomination d'un ministre du culte à Vouvray ; la deuxième transmise à l'accusateur public réclamant « pour le déshonté Bruslon » l'application de la loi du 7 vendémiaire an IV (17 germinal-21 thermidor an IV). — Rapports du commissaire près le département : le 19 prairial an IV « … le nommé Bruslon, homme dangereux sous tous les rapports, dont les fonctions principales consistent à dénoncer les citoyens, les membres des autorités constituées… » ; le 29 fructidor an IV, il signale Bruslon « … comme un homme dont l'esprit turbulent sème partout la discorde, la haine, la méfiance… trouble la tranquillité publique… je vous invite à prendre une décision propre à ramener dans le canton de Vouvray la paix et la tranquillité qu'il ne cesse de troubler par sa présence ». Déportation de Bruslon : arrêté, correspondance du ministre de la Police, procès-verbal de l'arrestation signé Chevalier (12-19 vendémiaire an VII). Réclamations (anonymes) contre sa déportation : renseignements envoyés au ministre de la Police par le département. « … Bruslon était généralement mésestimé par tous les hommes sages et probes, né avec un esprit inquiet, brouillon, vindicatif, il n'avait pas un ami, son inconduite, l'impureté de ses mœurs écartaient de sa personne tous ceux qui avaient quelque pudeur ». Dernière pétition de Bruslon datée de l'île de Ré (4 germinal an VII). En tout 33 pièces.

L^{m} 244 (ancien 291). — Liasse, 184 pièces.

Ventôse an II-Brumaire an VIII. — *Emigration* (voir L 126-141). Un tableau nominatif imprimé des émigrés du département en l'an II. Instructions du ministre de la Police (application des lois des 22 brumaire-22 nivôse an III, 19 fructidor an V, 17 messidor an VII), 14 pièces. Un état nominatif « des personnes prévenues d'émigration » en état d'arrestation de la commune de Tours, quelque correspondance (18 messidor-1er thermidor an VI), 7 pièces. 5 états nominatifs « des personnes en réclamation » contre leur inscription sur les listes des émigrés (8 vendémiaire an VIII).

Dossiers individuels (inscriptions, vérifications, préventions, maintiens, radiations provisoires, arrestations et renseignements divers) se composant de la correspondance du ministre de la Police au commissaire du département. *Alen Luc* réclame contre l'inscription de son fils, « mort au service le 24 septembre 1792 » (16 pluviôse an VI-2 vendémiaire an VIII), 2 pièces. — *Antoine François* (27 vendémiaire an VII). — *Arnaud* Marcilly Nicolas, propriétaire américain demeurant à Bordeaux (26 ventôse an VII). — *Arnault* Jean originaire d'Amérique, domicilié à Verrières (Vienne) (24 brumaire-17 nivôse an VII), 2 pièces. — *Barat* Simon-Barthélemy-François, né et domicilié à Roisy en Seine-et-Oise (19 ventôse an VII). — *Barbier* Jean natif de Royan, demeurant à Bordeaux (26 frimaire-26 nivôse an VII), 3 pièces. — *Baret-Rouvré* Charles-Louis-François et *Hubert* Charles-Louis (6 vendémiaire an VIII). — *Benoist* ex-curé de Bourgueil et *Benoist* Jacques cultivateur à Vau (Loire-Inférieure) (8 pluviôse-22 messidor an VII), 2 pièces. — *Bérard* Antoine ex-chanoine de Plessis-les-Tours domicilié dans le canton de Nées (Basses-Alpes) (6 vendémiaire-14 frimaire an VIII), 2 pièces. — *Bérard* chapelier à Toulon mari de Françoise Brémon (22 vendémiaire an VII). — *Bérard* Joseph-Eugène-Aimé propriétaire en

Amérique, demeurant à Bordeaux (6 ventôse an VII). — *Bérard* Jean-Louis et Marie Chenet sa femme, demeurant à Choisy-sur-Seine natifs de Saint-Domingue (6 ventôse an VII). — *Berdousset* (voir Richer-Sérigny). — *Blanchet* Louis, Jean-Baptiste (17 brumaire-24 frimaire an VI), 4 pièces. — *Boivin-Peteau* (voir Peteau-Grancour). — *Bonneville* Adrien-Joseph Morin domicilié à Bonneville, canton de Troran (Calvados) (prairial-3e J. C. an VII), 2 pièces. — *Bonouvrier* Charles-Marie-Louis non radié définitivement et en état d'arrestation dans sa ferme (1er jour complémentaire an V-7 vendémiaire an VI), 3 pièces). — *Bourreau* Nicolas-Henri, domicilié à Arcis-sur-Aube, propriétaire à Saint-Domingue (8 frimaire an VII). — *Bridieu* : dénonciation (15 vendémiaire an VI). — *Bruley* Jean-Prudent, Marie-Marguerite Le Jeune veuve Faure, Marie-Valentine Loiseau femme Bruley et Elisabeth-Charlotte Saint-Germain, domiciliés en la commune et canton de Vouvray (1er fructidor an VI). — *Carteau* : « a quitté le territoire de la République en l'an III, pour se rendre à Venise avec le citoyen Collot, entrepreneur des vivres et viande de l'armée d'Italie, dont il était le caissier, ils ont été arrêtés par ordre du gouvernement français, comme ayant diverti une somme de 873 000 francs, appartenant à la République ». Demande de renseignements à Lallemand ambassadeur de la République à Venise (22 brumaire-27 nivôse an VII), 2 pièces. — *Cartier* Joseph (21 messidor an VII). — *Chevalier* Jean-Baptiste dit Puilboreau (27 pluviôse an VII). — *Cottereau* Thomas-Jules-Armand (16 floréal an V). — *Cougny* propriétaire de la maison de Vaux à Saint-Nicolas-de-Bourgueil, détenu au Temple : renseignements contradictoires (24 prairial-1er thermidor an VII), 6 pièces. — *Dauphin* Louis-Jérôme-Armand (23 germinal an V). — *Decaulx* René-Henri ex-militaire possessionné en Indre-et-Loire et Maine-et-Loire (23 thermidor-13 fructidor an IV), 3 pièces. Liquidation de la succession de *Defesque-Larochebousseau* François-Louis-Marie et de Coigneux Gabrielle-Elisabeth sa femme, sollicitée par Madeleine-Gabrielle Defesque, divorcée de Pierre-Etienne L'abbé, Saint-Georges de Bas (*sic*) et par Adélaïde Defesque, épouse d'Anne-Joachim-Joseph Rochemose (17-18 prairial an VII), 2 pièces. — *Delaunay* Joseph-Charles né à Rouen ex-vicaire, artiste dramatique, peintre et sculpteur vivant avec la femme Renelle, ancienne émigrée : lettre de lui à Christophe commissaire du pouvoir exécutif demandant la permission de voir sa femme et son transfert à Paris (17 floréal an IV-25 frimaire an VIII), 10 pièces. — *Delaunay* Michel-Marie du canton de Cognac (Charente) (26 pluviôse an VII). — *Deneveux* (11 brumaire an VI). — *Desmée* Auguste-Jean-Marie à Lerné canton de Candes (voir Girault-Planchoury). — *Deveaux-Forget* Jean-François contrôleur des messageries domicilié à Tours puis à Niort (8-25 frimaire an V), 4 pièces. — *Dormenan* (le Chevalier) « vu dans différentes communes du Doubs, belle figure, habit gris de fer avec une pièce au coude, gilet rouge brodé en soye, pantalon de couleur grise, souliers quarrés ; il paraît avoir la vue égarée, il porte à la main un gros bâton blanc » (9-21 messidor an IV), 2 pièces. — *Drouet* Renée-Juliette propriétaire à St-Domingue demeurant à Nantes (16 frimaire an VII). — *Ducau-Chavaignac* Claude-Aimé (28 germinal-4 floréal an VI), 2 pièces. — *Duplaix* (21 septembre 1798-21 floréal an VII), 2 pièces. — *Dupont-Laroussière* René-Jacques-Claude et Marie Bouët son épouse (1er-12 frimaire an V), 2 pièces. — *Magnan* Marguerite, femme *Dupuy* propriétaire en Amérique domiciliée à Bordeaux (26 pluviôse an VII). — *Duvau-Chavaigne* Claude-Aimé (23 brumaire an V). — *Ferrand* domicilié à Cambrai (23 pluviôse an VII). — *Fourmestreaux* fils Louis-Joseph demeurant à Lille (13 brumaire an VII). — *Gallyot-Mandant* Jean ancien officier aux gardes françaises (8-12 thermidor an IV), 2 pièces. — *Gilbert* Jeanne (7 pluviôse an VI). — *Girault-Planchoury* André (29 thermidor an VI-21 frimaire an VIII), 2 pièces. — *Godefroy* Jean-Baptiste-Michel natif de Saint-Domingue domicilié à Bordeaux (21-22 nivôse an VII), 2 pièces. — *Goupy* Félix-François (11 brumaire an VI). — *Grenant* Etienne né à Moreul (Sambre-et-Meuse) (voir Leclerq). — *Guérin* ex-curé et *Guérin-Marsilly* Augustin-Armand propriétaire à Saint-Domingue, domicilié à Chenevrier (Seine-et-Oise), *Guérin* Marin-Mathieu, *Guérin* Nicolas, *Guérin* Pierre domiciliés à Cornutte (?) département de l'Orne (14 ventôse-27 prairial an VII), 2 pièces. *Hardouyneau* Pierre-Louis (7 nivôse an V). —*Jardin* (voir Richer-Sérigny). — *Julienne* Victor (7-15 ventôse an VI), 2 pièces. — *Juglas* (dona Léonidas) (10 juillet 1798-5 prairial an VII), 2 pièces. — *Labarre* Charles père propriétaire à Saint-Domingue demeurant à Bordeaux (4 pluviôse an VII). — *La Béraudière* Marie-Placide (9-15 germinal an V), 2 pièces. — *Lachaussée* Edmée-Marie épouse de Démétrius Commène (8-12 thermidor an IV), 2 pièces. — *La Place* Mathurin juge de paix du canton de Cormery (30 floréal an IV). — *Landrière* Paul (s. d.). — *Langlois* Isidore (voir Richer-Sérigny). — *Lavergne* garde champêtre à Candes (7 pluviôse an VII). — *Lebreton* Jean-Baptiste dit Villandry natif de Guipry département de l'Ile-et-Vilaine (25 ventôse an VII). — *Le Brun* Pierre ex-chanoine et *Le Brun*

Jean-Pierre sculpteur né à Paris (16 floréal an VII). — *Leclerq* Jean-Baptiste du département des Ardennes et *Grenaut* Etienne du département de Sambre-et-Meuse émigrés, naufragés, évadés de l'hôpital militaire de la citadelle de Lille (11-18 floréal an VII), 2 pièces. — *Leclerq* Bernard-Barthélémy-Louis (17 pluviôse an VII-4 frimaire an VIII), 2 pièces. — *Le Comte* Mathieu de La Haye-Descartes (22 frimaire an VII). — *Lecouste* veuve née Marie-Elisabeth Delamotte native de Mancey (Loir-et-Cher) (19 vendémiaire an VII). — *Leduc* Jean-Nicolat Violet natif de Paris domicilié à Janville (Eure-et-Loire) (18 brumaire an VII). — *Lefevre* Bernard et son frère émigré à Amsterdam (7 floréal an VII). — *Lefevre* Marc-Antoine dit Faluère (18 septembre 1793-11 brumaire an VI), 4 pièces. — *Lefevre* Dominique artiste compositeur de ballets à Paris (24 nivôse an VII). — *Legrand-Marizy* fils dit Vantourneux François-Emmanuel, propriétaire dans le canton de Chateauneuf (4 pluviôse-23 messidor an VI), 10 pièces. — *Legras du Luart* Anne-Jeanne (30 prairial an VI). — *Lepellerin-Gauville* Antoine-Mathurin (21 prairial-4 messidor an V), 2 pièces. — *Leroy-Farcy* Georges natif de Toucques (Calvados) (25 brumaire an VII). — *Leroy* François (9-14 frimaire an VII), 2 pièces. — *Leroux* Jean demeurant à Villeroy (Rhône) (9 nivôse an VII). — *Leroux* Jean-Calixte natif de Niort domicilié à Paris (19 prairial an VII)-(14 nivôse an VIII), 3 pièces. — *Leroux* Jean-Michel, ex-religieux (7-12 ventôse an VII), 4 pièces. — *Louvet* Charles-François, *Thomas* dit Maisonneuve François et Charles-François, ses fils (23-26 prairial an IV), 2 pièces.

L^{m} 245 (ancien 291). — Liasse, 105 pièces.

An IV-An VIII. — *Emigrations* (suite). **Dossiers d'émigrés** . *Maillard* Jean-Louis : inscription applicable à Maillard Guillaume, curé à Neuvy (6 prairial-12 floréal an VII), 2 pièces. — *Mallevaud* Jean (7-16 ventôse an VI), 3 pièces. — *Mandat* Alexandre (17 messidor an IV). — *Marchand-Desmarais* Pierre (26 pluviôse an VII). — *Marchand* Jean qualifié d'ex-prêtre, d'ancien commis des impositions, ensuite d'enseigne de vaisseau non entretenu, habitant Nouâtre (22 germinal an VII-25 frimaire an VIII), 2 pièces. — *Maugin-Lingrée* Pierre-René-Jacques, Marguerite Suchet, veuve (26 ventôse an V). — *Menard-Chousy* père (14-25 floréal an IV), 3 pièces. — *Méré* Denis (16-23 floréal an V), 2 pièces. — *Menou* père : séquestre de ses biens en raison de la prévention d'émigration de son fils (19 messidor an VII). — *Mestayer* Alexandre-François ; Marie-Françoise Mestayer et Catherine-Louise Charles Roujon, ses deux filles (6-12 prairial an V), 3 pièces. — *Monnereau* Michel et Charles ex-prêtres (18 germinal an VII). — *Moreau* François-Vincent demeurant à Angers (19 vendémiaire an VII). — *Nogerée* fils et *Nogerée* Joseph père (17 pluviôse an VII). — *Odart* Henry-Louis ouvrier horloger (24 nivôse-1er ventôse an VII), 4 pièces. — *Paulmier* Etienne-Louis-Alexandre et Pierre-Charles-Désiré réfugiés de Saint-Domingue et domiciliés à Nemours (Seine-et-Marne) (25 frimaire an VII). — *Perruchat* Jean (germinal an VII). — *Peteau-Grancour* et *Peteau-Boivin* d'Orléans (4 brumaire an VII), 2 pièces. — *Picard* Dieudonné-Marie (19 germinal an VII). — *Picault* Mesme (10 vendémiaire an V). — *Pignol-Rocreux* Gaspard-Jean-Joseph-Olivier (14 floréal-2 prairial an V), 4 pièces. — *Pillet* René-Martin aide de camp de la garde nationale parisienne, commissaire des guerres (27 brumaire an VIII), 2 pièces. — *Pillet* André (2 brumaire an VIII). —*Poirier-Richelieu* et *Poirier-Beauvais* fils ex-conseiller au grand conseil, et *Poirier* Etienne de Saint-Domingue domicilié à Nantes (9 ventôse-29 floréal an VII), 2 pièces. — *Poirier* François né à Etampes domicilié à Paris (27 vendémiaire an VIII). — *Pottet* Pierre, prêtre (27 floréal-29 prairial an V), 4 pièces. — *Prévost* Pierre-François né à Paris domicilié à Bordeaux (28 frimaire an VII). —*Quinson* François-Roch (5-13 germinal an V), 2 pièces. — *Rancher-Laferrière* Rosalie-Marc-Marie-Thérèse, veuve Nadaillac femme Descard : certificats médicaux, protestation de son père contre son inscription et celle de ses enfants en résidence à Berlin (15 frimaire an VII-8 vendémiaire an VIII), 17 pièces. — *Razilly* Gabriel-Clair et Bouchard Gabrielle-Jeanne-Joseph, son épouse domiciliés à Avesnes (21 messidor-1er thermidor an VI), 2 pièces. — *Renard* Pierre-Joseph natif de Saint-Domingue (26 nivôse an VII). — *Richer-Sérisy* évadé de la maison d'arrêt de Rochefort (24 nivôse an VI). — *Rochefort* (marquis de) dit Alogny Charles-François du département de la Vienne et réfugié dans celui des Deux-Sèvres (13-27 fructidor an IV), 5 pièces. — *Rocher* Marthe-Marie-Victoire (3 germinal an V-18 brumaire an VI), 7 pièces. — *Rousseau* Julien capitaine de navire, natif du Pellerin dans la Loire-Inférieure (29 vendémiaire an VIII). — *Ruzé d'Effiat* fils Benoît-Gabriel-Armand âgé de dix à onze ans : radiation définitive (9 frimaire an V-19 ventôse an VIII), 5 pièces. — *Savarre* Michel-Jacques-François (22-27 floréal an V), 2 pièces. — *Séguier* Pierre-Louis officier municipal à Marseille et *Séguier* Marie-Philibert (s.d.). — *Taschereau* Antoine (4 ventôse an III). — *Texier* Jean-Jacques demeurant à Bergerac (9 ventôse an VII). — *Thienne* parent des Vigny (8-

23 vendémiaire an VII), 3 pièces. — *Tisseront* « premier piqueur de Mme la prétendante » (3 fructidor an VII), 2 pièces. — *Trottier* fils du receveur des Aides à Perunpaille (Orne) clerc de notaire et *Trottier* négociant à Nantes (28 pluviôse-17 floréal an VII), 2 pièces. — *Vantelou* François-Alexis (22 floréal an V). — *Varennes* Marie-Thérèse Fournier dit veuve Dejeu, Jacques Fournier dit Varennes, native de Saint-Domingue domiciliée à Nantes (6 ventôse an VII). — *Violette* ou Violet Louis-Nicolas (21 brumaire an VII). — *Voisin-Laroche* Charles-Gabriel-René-Appelle (11 nivôse an V).

L 246. — Liasse, 49 pièces papier.

Prairial an V-Nivôse an VII. — *Enquêtes sur la situation politique du département.*

Réponses des municipalités de cantons à la circulaire de l'administration départementale du 21 prairial an V, savoir : ***Candes*** : compte rendu favorable. — ***Château-la-Vallière*** : « tous ne désirent que la paix, l'union, la tranquillité, la justice ». — ***Chinon*** *intra-muros* : « l'esprit qui règne est bon ». — ***Chinon extra-muros*** : « l'esprit public paraît tout à fait fixé sur le rétablissement du culte catholique ». — ***La Haye-Descartes*** : « les opinions sont singulièrement divisées quant au culte catholique ; l'illégalité de la répartition des contributions provoque des mécontentements ». — ***Langeais*** : « la majeure partie de nos concitoyens soupirent après le rétablissement du libre exercice du culte de ses pères ». — ***Luynes*** : « l'harmonie et la tranquillité la plus suivie au gouvernement règnent ». — *Manthelan* : « la consolidation du régime actuel est le but général ». — ***Montrésor*** : « infractions aux lois, difficulté à appliquer celles sur les patentes et la contribution personnelle… les administrés ne rechercheront que le gouvernement qui les rendra heureux… obtenez encore la liberté de sonner les cloches pour l'exercice du culte, vous mettrez le comble à la satisfaction ». — ***Rigny*** : « l'esprit de nos administrés est constamment dirigé vers le maintien du gouvernement, un seul article est négligé : les gardes champêtres ». — ***Saint-Christophe*** : « les administrés répondent à nos efforts en se soumettant aux lois ». — ***Saint-Flovier*** : « il n'y a que les impôts qui se payent lentement ». — ***Tours extra-muros*** : « notre correspondance régulière doit vous instruire de la manière dont s'exécutent les lois ». (Toutes ces réponses sont du 21 prairial an V.) — ***Preuilly*** : « une minorité audacieuse en raison des circonstances fait tous ses efforts pour égarer les amis de l'ordre et opérer par cette odieuse voie l'aversion du gouvernement ». Désobéissance des agents de Boussay et Tournon-Saint-Martin. Culte clandestin par l'Herbaudière, ex-religieux de l'abbaye de Preuilly et Liot, ex-vicaire à Loché (1er messidor an V). — ***Monnaie*** : « l'esprit public est constamment dirigé vers le gouvernement mais les prêtres réfractaires vont de communes en communes mettre le trouble » (1er messidor). — ***Tours*** : « l'esprit public est dirigé vers le maintien du gouvernement » (12 messidor an V). — ***Luzillé*** : rapport des agents et adjoint de la commune : « Jamais le goût du travail n'a été porté à un si haut degré… l'idée de l'ancienne monarchie y est presque éteinte et l'esprit monarchique abhorré… le culte s'y exerce paisiblement. On réclame l'établissement de foires, on se plaint des gardes champêtres » (23 fructidor an V). En tout 20 pièces. Réclamation par le ministre des comptes rendus décadaires (30 frimaire-11 pluviôse an VI), 2 pièces.

Circulaire ministérielle du 18 brumaire an VII enjoignant au commissaire du département de lui adresser « un tableau journalier des délits qui pourraient porter atteinte à la sûreté générale et un état nominatif et motivé des individus qui ont manifesté une opposition habituelle contre le gouvernement républicain et surtout ceux qui ont pris une part active dans les différents troubles qui ont agité la République ». Rapport de Christophe, commissaire : « le département jouissant d'une parfaite tranquillité je croyais inutile de vous envoyer des tableaux négatifs » (17 brumaire-8 nivôse an VII), 4 pièces. — Réponses des commissaires de cantons au commissaire du département, relatives à une circulaire de ce dernier du 25 frimaire an VII, savoir : ***Manthelan*** : « pas de sentiments prononcés en faveur de la contre-révolution » (30 frimaire). — ***Tours extra-muros*** : « il existe des individus qui n'aiment pas le gouvernement… mais la tranquillité est parfaite » (3 nivôse). — ***Cormery*** : « aucuns faits ne peuvent prouver leur opposition habituelle » (3 nivôse). — ***Luzillé*** : « aucun fait à établir contre qui que ce soit » (5 nivôse). — ***Bourgueil*** : « on peut reprocher à un très grand nombre d'individus et surtout aux ex-nobles et aux prêtres une opposition d'opinions très prononcée » (5 nivôse). — ***Vouvray*** : « je ne pourrais vous signaler que trois ou quatre individus dont un nommé Tardiveau » (6 nivôse). — ***Saint-Christophe*** signale M. Rouger, de Neuillé-Pont-Pierre (8 nivôse). — ***Neuvy-la-Loi*** : « pas d'actes à préciser, pas d'opinions à blâmer » (8 nivôse). — ***Ligueil*** : « un nombre considérable de cultivateurs ne dissimulent point leur désir de

voir le culte sur le pied où il était avant la constitution » (11 nivôse). — ***Langeais*** : « il n'y en a aucun de dangereux pour faire naître la plus légère inquiétude » (12 nivôse). — ***Saint-Ouen*** signale François Toussaint-Martin, ministre du culte à Limeray « le prêtre le plus immoral du département » (13 nivôse). — ***Saint-Flovier*** : « l'ignorance et la superstition avaient fourni à peu près les seuls ennemis du gouvernement… quoique coupables ne paraissent pas dangereux » (14 nivôse). — ***Monnaie*** : « aucuns n'osent se déclarer ouvertement » (21 nivôse). — ***Candes*** signale Nau marchand, Chaslon huissier, Prignon curé constitutionnel de Germain-la-Chaufrée (21 nivôse). — ***Montrésor*** : un tableau des opposants comprend l'ex-doyen Jean-Baptiste Ratier, les ex-nobles Montsabré, Pellegrain dit Delétang, Cigogné dit Fertay, les prêtres Goubeau et Pimparé, quelques propriétaires et négociants : en tout 26 noms (26 nivôse), 2 pièces. — ***L'Ile-Bouchard*** : état contenant les noms de quelques propriétaires dont celui de la famille Mathurin (28 nivôse), 2 pièces. — ***Loches*** : « les renseignements donnent bien la conviction intime [d'opposition] mais non des faits probants » (18 pluviôse).

L^m 247. — Liasse, 16 pièces papier.

An V-An VII. — *Affaires militaires* (voir L 125, 126). *Jugements.*

1° ***Du conseil militaire de la 22^e^ division*** : condamnation à mort du volontaire Jacquet : rapport de Texier Olivier sur le jugement et les incidents de son exécution « la foule… fit entendre le cri de grâce et l'enleva des mains de la force armée ». Puis il invite le ministre de la Guerre « à peser dans sa sagesse, s'il n'y aurait pas lieu de faire infirmer ce jugement » (19 messidor-4 thermidor an V), 2 pièces.

2° ***De la commission militaire créée à Tours par le général Vimeux*** en vertu de la loi du 19 fructidor an V (jugement des émigrés rentrés en France). René David : la commission se déclare incompétente et renvoie le dossier à l'administration départementale (29 brumaire an VI-16 frimaire an VII), 3 pièces. — Exécution de Carteau : rapport de Texier Olivier, « ce n'est pas dans le sang que les amis de la liberté prétendent en cimenter l'édifice… » (13 pluviôse an VI). — Thomas Villecoq, Pierre Heute ou Michel Cheruel : renvois devant les administrations départementales de l'Eure et du Calvados pour émigration et devant le 1^er^ conseil de guerre de la 22^e^ division pour fait de désertion (8 messidor-29 thermidor an VI), 2 pièces. — Un état sommaire des jugements du 18 pluviôse an V au 2 vendémiaire an VII, 2 pièces.

3° ***Du 1^er^ conseil de guerre de la 2^e^ division militaire*** : condamnation à mort de Lebossé René pour vol avec attroupement (14 ventôse an VII).

4° ***Du conseil de guerre de la 22^e^ division militaire***. Condamnations à mort. Avis d'exécutions de : Poirier François, laboureur à Chailland, département de la Mayenne (15 frimaire-2 nivôse an VII), 2 pièces. — Plot Jacques dit « Monte à l'assaut » de la Sarthe (13-19 frimaire an VII), 2 pièces. — Morel Jean et Marne, chouans (17 frimaire an VII).

L^m 248. — Liasse, 16 pièces.

An IV-An VIII. — *Surveillance de la contrebande au profit de chouans.* Transport de cinq barils de poudre chargés à Paris chez Beaujour, au Compas, faubourg Saint-Germain, déposés à Tours, chez la citoyenne Boiron, conduits à Buzançay chez Larose, puis enlevés près de Palluau : ordre de perquisition (3 germinal-17 floréal an IV), 3 pièces. — « Des approvisionnements considérables de grains et légumes dans le département d'Indre-et-Loire et environnants » à destination des pays insurgés sont signalés (21 brumaire an VI). — Surveillance des envois d'armes et poudre à Paris dissimulés dans des tonneaux (19 prairial an VII). — A la poudrerie du Ripault, vente illicite de poudre au profit des brigands : les soupçons se portent sur les débitants commissionnés (18 vendémiaire an VIII).

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

L^m 249 (anciens 195-196). — Liasse, 54 pièces.

An II-An VII. — Rectification des *circonscriptions cantonales* (voir L 74, 87, 127). Dossiers classés par cantons se composant de pétitions, délibérations des municipalités de cantons, de la correspondance avec l'administration départementale. ***Amboise extra-muros*** ou Saint-Denis-Hors (5-12 nivôse an VI), 4 pièces. — ***Ballan*** (16 nivôse an VI). — ***Bléré*** (3-11 nivôse an VI), 6 pièces. — ***Château-La-Vallière*** (22 frimaire an VI). — ***Luynes*** (26 prairial an II-13 nivôse an VI), 6 pièces. — ***Luzillé*** (27 frimaire an III). — ***Neuillé-Pont-Pierre*** (27 frimaire an VI), 3 pièces. — ***Neuvy-la-Loi*** (5-15 nivôse an VI), 4 pièces. — ***Savigné*** (4 nivôse an VI). — ***Saint-Christophe*** (24 frimaire-26 nivôse

an VI), 6 pièces. — ***Saint-Ouen*** (13 frimaire-15 nivôse an VI), 4 pièces.

Réunions des communes : des Sables à la Clarté Républicaine (s. d.). — de Miré à Ballan (28 frimaire an IV), 5 pièces. — de Charentilly à Semblançay (23 nivôse an VI), 2 pièces. — de Thizay à Candes (23 messidor an IV-11 nivôse an VI), 4 pièces dont 2 plans. — d'Ecueillé au département de l'Indre (16 nivôse-4 germinal an VI), 2 pièces. — de Marnay à la Faye (24 ventôse an VI-28 messidor an VII), 2 pièces (voir L 85, 87, 88).

L[m] 250 (ancien 391). — Liasse, 178 pièces.

1792-An VIII. — *Etat civil.* Lois, décrets et circulaires ministérielles imprimés, attribuant la tenue de l'état civil aux maires, 25 pièces. — Correspondance des ministres de l'Intérieur et de la Justice : remboursement d'une avance de 1 980 livres en assignats, faite au département pour fourniture de papier timbré aux municipalités, 3 pièces. — Dépôt des registres doubles au chef-lieu de canton (18 fructidor an IV), 2 pièces, etc. — Circulaires du département aux nouvelles administrations de cantons (an IV-an VIII), 21 pièces. — Correspondance avec les mêmes, relative à l'envoi de registres, dont un état des registres fournis en l'an V (an IV-an VIII), 62 pièces. — et au droit de timbre (an V-an VIII), 19 pièces. L[m] 251 (ancien 391), liasse. — 245 pièces.

An III-An VIII. — *Etat civil* (suite). Dépôt des doubles des registres aux archives départementales, en exécution de la loi du 20 septembre 1792. — Arrêtés et copieuse correspondance du département avec les administrations de cantons (an III), 5 pièces. — (an IV), 57 pièces. — (an V), 35 pièces. — (an VI), 53 pièces. — (an VII), 2 pièces. — (an VIII), 2 pièces. — Exécution des arrêtés du département des 24 messidor an IV, 8 floréal-21 prairial an V, 11 vendémiaire-23 frimaire an VI : nombreuses réponses des municipalités de cantons signalant les communes retardataires. Dossiers par cantons (an IV-an VIII), 105 pièces (voir également L. 109).

L[m] 252 (ancien 390). — Liasse, 243 pièces.

1770-An VIII. — *Etat civil* (suite). Réfection des registres égarés: recherches et copies (an III), 3 pièces. — (an IV), 1 pièce. — (an V), 25 pièces. — (an VI), 17 pièces. — (an VII), 9 pièces. — (an VIII), 1 pièce. — Dépôt des registres dans l'arrondissement de leur ressort : correspondance avec les départements limitrophes Loir-et-Cher (an II-an IV), 29 pièces. — Sarthe (an III), 2 pièces. — Vienne (an III-an VI), 20 pièces. — Statistiques : état des naissances et décès dans le département actuel d'après les registres de la ci-devant Intendance de 1770 à 1789. — Naissances, mariages, divorces en nivôse an VII. — Situation du département au 30 nivôse an VIII.

Etats de la population par communes antérieurs à l'an IV. — **Anché** : état nominatif par famille (1792-22 pluviôse an II), 3 pièces. — **Avoine** (1792). — C**anton de Chinon-extra** (14 messidor an IV). — **Beaumont** (an II). — **Cravant** (7 pluviôse an II). — **District de Langeais** : tableau des feux (1792). — **Cinais** : états nominatifs pour 1792 dont un « des hommes qui ont marché à la poursuite des brigands et sont partis le 19 mars 1793 » 3 pièces. — Autres listes avec professions et observations (10 germinal an IV), 1 cahier. — **La Roche-Clermault** : état nominatif (24 pluviôse an II). — **Ligré** (27 pluviôse an II). — **Marcé** : état nominatif (1793), 1 registre. — Etat global an II.

Expéditions d'actes d'état civil : quelques extraits, réclamations, recherches (an II), 12 pièces. — (an III), 7 pièces. — (an IV), 12 pièces. — (an V), 40 pièces. — (an VI), 6 pièces. — (an VII), 21 pièces. — (an VIII), 4 pièces.

L[m] 253 (ancien 391). — Liasse, 6 pièces.

An VI. — *Calendrier républicain.* Arrêté du Directoire exécutif du 16 germinal an VI prescrivant la stricte exécution des lois du 16 vendémiaire et 4 frimaire an VI concernant l'usage obligatoire du nouveau calendrier. — Circulaires et correspondance du ministre de l'Intérieur : fixation des jours de foire et marché d'après l'ère républicaine. — Interdiction de la vente des almanachs « où l'ère vulgaire figure encore à côté de l'ère républicaine ».

L[m] 254. — Liasse, 3 pièces.

An VII. — *Belles actions.* Insertion dans le Bulletin décadaire du « trait suivant » : restitution par des volontaires de la 3[e] demi-brigade d'une somme de 200 livres perdue sur la route du Lude à Château-la-Vallière.

L[m] 255 (ancien 334). — Liasse, 103 pièces.

An III-An XI. — *Poids et mesures.* Installation du nouveau régime. Exécution de la loi du

18 germinal an III et de l'arrêté du Directoire exécutif du 1er nivôse an IV, relatifs à l'établissement d'un tableau de comparaison des anciennes et nouvelles mesures : circulaires et correspondances du ministère de l'Intérieur (26 messidor an III-9 pluviôse an VII), 28 pièces. — Nomination d'une commission composée de Goupy, président de l'administration départementale, Denis et Jahan ingénieurs ordinaires des Ponts-et-Chaussées, Brusley membre du jury central d'instruction, Baignoux architecte, Aubert, Veau-Delaunay aîné, Veau-Delaunay jeune professeur d'histoire naturelle à l'école centrale (13-15 pluviôse an VI), 2 pièces. — Procès-verbaux des travaux de la commission du 29 ventôse au 19 floréal an VI, 2 pièces. — Tableaux des poids et mesures usités dans les cantons de l'Ile-Bouchard, Savigné, Châteaurenault, Neuvy-le-Roi, Monnaie, Richelieu, Bléré (4 janvier 1793-2 messidor an VI), 7 pièces. — Réponses des administrations de cantons au département concernant une demande d'envoi des mesures de longueur et de capacité dont ils sont dépositaires (1er ventôse an VI-1er brumaire an VII), 42 pièces. — Le premier travail de Dumetz géomètre, ne reçoit pas l'approbation du département (8 frimaire-8 floréal an VII), 4 pièces. — Affiche mettant en garde le public contre les ouvrages n'ayant pas le cachet officiel (s.d.), 7 pièces. — Tableaux des anciennes mesures comparées aux mesures républicaines (22 prairial an VI-5 brumaire an VII), 6 pièces. — Table de conversion imprimée de l'aune en mètre et du mètre en aune par Dumetz géomètre vérificateur des poids et mesures en Indre-et-Loire, signée Pommereul (an XI).

L^m 256 (ancien 336). — Liasse, 60 pièces.

An VI-An VII. — *Monnaie* (voir L 87, 88). Exécution de la loi du 19 brumaire an VI relative à la surveillance du titre et à la perception des droits de garantie des matières et des ouvrages d'or et d'argent : circulaires des ministres des Finances et de la Police, de l'administration des Monnaies (30 frimaire an VI-22 ventôse an VII), 24 pièces. — Organisation des bureaux de garantie : Veau-Delaunay professesur de chimie à l'école centrale est nommé essayeur (26 nivôse-22 pluviôse an VI), 4 pièces. — Dutems est préposé à l'examen des essayeurs des bureaux de garantie des départements d'Indre-et-Loire, Indre, Cher, Loir-et-Cher, Sarthe, Maine-et-Loire, Deux-Sèvres et Vienne (24 prairial an VI-6 vendémiaire an VIII), 7 pièces. — Correspondance du contrôleur du bureau de Tours Lelorain : dépôt des anciennes marques et entrée en activité du bureau (15-16 brumaire an VII), 2 pièces. — Inventaire par Estevou administrateur du département des effets, meubles, titres, ustensiles servant autrefois à l'usage des membres de la maison commune des orfèvres ; quelques renseignements sur la marque de l'or et de l'argent (14 brumaire an VII), 3 pièces. — Les administrations de cantons envoient un état nominatif des fabricants et marchands d'ouvrages d'or et d'argent, en réponse à un arrêté de l'administration départementale du 17 brumaire an VII (27 brumaire-8 nivôse an VII), 18 pièces.

L^m 257 (ancien 329). — Liasse, 151 pièces.

An IV-an VIII. — *Fêtes et cérémonies funèbres* (voir L 83, 110, 125). Procès-verbaux de la fête de l'ouverture du temple de la Raison à Tours (30 frimaire an II), et de la fête des Récompenses célébrée à Chinon le 30 vendémiaire an III. — Exécution de la loi du 3 brumaire an IV concernant la célébration de sept fêtes nationales dans chaque canton : dossiers se composant d'affiches-circulaires, de correspondance du ministère de l'Intérieur et arrêtés des diverses autorités constituées ; des procès-verbaux de la cérémonies, à l'exclusion de toute comptabililté. — *Fête de la Jeunesse*, le 10 germinal (an IV-an VI), 7 pièces. — *Fête des Epoux*, le 10 floréal (an IV-an VI), 9 pièces. — *Fête de la Reconnaissance*, le 10 prairial (an VI-an VII), 10 pièces. — Fête de l'Agriculture, le 10 messidor (an VI-an VII), 19 pièces. — *Fête du 1er vendémiaire*, avec une liste des autorités civiles et militaires de la commune de Tours qui devront prêter le serment civique le 1er vendémiaire an VIII (an VI-an VIII), 16 pièces. — *Fête de la Liberté* le 9 thermidor (an VI-an VII), 4 pièces. — *Fête des Vieillards*, le 10 fructidor. A Montbazon, plainte de Bassereau contre Gillet à propos du choix des jeunes gens des écoles (voir également le dossier « Fête de la Souveraineté du peuple ») (an VI-an VII), 3 pièces. Réponses des municipalités de cantons de Ligueil, Chinon-extra et La Haye-Descartes à la circulation départementale du 5 fructidor réclamant l'envoi des procès-verbaux de la célébration des fêtes ci-dessus (5-17 fructidor an V), 4 pièces. — *Fête du 2 pluviôse an IV*, en exécution des lois du 18 floréal an II et 23 nivôse an IV, commémorant l'anniversaire « de la juste punition du dernier roi des français » ; serment de fidélité à la Constitution par les fonctionnaires. Félicitations de l'administration centrale à la municipalité de Neuvy-la-Loi. — Chinon : correspondance et procès-verbaux (16 pluviôse an VI-11 pluviôse an VII), 11 pièces. — *Fête de la Souveraineté du peuple*, le 30 ventôse en vertu de

la loi du 13 pluviôse an VI et de l'arrêté du Directoire exécutif du 28 pluviôse an VI. Incidents à Montbazon (voir fête des Vieillards) (30 ventôse-11 prairial an VI), 2 pièces. — *Fête du 14 juillet*, le 26 messidor à Richelieu : le ministre de l'Intérieur en réclame le procès-verbal (19 messidor-15 fructidor an VII), 3 pièces. — *Fête du 10 août*, le 23 thermidor (an VI-an VII), 7 pièces. — *Fête à l'occastion de la signature du traité de paix de Campo-Formio* : rapport de Texier Olivier (9 brumaire an VI). Procès-verbaux des administrations de cantons (8 vendémiaire-11 nivôse an VI), 5 pièces. — *Fêtes décadaires* : transformation de l'église du château de Loches (16 floréal an VII).

Organisation de la réception en l'honneur de Roger Ducos nommé membre du Directoire exécutif, de passage à Tours, se rendant à son poste (2-7 messidor an VI), 7 pièces.

Etat des dépenses faites pour l'autel de la patrie, avec quelques reçus des fournisseurs (27-29 nivôse an VI), 5 pièces.

Cérémonies funèbres. Dossiers se composant des procès-verbaux des administrations de cantons, de quelques instructions et concernant : **Ferraud**, représentant du peuple, assassiné « dans le sanctuaire des lois » : cérémonie organisée par Pocholle représentant du peuple, en mission en Indre-et-Loire (12-13 prairial an III), 3 pièces. — **Général Hoche** : loi du 6 vendémiaire an VI (25 vendémiaire-27 frimaire an VI), 11 pièces. — **Bonnier, Roberjot, Jean Debry**, ministres plénipotentiaires au congrès de Rastadt, assassinés par les Autrichiens, le 20 prairial an VII, loi du 22 floréal an VII (2 prairial an VII-16 vendémiaire an VIII), 17 pièces. — **Général Joubert** : loi du 19 fructidor an VII (27 fructidor an VII-10 vendémiaire an VIII), 6 pièces.

L^{n} 258 (ancien 371). — Liasse, 154 pièces.

An III-An X. — *Foires et marchés* (voir L 88, 253). Stricte application deu décret du Directoire exécutif du 16 prairial an VI stipulant la fixation des dates d'après le calendrier républicain : une circulaire et quelques lettres du ministre de l'Intérieur (25 floréal an III-4 pluviôse an VII). — Circulaires adressées aux communes par l'administration départementale (27 ventôse an VI-3 germinal an VII), 6 pièces. — Correspondance des administrations de cantons à l'exception de celles de l'Ile-Bouchard, Sainte-Maure, Luzillé (an VI-an VII). — Tableaux des foires établis par les municipalités de cantons, avec mention des espèces et du nombre des animaux apportés, observations (an V-an VI), 54 pièces. — Tableaux généraux pour tout le département (s.d.), 2 pièces. — Tableaux des communes de : Chinon, Champigny-sur-Veude, Monnaie et autre tableau global pour le département (an VII), 9 affiches. — Tableaux des marchés existant dans les arrondissements de Chinon et Loches antérieurement à l'an IV (11-19 prairial an X), 2 pièces. — Tableaux des marchés des départements de la Mayenne, du Lot-et-Garonne, de l'Orne, de la Vienne et de la Vendée (an VII), 6 pièces. — Lettre-circulaire de E. Pouchet, correspondant du conseil des poids et mesures réclamant à l'administration centrale le calendrier des foires pour son ouvrage « Métrologie terrestre » (29 thermidor an VI).

L^{m} 259 (ancien 324). — Liasse, 28 pièces.

An V-An VIII. — *Santé publique*. Compte rendu de l'Ecole de médecine de Paris de ses travaux de dépouillement des archives des sociétés précédentes (s.d). — Instructions du ministre de l'Intérieur sur le traitement de l'asphyxie par la noyage (16-21 germinal an V), 3 pièces. — **Dysenterie** (épidémie de messidor an III au 3 brumaire an IV). Lettre-circulaire du directeur de l'école de santé de Paris invitant les officiers de santé de chaque canton à lui envoyer des renseignements : rapports de A. Gross et de Brettes, des cantons de Candes et de Neuvy-la-Loi (8 prairial-18 messidor an V), 12 pièces. — **Inoculation de la petite vérole**. Rapport fait à l'Ecole de médecine de Paris sur la clinique d'inoculation (an VII), 1 imprimé. — Circulaires du directeur de l'école de médecine : création d'un cours clinique et établissements de listes comparatives de la petite vérole inoculée et naturelle (an VIII), 3 pièces. — Laurence officier de santé à Bléré est dénoncé pour son incapacité et immoralité (22 thermidor-1er jour complémentaire an VI), 4 pièces.

L^{m} 260 (ancien 335). — Liasse, 112 pièces.

1778-1813. — *Subsistances*. Taxation de la viande à Chinon. Protestation des maîtres-bouchers de la dite ville contre les officiers municipaux : pétitions, mémoires, extraits des délibérations (1778-2790), 35 pièces. — *Grains*. Proclamation du Conseil exécutif provisoire relative aux subsistances (31 octobre 1792). — Prix maximun : lettre circulaire du ministre de l'Intérieur (7 juillet 1793). — Instructions aux commissaires préposés au recensement (s.d.). — Arrêté du conseil général du département concernant l'exécution de la loi du 16 septembre 1792. — Minute d'une adresse des

Amis de la Constitution de Tours signée Laumier, Chenantais, Bodin, Athanase Veau, Paré, au sujet de la disette en grains dans le département (6 juin an IV). — Amboise. Rappport des officiers municipaux sur la situation en grains de la ville et la nécessité de rétablir le pont (30 août 1792). — **Langeais**. Tableau de recensement établi au 1er novembre an V, 2 pièces. — **Tours**. Recensement des blés et farine (17 brumaire-12 nivôse an II), 2 pièces. — Pétition signée Gumpier soldat de la 2e compagnie du 4e bataillon de Tours, signalant l'état d'ivresse des soldats « qui vendent leur pain 20 francs tandis que les sans-culottes… ne manquent pas leur service, même manquant de pain » (4 novembre 1793). — Exécution de la loi du 2 thermidor an III (paiement en nature de la contribution foncière) : arrêté du Directoire du département fixant le barême (21 vendémiaire an IV), 2 pièces. — Remboursement de droits supprimés : pétitions, arrêtés du département, bordereau, etc. (1790-1813), 9 pièces. — Lettre du ministre de l'Intérieur du 19 brumaire an VII réclamant l'évaluation approximative des récoltes en grains dans une années ordinaire. Instructions du commissaire de département à ses collègues des cantons (5 frimaire an VII). En réponse : tableaux établis par les adminstrations de cantons avec lettre d'envoi. Accusé de réception du ministre (9 ventôse an VII), 54 pièces.

Lm 261 (ancien 342b). — Liasse, 96 pièces.

1793-An VIII. — *Agriculture et Epidémies*. **Agriculture**. Désséchement des marais. Loi du 5 janvier 1791 et décret du 14 frimaire an II, 2 pièces. — Destruction des loups : curieuse exhumation d'un loup à Bossay le 11 juillet 1791. — Encouragement à l'agriculture : circulaire du ministre de l'Intérieur réitérant une demande « d'un état de l'Agriculture, de l'Intérieur, de l'Industrie, du Commerce de chaque département pour solliciter de l'assemblée nationale des secours généraux et partiels ». — Exécution de la loi du 11 septembre 1792. Distribution de la portion contributive, soit 4.919 l. 5 s., destinée à récompenser les travaux et découvertes utiles à l'agriculture : circulaires du ministère de l'Intérieur et de la commission d'Agriculture et des Arts (8 brumaire an II-5 floréal an IV), 9 pièces. — Programme du 22 fructidor an V relatif aux encouragements accordés aux citoyens qui feront des plantations : affichage dans toutes les communes ; instructions du ministre de l'Intérieur (an V-an VII), 8 pièces. — Ordre de la municipalité de Tours d'annuler son arrêté du 11 vendémiaire an VI concernant l'article 3 du règlement de ban des vendanges.

Epidémies. « Traité technique sur les maladies charbonneuses » de F. H. Gilbert (an III) et « Instruction sur les maladies inflammatoires épizootiques » de C. C. Huzard et Desplas (nivôse an V). — Morve (voir L 110, 125). Lutte contre la contagion : exécution des mesures prises par le ministre de l'Intérieur dans sa lettre-circulaire du 9 fructidor an V. Correspondance du commissaire et de l'administration des cantons (nominations des experts-vétérinaires et équarisseurs), procès-verbaux d'abattage et d'enfouissement. Dossiers de quelques candons. Amboise (an VIII), 4 pièces. — Châteaurenault (an VI), 4 pièces. — Langeais (an VI). — Lyunes (an VI), 2 pièces. — Le Grand-Pressigny (an VI-an VIII), 11 pièces. — Arrêté du département du 18 floréal an VII, organisant les zones d'expertise et la nomination des équarisseurs. Delaunay fils est désigné pour l'arrondissement de Tours. Tableau des experts, par arrondissement (s.d.). — Mesures préconisées par Veau-Delaunay, vétérinaire du département (an IV-an VII), 3 pièces. — Dossier de 11 pièces se composant de la correspondance de Roguet, commissaire des guerres, de rapports des vétérinaires-experts du Loir-et-Cher et de l'Indre-et-Loire au sujet du cheval du général Bonnard, considéré comme atteint de morve (germinal-floréal an IV).

Création de la Société d'Agriculture, Arts et Commerce du département d'Indre-et-Loire. Arrêté du département du 22 floréal an VII en 11 articles. Approbation du ministre de l'Intérieur (19 prairial an VII). — Liste nominative des 50 membres (22 messidor an VII), 10 pièces.

Laineries. Moutons d'Espagne. Instructions de F. H. Gilbert sur les bêtes à laine de race d'Espagne et le claveau des moutons (an V), 2 fascicules imprimés. — Vente à Rambouillet (Seine-et-Oise) de brebis d'Espagne et des tontes (an II-an VII), 7 pièces dont 5 affiches. — Achat de quatre brebis et d'un mouton par Doudon-Leduc de Véretz (5 prairial-29 messidor an VI) , 5 pièces.

Extraction et fabrication de l'**huile de faîne** : rapport de la commission d'Agriculture et des Arts (an II).

Louveterie. Hommage d'un sanglier au nouveau préfet.

Lm 262 (ancien 382). — Liasse, 168 pièces.

1791-an VII. — *Industrie et Commerce*. Procès-verbal sur la situation du commerce présentée par

l'assemblée générale du district d'Amboise (28 septembre 1790). — Jacquin directeur du parc aux constructions des transports et convois militaires obtient l'autorisation d'installer une manufacture de cuir de Hongrie dans les bâtiments de l'ancienne poissonnerie (21 thermidor an IV ?). — Lettres des administrateurs de la manufacture d'acier d'Amboise sollicitant « une avance sur les fournitures faites au gouvernement » (Paris, 17 janvier 1793). — Pétition du citoyen Sanche, pour obtenir le maintien de sa manufacture d'armes au château d'Amboise (6-17 nivôse an II), 2 pièces.

Création de manufactures de savon. Rejet des propositions de Jahan puis de Deny le jeune (bâtiments, terrains, matières premières) : arrêtés du département confirmés par la commission du Commerce et des Approvisionnements (germinal-floréal an II), 6 pièces.

Tannerie. Rapport imprimé de Fourcroy, au nom du comité de Salut public sur le nouveau procédé découvert par Armand Seguin (Paris, Dupont, rue de la Loi, n° 1232, an III). — Recrutement des ouvriers et élèves pour l'école de tannage créée par Seguin, directeur de l'établissement de tannerie et de hongroirie de Sèvres : circulaire de celui-ci et réponses des administrateurs des districts de Loches et Preuilly (24 germinal-5 prairial an III), 4 pièces.

Forges. Circulaires du ministre de l'Intérieur demandant une enquête sur leur activité (16 frimaire an IV-12 brumaire an V), 20 pièces. — Avis d'inspection des forges affectées à l'artillerie par Marcora général d'artillerie, commandant en chef l'armée des côtes de l'Océan (16 frimaire an IV-12 brumaire an V), 19 pièces.

Papeteries. Approvisionnement en chiffons des papeteries : pétitions de Julien Touchard fabricant à Courçay et de Levrier de Lisle pour sa manufacture de buges (?) (11 prairial-13 floréal an III), 3 pièces.

Amboise : « la fabrique de boutons a cessé depuis deux ans. Entière inactivité d'une tannerie et de la fabrique d'acier et de limes, montée par actions et dont le directeur est Ducruzel » (13-28 nivôse an VI), 3 pièces.

Création d'une manufacture de toile dans la ci-devant abbaye de **Bourgueil** par Marquis (7 brumaire an VI).

Etablissement d'une draperie aux ci-devant Récollets de **Châteaurenault** par Peltereau. — Renseignements sur les tanneries, les fabriques de draps dits Calmont et la bonneterie (21 vendémiaire an VI).

Cormery : petite papeterie.

Le Grand-Pressigny : « quelques ouvriers en laine et toile » (13 nivôse an VI).

Montrésor : « quelques fabriques de toiles, beaucoup de petites fabriques de draps » (1er jour complémentaire an V-16 nivôse an VI), 2 pièces.

Tableaux comparatifs des industries en 1790 et l'an VI, établis par les municipalités de cantons, avec parfois des observations sur leurs ressources actuelles et les moyens d'amélioration.

Azay-le-Rideau : trois fabriques de tannerie, deux petites étamines (6 pluviôse an VI).

Etat des métiers de soierie, laine et toile à Montlouis, La Ville-aux-Dames, Azay-sur-Cher, Véretz, Larçay (15 ventôse-2 germinal an VI, 3e jour complémentaire an V-21 pluviôse an VI), 5 pièces.

Neuvy-la-Loi : Beaumont, fabriques de vingtin bleu, toile de coton ; à Bueil et Villeloin, de toile en brin et grosse toile (12 pluviôse an VI).

Richelieu : manufacture d'étamine ; à Champigny et Sablon, fabriques de tuiles (28-29 frimaire an VI), 2 pièces.

Tours-extra : dans la commune de Saint-Symphorien une fabrique d'amidon et poudre ; dans celle de La Riche une manufacture de papiers peints (11 nivôse an VI).

Un état général pour le département avec brèves observations (s.d.). Réponses négatives des autres administrations de cantons, 52 pièces.

Renseignements fournis au ministre de l'Intérieur sur les papeteries de Couçay, Loches, Druyes, en réponse à sa circulaire du 4 brumaire an VI. En résumé, 4 papeteries, 5 cuves, 3.334 myriagrammes fabriqués en papier ; carton : néant (6 pièces).

Arrêté de la municipalité de canton de Loches donnant l'autorisation à Coullon de La Morandière d'établir une manufacture de pots à feu en faïence, façon Rouen (29 nivôse an V). — Pétitions de ce dernier et des citoyens Epron, Grégoire, Sailly, Barillet et Dubois, manufacturiers en poterie à Tours, concernant l'extraction de la terre en application de la loi du 28 juillet 1791 (17 frimaire-27 germinal an VI), 3 pièces.

Malgré l'avis favorable des administrations locales, le ministre de l'Intérieur refuse des subsides aux manufacturiers de toile et laine de Beaulieu et Loches (21 floréal an VI-29 pluviôse an VII), 5 pièces et au citoyen Ladroitière pour sa manufacture de papiers peints à La Riche (15 nivôse an VII-19 vendémiaire an IX), 7 pièces.

Eaux minérales. Circulaires du ministre de l'Intérieur (19 prairial an V-18 messidor an VII), 3 pièces.

Liste des **eaux thermales** du département avec observations : savoir La Roche-Posay, Semblançay, Château-la-Vallière, Valères (21 nivôse an VI), 2 pièces.

Exposition des produits de l'industrie française. Circulaire et affiches (an VI-an VII), 10 pièces.

Commerce avec l'Espagne : rapport signé des principaux commerçants de Tours, en réponse à la circulaire ministérielle du 24 fructidor an VI donnant la liste des objets du département à exporter et énumérant les avantages des importations de matières premières (24 fructidor an VI-25 frimaire an VII), 6 pièces.

Compte d'André Le Febvre receveur général des droits de visite et de marque sur les étoffes ; correspondance et reçus des membres de la communauté des marchands pour le droit de marque (1786-an III), 25 pièces.

L^m 263 (ancien 385). — Liasse, 58 pièces.

An IV-1809. — *Calandre de Tours*. Documents utilisés et longuement cités par M. Louis Doucheron, dans son ouvrage dactylographié « La fabrique de soirie à Tours aux XVIII^e et XIX^e siècles ». N° 119 à la bibliothèque des archives. Pétitions des manufacturiers, correspondance de l'administration du département, des préfets Graham et Pommereul, devis des réparations. Signatures de Bernard-François de Balzac administrateur de l'hôpital général de Tours, dans plusieurs lettres concernant la localisation et la vente de la maison dite de la Savonnerie, propriété de l'hospice où est installée la calandre.

L^m 264 (ancien 307). — Liasse, 237 pièces.

1790-an III. — *Pertes imprévues*. **Inondations de la Loire et du Cher** de novembre 1790. Distribution d'un secours de 30.000 livres accordé par l'Assemblée nationale (décret du 21 novembre 1790), destiné aux victimes et aux réparations des levées (5 décembre 1790-4 brumaire an III), 7 pièces. Un état nominatif des personnes qui ont éprouvé des pertes. — **Requêtes** classées par communes (demandes de secours et de réductions de fermage et d'imposition), avec parfois en marge annotation des directoires du district et de la municipalité ; procès-verbaux des pertes établis par les officiers municipaux en présence d'un commissaire du district :

District de Tours : 3 tableaux nominatifs des requêtes. *Canton de Tours-extra* : Saint-Cyr-sur-Loire (1789-an II), 12 pièces ; Saint-Symphorien (1790-an III), 51 pièces ; Notre-Dame-la-Riche (1790-an II), 15 pièces ; Berthenay (1791-an III), 79 pièces. — Rapport de Jean-Louis Jugault et Pierre Pointeau, cavalier de la maréchaussée, en résidence à Tours, sur le sauvetage des habitants de Berthenay et Saint-Genouph. — Adresses de la municipalité au département : tableau des dévastations et demandes de secours (22 novembre 1790-30 mars 1792), 4 pièces. Distribution de 400 livres offertes par les administrateurs du département et de 100 pistoles accordées par le département : états nominatifs et mémoires des fournisseurs (décembre 1790-janvier 1791), 9 pièces.

Protestations contre la malversation des entrepreneurs des levées qui « se gorgeaient des tributs du peuple, faisaient et défaisaient les ouvrages, les recommençaient à nouveaux frais » et la négligence de l'administration « aucune remise pour les réparations du presbytère, aucun dégrèvement dans l'imposition, aucun allègement » (24 vendémiaire an II). Saint-Genouph (1791), 25 pièces. — Réparations de la brèche de Toucheronde : mémoire des bateliers (13-17 décembre 1790), 4 pièces.

L^m 265 (anciens 306-309). — Liasse, 365 pièces.

1790-1791. — *Pertes imprévues*. **Requêtes** (suite). — *Canton de Montlouis* : Azay-sur-Cher (1792), 24 pièces ; Montlouis (1790-1791), 14 pièces. — *Canton de Vouvray* : Vernou, Chançay, Rochecorbon, Saint-Georges, Vouvray (1790-1792), 38 pièces. — *Canton de Ballan* : Savonnières (1790-1791), 39 pièces ; Villandry (1790-1791), 25 pièces.

District d'Amboise : communes de Négron, Noizay, Nazelles, Pocé, Limeray, Saint-Denis-Hors (1791), 4 pièces. Procès-verbal des pertes rédigé par Pierre Maillard, brigadier de la maréchaussée en résidence au bout du pont d'Amboise (26 novembre 1790), 2 pièces. Emploi du secours de 30.000 livres : pièces de comptabilité, 8 pièces.

District de Chinon. Rupture de la levée du Raupuane (1790). *Canton de Chinon* : Saint-Louand (1791), 32 pièces. — *Canton de Rigny* : Bréhémont (1791), 43 pièces ; Rigny (1791), 116 pièces. — *Municipalité de Saint-Mexme-les-Champs* (1791), 10 pièces.

L[m] 266 (ancien 305). — Liasse, 306 pièces.

1789-an III. — *Pertes imprévues*. **Incendies, grêle, inondations, perte de bestiaux, maladies, insolvabilité**. 2 états nominatifs des demandes en remises ou modérations sur les impositions de 1789-1790. — Requêtes classées par districts : *District de Châteaurenault* (1789-1790), 5 pièces. Pertes occasionnées par la grêle du 28 juillet 1790 dans les communes de Saint-Paterne et Saint-Christophe : 40 pièces dont deux états nominatifs. — *District de Chinon* (1789), 3 pièces ; (1790), 50 pièces. — *District de Langeais* (1789-1790), 18 pièces et un état. — *District de Loches* (1790), 11 pièces. — *District de Tours* (1789), 34 pièces ; (1790), 60 pièces.

Demandes des remises des impositions pour cause d'incendie, pauvreté, pertes des bêtes, grêle, inondations, pertes diverses : 6 états avec observations. Etats par districts (1789), 1 pièce, (1790), 2 pièces (1791), 4 pièces.

Vérification des impôts de 1788 à 1790 tombés en non valeur.

Emploi de 13.000 livres allouées au département sur le fonds de 1.500.000 livres en exécution de la loi du 15 août 1792 (1792-an III), 63 pièces (pour les pertes imprévues voir également L 91, 109 et 110).

COMPTABILITÉ DÉPARTEMENTALE

L[n] 267 (ancien 340). — Liasse, 12 pièces, 6 cahiers imprimés.

1791-an VIII. — *Gestion et Administration.* Collection imprimée chez Vauquer et Lhéritier à Tours (1791-an VII), 5 brochures. L'an II et l'an III manquent. Autre collection brochée à l'époque des délibérations imprimées du Conseil général du département, avec paginations indépendantes, la 1ère séance étant consacrée à l'inauguration de la pierre de la Bastille. Quelques pièces annexes, entre autres le rapport sur la société d'Agriculture (1 brochure). En appendice, quelques circulaires de la commission des administrations civiles, police et tribunaux et du ministre de l'Intérieur, concernant l'ordonnancement des dépenses du département (an III-an VIII), 12 pièces.

L[n] 268. — Liasse, 135 pièces.

1790-1792. — *Dépenses du département en 1790*. Travaux d'installation de l'Hôtel du département dans la ci-devant Intendance : mémoires des entrepreneurs et réception des travaux (novembre 1790-novembre 1791), 14 pièces. — Exécution du décret du 2 septembre 1790 concernant les dépenses des corps administratifs : instructions du ministère de l'Intérieur (24 mars 1791). — Dépenses d'administration depuis le moment où les assemblées administratives sont entrées en fonction jusqu'au 1er janvier 1791. *Dépenses fixes* : traitement des administrateurs du département et des sept districts (30.192 l.). Dépenses variables (appointement des commis et employés, fournitures de bureau, frais d'impression, etc.), quelques minutes de circulaires adressées au district, un état nominatif des administrateurs, 9 pièces. Dépenses variables de département : allocations provisoires pour frais de premier établissement de 10.000 l. : état d'emploi établi par Nadaud secrétaire général, avec pièces justificatives. Dépenses variables des districts : allocations de 3.000 l. et 1.200 l. pour frais de premier établissement. Etats dressés par chaque district (17 pièces). Dépenses d'administration. Dossiers par district se composant de quelques correspondances et d'état de dépenses fixes et variables avec indication du nombre d'habitants des chefs-lieux de districts. Amboise, 5 pièces ; Châteaurenault, 4 pièces ; Chinon, 7 pièces ; Langeais, 10 pièces ; Loches, 9 pièces ; Preuilly, 9 pièces ; Tours, 5 pièces. — Etat des dépenses fixes et variables du directoire du département et variables de district soit 58.000 l. — Etat récapitulatif des dépenses : 72.592 l. — Dépense de l'ordre judiciaire. Dossiers par districts se composant de quelques correspondances et des états de dépenses (traitement des juges, greffiers, commis, juges de paix depuis l'époque de leur établissement jusqu'au 1er janvier 1791) : Amboise, 15.400 l., 5 pièces ; Châteaurenault, 14.600 l., 5 pièces ; Chinon, 17.800 l., 2 pièces ; Langeais, 14.600 l., 2 pièces ; Loches, 15.400 l. , 4 pièces ; Preuilly, 14.600 l., 6 pièces ; Tours, 24.000 l., 6 pièces.

L[n] 269. — Liasse, 138 pièces.

1791-an III. — *Dépense du département de l'année 1791*. **Budget des « sous additionnels »**. Etat récapitulatif de l'emploi de la somme de 387.744 l. mise à la disposition du département : travaux publics, 155.869 l. ; agriculture, commerce, arts, 3.161 l. ; secours, 426 l. ; frais d'adminis-

tration, 89.639 l. ; dépenses imprévues, 29.761 l., soit un total de 278.857 l.

Pièces justificatives des dépenses variables d'administration (fournitures de bureau, réparations des casernes sur l'ordre de M. Montrocher, ingénieur en chef du département) : mémoires des entrepreneurs et fournisseurs, état des avances faites par M. Nadaud secrétaire général, 57 pièces.

Dépenses d'administration et d'ordre judiciaire des districts : Amboise, état des traitements de juges et greffiers (octobre-novembre 1791) ; Chinon, néant ; Châteaurenault, 2 états de dépenses du 1er semestre 1791, un bordereau des recettes et dépenses des 2e semestre 1790 et 1er semestre 1791 ; Langeais, néant ; Loches, états des dépenses fixes et variables, 18 pièces ; Preuilly, 2 états des dépenses variables (frais de bureau, traitements des commis, aménagement du tribunal), 15 pièces.

L^n 270. — Liasse, 129 pièces.

1792-1793. — *Dépenses du département de l'année 1792*. **Budget des « sous additionnels ».** Etat récapitulatif de l'emploi de la somme de 356.744 l. mise à la disposition du département : travaux et ouvrages publics, 100.700 l. ; agriculture, commerce, arts, 5.925 l. ; secours, 2.985 l. ; tribunal criminel, 21.942 l. ; frais d'administration, 84.860 l. ; casernement et gendarmerie nationale, 7.409 l. ; dépenses imprévues, 11.931 l., soit un total de 235.154 l.

Pièces justificatives : mémoires, adjudication, réception des travaux à l'Hôtel du département (aménagement des bureaux de MM. Chelle, Vidal, Denis, Poitevin, etc.) ; mémoires des réparations aux casernes de gendarmerie, des fournitures de bureau, des frais d'entretien du jardin, etc., parmi lesquels nous signalons celui du tapissier Chardon pour la confection d'une bannière, enseigne et décoration en vue de la « cérémonie de la République », 48 pièces. — Imposition foncière de l'Hôtel du département pour l'année 1791, soit 455 l., 5 pièces. — Quelques états de traitements des membres du directoire (1er trimestre) et des chefs et commis des bureaux. M. Esnault émarge pour 1.051 l., les autres pour 523 l. et 429 l. (janvier-mai 1791), 4 pièces. — Frais de conduite des travaux (avril-décembre), 4 pièces. — Frais d'entretien de l'école académique de Tours — Traitement des membres du tribunal criminel de Tours, avec les certificats de présence (4e trimestre), 9 pièces. — Dépenses de Lusseau concierge du département : bois de chauffage, bouteilles de vin, port de lettres (3 septembre 1791-19 septembre 1792), 7 pièces. — Entretien de l'école gratuite de dessin : mandatements. — Pétition de Laurent Guerreau cabaretier à Saint-Symphorien pour le remboursement de « vin, pain et rillon qu'il dut servir à une foule d'hommes faisant partie de ceux qui s'étaient rassemblés pour opérer en ville une diminution des denrées" » — Ordre de paiement à Cléret des frais de transport et arrangement des armoires, bibliothèques, tableaux transférés de Marmoutier, de Beaumont et de différents monastères dans la ci-devant maison de l'Union chrétienne et Evêché. — Paiement des primes de destruction des loups, 26 pièces. — Compte rendu du travail et des attributions du bureau de la comptabilité tenu par le citoyen Chelle.

L^n 271 (anciens 254, 185). — 1 registre, 1 liasse, 200 pièces.

1793-An II. — *Dépenses du département des années 1793-an II*. **Budget des sous additionnels**. Etat récapitulatif des dépenses à la charge du département : travaux et ouvrages publics, 193.216 l. ; agriculture, commerce et arts, 23.850 l. ; secours, 37.400 l. ; tribunal criminel, 20.800 l. ; frais d'administration, 101.691 l. , casersement et gendarmerie, 11.500 l. ; avances faites par le trésor public et remboursables en trois années (décret du 14 mai 1793), 36.431 l. ; dépenses imprévues, 10.000 l., soit 434.888 l.

Pièces justificatives : enregistrement des sommes revenant au département, avec détail de leur emploi (voir f° 45 la liste des professeurs à l'école de dessin), 1 registre de 100 feuillets ; mandatement des mémoires des fournitures de bureau, des travaux d'entretien de l'école des arts, du bâtiment du département, des réparations au musée, etc., soit 645 l. ; à la veuve Letourmi pour des livres à la bibliothèque du musée, 200 l. ; aux chirurgiens Barbier et Daligny pour les frais de transport des effets du collège de chirurgie à la maison de l'arsenal, 154 l. ; au concierge de la maison de force de Plessis-lès-Tours pour frais divers, etc., 132 pièces. — Paiement des loyers des casernes de gendarmerie (7 pièces), des primes de destruction des loups (34 pièces), des frais d'habillement des enfants trouvés (8 pièces), des pensions à l'hôpital de Tours, 2.851 l. (13 pièces). — Quelques états de traitement : des administrateurs et commis de bureaux (14 pièces), des membres et huissiers du tribunal criminal (6 pièces), des frais de conduite des travaux publics (11 pièces). — Secours aux parents des défenseurs de la patrie : états des sommes revenant à chaque municipalité du district de Chinon.

L[n] 272. — Liasse, 86 pièces.

An III. — *Dépenses du département en l'an III*. Compte détaillé de l'emploi des sommes mises à sa disposition par la commission des administrations civiles, police et tribunaux, soit 243.294 l. Répartition des dépenses : traitement des administrateurs, des employés et des membres du tribunal criminel, 75.937 l. ; indemnité, 56.988 l., 2 pièces. — **Budget de sous additionnels** : état des mandats délivrés par le payeur général sur les fonds mis à sa disposition pour l'encouragement aux Beaux-Arts, soit 6.577 l.. Etat des observations des dépenses d'administration et des tribunaux fixes et variables : frais d'administration, 67.700 l. ; casernement et gendarmerie, 11.500 l. ; travaux et ouvrages publics, 20.267 l. ; agriculture, commerce, arts, 21.950 l. ; secours, 16.500 l. ; tribunal criminel, 21.400 l. ; dépenses imprévues, 10.000 l. ; soit 169.317 l. — Etat des dépenses avec observation pendant les trois premiers trimestres soit 156.317 l.

Pièces justificatives : quelques mémoires et mandatement, 8.896 l. et 4.001 l. à Vauquer et Lhéritier pour frais d'impression et fournitures ; 861 l. et 6.469 l. à l'hospice général de la Charité de Tours pour la pension des détenus, contestation relative à l'installation de la salle du tribunal criminel, etc., 40 pièces. — Etats des traitement et indemnités dus aux administrateurs et employés (germinal-fructidor an III), 17 pièces. — Etats des membres, huissiers et concierges du tribunal criminel du département, 13 pièces. — Mandatement des traitements des administrateurs du premier trimestre et des dépenses administratives et judiciaires du quatrième trimestre, 3 états ; quelques correspondances (7 pièces.)

L[n] 273 (ancien 184). — Liasse, 194 pièces.

An IV — *Dépenses du département en l'an IV*. Compte de l'emploi des crédits mis à sa disposition par divers ministères. Les recettes et les dépenses sont évaluées en assignats ou en mandats valeur fixe et au cours. Nous n'indiquons que le montant en assignats sauf lorsque seule est mentionnée la valeur fixe. Le premier nombre désigne les recettes, le second les dépenses.

Commission des administrations civiles, polices, tribunaux et ministre de l'Intérieur, 1.705.397 et 2.090.908 ; partie judiciaire, 1.308.750 et 1.658.022 ; maisons d'arrêt et de justice, 44.000 et 38.398 (valeur fixe) ; école centrale et entretien du musée et du jardin botanique, 217.265 et 215.400 ; ponts et chaussées, 1.300.00 et 2.485.270 ; partie militaire, 195.640 et 82.940 (valeur fixe) ; réquisition de chevaux, fourniture de vivre et fourrages.

Pièces justificatives des dépenses d'administration : mandatement des traitements et indemnités dus aux administrations, secrétaires et employés, 32 états mensuels nominatifs ; entretien des bâtiments, mandatement des mémoires des entrepreneurs pour les travaux aux casernes de gendarmerie : 8.500 l. à Boudie plâtrier, 8.500 à Tutard menuisier, 31.660 à Rousseau maçon, etc., 12 pièces et autres menues réparations, 4 pièces ; port de lettres et paquets, frais de voyages, mandatement des mémoires dont celui de Chardon : 25.000 l. « pour cinq courriers montés pour parcourir les cantons », et celui de Delaunay vétérinaire, pour ses déplacements afin d'arrêter une maladie épizootique à Neuvy-la-Loi : 1.050 l., 11 pièces ; fournitures de bureau, mandatement des mémoires, quelques bons de livraison, 50 pièces ; destruction des loups, procès-verbaux de constatation, ordre de paiement, 10 pièces.

Secours extraordinaires aux hôpitaux pour les pensions des fous et épileptiques : un état nominatif de l'hôpital de la Charité de Tours (mandatement de 10.797 l.). — Traitement et indemnités dus aux employés des archives de prairial à fructidor : 9 états nominatifs. — Traitement des employés extraordinaires de l'emprunt forcé : 7 états nominatifs.

Pièces justificatives des dépenses d'ordre judiciaires : trois états indicatifs des tribunaux et des juges et greffiers de paix du département envoyés par le ministre de la Justice pour servir au paiement de leurs traitements et des menues dépenses. Etat nominatifs des juges, greffiers des tribunaux correctionnels : de Chinon, 9 pièces ; de Loches, 3 pièces. Bordeaux des sommes dues aux magistrats, greffiers, huissiers, concierge des tribunaux civil et criminel du département.

Secours aux réfugiés de la Vendée et des colonies : mandatement des indemnités après examen des états établis par les municipalités de cantons.

Vérification des caisses publiques en exécution de la loi du 3 germinal an IV : procès-verbaux de constat par Hubert Vincent et Paul Bourguin, en présence de Texier Olivier, commissaire du Directoire exécutif.

L[n] 274. — Liasse, 275 pièces.

1792-An V. — *Liquidation des dépenses arriérées tant administratives que judiciaires des diverses administrations*, à la charge du gouvernement savoir les premières jusqu'au 1er vendémiaire an V, les secondes jusques et y compris le 1er trimestre an IV. Instructions du ministre de l'Intérieur : mandatement des crédits, exécution de la loi du 11 frimaire an IV, etc. Minutes de la correspondance du département, 27 pièces. — *Dépenses départementales* : bordereau des fonds à mettre à la disposition de l'administration centrale. — Dossiers des districts se composant, en particulier pour celui de Tours, de mémoires, pétitions et correspondance avec les municipalités de cantons. Bordereaux établis par celles-ci donnant les sommes à mettre à leur disposition, avec observations pour chaque article. District de Tours : 39 pièces dont 3 états des sommes dues pour les dépenses administratives. Rapport de Texier Olivier relatif au bail d'une maison louée à Clément de Ris par Nadaud, commissaire des guerres, puis réquisitionnée par le district de Tours sans constat des lieux. Sont représentés les cantons de Tours, 2 pièces. Montbazon, Cormery, 3 pièces. — District d'Amboise : cantons d'Amboise intra-muros, 3 pièces. Amboise extra-muros, 2 pièces. Saint-Ouen, 2 pièces. Bléré, 13 pièces. — District de Preuilly : 5 pièces dont un état. Cantons de Preuilly, 9 pièces. Saint-Flovier, La Haye-Descartes. — District de Chinon : cantons de Bourgueil, 3 pièces. Azay-le-Rideau, l'Ile-Bouchard, 7 pièces. Chinon-extra. Chinon-intra, 7 pièces. Richelieu, 3 pièces. — District de Langeais : 7 pièces dont un état. Canton de Langeais, 3 pièces. — District de Loches : 3 pièces. Cantons de Manthelan, 2 pièces. Montrésor, 9 pièces. — District de Châteaurenault : 3 pièces dont un état. Pétitions, correspondances, arrêtés concernant les indemnités accordées par la loi du 11 frimaire an IV aux employés des districts supprimés, 16 pièces ; le traitement des commissaires du pouvoir exécutif près les municipalités, 15 pièces. — Plus-value et dépenses de garde d'un étalon dans un haras de Genillé depuis 1791 et gratification de l'année 1790, 2 pièces. — *Dépenses judiciaires* : état des sommes dues, minutes d'arrêts et correspondances concernant les traitements, la réunion des greffes supprimés au greffe du tribunal civil (10 pièces), le bureau de conciliation, les comités révolutionnaires (7 pièces), le tribunal criminel (8 pièces), le tribunal civil (3 états), les tribunaux correctionnels (13 pièces), les juges de paix (57 pièces).

L[n] 275. — Liasse, 82 pièces.

An IV-An V. — *Dépenses d'installation des administrations de cantons.* Distribution des meubles et effets des administrations supprimées. Sont nommés commissaires : Clémenson pour le district de Tours, Gaboré pour Loches, Compagnon du Châtel pour Langeais, Cadiou l'aîné pour Châteaurenault, Moreau-Meusnier pour Amboise, Lhéritier ex-administrateur pour Preuilly, Torterue père pour Chinon. Mandatements de 50 000 l. aux municipalités de Chinon, Loches, Amboise, et de 30 000 l. aux municipalités rurales (arrêtés du département des 18-28 pluviôse an IV). — Acquittement des charges locales sur les sols additionnels imposés aux communes. Exécution des lois du 19 vendémiaire, 28 messidor an IV et 5 brumaire, 9 germinal, 17 thermidor an V. Arrêtés du département des 8-28 floréal an IV et minutes de circulaires adressées aux administrations de cantons s'échelonnant du 1er nivôse an IV au 18 fructidor an V. Minutes des réponses du département aux municipalités de Chinon-extra, Marigny et Rilly avec leur état de dépenses de l'an IV. Quelques pièces de dépenses de Savigny. Un état des dépenses arriérées de l'administration du canton de Châteaurenault.

L[n] 276. — Liasse, 10 pièces.

An V. — Minutes non datées d'un rapport rédigé par les administrateurs élus le 12 fructidor an V sur la gestion du département en l'an V. Ce rapport concerne les contributions foncières et personnelles, les contributions personnelles mobiliaires et somptuaires, les patentes, la répartition opérée par l'ancienne administration sur la base de 1793, la confection des matrices et la formation des rôles, les états de patentes de l'an V et de l'an VI « dont on ne trouvait que des brouillons ou des papiers informes », la réforme des dégrèvements, la surveillance de la perception avec tableaux de la situation du recouvrement des contributions directes antérieures aux 1er vendémiaire et 15 floréal an VI, un état récapitulatif des recettes et dépenses du département en l'an V savoir somme allouée, 338 785 l. ; dépenses, 262 543 l. Suit la vérification des caisses du payeur général et des receveurs. Détails sur l'exécution des lois relatives aux dépenses communales et municipales dont le déficit se solde à 151 668 l., observations sur l'administration des domaines nationaux, compte rendu des troubles à Champigny-sur-Veude où le général Vimeux envoie des troupes, de l'exécution de la loi du 19 fructidor an V, de la réquisition de la garde nationale séden-

taire des cantons de Neuvy, Monnaie, Saint-Christophe, Château-la-Vallière, de l'exécution de la loi du 7 pluviôse an III (nomination des notaires), de l'épuration des administrateurs municipaux, de l'application des lois sur les cultes, du paiement des indemnités dues aux gendarmes, de la réorganisation de la garde nationale, de la vente des poudres et salpêtres et du service des étapes, de la gestion des hôpitaux, du paiement des pensions des ecclésiastiques, des invalides, des réfugiés des colonies et secours divers, sur la réorganisation de l'instruction publique « le musée a été enrichi d'une grande quantité de morceaux précieux trouvés dans le domaine de Chanteloup », sur la célébration des fêtes républicaines, la fixation des jours de foire et sur le rapport des anciennes mesures aux mesures républicaines. Coupure de la page 50 à 59. Cette partie est remplacée par une autre minute relative aux travaux des ponts et chaussées.

L[n] 277. — Liasse, 281 pièces.

An V-An VI. — *Dépenses d'administration du département en l'an V*. Etat des **dépenses à la charge du département** arrêté à la somme de 358 560 l. valeur métallique (5 vendémiaire an V). — Compte de l'an V. — Etat des recettes et dépenses du trimestre de vendémiaire. — Etat des sommes payées par le receveur général sur les centimes additionnels : instruction publique, 12 230 l. ; tribunaux, 42 535 l. ; dépenses administratives, 29 442 l. ; dépenses municipales, 44 519 l. — Pièces justificatives : mandatement des mémoires (fournitures de bureau, réparations, port de lettres, subsistances militaires, 400 000 l. puis 25 000 l. valeur métallique à Pernot garde-magasin, etc.) 200 pièces. — Bordereaux nominatifs des traitements des commissaires, des administrateurs, secrétaires et employés du département, 48 pièces. — Instruction publique : traitement des professeurs et menues dépenses de l'école centrale pour germinal et messidor, minutes des mandats 28 pièces.

L[n] 278. — Liasse, 149 pièces.

An V-An VI. — *Dépenses du département en l'an V* (suite). **Dépenses d'administration et communales**. Crédits ouverts par le ministre de l'Intérieur de 36 168 l. pour le trimestre de nivôse (un état des dépenses, minutes des mandats) 44 pièces ; puis de 51 000 l. pour le 2[e] semestre : états des sommes allouées, reçues et dues par les municipalités de cantons et minutes des mandats (voir liasse précédente, l'état des centimes additionnels) 99 pièces. Etats de dépenses des municipalités de cantons de Marigny, Chinon extra-muros, 3 pièces. — Apurement des comptes des municipalités de cantons : déficit de 151 668. Arrêté du département (voir également L 110 et 276).

L[n] 279. — Liasse, 284 pièces.

An V-An VI. — *Dépenses du département en l'an V* (suite). **Dépenses judiciaires**. Crédits ouverts par le ministre de la Justice pour le traitement des commissaires et de leurs substituts près les divers tribunaux, des juges de paix et de leurs greffiers : états trimestriels avec mentions des sommes allouées et bordereaux nominatifs. Indemnité complémentaire de 465 l. en numéraire pour les menues dépenses du tribunal civil des trois derniers trimestres de l'an IV, 28 pièces. — Mandatement des traitements des membres des tribunaux criminel, civil, correctionnel, du commerce, des juges de paix et de leurs greffiers : bordereaux nominatifs avec quelques pièces annexes, trimestres de : vendémiaire, 55 pièces dont quelques procurations et reçus des juges de paix ; nivôse, 19 pièces dont un état de l'emploi d'une somme de 21 600 l. ; germinal, 91 pièces dont 42 minutes de mandats à 150 fr. pour les traitements des juges de paix et 42 mandats à 50 fr. pour ceux des greffiers ; messidor, 91 pièces. Voir également l'état des centimes additionnels liasse 277.

L[n] 280. — Liasse, 137 pièces.

An VI. — *Dépenses du département en l'an VI.* Etat des dépenses acquittées sur les centimes additionnels par le receveur général : instruction publique, 26 357 l. ; dépenses judiciaires, 53 946 l. ; administratives, 65 054 l. — Pièces justificatives : états des dépenses relatives aux tribunaux, à l'administration centrale du département, aux maisons de justice et d'arrêt, à l'école centrale et aux commissaires du Directoire exécutif, 4 pièces. — **Dépenses d'administration** : bordereaux nominatifs mensuels des traitements des commissaires, 23 pièces ; des administrateurs et du secrétaire général, 25 pièces ; des employés, 12 pièces. — **Dépenses judiciaires**. Mandatement des crédits alloués par le ministre de la Justice : états indicatifs établis par trimestre des tribunaux civils, criminels, correctionnels et de commerce 8 pièces ; des juges de paix et greffiers 15 pièces ; des commissaires près les tribunaux, avec bordereaux nominatifs pour ces derniers 11 pièces. Etats nominatifs trimestriels des sommes dues aux membres des tribunaux : Tours (correctionnel), 5 pièces ; Loches (correctionnel), 4 pièces ;

Chinon (civil), 4 pièces ; Tours (civil), 4 pièces. — Mandats des traitements des membres du tribunal de commerce, 6 pièces. Quelques pièces de dépenses.

L[n] 281 (ancien 152[2]). — Liasse, 314 pièces.

An VI-An VII. — *Dépenses du département en l'an VI.* Pièces justificatives (suite) : mémoires divers (frais de bureau et aménagements) 118 pièces. Collection de mandats des dépenses administratives, judiciaires 77 pièces et de l'instruction publique 68 pièces. — **Dépenses municipales**. Un état des dépenses acquittées par le receveur général du 1[er] thermidor an VI au 1[er] brumaire an VII soit 850 l. Etat des sommes dues par les administrations de cantons pour le papier timbré (formation des registres d'état civil années VI et VII soit 14 488 l.). — Reddition des comptes de l'an V et fixation des dépenses de l'an VI. Circulaires. Arrêtés du département concernant les municipalités de Rigny, Marigny-Marmande, Chinon-extra, 37 pièces. — Perception des charges locales et remboursement de la somme prêtée pour frais d'installation aux municipalités de Chinon-extra et Marigny-Marmande, 14 pièces.

L[n] 282. — Liasse, 305 pièces.

An VII. — *Dépenses du département en l'an VII.* **Compte du receveur général sur les centimes additionnels** : instruction publique, 35 677 l. ; dépenses judiciaires, 60 260 l. ; administratives, 94 971 l. ; hospices, 37 880 l. — Pièces justificatives : bordereaux nominatifs mensuels des traitements des administrateurs, du secrétaire général et des employés 52 pièces. Etats des indemnités accordées aux employés pour les travaux extraordinaires relatifs à la conscription militaire et aux administrateurs sortants pour la reddition de leur compte 3 pièces. — **Postes aux lettres** : états des sommes dues par l'administration centrale au bureau de Tours avec un tableau des arrivées et départs des courriers 6 pièces. — Fournitures de bureau, réparations, illuminations, etc. : mémoires 122 pièces, collection de mandats 119 pièces.

L[n] 283 (ancien 153[4]). — Liasse, 243 pièces.

An VII-An VIII. — *Dépenses du département en l'an VII* (suite). **Dépenses judiciaires**. Mandatement des sommes allouées par le ministre de la Justice : états indicatifs des tribunaux civils, criminels, correctionnels et de commerce, des juges de paix et greffiers 10 pièces. Traitement des membres des tribunaux : bordereaux nominatifs trimestriels du tribunal criminel (mensuels de floréal à fructidor) 11 pièces ; des tribunaux correctionnels de Loches, 7 pièces ; Chinon, 6 pièces ; Tours, 8 pièces ; tribunal civil, 9 pièces ; tribunal de commerce, 3 mandats ; réparations des prisons et maisons d'arrêt, 6 mandats, 3 mémoires. — **Instruction publique**. Traitement des professeurs et employés de l'école centrale et menues dépenses : collection de mandats à laquelle sont joints trois états nominatifs trimestriels du personnel, 64 pièces. — Etats des avances faites par Rougeot archiviste (réparation des chenêts venant de Chanteloup…) et par Abrassart (frais de transport de la bibliothèque de Saint-Saturnin…) 7 pièces. — **Dépenses sur les centimes des portes et fenêtres** : état des mandats délivrés et acquittés aux commissaires du Directoire exécutif sur les percepteurs des communes, 4 323 fr. Collection de reçus des percepteurs et de mandats, 76 pièces. — **Budgets communaux**. Exécution de la loi du 11 frimaire an VII : correspondances avec les municipalités retardataires de l'Ile-Bouchard, Marigny et Rilly, 18 pièces. Etats des recettes et dépenses an VI-an VII de la municipalité de canton de Tours-extra et des communes de Beaumont et Saint-Etienne, 9 pièces ; de Chinon extra-muros an VII.

L[n] 284. — Liasse, 275 pièces.

An VII-An VIII. — *Dépenses du département en l'an VII* (suite). Sur les fonds de supplément, 55 092 fr. 05. Etat des mandats délivrés. Etats des dépenses établis par cantons, l'un pour l'an VII, un autre pour l'an VIII. — Pièces justificatives : un cahier indiquant pour chaque municipalité le montant des fonds alloués et le détail des mandats délivrés. — **Secours aux hospices civils** de Tours, Chinon, Ile-Bouchard, Loches, Bourgueil : arrêtés du département et mandats, 18 pièces. — **Poursuite des « brigands royaux », recherche des conscrits réfractaires**, défense de Tours : mandatement des dépenses (pain, fourrage, logement, bois de chauffage, etc.) des colonnes mobiles, de la gendarmerie, gardes nationales, corps de garde dans les cantons de Tours, Saint-Christophe, Savigné, Monnaie, Neuvy, Château-la-Vallière, Chinon. Réparations aux canons de l'arsenal de Tours, 165 pièces. Une collection de mandats, 82 pièces.

L[n] 285. — Liasse, 77 pièces.

1793-An VIII. — *Pièces de dépenses pour fêtes populaires.* Résultat du triage des pièces de comptabilité précédentes. Mémoires individuels ou

récapitulatifs concernant : la **fête de l'Unité du 10 août 1793**, 21 livres à Jaquet, du ci-devant Feuillant pour rafraîchissement des musiciens. Mémoires de ferblantiers pour lampions. Deux mémoires de l'archiviste et peintre Rougeot des 8 ventôse et 12 germinal an II pour peindre « La Montagne » en couleurs au temple de la Raison, etc., 100 livres à 88 tambours le 10 août 1793, 4 francs pour 2 bouteilles d'eau-de-vie aux mariniers-plongeurs. — Rubans pour cocardes à **la fête de l'Agriculture** du 10 messidor an VII. Collection complète des mémoires de la fête du 1er vendémiaire an VII (Léonard fournisseur), distributions de viande et goûter sur l'eau. Cibles, encens, cervelas, etc. le 1er vendémiaire an VIII. — Mémoire de Courson fils artificier du 10 vendémiaire an VIII, etc. Aucune autre fête en dehors des dates précitées.

BÂTIMENTS DÉPARTEMENTAUX

Ln 286. — Liasse, 33 pièces.

1791-1807. — *Evêché.* ***Réparations et logement de l'évêque Suzor.*** Constat des réparations prétendues exécutées lors de l'enlèvement qui a été fait des effets de M. de Conzié mais encore des réparations locatives qui étaient à faire à la maison épiscopale : procès-verbal d'expertise de Jean-Bernard Jacquemin, expert nommé par le directoire du district de Tours « sur la pétition de la société des Amis de la Constitution » (14 mai 1791). — Ordre à M. de Conzié « de faire les réparations locatives constatées : délibération dudit district du 23 mai 1791. Remise des clefs à l'évêque Suzor : rapport des administrateurs Ansault et Bargnoux (26 mai 1791).

Palais de l'Intendance de Tours. Installation des directoires du département et du district de Tours : autorisation d'achat « d'une portion » donnée par l'Assemblée Nationale (1er juin 1791). Minute d'un acte de revente d'un bâtiment par Nadaud, inspecteur général des rôles du département à M. Robin (7 septembre 1792).

Conservation des églises « dont la beauté, l'importance ou la destination peuvent offrir un avantage pour les arts… et qui ne sont pas employées à l'exercice du culte ». Visite des églises : protestation de Vallée, ingénieur en chef, contre la désignation des ingénieurs. Sont nommés à leur place : pour les arrondissements de Tours et Langeais, Gauthier et Martin, architectes à Tours. Guimard de Mosne pour les arrondissements d'Amboise et Châteaurenault. Morin de Loches, pour ceux de Loches et Preuilly. Duprat, de Chinon, remplacé par Godefroy, pour l'arrondissement de Chinon. — Paiement de leur vacation : quelques correspondances (an IV-an V) 17 pièces.

Palais de Justice (rue Royale). Travaux de consolidation : un devis estimatif du 18 brumaire an VI.

Maison d'arrêt ou château de Loches. Devis estimatif des réparations (11 thermidor an VII) 3 pièces.

Eglise Saint-Hilaire de Tours. Transformation en salle de vente : plans et devis (an X-1807) 3 pièces.

COMPTABILITÉ COMMUNALE

Etats des charges des municipalités

sur formulaire imprimé, envoyés au département par les districts jusque 1793 et ensuite par les municipalités de cantons, auxquels sont joints parfois les délibérations de celles-ci, quelques pétitions, mémoires et correspondances.

Lo 287 (ancien 142). — Liasse, 109 pièces.

1791. — *District d'Amboise.*

Lo 288 (ancien 141). — Liasse, 143 pièces.

1791. — *District de Châteaurenault.* Pour ce district, seul, quelques quittances.

Lo 289 (ancien 156). — Liasse, 243 pièces.

1791. — *District de Chinon.* Deux collections incomplètes refondues. Nombreux doubles[1].

Lo 290 (ancien 155). — Liasse, 27 pièces.

1791. — *District de Langeais.*

Lo 291 (ancien 144). — Liasse, 115 pièces.

1791. — *District de Loches.* Deux collections refondues.

1. Ces doubles peuvent venir du fonds du district de Chinon, mais ceci est douteux vu l'état où nous avons trouvé les liasses. Les états ou comptes sont approuvés par le département en 1791 et exceptionnellement par le district en 1792. La formule imprimée pour l'approbation par le département reste alors en blanc.

L° 292 (ancien 145). — Liasse, 48 pièces

1791. — *District de Preuilly*.

L° 293 (ancien 170). — Liasse, 110 pièces.

1791. — *District de Tours.*

L° 294 (ancien 147). — Liasse, 98 pièces.

1792. — *District d'Amboise.*

L° 295 (ancien 140). — Liasse, 53 pièces.

1792. — *District de Châteaurenault.*

L° 296 (anciens 145-146). — Liasse, 303 pièces.

1792. — *District de Chinon.* Deux collections incomplètes refondues, nombreux doubles comme en 1791. Quelques quittances et correspondances concernant Crissay et Savigny. Compte rendu de la gestion d'Etienne Gallé de Savigny. Un état récapitulatif des charges nouvelles imposées par addition aux rôles des contributions foncières et mobilières arrêtés par le directoire du département.

L° 297 (ancien 153). — Liasse, 50 pièces.

1792. — *District de Langeais.* Récapitulation des états.

L° 298 (ancien 135). — Liasse, 54 pièces.

1792. — *District de Loches.*

L° 299 (ancien 148). — Liasse, 65 pièces.

1792. — *District de Preuilly.*

L° 300 (ancien 168). — Liasse, 159 pièces.

1792. — *District de Tours.* Les correspondances jointes concernaient la ville de Tours et ont été reclassées à la liasse L° 334 ci-dessous.

L° 301 (ancien 139). — Liasse, 42 pièces.

1793. — *District d'Amboise.*

L° 302 (ancien 139). — Liasse, 55 pièces.

1793. — *District de Châteaurenault.*

L° 303 (ancien 151). — Liasse, 202 pièces.

1793. — *District de Chinon.* Deux collections d'états regroupés et quelques doubles comme pour l'année 1792.

L° 304 (ancien 149). — Liasse, 41 pièces.

1793. — *District de Langeais.*

L° 305 (ancien 136). — Liasse, 101 pièces.

1793. — *District de Loches.*

L° 306 (ancien 159). — Liasse, 70 pièces.

1793. — *District de Preuilly.*

L° 307 (ancien 160). — Liasse, 46 pièces.

An II. — *District de Loches.* Imprimés de plus grands modèles ou entièrement manuscrits que nous retrouvons dans les liasses suivantes : cantons de La Haye-Descartes et de Loches seuls.

L° 308 (ancien 161). — Liasse, 8 pièces.

An II. — *District de Tours.* Canton de Saint-Ouen, seul.

L° 309 (ancien 152). — Liasse, 73 pièces.

An III. — *District de Chinon et ancien district de Langeais.* 10 cantons incomplets sont représentés, dont Richelieu (réduit à 3 états), Chinon-intra (quelques pièces comptables seulement concernant les cantonnements des troupes).

L° 310 (ancien 162). — Liasse, 8 pièces.

An III.— *District de Loches.* Canton de Manthelan seul.

L° 311 (ancien 166). — Liasse, 111 pièces.

An III. — *District de Tours et ancien district de Langeais.*

L° 312 (ancien 144). — Liasse, 141 pièces.

An IV. — *District de Chinon.* Quelques pièces de dépenses pour Marigny-Marmande avec les comptes.

L° 313 (ancien 150). — Liasse, 108 pièces.

An IV. — *District de Loches et ancien district de Preuilly.* Les cantons de La Haye-Descartes et de Loches manquent.

L° 314 (ancien 167). — Liasse, 199 pièces.

An IV. — *District de Tours*.

L° 315 (ancien 143). — Liasse, 140 pièces.

An V. — *District de Chinon.* Etats des dépenses les cantons, sur papier libre, avec délibérations et correspondances. — An VI, Marigny 14 pièces.

L° 316 (ancien 167). — Liasse, 247 pièces.

An V. — *District de Tours.* Etats des dépenses. La ville d'Amboise se plaint de ne pouvoir payer ses employés. Beaucoup d'agents communaux signalent leur dénuement et certains cantons font des difficultés pour fournir leurs comptes, ce qui explique l'absence de toutes liasses en l'an VI.

L° 317 (ancien 150). — Liasse, 143 pièces.

An V. — *District de Loches.* Etats des dépenses arriérées de l'an IV.

L° 318 (ancien 171²). — Liasse, 481 pièces.

An V-An VII. — Difficultés financières des municipalités de cantons, ayant eu pour conséquence probable l'absence de comptabilité régulière en l'an VI. — Application de la circulaire ministérielle du 26 prairial an V concernant les économies et états récapitulatifs de l'an V. Instructions du ministre et réponses des receveurs des cantons sur l'état de leurs caisses. — Réclamations des fonctionnaires non payés (an V-an VI). — Statistiques sur la rentrée des contributions (an VII). — Loi du 11 frimaire an VII sur l'affectation des centimes additionnels. Etats des percepteurs ayant exercé de l'an V à l'an VIII et des arriérés dus sur les centimes municipaux. — Statistique sur la valeur des centimes. — Etats et quittances divers fournis par les percepteurs.

Nouveaux états de recettes et dépenses

sur formulaire imprimé grand format à raison d'un pour chaque commune et d'un pour l'administration de canton, avec des extraits des délibérations et pièces comptables.

L° 319 (anciens 127-129-130). — Liasse, 475 pièces.

An VII. — *District de Chinon.* Collection complète d'états des dépenses, sauf pour Azay-le-Rideau. Les pièces de comptabilités remontent jusqu'à 1793 à raison de l'effet rétroactif de la loi du 11 frimaire an VII qui vise à régulariser et récapituler les exercices antérieurs.

L° 320 (ancien 165). — Liasse, 65 pièces.

An VII. — *District de Tours.* Cantons d'Amboise, Ballan, Bléré. Les dépenses retardataires des années IV, V, VI sont pour tout le district portées sur l'imprimé de l'an VII. Nombreux budgets entièrement manuscrits.

L° 321 (ancien 165). — Liasse, 351 pièces.

An VII. — *District de Tours.* Cantons par ordre alphabétique de Châteaurenault à Luzillé. Pour Châteaurenault pièces de dépenses de l'an VI.

L° 322 (ancien 166). — Liasse, 236 pièces.

An VII. — *District de Tours.* Cantons de Montrésor à Vouvray.

L° 323 (ancien 166). — Liasse, 632 pièces.

An VIII. — *District de Chinon.* Très peu de pièces jointes. Travail négligé, très bref. L'auteur a laissé beaucoup d'états imprimés en blanc.

L° 324 (ancien 154). — Liasse, 71 pièces.

An VIII. — *District de Loches*.

L° 325 (ancien 163). — Liasse, 170 pièces.

An VIII. — *District de Tours.* 1re partie. Cantons d'Amboise à Luzillé. Pour Amboise-extra, devis de réparation des ponts de la rivière de la Masse.

L° 326 (ancien 169). — Liasse, 311 pièces.

An VIII. — *District de Tours.* 2e partie. Cantons de Monnaie à Vouvray. Montbazon, états de l'arriéré et du passif ; Neuvy-le-Roi, nombreuses quittances.

LIQUIDATION DES COMPTES DES MUNICIPALITÉS DE CANTONS

L° 327 (anciens 156-157-158-164). — Liasse, 545 pièces.

An IV-An XI. — *District de Tours.* **Débats sur les comptes des administrations de cantons de l'an VIII**. Nombreuses pièces de dépenses justificatives. Comptes rendus résumés des comptes des années précédentes (an IV-an VIII) avec quelques mémoires et reçus. Sont représentés les cantons de : Amboise, 59 pièces. — Ballan, 20 pièces. — Bléré, 3 pièces. — Châteaurenault, 109 pièces. — Cormery, 79 pièces. — Luynes, 3 pièces. — Luzillé, 2 pièces. — Monnaie, 25 pièces. — Montbazon, 73 pièces. — Montlouis, 28 pièces. — Saint-Christophe, 24 pièces. — Saint-Ouen, 32 pièces. — Tours-extra, 74 pièces. — Vouvray, 5 pièces.

L° 328 (ancien 164). — Liasse, 119 pièces.

An VIII-An XI. — *District de Tours.* **Liquidation des créances des administrations de cantons**. Apurement des comptes des receveurs de l'enregistrement sur la recette du 1/10 des patentes et la moitié des amendes de l'an V à l'an VIII : un état récapitulatif avec ordre de mandatement sur lesdits receveurs en raison de leur débet. Un autre état concerne les receveurs des cantons de Montbazon, Neuvy-la-Loi et Saint-Christophe, qui totalisent un débet de 1 279 fr. 04. — Compte rendu des dépenses sur les 5/12 des centimes additionnels du 1er floréal an VIII au 1er vendémiaire an IX, 12 pièces.

Dossiers des cantons se composant : des minutes des arrêtés du préfet relatifs à l'apurement des comptes des percepteurs (an V-an VIII), quelques états de recettes des patentes (an V-an VIII), des amendes et confiscations infligées aux municipalités de Tours, du 1er vendémiaire an VII au 15 prairial an VIII, des comptes des cinq derniers mois de l'an VIII. Cantons : Amboise-extra, 13 pièces. — Amboise-intra. — Ballan. — Bléré, 8 pièces. — Château-la-Vallière : procès-verbaux des délibérations du 30 frimaire au 9 nivôse an IX (refus du maire Bourjoin à rendre ses comptes, prévisions budgétaires pour l'an IX), 9 pièces. — Châteaurenault, 7 pièces. — Cormery, 3 pièces. — Luynes, 3 pièces. — Luzillé. — Monnaie, 3 pièces. — Montbazon, 2 pièces. — Montlouis, 16 pièces. — Neuvy-la-Loi, 17 pièces. — Saint-Christophe, 10 pièces. — Saint-Ouen.

L° 329 (anciens 137-138). — Liasse, 842 pièces.

An V-An IX. — *Municipalité d'Amboise-intra.* **Reddition des comptes de Gillet-Perfuce, secrétaire trésorier**. Etats des recettes et dépenses du 1er nivôse an VI au 1er germinal an VII. — Compte supplétif du 1er germinal an VIII au 1er frimaire an IX. — Nombreuses pièces de dépenses justificatives.

Compte du percepteur de l'an IV à l'an VIII, 544 pièces.

Canton d'Amboise extra-muros. Pièces de dépenses (an V-an VIII), 149 pièces.

L° 330 (anciens 156-157-160). — Liasse, 162 pièces.

An III-An IX. — **Reddition des comptes des municipalités**. Dossiers groupés par cantons se composant des états des recettes et dépenses communales et cantonales avec de nombreuses lacunes de l'an IV à l'an VIII, des procès-verbaux des délibérations des municipalités concernant la réception des comptes des secrétaires, agents et maires, et de quelques pièces de dépenses (quittances et mémoires) (an IV-an IX).

District de Chinon. Municipalités de canton de Bourgueil : compte des cinq derniers mois de l'an VIII et état des dépenses de l'an IX. — Candes (an VII-an VIII), 52 pièces. — Municipalité de Saint-Germain (an VII), 10 pièces. — Chinon-extra (an VI-an X), 4 pièces. — Municipalité de la Roche-Clermault (an IV).

Municipalité de canton de l'Ile-Bouchard (an V-an VI), 6 pièces. —Municipalités de Brizay (an IX). — Chézelles (an VIII-an IX), 7 pièces. — Chouzé (an IV). — Rilly (an IV). — Rivière (an V-an VIII), 7 pièces. — Saint-Maurice (an IV-an VIII), 51 pièces. — Theneuil (an IX).

Canton de Richelieu : municipalités d'Assay (an VIII). — Marsay (an VII).

Canton de Sainte-Maure (an VII-an IX), 9 pièces. — Municipalités de : Marcilly (an III-an IV), 4 pièces.

— Neuil (an VI). — Pouzay (an IX). — Saint-Epain (an IV-an VII), 2 pièces.

L° 331 (anciens 156-157-160). — Liasse, 399 pièces.

An IV-An IX. Reddition des comptes des municipalités *(suite).* — *District de Tours.* Canton d'Amboise : Amboise-intra (an VII-an IX), 13 pièces. — Chargé (an VII-an IX), 12 pièces. — Lussault (an IX), 3 pièces. — Mosnes (an IX). — Négron (an VIII-an IX), 5 pièces. — Saint-Denis-Hors (an VIII-an IX), 4 pièces. — Saint-Martin-le-Beau (an IX). — Souvigny (an IX). — Saint-Règle (an IX), 3 pièces.

Canton de Château-la-Vallière : comptes avec une collection d'ordres de mandatement adressés aux percepteurs (an VII-an VIII), 161 pièces. — Municipalités : Brèche (an IX), 2 pièces. — Couesmes (an VIII). — Lublé (an IX). — Saint-Laurent-en-Lin (an IX), 2 pièces. — Souvigné (an VI-an IX), 4 pièces. — Villiers (an VIII-an IX), 2 pièces.

Canton de Châteaurenault : chaque dossier comprend un état sommaire de la situation budgétaire en l'an VII, sauf pour la commune de Monthodon et un procès-verbal de réception des comptes (frimaire-pluviôse an IX). Municipalités : Autrèches, 5 pièces. — Châteaurenault, 2 pièces. — Dame-Marie, 3 pièces. — Monthodon, 2 pièces. — Neuville, 5 pièces. — Sonnay, 2 pièces.

Canton de Neuvy-la-Loi (an V-an VI), 54 pièces. Municipalités : Beaumont-la-Ronce (an VIII), 13 pièces parmi lesquelles les mémoires des aubergistes concernant les dépenses des gardes mobiles lancés à la poursuite des rebelles et les pièces du procès de Ménard, aubergiste contre Regnard agent de la commune et Verna, son adjoint pour refus de paiement. — Saint-Christophe. Dépenses des troupes et gardes mobiles : pétitions et mémoires (an VII), 9 pièces.

Canton de Savigné (an IX). — Municipalité d'Ambillou (an IX).

Municipalités de Saint-Cyr-sur-Loire (an VII-an IX), 4 pièces. — Vernou (an VII-an VIII), 10 pièces.

L° 332 (anciens 156-160). — Registres et liasse, 96 pièces.

An VIII-An XII. — *Arrondissement de Tours.* Registre contenant le résumé des **réclamations des fonctionnaires et des divers créanciers** des ci-devant administrations municipales : 4 feuillets dont 2 inscrits (4 floréal-12 thermidor an IX). — Registre de **correspondance** résumant les lettres adressées aux maires avec réponses à mi-marge (reddition des comptes des percepteurs), 24 pages dont 11 inscrites (4 floréal an IX-14 frimaire an X). — Pétitions et minutes des **arrêtés du préfet** (an IX-an XII), 66 pièces. — Etats des **impressions et fournitures faites aux administrations cantonales** par Lhéritier-Vauquer imprimeur, quelques pièces justificatives (an VIII-an IX), 28 pièces.

L° 333 (ancien 170[2]). — Liasse, 162 pièces.

An IX. — *Arrondissement de Tours.* **Budgets communaux de l'an IX** : résumé des recettes et dépenses arrêtées par le préfet. Dossiers classés par cantons.

AFFAIRES COMMUNALES

L° 334 (anciens 160-170). — Liasse, 174 pièces.

1790-1793. — *Avoine* : saisies-arrêts des créances de fermage entre les mains des fermiers (biens communaux) 1793, 40 pièces. — *Balesmes* : « formation de la municipalité » (7 février 1790). — *Lignières* : extraits des délibérations municipales du 10 avril 1791 au 17 nivôse an II, 1 cahier. Liasse de 59 quittances, au nom de Chauvelin, maire (1793). — *Limeray* : vicinalité communale (1791-1792), 2 pièces. — Délimitation de *pâturages communaux, appelés la Fouchine et la Motte-Dulay* entre Bréhemont, La Chapelle-aux-Naux et Lignières (an II-an III), 9 pièces. — *Loches* : création d'un mail sur le pré de la commune (an IV), 5 pièces dont 1 plan. Dépôt de fumier : pétitions, procès-verbaux d'enquête, arrêtés du département (an IV-an VI), 37 pièces dont 2 plans. — *Saint-Maurice de l'Ile-Bouchard* : jardin du presbytère (1791), 2 pièces. — Adresse des habitants de Saint-Patrice, Ingrandes, Saint-Michel et Les Essarts à l'Assemblée Nationale demandant l'autorisation d'émettre un emprunt de 10 000 livres pour poursuivre la procédure contre le sieur Guillon Rochecot, usurpateur de 150 arpents de landes ; suit le décret de l'Assemblée Nationale du 5 juin 1790, 14 pages. « Aux âmes sensibles ». Récit fidèle et rapide des malheurs de Beaupied, ci-devant Frippe-Baratte, impliqué dans l'affaire des quatre paroisses précitées, condamné au bannissement par le siège de Chinon et poursuivant aujourd'hui à ce même siège le sieur Guillon de Rochecot : récit daté de Saint-Laurent de Langeais

29 juin 1790, signé « l'Auteur de l'Hommage à la Vérité ».

Tours. Projet imprimé présenté par M. Bucheron négociant, pour rénover par voie de souscription les ateliers de soierie (27 juin 1790). — Collection d'affiches publiées par la municipalité de 1791 à l'an VIII. — Assemblée dans l'église Saint-Saturnin pour réclamer des mesures contre les brigands (30 janvier 1792). — Remplacement des administrateurs de l'Hôtel-Dieu (2 juillet 1792). — Plantation de l'arbre de la Liberté (13 juin 1792). — Deux délibérations contre les prêtres réfractaires (29 juin-3 août 1792), etc. Compte imprimé de la ville de Tours pour 1792, 2 exemplaires. — Etablissement d'un octroi municipal : texte de la loi du 24 vendémiaire an VIII[1]. Prestation de serment des autorités de la ville (8 nivôse an VIII), etc.

FINANCES

Liquidation des anciennes impositions

L^{p} 335 (ancien 243). — Liasse, 46 pièces.

1786-1792. — *Lois, instructions, lettres patentes imprimées* (confection des rôles, perception des vingtièmes et impositions des années antérieures etc.). Liste des communes du département d'Indre-et-Loire avec indication de leur quote-part à une imposition non désignée, signée des membres de la commission intermédiaire (27 décembre 1789). — 2 tableaux établis par Chenantais des impôts directs et indirects levés en 1789 (16 décembre 1790).

L^{p} 336 (ancien 243). — 19 cahiers grand in-folio numérotés.

1790. — *Rôles des impositions ordinaires et capitation de la ville de Tours*.

L^{p} 337 (ancien 245). — 16 cahiers grand in-folio numérotés.

1790. — *Rôles des impositions ordinaires et capitation de la ville de Tours* (suite et fin).

1. Pour les comptes de la ville de Tours en 1792 et en l'an II, avec les pièces de dépenses, voyez fonds du district de Tours.

L^{p} 338 (anciens 215-216). — Liasse, 459 pièces.

1789. — *Capitation.* **District de Châteaurenault**. Rôles supplémentaires pour les six derniers mois de 1789, 19 pièces. — Collection d'avertissements imprimés avec mention de décharge, 440 pièces.

L^{p} 339 (ancien 221). — Liasse, 226 pièces.

1791-1792. — *Vingtièmes de la Généralité de Tours de 1789.* **Comptes des receveurs particuliers des Finances** des ci-devant élections vérifiés par le directoire du département d'Indre-et-Loire en 1791 avec les états de décharges et modérations accordées, et quelques pièces annexes. Elections d'Angers, 49 pièces. — Baugé, 10 pièces. — Château-Gontier, 12 pièces. — Château-du-Loir, 11 pièces. — Laval, 21 pièces. — La Flèche, 21 pièces. — Mayenne, 10 pièces. — Le Mans, 14 pièces. — Montreuil-Bellay, 21 pièces. — Richelieu, 15 pièces. — Saumur, 11 pièces. —Tours, 21 pièces.

L^{p} 340 (ancien 222). — Liasse, 190 pièces.

1790-1792. — *Vingtièmes du département d'Indre-et-Loire de l'année 1790.* — **Seconds cahiers des rôles** pour les ci-devant privilégiés : états des paroisses et correspondance adressés à l'administration départementale par M. Courtalon, directeur des vingtièmes (26 août-23 décembre 1790), 32 pièces.

Formation des cahiers. Proclamation du roi, correspondance du ministre, des administrations de districts, minutes des circulaires du département concernant en particulier le retard des municipalités à fournir les états des biens nationaux et autres nouvellement assujettis aux vingtièmes, et les relevés nécessaires à la confection des rôles (1791-1792), 80 pièces. — Etats des municipalités retardataires, 29 pièces. — Rôles de la communauté des maîtres-tanneurs, corroyeurs, peaussiers, mégissiers et autres états réunis de la ville de Tours, 2 pièces.

Vingtièmes des anciens privilégiés. Un état par paroisses d'après les relevés fournis par les municipalités. — Un état général. — Etats des rôles des impositions ordinaires et des vingtièmes des districts de Chinon et Loches. — Etats de décharges et modérations de Notre-Dame-d'Or et Sainte-Radegonde-de-Marconnay du district de Loudun, 63 pièces. — Comptes des receveurs particuliers des Finances vérifiés par le directoire du département en 1792 auxquels sont joints les états de

décharges et modérations accordées. Elections de : Tours. — Richelieu, 32 pièces. — Loches, 13 pièces.

L[p] 341 (anciens 215-216). — Liasse, 302 pièces.

1789-1791. — *Capitation des privilégiés pour les six derniers mois de 1789.* Deux états des décharges accordées, l'un établi par la commission intermédiaire de l'Assemblée générale des trois provinces de la Généralité de Tours, pour la province de Touraine ; l'autre par l'intendant. — Requêtes en réduction avec quelquefois en marge les avis des municipalités et les décisions des administrations des districts. Quelques quittances.

L[p] 342 (ancien 223). — Liasse, 805 pièces.

1789-1791. — *Réduction de la capitation et des vingtièmes des privilégiés pour les six derniers mois de 1789.* **District de Tours** : requêtes avec en marge l'avis des municipalités et décisions du district.

L[p] 343 (ancien 88). — Liasse, 371 pièces.

1789-1791. — *Impositions des privilégiés ecclésiastiques.* **Compensation des décimes pour les six derniers mois de 1789**. Réclamations en réduction du clergé régulier, des chapitres, dignitaires et collèges (requêtes, mémoires, quittances et quelques correspondances).

L[p] 344 (ancien 242). — Liasse, 397 pièces.

1789-1791. — *Impositions des privilégiés ecclésiastiques.* **Compensation** (suite).

L[p] 345 (ancien 87[2]). — Liasse, 289 pièces.

1789-1791. — *Impositions des privilégiés ecclésiastiques*. **Compensation** (suite).

L[p] 346 (ancien 97). — Liasse, 281 pièces.

1789-1791. — *Impositions des privilégiés ecclésiastiques.* **Compensation** (suite).

L[p] 347 (ancien 238). — Liasse, 400 pièces.

1789-1791. — *Impositions des privilégiés ecclésiastiques* (suite). **Compensation des décimes des six derniers mois de 1789**. Etat des ordonnances de compensation délivrées tant par la commission intermédiaire de la ci-devant province d'Anjou que par le département de Maine-et-Loire aux communautés des ci-devant élections de Saumur, La Flèche et Baugé. — Un cahier contenant le détail de compensation de la moitié des quittances des décimes et de capitation payées avec les cotisations dans les rôles de supplément. — Autre cahier contenant des ordonnances de compensation de décimes et capitation.

District de Tours : une collection de mandats de compensation sur formulaire imprimé, 397 pièces.

L[p] 348 (ancien 229). — Liasse, 217 pièces.

1790-1793. — *Imposition du supplément sur les ci-devant privilégiés pour les six derniers mois de 1789.* Proclamations du roi des 10 avril et 15 juin 1791 ; instructions ministérielles (1790-1792), 18 pièces ; circulaires du département aux districts (1790-1792), 9 pièces ; correspondance avec les districts (1791-1792), 14 pièces concernant la taxation des collecteurs, la confection des rôles, les contraintes contre les municipalités retardataires, le versement des recouvrements à M. Luce, receveur du district de Tours, l'apurement définitif des comptes des receveurs particuliers.

Confection des rôles. Remboursement des frais aux municipalités. Etats établis par les districts, 10 pièces. — Etat des emprunts dans la caisse des rôles. — Etats par districts des rôles de supplément avec indication des noms des anciens arrondissements de recettes dont dépendaient les municipalités (1790), 8 cahiers auxquels sont joints quelques rôles justificatifs pour le district de Chinon. — Un état récapitulatif par élections.

Apurement des comptes des ci-devant receveurs des Finances. Dossiers par élections se composant du procès-verbal de vérification de la comptabilité des six derniers mois de 1789 et de la correspondance du receveur et du directoire du district.

Elections : Amboise (1790-an II), 43 pièces dont quelques pétitions pour décharges ou réductions — Baugé (1792), 4 pièces. — Château-du-Loir (1792), 11 pièces dont 2 états des non-valeurs de 1785 à 1790. — Châtellerault (1793). — Chinon (1792-1793), 9 pièces dont un état nominatif de décharge des privilégiés. — La Flèche (1792). — Loches, 25 pièces dont un état des erreurs relevées sur la recette, un état nominatif des décharges ou réductions, un état nominatif des rôles de capitation, un état des ordonnances de compensation des décimes et de capitation, un état des sommes dues par les municipalités de la

ci-devant recette de Loches. — Loudun (1792), 3 pièces. — Richelieu (1793). — Saumur (1792), 3 pièces. — Tours (1790-1792), 10 pièces dont un état des rôles.

Etats des rôles de capitation arrêtés par le ci-devant intendant de l'ancienne Généralité de Tours dont le produit n'ayant pu être imputé en diminution sur les rôles de 1790-1791, doit être compris dans la recette des rôles des six derniers mois de 1789, 14 pièces.

Etat récapitulatif des décharges accordées. — Apurement des comptes de Marie-Romain Hamelin, ancien receveur général des Finances de la ci-devant Généralité de Tours (an III), 6 pièces. — Vérification des comptes de M. Luce, receveur du district de Tours (an III).

L[p] 349 (ancien 218). — Liasse, 41 pièces.

1793-An III. — *Recouvrement des impôts arriérés de l'année 1790.* **Vérification et reddition des comptes des receveurs particuliers des Finances** : instructions et observations du ministre des Contributions et de la commission des revenus nationaux (2 nivôse an II-1er vendémiaire an IV), 10 pièces. — Comptes de Claude-Marie Deville, receveur de la ci-devant élection de Chinon : procès-verbal de vérification des comptes, recouvrement de 8 700 livres dues par la municipalité de Chinon sur ses impositions de 1789, etc. (6 prairial an II-11 vendémiaire an IV), 13 pièces. — Procès-verbal de vérification des comptes du receveur de l'élection de Richelieu (9 floréal an II).

Arriéré des décimes. Bordereau de situation de M. Luce, receveur du district de Tours (rentrées du 13 juin 1792, 5 233 l. 19). — Etat des impositions dues par plusieurs bénéficiers du ci-devant diocèse de Tours, pour les six derniers mois de 1789 et termes antérieurs, adressé au procureur syndic du département d'Indre-et-Loire par le receveur des décimes du ci-devant diocèse (24 janvier 1791). — Exécution de la loi du 9 octobre 1790. Quelques correspondances des administrations de district (1er frimaire-29 fructidor an III), 7 pièces. — Etats négatifs de recouvrement des districts de Châteaurenault et Langeais (frimaire an III). — Arriérés des impositions ordinaires et vingtièmes : 2 états des recouvrements faits dans chaque district (15 septembre 1793-23 nivôse an III).

L[p] 350 (ancien 234). — Liasse, 80 pièces.

1790-1792. — *Régie générale des Aides. Recouvrement des restes de 1787 à 1791.* Dossiers par directions se composant de bordereaux nominatifs de recouvrements, avec mentions des sommes restant dues et de la nature des droits.

Direction d'Amboise : recettes du département de Châteaurenault, ville et campagne, et de la ville d'Amboise du département de Bléré, et de la recette principale d'Amboise, 21 états s'échelonnant de 1787 à 1791. — **Direction de Tours** : un relevé comparatif des recouvrements établis par districts des années 1788-1789. Recettes du district et de la ville de Tours, de la banlieue d'Amboise, de quelques communes des districts de Châteaurenault, Chinon, Langeais, Loches, 32 états s'échelonnant de 1787 à 1792. — **District de Preuilly** : recettes des municipalités de La Haye-Descartes, Preuilly et Le Petit-Pressigny, 3 états.

L[p] 351 (ancien 219). — Liasse, 153 pièces.

1790-An III. — *Gabelle. Liquidation de la Ferme Générale*. **Direction de Tours. Paiement des arrérages de l'impôt du sel de 1789.**

1° **Instructions ministérielles** adressées à M. Esnault, procureur syndic du département. Correspondance échangée entre M. Chevallier, directeur des gabelles de Tours et M. de Neuville, directeur par intérim (envoi des états de recouvrement, contraintes contre les collecteurs insolvables, etc.) (26 août 1790-11 vendémiaire an III), 22 pièces. — Etat des sommes dues au 1er août 1790. — Etat des recettes et dépenses du commis à la recette générale de l'ancienne Généralité de Tours (15 novembre 1791).

2° **Greniers d'impôt**. Dossiers se composant de correspondances, des états de recouvrement et des sommes restant dues avec quelques observations assez curieuses :

Grenier de Chinon. Etats de situation aux 1er septembre et 21 octobre 1790. — Etats des contraintes décernées par les receveurs des gabelles pour M. Jean-Baptiste Mager adjudicataire général des Fermes, contre les collecteurs retardataires. — Contestation entre le collecteur d'Azay-le-Rideau et le receveur de Chinon, au sujet de la levée du sel du dernier quartier de l'impôt de 1789. — ***Grenier de La Haye-Descartes.*** Etats mensuels des recettes et dépenses sur formulaires imprimés du 1er juillet 1790 au 1er novembre 1791, 54 pièces. — Apurement de la comptabilité de M. de Grancourt

receveur : instructions de la Direction générale (22 octobre 1790-mai 1793, 8 pièces. — Etats de recouvrement : situation au 1er avril 1789. — Etats mensuels de novembre 1790 à juin 1791, 23 pièces. — Etats aux 1er janvier et 1er août 1792, 8 pièces. — ***GRENIER DE PREUILLY.*** Procès-verbal de vérification de la comptabilité de Pierre Bouquin receveur par intérim (16 octobre 1790). — Etats s'échelonnant du 30 octobre 1790 au 1er septembre 1791, 9 pièces. — ***GRENIER DE SAINTE-MAURE.*** Etat au 1er juin 1791. — ***GRENIER DE SAUMUR.*** Correspondance du district de Saumur concernant les communes retardataires avec quelques états (19 mars 1791-20 octobre 1792), 19 pièces.

L^p 352 (anciens 220-235). — Liasse, 251 pièces.

1790-An V. — *Liquidation de la Ferme Générale* (suite). **Suppression des greniers à sel et des entrepôts de tabac**. Exécution des lois des 27 mars et 3 juin 1791, 25 mars et 16 août 1792 (paiement des loyers, réparations locatives, résiliations des baux, frais de conservation et de vente, fixation du prix minimum, etc.) : instructions du ministre des Contributions publiques, correspondance de la Trésorerie nationale, minutes des circulaires du département adressées aux districts avec quelques réponses de ceux-ci. — Etat du prix commun du commerce des sels et tabacs dans les districts (s.d.). — Etat des procès-verbaux des ventes de mai à novembre 1792. — 5 états des frais de vente et conservation, en tout 82 pièces.

Greniers à sel. Dossiers établis par districts se composant de procès-verbaux des inventaires des greniers, des minutes des délibérations des directoires des districts, de quelques correspondances et des états mentionnés ci-dessous :

DISTRICT D'AMBOISE (1791-1793), 8 pièces dont un état des comptes du 22 septembre 1791 à juin 1793. — ***DISTRICT DE CHÂTEAURENAULT*** (1792-1793), 6 pièces dont un état des frais en 1792. — ***DISTRICT DE CHINON*** (1790-an III), 10 pièces. — ***DISTRICT DE LANGEAIS*** (1791-an II), 20 pièces dont 2 états des frais du 1er janvier au 15 septembre 1792. Un état des ventes du 21 mai au 29 août 1792. — ***DISTRICT DE LOCHES*** (1791-an III), 21 pièces dont un état des frais du 1er janvier au 31 mars 1793. — ***DISTRICT DE PREUILLY*** (1790-an III), 39 pièces dont 2 états des frais de 1791 et 1793. — ***DISTRICT DE TOURS*** (1792-an V), 17 pièces dont un état des frais du 24 brumaire an V.

Entrepôts de tabac. Exécution des lois des 1er et 24 avril 1791 : instructions du ministre des Contributions publiques (1791-1793), 13 pièces. — Dossiers par districts se composant des inventaires des dépôts.

DISTRICT D'AMBOISE (1791-1792), 4 pièces dont un procès-verbal d'inventaire des effets mobiliers de la régie des Aides (29 mai 1792). — ***DISTRICT DE CHÂTEAURENAULT*** (1792). — ***DISTRICT DE CHINON*** (1792). — ***DISTRICT DE LANGEAIS*** (an II), 2 pièces. — ***DISTRICT DE LOCHES*** (1791-1792), 2 pièces. — ***DISTRICT DE TOURS*** (1791-an III), 26 pièces dont un état des ventes (s.d.). — Un état résumé des inventaires et ventes des sels et tabacs appartenant à la Nation et qui dépendaient de la ci-devant Ferme Générale.

L^p 353 (anciens 228-230). — Liasse, 128 pièces.

1790-An IV. — *Liquidation définitive des comptes des ci-devant receveurs des Finances.* Instructions du comité de la Trésorerie nationale (opérations de l'exercice 1791-1792). Exécution des décrets des 11 juillet, 22 novembre 1791, etc., 12 pièces. — Exécution du décret du 12 septembre 1790. Procès-verbaux de vérification des comptes des receveurs de la régie des Aides et autres droits dont un compte de M. Ulriot Decourbière directeur et receveur général des droits de contrôle des actes et de la ci-devant Direction de Tours (1790-1791), 10 pièces. — Vérification des caisses des receveurs du droit de Timbre (1793), 5 états. — Etat par districts des rôles de la Contribution patriotique (16 prairial an II).

Exécution de la loi du 19 juillet 1792. **Vérification des caisses** des ci-devant receveurs particuliers, des receveurs de districts (impositions de l'exercice 1790). Instructions de la commission de la Trésorerie nationale. Un état nominatif des receveurs du département (1793), 7 pièces. — Dossiers par districts se composant d'un état de situation des comptes, du procès-verbal de vérification et de quelques correspondances : districts : Amboise (1792), 10 pièces. — Loches (1792-1793), 6 pièces. — Tours (1792-1793), 7 pièces.

Décret du 23 août 1793. **Liquidation de la comptabilité arriérée** des ci-devant receveurs particuliers. Instructions du ministre des Contributions publiques, correspondance, procès-verbaux de vérification (an II), 20 pièces. — Compte des receveurs : Barré à Tours (an II), 10 pièces. — Dubault à Tours (an II), 11 pièces. — Guérin à Amboise (an II), 11 pièces. — Colignon à Loches (an II).

L[p] 354 (ancien 337). — Liasse, 123 pièces.

1790-1792. — Procès entre *Jean Boué*, maître-marinier de l'Ile-Bouchard, et les *sieurs Chesneau* ses associés, marchands de sel : correspondance, etc.

L[p] 355 (ancien 231). — Liasse, 291 pièces.

1791-An III. — *Recouvrement des contributions de remplacement des droits supprimés pour 1790* (gabelles, fers, cuivres, huiles, amidons), 5 brevets imprimés.

Exécution de la loi du 26 octobre 1790 : **répartition des quotes-parts, confection des rôles**. Tableau de l'ancienne province du Poitou. — Etat des sommes à répartir entre les départements de l'ancienne province de Touraine. — Relevé des greniers du département : instructions du ministre des Contributions publiques (1791-1793), 14 pièces. — 2 états de situation des rôles avec observations (25 juillet-17 septembre 1792). — 2 états du montant des quotes-parts assignées à chacun des districts du 14 mai 1793. — Minutes des circulaires du département adressées aux districts (1791-1792), 10 pièces. — Correspondance des districts (confection des rôles, rectifications, difficultés de recouvrement). Dossiers par districts avec quelques détails sur les paroisses retardataires (Chinon), sur la levée du dernier quart de la gabelle (La Haye), sur les métiers et communautés religieuses. En tout 67 pièces. — Taxation des percepteurs : sursis aux poursuites contre Vidal et Mainé du district de Tours (frimaire an III), 2 pièces. — Demande en réduction de Claude-Hilarion Champigny, curé de Verneuil (1792), 5 pièces. — Correspondance avec les autres départements au sujet des impositions des communautés et paroisses de l'ancienne province de Touraine du ressort des départements limitrophes (1791-1792), 66 pièces. — Situation des rôles de remplacement mis en recouvrement : états par districts (décembre 1791-septembre 1793), 23 pièces.

Loi du 17 prairial an II. **Remise de la contribution de remplacement**. Instructions de la commission des revenus nationaux (17 fructidor an II-30 prairial an IV), 20 pièces. — Circulaires du département aux districts (2[e] jour complémentaire an II-8 messidor an III), 7 pièces. — Correspondance et délibérations du directoire du district de Tours (situation de recouvrement, remboursement aux percepteurs) (2 thermidor an II-6 germinal an III), 18 pièces. — Montant du recouvrement des droits de remplacement : états de situation par districts jusqu'à l'époque de la suppression (an III), 10 états. — Un état récapitulatif (16 frimaire an III).

Contributions patriotiques

L[p] 356 (ancien 202). — Liasse, 176 pièces.

1790-An III. — *Contribution patriotique.* Lettres du ministre de la Contribution patriotique et de M. Amelot, commissaire du Roi au département de la Caisse à l'Extraordinaire (1790-an II) avec quelques minutes des réponses. — Instructions concernant les décrets du 6 octobre 1789 et 25 octobre 1790 et les lois des 24 novembre, 25 décembre 1790 et 4 mars 1791 (accélération des recouvrements, situation des rôles, réductions accordées, reddition des comptes des ci-devant receveurs particuliers des Finances). — Perception des produits supplétifs sur les biens des privilégiés pour les six derniers mois de 1789 offerts en dons patriotiques (décret du 18 juin 1791). — Recouvrements en retard dans le district de Chinon : observations au receveur Deville. « J'ai épuisé toutes les exhortations… Il est important de mettre un terme à pareille négligence », écrit M. Amelot au département, le 29 octobre 1791. — 7 bordereaux du 1[er] janvier au 1[er] septembre 1791, signés Deville. — Don de M. de Nantou, ci-devant titulaire de la prévôté d'Oé « pour fournir à la solde de la garde nationale employée à la défense des frontières » (27 décembre 1791). — Réponse à un mémoire du département réclamant pour les municipalités retardataires l'application de la loi du 20 août 1790 (16 mars 1792). — Approbation de l'arrêté du département refusant à Collignon, ancien receveur particulier des Finances à Loches une décharge des 2[e] et 3[e] tiers de sa contribution patriotique (20 avril-27 septembre 1792). — Relevé des municipalités retardataires établi par M. Amelot (16 mai 1792). — Bordereau du montant des rôles des 60 municipalités établi d'après ce relevé (12 septembre 1792). — Deux autres états de 41 municipalités et du montant des rôles envoyés par le ministre (mars 1793). — Exécution du décret du 31 décembre 1792. — Indemnités accordées aux greffiers (loi du 25 décembre 1790) correspondances et états (1790-an II), 29 pièces. En tout 135 pièces.

Correspondance de la Commission des revenus nationaux : instructions, observations, demandes de renseignements relatives au recouvrement. Le 25 floréal an II, le montant des rôles en recouvrement se monte à 1 041 134 livres. — Le 24 nivôse

an III, ceux des districts de Tours et Loches sont complètement acquittés, 18 pièces. — Quelques circulaires du département aux districts et correspondances (1790-an II), 13 pièces. — Requêtes en décharge de quelques municipalités, parmi lesquelles nous citons Chargé invoquant « les fléaux qu'a essuyés cette paroisse pendant trois années consécutives » (16 juillet 1790) ; Sublaines, dont certains habitants « seraient morts de faim, sans le secours charitable de leur curé qui s'est entièrement sacrifié pour eux, etc. » (1789-1790), 25 pièces.

L[p] 357 (ancien 303). — Liasse, 93 pièces.

1790-1792. — *Contribution patriotique* (suite). **Recouvrement**. District de Châteaurenault. Déclarations des contribuables enregistrées par les municipalités (décret du 6 octobre 1789), 16 registres. — Rôles des sommes à recouvrer de 1790 à 1792 établis d'après les déclarations, 54 états. — Quelques correspondances, 16 pièces, 4 états des rôles des impositions ordinaires, vingtièmes et autres pour l'année 1790 (15 octobre 1790-30 janvier 1791). — District de Château-du-Loir. 3 rôles des sommes à recouvrer.

L[p] 358 (anciens 209-210). — Liasse, 172 pièces.

1790-1793. — *Contribution patriotique* (suite). **Recouvrement**. Etat du montant des rôles des paroisses de la province de Touraine arrêté le 10 août 1790. — Autre état des rôles par communes. — Etats nominatifs par district des communautés qui n'ont pas fourni leur rôle, aperçu du montant des rôles faits (s.d.). — Un état des communes retardataires (s.d.). — Bordereaux de situation (31 décembre 1790-20 mars 1791 et vers 1792). Dossiers par districts se composant : des bordereaux « du montant des rôles et supplétifs arrêtés pour les villes et communautés depuis l'établissement jusqu'au 12 septembre 1792 », des redditions des comptes des receveurs particuliers des Finances des anciennes élections (loi du 6 octobre 1789), des comptes des receveurs des districts, des bordereaux de situation de recouvrement s'échelonnant de 1791 à 1793. Quelques correspondances. En tout 172 pièces.

Contributions foncières, mobilières et patentes

L[p] 359 (ancien 204). — Recueil 414 pages, reliure parchemin vert.

24 novembre 1790-12 octobre 1791. — *Collection de lois.*

L[p] 360 (ancien 205). — Recueil 334 pages, reliure cartonnage bleu.

23 novembre 1790-2 octobre 1791. — *Lois et proclamations.* En appendice tarif des droits de douane de janvier à mars 1791.

Lp. 361 (ancien 226). — Reliure factice, 57 pièces.

21 juillet 1790-23 nivôse an II. — *Lois.* En double et parfois triple exemplaires des recueils précédents, 43 pièces. Instructions du ministre des Contributions publiques (1791), 14 pièces.

L[p] 362 (ancien 226). — Reliure factice.

1792-An V. — « Rapport et projet de décret sur une nouvelle et complète organisation de la Contribution foncière, pour avoir lieu à commencer de l'année 1794, présentés à l'Assemblée nationale au nom du comité de l'ordinaire des Finances par Jean-Baptiste-Moïse Jollivet, député du département de Seine-et-Marne » (1792). — Code des Contributions directes pour les six derniers mois de l'an VI.

L[p] 363 (ancien 200). — Liasse, 58 pièces.

1790-An XIII. — *Etablissement et organisation des corps de Finances.* Suppression des ci-devant receveurs généraux et receveurs particuliers des Finances (décrets des 12 et 14 novembre 1790), 2 pièces. — Cautionnement des receveurs de districts : exécution des lois du 24 novembre 1790 et 11 juin 1791. Etat des recettes présumées servant de base à la fixation des cautionnements. — Minutes des observations générales sur les actes de réception des cautionnements adressées au ministre des Contributions publiques le 20 novembre 1792, 3 pièces. — Suppression des cautionnements (décret du 14 pluviôse an II), quelques correspondances (an II), 7 pièces. — Application des lois du 15 germinal an IV et 11 brumaire-13 ventôse an XIII. Fixation du montant du cautionnement et du supplé-

ment, instructions ministérielles (an VI-an XIII), 7 pièces. — Cautionnement (100.000 livres) de Parfait-Prudent Luce, receveur du district de Tours. Minute de l'acte datée du 29 septembre 1790. Etat des biens offerts comme supplément soit 113 000 livres (1791-1792), 2 pièces. Etat des biens offerts en exécution de la loi du 15 germinal an IV. Nomination de Luce fils receveur du district de Tours à la place de receveur des contributions directes du département (30 frimaire-27 pluviôse an IV), 5 pièces. — Fixation des nouveaux arrondissements de recettes (Tours, Loches, Chinon). — Observations ministérielles sur le travail du receveur du département. — Protestation de la municipalité de canton de Preuilly contre la suppression du receveur du district (26 vendémiaire-17 fructidor an V), 6 pièces. — Révocation de Luce fils (12-21 nivôse an VI), 2 pièces. — Nomination et cautionnement de Gorlier (12 nivôse12 germinal an VI), 8 pièces.

L^{p} 364 (ancien 207). — Liasse, 73 pièces.

1791-1793. — *Nomination et activité de l'inspecteur général, visiteur principal et visiteur des rôles.* Exécution des lois des 17 juin et 9 octobre 1791 : instructions ministérielles (1791-1792), 18 pièces. — Pour le département d'Indre-et-Loire sont nommés : Nadaud, inspecteur général, le 25 novembre 1791 ; Lévêque, visiteur principal ; Lebreton, Gondé, Le Lorrain, Delagoutte, Devoyo, Miquel respectivement visiteurs des districts de Tours, Loches, Chinon, Amboise, Langeais, Châteaurenault (1791), 7 pièces. — Correspondance de Nadaud relative à la confection des matrices des rôles, à la taxe à la contribution mobiliaire des députés à l'Assemblée nationale, à la démission de Lebreton, visiteur du district de Tours (19-20 juillet 1792), au paiement des traitements, 9 pièces. — Tableaux des tournées des visiteurs : rôles d'acompte, matrices des rôles des contributions foncières et mobiliaires (1791-1792), 7 cahiers. — District de Chinon : minutes des rapports des visiteurs avec lettres d'envoi (1792), 6 pièces.

Suppressions de l'Inspecteur général, visiteur principal et visiteurs des rôles. Exécution de la loi du 30 janvier 1793 : instructions ministérielles (25 février-17 mars 1793), 4 pièces. — Un état nominatif daté du 19 avril 1793. — Paiement des appointements et indemnités : réclamations des visiteurs, observations de Nadaud. — Etats des frais de bureau et de transport (1793), 23 pièces.

L^{p} 365 (ancien 201). — Liasse, 99 pièces.

1791-1792. — *Contributions foncières et mobiliaires.* **Recouvrement de l'exercice 1791**. Loi du 29 juin 1791. Rôles d'acompte : instructions ministérielles et circulaires du département (1791-1792), 24 pièces. — Dossiers par districts se composant d'un état du montant des rôles provisoires, de bordereaux des sommes payées, des états de situation des rôles et de quelques lettres d'envoi.

L^{p} 366 (ancien 246). — Registre in-folio, reliure parchemin, 94 feuillets.

Février 1792-Brumaire an III. — *Journal général des recouvrements* par districts de l'exercice 1791.

L^{p} 367 (ancien 199). — Liasse, 258 pièces.

An V. — *Contribution foncière de l'an III.* **Requêtes en dégrèvement**. Dossiers individuels classés par municipalités se composant des déclarations foncières et des procès-verbaux d'expertises (expéditions notariées) :

Canton de Ballan : Joué, 40 dossiers. — Miré, 1 dossier. — Druyes, 8 dossiers. — Villandry, 4 dossiers. Parmi les dits dossiers nous relevons les noms de Bouilly, Veuve Champoiseau, Chiconeau-Lavalette, Gouin, Laboissière.

Canton de Luynes : Charentilly, 1 dossier. — Fondettes, 3 dossiers. — Luynes, 2 dossiers. — Pernay, 1 dossier. — Saint-Roch, 1 dossier. — Vallières, 1 dossier. Nous citons les noms de Houdée, Veuve Pinot et Aubry.

Canton de Monnaie : Monnaie, 1 dossier. — Neuillé-le-Lierre, 1 dossier. — Nouzilly, 1 dossier. — Reugny, 1 dossier. — Roziers, 1 dossier. — Saint-Antoine-du-Rocher, 1 dossier. Nous signalons entre autres les dossiers : Aubry, Goislard-Ladroitière. Mouys-Veuve Thenon, Lamirault aîné et jeune.

Canton de Montbazon : Artannes, 10 dossiers. — Chambray, 4 dossiers. — Montbazon, 1 dossier. — Pont-de-Ruan, 5 dossiers. — Sorigny, 8 dossiers. — Veigné, 5 dossiers. — Villeperdue, 1 dossier. Nous citons les dossiers : Derouet-Moreau, Jahan Michel, L'Homme.

Canton de Montlouis : Azay-sur-Cher, 19 dossiers, parmi lesquels ceux de Bruère, Jean-François Chicoineau-Lavalette, Clément de Ris, Rénusson, Goislard-Ladroitière, Lafaulotte.

L[p] 368 (ancien 208). — Liasse, 158 pièces.

An V. — *Contributions foncières de l'an III.* **Requêtes en dégrèvement** (suite). ***Canton de Vouvray*** : Chançay, 5 dossiers. — Chanceaux, 5 dossiers. — Oé, 1 dossier. — Parçay, 2 dossiers. — Rochecorbon, 42 dossiers. — Saint-Georges, 13 dossiers. — Vernou, 33 dossiers. Nous signalons les dossiers : Bruley, Lefebvre-Lafalluère, Derouet-Grenelach, Ansault, Lambron-Cartier, Petit le jeune, Bascher, Mouys-Veuve Thonon, Cartier-Doucet, Laroche-Laribellerie.

L[p] 369 (ancien 208). — Liasse, 105 pièces.

An V. — *Contributions foncières an III.* **Requêtes en dégrèvement** (suite). Vouvray, 42 dossiers, parmi lesquels ceux de Laroche-Laribellerie, Lambron-Cartier, Bruley, Faucheux, Lafalluère, Aubry, Auger-Jolivière. — ***Canton de Tours-intra*** : dossier de Baignoux. — ***Canton de l'Ile-Bouchard*** : Lierre, Parçay, Trogues, 1 dossier pour chaque commune. — ***Canton de Manthelan*** : Tauxigny, 1 dossier. — ***Canton de Loches*** : Loches, 1 dossier. — ***Canton de Preuilly*** : Preuilly et Boussay, 2 dossiers de Lecomte-Labranchoire. — ***Canton de Neuillé-Pont-Pierre*** : Saint-Christophe, 3 dossiers dont deux au nom de Bergey. — 1 cahier des arrêtés du directoire du département du 1er au 11 prairial an V.

L[p] 370 (ancien 217). — Liasse, 105 pièces.

An V-An VI. — *Contributions foncières, mobiliaires, personnelles et somptuaires de l'an V.* **Application des lois du 9 germinal et 14 fructidor an V** : instructions ministérielles et circulaires du département du 23 nivôse an VI. — Etats de situation des rôles établis par les municipalités de cantons s'échelonnant du 27 nivôse au 11 floréal an VI. — Contributions foncières, 31 pièces dont 26 états ; personnelles, 18 états ; foncières et mobiliaires, 4 états ; personnelles, mobiliaires et somptuaires, 15 états. — Deux listes des percepteurs des cantons de Cormery et Langeais avec indication du taux des remises consenties à l'adjudication.

Recouvrement des contributions antérieures à l'an V. Exposé général du ministre des Finances sur la situation des recouvrements, des dépenses administratives, etc. « Tel est le tableau de notre situation, il n'est pas flatteur… », minute de la réponse du département (14 vendémiaire an V), 3 pièces. — Etats approximatifs des restes à recouvrer sur les contributions foncières et personnelles depuis 1789 à l'an IV (2-19 brumaire an V), 3 pièces. — Lois des 16-17 brumaire et 25 nivôse an V : instructions ministérielles, quelques minutes des réponses du département.

L[p] 371 (ancien 206). — Liasse, 85 pièces.

1791-1793. — *Patentes.* Correspondance de Nadaud inspecteur général des rôles, relative à l'exécution des lois des 17 mars et 9 octobre 1791 (déclarations, confection des rôles, perception des six derniers mois de 1791, etc.). Rapport de Lorrain, visiteur du district de Chinon concernant la perception du droit de patente sur les aubergistes, colporteurs, charbonniers dans les campagnes (26 juillet 1792). En tout 44 pièces.

Patentes de 1791 : 7 états de la situation et du montant des rôles établis par districts, 4 états récapitulatifs. — 3 états des sommes qui ont dû être perçues entre juillet 1792 à février 1793.

Patentes de 1792 : 7 états de la situation et du montant des rôles établis par districts, 2 états récapitulatifs. — 3 états récapitulatifs des sommes à recevoir.

L[p] 372 (ancien 237). — Liasse, 150 pièces.

AN V-An VI. — *Patentes de l'an V.* Lois des 6 fructidor an IV, 9 frimaire et 11 germinal an V (recouvrements, poursuites contre les retardataires) circulaires ministérielles des 27 frimaire, 2 nivôse, 19 fructidor an V et arrêté du département du 2 floréal an V, 17 pièces. — Correspondance du ministre des Finances avec quelques minutes des réponses du département : observations sur la situation des recouvrements, 9 539 assujettis, 1 313 retardataires (14 floréal an V). — Abus dans la perception de la commune d'Amboise (2-17 messidor an V). — Inexécution de la loi par les tisserands de Tourgelin, canton de Richelieu (27 fructidor an V), 25 pièces. — Circulaires et correspondances du département aux cantons, 22 pièces. — Correspondance des administrations de cantons (imprimés, états des assujettis, poursuites contre les retardataires, réclamations de la part des communes sur la recette). Quelques listes des assujettis établies par les administrations de canton, états des amendes, des jugements rendus, 108 pièces.

L[p] 373 (ancien 236). — Liasse, 145 pièces.

An VI-An VII. — *Patentes de l'an V et de l'an VI.* Lois des 6 fructidor an IV, 9 frimaire,

11 germinal an V, 9 vendémiaire, 6 brumaire an VI (situation de perception, rentrée des patentes de 1791, 1792, an V et an VI, poursuite contre les retardataires). — Circulaires ministérielles des 27 brumaire et 7 fructidor an VI, 3 pièces.

Correspondance ministérielle (comme ci-dessus), 29 pièces. — Correspondance avec les cantons, 91 pièces.

Patentes de l'an VII. Loi du 1er brumaire an VII. Instructions ministérielles, 15 pièces. — Etat général des assujettis pour l'an V, arrêté au 13 pluviôse an VII.

Emprunts

L[p] 374 (ancien 198). — 15 cahiers.

S.d. — *Emprunt forcé de l'an IV* (600 millions). **Rôles** formés et rectifiés d'après les lois des 19 frimaire et 26 pluviôse an IV et d'après les instructions du ministre des Finances, notamment celles des 28 ventôse et 4 prairial suivants, 15 classes, listes nominatives par cantons.

L[p] 375 (ancien 212). — Liasse, 35 pièces.

An IV-AN V. — *Emprunt forcé de l'an IV* (600 millions). **Recouvrement**. Arrondissement de Tours : situation des recettes, 10 bordereaux s'échelonnant du 1er floréal an IV au 1er pluviôse an V. — Arrondissement de Châteaurenault : situation de recouvrement (fructidor an IV-brumaire an V), 4 bordereaux dont 2 doubles. — Canton de Châteaurenault : 6 feuilles de récépissés de la commune de Monthodon datés du 28 pluviôse an V. — Situation générale des recettes du département au 20 brumaire an V. — Bordereaux récapitulatifs par arrondissements du 1er prairial an V au 1er vendémiaire an VI, avec quelques correspondances ministérielles, 14 pièces.

L[p] 376 (ancien 250[4]). — Liasse, 354 pièces.

Frimaire-Floréal an V. — *Emprunt forcé de l'an IV* (600 millions), suite. **Demandes en dégrèvement** : pétitions classées par cantons avec mention de l'avis des commissaires près des administrations de cantons et de la décision du département. Quelques quittances. — Canton d'Amboise extra : 9 habitants de Lussault « se plaignent de n'être point portés sur le 4e rôle de révision, quoiqu'ils aient la faculté nécessaire de supporter pareille taxe ».

L[p] 377 (ancien 250[1]). — Liasse, 254 pièces.

An IV-An VI. — **Dégrèvements** (suite). Application des lois des 26 pluviôse an IV et 5 ventôse an V. Etat des ordonnances de décharges reçues pour comptant ou remboursées entre l'an V et l'an VII (copie de 1812). — Pièces justificatives, savoir : arrêtés du département, après vérifications des rôles. Arrondissements : Amboise, 102 pièces. — Châteaurenault, 86 pièces. — Chinon, 65 pièces.

L[p] 378 (ancien 250[2]). — Liasse, 275 pièces.

An V-An VI. — **Dégrèvements** (suite). Arrondissement de Langeais.

L[p] 379 (ancien 250[3]). — Liasse, 167 pièces.

An V-An VI. — **Dégrèvements** (suite). Arrondissements de Loches, 52 pièces. — Preuilly, 17 pièces. — Tours, 58 pièces.

L[p] 380-381 (ancien 225). — Liasse, 72 pièces.

An VI-An XI. — *Emprunt de l'an VI.* **Dons patriotiques pour la descente en Angleterre**. Loi du 16 nivôse an VI. Instructions ministérielles (27 nivôse11 germinal an VI), 4 pièces. Application de la circulaire du département du 24 ventôse. Liste nominative des citoyens ayant fait des dons, établie par les municipalités de cantons à laquelle est jointe parfois un extrait de la délibération de l'administration de canton. — Etat récapitulatif par municipalités (an VI), 40 pièces. — Tous les cantons sont représentés à l'exception de : Candes, Azay-le-Rideau, Bourgueil où le motif du refus est « le payement de contributions directes ». — A Candes, Châteaurenault, Chinon-extra, Ligueil, Preuilly on invoque « le défaut de commerce dans notre arrondissement et la surcharge énorme dans les deux contributions ». — A Richelieu, Rigny, Sainte-Maure, « les citoyens sont dans l'impossibilité de faire aucun don patriotique pour la descente en Angleterre, parce que les impôts multipliés et le passage des troupes très fréquent et très onéreux les met dans une gêne incroyable ». — Bordereau des recettes de Deville préposé de l'arrondissement de Chinon (18 floréal an VI). — Etat des dons faits dans l'arrondissement de Loches, certifié par le receveur Voyer. — Arrondissement de Tours : 4 bordereaux du montant des dons, 3 de l'an VI, un de l'an XI.

Contributions indirectes

L[p] 382 (ancien 234). — Liasse, 13 pièces.

1790-An VIII. — *Instructions ministérielles et divers* : décrets du 12 septembre (perception) et 22 octobre (prorogation) 1790, 7 pièces. — Rétablissement de la régie nationale à Chinon. Réprobation de l'attitude du maire (11 novembre 1790). — Situation des différents percepteurs (17 janvier 1791). — Fermage des droits de barrières. Cautions des adjudicataires (loi du 11 brumaire an VII). — Bordereaux des créances hypothécaires (an VIII), 3 pièces.

L[p] 383 (ancien 371). — Liasse, 244 pièces.

An VII-An VIII. — *Tabacs.* Loi du 23 brumaire an VII (droit d'entrée sur les tabacs en feuilles et taxe sur le tabac fabriqué), instructions ministérielles (an VII-an VIII), 10 pièces. — Déclaration des fabricants et dépositaires ou propriétaires de tabac fabriqué (arrêté du département du 3 brumaire an VIII). — Correspondance avec le ministre des Finances et les administrations de cantons, 64 pièces. — Droits pour l'an VII : états mensuels établis par les municipalités de cantons avec lettres d'envoi, 130 pièces. — Droits pour l'an VIII : états négatifs, 38 pièces.

Assignats. Bons de confiance

L[p] 384 (ancien 249). — Liasse, 117 pièces.

1791-An VIII. — *Cours des assignats, des monnaies d'or et d'argent.* Prospectus de la banque Pottin de Vauvineux « pour mettre l'assignat et l'argent au pair » et escompter la rentrée des impôts (29 août 1792). — Fixation du cours des mandats. Exécution des lois des 13 et 22 thermidor an IV : minutes des arrêtés du Directoire exécutif du 25 thermidor an IV au 16 pluviôse-an V, 41 pièces. — Exécution de la loi du 5 messidor an V : 2 tableaux de dépréciation du papier monnaie (20 thermidor an V). — Réclamation du receveur du district de Châteaurenault sur le refus du payeur général Lair d'échanger 12 assignats de 10 000 l. (7-8 vendémiaire an IV). — La municipalité de Chinon dénonce des manœuvres contre le cours des assignats (14 frimaire an IV). — Un faux assignat. — Tableau imprimé des différentes espèces de faux assignats (an II). — Paiement de l'emprunt forcé de l'an IV. Minutes de notification des cours du louis et du franc métallique à la Bourse de Paris du 21 nivôse au 27 ventôse an IV, 44 pièces. — Cours communs par décades des effets de la dette publique : minutes de notification du 2 vendémiaire au 21 ventôse an VIII, 18 pièces. — Un tableau du cours des effets publics du 3 fructidor an III au 31 février 1814.

L[p] 385 (ancien 254). — Registre,
reliure cartonnage, 94 feuillets, dont 45 inscrits.

Mars 1792-Septembre 1793. — *Délibérations de l'assemblée des commissaires de la caisse de confiance*. **Procès-verbaux des séances du 9 mars 1792 au 4 septembre 1793**. — En adjonction : bordereau de situation de la caisse du 3 mars au 30 décembre 1792, quelques extraits des délibérations de la dite administration et des arrêtés des diverses administrations du département (1792), 33 pièces.

L[p] 386 (ancien 263). — Registre,
reliure parchemin, 93 feuillets.

1792-1793. — *Délibérations de l'assemblée des commissaires de la caisse de confiance.* (suite). **Emission des billets du département** dans les cinq valeurs arrêtées par les trois corps administratifs séants à Tours, réunis le 30 décembre 1791 : procès-verbaux des délibérations du 19 mars 1792 au 20 février 1793. Sont annexés les procès-verbaux en minutes de l'émission des billets de 30 et 50 l. seulement, montant à la somme de 210 000 l. (2-19 mars 1792), 13 pièces.

L[p] 387 (ancien 265). — Registre,
reliure parchemin, 48 feuillets.

1793. — *Délibérations de l'assemblée des commissaires de la caisse de confiance* (suite). **Rentrée des billets du département** : procès-verbaux des délibérations du 21 février au 20 juillet 1793.

L[p] 388 (ancien 264). — Registre,
cartonnage souple, 48 feuillets, dont 39 inscrits.

1792-1793. — **Comptabilité**. Entrée et sortie des billets. Quelques pièces annexes : états des billets émis, bordereaux des dépenses, compte de Foulon distributeur, etc. (1793), 20 pièces.

L[p] 389 (ancien 247). — Liasse, 164 pièces.

1791-An II. — *Bons de confiance.*

1° **Emission**. Arrêté des directoires du département, des districts et de la municipalité de Tours réunis le 31 décembre 1791. Délibération du directoire du département du 17 mars 1792 : une affiche. — Procès-verbaux des signatures de billets apportés de l'impression (17 mars-21 août 1792), 3 registres. — Liste nominative de l'échange des assignats de haute valeur contre des billets de confiance (8 avril 1792), 1 cahier.

2° **Retrait des billets mis en circulation**. Exécution des lois des 8 novembre et 19 décembre 1792. Instructions du département : 2 affiches. — Mesures similaires prises par divers départements, 21 pièces. — Envoi par la Trésorerie nationale de 300 000 l. en assignats de 5 l. et au-dessus pour être échangés contre des assignats plus forts et servir aux billets de confiance émis en Indre-et-Loire (décembre 1792), 5 pièces. — Administration de la caisse de confiance. Pièces de comptabilité (frais d'impression et de secrétariat). — Bureaux d'échange. Bordereaux nominatifs des échanges du 2[e] bureau de mars à avril 1793, 5 cahiers, et un du bureau des marchands daté du 2 janvier 1793, quelques brouillons (s.d.). — District de Chinon : 2 cahiers datés du 4 juin 1792. — District de Loches : un état des échanges du 16 mars au 1[er] avril 1792. — Un état des émissions et rentrées du département de décembre 1793 à germinal an II.

3° **Liquidation**. Application de la loi du 11 ventôse an II. Instructions des commissaires de la Trésorerie nationale aux districts concernant en particulier les articles X et XI (échange, versement du montant des billets émis par les corps, associations, encore en circulation dans les caisses des receveurs de districts, 27 ventôse an II). — District de Tours. Procès-verbal de vérification des comptes de l'administration des billets émis à Tours par le département, le district et la municipalité de Tours : émission, 832 787 l. ; retrait, 818 313 l. ; reste, 14 474 l. (2 floréal an II). — Exposé des opérations des commissaires chargés de l'échange à la suite de Chalmel (s.d.). — Quelques correspondances (an II), 28 pièces. — District de Chinon : quelques correspondances (4 floréal-21 prairial an II), 9 pièces.

L[p] 390 (ancien 246). — Liasse, 275 pièces.

1793-An III. — **Retraits de billets** : correspondances et bordereaux, 153 pièces. — Un état de situation du département d'Indre-et-Loire avec les départements étrangers, districts et municipalités (s.d.). — Un état général définitif au 2 frimaire an III. — District de Villiers : bordereaux des retraits des billets émis en Indre-et-Loire (s. d.), 51 pièces. — Quittances des échanges délivrées par Leroux, Bellegarde, Gidoin… (1793), 23 pièces. —Opérations des citoyens Aubin, Bourgain, Bellegarde, Malcombe et Gillon, Voiturier, Gendron maire de Saint-Christophe et Deville receveur du district de Chinon : bordereaux nominatifs avec mention des départements d'origine (1793), 7 registres, dont les 5 premiers sont cotés A, B, C, M et G, V. — 2 états des sommes à payer établis d'après les registres ci-dessus (s.d.). — Etats des sommes en billets de confiance renvoyés en leurs départements respectifs avec quelques bordereaux annexes (an II), 19 pièces.

L[p] 391 (ancien 244). — Liasse, 453 pièces.

1793-An III. — **Retrait des billets émis dans le département d'Indre-et-Loire** (opérations centralisées au directoire du département). Dossiers par départements de A à I (avis d'envoi de paquets, demandes de remboursements, etc.).

L[p] 392 (ancien 244). — Liasse, 549 pièces.

1793-An III. — **Retrait des billets émis dans le département d'Indre-et-Loire** (suite). Dossiers de L à V, 530 pièces. Dossiers des districts de Langeais, Loches, Preuilly et de la municipalité de Langeais, 18 pièces. — Compte de Poitevin, commissaire à l'échange, daté du 1[er] nivôse an III.

ADMINISTRATIONS DIVERSES

Enregistrement

L[p] 393 (ancien 227). — Liasse, 156 pièces.

1790-1792. — *Droits de timbre et d'enregistrement.* Lois des 19 décembre 1790, 7 février, 27 mai, 17 juin et 9 octobre 1791, 12 fascicules imprimés. — Nomination de M. de Courbière aux fonctions de directeur de la Régie nationale de

l'Enregistrement, Domaines et droits réunis du département (27 juillet 1791).

Droit du timbre. Assujettissement aux droits du timbre des adjudications des biens nationaux : correspondance des districts de Langeais, Preuilly et Tours (décembre 1790-juillet 1791). — Instructions ministérielles (30 août 1791), 9 pièces.

Droits d'enregistrement. Placement des bureaux (loi du 5 décembre 1790). Tableau des sept premiers bureaux (s.d.) :

DISTRICT D'AMBOISE. Etablissement d'un bureau à Bléré : protestations du sieur Chenantais, receveur d'enregistrement à Amboise contre le partage inégal. « Je perds Montlouis, Veuve, Rilly, Vallières… et cependant Bléré paraît conservé avec 4 paroisses d'augmentation ». — Pétitions de Diet et Gurtin respectivement notaires à Civray et Bléré, puis des notaires et huissiers réunis du bureau de Bléré, les premiers sollicitant la suppression du bureau, les seconds son maintien. Minute de l'arrêté du directoire du district décrétant sa suppression (1791), 13 pièces. — ***DISTRICT DE CHÂTEAURENAULT.*** Etat des lieux (1791), 2 pièces. — ***DISTRICT DE CHINON.*** Requête de la municipalité de Sainte-Maure tendant à obtenir un bureau (1791), 3 pièces. — ***DISTRICT DE LANGEAIS.*** 2 états identiques des bureaux à établir et des municipalités qui peuvent les composer (1791), 3 pièces. — ***DISTRICT DE LOCHES.*** Transfert du bureau de Ligueil à Manthelan : protestations des officiers municipaux de la commune de Ligueil et du district. Tableau des lieux d'établissement des bureaux (arrêté du district du 17 février 1791). — Suppression du bureau de Ligueil et établissement de celui de Manthelan. Ordre de M. de Courbière (27 septembre 1791). Opposition du district (27 octobre 1791). Approbation du ministre des Contributions publiques (16 juillet 1792), 13 pièces. — ***DISTRICT DE PREUILLY.*** Suppression du bureau du Grand-Pressigny : mémoire présenté par une délégation des neuf communes du canton (28 juin 1791). — ***DISTRICT DE TOURS.*** Rivalité entre Saint-Christophe et Saint-Paterne (janvier 1791), 2 pièces.

Perception du droit de timbre. ***AMBOISE.*** Bordereaux des recettes s'échelonnant de février 1791 à juin 1793, avec lettres d'envoi, 11 pièces. — ***CHÂTEAURENAULT.*** Un état du mois d'août 1791, 2 pièces. — ***LOCHES.*** Procès-verbaux de vérification de la recette du receveur du district du 8 octobre 1791 au 1er février 1792, 5 pièces. — ***TOURS.*** Bordereaux de situation bi-mensuels du sieur Luce, trésorier du district (31 juillet-30 septembre 1791), 5 pièces.

Poste et messageries

L[p] 394. — Liasse, 241 pièces.

1791-An XIII. — *Service des postes et messageries.* Proclamations du Roi, lois et décrets (1791 an II), 22 exemplaires imprimés dont quelques doubles. — Arrêtés du comité de Salut public (an II), 2 pièces. — Instructions du ministre de l'Intérieur, correspondance avec la commission des Postes et Messageries. Destitution du sieur Robert, directeur des messageries de Tours par le directoire du district ; nomination du sieur La Tramblay ; intervention du ministre Tarbé ; justification de l'administration du district « sur sa prétendue infraction aux décrets » (7 septembre-21 octobre 1791), 5 pièces. — Etablissement des messageries. Baux des fermiers et obligations des sous-fermiers (1793), 3 pièces. — Infractions à la loi du 29 août 1790 : protestation du maître de poste de Sorigny contre la réquisition par la commune de postillons et chevaux destinés au transport des armées de Vendée (20 septembre 1792-23 septembre 1793), 4 pièces. — Plaintes contre les rouliers et établissement des relais (an II), 6 pièces. — Réclamation contre la gestion de Ledru-Lemoine, directeur des Postes de Tours (17 septembre-10 octobre 1793), 4 pièces. — Observations sur le mauvais état des routes : un rapport de l'ingénieur en chef Vallée (an II), 4 pièces. — Indemnités aux maîtres de postes (lois des 30 août 1790, 19 février, 29 mars, 23-24 juillet 1793, 17 vendémiaire, 14 frimaire an II), plaintes contre le mauvais état des postes (1793-an II), 5 pièces. — Mission de Déodé, inspecteur général des postes aux chevaux : répartition de 15 000 l. entre les maîtres de postes « à commencer par celui de Beauvais (Leclerc) ». — Justifications du dit inspecteur dénoncé par le département au ministre « pour l'exécution imparfaite de sa mission ». Allusion à la destitution de Robert (19 septembre 1793-13 brumaire an II), 3 pièces.

Dossiers des districts. ***LANGEAIS.*** Instructions. Réduction de 15 000 à 3 400 l. de l'indemnité du maître de poste des Trois-Volets, Brousse (an II), 15 pièces. — ***LOCHES.*** Procès-verbal de situation de la poste de David. Certificat des officiers municipaux de Loches (26 septembre 1793-13 ventôse an II), 6 pièces. — ***PREUILLY.*** Paiement intégral à Leclerc (23 septembre 1793). — ***TOURS.*** Indemnité au maître de poste de Luynes (28 ventôse-17 floréal an II), 3 pièces. — Remonte de la poste de Boismandé (district du Dorat). Réquisition de 18 chevaux en Indre-et-Loire (an II), 3 pièces. — Approvisionne-

ment en avoine : réquisition de 1 300 qx dans le district de Châteaudun, au profit des maîtres de poste du département d'Indre-et-Loire. — Tableau de recensement des avoines du district de Tours daté du 18 prairial an II, 16 pièces. — Loi du 18 germinal an II (paiement et entretien des chevaux requis) : instructions de la commission des transports et convois militaires avec minutes des réponses du département (an II), 21 pièces. — Exécution de la soumission de Gaudry Soin, voiturier à Tours, et rapport de l'inspecteur Nicolas Gonet. — Traitement des entrepreneurs des lettres à Amboise et Bourgueil ; réception des harnais et fourrages destinés au service des postes de Tours (9 pluviôse-1er ventôse an IV), 12 pièces.

Situation des postes aux chevaux par districts : états des relais avec quelques correspondances (1793 an II), 41 pièces. — Lacunes pour l'an V et l'an VI. — Dossiers de l'an VII à l'an XIII. Pétitions et correspondances. Taxe d'entretien : un tableau des barrières du département ; indemnités aux maîtres de poste (loi du 19 frimaire an VII) ; toise des distances et paiement des droits de passage aux barrières (an VIII), 11 pièces. — Traitement du maître de poste de Sainte-Maure (16 vendémiaire-18 pluviôse an IX), 4 pièces. — Rétablissement de la correspondance avec l'Angleterre (2 frimaire an X). — Renseignements demandés sur Jacques Cormier, ancien maître de poste à Amboise (20 frimaire-12 nivôse an IX), 4 pièces et sur Le Breton, ancien directeur de poste à Amboise qui vient d'arriver à Thouars « comme instituteur avec une jeune personne de vingt ans… » (13-19 fructidor an IX), 3 pièces. — Demande d'un messager par la commune de Beaumont-la-Ronce (13-22 ventôse an XIII), 3 pièces.

Maîtrise des forêts

L[p] 395 (ancien 333). — Liasse, 106 pièces.

1789-An V. — *Administration forestière.* Lettres patentes du Roi (abus relatifs aux bois et forêts domaniaux, régie des domaines nationaux, administration forestière, etc.) (1790-an V), 17 pièces imprimées. — Paiement des honoraires des officiers et employés de la ci-devant maîtrise des eaux et forêts. Correspondance de Paul Rodier, grand maître enquêteur et général réformateur aux départements d'Indre-et-Loire, de la Sarthe et de Maine-et-Loire (1791-1792), 7 pièces. — ***MAÎTRISE DE CHINON*** : vente des coupes de l'abbaye de Fontevrault, du parc de Roncé et de la forêt de Chinon ; affiches, procès-verbaux de visite de Louis-Laurent Thinault, officier de l'administration des forêts et bois nationaux (1790-1793), 49 pièces. — Protestation dudit Thinault concernant ses impositions : correspondances, mémoire, certificats d'impositions (1790-1792), 23 pièces. — Délits en forêt de Fontevrault : rapports des gardes contre Joseph Villefraux de la paroisse de Roissé (1791-1792), 23 pièces.

Loteries nationales

L[p] 396 (ancien 338). — Liasse, 101 pièces.

An III-An VIII. — *Loteries nationales.* Prospectus des 1re, 2e, 3e loteries (décret du 29 prairial an II). Liste des gagnants de la 1re loterie, 3 pièces imprimées. Rétablissement de la loterie (loi du 9 vendémiaire an VI). Instructions des administrateurs de la loterie et du ministre des Finances (an VI), 15 pièces. — Minute d'une lettre du commissaire Christophe déclarant que le projet d'installer un 3e bureau de receveur à Tours « n'est motivé que par la cupidité et la jalousie » (29 thermidor-1er fructidor an VII), 2 pièces. — Commune de Tours : procès-verbaux de remise des feuilles de registre à Féron, directeur des messageries par le receveur René (15 prairial an VI-15 vendémiaire an VII), 18 pièces. — Loi du 5 fructidor an VI. Arrondissement de Tours : procès-verbaux de dépôt dans la caisse à trois clefs des paquets clos de feuilles de copie-matrice la veille du tirage (an VII-an VIII), 51 pièces.

Aliénation des argenteries et autres métaux

L[p] 397 (anciens 274-238a). — Liasse, 122 pièces.

1791-An VIII. — *Aliénation des argenteries, cuivre et autres métaux* provenant des églises, chapitres, établissements ecclésiastiques supprimés, biens confisqués et séquestrés des condamnés à mort. Instructions du département. Délibération du conseil général du 29 brumaire an II. — Exécution du décret du 3 septembre 1792. Procès-verbaux d'inventaire des meubles et matières d'or et d'argent trouvés dans les églises du canton du Grand-Pressigny et chez l'émigré Jean-Mathieu Dupuy (1791-1792), 26 pièces. — District de Tours : 2 états détaillés avec indication de l'Hôtel

de la Monnaie où l'envoi fut fait du 18 juillet 1792 au 6 décembre 1796. — Reddition des comptes de Luce père et fils en exécution de la loi du 13 frimaire an III (recettes extraordinaires depuis le commencement de la Révolution). Bordereaux nominatifs avec pièces justificatives des dépôts et retraits de la société montagnarde de Tours, 18 000 l., destinées avec le produit de la souscription aux victimes de l'explosion de la poudrière de Grenelle, 48 300 l. offertes pour l'équipement des défenseurs de la patrie et la construction d'un vaisseau de guerre à Rochefort (fructidor an II-nivôse an III), 7 pièces.

Dons pour la guerre : 4 bordereaux de versements et retraits. 1 424 l., 556 l., 2 183 l., 2 123 l. (prairial an II-nivôse an III). Cautionnement des détenus (arrêtés du département des 16 mai et 12 septembre 1793). Etat nominatif et quittances des sommes remises (1793), 12 pièces. — Taxes établies sur les détenus transportés à Issoudun (arrêté du représentant du peuple Guimberteau) bordereaux nominatifs des recettes et dépenses (25 nivôse an III), quittances des sommes reçues pour frais de transport (arrêté du directoire du 27 nivôse an III). — 3 états des produits des ventes mobiliaires et des fers des établissements ecclésiastiques, 3 bordereaux des objets d'argenterie et autres métaux, avec les procès-verbaux de décharge (28 nivôse an III), 9 pièces. — Avis de réception des dits états de la commission de l'organisation et du mouvement des armées de terre (fructidor an II-frimaire an III), 3 pièces. — Restitution à Lagoublaye, ex-directeur des charrois d'une somme de 226 200 l., en assignats, qu'il avait déposée sur l'ordre de Gumberteau (6 brumaire an II-28 nivôse an III). — Un cahier contenant les délibérations du département relatives aux sommes remises par Luce, receveur du district d'Amboise (21 janvier 1792-21 germinal an II). — Restitution de 4 l. 40,7 gr. d'argenterie aux héritiers de l'ex-chanoine Urbain Viollet, reclus (28 brumaire-25 ventôse an VIII), 2 pièces.

Succession de l'ancien directeur de la Monnaie

L[p] 398 (ancien 347). — Liasse, 61 pièces.

An IV-1815. — *Succession de Louis-François Chabert de Prailles ancien directeur de la Monnaie de Tours*, débiteur de la nation : correspondances diverses relatives au paiement du débet par les héritiers Pierre-André-Mathieu-Charles Chabert de Prailles, capitaine, aide de camp et Marie-Pierre-Louis-Athanase de Prailles, officier de la frégate « l'Amphitrite », à l'inscription hypothécaire, etc.

BIENS NATIONAUX

Lois et décrets, instructions

L[q] 399. — Un recueil, reliure cartonnage bleu.

1791-1793. — *Biens nationaux.* **Lois et décrets** (ventes administratives des biens meubles et immeubles des émigrés, jugement des émigrés rentrés en France, brûlement des titres de noblesse, etc.) imprimés par Vauquer et Lhéritier à Tours.

L[q] 400. — Un recueil, reliure cartonnage bleu.

1791-1793. — *Biens nationaux.* **Lois et décrets** : mêmes sujets que ci-dessus, quelques doubles.

L[q] 401 (ancien 178). — Liasse, 30 pièces.

1791-1792. — **Instructions** *de Amelin, commissaire du Roi, administrateur de la Caisse à l'Extraordinaire et du ministre de l'Intérieur.* Quelques réponses du département. Demande d'indemnité pour le sieur Chabelard de la Barre ou abbé de la Barre, à raison de la vente de maisons « dont les décrets lui laissaient la jouissance » (26 juillet-17 septembre 1791). — Lettre du département au district de Tours ordonnant la mise sous scellés et inventaire des titres du bureau des Finances de Tours « pour lesquels un emplacement sera bientôt préparé » (26 août), avec 4 pièces jointes concernant une créance sur l'Etat de François Mayaud de Boislambert, François-Marie de Javerlach et autres héritiers d'Elisabeth-Magdeleine Taschereau (1723-1793). — Expertise des biens des Ursulines de Loches (4 décembre), etc. En tout 9 pièces.

Année 1792. Prix trop élevé de la métairie de la Ballonnerie près Loches : allusion aux coalitions d'acquéreurs (21 janvier). — Manque d'enchérisseurs dans les districts de Langeais et de Chinon, projet de suppression pour les « annuités ou obligations » (25 janvier). — Nouvelles baisses des mises à prix (3 mars). — Questions du procureur syndic et correspondances avec l'administrateur des domaines nationaux concernant le paiement des prix d'achat par les acquéreurs sur

folle enchère avec statistiques et chiffres (juin-juillet). — Réclamation par la ville de Tours pour la remise d'un seizième sur sa soumission d'achat de l'église Saint-Clément où elle projette d'établir une halle à blé (9 novembre 1791-juin 1792). — Récépissé par les administrateurs de la Caisse de l'Extraordinaire d'un état d'argenterie (196 marcs, 3 onces, 4 gros) envoyé à la Monnaie par le district de Loches (13 septembre 1792), etc. En tout, 21 pièces.

Correspondance

L[q] 402 (ancien 179). — Liasse, 32 pièces.

1793. — *Correspondance des ministres des Finances, de l'Intérieur, de la Justice, de l'administration des domaines nationaux.* Contribution due par les ascendants d'un émigré de plus de trente ans dont le revenu excède 1 000 l. (janvier). — Matelas et linge des émigrés à envoyer aux armées (février). — Collection de circulaires imprimées concernant les revenus des biens sous séquestre, les inscriptions sur la liste des émigrés, les radiations, l'expulsion des émigrés rentrés, etc. (février-juillet), 9 pièces. — Circulaires concernant les procédures de vente (avril-août), 5 pièces. — Validité des baux conclus par les père et mère d'émigrés (9 août). — Formalités pour la vente des moulins banaux de Veigné et de Saint-Denis-Hors (25 août-7 septembre), etc.

L[q] 403 (ancien 180). — Liasse, 44 pièces.

An II. — *Correspondance de la commission des revenus nationaux.* Circulaires imprimées sur la rédaction des états de consistance, les abus commis lors des inventaires et ventes, les états de ventes et notices décadaires, etc. (21 brumaire-11 fructidor), 8 pièces. — Vente des biens des sujets du Roi d'Espagne (29 vendémiaire-1[er] brumaire), 3 pièces. — Radiation par le ministre, des émigrés Taschereau-Despalières, Charles-Gabriel-René d'Appelvoisin dit de la Roche du Maine (9 et 24 brumaire). — Suspension de la vente des biens des mineurs Fouasse-Noirville (24 ventôse) et du citoyen Turgot (10 avril 1793). — Réclamation des adjudicataires d'une partie de la baronnie d'Artannes (16 floréal). — Morcellement des biens en faveur des acquéreurs peu fortunés (14 floréal) et création des bons de 500 l. (29 floréal). — Salaires des ouvriers dans les manufactures possédées par des émigrés (30 prairial). — Notification pour séquestration des biens de la condamnation à mort de Giono Duchêne dit Duquesne et de Jean Terrier (7 thermidor-8 messidor an II), 2 pièces. — Mise à part pour les hôpitaux du linge et des matelas des émigrés (thermidor-fructidor), 4 pièces. — Organisation des bureaux de la commission des revenus nationaux (21 thermidor). — Arriérés de contributions payés en denrées (30 thermidor). — Ordre de confisquer les biens d'Abraham Castillon-Duperron, condamné à mort par la commission militaire de Bordeaux (5 messidor). — Réclamation du citoyen Bellisle sur l'adjudication au citoyen Demézil du domaine de La Boissellière, dépendant du chapitre Saint-Gatien de Tours (16 messidor). — Renonciation par Guibert, cessionnaire de Mousseron, à l'adjudication de la ferme de Lavaré, dépendant de l'archevêché de Tours à cause des droits féodaux qui sont abolis (16 messidor). — Vente des biens patrimoniaux des communes pour le paiement de leurs dettes (22 messidor). — Ordre de soustraire de la vente des meubles de Chanteloup deux ou trois cents flambeaux de cuivre argenté ou doré, le linge et les matelas, mais de vendre les orangers ou arbustes en caisses. On n'enverra à la fonderie que les objets de peu de valeur (23 messidor). — Tenue à jour et envoi des listes d'émigrés (24-26 messidor), 3 pièces. — Change des sommes dues aux anglais par des négociants français (29 messidor). — Ordre d'admettre aux enchères les administrateurs et agents des départements (29 messidor). — Formulaire général imprimé des actes d'aliénation (7 thermidor). — Félicitations au procureur syndic du département pour son zèle et réponse à son mémoire du 8 septembre 1793, qui demande la création d'une administration particulière uniquement chargée de la vente des biens nationaux, sans en soumettre le contentieux aux tribunaux (2[e] J. C.), 2 pièces.

L[q] 404 (ancien 180). — Liasse, 41 pièces.

An III. — *Correspondance de la commission des revenus nationaux.* Application de la loi du 14 germinal an II sur les malversations dans la garde et régie des bois (21 vendémiaire-8 ventôse). — Vente du mobilier de l'émigré des Ecotais : amende à Moreau, notaire pour non versement (30 vendémiaire). — Annulation des ventes de la maison du Vieux-Calvaire (à Tours ? 8 vendémiaire) et de la tuilerie du Coudray, provenant des émigrés Bridieu (24 brumaire-30 frimaire). —Instructions pour l'application du décret du 3 prairial an II sur le paiement des rentes viagères dues par les émigrés, ordre de ne pas le réim-

primer (22 brumaire). — Réclamation du citoyen Aubry-Gouges, de Paris, sur la saisie des effets envoyés par sa mère à Tours, entre autres du linge de la citoyenne Olympe de Gouges, rue du Théâtre-Français à Paris (26 ventôse). — Vente des orgues (30 ventôse-1er thermidor). — Refus d'admettre en paiement les créances des émigrés (3 germinal). — Retard de l'envoi à Paris des affiches de vente (7 germinal). — Pétition des frères Gouin à Tours au sujet de l'édifice servant de halle ou dépôt de draperie à Tours dont la jouissance leur est accordée à titre onéreux (1er prairial). — Mise à part de l'or, de l'argent et des bijoux (8 prairial-28 thermidor). — Abus dans l'octroi de la jouissance de certaines maisons aux agents des domaines (28 prairial). — Réserves pour les subsistances militaires de grains et denrées diverses : inertie des pouvoirs locaux à ce sujet (prairial-messidor). — Application de la loi du 21 prairial sur la restitution des biens des condamnés (18 messidor). — Circulaires sur le mobilier mis à part pour les hôpitaux, l'envoi des affiches, les biens acquis à l'Etat par la destruction des rebelles de la Vendée, etc. (thermidor-fructidor), 8 pièces.

Lq 405 (ancien 259). — Liasse, 245 pièces.

An IV. — *Correspondance du ministre des Finances.* Quelques réponses du département (instructions concernant les lois des 21 prairial et 9 fructidor an III, 3 frimaire, 4 brumaire, 28 ventôse an IV). Rente viagère due à Marie Maubert, veuve François Hou, à Sainte-Maure, par l'émigré Jacques Siot de Coulanges, de Saint-Epain (2 brumaire). — Ordre d'appliquer à la vente des domaines de l'abbaye de Cormery, considérée comme grande propriété nationale, et à ses moulins la loi du 8 avril 1793 et l'arrêté du comité de Salut public du 15 thermidor an II. Ordre de rendre compte des adjudications déjà faites le 1er juillet 1791 à l'émigré Rocreuse, lesquelles ne semblent pas avoir respecté ces formalités (2 brumaire). — Enquête sur l'opposition faite au séquestre des biens de Louis et Antoine-Louis Gillet, émigrés, ci-devant notaires à Montbazon (3 brumaire-29 nivôse). — Transmission aux administrations de cantons des attributions des anciens districts en matière d'adjudication (9 brumaire-12 nivôse). — Dossier de la vente du Petit Saint-Martin à Tours : opposition faite par la confrérie du même nom (18 brumaire-23 floréal). — Annulation de la vente au citoyen Chauffour-Longchamps d'un quartier de terre de la ferme de la Barde provenant de l'émigré Passac (18 brumaire). — Restitution par l'acquéreur Lelorrain de la tonte de 3 arpents de pré à Bréhémont, provenant de la commanderie de l'Isle-Bouchard (18 brumaire).

Réductions accordées pour le paiement en grains des contributions arriérées (21 brumaire). — Aucun ayant droit ne réclame le bénéfice de l'arrêté des comités de Sûreté générale et de Salut public réunis du 14 fructidor an III en faveur de la citoyenne Penthièvre-Orléans concernant son mobilier (22 brumaire). — Suites de l'arrêté du 25 vendémiaire du représentant du peuple Pocholle en faveur de la veuve Guillon de Rochecot : restitution de ses biens non vendus, de 10 000 livres de fruits déjà perçus, liquidation de ses droits de communauté, etc. (2 frimaire). — Blâme au département pour avoir concédé une maison rue de Jérusalem à Tours au directeur du service de l'habillement de l'armée de l'Ouest (7 frimaire). — Nouvelles attributions de la Régie des Domaines fixées par la loi du 4 brumaire. — Radiation de la liste des émigrés de Ours Armand de Sassay de la Rolandière. — Réclamation par le ministre au sujet d'une écuelle d'argent déposée au district de Preuilly, provenant de l'émigré d'Aloigny (14 frimaire). Aveu de sa disparition (21 nivôse). — Disparition des voitures appartenant à l'Etat, remises à des représentants en mission (14 frimaire). Approbation d'un arrêté concernant Couziers et les biens des Rohan-Guéménée (3 frimaire). Ordres de fin de séquestre et de mise en vente (18 frimaire-3 germinal). — Recherche des listes d'émigrés dans les papiers des sociétés populaires (18 frimaire-16 nivôse).

Matières d'or et d'argent : accusé de réception par la Monnaie d'un envoi du district de Chinon contenant 2 kg 832 gr. d'argenterie et 51 kilos de galons d'or et d'argent (24 frimaire an IV). — Réclamation par le citoyen Seguin des biens de son fils émigré, sis au district de Chinon (27 frimaire-7 germinal). — Annulation des ventes des biens de Ours de Quinemont faites par le district de Loches (25 frimaire an IV-18 messidor an V). —Paiement des anciens officiers des maîtrises qui ont aidé à la vente des bois nationaux (14 nivôse). — Opposition du citoyen Menou (frère de l'ancien député ?) à la ventilation du prix de vente d'une grange du prieuré de Chaumussay (?) et de terres dont il était propriétaire par indivis avec le titulaire de ce prieuré (14 nivôse). — Vente des biens de Joseph Billault, prêtre déporté. Réclamation de Gabriel Friedfond contre sa déchéance en tant qu'acquéreur, intervention du représentant du peuple Pocholle (18 nivôse-8 messidor). — Vente des biens natio-

naux : règles pour la vente et la division des lots. Délimitation de 591 arpents de bois entre la commune de Panzoult et la citoyenne d'Orléans-Penthièvre (7-20 pluviôse), 4 pièces. — Biens communaux de La Chapelle-sur-Loire, hameau des Trois-Vallets : pétition des habitants pour la vente de cent arpents d'îles de la Loire qui gênent la navigation (15 pluviôse).

Ordre d'inventorier les titres, plans et procès-verbaux d'aménagement de bois dans les greffes des anciennes maîtrises et gruries (16 pluviôse). — Ordre de faveur dans la liquidation de la dette publique aux salaires d'ouvriers et fourniture de marchandises (20 pluviôse). — Pétition de Pierre Buot, adjudicataire d'une terre provenant des Lusignan et des Lafayette, district de Loches (21 pluviôse-30 germinal). — Pétition de la citoyenne Boyer, veuve Rousseau, au sujet de la vente de la grande métairie à Yzeures (23 pluviôse). — Ordre de procéder aux ventes de biens nationaux, dans la commune voisine de celle occupée par les rebelles (27 pluviôse). — Réclamation de Perrault père et autres adjudicataires des coupes de bois de la forêt d'Amboise (3 ventôse-8 germinal). — Précautions contre les mésestimations et le gaspillage du mobilier national (6 ventôse). — Application de la loi du 13 ventôse an III sur la jouissance provisoire accordée aux propriétaires indivis « des immeubles qui feront partie de la substitution appelée Richelieu, renouvelée par Richelieu-Fronsac dans le contrat de mariage de Richelieu-Chinon », etc. (7 ventôse). — Contrainte contre le citoyen Thibault, caution de la citoyenne Fey, ancienne directrice de la poste d'Etampes (8 ventôse). — Plaintes contre Douet, maître particulier de la maîtrise de Tours, pour abus dans ses fonctions et autres affaires forestières (13 ventôse), 7 pièces. — Observations sur le groupement de certains bois mis en vente. — Non-aliénation des arbres de « l'avenue de Fouchault » à Vallères, qui devra être mise en vente avec la maison de ce nom (18 ventôse). — Réclamation des biens invendus appartenant à la veuve Louis-Charles Defesques et à sa fille, etc. (24 ventôse). — Conservation et vente de la forêt de Belier et du bois de Chatenay à Monnaie (28 ventôse-28 prairial). —Dénonciation par le comité de surveillance de Chinon contre l'administration de ce district qui laisse l'usufruit de leur maison à tous les ci-devant bénéficiaires, à charge d'en payer le bail, ce qui fait baisser de moitié le produit des ventes (3 germinal).

Revente des domaines de l'abbaye de Cormery sollicitée par le citoyen Ducruzel pour y établir une fabrique d'acier et de limes (3 germinal). — Réclamation d'Amable Vinet, adjudicataire de la maison de la Richardière provenant du nommé Pelletier (4 germinal). — Justifications demandées au département sur quelques mainlevées de séquestre non spécifiées accordées à des père et mère d'émigrés sur arrêtés des comités de législation ou des représentants en mission (7 germinal). — Pétition Massongue concernant une dîme inféodée (18 germinal). — Partage des biens des successions Desfesques, Coutu, Le Royer (3 floréal). — Vente de la voiture laissée par Leblanc, agent particulier du Directoire exécutif à Saint-Domingue et mise à sa disposition pour se rendre à Rochefort (9 floréal-18 messidor). — Nomination de Gaultier Boistard comme agent près la maîtrise forestière de Loches (26 floréal). — Sursis à la vente des biens de Louise-Marie-Adélaïde Bourbon-Penthièvre (27 floréal). — Pétition de Catherine Rousseau, ci-devant sœur de la congrégation supprimée du Sacré-Cœur de Jésus réclamant la restitution de ses meubles et effets (30 germinal an IV-29 germinal an V). — Chinon : Soumission pour l'achat du bâtiment servant aux bouchers (7-21 prairial). — Suspension de la vente des biens « des personnes attachées à l'ordre de Malte » (8 prairial). — Adjudication du domaine de Pessé. Réclamation de Jean Maurice contre sa déchéance en tant qu'acquéreur selon la loi du 24 floréal (11 prairial an IV). — Liquidation d'une rente viagère constituée par l'émigré Montbrun au profit d'Hubert de l'Oberdière (s. d.). — Sursis à la vente des maisons et terrains nommés la Calandre (15-28 prairial). — Levée de séquestre sur les biens de Luc Gilbert propriétaire à Chinon : loi du 20 floréal an IV (17 prairial). — Restitution du mobilier à la citoyenne Penthièvre, veuve d'Orléans : procès-verbaux de reconnaissance et remise (17-19 prairial an IV).

Sur l'intervention des régisseurs des poudres et salpêtres, sursis à la vente des églises Saint-Mexme, Saint-Jacques, Saint-Maurice à Chinon (3 messidor). — Sursis à la vente de deux terrains vagues, place Saint-Etienne à Tours « sous prétexte que cette place est susceptible d'embellissement » (18 messidor). — Adjudication de la métairie Dufresne ou moulin Garot : approbation de l'arrêté du département mettant en compétition la veuve Chalmel et Arnoult (13 messidor). — Mainlevée du séquestre du domaine de Richebourg : protestation de Mathieu-Joseph Lamy contre l'opposition du directeur des Domaines de Tours (2 thermidor). — Acquisition de la maison dite « Bureau des fabricants » par Richard Maréchal : restitution de 2 600 l. (3 thermidor an IV-13 frimaire

an V). — Suspension des démolitions du château de Véretz (10-13 thermidor). — Sursis à la vente de la ci-devant église de Saint-Laurent près Langeais : protestation du maître de poste Charbon, soumissionnaire (13 thermidor). — « Les six pavillons placés aux extrémités du pont de Tours conservent leur destination ». — Liquidation de la succession Lamothe-Baracé (15 thermidor). — Suspension de la vente des biens de la veuve Penthièvre-Orléans (18 thermidor). — Intervention de Pennevert, ingénieur de vaisseau chef du 3e arrondissement forestier en résidence à Angoulême concernant le martelage des bois (20 thermidor). — Dégâts commis dans la forêt de Chinon à la suite d'une adjudication illégale (12 fructidor). — Soumission d'une maison appelée Monlour grevée d'usufruit (loi du 6 floréal) appartenant à l'émigré Bézard (30 fructidor).

L[q] 406 (ancien 253). — Liasse, 110 pièces.

An V. — *Correspondance des ministres des Finances et de la Police* (suite). Hôpital militaire de Marmoutier : annulation de la vente de deux pièces et d'un petit jardin à Heurtault (8 vendémiaire-28 pluviôse). — Vente de la maison des ci-devant Lazaristes de Richelieu : conflit entre l'administration de canton et le salpêtrier Louis Archambault d'une part et le département (18 vendémiaire). — Adjudication du presbytère de Savigné à Mahoudeau : réclamation de Lebreton (19 vendémiaire-3 messidor). — Levée de séquestre du domaine de Richebourg : réclamation de Mathieu-Joseph Lami contre l'opposition du directeur des Domaines de Tours (27 vendémiaire-7 frimaire). — Aliénation de la maison du collège à Chinon : réclamation de la municipalité de canton (18 frimaire). — Acquisition du château de Ronçay, canton de l'Ile-Bouchard, provenant de l'émigré Le Bacle d'Argenteuil : déchéance de l'acquéreur Huet, contestations avec les commands, ordre d'arrêter les dépréda-tions dans les bois (28 frimaire-8 nivôse). — Liquidation des créances de Couet de la Tourmelière, émigré (15 nivôse). — Liquidation de la succession Richelieu-Fronsac (2 pluviôse-23 germinal). — Liquidation des créances du marquis de Montbrun, émigré (14 pluviôse). — Vente de l'île Bluteau située dans la rivière de Cher à Véretz, dépendant des biens d'Aiguillon (29 pluviôse-28 floréal).

Soumission pour l'achat du presbytère de la paroisse de Saint-Maurice à l'Ile-Bouchard (8 ventôse-3 germinal). — Radiation provisoire de Simon-Antoine Cabarrat, ex-chanoine de la liste des émigrés (12 germinal-3 prairial). — Protestation de Moisant contre sa déchéance comme acquéreur des biens des émigrés Bridieu (18-28 germinal). — Levée de séquestre sur les biens de Richemont-Montaguet (8 floréal). — Maintien de la vente du domaine de la Championnière à Rouillé (13 prairial). — Vente « à vil prix du mobilier précieux » du château de Richelieu (13 floréal-19 messidor). — A Richelieu, vente du presbytère ou maison des ci-devant Lazaristes (23 messidor). — Levée de séquestre des biens de Denis Démeré (14-18 thermidor). — Liquidation des créances d'Amont Saint-Chamant-Rabenac (4-26 fructidor).

L[q] 407 (ancien 255). — Liasse, 131 pièces.

An VI. — *Correspondance du ministre des Finances* (suite). Succession Marie-Sophie Rousselet : paiement des contributions arriérées (4 vendémiaire-17 brumaire). — Envoi aux hôtels de la Monnaie des matières d'or et d'argent, provenant des biens des émigrés, églises, chapitres et communautés religieuses : exécution de la loi du 3 septembre 1792. — Un état des envois des districts de Châteaurenault et d'Amboise (9 floréal an III-28 vendémiaire an VI). — Pétition des habitants de Tours pour obtenir la location de l'église de l'Oratoire « à l'effet de s'y réunir en cercle constitutionnel » (23 brumaire). — Loi du 9 floréal an III : partage de la succession de Pierre-André-Claude Frévot-Pocquet-Livonnière et de Prudence-Louise Hameau, son épouse. Liste des ascendants d'émigrés pétitionnaires, pour distraction des portions revenant aux émigrés (3 frimaire). — Vente des tapisseries de Chanteloup représentant l'histoire de Don Quichotte (14 frimaire-15 nivôse). Sursis à l'aliénation et mainlevée de séquestre sur les biens de Charles-Marie Despréaux d'Ecueillé et sur ceux de son épouse, la citoyenne Desoudet (9-14 frimaire). — Partage des biens de Charles La Bonninière-Beaumont (18 nivôse). — Sursis aux ventes des biens de Pays Lathan (sic), étang et moulin de Rillé (23 nivôse-8 prairial) et du château de Richelieu (28 nivôse-13 ventôse). — Ordre d'excepter d'une vente neuf chaudrons de fonte provenant des ateliers de salpêtre de Salins (28 pluviôse). — Sursis aux ventes des biens : d'Achille-Jean-Louis-Roger Chalabre (28 pluviôse) et de Chauveau, ancien maître des grosses forges de Carrouge (13-14 ventôse). — Vente du presbytère de Véretz : réclamation des habitants (18 ventôse-23 floréal). — Etat des baux à ferme des biens dépendant de la ci-devant abbaye de Cormery (13-25 ventôse). — Liquidation de la succession d'Etienne-François Turgot (12-21 germinal). — Paiement du domaine d'Amboise : prorogation

d'un délai de deux mois accordé à Sanche (23 germinal-27 prairial). — Sursis à la vente des biens de Bouin-Noiré (6 prairial). — Droit de reprise de Louise-Agathe Hurault-Saint-Denis, créancière de Louis-Etienne-Ambroise Le Boucher de Martigny (18 prairial-5 floréal).

Etat des versements du prix d'achat en tiers consolidé, faits par les adjudicataires. Vente du domaine de Chanteloup à Lefrançois « qui n'est mû que par le désir perfide d'entraver la vente des domaines nationaux et n'a payé ni les droits d'enregistrement, ni les frais d'adjudication (18 prairial). — Délai de paiement accordé tant à Labonninière-Beaumont qu'à Lefèvre-Lafalluère, son gendre pour leur adjudication sur les biens de Charles Beaumont (28 messidor). — Suspension du paiement de l'adjudication de Rancher-Laferrière (23 messidor). — Sursis à la vente des bâtiments de l'abbaye de Beaumont-lès-Tours, employés comme hospice militaire (28 messidor). — Passif des émigrés : instructions ministérielles s'échelonnant du 9 messidor au 5e jour complémentaire — Protestation des habitants des communes de Savigné, Avoine et Saint-Léonard contre la vente à Clémenson d'une petite maison et d'un pré. — Nouveau délai de paiement accordé à Sanche, « une remise de la moitié de son adjudication étant examinée » (3 thermidor). — Livraison de métal de cloche au « préposé » de Coste, Caylus et Gévaudan, propriétaires des établissements du Creusot (12 thermidor). — Succession Berthelot : application de la loi du 9 floréal an III (13 thermidor). — Retrait de la vente et dépôt au muséum de Tours des objets portant les numéros 1, 2, 3, 4, 9, 13, 19, 38, 39, provenant du château d'Amboise (28 thermidor). — Droits d'enregistrement des adjudications des biens nationaux : instructions ministérielles (7-25 fructidor). — Etat des créances arriérées dues pour expertises des biens immeubles nationaux antérieurement à la loi du 6 floréal an IV (s. d.). — Délai de paiement accordé à Perault, entrepreneur à Amboise, adjudicataire de deux domaines (23 fructidor).

L[q] 408 (ancien 261). — Liasse, 178 pièces.

An VII-An VIII. — *Correspondance du ministre des Finances* (suite). Rejet de la soumission de la veuve Gallois du 11 thermidor an IV concernant le couvent de Beaumont-lès-Tours et confirmation des adjudications du 24 ventôse (8 vendémiaire). Indemnités pour non-jouissance à Marc Leroyer la Sauvagère, usufruitier du domaine de Bondésir à Montlouis et à Lacordaire ci-devant prêtre-chanoine à Saint-Gatien pour une maison canoniale (12 vendémiaire an VII-4 brumaire an VIII), 5 pièces. — Liquidation de la succession de Louis-Jacques Bérard-Montour, père d'émigré (24 vendémiaire). — Maintien sur la liste des émigrés de César-Gaëtan-Eulalie Thienne et confiscation de ses biens (27 fructidor an VI-28 vendémiaire an VII), 2 pièces. — Liquidation des créances de la succession de Louis-Sophie-Antoine Duplessis- Richelieu-Fronsac (28 vendémiaire). — Acquisition d'une portion du jardin Julien : expertise des servitudes dont l'acquéreur Gaudin est grevé envers la maison du citoyen Guimpier (18 brumaire). — Conseils du ministre des Finances pour accélérer la vente des domaines nationaux et le paiement des experts (23-29 brumaire), 4 pièces. — Séquestre du château d'Ussé à Rigny occupé gratuitement par les bureaux de la municipalité et plusieurs particuliers, savoir : Georget gendre de feu le régisseur, Champigny juge de paix du canton, Maffray secrétaire de l'administration municipale, Bécu ex-domestique de feu Chalabre. Ordre de procéder à l'adjudication du bail et répartition entre les colocataires (2-9 frimaire), 2 pièces. — Instructions ministérielles relatives à l'aliénation du mobilier national (lois des 6 floréal an IV et 21 frimaire an VII) et aux adjudications aux communes des forêts prétendues domaniales (3 frimaire-3 nivôse), 3 pièces.

Refus à Caron Fleury, créancier de la nation et acquéreur d'un domaine national provenant de l'émigré Rohan-Guémené de proroger le délai de paiement (loi du 27 brumaire) mais autorisation « de démolir et de vendre » (8 nivôse). — Partage des biens du sieur Pierre, père d'émigré, districts de Loches et Preuilly (18 nivôse). — Fin des jouissances provisoires accordées aux héritiers ou représentants d'émigrés pour les biens indivis entre eux et la République (4 nivôse). — Règlement des arrérages des rentes viagères dus à la citoyenne Chaveignac et à Guinier (1er brumaire-1er nivôse), 4 pièces. — Paiement à Liger de 3 122 l. d'arrérages de rentes qui lui sont dues en tant que créancier de l'émigré David Saint-Hilaire (13 pluviôse). — L'administration municipale du canton de Bourgueil délivre des certificats de résidence à Auguste-Alexandre Dupin et Anasthasie-Thérèse-Henriette-Alexandrine Dupin, sa fille (15 pluviôse). — Vol de 300 l. à la fabrique de Rochecorbon lors de l'aliénation des biens des curés : accusation contre Laurent agent de la commune et un habitant nommé Sezé. Dépositions de François Pouan, Mathurin Bruère, Douzillé, Paty-Dumesnil, Dumaine ministre du culte, Meusnier notaire, Martin Debault, Martin Aubert, Béchot agent…

Accusé de réception d'un récépissé du receveur des Domaines à Tours, d'un versement de 350 fr., fait le 4 brumaire an VI, par Pierre Serrée (4e J. C. an V-14 ventôse an VII). — Approbation des mesures prises pour découvrir et poursuivre les auteurs des vols de l'église de Marmoutier (8 pluviôse). — Sursis à la vente du couvent de la Visitation à Tours « attendu que l'on propose actuellement une loi qui autorise la translation dans ce domaine des hospices civils et militaires de la commune de Tours et que le corps législatif est saisi de la demande » (13 ventôse-12 germinal), 2 pièces. — Paiement des ventes des domaines nationaux aux fournisseurs du département de la Guerre (arrêtés du Directoire exécutif des 5 nivôse et 9 pluviôse an VII). — Instructions ministérielles à Ulriot Courbière, directeur de l'Enregistrement à Tours.

Les entrepreneurs généraux de l'habillement et équipement nomment Bousquet « à l'effet de poursuivre en leur nom la vente des biens nationaux dans notre département » (19 ventôse-24 germinal), 4 pièces. — Biens des engagistes maintenus et des échangistes : instructions ministérielles concernant la loi du 14 ventôse an VII (1er germinal-24 floréal), 3 pièces. — Application de la loi du 24 ventôse an IV : contestations des habitants de Savigny, Louans, Avoines et de Clemençon et autres, acquéreurs de prés communaux ; annulation de la vente du domaine de Grandmont à Bellegarde (25 vendémiaire an VI-18 prairial an VII), 3 pièces. — Protestation du canton de Candes contre son nouveau contingent de centimes additionnels (27 germinal). — Ventes du mobilier restant dans les maisons nationales : instructions ministérielles (28-29 germinal), 2 pièces. — Certificats de résidence et de non-inscription sur la liste des émigrés à Joseph Piballeau, propriétaire à Razines (7-27 floréal), 4 pièces. — Ordre de surseoir à la vente d'une partie du ci-devant château d'Amboise adjugée à M. Sanche (13 floréal). — Casse, irlandais, réclame le paiement de 3 320 l., surplus de l'estimation des meubles et effets qui furent enlevés de sa maison lors de son arrestation et dont une partie, y compris 100 bouteilles de vin, a été réservée pour le service des hôpitaux militaires (15 pluviôse an IV-28 floréal an VII), 4 pièces.

Instructions ministérielles et état des acquéreurs des biens nationaux vendus en vertu des lois du 16 frimaire an V et 9 vendémiaire an VI, lesquels n'ont pas souscrit aux obligations prescrites par la loi du 16 floréal et ont encouru la déchéance (26 floréal-29 prairial), 4 pièces. — Vente de 1 300 kilos de métal des cloches de Loches et La Haye à Coste, Caylus, Gévaudan fondeurs du Creuzot (8 prairial). — Fusion de la comptabilité des domaines nationaux et de celle des contributions : exécution du décret du 19 fructidor an II (24 prairial). — Décisions du ministre des Finances et solutions de la régie concernant la loi du 13 brumaire an VII (2 prairial). — Succession de Madeleine-Louise Bodin, femme d'Edouard-Mathieu Couët de La Tourmelière : extrait du partage (s.d.). — Examen de l'article 3 de la loi du 1er floréal an III à l'occasion de la créance de Marie Sorbier, veuve de Pierre-Raymond Devarenne créancière de Le Boucher-Demartigny, émigré et de sa mère (s.d.). — Notes sur la loi du 8 avril 1792, les décrets des 17 frimaire et 6 germinal an II, 25 brumaire an III, 24 frimaire an VI, relatifs aux biens des émigrés, 4 pièces. — Agents forestiers des ci-devant maîtrises de Loches et Tours : remplacement de Gaboré nommé commissaire du Directoire exécutif, destitution de Ansoureux et Orsa, nomination de Martinet et le Comte le Gendre. Pour Loches, demande de renseignements sur Louis Vozer (4 messidor an VII). — Partage des biens de Adrienne-Emilie-Félicité Labaume-Leblanc de la Vallière, veuve de Louis Gaucher de Chastillon, mère d'émigré (26 prairial-4 messidor), 3 pièces. — Paiement du domaine de la Michelière et de Lafraisière à Avrillé (12 floréal-8 messidor), 2 pièces. — Paiement de la maison de l'entrepôt d'Amboise à Perrault : application de la loi du 24 frimaire an VI (18 messidor). — Revente de la partie des ci-devant Cordeliers d'Amboise acquise par Ducruzel, ancien directeur de la manufacture d'acier et de limes « celui-ci ne s'étant pas libéré de la totalité du prix de cette propriété » en exécution des lois des 16 floréal an VII et 11 frimaire an VIII (25 messidor an VII-27 frimaire an VIII).

Exécution de la loi du 27 brumaire : état de la valeur des biens ruraux soit 1 255 966 fr. ; maisons et usines 364 000 fr. aliénables au 5 messidor an VII (5 messidor-24 thermidor), 3 pièces. — Vérification de la comptabilité des ex-receveurs des domaines nationaux dans les districts (4-14 thermidor), 2 pièces. — Succession d'Estaing à Châteaurenault : contestation entre Rousselet et Dreux de Nancré (8-14 thermidor), 2 pièces. — Pétition de Louise-Joséphine Marsay, femme de Ponard, émigré, écrite à la maison de réclusion pour obtenir sa radiation sur la liste des émigrés et la levée du séquestre sur ses biens (25 prairial an II-7 thermidor an VII), 2 pièces. — Dette publique : notification des cours des effets et instructions ministérielles (8 thermidor an VII-8 vendémiaire an VIII), 9 pièces. — Rapport sur les certificats de résidence des deux frères Baret-Rouvray (11 ven-

démiaire an VIII), 3 pièces. — Publication d'affiches pour justification de résidence de Cassenac, Monnet, Toutant, Graffe (Chinon, 1er pluviôse an VIII). — Restitution des « effets » de Cannes (15 nivôse). — Notes sur la pétition de Perrine-Julie Constantin, épouse de Louis-Gabriel-Marie Contade, du 15 messidor an VIII.

AFFAIRES MILITAIRES

Affaires générales, lois et décrets

L r 409 (ancien 86). — 7 cahiers imprimés.

1er vendémiaire an III-1er vendémiaire an VI. — *Affaires générales.* « Emplacement des troupes qui composent les armées ».

L r 410 (ancien 450). — 7 pièces imprimées, 1 cahier.

1789-An IV. — *Lois et décrets.* Règlements du Conseil exécutif provisoire sur l'exécution de la loi du 21 février 1793 relative à l'organisation de l'artillerie, l'infanterie de ligne, les troupes à cheval. — Enregistrement des lois par matières avec références aux *Bulletins des Lois* de prairial an II à pluviôse an VI.

L r 411. — Liasse, 126 pièces.

1789-An VI. — *Pièces égrenées regroupées après triage.* Quelques circulaires de la Commission de l'organisation et du mouvement des armées de terre, quelques arrêtés du comité de Salut public, des pétitions, des extraits des délibérations des administrations de district et du département. Incorporation des conscrits de la levée du 23 août 1793 (floréal-messidor an III), 6 pièces. — Levée de 30 000 hommes de cavalerie (application des lois des 27 juin et 23 juillet 1793). — Exemption de Luce fils (octobre 1793-an II), 5 pièces. — Exécution de la loi du 12 frimaire an II (floréal an II-thermidor an III), 6 pièces. — Congés de réforme (floréal an II-floréal an IV), 10 pièces. — Désertion (nivôse an II-pluviôse an V), 9 pièces. — Application de l'art. XVI de la loi du 10 thermidor an III : nomination d'officiers de santé pour la visite des hôpitaux civils et militaires du département. Moreau, Delanoue, Jacques Delahaye, Norbert, Petibeau, Loyauté sont désignés respectivement pour les districts de Tours, Langeais, Châteaurenault, Amboise, Loches, Preuilly (thermidor-fructidor an III), 15 pièces. — Exécution de la loi du 10 vendémiaire an IV relative à la garde du corps législatif, 10 pièces dont un tableau de marche du contingent du département.

Pièces isolées. Régie générale des étapes : renouvellement des marchés pour assurer le service en 1790 (29 novembre 1789). — Sédition de Panzoult : maintien de 60 hommes du 32e régiment jusqu'à la translation des 10 détenus de Chinon à la maison de justice du Tribunal criminel (24 avril 1792). — Proclamation du ministre de la Marine (1er mai 1793). — Circulaires du ministre de la Guerre : habillement, écoles militaires, résidence des militaires, etc. (17 mars 1793-21 pluviôse an IV), 13 pièces. — Ordre de suspendre la fabrication des piques « arme reconnue insuffisante contre un ennemi armé de fusils et de rassembler le fer et l'acier propre à la fabrication des fusils » (26 septembre 1793). — Autorisation à Boin-Marigny de Chinon de conserver le cheval de son fils tué à Angers (16 nivôse an II). — Lettre de Lenoble commissaire ordonnateur près l'armée de l'Ouest engageant le département à retirer son arrêté qui autorise René Thouet infirmier à Bourgueil à cesser ses fonctions (Saumur, 21 thermidor an III). — Bruit d'un gouvernement militaire à Tours (13 germinal an IV). — Lettre de La Bruyère adjudant général, chef de l'Etat-Major de la 8e subdivision prévenant le département « que d'après plusieurs plaintes portées contre les troupes du camp, le général Cannel a cru devoir les consigner en ville et ôter le commandement de cette place au chef de brigade Hotte… Le citoyen Fabars, chef de bataillon commandant du dépôt est provisoirement nommé commandant de cette ville » (7 messidor an IV). — Mesures contre la dévastation des vignes : instructions du chef de l'Etat-Major à Begnar, chargé du détail du service militaire à Tours (4e jour complémentaire an V), 3 pièces. — Exécution de la loi du 17 vendémiaire an VI portant amnistie pour délits militaires (brumaire-thermidor an VI), 3 pièces.

Conscription. Désertion. Garde nationale. Colonne mobile

NOTA. — Sauf les pièces égrenées incluses dans la liasse ci-dessus L. 411, les documents manquent pour toutes les levées de conscrits antérieures à l'an VII. Dans la rubrique intitulée « Subsistances militaires, équipemens, étapes », quelques renseignements statistiques pourront être puisés surtout pour la période du 1er vendé-

miaire au 1er ventôse an V pendant laquelle l'administration départementale assuma la gestion des fournitures militaires en exécution de l'arrêté du Directoire exécutif du 18 fructidor an IV. Il faudra toutefois tenir compte que le département subit d'importantes réquisitions pour subvenir aux subsistances et logement des troupes de passage (15 000 hommes) et des armées de l'Ouest (guerre de Vendée) et d'Angleterre.

L r 412 (ancien 70). — Liasse, 344 pièces.

1er mai 1791. — *Congés absolus* (loi du 20 mars 1791). Minutes sur formulaires imprimés des congés délivrés aux hommes des bataillons de garnison de Touraine, de Conty (troupes provinciales) et de Rohan-Soubise.

L r 413 (ancien 12). — Liasse, 170 pièces.

An VII-An VIII. — *Conscription.* **Circulaires imprimées du ministre de la Guerre**, classées par ordre chronologique concernant l'exécution des lois des 19 fructidor an VI (organisation de l'armée), 23 fructidor an VI (congés), 3 vendémiaire an VII (levée de 200 000 hommes), 28 nivôse an VII (dispenses militaires), 28 germinal an VII (complément de la levée de 200 000 hommes), 10 et 14 messidor an VII-21 vendémiaire an VIII (organisation des bataillons auxiliaires), 27 messidor an VII (congés absolus, dispenses et exemptions du service militaire). Vendémiaire an VII, 22 pièces. — Brumaire an VII, 14 pièces. — Frimaire an VII, 7 pièces. — Nivôse an VII, 28 pièces. — Pluviôse an VII, 5 pièces. — Ventôse an VII, 2 pièces. — Germinal an VII, 8 pièces. — Floréal an VII, 4 pièces. — Prairial an VII, 11 pièces. —Messidor an VII, 14 pièces. — Thermidor an VII, 15 pièces. — Messidor an VII, 14 pièces, y compris un état de situation de la levée du bataillon auxiliaire du 30 fructidor. — Vendémiaire an VIII, 8 pièces dont 3 états de la levée aux 5, 11 et 25 vendémiaire. — Brumaire an VIII, 8 pièces. — Pluviôse an VIII, 1 pièce. — Floréal an VIII, 1 pièce. — Formation du tableau de la 1re classe de l'an IX : instruction imprimée.

L r 414 (ancien 12). — Liasse, 125 pièces.

An VII-An VIII. — *Conscription.* **Correspondance du ministre de la guerre**, quelques minutes des réponses. Levée de 200 000 hommes (lois des 19 fructidor an VI et 3 vendémiaire an VII) : départs successifs des détachements de la 1re classe du 23 au 27 brumaire soit 826 hommes « … avec joie et en répétant vive la République ». Approbation des mesures prises par le département le 15 brumaire pour parvenir à l'entière levée (22 brumaire-15 frimaire), 14 pièces. — Attroupement de conscrits dans le canton de Villedieu (Loir-et-Cher). Intervention du général Vimeux, commandant la 22e division militaire. — Signalement de deux conscrits mutilateurs (4-22 frimaire), 9 pièces. — Exemption des conscrits nés dans les départements de l'Ouest (21 frimaire-17 thermidor), 6 pièces. — Accusé de réception du tableau général des conscrits et observations sur les irrégularités (8 nivôse an VII). — Rapport de Christophe sur les mesures prises pour découvrir un certain Moreau qui encourageait et cachait les déserteurs, d'après un récit d'un conscrit venant de la Vienne et se rendant à la frontière (8 nivôse). — Rejet de la requête de Lesleu conscrit de la 1re classe du canton de Loches dans laquelle il demande à entrer à l'école militaire de Châlons-sur-Marne et ordre « de suivre sans délai la destination des conscrits de son arrondissement (12 nivôse an VII). — Approbation des mesures « de douceur » employées envers les conscrits retardataires ; invitation à sévir contre les fuyards et à observer la loi au sujet des militaires convalescents (12 nivôse an VII). — Notification d'un jugement contre Louis Miraut, canonnier au 5e régiment d'artillerie, natif de Vernou (14 nivôse-18 pluviôse an VII), 4 pièces. — Ordre de diriger sur Bruxelles les conscrits retardataires (16 pluviôse an VII). — Application de la circulaire ministérielle du 21 frimaire au fils de l'agent de la commune de Loches « qui reste dans ses foyers sous le prétexte qu'il a habité quelques temps la Vendée » (2 ventôse an VII).

Ordre de rechercher pour désertion « la majeure partie des hommes » de la 27e brigade d'infanterie de ligne dirigés des départements de la Charente-Inférieure et des Deux-Sèvres sur Strasbourg ; Jean Duveau, natif de Tours, tambour à la 52e demi-brigade, condamné par contumace et 16 conscrits de la 1re compagnie fournie par le département (4 ventôse-8 prairial an VII), 4 pièces. — Félicitations en raison des mesures prises par le commissaire « relativement à l'individu qui parcourt les communes et canton de Chinon dans le dessein de détourner les conscrits » (24 germinal an VII). — Refus d'admettre Antoine Delaunay, conscrit de 3e classe, élève d'Alfort, dans la cavalerie en qualité « d'artiste vétérinaire » mais son admission dans un corps de cavalerie est accordée (18 floréal an VII). — Proposition d'incorporer Jacques-Philippe Leclerc de Saint-Christophe dans un corps de cavalerie (17 thermidor an VII).

— Loi du 28 germinal an VII : recrutement et départ du contingent soit 1 430 hommes. Les 29 floréal et 4 prairial le commissaire du département signale les difficultés du recrutement « la malveillance s'agite en tous sens pour exciter le découragement et dénigrer les opérations ». Réponse du ministre. « Cette lettre est en contradiction avec celle écrite par l'administration centrale du 27 floréal… Au surplus, j'espère que vous réunirez vos efforts à ceux de l'administration centrale pour lever tous les obstacles. Je vois avec plaisir que vous êtes secondé par la gendarmerie et par les généraux Vimeux et Scissé » (8 prairial an VII). — Départs des conscrits : le 12 floréal an VII, une compagnie de 100 hommes pour Mézières ; le 29 floréal, la 9e compagnie ; le 6 prairial, la 12e compagnie ; le 27 prairial, la 13e compagnie pour le Luxembourg. Félicitations sur l'activité des départs (12 floréal-28 prairial an VII), 13 pièces. — Répression de la désertion et maintien de la sûreté des personnes et propriétés : ordre de prendre des mesures de concert avec la gendarmerie (21 prairial an VII). — Approbation de la décision prise de diviser les compagnies par pelotons de 25 hommes et envoi d'instructions au général de division Vimeux (28 prairial an VII).

Réquisition et armement des colonnes mobiles et gardes nationales sédentaires (12 messidor an VII). — Invitation à faire usage de toutes les mesures que les lois prescrivent « sévissez sans ménagement » (4e J. C. an VI). — Organisation et équipement du bataillon auxiliaire (loi du 14 messidor an VII) : difficulté du recrutement « Je ne puis vous le dissimuler, nos efforts sont loin d'avoir atteint le but désiré. La désertion fait des progrès vraiment effrayants… ». Etat de situation du bataillon auxiliaire le 12 fructidor an VII, 963 hommes ; le 26 fructidor, 1 106 hommes. Avis de départ pour La Rochelle (1er nivôse an VIII), 12 pièces. — Poursuite contre les auteurs d'un libelle contre-révolutionnaire (18 fructidor an VII). — Loi du 27 messidor an VII : réponse du commissaire à une demande de renseignements sur la moralité des membres du jury de réforme « Je ne dois que des éloges à la conduite des citoyens Nicolle, Poirier et Chovot » (29 fructidor an VII-4 vendémiaire an VIII). — Envoi des registres des délibérations du jury : impérative demande d'expédition (17 pluviôse an VIII). — Loi du 12 thermidor an VIII : maintien dans les ateliers des réquisitionnaires et conscrits employés à la fabrication du salpêtre, listes nominatives (ventôse an VIII). — Notification de condamnations pour désertion : Claude Ansault de Thilouze, Claude-Isidore Tabellion de Nazelles, Louis Rocheron de Montreuil (frimaire an VIII). — Notification d'exemptions pour infirmité (3 pièces pour l'an VII et l'an VIII). — Lettre du ministère de l'Intérieur réclamant des renseignements sur les excès commis par les conscrits dans le canton du Grand-Pressigny (6e jour complémentaire an VII). — Loi du 17 ventôse an VIII : répartition et départ du contingent assigné au département, 329 hommes (12 germinal an VIII).

L[r] 415 (ancien 53). — Liasse, 7 pièces imprimées.

An VI-An VII. — *Levée de 200 000 hommes.* **Instructions du ministre de la Guerr**e aux administrations départementale et cantonales relatives aux lois des 19 fructidor an VI (2 cahiers) et 2 vendémiaire an VII (5 exemplaires).

L[r] 416 (ancien 11). — Liasse, 154 pièces.

An VII. — *Levée de 200 000 hommes* (suite). **Exécution des lois des 19 fructidor an VI, 3 vendémiaire an VII**. Circulaires du département (frimaire-germinal an VII), 11 pièces. — Correspondance et minutes des délibérations des administrations de cantons. Proclamation des lois dans les communes. Château-la-Vallière, 3 proclamations « … l'administration s'est rendue sur la place de la Liberté… accompagnée de la gendarmerie et après plusieurs sons de caisse le président a annoncé… de manière à ce qu'aucuns citoyens ne puissent ignorer les devoirs qui leur sont imposés » (23 vendémiaire-12 brumaire), 7 pièces. Neuvy-la-Loi. « Nous sommes donc citoyens loin de croire qu'il faudra mettre en usage les moyens de rigueur » (21 vendémiaire). « Cette loi recevra son exécution sans obstacles, sans trouble réel et sans la plus légère apparence de sédition » (2 brumaire). — Formation et avis d'envoi des tableaux[1]. Amboise intra-muros. « Nous eussions mis plus de célérité à cet envoi si nos jeunes concitoyens eussent montré plus de zèle à se conformer à la loi » (11 brumaire). Sainte-Maure : avertissement aux agents retardataires de Saint-Epain, Neuil et Noyers de « mettre plus de célérité » (12 brumaire). Loches : le retard est dû « aux agents que nous n'avons pu faire agir qu'avec la plus grande peine et qu'en les menaçant » (16 brumaire). Saint-Flovier. « Malgré toutes les précautions aucun citoyen sujet à la conscription ne s'est présenté » (16 brumaire). Marigny-Marmande. « Toutes nos sollicitations n'ont point produit l'effet désiré… nous nous trouvons dans le plus grave embarras » (18 brumaire). Chinon

1. Voir les listes proprement dites sous la cote L. 418.

« Nous n'avons pu parvenir à faire un tableau complet » (19 brumaire). Bourgueil « Sans le secours d'un de ses membres qui s'est chargé à lui seul de cet ouvrage, l'administration n'aurait pu faire exécuter les lois… plusieurs agents s'étaient obstinément refusé à remettre les registres » (19 brumaire). Vouvray : insouciance des agents de Vernou et Chançay. Loches « Nous vous renvoyons les tableaux avec la douleur de ne pouvoir remplir les différentes cases relatives à la taille, la malveillance s'étant emparée de la mesure que vous nous prescriviez pour jeter l'alarme dans les campagnes » (20 ventôse). Deux enrôlements volontaires à Saint-Christophe. En tout 82 pièces.

Jury de réforme. Avis d'envoi des procès-verbaux d'examen. Loches : liste nominative des exemptés (24 brumaire). Luynes : dénonciation signée Bernadeau agent de Vallière, Richard et Urbain Leduc, contre Jean Testu qu'ils accusent « d'avoir gangrené plusieurs personnes du jury en faveur de son fils » (28 brumaire). En tout 13 pièces. — Départ des conscrits de la 1re classe des chefs-lieux de cantons à Tours. Circulaire du département du 16 brumaire contenant le tableau qui fixe pour chaque canton l'arrivée à Tours et le départ pour Bruxelles. Réponses des cantons. Saint-Flovier : un état nominatif des conscrits partis (s.d.). Château-la-Vallière. Ligueil : états nominatifs des conscrits « … qui ne se sont pas rendus aux ordres de départ (21-24 brumaire). Savigné : signalement de cinq déserteurs, etc. (1er frimaire an VII). En tout 43 pièces.

L[r] 417 (ancien 55). — Liasse, 108 pièces.

13-23 brumaire an VII. — *Levée de 200 000 hommes.* **Jury de réforme**. Procès-verbaux de visites établis dans chaque municipalité de canton.

L[r] 418 (ancien 11). — Liasse, 3 cahiers.

An VII. — *Levée de 200 000 hommes.* **Tableaux des conscrits** du département des 1ère, 2e, 3e classes, nés de septembre 1775 à septembre 1778, établis par cantons.

L[r] 419 (ancien 11). — Liasse, 58 pièces.

An VII. — *Levée de 200 000 hommes.* **Départ des conscrits de la 1re classe**. Correspondances du général Vimeux, de Cassard, commissaire des guerres de la 22e division, des administrations du département. Dépôt de Tours : location d'une maison située rue de la Lamproie en l'étude de maître Boisquet. Nomination de Salesse, chef de bataillon, ex-aide de camp aux fonctions de chef du dépôt. Compte rendu de l'état sanitaire, état des conscrits de la 1re classe déserteurs du dépôt, signés Salesse (13 floréal an VII). Réclamation de son traitement. Suppression dudit dépôt (arrêté du département du 5 frimaire an VII).

Conduite du contingent de Tours à Bruxelles sous le commandement de vétérans : un état des officiers et sous-officiers réformés, retirés à Tours, signé Cassard (7 brumaire an VII). Nomination des officiers conducteurs (9-16 brumaire an VII), 7 pièces. — Contrôle des départs : listes nominatives des conscrits des cinq détachements qui ne se sont pas présentés à la revue passée avant leur départ pour Bruxelles les 23, 24, 25, 26 et 27 brumaire par le commissaire des Guerres, Cassard, 5 cahiers portant sur la 1re page la signature de Cassard. Reçu de remise de 32 hommes du dépôt de Tours (8 ventôse an VII). Un itinéraire signé Bertier, commissaire ordonnateur de la 22e division militaire (11 brumaire an VII). Un état des conscrits partis sur route particulière (10 frimaire an VII). — Liste nominative des déserteurs (9) conduits par les citoyens Sébastien Arnould et Briquet, envoyée par le commissaire du canton de Vendôme (26 brumaire an VII). — Retour dans leur foyer des conscrits du canton de Candes « échappés à la surveillance de leurs conducteurs à Vendôme » (avis de la municipalité de Candes du 14 frimaire an VII).

Route du 4e détachement conduit par le capitaine Egron, chef d'escadron, ex-commandant de la citadelle d'Anvers. Certificats de « bonne police et discipline militaire » délivrés par les municipalités de Châteaurenault, Vendôme, Bonneval, Cloyes, Chartres, Dreux, Houdan, Mantes (25 brumaire-3 frimaire an VII), 8 pièces. Désertion entre Tours et Bonneval : une liste établie par le commissaire du canton de Vendôme (18 noms), une seconde (13 noms) par Egron datée de Bonneval avec une lettre dans laquelle il « accuse plutôt la malveillance qu'eux-mêmes… J'ai reproché à deux jeunes gens de s'être mis des mouches cantharides… ils se plaignent de l'indulgence des jurys de leur commune qui exemptent les riches » et signale Haran, du canton de Bléré (28-29 brumaire an VII), 3 pièces. De Mantes, le 3 frimaire, compte rendu de sa mission et envoi d'une réponse du commissaire des Guerres Barthélemy, de la 17e division militaire de Chartres, lui refusant la solde des conscrits et des souliers. Il écrit « … Ce commissaire a répondu d'une manière négative qui me désespère et qui m'a fait déserter les

hommes frustrés dans leur espérance de toucher. C'est de Vendôme à Chartres que les désertions se sont faites ».

3e détachement : état nominatif des déserteurs depuis le départ de Tours (294).

L[r] 420 (ancien 55). — Liasse, 27 pièces.

An VII. — *Conscription.* **Loi du 28 nivôse an VII (dispenses de service militaire)**. Pétitions, arrêtés du département, certificats médicaux. Nomination des officiers de santé : Origet et Antheaume. Visite des conscrits du dépôt de Tours ; un état de situation dudit dépôt signé Salesse (1er-6 ventôse an VII), 5 pièces.

L[r] 421 (ancien 58). — Liasse, 83 pièces.

An VII. — *Complément de la levée de 200 000 hommes* **(loi du 28 germinal an VII)**. Arrêté du Directoire exécutif fixant le contingent du département d'Indre-et-Loire à 1 430 hommes. Répartition entre les cantons par arrêtés de l'administration départementale (2 floréal-6 messidor), 19 pièces. Tableaux nominatifs des conscrits des 2e et 3e classes sur formats divers établis par les municipalités de cantons (floréal-fructidor an VII), 46 pièces. Quelques pétitions et correspondances. Répertoire des congés de réforme par cantons (floréal-messidor an VII).

L[r] 422 (ancien 58). — Liasse, 11 pièces.

An VII. — *Complément de la levée de 200 000 hommes.* Liste des conscrits des 2e et 3e classes « tombés au sort pour former le contingent du département », 1 cahier. Liste générale des conscrits des 1re, 2e et 3e classes inscrits dans leur canton respectif avec date de leur départ du dépôt pour l'armée, 1 cahier. Liste des conscrits des 1ère, 2e et 3e classes incorporés dans le bataillon auxiliaire, 1 cahier. — Feuilles de route individuelles de conscrits de la 1re classe (floréal an VII), 8 pièces.

L[r] 423 (ancien 56). — Liasse, 211 pièces.

An VII. — *Complément de la levée de 200 000 hommes.* **Loi du 28 germinal an VII, art. 6.** Remboursement aux administrations municipales des frais d'habillement et d'équipement des conscrits : mandats établis par les administrations de cantons avec mention du nombre d'hommes imposés à chaque commune (floréal an VII). Un tableau des effets du petit équipement délivrés aux engagés volontaires et remplaçants du contingent assigné au canton de Châteaurenault (floréal an VII).

L[r] 424 (ancien 58). — Liasse, 20 pièces.

An VII. — *Conscription. Incorporation du contingent dans les différentes armées.* Avis d'arrivée des conscrits de la 1re classe du département d'Indre-et-Loire délivrés aux officiers conducteurs, datés du quartier général de Bruxelles, 24e division militaire, et portant mention des régiments d'incorporation. — Un état nominatif des conscrits conduits par Hubert et Gillon. — Reçus globaux pour les conducteurs Preusse et Bruyard (80 hommes), Huette et Tétard (914), Arnauld et Briquet (944), Alexandre Demont et Joseph Vateylle (904), Bodin et Troupeau (114), Egron (88) (15-22 frimaire), 9 pièces. — Paiement de la solde arriérée des 404 conscrits du département d'Indre-et-Loire incorporés dans la 94e demi-brigade : un état nominatif. Certificats de présence remis par le conseil d'administration du 2e bataillon de la 82e demi-brigade (messidor an VII).

Armée du Rhin. Etat des conscrits de la 1ère classe incorporés dans le 2e bataillon de la 27e demi-brigade d'infanterie de ligne partis le 9 nivôse pour Strasbourg. Etat nominatif des conscrits, des enrôlés volontaires et remplaçants incorporés dans la 2e demi-brigade d'infanterie de ligne depuis le 1er floréal jusqu'au 20 thermidor an VII. Etats des conscrits incorporés dans la 50e demi-brigade d'infanterie de ligne (thermidor an VII).

L[r] 425 (ancien 59). — Liasse, 6 pièces.

An VII-An VIII. — *Désertion.* Etats nominatifs des conscrits du département d'Indre-et-Loire des 3e, 4e, 9e et 10e compagnies, déserteurs dans la marche de Luxembourg à Neufbrisaque, lieu de leur incorporation, signés Macquin, commandant la place de Luxembourg (s. d.), 4 pièces. — **Armée du Danube** : un état nominatif des déserteurs pendant la 1re décade de messidor an VII, de la 94e demi-brigade (12 messidor an VII). — Registre contenant les noms des conscrits avec indication des corps auxquels ils appartenaient et des dates de désertion (an VIII).

L[r] 426 (ancien 56). — Liasse, 4 pièces.

An VII. — *Conscription.* **Loi du 10 messidor an VII** (organisation des conscrits en bataillons et compagnies). Etats nominatifs des conscrits des cantons de Montlouis, Preuilly et Langeais.

L[r] 427 (ancien 308) — 1 registre, 2 cahiers.

An VII-An VIII. — *Conscription.* **Loi du 27 messidor an VII** (congés absolus, dispenses et exemptions du service militaire). Procès-verbaux des délibérations du jury militaire composé des capitaines Gabriel Chovol, Jean Poirier, Pierre Nicol, de Louis-Victor Pavy, officier de santé à Langeais, et de Duperron, médecin à Tours, du 26 thermidor an VII au 1er frimaire an VIII, un registre. Deux cahiers faisant double emploi avec le registre ci-dessus.

L[r] 428 (ancien 59). — Liasse, 80 pièces.

Frimaire an VII-Pluviôse an VIII. — *Levée de 200 000 hommes.* **Contentieux des listes de conscription.** Exécution des lois des 19 fructidor an VI et 3 vendémiaire an VII. Rectification des tableaux (radiations, maintiens). Pétitions et correspondances. Nous signalons les dossiers de Trocheteau Antoine, natif de Richelieu ; Louis-Benoist Lagrandière fils, marié à Hambourg ; Armand Mame fils, imprimeur ; Archambault Victor, chirurgien, conscrit du canton de Chinon. — Arrestation et mise en liberté de Choisnard Pierre-Claude, de l'Ile-Bouchard, Roussel Padelinety, de Tours, 13 pièces. — Cessation des poursuites. Dossiers de Roussereau de Tours ; Odart domicilié à Chinon, élève à l'école polytechnique ; Jacques-René-François Hainfray, de Loches.

L[r] 429 (ancien 69). — Liasse, 236 pièces.

An VIII. — *Conscription.* **Listes générales des conscrits de l'an VII** établies par les municipalités de cantons de Saint-Ouen, Ligueil, Montrésor, l'Ile-Bouchard (25 vendémiaire-5 frimaire an VIII), 4 pièces.

Exécution de la loi du 17 ventôse an VIII qui met à la disposition du gouvernement tous les Français dont la vingtième année a été terminée le 1er vendémiaire an VIII. Entrée au dépôt de Tours des conscrits de l'an VII des sous-préfectures de Tours et de Loches du 16 germinal au 15 fructidor an VIII, 2 états. Listes générales pour tout le département du 1er fructidor an VIII à la deuxième décade de vendémiaire an IX, 3 états. — Conscrits de l'an VIII : un cahier contenant les listes des entrées au dépôt de Tours par sous-préfecture du 16 germinal au 15 fructidor an VIII. Tableau nominatif des conscrits ayant obtenu des congés de trois mois sur certificats des officiers de santé de l'hôpital de Tours (s.d.). Toutes ces pièces sont signées par le capitaine Poirier chargé de la conscription au quartier général de la 22e division militaire. — Lettre du général de division Liébert enjoignant à Graham, préfet, de faire exécuter l'arrêté des consuls du 7 prairial an VIII contre les communes qui n'avaient pas fourni leur contingent, le produit des 300 francs, etc… « Le ministre se plaint avec raison de la lenteur et du retard que mettent les conscrits pour se conformer à la loi… Il faut convenir que vos administrés ont été sourds à toutes vos réclamations… ce travail ne doit plus rencontrer d'obstacles » (19-20 fructidor an VIII). — Un état global de situation du dépôt de Tours le 11 vendémiaire an IX. — Minutes de récépissés de 300 fr. payés par les conscrits en exécution de l'article 4 de la loi du 17 ventôse an VIII, 195 pièces. — Liste des suppléants par cantons (an VIII-an IX), 1 cahier. — Un état des conscrits suppléants de l'an VIII partis le 24 germinal an VIII, signé du commandant du dépôt Brouliard.

L[r] 430 (ancien 38). — Liasse, 109 pièces.

An IV-An IX. — *Recherche des déserteurs par la gendarmerie* (perquisitions, arrestations). **Correspondance** classée par ordre chronologique de Boisard, chef de la 6e division de gendarmerie, et de Folliau, capitaine commandant la gendarmerie nationale du département d'Indre-et-Loire, An VI, 17 pièces. — An VII, 28 pièces. — An VIII, 20 pièces y compris un tableau nominatif des arrestations en vendémiaire et un état de contrôle des officiers, sous-officiers et gendarmes du département au 5 vendémiaire an IX avec les mutations survenues pendant le mois de fructidor an VIII. — Procès-verbaux d'enquêtes avec quelques certificats médicaux et de résidence. An IV, 3 pièces. — An V, 1 pièce. — An VI, 53 pièces. — 5 feuilles de route sur formulaire imprimé.

L[r] 431 (ancien 38). — Liasse, 265 pièces.

An II-An VIII. — *Recherche des déserteurs par la gendarmerie* (suite). **Procès-verbaux d'enquêtes** : An VII, 169 pièces. — An VIII, 33 pièces. — **Journal de service des brigades**, sur formulaire imprimé, 64 pièces.

L[r] 432 (ancien 79). — Liasse, 76 pièces.

An VII. — *Recherches des déserteurs de la 1re classe* (levée de 200 000 hommes). Exécution des arrêtés du département des 6 et 12 frimaire an VII. Tableaux nominatifs par cantons des conscrits qui ne se sont pas présentés à la revue du commissaire des guerres des 15, 22, 23, 24, 25, 26 et 27 brumaire, 38 affiches. — Proclamation de

l'administration municipale de Loches aux conscrits de son arrondissement « qui ne se sont pas rendus à leur poste », 2 affiches. — Installation de garnissaires chez Antoine Delaunai du Grand-Pressigny « à cause de Pierre Delaunai son fils déserteur » et chez plusieurs personnes des communes d'Anché, Avoine et Savigné du canton de Chinon-extra, etc. (nivôse-germinal), 17 pièces. — Condamnation de Jacques Nau à 300 francs d'amende et à un an de prison « convaincu d'avoir recélé sciemment Pierre Nau son fils, d'avoir favorisé son évasion… » (frimaire), 8 pièces dont 2 affiches. — Retraits des détachements de troupes établis à Chinon et Bléré : ordre du général de brigade Scissé (germinal), 3 pièces.

L[r] 433 (ancien 79). — Liasse, 29 pièces.

An VIII. — *Recherche des déserteurs par le bataillon auxiliaire.* Correspondance du chef de bataillon Chevalier (équipement, désertion) (vendémiaire-pluviôse), 8 pièces. — Etats de situation du bataillon aux 1[er] et 8 brumaire. — Remise du drapeau le 20 brumaire. — Exécution de l'arrêté du département du 12 frimaire (envoi d'un détachement dans chaque canton). Correspondance et minutes des délibérations des municipalités de cantons. La Haye « … Sur 54 conscrits absents, 40 se sont présentés sous les ordres du commandant Nicolle ». — Ligueil « … Après les mesures prises 26 se sont déjà réunis ». — Rigny. Arrivée de trois capitaines, d'un sergent accompagnés de neuf fusiliers. « … Au 1[er] avis, tous les conscrits de retour dans leur foyer se sont volontairement présentés ». — A Montlouis, Loches, Le Grand-Pressigny, l'Ile-Bouchard, Amboise-intra : mesures répressives prises de concert avec le commandant du détachement (frimaire), 13 pièces. — A Manthelan, comparution des parents des déserteurs (8 vendémiaire).

L[r] 434 (ancien 79). — Liasse, 58 pièces.

An II-An VIII. — *Garde nationale.* Pièces sans cohésion échappées très probablement à une destruction massive. Quelques circulaires imprimées et manuscrites des ministres de la Police et de la Guerre (an III-an VII), 14 pièces. — Suspension de paiement de la solde de la garde nationale de Sainte-Maure par décision du général Descloseau (lettre du commissaire des guerres Cassard du 18 germinal an II). — Mise en activité des gardes nationaux de Tours, Ballan, Montbazon, Cormery, Montlouis « et des autres communes joignantes » en exécution de l'arrêté du département du 1[er] nivôse an IV (lettre de Vallat, chef de brigade du 6 nivôse an IV). — Pétition de l'Etat-Major de la garde nationale de Tours réclamant sa réorganisation (27 germinal an III). — Réarmement de la garde nationale soldée « sur la place, avec autant de pompe que l'on a mis à fêter à la licencier » (lettre du général de brigade Bonnard du 18 germinal an IV). — Quelques correspondances des administrations de cantons, quelques arrêtés de celles-ci relatifs à l'organisation des gardes nationales, en exécution des lois du 14 octobre 1791 et 28 germinal an III. — Plainte du chef de la brigade de Tours contre le commandant de la force armée « qui a commandé la marche des troupes à la fête d'hier… alors que de tous temps il a commandé en pareil cas » (3 pluviôse). — Refus de service à Châteaurenault pour la surveillance des détenus, à Cormery, à Montrésor pour les visites domiciliaires (an VI), 3 pièces. — Langeais : nomination d'office des officiers et sous-officiers (5 fructidor an VII). — Les généraux Hedouville et Vimeux accusent réception de l'arrêté du département du 24 brumaire an VIII mettant la garde nationale de Tours sous les ordres du commandant de la place (27 brumaire-2 frimaire an VIII). — Lettre de Legendre, commandant les grenadiers et chasseurs de la garde nationale de Tours en station à Neuillé-Pont-Pierre réclamant des vivres (28 vendémiaire an VIII).

L[r] 435. — Liasse, 116 pièces.

An VII-An VIII. — *Colonne mobile.* **Exécution de l'arrêté du Directoire exécutif du 17 floréal an IV** portant établissement de colonnes mobiles dans la garde nationale sédentaire. Formation des tableaux. Correspondance des administrations de cantons. Amboise extra-muros « … Le choix des officiers, sergents et caporaux a été si mauvais en germinal dernier, surtout quant à la capacité sans parler des opinions politiques, que l'administration a été obligée de les prendre d'après la loi… ». — Ligueil « … Parmi les citoyens qui la composent il en est plusieurs qui sans doute n'y eussent pas été compris si l'administration avait eu la force de ne pas adopter un mode aussi défectueux que celui du sort… ». — L'Ile-Bouchard « … Cette colonne n'existera que dans le mot et non dans une force effective… ». — Chinon extra-muros « … L'organisation de la colonne mobile jette de l'inquiétude dans le peuple ». — Saint-Flovier « … Elle n'a pas été formée sans orage, les agents ont manifesté dans le travail de la formation les plus grandes craintes pour leur sûreté et leur intérêt… ces

craintes les arrêtant à chaque instant d'une manière coupable… ». — Château-la-Vallière « … Nos colonnes ont été formées sans aucune difficulté ». — Cormery « L'administration a eu beaucoup de mesure et de ménagement à prendre pour déjouer tous les projets perfides des ennemis de la tranquillité et rassurer les habitants des campagnes ». — Châteaurenault « … Quant aux hommes qui la composent, je ne prétends pas qu'ils soient tous aussi patriotes qu'il serait à désirer ». — Loches « … Il n'y en a que six qui se soient rendus aux ordres des commissaires » (prairial an VII-brumaire an VIII). En tout 48 pièces. — Tableau nominatif des six compagnies composant la colonne mobile de Tours (arrêté de l'administration municipale de Tours du 1er messidor an VII), 1 fascicule imprimé. — Tableau général de la garde nationale et des colonnes mobiles du canton de Vouvray (27 messidor an VII).

Exécution de l'arrêté du Directoire exécutif du 14 fructidor an VII mettant à la disposition du général en chef de l'armée d'Angleterre (Michaud) les colonnes mobiles du département. — Malgré un exposé de la situation « … Les chouans ont fait des incursions sur trois points, à Saint-Christophe, au nombre de 250, ils ont pillé les caisses et enlevé plusieurs jeunes gens de la conscription… », le ministre de la Guerre refuse de « rapporter l'arrêté du 14, en ce qui concerne la mise en réquisition des colonnes mobiles » (21-28 fructidor an VII), 3 pièces. — Organisation, armement, équipement et rassemblement du contingent des 1 200 hommes assignés au département pour être dirigé sur Angers, sous le commandement de l'adjudant général Hortode : instructions du ministre et des généraux Honneux et Hortode (18 fructidor an VII-9 vendémiaire an VIII), 11 pièces. — Application de l'arrêté du département du 25 fructidor an VII (fixation du contingent pour chaque canton, armement). Correspondance et minutes des délibérations des administrations de canton. Saint-Ouen : un état nominatif avec désignation du modèle des fusils. — Chinon : énumération des hommes armés et non armés. — L'Ile-Bouchard : un état des équipements achetés en exécution de la loi du 28 floréal an VII. — Loches, Montlouis : états nominatifs. — Tours : une affiche. — Mesures répressives dans les cantons de Ligueil, Luynes, Cormery (réquisitions de fusils). — La Haye-Descartes : une liste de citoyens chez lesquels des garnissaires seront installés. — Refus d'obéissance dans les cantons de Loches, Châteaurenault, Montrésor, Preuilly, Saint-Flovier, Manthelan, Pressigny. — Pour Loches, un état des citoyens « qui ont obstinément refusé de se rendre aux ordres donnés ». — Pétition datée d'Angers des citoyens composant la 7e compagnie sollicitant leur remplacement (30 vendémiaire an VIII). — Lettres d'Autreux, chef de bataillon de la colonne mobile du département, concernant la désertion « les hommes disant que leurs administrations municipales leur avaient dit qu'ils ne partaient que pour un mois », et signale la pénurie de souliers. — Un état des désertions (vendémiaire), 4 pièces.

Gendarmerie

L r 436 (ancien 231). — Registre 31 feuillets.

1791-1792. — *Gendarmerie.* **Liste des postulants** avec indications de leur lieu de naissance, âge, des régiments dans lesquels ils ont servi, du grade, etc. A partir du f° 23 v°, inscription des délibérations du département du 11 juin 1791 au 22 novembre 1792 (nominations, prestations de serment, listes des remplaçants des gendarmes partis à la frontière).

L r 437 (ancien 268). — Registre 40 feuillets.

An IV. — *Gendarmerie.* **« Contrôle de revue »** faite en frimaire et nivôse en exécution de l'arrêté du comité de Salut public du 6 vendémiaire an IV par Folliau et Charcellay, chefs d'escadron de la division, vérifiée et inspectée en ventôse par Pagnon-Laborie, inspecteur par intérim de la 7e division.

L r 438 (ancien 57[1]). — Liasse, 127 pièces.

1791-An VII. — *Gendarmerie.* **Organisation**. Lois et décrets (février 1791-mai 1793), 10 pièces imprimées. — Exécution des lois des 16 février 1791, 29 avril 1792, 26 pluviôse, 23-28 germinal, 25 messidor, 16 thermidor an IV et des arrêtés du comité de Salut public des 24 messidor an II, 6, 23 frimaire an III, 7 vendémiaire, 12 nivôse an IV.

a) *Instructions de la Commission de l'organisation et du mouvement de l'armée de terre,* soit imprimées, soit manuscrites du 26 prairial an II au 14 brumaire an IV. — Cessation de paiement des traitements sur le pied de guerre « du moment où la commune de Tours a cessé de l'être, depuis le 23 floréal » (7 frimaire-4 nivôse an III), 2 pièces. — Observations du département sur la réorganisation de la gendarmerie en Indre-et-Loire, en réponse à

la circulaire du 18 floréal an III (12 messidor an III), 2 pièces. — Arrêté du 11 thermidor an III portant à vingt le nombre des gendarmes « destinés à veiller à la poudrerie du Ripault ». En tout 39 pièces.

b) *Correspondance du ministre de la Guerre*. Réquisition des gendarmes « pour être mis aux ordres des généraux » (décret de la Convention nationale du 8 mai 1793). — Création provisoire d'une brigade de gendarmerie à Monnaie et Montbazon (16 nivôse an IV). — Enquête sur le brigadier Nogera en résidence à Tours accusé d'incivisme, d'inconduite et d'insouciance dans ses fonctions (12 frimaire-9 thermidor an IV), 5 pièces. — Nouvelle organisation de la gendarmerie : exposé de la situation du département motivant la création de huit nouvelles brigades (14 vendémiaire-1er floréal an VI), 4 pièces. — Minute d'une lettre adressée à Rewbel, membre du Directoire exécutif : récusation des observations de l'adjudant général Peste Turenne-Laval sur la vente de l'abbaye de Marmoutier, infirmation de ses accusations contre la municipalité de Tours, les officiers et gendarmes du département ; dénonciation de son attitude depuis le 18 fructidor. — Officiers « confirmés ou nommés par arrêtés du Directoire exécutif des 29 pluviôse et 5 ventôse an VI » : Almain, chef de division, Folilau, capitaine, Barbet Descroisettes, Bouilly, lieutenants. — Appréciations sur les officiers : le 1er pluviôse, le département répond aux imputations dirigées contre la gendarmerie « … Boisard… Nous pouvons assurer que c'est principalement à ses soins et à son active surveillance que nous devons la bonne tenue qui distingue notre gendarmerie. Folliau… avait été révoqué par l'effet de manœuvres d'hommes dont le Directoire a depuis fait justice… le Directoire vient de le réintégrer… c'est un motif puissant à vous inviter à le continuer dans la même résidence… Bouilly… se trouve dans le même cas et nous pensons que vous ferez un acte de justice en plaçant à Chinon cet officier qui compte trente-trois ans de service ». Le 17 vendémiaire an VII le commissaire intérimaire Villeneuve écrit « Boisard… a toujours été attaché à ses devoirs et aux principes républicains, son zèle infatigable, son intelligence… ont fortement contribué à maintenir la sûreté et la tranquillité… Folliau… son zèle et son républicanisme ne se sont jamais démentis. Barbe Descroisettes… homme probe, bon officier. Bouilly… excellent officier ». Pièces d'enquête sur Boisard : lettre de Christophe « … Vendu au triumvirat, a parfaitement secondé ses projets, renchéri sur ses instructions… Homme faux, perfide, sans foi, un serpent réchauffé dont parle la fable, vain, intrigant, ambitieux (19-27 thermidor an VII), 5 pièces. En tout 82 pièces.

L[r] 439 (ancien 57[2]). — Liasse, 129 pièces.

An V-An VIII. — *Gendarmerie.* **Casernement**. Exécution de l'arrêté du Directoire exécutif du 6 floréal an V. Circulaires ministérielles des 15 floréal an V, 25 messidor an VI et 4 germinal an VII, 10 pièces imprimées. Correspondance du ministre de la Guerre. Neuvy-la-Loi : paiement du loyer dû au citoyen Leclerc (15 messidor an V-8 frimaire an VI), 3 pièces. — Vérification des devis estimatifs des réparations aux casernes d'Amboise et Cormery (19 pluviôse-25 prairial an VI), 2 pièces. — Logement des brigades de Sainte-Maure et Chinon dans les bâtiments nationaux (1er brumaire-18 frimaire an VI), 3 pièces. — Evacuation d'une maison appartenant à Clément Picheron par la brigade de Chinon (4 floréal an VI). — Réclamation de la municipalité de canton de Ligueil contre la translation éventuelle de la brigade (3 thermidor an VII). — Enquête sur le logement de la brigade d'Amboise (26 prairial an VI-17 thermidor an VIII), 11 pièces. — Affectation de l'hôpital civil de Châteaurenault comme casernement (4e jour complémentaire an VI-7 frimaire an VII), 4 pièces. — Réparations au château de Richelieu (28 brumaire-25 messidor an VII), 3 pièces. En tout 45 pièces. — Paiement des loyers : états des sommes dues aux propriétaires de l'an V à l'an VIII ; quelques correspondances, 24 pièces. — Création de 200 brigades de gendarmerie à pied dans les départements formant les 12e, 13e, 14e et 22e divisions militaires (arrêté des Consuls en date du 29 pluviôse an VIII), sous la direction du général de brigade Wirion. Organisation du casernement (loi du 28 germinal an VI) : placement des brigades, réquisitions et aménagement des maisons. — Correspondance du ministre de la Guerre et du général Wirion avec le préfet Graham. Instructions au sous-préfet de Chinon et au maire de Neuvy-la-Loi. Un tableau de répartition des brigades signé Boisard du 6 messidor an VIII. — Plans du ci-devant presbytère de Neuvy-la-Loi (an VIII). En tout 44 pièces.

L[r] 440 (ancien 57[2]). — Liasse, 281 pièces.

An III-An VIII. — *Gendarmerie.* **Casernement**. Réquisitions et réparations des maisons, devis, baux, paiement des loyers : correspondance et arrêtés des administrations cantonales et départementale, pétitions.

Dossiers classés par brigades. Amboise (an III-an VII), 31 pièces. — Azay-le-Rideau (an III-an VII), 14 pièces. — Bléré (an IV-an V), 3 pièces. — Bourgueil (an II-an V), 20 pièces. — Château-la-Vallière (an V-an VIII), 19 pièces. — Châteaurenault (an III-an VII), 18 pièces. — Chinon (an III-an VII), 10 pièces. — Cormery (an II-an VII), 17 pièces. — Langeais (an III-an VII), 23 pièces. — Ligueil (an III-an VII), 11 pièces. — Loches (an V-an VI), 9 pièces. — Monnaie (an VI-an VII), 2 pièces. — Montbazon (an III-an V), 11 pièces. — Montrésor-Ecueillé (an III-an VIII), 18 pièces. — Neuvy-la-Loi (an V-an VII), 8 pièces. — Neuillé-Pont-Pierre (an VII-an IX), 9 pièces. — Preuilly (an III-an VII),14 pièces. — Richelieu (an V-an VIII), 6 pièces. — Saint-Christophe (an VII), 4 pièces. — Sainte-Maure (an V-an VII), 14 pièces. — Tours (an III-an VIII), 26 pièces.

L[r] 441 (ancien 57[2]). — Liasse, 78 pièces.

An V. — Casernement. Indemnité de logement (loi du 22 décembre 1792). Certificats de logement et bordereaux des sommes dues à raison de 8 francs par mois aux sous-officiers et gendarmes logés à leurs frais chez les particuliers.

L[r] 442 (ancien 67). — Liasse, 117 pièces.

An II-An V. — *Gendarmerie.* **Vivres et fourrages**. Lois du 30 ventôse et décrets des 24 floréal et 28 messidor an III. Instructions de la Commission de l'organisation et du mouvement des armées de terre et de la Commission des approvisionnements (an II-an V), 21 pièces. — *Paiement des fournitures de germinal à thermidor an III.* Avis de mandements : brigades de Ligueil, Loches. Ecueillé : 44 521 l. — Sainte-Maure : 18 970 l. — Amboise : 5 498 l. — Tours, Cormery, Sorigny, Châteaurenault, Neuvy-la-Loi, Langeais, Bourgueil, Château-la-Vallière : 111 677 l., etc… Etats des sommes dues à l'étapier Perrault soit 5 498 l. en numéraire pour les fournitures aux brigades de gendarmerie d'Amboise, à Roi pour celles d'Azay-le-Rideau, 26 320 l. (ventôse an III-ventôse an VI), 36 pièces. — Procès-verbaux d'adjudication (floréal-prairial an III), 8 pièces. — Arrêtés de l'administration départementale (indemnités dues aux brigadiers et gendarmes, retenues des rations sur la solde, ordres de paiement, réception des vivres) (an III-an IV), 46 pièces. — Une pièce pour les fournitures des quatre premiers mois de l'an V.

Levées de chevaux

L[r] 443. — Liasse, 62 pièces.

1792-1793. — *Réquisitions de chevaux et voitures.* Loi du 2 septembre 1792. Recensement des chevaux en application de l'arrêté du département du 26 septembre 1792 : minutes des délibérations des administrations municipales (septembre-octobre 1792), 58 pièces. — Loi du 28 mars 1793 : instructions du ministre de la Guerre. — Marché du citoyen Henrion : achat d'une partie des 2 000 chevaux de remonte dans le département (18 avril-2 septembre 1793), 4 pièces. L[r] 444 (ancien 52), liasse. — 21 pièces.

An II. — *Levée de 30 000 hommes de cavalerie et réquisition de 3 000 chevaux* (décrets des 17 et 27 vendémiaire an II). Instructions du représentant du peuple près l'armée de l'Ouest, Ichon. — District de Tours : tableau des bordereaux acquittés par Luce, receveur du district soit 611 235 l. (2 fructidor an II). — District de Chinon : états nominatifs des sommes payées pour les chevaux, selles et brides soit 41 430 l., et par Deville, receveur du district pour les dépenses extraordinaires soit 2 046 l. (16 germinal an II). — Quelques correspondances : équipement et armement des cavaliers par les sociétés populaires et la municipalité de Châteaurenault, etc… (nivôse-ventôse an III). — Canton de Monnaie : procès-verbal de réquisition (7 brumaire an II).

L[r] 445 (ancien 52). — Liasse, 125 pièces.

An II-An III. — *Levée extraordinaire de chevaux et mulets pour le service des transports militaires ou levée du 25[e]* (décret du 18 germinal an II), 5 exemplaires. — Extraits imprimés des arrêtés du comité de Salut public pris sur les rapports de la commission des transports et convois militaires, postes et messageries des 23 germinal, 9, 18, 22 floréal, 9, 19, 30 prairial, 29 messidor, 25 thermidor, 28 fructidor an II et 10 vendémiaire an III. Quelques instructions. En tout 78 pièces. — District de Loches : état de dépense soit 96 454 l. (6 fructidor an II). — District de Chinon : listes nominatives des propriétaires des chevaux et mulets des cantons de Marigny et Candes rédigées par les municipalités. Procès-verbaux de réception dressés au dépôt de la 15[e] division à Tours des chevaux, voitures et harnais pour les cantons de l'Ile-Bouchard, Rigny, Richelieu (floréal-messidor an II). Etats des sommes payées par le receveur

du district soit 75 480 l. (18 ventôse an III), 27 pièces. — Etat de situation du dépôt du 15e régiment des hussards à cheval, signé du chef de brigade Bournon (18 floréal an III).

L r 446 (ancien 50). — Liasse, 240 pièces.

An IV-An V. — *Levée du 30e* (loi du 15 pluviôse et arrêté du Directoire exécutif du 25 pluviôse an IV). Circulaire imprimée du ministre de la Guerre du 29 pluviôse an IV, 18 exemplaires. — Réponses du ministre à un questionnaire du département et approbation de son arrêté exemptant de la réquisition les chevaux employés par les salpêtriers (germinal an IV), 3 pièces. — Observations ministérielles sur les « lenteurs infiniment nuisibles » des versements de chevaux (8 prairial an IV). — Paiement des chevaux requis : défense des commissaires de la Trésorerie nationale au payeur général du département Lair d'acquitter les mandats en exécution de l'arrêté du Directoire exécutif du 30 nivôse an IV. Même ordre donné au receveur du département (11-23 germinal an IV), 8 pièces. — Exécution des instructions du ministre de la Guerre du 15 prairial an IV après le versement dans la caisse du payeur général de 180 000 l. affectées au paiement des chevaux requis et au remboursement des dépenses accessoires (6 floréal-2 messidor an IV), 12 pièces. — A la suite des protestations des administrations de cantons de Saint-Christophe, Candes, Neuvy-la-Loi, le ministre donne l'ordre de suspendre les opérations relatives à la cotisation des propriétaires (thermidor an IV-vendémiaire an V), 7 pièces. — Minute d'une lettre du ministre de la Guerre à Richard, commissaire ordonnateur de la 22e division militaire affectant à la remonte de gendarmerie « les chevaux qui restent encore à fournir » (29 brumaire an V). — Ordre du département d'accorder sa protection à Quinson qui se propose d'établir un haras à Champigny-sur-Veude, etc… (9 prairial an IV). En tout 37 pièces. — Nomination des commissaires chargés du choix, des paiements des chevaux, etc. (germinal an IV-fructidor an V), 35 pièces. — Deux états des levées par cantons (s.d.). — Procès-verbaux de visite, réception et estimation par Chardonnet, Doutté et Delaunay vétérinaires, les deux premiers nommés par le ministre de la Guerre, le troisième par le département, en présence de Louis Texier Olivier, commissaire, de Bassereau, administrateur du département, Roguet ou Thenon, délégués par le commissaire ordonnateur des guerres, et d'un représentant des administrations de canton. — Quelques listes des propriétaires établies par les cantons (germinal an IV), 141 pièces.

L r 447 (ancien 47). — Liasse, 398 pièces.

An V-1812. — *Paiement de la levée du 30e.* Circulaires du ministre de la Guerre des 26 frimaire et 11 nivôse an V, 3 pièces. — Quelques correspondances et pétitions, un état sommaire des dépenses soit 70 785 fr., 18 pièces. — Exécution de la loi du 11 germinal an XI et de la circulaire du ministre du Trésor public du 22 floréal suivant (reddition des comptes de Vauquer ex-receveur général du département). Dossiers par propriétaire se composant de certificats de réquisition, de bons délivrés par l'administration centrale (loi du 7 vendémiaire an IV et arrêté du gouvernement du 26 pluviôse même année) aux propriétaires des chevaux et mulets requis en vertu de la loi du 15 pluviôse an IV et reçus en paiement des contributions directes de l'an IV et années antérieures de l'an VI conformément aux lois des 3 vendémiaire (art. 1er et 2) et 16 brumaire (art. 6) (nivôse-pluviôse an V), 376 pièces. Bordereau récapitulatif visé en 1812 par les autorités du département.

L r 448 (ancien 51). — Liasse, 179 pièces.

An VIII-An IX. — *Levée de 40 000 chevaux.* **Loi du 4 vendémiaire an VIII**. Circulaires imprimées et correspondance du ministre de la Guerre adressées à l'administration départementale et ensuite au préfet. Exécution des instructions du 22 brumaire an VIII (22 brumaire-30 frimaire an VIII), 7 pièces. — Arrêté du 23 frimaire an VIII (exemption des chevaux employés à un service public) (23 frimaire-9 prairial an VIII), 4 pièces. — Arrêté du 2 ventôse an VIII (mandatement de la levée) (2 ventôse an VIII-21 thermidor an IX), 18 pièces y compris un bordereau des mandats rentrés à la caisse du receveur général, Auguste Vauquer (70 099 fr.) au 30 prairial an VIII. — Fixation du contingent : 637 chevaux. Instructions du commissaire ordonnateur de la 22e division militaire (16 frimaire an VIII). — Prélèvement de 500 chevaux sur le contingent des départements d'Indre-et-Loire et de la Seine-Inférieure destinés à la compagnie Julien pour compléter l'équipage d'artillerie de l'armée de l'Ouest (26 pluviôse an VIII) puis « les circonstances rendant inutile ce complément » remis au parc d'artillerie de Chalon-sur-Saône (13 ventôse an VIII). — Le préfet confirme son arrêté fixant le contingent du canton de Châteaurenault à 35 chevaux (9 floréal-11 prairial an VIII). — Correspon-

dances de Clédat, chef de division de gendarmerie nommé par le général divisionnaire Vimeux inspecteur de la levée, des généraux divisionnaires Estourmel, chargé de la suite des opérations de la levée, et Liébert, commandant la 22e division militaire, de Lamblet commissaire des guerres (16 frimaire-18 prairial), 28 pièces. — Tableaux de dénombrement et procès-verbaux de recensement des chevaux, juments et mulets établis par les municipalités de cantons, un état général récapitulatif (nivôse-pluviôse an VIII), 82 pièces. — Paiement des frais de la levée. Quelques mémoires (serrurerie, chiffres pour marque, etc.), 7 mémoires de Delaunay, vétérinaire, pour frais de castration ou soins. Bordereaux des sommes qui lui furent payées pour fourniture de licols, longes et fers. Mémoire des vétérinaires Delaunay, Doutté, Tisseron pour frais d'expertise (pluviôse-germinal an VIII), 22 pièces.

L r 449 (ancien 105[1]). — Registre 49 feuillets, reliure cartonnage souple.

An VIII. — *Levée de 40 000 chevaux.* Inscription des procès-verbaux de réception et d'estimation des chevaux du 5 pluviôse au 11 germinal an VIII, dressés à l'édifice Gatien par le commissaire du gouvernement, accompagné de Clédat, chef de la division de gendarmerie et inspecteur pour la levée, d'Albert-Adrien-Joseph Lamblet, commissaire des guerres, d'Edmond Bodeau, lieutenant au 12e régiment de dragons, de Tisseron et Delaunay, experts vétérinaires.

L r 450 (ancien 105[2]). — Registre 97 feuillets, dont 28 inscrits, reliure parchemin.

An VIII-An IX. — *Levée de 40 000 chevaux.* Inscription des procès-verbaux de réception et d'estimation des chevaux du 11 germinal an VIII au 9 frimaire an IX, etc. (suite du registre précédent).

L r 451 (ancien 105[2]). — Liasse, 200 pièces.

An VIII-An IX. — *Levée de 40 000 chevaux.* Exécution des arrêtés du préfet des 24 prairial et 22 messidor an VIII (cotisation entre les propriétaires en vue de l'achat de 227 chevaux à fournir pour compléter le contingent assigné au département). Approbation du ministre de la Guerre (29 messidor-23 thermidor an VIII), quelques correspondances avec Clédat, inspecteur de la levée, le général Liebert, etc. (25 prairial an VIII-9 brumaire an IX), 21 pièces. — Correspondance adressée aux maires (rôle de cotisation, envoi de garnissaires, achat des chevaux, etc.). Etats nominatifs des rôles de cotisation (thermidor-fructidor an VIII), 66 pièces. — Reçus de cotisation délivrés par les maires (6 à 25 francs). Reçus en argent pour « fers posés » signés Delaunay vétérinaire (thermidor-fructidor an VIII), 82 pièces. — Mandats des sommes à payer ou à admettre en acquit des contributions et emprunts (thermidor an VIII-nivôse an IX), 31 pièces. L r 452 (ancien 105[3]). — Registre 51 feuillets, reliure cartonnage souple.

An VIII. — *Levée de 40 000 chevaux.* Inscription nominative des mandats expédiés par l'administration centrale du 9 pluviôse au 3e jour complémentaire an VIII.

L r 453 (ancien 105[4]). — Registre 50 feuillets dont 21 inscrits, reliure cartonnage.

An VIII-An IX. — *Levée de 40 000 chevaux.* Inscription nominative des mandats (suite du registre précédent) du 3e jour complémentaire an VIII au 24 prairial an IX.

SUBSISTANCES ET CONVOIS MILITAIRES

L r 454 (ancien 5). — 8 fascicules imprimés.

1791-An III. — *Règlements* du 1er avril 1791 et 20 pluviôse an III concernant le chauffage des troupes, la lumière des corps de garde (exécution des lois du 11 février 1791 et 2 thermidor an II) ; du 2 mars 1792 sur la fourniture de viande aux troupes en garnison (loi du 14 octobre 1791) ; du 25 vendémiaire an III sur le service des subsistances des troupes en marche, arrêté par les commissions du commerce et des approvisionnements et de l'organisation et du mouvement des armées (lois des 23 vendémiaire, 2 thermidor an II, règlements militaires et arrêtés du comité de Salut public des 17 vendémiaire et 13 floréal an III).

L r 455 (ancien 5). — Liasse, 48 pièces.

An II-An III. — *Commission de l'Organisation et du Mouvement des armées de terre.* Détail général de ses attributions, avec le nom des chefs de service, etc. (fructidor an II), 7 pièces. — Solution à diverses questions concernant les prisonniers de guerre (4 nivôse an III), 1 pièce imprimée. —

Etapes (feuilles de route, solde, rations de vivres et fourrages). Circulaires imprimées relatives à l'exécution des lois des 18, 19 germinal, 2 thermidor an II et des arrêtés du comité de Salut public des 11 pluviôse, 17, 28 ventôse, 24 germinal, 10 et 30 messidor an III, 13 pièces. — **Loi du 28 ventôse an III**. Nomination près de la 22e division militaire de Richard à la place de commissaire ordonnateur des guerres et des commissaires Thenon et Cassard à Tours, Poligny à Blois, Amaury à Vendôme (thermidor-fructidor an III), 12 pièces.

L[r] 456 (ancien 5). — Liasse, 43 pièces.

An II-An III. — *Commission des approvisionnements de la République.* Circulaires imprimées concernant le droit de préhension sur tous les souliers existant dans les dépôts, magasins et boutiques, la loi du 2 frimaire an II (emploi des matelas et autres effets appartenant à des émigrés) et 9 pluviôse an II.

Transmission avec quelques instructions des arrêtés du comité de Salut public pris sur les rapports de la commission des approvisionnements : 12 floréal an III (restitution des effets d'équipement impropres au service aux citoyens non émigrés), 20 germinal (habillement des militaires convalescents), 11 pluviôse, 17 ventôse, 24 germinal (approvisionnement du service des étapes).

Etat des grains et fourrages dont les lieux de logement doivent être approvisionnés : 30 germinal an III (visite domiciliaire chez les propriétaires) ; 28 prairial an III (surveillance des effets de casernement par les commissaires des guerres) ; 10 messidor (affectation des grains et fourrages provenant des biens nationaux à la subsistance des troupes en marche) ; 26 fructidor (reddition des comptes des préposés aux subsistances).

Quelques pièces diverses. Paiement du loyer d'une maison sise au Port-Bretagne, à Tours, ayant servi de caserne au régiment du Royal-Roussillon jusqu'au 1er octobre 1792 (14 frimaire-6 ventôse an III), 4 pièces.

Passage de 4 800 bœufs réquisitionnés dans les départements environnants : organisation des étapes (26 pluviôse an III).

L[r] 457 (ancien 5). — Liasse, 57 pièces.

An II-An III. — *Commission des transports militaires, postes, messageries et remontes.* Arrêtés du comité de Salut public pris sur les rapports de la dite commission les 2-29 prairial, 29 messidor, 6 et 18 thermidor an II (choix des mulets, loyer des chevaux atteints de maladies, réquisition des voituriers), 28 fructidor an II (revue sous forme d'inventaire estimatif des chevaux et harnachement provenant de la levée autorisée par l'arrêté du 4 germinal. Quelques circulaires. En tout 23 pièces dont 21 imprimées, parfois en plusieurs exemplaires. — Création d'une commission des transports militaires (loi du 14 ventôse an II). Instructions générales (arrêté du 22 prairial an II). Arrêtés du comité de Salut public pris sur les rapports de la 7e commission des 4 germinal, 17 messidor, 13, 21 et 26 fructidor an II, 22, 27, 28 vendémiaire, 25 pluviôse an III (soumissions, rations, paiement des fournitures aux préposés, etc.). En tout 23 pièces imprimées. — Suppression de la commission des transports, postes et messageries (loi du 11 prairial an III). Liquidation de l'ancienne commission des transports et paiements de tous les services dont elle était chargée (arrêté du 4 fructidor an III), 17 pièces imprimées dont quelques-unes en plusieurs exemplaires.

L[r] 458 (ancien 7). — Liasse, 49 pièces.

An II-An III. — *Habillement. Equipement.* **Réquisition de couvertures**. District de Tours. Minute du procès-verbal d'estimation par les experts Grelet et Jean Chardon des couvertures requises chez les fripiers et tapissiers de la commune de Tours (17 pluviôse an II). Versements dans le magasin militaire : état général des couvertures requises et des citoyens de la commune de Tours qui les ont fournies (30 ventôse-13 prairial an II). 2 états des couvertures déposées par les communes du district, de provenances diverses (13 ventôse-27 germinal an II). — Exécution des arrêtés du comité de Salut public des 25 frimaire, 12 et 13 pluviôse an II. Etats de situation des magasins militaires des districts de Langeais, Loches, Preuilly, Montbraine (prairial-fructidor an II), 6 pièces.

Sabots : état des entrées et sorties du magasin du district de Loches (messidor an III). — Etat des effets versés par les districts au magasin sis « rue du Faubourg-Etianne » (Saint-Etienne ?) sur l'ordre de la commission du Commerce (3 ventôse an III).

Levée de 300 000 hommes (loi du 24 février 1793). Ordonnancement des dépenses : observations de la commission de l'organisation et du mouvement des armées de terre sur la rédaction « énigmatique » et les irrégularités des états de dépenses des districts d'Amboise et Chinon (floréal an II-nivôse an III), 8 pièces. District de Chinon. Etat des fournitures faites au 1er bataillon

depuis sa formation. Etat des sommes payées par le receveur du district Deville, soit 227 366 l. au 1er germinal an II.

Levée de 30 000 hommes de cavalerie (loi du 17 vendémiaire an II). District de Chinon. Bordereaux des sommes payées aux palefreniers, 7 400 l. (16 germinal an II) et pour l'achat des selles et brides du 5 frimaire au 11 germinal an II soit 15 018 l. — Relevé général des dépenses des deux levées, 289 066 l.

Première réquisition. District de Loches. Etat des dépenses des réquisitionnaires partis pour Angers, 145 972 l. (22 thermidor an II). — District de Châteaurenault. Relevé des dépenses faites par le receveur les deux dernières décades de frimaire et nivôse, soit 38 275 l. (s.d.). — Etat nominatif des conscrits travaillant aux forges de Preuilly (15 ventôse an III).

L r 459 (ancien 7). — Liasse, 37 pièces.

An III. — *Convois militaires.* **Réquisition de voitures et chevaux** pour Saumur sur l'ordre de Lenoble, commissaire ordonnateur des guerres de l'armée de l'Ouest :

a) **100 voitures, le 29 nivôse an III**, avec l'autorisation du représentant du peuple Menuan. Réquisition du contingent : quelques correspondances et minutes des délibérations des administrations des districts, etc. (30 nivôse-4 pluviôse an III), 20 pièces. Un tableau des chevaux et mulets du district de Preuilly (pluviôse an III).

b) **50 voitures** : minutes de l'arrêté de répartition (3 messidor an III). District de Preuilly : quelques correspondances (messidor-fructidor an III), 11 pièces. — Enquête de la commission de l'Agriculture et des Arts relative à un arrêté du représentant du peuple Pocholle confiant une jument du dépôt à Lagonzalie, commissaire des dépôts généraux de cavalerie légère de l'armée de l'Ouest (24 floréal-24 messidor an III), 4 pièces.

L r 460 (ancien 7). — Liasse, 151 pièces.

An II-An III. — *Convois militaires.* **Indemnités dues aux propriétaires des chevaux et voitures requis :**

a) **pour le transport des farines** en provenance de Nantes de Saumur à Amboise et destinées aux armées du Nord et de l'Ouest. Deux états nominatifs des réclamants (s.d.). Neuf dossiers se composant des certificats de réquisition et de perte, pétition, minutes des délibérations du district (messidor an II-prairial an III), 50 pièces.

b) **pour le transport des grains et farines à l'intérieur du département**. Quatre états nominatifs des réclamants (s.d.). Trois dossiers composés des mêmes pièces que ci-dessus (messidor an II-frimaire an III), 28 pièces.

Minutes d'arrêtés du département. Mandatement des indemnités : réquisitions des levées de 1792-1793, 8 pièces ; pertes intégrales (application de la loi du 29 avril 1792), 27 pièces ; pertes partielles, salaires, etc., dont la perte subie par Robineau, meunier, et Lucas, agriculteur, transporteurs d'eau-de-vie, dans l'affaire de Gesté. — Arrestation et mise en liberté de Clemenceau de Saint-Michel-sur-Loire (refus d'obéissance aux réquisitions, etc.). En tout 65 pièces.

L r 461 (ancien 26). — Liasse, 61 pièces.

An III-An IV. — *Etapes*. Circulaires imprimées de la commission de l'organisation et du mouvement de l'armée de terre et du ministre de la Guerre relatives aux transports militaires (lois des 14 frimaire an II, 19 brumaire an III et arrêtés des 25, 29 pluviôse, 16 ventôse an III), à l'approvisionnement de la gendarmerie, aux ordres de route (arrêté du 13 fructidor an III), au service des étapes (arrêtés des 30 vendémiaire an II, 17 ventôse an III, etc.). Correspondances. — Mandatement de travaux de charpente, de frais de chauffage, de voitures « aux citoyens qui gardaient les rives de la Loire dans le moment où elles étaient menacées des rebelles » (1er pluviôse an IV). — Approbation par le ministre de l'Intérieur des arrêtés pris par le département autorisant les étapiers d'Azay-le-Rideau et Neuillé-Pont-Pierre « à puiser dans les magasins civils les grains dont ils ont besoin » (14-22 ventôse an IV). — Equipages militaires : répression des abus (20-27 prairial an IV). — Observations des administrateurs généraux des étapes sur l'arrêté du département du 9 floréal qui ordonne au préposé de Tours de fournir l'étape aux prisonniers de Tours transférés à Poitiers ou Rochefort et l'invite « à prendre en considération la position des préposés, les difficultés qu'ils éprouvent, etc. » (27 floréal an IV) et approbation de l'arrêté pris par la même administration le 28 prairial ordonnant au préposé d'Amboise, Serrault démissionnaire, de rester à son poste (20 messidor). — Fourniture de souliers : ordonnancement de 6 000 francs valeur métallique (26 thermidor-9 fructidor).

Déprédations des transports militaires et des vivres. Correspondance adressée au commissaire du département : une lettre de Rewbell, membre du Directoire exécutif demandant des éclaircissements sur des dénonciations émanant « de personnes estimables accusant Durand, agent des transports militaires de l'intérieur, de vols, de dilapidations et d'infamies de toute espèce, et Roguet commissaire des guerres, natif d'Amboise, jadis pauvre et riche aujourd'hui, de favoriser toutes les friponneries de Durand… ». A une demande de renseignements formulée par Decam, Laurent Lepot répond « il règne un tel ensemble dans les chefs et le commissaire des guerres Roguet, que les dilapidations sont ensevelies dans l'oubli… le directeur est le citoyen Cholière, l'inspecteur particulier Ladroitière, chacun de ces messieurs a à lui une quantité conséquente de chevaux… qui le plus souvent ne font rien, faisant toujours marcher les chevaux des soumissionnaires qui ne sont point payés, Roguet a au moins 30 à 40 chevaux… Durand aurait pris au magasin des fourrages 1 500 rations de plus qu'il n'avait de chevaux… il a été dressé 52 procès-verbaux de chevaux et il n'y en a eu que 16 de morts… ». Inculpation de Longraire garde-magasin des vivres et de plusieurs autres préposés « qui étalent scandaleusement le fruit de leurs déprédations ». Deux rapports de Texier Olivier, l'un au ministre de la Guerre, le second au commissaire près les tribunaux du département (8 messidor-24 fructidor), 5 pièces.

L[r] 462 (ancien 27). — Liasse, 162 pièces.

An V. — *Subsistances. Etapes.* **Circulaires imprimées et correspondances des ministres de la Guerre et des Finances**. Installation de Babier, commissaire des guerres près de la 22[e] division à Château-Gonthier sous les ordres de Guyot-Durepaire (7 vendémiaire-23 frimaire), 3 pièces. — Exécution de l'arrêté du Directoire exécutif du 18 fructidor an IV confiant les fournitures des 12[e], 13[e], 14[e], 22[e] divisions militaires aux autorités civiles du département. Règlements : 7 exemplaires imprimés. — Paiement d'une fourniture de 3 000 paires de souliers destinées à une colonne de 4 500 hommes se dirigeant sur l'armée du Rhin : avance d'une somme de 15 000 l., à tirer sur la caisse du payeur général Lair sous la garantie de Bergey président de l'administration départementale, Bourguin, Christophe, Bassereau, administrateurs, Texier Olivier commissaire du Directoire exécutif, Richard, commissaire ordonnateur de la 22[e] division militaire et Bodin, représentant du peuple en vongé dans le département. — Avis d'un envoi de 30 000 l., pour remboursement de l'avance ci-dessus mentionnée, et la confection de 6 000 paires de souliers délivrées aux colonnes qui ont passé dans la commune de Tours, se rendant aux armées du Rhin et de la Moselle (4 vendémiaire-26 frimaire), 6 pièces. Quelques correspondances du payeur général concernant les paiements (28 pluviôse-2 ventôse), 6 pièces. — Procès-verbal de la délibération du département tenue le 27 vendémiaire « sur les menaces et demandes réitérées des militaires passant qui n'ont pu recevoir leur subsistance d'étape en viande » et tentant d'obtenir du citoyen général Lair une avance de 15 000 l. « qui oppose et persiste de la manière la plus dure dans son refus positif ». Observations des commissaires de la Trésorerie nationale approuvant la conduite de ce dernier (27 vendémiaire-2 brumaire), 2 pièces. — Attribution d'un crédit mensuel de 50 000 l. payable en récépissés du payeur général (décret du 11 brumaire). Etat des dépenses à imputer. Observations de Texier Olivier (7 frimaire). Lettre du département mentionnant les difficultés à assurer l'étape. « Nous sommes chaque jour réduits aux expédients… la subsistance des dix mille hommes… est on ne peut plus hasardée… » (19 brumaire).

Pièces de comptabilité de vendémiaire : « état par aperçu » des besoins de fonds. Bordereau des sommes dues par Pernod, garde-magasin des vivres à Tours. Etat de la quantité de viande fournie par Bironneau aux troupes cantonnées à Tours (brumaire). — Ordonnancement des dépenses : correspondance de Fontenay représentant du peuple, membre du conseil des Anciens, rue Faubourg-Honoré, n°80 adressée soit à Bergey, soit à l'administration départementale relatant ses démarches pour obtenir les sommes ci-dessus auprès des ministres de la Guerre et des Finances, ses interventions dans les bureaux ; observations sur les pièces de comptabilité qui lui sont adressées (brumaire-floréal), 25 pièces. Lettres de Bergey rendant compte de sa mission à Paris (1[er]-5 brumaire). Avis d'envoi des fonds sur formulaires imprimés (pluviôse-prairial), 28 pièces. — Vente des grains avariés : avis favorable du ministre de la Guerre (9 brumaire). — Compensation offerte par Péré et Paulmier, savoir le payement du 4[e] quart des biens nationaux en fournitures de subsistances et d'équipement (15 brumaire). — Exécution de l'arrêté du Directoire exécutif du 16 nivôse an V et de son arrêté du 21 du même mois annulant celui du 18 fructidor an IV, et

mettant à la disposition du ministre de la Guerre les fonds précités : instructions ministérielles (21 nivôse-30 pluviôse), 10 pièces. — Fourniture de viande du district de Tours : résiliation du marché de Baugé, acceptation de sa soumission par Bironneau (11 pluviôse). — Procès-verbal d'adjudication du service des étapes dans toute l'étendue du département d'Indre-et-Loire et de la fourniture des chevaux et voitures nécessaires au transport des équipages, marchant à la suite des corps de troupes et des militaires infirmes, au citoyen Léonard Perrault, propriétaire cultivateur (15 prairial). — Suppression de l'étape de Neuillé-Pont-Pierre (9 germinal).

L[r] 463 (ancien 28). — Liasse, 67 pièces.

An VI. — *Subsistances. Etapes.* **Circulaires et correspondance du ministre de la Guerre et des Finances.** Service des étapes et convois militaires : extraits du traité passé avec Antoine Bayard (3 frimaire). — Mesures pour assurer à Loches l'étape d'une colonne divisée par demi-brigades de 2 400 hommes chacune venant de l'armée d'Italie pour se rendre à l'armée d'Angleterre (25-30 frimaire). 4 pièces. — Distribution des rations de fourrages attribuées aux chevaux de cavalerie en marche (6 pluviôse). — Bois et lumière : interventions du commissaire ordonnateur de la 22[e] division militaire en faveur des adjudicataires « … dont les réclamations ne cessent de s'élever et me forcent de vous faire connaître l'indispensable nécessité de solder enfin le montant de leurs avances… ces fournisseurs sont réduits à un épuisement réel et total… tous comptent sur le remboursement de leurs avances pour assurer leur service… il n'a été affecté aucun fonds… J'ai été forcé de donner de mes propres deniers… » (16 frimaire-14 nivôse), 4 pièces. — Avis des entrepreneurs généraux des étapes et convois militaires du marché, confiant ces deux services pour le département à Lathebaudière de Nantes et Brucher de Paris (15 nivôse). — Vente des objets inutiles : arrêté du 23 ventôse an VI abrogeant celui du 22 brumaire an VI (frimaire-germinal), 3 pièces. — Organisation des convois militaires. Formation d'un tableau des communes où le service des étapes est établi avec indication de la distance de chaque lieu de logement : correspondance de Charreton, agent divisionnaire et de l'ingénieur en chef Vallée, 2 états (22 pluviôse an VI-2 vendémiaire an VII), 15 pièces. — Répressions des abus des préposés (9 germinal-11 fructidor), 14 pièces. — Recours à l'administration du département pour le paiement des fournitures, la régularité du service des étapes (28 messidor an VI). — Lettre de Balzac, chef principal des subsistances militaires de la 22[e] division (père du romancier) : exposé de la gestion en messidor et thermidor de la C[ie] Ferdinand. « … Je l'ai prévenue que si les fonds n'arrivaient ici au trente ou au plus tard le 2 thermidor le service pain et fourrages cesserait, attendu que les fournisseurs avaient fait une avance de trois mois et qu'on ne pouvait plus compter sur eux… ». Suivent des extraits des réponses de la Cie. Intervention du ministre de la Guerre autorisant le commissaire ordonnateur à suppléer à l'inactivité des entrepreneurs (8-26 fructidor), 4 pièces.

L[r] 464 (ancien 29). — Liasse, 31 pièces.

An VII. — *Subsistances. Etapes.* **Circulaires imprimées du ministre de la Guerre** concernant les feuilles de route (loi du 15 fructidor an VI), la distribution des fourrages aux quartiers-maîtres en second des demi-brigades d'infanterie (arrêté du Directoire exécutif du 18 nivôse an IV), le logement en route des employés et charretiers d'artillerie (art. VI de l'adjudication du 21 brumaire an VII), les secours accordés pour pertes causées par la guerre (loi du 19 vendémiaire an VI), l'adjudication de l'entreprise d'artillerie au citoyen Lanchère fils (procès-verbal des 19 et 21 brumaire), l'étape des conscrits du complément de la levée de 200 000 hommes (loi du 28 germinal an VII). Instruction pour le renouvellement des marchés et convois militaires (25 thermidor). — Bois et lumière : suppléance des entrepreneurs défaillants, adjudication de la fourniture à Montrau (28 pluviôse-9 fructidor). — Service des transports à l'intérieur : remplacement de la C[ie] Gehier par Alexis Daubigny, rue Apoline n° 26 à Paris (19 fructidor).

L[r] 465 (ancien 30). — Liasse, 60 pièces.

An VIII-An IX. — *Subsistances. Etapes.* **Correspondance du ministre de la Guerre.** Approbation de l'arrêté du département du 19 brumaire an VIII mettant une somme de 15 000 fr. à la disposition de Godard des Marais, chef du service des subsistances, pour être distribuée au citoyen Chabot-Courault, adjudicataire du service des étapes et de la subsistance des troupes sédentaires de la place de Tours et à Chardon (15 brumaire-4 frimaire), 2 pièces. — Versement dans les magasins militaires des fourrages provenant des fermages des biens nationaux pour l'approvisionnement de l'armée d'Angleterre : ordres de Ulriot-Courbière, directeur de l'Enregistrement et du Domaine national, des

commissaires ordonnateurs en chef de l'armée et de la 22e division (25 vendémiaire-26 brumaire), 6 pièces. — Comptabilité des magasins militaires : circulaire du 29 pluviôse, 21 exemplaires imprimés. — Transport des denrées jusqu'aux magasins désignés (arrêté du Directoire exécutif du 17 prairial). — Casernement des troupes à Châteaurenault : restitution d'une maison appartenant à Pierre Baugé-Piron, charron (floréal-prairial), 15 pièces. — Service des étapes et convois militaires : suppression de l'administration chargée de ce service, institution des adjudications (6 prairial-11 thermidor), 4 pièces. Exécution de l'arrêté des consuls du 1er fructidor an VIII (6 fructidor an VIII-16 brumaire an IX), 11 pièces. — Arrondissement de Loches : application du règlement du 26 ventôse an VIII (art. 8 et 36 de l'arrêté du 1er fructidor), 5 bordereaux des mandats délivrés en paiement des 15 centimes par lieue aux militaires, de la 1re à la 3e décades de vendémiaire an IX.

L r 466 (ancien 31). — Liasse, 22 pièces.

An IV. — *Subsistances. Etapes.* **Approvisionnement en grains et fourrages par les magasins civils.** Trois lettres de Prache, chef du service des étapes, des 13 germinal, 10, 12 prairial sollicitant des livraisons pour les préposés de Cormery, Richelieu, La Chapelle-Blanche. — Etat des grains et avoines à prendre dans les magasins civils par les étapiers « dont ils ont le plus grand besoin ». Etat des consommations présumées pour quatre mois dans les lieux de logement militaire (27 pluviôse an IV). — 4 états de situation des magasins civils s'échelonnant du 10 ventôse au 15 messidor an IV. — 3 états des grains délivrés aux étapiers. — Tableau des versements faits par les magasins civils et de ceux ordonnés par le département d'après les ordres du ministre (s. d.). — Canton de Loches : état nominatif des réquisitions dont le prix doit être précompté sur les contributions de l'an IV et antérieures.

L r 467 (ancien 31). — Liasse, 86 pièces.

An V. — *Subsistances. Etapes.* **Exécution de l'arrêté du Directoire exécutif du 18 fructidor an IV**. Observations intitulées « Extrait raisonné de la lettre du ministre des Finances du 30 fructidor sur le mode à suivre pour obtenir les fonds nécessaires au service ». — Résumé de la correspondance adressée au ministre de la Guerre du 2e jour complémentaire an IV au 26 vendémiaire an V. — Extraits des délibérations du département : nomination du chef des services (Anbusson), des contrôleurs, vérificateurs, garde-magasins ; transfert à Tours des denrées des magasins supprimés de La Haye-Descartes et Langeais ; approvisionnement en grains et fourrages du Ripault ; bluttage des farines, adjudication ; confection de 3 000 puis 5 000 paires de souliers ; emprunt de 200 l. en numéraire pour fournitures de viande au 3e bataillon des 141e et 142e demi-brigades ; mission à Paris de Bergey, président de l'administration départementale, suppression des trois brigades de boulangers employés aux magasins des vivres à Tours, vente des grains, livraisons de riz, farine, pain, orge aux hôpitaux de Tours, versement de fonds dans la caisse du payeur général par les receveurs des districts, etc. (2e j. c. an IV-6 germinal an V), 84 pièces. — Acceptation d'un prêt de 1 200 l. en écus proposé par Bucheron (27 vendémiaire). — Avance de 15 000 l. pour le paiement de souliers par Bassereau, etc. Répertoire des arrêtés de l'administration départementale du 1er vendémiaire au 5 prairial.

L r 468 (ancien 32). — Liasse, 113 pièces.

An V-An VI. — *Subsistances. Etapes.* **Arrêté du 18 fructidor an IV**. Correspondances et pièces diverses. Subsistances des brigades de gendarmerie : réclamations des capitaines Folliau, de Tours, Charcellay de Laroberdière, de Chinon, et de Sirieys, commandant le détachement du Ripault (2e jour complémentaire an IV-24 germinal an V), 6 pièces. — Etats des attributions des commissaires des guerres Roguet et Cassard (1er frimaire-5 nivôse), 8 pièces. — Avis de passage des troupes par Devaux, adjudant-chef de l'Etat-Major de la 22e division militaire, Villers commissaire-ordonnateur de la 13e division, Balland général divisionnaire, Bodin, représentant du peuple, l'adjudant général La Bruyère. Un procès-verbal des fournitures préparées par Plumereau préposé de la place de Langeais pour la 64e demi-brigade (25 vendémiaire-17 pluviôse an V), 7 pièces. — Lettres de Prache directeur des étapes : liquidation des comptes antérieurs au 1er vendémiaire an V, refus de continuer le service (6 vendémiaire-30 frimaire), 13 pièces. — Vérification des magasins militaires par le citoyen Petit, contrôleur (3 vendémiaire-11 frimaire), 9 pièces. — Paiement des fournitures : observations du payeur général Lair (8 vendémiaire-30 nivôse), 6 pièces. — Convois militaires : demandes de voitures par Thenon commissaire des guerres. Transports des grains de Tours à Loches : lettres des adjudicataires, fixation des stations (2 vendémiaire-24 frimaire), 5 pièces. — Lettre de Bastard administrateur municipal de Chinon. « … Je suis écrasé citoyen

général et sans secours… point de foin, point de paille, point d'avoine, point de bois, point de chandelles dans les magasins… on ne paye pas les anciens mémoires, point de souliers pour les hussards, point de fer, point de charbon de terre pour forger les fers des chevaux, enfin point de fonds… tous réclament, tous se plaignent, tous murmurent » (22 vendémiaire). — Conditions et procès-verbaux d'adjudication des fournitures de bois, lumières et pain (vendémiaire), 4 pièces. — Etat nominatif des ustensiles de four et de magasin nécessaires aux entrepreneurs de vivres et pain. — Quelques pétitions.

Décret du 16 ventôse an V. Service des munitionnaires (pain, viande, fourrages, transports). Avis du traité passé avec le citoyen Ravet pour les 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 20, 21, 22e divisions militaires dont l'inspection est confiée à Montgobert. — Versement des denrées des magasins civils dans les magasins militaires (10 pluviôse-19 germinal), 4 pièces. — Transport à Nantes de 6 000 quintaux de grains destinés à la Marine, 2 pièces. — Magasins militaires de Preuilly et Amboise. Liquidation de la comptabilité des districts : correspondance de Mabille commissaire-ordonnateur-liquidateur (13 frimaire an V-24 nivôse an VI), 17 pièces, etc.

L[r] 469 (ancien 35). — Liasse, 89 pièces.

An V. — *Subsistances. Etapes.* **Arrêté du 18 fructidor an IV**. Correspondances adressées par le département aux administrations de canton, en marge les réponses. Réquisitions des grains et fourrages (loi du 7 vendémiaire an IV) : répartition du contingent assigné entre les communes, versements dans les magasins (arrêtés du département des 9 et 11 vendémiaire an V) et dont le montant doit être imputé sur les contributions de l'an V et antérieures aux termes de la loi du 3 vendémiaire an V : quelques tableaux de répartition (vendémiaire-frimaire), 57 pièces. — Avis de passage de troupes dans les cantons de Châteaurenault et Loches (vendémiaire), 2 pièces. — Ordre au receveur général Luce de verser tous les fonds dont il dispose dans la caisse du payeur général Lair, etc. (vendémiaire-nivôse), 22 pièces.

L[r] 470 (ancien 36). — Liasse, 215 pièces.

Vendémiaire-Floréal an V. — *Subsistances. Etapes.* **Arrêté du 18 fructidor an IV**. Dossiers classés par canton se composant de la correspondance, des minutes des délibérations des administrations de canton, de quelques pétitions relatives à l'exécution des arrêtés du département des 9, 11 vendémiaire, 15 brumaire an V, à la vente des grains existant dans les magasins civils et militaires, à la subsistance des brigades de gendarmerie et des troupes en marche, aux refus de continuer leur service des préposés aux étapes, aux désistements des adjudicataires. Nous ne citerons que les pièces traitant des questions non mentionnées dans les généralités ci-dessus.

Amboise : demande d'autorisation de Perrault, préposé aux étapes, de prélever dans le magasin civil 200 septiers de blé non vendu, pour la subsistance de 4 500 hommes de passage. Fourniture de bois et lumière à la 109e compagnie de vétérans nationaux : intervention du capitaine Norville. En tout 28 pièces. — ***Amboise extra-muros*** : retard dans les versements attribué « aux difficultés que les agents éprouvent de la part des administrés qui ne veulent livrer que pour argent comptant », 3 pièces. — ***Azay-le-Rideau,*** 3 pièces. — ***Ballan*** : liste des citoyens requis pour la fourniture de 120 quintaux de foin. En tout 11 pièces. — ***Bléré***, 19 pièces. — ***Bourgueil***, 7 pièces. — ***Château-la-Vallière*** : état des rations délivrées en frimaire aux gendarmes et militaires. — ***Château-renault***, 7 pièces. — ***Cormery***, 15 pièces. — ***L'Ile-Bouchard*** : évacuation du magasin supprimé, 7 pièces. — ***La Haye-Descartes*** : enquête sur l'accusation de l'aide-magasin Chambille contre Charcellay, propriétaire à Balesme, qu'il prétend détenteur de 157 quintaux de froment appartenant à la Nation. 3 états de situation du magasin en grains et fourrages datés des 11 vendémiaire, 6, 21 nivôse, 14 pièces. — ***Langeais*** : compte matière de Jean-Baptiste-Robert Foucault, garde-magasin (19 frimaire), 14 pièces. — ***Ligueil*** : prélèvement de 100 quintaux d'avoine dans le magasin civil. Compte des 3 deniers par livre du prix des ventes provenant de la contribution en nature attribués à la commune (arrêté du Directoire exécutif du 27 messidor). Compte de l'étapier Gavion de nivôse au 1er jour complémentaires an IV. 5 listes des citoyens qui ont fourni des fourrages (loi du 7 vendémiaire an IV) s'échelonnant du 7 au 18 brumaire, 22 pièces. — ***Luynes***, 2 pièces. — ***Luzillé***, 1 pièce. — ***Manthelan***, 8 pièces. — ***Montbazon***, 5 pièces. — ***Montrésor***, 9 pièces. — ***Preuilly*** : vente des grains déposés dans l'église de Boussay. Inventaire sommaire des pièces justificatives des comptes des préposés du magasin militaire du ci-devant district de Preuilly, daté du 23 brumaire an V, 18 pièces. — ***Richelieu***, 1 pièce. — ***Saint-Christophe***, 10 pièces. — ***Sainte-Maure***, 3 pièces. — ***Saint-Ouen***, 2 pièces. — ***Tours-extra***, 4 pièces.

L[r] 471 (ancien 37). — Liasse, 393 pièces.

Messidor an IV-Prairial an V. — *Subsistances. Etapes.* **Arrêté du 18 fructidor an IV**. Dossiers classés par magasin militaire se composant de la correspondance des garde-magasins (comptabilité, transport, paiement des ouvriers, bluttage, etc.), des administrations de canton (adjudications, ventes des grains, démissions des adjudicataires), des pièces de comptabilité-matières, de quelques pétitions et soumissions :

Magasin de Chinon. Correspondance des garde-magasins Jamain et Laurent (fructidor an IV-prairial an V), 34 pièces. 2 inventaires, l'un du matériel, l'autre des effets d'habillement, le premier signé Lacroix, le deuxième Chesneau-Mesnard.

Magasin de Loches. Correspondance des garde-magasins Lacroix et Bigot-Mendès : refus des boulangers de convertir la farine en pain, « manque de bois », abandon des manutentionnaires boulangers « faute de paiement », etc. (brumaire-ventôse), 58 pièces. Approvisionnement en sel, bois et lumière des vétérans, 15 pièces. Fourniture des souliers aux troupes se dirigeant vers l'Italie : exposé de la situation par l'administrateur du canton « … la majeure partie de ces hommes se trouve dépourvue de souliers, ils viennent en demander même avec audace à l'administration… ils arrivent ici les uns couverts de haillons, les autres nu-pieds (lettres des 24 nivôse et 13 pluviôse). Convois militaires : refus d'obéissance aux ordres de réquisition. Fourrages : bordereaux de situation du magasin s'échelonnant du 1er pluviôse au 20 brumaire. 7 états des dépenses de vendémiaire. Vivres : relevé des versements faits en nivôse par Bellefond père, adjudicataire. En tout 93 pièces. Décret du 16 nivôse an V. Organisation du service des transports militaires, liquidation de la gestion du département (pluviôse-fructidor), 8 pièces.

Magasin de Tours. Correspondance des garde-magasins des vivres et fourrages Pernod et Bertry (vendémiaire-germinal), 36 pièces. — Magasin des fers et chanvre du district de Tours. Reddition des comptes et traitement du garde-magasin Gorteau père : correspondance du ministre de la Guerre et de Milet-Mureau, directeur des fortifications, chef de la 3e division (messidor an IV-frimaire an V), 13 pièces. — Procès-verbal de déchet de garde signé Roguet (30 pluviôse). Comptes des adjudicataires du service des convois militaires et de Chabot-Courault, adjudicataire des vivres et pain. — Comptabilité-matières : bordereaux des reçus des sels fournis en vendémiaire et brumaire avec les quittances, 32 pièces. — Chauffage et lumière : 3 états sommaires de vendémiaire à frimaire. Farines : états des farines restant à livrer par les meuniers sur les grains qui leur furent remis pendant le dernier semestre de l'an IV. En tout, 130 pièces.

L[r] 472 (ancien 38). — Liasse, 383 pièces.

An V. — *Subsistances. Etapes.* **Arrêté du 18 fructidor an IV**. Arrêtés du département autorisant le payeur général Lair à remettre aux dépositaires des fonds Chelles puis Leroux les sommes ordonnancées par le ministre de la Guerre au profit du département (18 brumaire-22 ventôse), 16 pièces. — Mandatement des sommes dues aux fournisseurs et employés, remboursements du prêt de 1 200 l. consenti par Bucheron, négociant à Tours et d'une avance de 7 000 l. de Gaillard Laguerinière, receveur de l'enregistrement, etc. — Compte des recettes et dépenses des fonds mis à la disposition du département du 27 vendémiaire au 14 floréal, 2 cahiers dont un double, une feuille volante.

L[r] 473 (ancien 39). — Liasse, 220 pièces.

Vendémiaire-Pluviôse an V. — *Arrêté du 13 fructidor an IV.* **Liquidation de la gestion du département**. Double des pièces de comptabilité envoyées à Paris. Bordereaux mensuels récapitulatifs des recettes et dépenses vérifiés par Cassard, auxquels sont joints les comptes des garde-magasins de Tours, Loches, Chinon.

L[r] 474 (ancien 42). — Liasse, 27 pièces.

An V-An VI. — **Liquidation de la gestion du département** (suite). Désignation des employés liquidateurs pour floréal : Aubusson chef de service, Maurel et Monnet fils, vérificateurs (28 germinal). Quelques pièces de comptabilité non datées : états « par aperçu » des sommes dues aux adjudicataires pour les fournitures faites en frimaire, bordereaux des ordonnances remises à Leroux, chef de la comptabilité et des mandats tirés sur le payeur général. — Note des ordonnances de pluviôse à germinal. Quelques correspondances du représentant du peuple Fontenay (thermidor-fructidor), 5 pièces.

L[r] 475 (ancien 43). — Liasse, 296 pièces.

An II-An VI. — *Souliers.* **Décrets de la Convention nationale** des 4 brumaire, 18 frimaire, 15 nivôse, 14 ventôse an II, 4 pièces imprimées. — Minutes des arrêtés du département : cessation

de la fourniture décadaire des souliers confectionnés dans les ateliers, ceux-ci n'étant payés que 80 fr. la paire au lieu de 100 fr., ordres de paiement (thermidor an III-thermidor an IV), 28 pièces.

Arrêté du Directoire exécutif du 18 fructidor an IV. Fourniture de 3 000 et 5 000 paires de souliers destinées à deux colonnes de troupe en marche, la première de 4 500 hommes, la deuxième de 10 000 hommes arrêtés du département des 4e jour complémentaire an IV, 9, 11 brumaire an V (réquisition des cordonniers des communes de Tours, Chinon, Loches, Amboise, Châteaurenault, répartition du contingent, versement dans le magasin de Tours). Correspondance de Goulard, garde-magasin des effets d'habillement et équipement des troupes de la 22e division militaire (vendémiaire-prairial an V), 9 pièces. — Dossiers par commune se composant de la correspondance, d'extraits des délibérations des administrations de canton, de pétitions signées des cordonniers. Elles concernent le prix des souliers, la livraison au magasin militaire de Tours, l'achat du cuir, etc. :

Amboise (vendémiaire-floréal), 14 pièces. — ***Châteaurenault*** état des sommes payées aux cordonniers au 7 germinal an V auquel sont joints les bons de livraison (vendémiaire-germinal an V). Un état nominatif des 30 militaires auxquels des souliers ont été délivrés en vendémiaire et brumaire (5e j. c. an IV-germinal an V). En tout 56 pièces. — ***Tours*** : 3 états nominatifs de paiement (15 frimaire an IV-12 brumaire an V), 15 pièces.

Magasin des effets militaires de Tours. Pièces de comptabilité : états décadaires de la situation du 1er vendémiaire an V à la deuxième quinzaine de ventôse an VI avec lettres d'envoi du garde-magasin Goulard, 104 pièces. 2 comptes des recettes et dépenses des 30 000 l. reçues par Goulard pour l'acquittement des 3 000 paires de souliers (24 brumaire-19 frimaire). Bordereaux des souliers versés, relevé des registres en deniers, état des sommes payées aux cordonniers de Tours signés Bertry, quelques procès-verbaux de réception signés Cassard (ventôse-prairial an V), 25 pièces.

L[r] 476 (ancien 44). — Liasse, 130 pièces.

An V. — *Souliers* (suite). ***Magasins des effets militaires de Tours***. Bons de réception signés Goulard (frimaire) auxquels sont joints les récépissés de paiement signés Bertry et Leroux (nivôse-ventôse).

L[r] 477 (ancien 84[2]). — Liasse, 227 pièces.

Brumaire an V. — *Etapes.* **Bons de pain** délivrés par l'administration municipale de Tours aux militaires voyageant isolément.

L[r] 478 (ancien 45). — Liasse, 209 pièces.

1793-An VII. — *Subsistances. Etapes.* Minutes des arrêtés du département : livraisons de grains aux étapiers, mandatement des fournitures, pesage du fer, remises des effets dont ceux qui furent enlevés à Fortuné Bouin pendant sa détention, logement des troupes de passage, etc.

L[r] 479 (ancien 63). — Liasse, 810 pièces.

1er jour complémentaire an IV-Messidor an V. — *Subsistances. Convois militaires.* Minutes sur petit format de la correspondance journalière du département adressée au ministre de la Guerre, aux commissaires-ordonnateurs des guerres, aux administrations du département, aux garde-magasins, etc. L[r] 480 (ancien 64). — Liasse 492 pièces.

An IV-An VII. — *Grains et fourrages.* Quittances des livraisons reçues en l'an IV dans les magasins des cantons en paiement de la contribution foncière en nature de l'an III, visées par les administrations municipales avec attestation de la situation de paiement. Classement par cantons. Amboise intra-muros, 52 pièces. — Châteaurenault, 226 pièces. — Chinon, 15 pièces. — Grand-Pressigny (Le), 199 pièces.

L[r] 481 (ancien 71). — Liasse, 622 pièces.

An IV-An VII. — *Grains et fourrages.* Paiement de la contribution foncière en nature de l'an III. Quittances de livraison (suite de la liasse précédente L 480). Cantons de La Haye-Descartes, 278 pièces. — Neuvy-la-Loi, 105 pièces. — Preuilly : commune de Bossay, 228 pièces. — Quelques pièces égrenées.

L[r] 482 (ancien 78). — Liasse, 519 pièces.

An IV-1812. — *Grains et fourrages*. **Exécution de l'arrêté du 22 germinal an XI** et de la circulaire du ministre du Trésor public du 22 floréal suivant. Liquidation des bons de réquisition postérieurs à la loi du 7 vendémiaire an IV et reçus en paiement des contributions directes de l'an IV et années antérieures, de l'an VI, conformément aux articles 1 et 2 de la loi du 3 vendémiaire an V et 6 de celle

du 16 brumaire an V. 2 bordereaux des récépissés des bons de liquidation délivrés aux propriétaires qui ont supporté les réquisitions, dressés par Vauquer, ex-receveur du département pour la reddition de ses comptes, visés par le ministre du Trésor et les autorités préfectorales en 1812. — Réquisition de l'an IV : bons de livraison sur formulaire imprimé délivrés pour original par l'administration départementale, récépissés des garde-magasins visés par l'administration de canton, certificat de versement des percepteurs. Pièces regroupées par cantons. Amboise-extra, 79 pièces. — Azay-le-Rideau, 294 pièces. — Ballan, 129 pièces. — Bléré, 15 pièces.

L[r] 483 (ancien 81[1]). — Liasse, 504 pièces.

An IV-An V. — *Grains et fourrages.* **Exécution de l'arrêté du 18 germinal an XI**. Réquisitions de l'an IV (*suite*). Candes, 230 pièces. — Château-la-Vallière, 25 pièces. — Châteaurenault, 120 pièces. — Chinon-extra, 89 pièces. — Chinon-intra, 40 pièces.

L[r] 484 (ancien 81[2]). — Liasse, 625 pièces.

An IV-An VI. — *Grains et fourrages.* **Exécution de l'arrêté du 18 germinal an XI**. Réquisitions de l'an IV (*suite*). Cormery, 4 pièces. — L'Ile-Bouchard, 120 pièces. — Langeais, 19 pièces. — La Haye-Descartes, 140 pièces. — Le Grand-Pressigny, 34 pièces. — Loches, 308 pièces.

L[r] 485 (ancien 82[1]). — Liasse, 520 pièces.

An IV-An VI. — *Grains et fourrages.* **Exécution de l'arrêté du 18 germinal an XI**. Réquisitions de l'an IV (*suite*). Luynes, 13 pièces. — Luzillé, 83 pièces. — Marigny-Marmande, 226 pièces. — Monnaie, 27 pièces. — Montbazon, 117 pièces. — Montlouis, 8 pièces. — Montrésor, 6 pièces.

L[r] 486 (ancien 82[2]). — Liasse, 352 pièces.

An IV-An VI. — *Grains et fourrages.* **Exécution de l'arrêté du 18 germinal an XI**. Réquisitions de l'an IV (*suite*). Neuvy-la-Loi, 149 pièces. — Preuilly, 203 pièces.

L[r] 487 (ancien 83[2]). — Liasse, 774 pièces.

An IV-An VI. — *Grains et fourrages.* **Exécution de l'arrêté du 18 germinal an XI**. Réquisitions de l'an IV (*suite*). Rigny, 310 pièces. — Richelieu, 464 pièces.

L[r] 488 (ancien 84[1]). — Liasse, 697 pièces.

An IV-An VI. — *Grains et fourrages.* **Exécution de l'arrêté du 18 germinal an XI**. Réquisitions de l'an IV (*suite*). Savigné, 15 pièces. — Saint-Christophe, 178 pièces. — Saint-Flovier, 18 pièces. — Sainte-Maure, 260 pièces. — Saint-Ouen, 126 pièces. — Tours-extra, 10 pièces.

L[r] 489 (ancien 87 a). — Liasse, 581 pièces.

An VII-1812. — *Grains et fourrages.* **Exécution de l'arrêté du 18 germinal an XI et de la circulaire du ministre du Trésor du 22 floréal** suivant. Liquidation des bons de livraison (arrêtés des 24 floréal, 17 prairial et 8 fructidor an VII) reçus en paiement des contributions des ans VI, VII et VIII. 4 bordereaux dressés par Vauquer ex-receveur du département (même procédure que ci-dessus 482). Ordres de livraison sur formulaire imprimé (exécution de l'arrêté du 17 prairial an VII), au verso certificat de réception signé du garde-magasin militaire de Tours. Pièces conservées dans leur enliassement primitif (messidor an VII), 577 pièces.

L[r] 490 (ancien 87 a). — Liasse, 692 pièces.

Messidor-Thermidor an VII. — *Grains et fourrages.* Ordres de livraison (*suite.*)

L[r] 491 (ancien 87 b). — Liasse, 506 pièces.

Thermidor-Fructidor an VII. — *Grains et fourrages.* Ordres de livraison (*suite.*)

L[r] 492 (ancien 87 b). — Liasse, 428 pièces.

Vendémiaire-Frimaire an VIII. — *Grains et fourrages.* Ordres de livraison (*suite.*)

L[r] 493 (ancien 98 a). — Liasse, 467 pièces.

Nivôse an VIII. — *Grains et fourrages.* Ordres de livraison (*suite.*)

L[r] 494 (ancien 98 a). — Liasse, 428 pièces.

Nivôse-Pluviôse an VIII. — *Grains et fourrages.* Ordres de livraison (*suite.*)

L[r] 495 (ancien 80). — Liasse, 160 pièces.

An VIII. — *Grains et fourrages.* **Liquidation des bons de réquisition** faite depuis le 1[er] germinal an VII, imputables sur les contributions directes de l'an VIII et années antérieures (arrêtés des consuls des 29 frimaire, 4 pluviôse et 22 germinal an VIII). Etats nominatifs dressés par les municipalités de canton des citoyens ayant fourni des fourrages en exécution de l'arrêté du 17 prairial an VII et de la loi du 4 vendémiaire an VIII (pluviôse-germinal an VIII), 51 pièces. — Dossiers par canton se composant d'états nominatifs des bons reçus établis par les municipalités et de quelques correspondances (an VIII), 94 pièces.

L[r] 496 (ancien 84[3]). — Liasse, 189 pièces.

An VII-1812. — *Solde et équipement du complément de la levée de 200 000 hommes par les municipalités de canton* (**loi du 28 germinal an VII et instruction du ministre de la Guerre du 29 germinal**). Correspondances des administrations de canton, 39 pièces. — Etats nominatifs sur formulaire imprimé établis par les municipalités de canton des effets de petit équipement et argent qu'elles ont remis aux conscrits, quelques pièces annexes (floréal an VII-ventôse an VIII), 57 pièces. — Comptes des quelques municipalités d'Azay-le-Rideau, Ballan, Ligueil, Montrésor, Savigné, Saint-Ouen : bordereaux des dépenses et des sommes reçues des percepteurs sur la contribution personnelle, somptuaire de l'an VII (floréal-fructidor an VII), 17 pièces. Récépissés des percepteurs (floréal an VII), 31 pièces. — Compte des sommes versées par les administrations de canton du 8 floréal au 26 thermidor an VII soit 16 626 fr., 1 cahier. — Compte-matières ouvert avec les municipalités pour les fournitures faites aux conscrits (s.d.), 1 cahier grand format. — Journal des recettes et dépenses (floréal an VII-frimaire an VIII), 1 cahier grand format. — Comptabilité de Mougeot, commandant le dépôt des conscrits d'Indre-et-Loire : bordereaux des effets et argent entrés dans le magasin et de ceux remis aux conscrits, quelques quittances et comptes sous forme de brouillons, 41 pièces. — Dépôt général des conscrits : états nominatifs établis par compagnie des conscrits incorporés dont les départs s'échelonnent du 11 floréal au 14 messidor, avec désignation des effets reçus, 16 pièces.

Exécution de l'arrêté du 18 germinal an XI et de la circulaire du ministre du Trésor public du 22 floréal (reddition des comptes de Vauquer, ex-receveur général du département) : bordereau nominatif des mandats délivrés pour l'habillement et l'équipement des conscrits levés en vertu des lois des 3 vendémiaire et 28 germinal an VII, soit 45 397 fr. Autre bordereau récapitulatif pour toutes les levées de l'an VII et la levée de chevaux (loi du 4 vendémiaire an VIII) soit 84 943 fr. Ces deux bordereaux visés par les autorités du département en 1812.

L[r] 497 (ancien 84[4]). — Liasse, 108 pièces.

Fructidor an VII-An VIII. — *Equipement.* **Armement du bataillon auxiliaire du département.** Procès-verbaux des adjudications des 15, 16, 17 fructidor an VII. — Correspondance du secrétaire général du département Augeneau envoyé à Paris pour l'achat d'armes et d'effets d'habillement : activité de la députation d'Indre-et-Loire pour obtenir des autorisations d'achat et de transport, révocation de Gorlier, payeur général, effets de commerce payables à Paris offerts par Lheritier, marchés passés en présence de Texier Olivier, membre du conseil des Cinq-Cents, allusion aux incursions de chouans en Indre-et-Loire. Un reçu de 4 000 fr. à valoir sur le paiement de la taxe à l'emprunt forcé de la citoyenne Fontaine, Veuve Dupin, propriétaire de Chenonceaux (fructidor an VII-brumaire an VIII), 31 pièces. — Remboursement à Lheritier sur le crédit de 100 000 fr. mis par le ministre de la Guerre à la disposition du département dans son ordonnance du 23 fructidor an VII (6-26 vendémiaire an VIII), 9 pièces. Reddition des comptes d'Augeneau (pluviôse an VIII), 4 pièces y compris deux bordereaux. — 2 états sur formulaire imprimé, l'un des fournitures reçues du 9 fructidor an VII au 23 vendémiaire an VIII, l'autre de celles remises aux conscrits du 30 fructidor an VII au 5 nivôse an VIII. Journal des entrées et sorties du 6[e] jour complémentaire an VII au 19 nivôse an VIII. Correspondances des ministres, de divers services et pièces de comptabilité. Exécution de la loi du 27 brumaire an VIII supprimant l'affectation d'une partie de l'emprunt de cent millions à l'habillement et armement des bataillons auxiliaires : demande d'un nouveau crédit pour payer les sommes restant dues aux adjudicataires, soit 142 262 fr. Vérification des comptes du département (6-29 frimaire an VIII), 6 pièces. — Réintégration d'une somme de 10 000 fr. prise illégalement dans la caisse du payeur général sur le produit de la taxe d'entretien des routes de l'an VII (5 frimaire-2 pluviôse an VIII), 7 pièces.

Exécution de l'arrêté des Consuls du 4 pluviôse an VIII. Procès-verbaux des séances du conseil d'administration composé du général Liebert, commandant la 22e division militaire, de Bertier, commissaire-ordonnateur de la même division, du commandant Chevillet, chef de bataillon de la 24e demi-brigade légère, du lieutenant d'artillerie Forceville, du citoyen Gilles, négociant à Tours, du 25 germinal au 8 messidor an VIII à l'effet de vérifier et arrêter les comptes de l'administration départementale, 2 cahiers grand format. Vérification des pièces de comptabilité. 5 états des adjudications faites par le département le 16 fructidor an VII dont un récapitulatif (205 083 fr.) visé par les membres du dit conseil, un cahier intitulé « comptes ouverts avec les adjudicataires » vérifié le 25 pluviôse an VIII par Cassard. Magasin d'habillement : procès-verbaux de réception signés Cassard, etc. (ventôse-messidor an VIII), 20 pièces. — Paiement des adjudicataires sur la totalité de la subvention de guerre et des contributions de l'an VIII : requête adressée à Fontenay, membre du corps législatif, lui demandant d'intervenir près du ministre des Finances pour que l'arrêté du département du 11 germinal ait son exécution (2 germinal an VIII).

Lr 498 (ancien 88 a). — Liasse, 615 pièces.

An VII-An VIII. — *Habillement. Equipement.* **Paiement des fournitures** (ordonnances du ministre de la Guerre des 23 fructidor an VII et 11 vendémiaire an VIII mettant à la disposition du département deux sommes de 100 000 fr.).

Minutes des mandats d'acompte (de 5 à 80 fr.) délivrés aux adjudicataires Leguay (chapelier), Deroziers, Mercier, Solaville (tailleurs), Chatelain, Cambrai, Cassan, Veuve Chalmel (chemises), Laisné, Chaudery (cordonniers), Amboulas (guêtres), etc. (24-27 vendémiaire an VII), 613 pièces.

Suite des mandats d'acomptes pour paiement des fournitures ci-dessus

Lr 499 (ancien 88 b). — Liasse, 574 pièces.

2-3 brumaire an VIII.

Lr 500 (ancien 88 c). — Liasse, 478 pièces.

5-11 brumaire an VIII.

Lr 501 (ancien 88 c). — Liasse, 468 pièces.

11 brumaire an VIII.

Lr 502 (ancien 88 d). — Liasse, 236 pièces.

12-26 brumaire an VIII.

Lr 503 (ancien 88 d). — Liasse, 394 pièces.

1er-5 frimaire an VIII.

Lr 504 (ancien 94 a). — Liasse, 417 pièces.

7-13 frimaire an VIII.

Lr 505 (ancien 94 b). — Liasse, 496 pièces.

14 frimaire an VIII.

Lr 506 (ancien 94 b). — Liasse, 260 pièces.

21-25 frimaire an VIII.

Lr 507 (ancien 94 c). — Liasse, 441 pièces.

29 frimaire an VIII.

Lr 508 (ancien 94 d). — Liasse, 396 pièces.

Nivôse an VIII-Nivôse an IX.

Lr 509 (ancien 86[2]). — Liasse, 19 pièces.

Brumaire-Nivôse an VIII. — *Solde et subsistances de l'armée d'Angleterre.* Exécution de la réquisition du général en chef et du commissaire-ordonnateur en chef de l'armée d'Angleterre enjoignant le département d'Indre-et-Loire d'ordonner à son receveur de verser dans la caisse du payeur général une somme mensuelle de 88 339 fr. pour assurer les services « en attendant que le ministre de la Guerre puisse prendre d'autres moyens pour sauver l'armée » (Quartier général, le 22 brumaire an VIII). Procès-verbaux de vérification de la caisse d'Auguste Vauquer, payeur général, les deux premiers signés Lemaître et Leroux, administrateurs du département (21-24 frimaire), le troisième du 29 frimaire, signé des mêmes, du général de division Vimeux et de Bertier, commissaire-ordonnateur de la 22e division, 8 pièces. — Rentrée des contributions arriérées. Instructions de Perroud, commissaire ordonnateur en chef de l'armée d'Angleterre datées du quartier général d'Angers les 20 et 27 frimaire.

L[r] 510 (ancien 72). — Liasse, 110 pièces.

An VI-An VIII. — *Dossier de Leroux, chef de la comptabilité du département.* Pièces des recettes et dépenses, parfois sous forme de brouillons, quelques états concernant les traitements, les octrois, les subsistances militaires, etc. (an VI), 78 pièces.

Comptabilité de Vauquer, receveur général. Emprunt de 100 millions : 3 bordereaux de situation du 30 vendémiaire au 11 brumaire an VIII. Bordereau des sommes versées du 21 au 26 frimaire an VIII.

Fourniture exceptionnelle de souliers à 14 compagnies de la 28[e] demi-brigade légère, de passage à Tours, se dirigeant sur Lyon « exactement pieds nus » : paiement du marché passé avec les cordonniers de Tours « le magasin étant entièrement dénué de souliers » : correspondance du commissaire-ordonnateur de la 22[e] division militaire (26 fructidor an VII-1[er] brumaire an VIII), 6 pièces.

Affaires militaires

L[r] 511 (anciens 72-383). — Liasse, 257 pièces.

1791-An VIII. — *Armement. Salpêtre. Poudre.* « Instructions sur la combustion des végétaux, la fabrication du salin, de la cendre de gravelée, et sur la manière de saturer les eaux salpêtrées, par Vauquelin et Trussor, commissaires du comité de Salut public dans le département d'Indre-et-Loire et autres environnants », 1 fascicule signé du représentant du peuple Nioche et imprimé par Auguste Vauquer et Lhéritier en l'an III. Arrêtés du comité de Salut public et circulaires ministérielles soit manuscrits soit imprimés (loi du 4 ventôse et arrêtés des 7 frimaire, 24 ventôse, 17 germinal an III, 16 frimaire an IV, 13 fructidor an V, 25 messidor an VII), 18 pièces.

Arsenal de Tours. Correspondance de la commission des poudres et exploitation des mines. Triage et envoi à Brest de 1 416 feuilles de parchemin (ventôse-floréal an III), 6 pièces. Triage et enlèvement du magasin du district de Tours des vieux papiers : autorisation à Ali, chef de bataillon, directeur de l'Arsenal (brumaire-fructidor an IV), 3 pièces. Versement de 55 600 l. de poudre du Ripault, destinées à la place d'Angers (3 pluviôse an VIII).

Salpêtre. Correspondance de la commission des armes, poudres et salpêtres, du ministre des Finances, de Riffault, commissaire des poudres et salpêtres dans les départements d'Indre-et-Loire et Loir-et-Cher, quelques pétitions et délibérations du département : intervention du ministre concernant les salpêtriers de Serrain, Preuilly, le Ripault et la nécessité d'augmenter la production (an III-an VII), 18 pièces. Ateliers de Salpêtres. A Richelieu, paiement des réquisitions d'ustensiles de cuivre (an III), 2 pièces. Installation provisoire à l'église Sainte-Mexme de Chinon, puis remise du local aux munitionnaires des subsistances militaires (an VI), 8 pièces. Maison des ci-devant Viantaises, de Loches : démolition et reconstruction d'un mur salpêtré (floréal an III-messidor an V), 5 pièces. — Exécution de la loi du 17 germinal an III (an V), 11 pièces. — Minutes d'arrêtés du département : vente des ustensiles, logement des ateliers, paiement des diverses fournitures, frais d'expertise, réquisitionnaires, vente et enlèvement des cendres (an II-an VIII), 64 pièces.

Poudrerie du Ripault. Correspondance du général en chef de l'armée d'Angleterre Hedouville, des ministres de la Guerre et des Finances, du général divisionnaire Vimeux, commandant la 22[e] division militaire et de Riffault. Garde : envoi pour la protéger d'un détachement de 12 hommes du régiment de Bassigny (juin 1791), 2 pièces. — Réquisitions de 3 ouvriers, de matelas, sanctions contre les déserteurs, remise des ustensiles prêtés aux salpêtriers, réparation des bâtiments (an III-an VI), 20 pièces. — Evacuation de 500 milliers de poudre « à cause de l'encombrement des magasins, qui suspend la fabrication » : escorte des voitures, paiement du transport (an V), 12 pièces. Nécessité de conserver les 20 gendarmes protégeant la poudrerie (fructidor an III-floréal an V), 11 pièces. Relève du détachement de vétérans (thermidor an VII). Evacuation des poudres : ordres divers, organisation des mesures de sûreté. 430 milliers sur Tours et Orléans, à la tour de Guise, faisant partie du ci-devant château de Tours, puis sur Angers et Nantes, 200 000 kilos sur Grenoble, 95 000 kilos sur Besançon (frimaire an VII), 17 pièces. — Projet de suspendre la fabrication « la conduite des chouans donnant des inquiétudes » (nivôse an VIII), 5 pièces. — Transport de 150 000 kilos de poudre du Ripault à Tours et de Tours à Nantes ; 69 612 l. arrivant d'Esonne seront envoyées à Brest. Livraison de 4 milliers de poudre à l'Arsenal de Tours (brumaire an VIII). — Répression des abus dans les ventes de poudres (an VI-an VIII), 3 pièces. — Minutes des arrêtés du département concernant les demandes de poudre pour destruction des animaux nuisibles, pour fabrication de la chaux, etc. (an III-an IX), 29 pièces.

L[r] 512 (ancien 6). — Liasse, 138 pièces.

An III-An VII. — *Armement.* Personnel de l'artillerie. Examen destiné à pourvoir au remplacement de 80 emplois de deuxième lieutenant (arrêté du 4 pluviôse an V), 5 pièces dont une affiche. — **Armement de la garde nationale de Tours.** Démarche de Cartier-Douineau auprès de M. Chenais, propriétaire du château de Villandry, lui demandant les dix canons qui s'y trouvent et mentionnant le don de six canons fait par Mme Dupin, propriétaire de Chenonceaux (mai-juillet 1791), 2 pièces. — Fonte de six canons dont quatre pour la commune de Tours par Guillaume père, fondeur à Rennes, « jugés défectueux », non acceptés par l'administration municipale, et envoyés par le département pour servir contre les chouans. Réclamation par le fondeur de 3 600 l. de cuivre ; extraits des délibérations de la municipalité de Tours, rapport de Texier-Olivier. Correspondance du représentant du peuple Peyssard et du district de Tours. Intervention du ministre de la Guerre et de Milet-Mureau, général de brigade, directeur des fortifications (fructidor an II-prairial an III), 22 pièces. — Enlèvement, restitution et expertise de fers par ordre des représentants du peuple Ferry et Romme (an III-an IV), 26 pièces. — Réparation des canons (an III-an VII), 5 pièces. Ferrage des chevaux : livraisons de fer au 11[e] régiment de hussards, au 15[e] régiment de chasseurs à cheval, à la gendarmerie (an III-an IV), 12 pièces. — Paiement des fusils requis pour armer les citoyens marchant contre les rebelles (an III-an VIII), 44 pièces. — Vente aux maîtres de forges des faux et piques en dépôt dans les magasins militaires (an IV), 3 pièces. — Armement de la garde nationale : remise de fusils (an VI), 6 pièces, etc.

L[r] 513 (anciens 330b-332). — Liasse, 174 pièces.

1792-An VII. — *Marine.* **Recrutement et bois de marine**. Circulaires ministérielles et de diverses commissions soit manuscrites, soit imprimées. Ouverture du cours de Louis Monge, examinateur-hydrographe de la Marine, pour l'admission aux douze places d'élèves d'artillerie de marine (an II), 7 pièces. Enrôlement et discipline des gens de mer, désertion : instructions concernant l'exécution des lois des 26 janvier, 20 juillet 1793, 25 frimaire an II, 3 floréal an III, 24 fructidor an IV (an III-an IV), 22 pièces.

Bois de marine : exécution de l'arrêté du 8 messidor an IV (an V), 4 pièces. Correspondance du ministre et de la commission de la Marine et des Colonies. Transport de bois de marine : refus des voituriers du district de Loches d'obéir à un ordre de réquisition (7 fructidor an III-27 brumaire an IV), 6 pièces. Application aux prisonniers de guerre de la loi du 9 prairial (15 vendémiaire an IV). Amnistie pour désertion : proclamations du ministre aux marins des départements de l'Ouest, des 10 thermidor an IV et 23 nivôse an VI. Voiture laissée à Tours par Leblanc, agent du Directoire exécutif de Saint-Domingue, se dirigeant vers Rochefort (25 germinal-5 prairial an IV), 3 pièces. Traité passé avec André Biétrix pour l'entreprise annuelle des transports (28 nivôse an VI).

Recrutement : exécution de l'arrêté du Directoire exécutif du 25 prairial an VI : instructions concernant ses attributions, le départ des dépôts des militaires amnistiés pour l'île de Ré (8-25 messidor an VI). Exemption d'enrôlement en faveur des marins des départements insurgés (29 fructidor an VI-19 germinal an VII), 4 pièces, etc. En tout 33 pièces. Correspondance et extraits des délibérations des administrations de district et de canton. Canton de l'Ile-Bouchard. Refus du département d'accorder une avance de 1 500 fr. au commis de la marine pour acquitter les dépenses occasionnées par le départ des conscrits. Envoi d'un détachement de 50 hommes pour activer ledit départ, surveiller la navigation, arrêter les déserteurs (ventôse an VI-ventôse an VII), 9 pièces. —

Canton de Sainte-Maure. A Pouzay, dilapidation des bois jetés par les crues de la Creuse (prairial an V-vendémiaire an VI), 4 pièces. — Canton d'Amboise extra-muros. Exploitation du bois de Chanteloup et du port de Noiray (nivôse-ventôse an IV), 5 pièces. — District de Loches : envoi de cuivre rouge à Nantes pour le doublage des vaisseaux. Sursis à l'adjudication des bois de marine, etc. (thermidor an III-pluviôse an V), 10 pièces. — Martelage, exploitation, transport des bois de marine. Correspondances de Pennevert, ingénieur, chef du 3[e] arrondissement forestier, de Taureau, contremaître forestier, de l'ingénieur des vaisseaux en chef, dans le 3[e] arrondissement, etc. (fructidor an III-germinal an VII), 20 pièces. Arrêtés du département (an III), 29 pièces. 5 tableaux des transports de bois établis par Clemenson-Augé, préposé aux transports militaires de Tours (nivôse-floréal an IV). Bois exploités par Taureau dans les cantons de Loches, 4 états datés du 9 pluviôse an V. Preuilly : 1 état du 30 vendémiaire an V. — Saint-Flovier : 1 état du 30 vendémiaire an V. — Azay-le-Rideau : 1 état du 1[er] brumaire an V.

L[r] 514 (ancien 452). — Liasse, 214 pièces.

1792-An IX. — *Bâtiments militaires.* Règlement du 30 thermidor an II (maintien de l'ordre et de la propreté), recueil de fascicules reliés, plus divers fascicules en double, brochés. — Lois et circulaires imprimées du ministre de la Guerre (1792-an VIII), 12 pièces, 1 affiche.

Travaux au vieux château de Tours, aux écuries Julien, Martin, à Marmoutier, à l'hôpital militaire de Beaumont. Correspondance adressée à l'ingénieur en chef Vallée par les commissaires des guerres Cassard, Thenon, Roguet, le commissaire-ordonnateur de la 22[e] division militaire Richard, Milet-Mureau, général de brigade et directeur des fortifications, Denis, ingénieur ordinaire et de la commission des Travaux publics (1792-an IV), 58 pièces. Mémoires des entrepreneurs (1791-an IX), 25 pièces. — Minutes des délibérations du département : mandatement des fournitures (draps, lumière), des travaux d'entretien, des loyers et indemnités (an IV-an VIII), 52 pièces.

Ecurie Martin. Correspondance des ingénieurs : démolition du carrelage de la ci-devant église pour être employé aux casernes du ci-devant château. Comptes de Guyot, préposé, en vertu de l'arrêté du comité de la défense générale de Tours du 12 mai 1792, signé Vallée (1793-an IV), 9 pièces. Vente des crèches, râteliers, bois des escaliers (arrêté du département du 23 fructidor an V), 1 état des bois existant : rapport de Gidoin, président de l'administration municipale (fructidor an V), 10 pièces.

Installation des magasins et ateliers de l'habillement et équipement des troupes dans le ci-devant couvent de la Riche et la maison de l'Oratoire : rejet des requêtes de Colson, directeur du service de l'habillement des troupes de l'armée de l'Ouest et de Cassard, inspecteur, afin d'obtenir le local des Ursulines. Procès-verbal de constat des lieux et devis des réparations de la maison des ci-devant oratoriens, signé Colson. Refus de mettre en réquisition la maison sise rue Etienne, où sont déposés les effets militaires (an II-an IV), 17 pièces.

Magasin des subsistances établi au ci-devant couvent des Ursulines : réclamation de Julien, adjudicataire des travaux, pour non paiement (brumaire an III-vendémiaire an VI), 8 pièces.

Parc de construction de Plessis-les-Tours : arrêt prochain de la fabrication de caissons, « faute de bois d'arme » (15-19 brumaire an IV), 2 pièces.

Ecurie Julien. Construction de mangeoires et rateliers : devis sous forme de brouillon (an VIII), 5 pièces. — **Caserne de la rue de la Galère** dans la maison du citoyen Fontenay : mémoires des travaux (an VIII), 4 pièces. **Réquisition de la maison Fontenailles** (place François-Sicard).

L[r] 515 (anciens 75-76-77). — Liasse, 471 pièces.

1793-An VII. — *Secours aux familles des défenseurs de la patrie* (décrets de la Convention nationale de mai à septembre 1793, du 21 pluviôse an II, arrêté du Directoire exécutif du 30 nivôse an IV et lois des 2 ventôse an V, 14 frimaire, 14 fructidor an VI), 30 pièces imprimées. — Circulaires imprimées et correspondance de la commission des secours publics (an III), 7 pièces, et des ministres de la Guerre et de l'Intérieur relatives aux réclamations, aux brevets de pension, aux retards des payements, aux formalités d'état-civil, avec quelques détails sur les décès de soldats ou officiers, etc. (an II-an VII), 197 pièces. Correspondance des administrations de canton, quelques pétitions (an III-an VII), 98 pièces. Minutes des arrêtés du département (an III-an IV), 31 pièces. Etats nominatifs établis par les municipalités de canton des parents ayant droit aux secours, 24 pièces. Etats nominatifs des veuves et orphelins également établis par les municipalités de canton (loi du 2 ventôse an V) (an V), 6 pièces, (an VII), 13 pièces. — Avis de désertion sur formulaire imprimé de la commission de l'organisation et du mouvement des armées de terre (an III), 18 pièces. — 154 billets de petit format autorisant le receveur municipal de Tours, Julienne, à payer les secours (janvier-février 1793). L[r] 516 (ancien 60), liasse. — 385 pièces.

1792-An VIII. — *Invalides des armées de terre et de mer. Pensions.* Lois et décrets (1792-an II), 8 pièces imprimées. Circulaires du ministre de la Guerre concernant l'application des lois des 16 mai 1792, 2 ventôse an V, 11 brumaire an VI, 9 frimaire, 28 fructidor an VII, 65 pièces imprimées parfois en plusieurs exemplaires. Correspondance du ministre de la Guerre, des commissaires de la Trésorerie nationale, du liquidateur général de la dette publique, quelques réponses du département, des receveur et payeur du département (réclamations et paiement des pensions, demandes d'augmentation, visites médicales, brevets d'invalidité, etc.). Signalons entre autres les réclamations de Hardy, ex-commandant du 2[e] bataillon d'Indre-et-Loire et de Petitot, ancien capitaine du 32[e] régiment (13 pluviôse an IV), de Hubert, ancien capitaine des canonniers

d'Indre-et-Loire (lettre à Fontenay, député d'Indre-et-Loire du 13 germinal an V), titre de pension de Jacques-François Mayaud-Boislambert (12 messidor an VIII), en tout 100 pièces. Correspondance des administrations de canton, quelques pétitions (an IV-an VIII), 163 pièces. Minutes des arrêtés de l'administration départementale (an III-an IV), 18 pièces.

L[r] 517 (ancien 74). — Liasse, 206 pièces.

An IV-An VI. — *Pensions militaires* (suite). Etats nominatifs des militaires nantis de brevets d'invalidité ou de certificats de pension, établis par les municipalités de canton avec mention des sommes qui leur sont dues au 1er semestre an IV, 16 pièces ; 1er semestre an V, 57 pièces ; 2e semestre an V, 25 pièces ; 1er semestre an VI, 105 pièces. Ordonnance des états des invalides, par municipalité de canton, de prairial an V à brumaire an VI, 1 cahier grand format. Etats récapitulatifs des pensionnés : 2 cahiers grand format.

L[r] 518 (ancien 60). — Liasse, 44 pièces.

An II-An VIII. — *Prisonniers de guerre et déserteurs.* Circulaires ministérielles et de la commission de l'organisation et du mouvement des armées de terre (loi du 14 frimaire an II et arrêtés des 18 floréal, 29 messidor an II, 22 messidor, 10 thermidor an III), 16 pièces. — Evacuation dans le département d'Indre-et-Loire des prisonniers anglais détenus dans les départements du Finistère et des Côtes-du-Nord sur l'ordre du général en chef de l'armée des côtes de Brest, Moulin (fructidor an II), 3 pièces. — Passage à Tours de 25 prisonniers dirigés sur Sarlat (an II). — Minutes d'arrêtés du département : escortes pour échange de prisonniers anglais, évasions de prisonniers hongrois, transferts, etc. (an III-an VI), 15 pièces. — Correspondance des administrations de canton : salaires et logements, convois, alarme au sein de la municipalité de canton d'Amboise extra-muros à propos « des passages fréquents de ces inconnus et du voisinage du lieu de leur destination avec les départements de l'Ouest insurgés… » (an VII-an VIII), 9 pièces.

Emeutes

L[r] 519 (ancien 320). — Liasse, 23 pièces.

Novembre-décembre 1792. — *Insurrections ayant pour but d'imposer la taxation illégale et arbitraire des grains et autres denrées.* District d'Amboise. Correspondance et délibérations du conseil permanent du district, auquel se sont réunis les corps municipal et judiciaire : relation des émeutes, mesures de sécurité. Le 26 novembre 1792, attroupement à Herbault (Loir-et-Cher) venant de Vendôme. Envahissements de Château-du-Loir (Sarthe) par 600 hommes armés venus du Mans, d'Amboise par 10 000 insurgés venant de Blois. Pillage de la maison de Maluost, administrateur du département. Lettre datée d'Amboise, 5 décembre, signée Marcombe, Texier-Olivier et Laurent. « La force a produit son effet ordinaire, le juge de paix instrumente contre les principaux séditieux, la majeure partie a fui ». Attroupement à Bléré, le 7 décembre, venant de Pontlevoy et Montrichard : réquisition de 200 gardes nationaux et de gendarmes. Exécution des arrêtés du département des 25 et 26 novembre 1792, réquisition des gardes nationales d'Amboise et Châteaurenault, transport à Amboise de plusieurs canons. Le 8 décembre, évacuation par les émeutiers de la commune de Bléré. Proclamation du conseil général de la commune. Adresse de remerciements à la garde nationale d'Amboise. Casernement de deux compagnies du 5e bataillon de Seine-et-Marne. — Compte rendu de la mission à Blois de Gerboin-Lainé et Villerault. — District de Châteaurenault. Emeutes des 29 et 30 novembre : procès-verbaux des scènes de désordre. — Refus du commandant du 5e bataillon de Seine-et-Marne d'obéir aux arrêtés du département des 7 et 9 décembre, lui enjoignant de laisser en garnison à Châteaurenault deux compagnies « sous prétexte qu'il n'avait pas reçu du général Wittingoff les ordres conformément aux arrêtés… et qu'un commandant ne pouvait s'écarter des ordres que lui transmet un général ». A l'annonce d'un attroupement à Montoire, envoi de Châteaurenault d'un détachement de gendarmerie et de gardes nationaux (80 hommes). En remerciement de leur secours « un souper civique de plus de 300 couverts est offert par la municipalité » ; les citoyens de Montoire « sollicitent de la Convention leur adjonction au département d'Indre-et-Loire », puis demandent le rappel à Tours des deux compagnies « l'esprit qui règne dans cette troupe est tel que nous avons tout sujet d'appréhender qu'elle n'enhardisse de nouveau la canaille ». — Casernement du 5e bataillon à Châteaurenault et Amboise.

Guerre de Vendée

L[r] 520 (ancien 343). — Liasse, 11 pièces imprimées.

1793 an II. — *Guerre de Vendée.* Extrait de la délibération du directoire du département de Maine-et-Loire concernant la protection des propriétés, du 8 septembre 1793, approuvée par Bourbotte, représentant du peuple près l'armée des côtes de La Rochelle. Une proclamation de ce dernier aux habitants de Thouars et autres lieux, dont les propriétés ont été incendiées par l'armée républicaine, 5 pièces dont deux affiches imprimées à Saumur, chez Dominique-Michel Degouy. — Bulletin d'Indre-et-Loire : une affiche signée P. Ath. Veau, Clément de Ris, Texier-Olivier, imprimée chez Vauquer et Lhéritier, annonçant la prise de Baugé par les brigands (17 frimaire an II). — Lettre datée d'Angers, 6 germinal an II, de Hentz et Francastel, représentants de la Convention Nationale, invitant le département à prendre des mesures pour arrêter les personnes suspectes de débaucher les conscrits. — 4[e] feuille n°2 de la liste des condamnés.

L[r] 521 (ancien 343). — 6 cahiers non reliés formant un registre de 212 pages.

1793. — *Guerre de Vendée.* Journal du comité de défense de Tours dont le premier cahier est intitulé « Journal des différents ordres donnés depuis ce jourd'hui 17 mars à cinq heures du soir », se termine au 4 juin 1793. N'a rien de commun avec le Journal de Bailly, cité dans C. Richaut (*Histoire de Chinon*, p. 411-413). Page 15, formation du comité, savoir Clément de Ris, président ; Crouzilleau, vice-président ; Cartier-Douineau, secrétaire.

L[r] 522 (ancien 321). — Registre, 48 feuillets.

9-31 mai 1793. — *Guerre de Vendée.* Délibérations de la commission centrale établie à Chinon, en vertu de l'arrêté du conseil général du département du 8 mai 1793 « à l'effet de prendre toutes les mesures de rigueur que prescrivent les dangers de la République, en présence des autorités constituées de la dite ville ». Cette commission est composée des citoyens Vaulivert, Goupy, Veau l'aîné, Perré, Radaud, Pannetier, Hubert, Bassereau, Japhet, Boisquet, Clémenson l'aîné, Nicod.

En appendice, copie dactylographiée d'une lettre de Tallien datée de Chinon, 10 mai an II, adressée à Clément [de Ris], président du comité de défense et réclamant « … des forces, des armes, des munitions, des officiers. Ne perdez pas un instant… »[1].

L[r] 523 (ancien 330[a]). — Liasse, 12 pièces.

1793 an III. — *Guerre de Vendée.* Acquittement des dépenses (lois des 23 mars et 23 mai 1793), 5 états des dépenses faites par le département sur les 600 000 l., et 551 144 l., mises à sa disposition. Relevé des mandats délivrés par le comité de sûreté sur le payeur général du département. Règlement définitif du compte d'Etienne Magloire Lannuyer, chargé par le département, en mai 1793, d'achats de subsistances (60 000 l.).

Chouannerie

Correspondance des ministres de la Guerre, de la Police générale et de l'Intérieur, des chefs militaires et des administrations départementale et cantonales.

1°P ACIFICATION DU GÉNÉRAL HOCHE

L[r] 524 (ancien 285). — Liasse, 123 pièces.

An III-An V. — *Incursions, attentats, rassemblements, etc.* (ordre chronologique). Désertion dans le 15[e] régiment de chasseurs à cheval (prairial an III), 3 pièces. — Rassemblements et pillage à Véretz et Sorigny : intervention du général Chalbos (9 frimaire-28 ventôse an IV), 3 pièces. — A Joué, attaque de la maison du citoyen Lemaire (14 frimaire). — Minute d'une proclamation de l'administration centrale exhortant les habitants à protéger leur territoire (15 frimaire). — Répression. Aux demandes réitérées du département d'un renfort de 50 hommes de cavalerie, envoi et répartition de deux bataillons d'infanterie, retirés de l'armée des côtes de l'Océan. Arrivée à Tours du général Hoche. Lettre signée L [Lazare] Hoche, reprochant au général Chalbos son silence sur la situation du département. Rapport de Texier-Olivier « … l'emprunt forcé, cette mesure qui devait sauver la République lui a porté le dernier coup… la fermentation que sa répartition a occasionnée est incroyable… la conservation des jours des fonctionnaires, l'action de la loi appellent à grands cris l'envoi prompt de la force armée »

1. Pièce communiquée par M. Lehoux, rue des Cordeliers, à Tours, membre de la Société Archéologique de Touraine et faisant partie de sa collection.

(29 frimaire-3 germinal), 14 pièces. — Canton de Manthelan. Attentats contre Boisseau, agent de la commune de Saint-Bauld et Hardouin domicilié à Tauxigny. Abatage de l'arbre de la liberté à Manthelan et au Louroux. Rassemblements de conscrits dans les bois de Tauxigny (17 nivôse-20 ventôse an IV), 7 pièces. — Attroupements dans les cantons de l'Ile-Bouchard, Chinon, Preuilly, Loches (16 nivôse-2 germinal), 8 pièces. — Insurrection à Villedieu (L.-et-Ch.), répression par le général Chalbos (21 pluviôse-4 ventôse), 6 pièces.

Annulation d'un arrêté de l'administration municipale d'Amboise suspendant l'exécution des ordres du général de brigade Bonnard. Reconstitution d'une municipalité : rapport de Texier-Olivier (25-29 pluviôse), 3 pièces. — Expédition de Watier, commandant du 1er bataillon de l'Aube : réquisition de 300 hommes de la garde nationale de Tours, mis à la disposition du général Chalbos (30 pluviôse). — Incorporation du département aux pays insurgés : lettre du général de division Dessein invitant le département à assurer l'exécution de l'arrêté du Directoire exécutif du 7 nivôse. Protestation auprès des généraux Bonnaire, Houdeville, chef de l'Etat-Major de l'armée de l'Océan et de la députation d'Indre-et-Loire (7 nivôse-7 germinal), 7 pièces. — Embauchage de conscrits par les chouans. Acquittement de Piot et Joué par le conseil militaire de Tours : rapport de Texier-Olivier et observations du ministre de la Police (3 ventôse-17 germinal an IV), 5 pièces. — Organisation de la garde nationale : inexécution de la loi du 28 prairial an III, notamment dans le canton de Vouvray (9-17 ventôse an IV), 2 pièces. — Ordres de l'adjudant général chef de brigade Devaux : départs pour Blois de deux compagnies de la 196e demi-brigade commandées par le général Bonnard et d'une compagnie à Ecueillé. — A Ecueillé, mise en déroute de 5 à 600 brigands par le général Desenfant (12 ventôse-10 germinal), 5 pièces. — Organisation des postes de correspondance (15-20 ventôse an IV), 4 pièces. — Protestation du chef de brigade Hotte, commandant la place de Tours, contre l'ordre donné par la municipalité de cette ville à la garde nationale « de faire des patrouilles la nuit » (23 ventôse-29 floréal), 5 pièces. — Demande de maintien des effectifs adressée au général Houdeville, justifiée par les incursions à Ecueillé et dans les communes limitrophes du département de l'Indre (24 ventôse-16 germinal an IV), 4 pièces. — Réquisition de Lhéritier, imprimeur du département (24 ventôse). — Comparution devant Hotte pour refus d'obéissance de Mageant et Tenot, gardes nationaux de Tours (26-27 ventôse), 2 pièces.

Mission du général de brigade Bonnard, agent militaire du gouvernement dans les départements de la Sarthe, du Loir-et-Cher, d'Indre-et-Loire et de la Mayenne. Lettre adressée au département : protestation d'amitié, témoignage de confiance. Réponse de Texier-Olivier « … les autorités civiles ne peuvent en rien s'immiscer dans ce qui concerne le militaire… votre demande de commandement peut être plutôt attribuée à des désirs de s'élever qu'à celui de servir réellement son pays… nous ne consentirons jamais à la mise en état de siège d'aucune commune que quand… » (13-14 germinal an IV). Rapport de Texier-Olivier au ministre de la Police « … Il existe en ce moment deux généraux ayant chacun une mission différente, le général de division Canuel et le général de brigade Bonnard… ils me donnent lieu de craindre qu'en cherchant à s'élever aux dépens l'un de l'autre, ils n'ayent regardé la commune de Tours comme la proie du vainqueur des débats… L'entourage, les liaisons du général Canuel me font douter de son patriotisme… le général Bonnard me paraît un républicain prononcé… Il a une mission impossible à remplir sans se faire beaucoup d'ennemis. Quant à la mise en état de siège de Tours, c'est un remède dont on doit se montrer d'autant plus avare qu'il est violent » (17 germinal). — Canton de Château-la-Vallière. Incursions à Marcilly et Braye. Procès-verbaux d'enquête (1er-30 floréal an IV), 7 pièces. — A Châteaurenault, rixes et attroupements : compte rendu de Pierre Cruchet, adjoint de la commune (4 messidor-4 thermidor), 5 pièces. — Troubles à Chançay (canton de Vouvray), à Saint-Germain et à Candes (15 thermidor-1er fructidor an IV), 2 pièces. — Organisation des colonnes mobiles. Inexécution de l'arrêté du Directoire exécutif du 17 floréal an IV ; rapport de Texier-Olivier dénonçant les difficultés de recrutement, d'armement, etc. (15 fructidor an IV-4 pluviôse an V), 9 pièces.

Lr 525 (ancien 286). — Liasse, 46 pièces.

An V-An VI. — *Chouannerie* (suite). Incursions à Saint-Hippolyte (canton de Loches), dans le canton de Montrésor, dans les bois limitrophes des départements d'Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Indre. Intervention du général Guiot-Durepaire de concert avec la gendarmerie, les gardes nationales et les généraux de ces départements (6 frimaire-25 fructidor an V), 15 pièces. — Projet d'établir deux nouvelles compagnies de vétérans nationaux,

l'une à Loches, l'autre à Chinon (3 nivôse), 2 pièces. — Proclamation du général Théodore Hédouville, commandant en chef dans les quatre divisions militaires de l'Ouest, aux habitants des campagnes. Brest, imprimerie de Gauchier (6 ventôse). — Ordre d'arrestation de Valois, chef de la 134e demi-brigade d'infanterie, président du conseil de guerre séant à Tours, de Deslandes, capitaine au 3e régiment, membre du conseil de guerre et de Fabars, commandant la place de Tours (2e jour complémentaire an V-2 vendémiaire an VI), 5 pièces. — Tentative d'enrôlement par les chouans, rassemblements (14 vendémiaire-18 thermidor an VI), 3 pièces. — Assassinat de Maguin, commissaire du Directoire exécutif au Mans : proclamation de l'administration centrale aux habitants de la Sarthe, 1 affiche ; au Mans, imprimerie Merruau, 22 brumaire an VI. — Mesures de police : surveillance et arrestation préventive des chefs chouans, saisies des armes, etc. (2-21 frimaire), 3 pièces. — Ordre de surveiller Aigremont (d'), inspecteur des droits d'enregistrement (4-15 nivôse), 2 pièces. — Approbation par l'administration centrale des mesures de défense prises par les habitants des campagnes (14 nivôse). — Dénonciation contre Salmon Loizay de Louestault « comme fauteur de chouans, d'émigrés… » (26 germinal). — Fouilles dans les bois de Saché et autres avoisinant les communes de Pont-de-Ruan, Thilouze, Azay-le-Rideau : procès-verbal des opérations effectuées par les brigades de gendarmerie de Langeais, Bourgueil, Chinon, Richelieu, Sainte-Maure, Cormery, Tours, Azay-le-Rideau, rédigé par Boisard, chef de la 6e division de gendarmerie nationale (11 messidor).

2°P ACIFICATION DU GÉNÉRAL THÉODORE HÉDOUVILLE[1]

Lr 526 (ancien 284). — Liasse, 165 pièces.

An VII-An VIII. — *Chouannerie* (suite). Mouvement insurrectionnel à Villedieu (L.-et-Ch.) : établissement de cantonnements à Bessé, Savigny, Azay, Villedieu, Montoire ; patrouilles, visites domiciliaires au château de Reblanches (22 frimaire an VII). — Attentat contre la malle de Bordeaux à Paris, à trois lieues de Tours (27 frimaire). — Lettre du général Vimeux à Christophe annonçant la « destruction » de deux brigands, les deux frères Galode, l'un dit Le Rebel, l'autre Passe-Partout, l'assassinat d'un militaire à Verneuil, la mise en état de siège de Précigné (Sarthe) après l'assassinat de Desportes et de trois autres républicains (16 nivôse). — Patrouilles, surveillance des routes, renforcement des postes militaires dans Tours (27 nivôse-2 floréal), 2 pièces. — Instructions du ministre de la Police au général en chef par intérim de l'armée d'Angleterre à l'administration départementale et au commissaire (12 ventôse-19 floréal), 4 pièces. — Recherche de Potiron et de ses brigands : battue générale exécutée du 1er au 8 ventôse an VII (9-29 ventôse), 4 pièces.

Organisation d'un mouvement insurrectionnel par les ex-chefs amnistiés de la révolte de Palluau et Manthelan : Ragonnais à Tours, le jour de l'ouverture des assemblées primaires ; Les Fleuret, ci-devant prêtres ; les deux frères Chollé, ex-nobles ; les frères Renault à Charnizay, Azay et Meurs (sic) (1er germinal-11 fructidor an VII), 6 pièces. — Mise en activité des colonnes mobiles (exécution de l'arrêté du Directoire exécutif du 28 ventôse). A Marigny-Marmande et à Monnaie, opposition des habitants (5 germinal-29 messidor an VII), 5 pièces. — Rassemblements dans les bois de Cormery, à Chambourg et à Loudun, à la tête desquels on désigne Beauvallier, ex-chef chouan amnistié. Pillage de la diligence en forêt de Châtellerault (25 floréal-15 thermidor an VII), 5 pièces. — Attaque de la maison de Ribot, fermier du Moulin neuf, à Mettray (19-29 prairial), 2 pièces. —Demande de renseignements par le général Vimeux sur Herine, signalé comme agitateur (30 prairial). — Distribution de chansons contre-révolutionnaires par la citoyenne Chabert-Deprailles, femme Odart de Rilly (19-21 thermidor), 3 pièces. — Organisation des bataillons auxiliaires (loi du 14 messidor an VII). Tentative d'enrôlement des conscrits par les chouans dans les cantons de Luynes, Neuvy-la-Loi, Saint-Christophe, Loches ; à Chinon, arrestation d'un nommé Jance (25 thermidor-11 fructidor), 7 pièces. — Prise de six chevaux équipés près de Thouars, d'un rapport adressé à des conspirateurs, signé Beauvallier, d'un livre signé Monnet, capitaine au 11e régiment des hussards, d'un passeport délivré par la municipalité de Chinon à François Graffe, cabaretier (12-13 fructidor an VII), 2 pièces. — Interception des communications entre les chouans de la Sarthe et les cantons de Neuvy et Châteaurenault (17 fructidor). — Incursions à St-Christophe et Neuvy-la-Loi [le Roi] (21 fructidor an VII-5 vendémiaire an VIII), 10 pièces.

Exécution de l'art. 3 de la loi du 24 messidor an VII : instructions du ministre de la Police (9 fructidor-2e jour complémentaire an VII), 2 pièces.

1. Voir R. Vivier « *Brigands et chouans de Touraine* » d'après les documents des Archives départementales d'Indre et-Loire (anciens L 282, 283, 284, 285).

— Incursions de Branche d'Or dans les cantons de Savigné et Bourgueil. Enlèvement d'acquéreurs de biens nationaux. Fontaine, Rideau, Tulasne, passage chez Rousseau, cabaretier, et chez Nicault, agent de la commune de Benais : minutes de la correspondance de Christophe, commissaire du département (22 thermidor an VII-21 vendémiaire an VIII), 9 pièces. — Arrivée des troupes mises à la disposition du général Vimeux (18 fructidor an VII-22 vendémiaire an VIII), 3 pièces. — Information sur la procédure du juge de paix de Saint-Christophe contre Drouet, garde-champêtre, Lauzon, maréchal, et Courault, fendeur de bois, requis par l'agent municipal pour la recherche des rebelles et qui tuèrent un individu « qui leur déclara être royaliste » (2e jour complémentaire an VII-15 vendémiaire an VIII), 2 pièces. — Envoi de 140 hommes de troupe à Neuillé-Pont-Pierre (16 vendémiaire an VIII). — Refus du général Vimeux de faire revenir les 100 conscrits du bataillon auxiliaire détachés à Blois (19 vendémiaire). — Incursions et poursuites : de Branche d'Or et de ses troupes à Savigné, à Bourgueil où ils assomment Gombeau, maréchal de gendarmerie, à Saint-Patrice, canton de Langeais, où ils enlèvent Bretonneau, agent de cette commune ; d'Auguste « capitaine des mécontents » dans les cantons de Château-la-Vallière, Neuvy-la-Loi et Saint-Christophe. — Crainte d'une attaque contre la ville du Mans par Bourmont, chef chouan, à la tête d'environ 2 000 hommes auxquels 1 000 autres venant de la Mayenne doivent se réunir à Saint-Calais. Vols « des deniers publics » à Louestault, Beaumont, Chemillé, Saint-Christophe (27 vendémiaire-26 frimaire), 20 pièces.

Mise en défense de Tours (voir L 529) par le général Vigier, commandant le département d'Indre-et-Loire et la place de Tours : instructions du général Vimeux datées du quartier général du Mans (23 vendémiaire-21 brumaire an VIII), 7 pièces. — Etat des lieux de la poudrerie du Ripault (17 brumaire). — Prise de commandement des troupes par le général Hédouville. Proclamation aux habitants des campagnes des départements de l'Ouest datée d'Angers le 14 brumaire an VIII, 1 affiche. Mame fils, imprimeur (14-29 brumaire), 14 pièces. — Surveillance des routes et bateaux qui aboutissent à Nantes, Angers, Tours (16 brumaire). — Lettre du général Vimeux au général Hédouville : exposé de la situation dans la partie nord du département, demande le retour des colonnes mobiles parties à Saumur et Angers (24 brumaire an VIII). — Application dans plusieurs communes de la loi du 10 vendémiaire an IV (13-29 brumaire), 2 pièces. — Suspension des hostilités. Instructions du général Hédouville au général Siscé, commandant le département d'Indre-et-Loire. Proclamation du représentant du peuple Lecointe-Puyraveau, 1 affiche. Tours 13 frimaire an VIII. Imprimerie Lhéritier-Vauquer (3-17 frimaire), 4 pièces. — Cantons de Châteaurenault et de Savigné : continuation des hostilités, intervention du général de brigade Siscé (9 frimaire-25 nivôse), 6 pièces. — Remplacement du général Vimeux par le général Sahuguet (25 nivôse). — Pillage de la diligence près de Sainte-Maure, 67 000 fr. (26 germinal an VIII). — Désarmement des pays insurgés (26 floréal-9 prairial), 2 pièces.

L[r] 527 (anciens 285-286). — Liasse, 78 pièces.

An IV-An VIII. — *Chefs chouans.* Correspondances des ministres de la Police générale et de la Guerre, des administrations cantonales et pièces diverses que nous mentionnons (ordre chronologique). ***Charrette.*** Copie de deux lettres écrites à Charrette par ses correspondants, saisies dans ses papiers et remises au général Hoche (une note marginale de celui-ci, précédée de la lettre A, ordonnant l'arrestation de Leveneur « qui m'a-t-on dit être à Tours, que je vais mettre en état de siège à cause de son mauvais esprit » (16 novembre 1795). — Lettre du général de division Canuel, commandant les départements de l'Indre et d'Indre-et-Loire, annonçant la prise de Charrette (8 germinal an IV). En tout 5 pièces.

Ordres d'arrestation de : ***Leveneur*** Auguste, gentilhomme breton ou normand, connu aussi sous le nom de Michel ; *Ménègre dit Tessier Cochon*, demeurant à Orléans, originaire du Périgord ; ***Cartot***, courrier, tous prévenus de complicité avec les chouans et les émigrés. Dénonciation contre *l'ex-abbé de* ***Courtine, MM. Pierre et de Mone***, tous deux chefs chouans amnistiés ; ***Langlois***, maître de poste à Tours ; ***Ducan***, demeurant au château Descartes, près Sonzay, et agent municipal de cette commune ; ***Richard***, jadis aide de camp de Charrette ; ***M. et Mlle d'Amboise*** ; ***La Reuville***, chef de l'insurrection du Berry, tous du conseil des chouans à Amboise. Un rapport de Texier-Olivier (13 prairial an IV-27 ventôse an V), 10 pièces.

Recherche :

de ***Bourmont*** (comte Louis-Auguste-Victor de Chaisne, comte de) dit Bonnard, « rentré par Quiberon, amnistié lors de la Pacification de Hoche, déporté en Suisse et qui circule encore dans les contrées de l'Ouest où il conspire ».

Copie d'une proclamation de Bourmont (s.d.) adressée aux habitants du Maine et pays adjacents lors des attaques par les royalistes de Nantes, Lorient, Rennes, Fougères, Cholet, Laval, Le Mans… Une fiche de signalement (21 messidor an IV-16 brumaire an VIII), 6 pièces.

d'***Allègre*** Jean-Baptiste, natif de Marseille, demeurant à St-Domingue. Copies d'un passeport, signé Quantin, général commandant le Morbihan, du 14 messidor an IV, et d'une lettre du même général le signalant comme ex-chef des chouans du Morbihan et invitant les administrations à l'arrêter et à le conduire au général Dutilh à Nantes (24 messidor-5 thermidor an IV), 3 pièces.

de ***Guillemet***, ex-chef chouan et déserteur. Copie d'un certificat de déposition d'armes lors de la reddition, daté de Beaumont, district de Fresnay, 5 vendémiaire an V. Translation dudit Guillemet du Mans à l'île de Ré, exécution de l'arrêté du département de la Sarthe du 30 nivôse an V. Exécution de l'arrêté du Directoire exécutif du 26 germinal an V annulant les ordonnances du jury de Tours des 25 pluviôse, 3 et 17 germinal an V, qui suspendent « la marche et ordonnent sa mise en liberté », de l'arrêté de la municipalité de Tours défendant au concierge de remettre Guillemet à qui que ce soit et confirmant la pleine exécution de l'arrêté du 30 nivôse. Rapport de Texier-Olivier (5 vendémiaire-5 floréal an V). En tout 13 pièces.

de ***Rochecot*** (comte de), chef chouan dans le Maine. Recherche dans les archives du département de pièces écrites ou signées par lui. Fiche de signalement (messidor-fructidor an VI), 3 pièces. En appendice. Correspondance échangée entre la veuve Guillon Rochecot et le procureur syndic : refus de ce dernier d'intervenir en sa faveur (11-12 octobre,1792). Notes sur les successeurs de Rochecot. — ***Gayfontaine***, chef des chasseurs de Bourmont, résidant au Mans, connu sous le nom de Dehain ; ***La Motte du Mervey***, dit Denis, propriétaire à La Flèche, domicilié au Mans depuis la mort de Rochecot, se retire chez Toutain à Clermont, près de La Flèche, tous trois en correspondance pour le Bas-Maine avec Chandelier, dit Armand Chevreuil, demeurant à la ferme de Changé, commune d'Anvers-Lehamon, canton de Sablé ; ***Pélard-Rochecotesse***, prêtre réfractaire en liaison avec les ci-dessus nommés et avec Gauthier et Coquereau, chefs chouans demeurant le premier à Bouers, canton de Gré, et le second à Daon ; *Séchet*, brigadier de gendarmerie, « qui a reçu de l'argent » de Martial dit Lemaitre ; ***Despaty***, gendarme, tous deux en résidence à Sablé ; les prêtres réfractaires ***Cormier***, habitant Bellebranche, et ***Lemarchand*** qui se retire au Vivier chez un fermier ; ***Gautrel***, émigré, ***Dandigné*** demeurant en Anjou ; ***Chalus***, partisan de Pusaye ; ***Maurice de Valois***, ex-chef de chouans dans le Bas-Maine ; ***Bourmont*** dit Paul, commandant du côté d'Evreux avec l'***abbé Bourmont*** dit Chalrus et sous les ordres de ces deux derniers ***Tamersan***, commandant à Rouen, ***Frotté***, dit Blondel, commandant du côté de Rouen (ventôse an V-nivôse an VII), 7 pièces.

de ***Potiron*** : procès-verbaux des recherches et perquisitions dressés par Boisard, chef de la 6e division de gendarmerie et Etienne Couette, huissier au tribunal correctionnel de Tours (30 frimaire-7 nivôse an VI), 3 pièces.

de ***Rochambeau*** *et de* ***Leroux dit l'Aimable***. Transfert de Leroux à Tours, jugement par la 1re commission de guerre de la 22e division militaire. Intervention du commissaire exécutif près l'administration du département de la Mayenne en vue de les maintenir en état d'arrestation ainsi que Huet et Vilcoq « dans le cas où l'accusation militaire les déchargerait de l'accusation portée contre eux ». Exécution du jugement (messidor-thermidor an VI), 14 pièces.

Procédure contre ***Thomas*** *et* ***Hippolyte*** arrêtés près de Laval. Copies de deux lettres, l'une signée Ferdinand, de la part de Perrot, donnant comme adresse : citoyen Desgrange, faubourg Saint-Martin à Laval, la seconde du commissaire de l'administration municipale de Bernay, dénonçant les manœuvres « que l'on met en usage pour les soustraire à la loi » (23 juin 1798-3 thermidor an VI), 3 pièces.

Recherche de ***Casenac*** et ***Monnet*** en relation avec Beauvallier, chef chouan en son château de Marsolle près de Loudun. Copies de deux lettres de menaces adressées à Saché, juge de paix de Chinon. Rapports de Christophe (12 thermidor-4e jour complémentaire an VII), 10 pièces.

Copie d'une proclamation intitulée « l'armée royale aux colonnes mobiles et aux soldats républicains » du 3e jour complémentaire an VIII.

Correspondances des administrations de cantons, des commissaires civils du département en mission, procès-verbaux d'enquête.

L[r] 528 (ancien 528). — Liasse, 17 pièces.

An VII-An VIII. — *Prise et évacuation du Mans par les chouans* (23-25 fructidor an VII). Mise en état de siège de la commune : proclamations du général

Vimeux, commandant la 22e division militaire, datée du quartier général du Mans le 26 vendémiaire an VIII (au Mans, chez Merruau, imprimeur du département) et de L. M. Auvray, chef de la 40e demi-brigade de ligne, commandant militaire de la commune du Mans en état de siège (au Mans, imprimerie de Monnoyer, an VIII). Lettres adressées aux ministres de la Guerre, de l'Intérieur et de la Police : récit des événements, compte rendu des mesures prises : assassinats de Legal Simon et du commissaire central du Mans, poursuite des brigands par les généraux Rey, Digonet et Gilly, prise du général rebelle Lamotte-Mervé, pillage de la ville, incursions des brigands dans les cantons de Saint-Christophe et Savigné, départ pour Angers des colonnes mobiles mises à la disposition du général en chef de l'armée d'Angleterre (25 vendémiaire-12 brumaire an VIII), 8 pièces. Récit de la bataille du Mans par le général Vimeux (25-30 vendémiaire an VIII), 3 pièces. Rapports de Gamain, 3 pièces.

L[r] 529 (ancien 282). — Liasse, 111 pièces.

An VIII. — *Chouannerie*. **Canton de Tours-Intra**. Défense de Tours après la reprise du Mans par les républicains « sur l'avis que 6 000 hommes à pied et 600 à cheval partagés en 4 colonnes dont 2 se dirigeaient sur Tours ». Correspondance de l'administration municipale : signalement de la présence à Tours de Soliman, notaire, dénonciation contre Bigot, soupçonné d'avoir préparé la réception des brigands dans le pays et contre le fils Fouqueré, tous de Saint-Christophe, impossibilité de trouver trois commissaires civils pour les cantons du nord du département, réquisition de la garde nationale pour marcher sur Neuillé-Pont-Pierre, mise en place d'un canon au pont de Tours, passage des bateaux de la rive droite de la Loire à la rive gauche, remise de canons à Chevalier, commandant de bataillon, établissement de postes de surveillance, patrouilles, barricade du pont de bois, délivrance de cartes de sûreté aux citoyens de la commune et de cartes d'étrangers, fermeture de la ville par des portes de fer… (fructidor an VII-frimaire an VIII), 37 pièces. Pétition des habitants de Tours dénonçant l'incivisme de Talonneau, président de l'administration municipale de Bourgueil, de Jointeux, de Beguin, médecin, et d'Allain, notaire, tous de Bourgueil.

Travaux de fortification. Réfection des écuries Gatien et Julien. Adjudication des travaux : 1 affiche, un procès-verbal de l'adjudication faite en présence de Grange, adjoint du génie militaire, en résidence à Blois (frimaire-nivôse an VII), 5 pièces. Travaux au pont : rapport de l'ingénieur Denis du 29 brumaire (brumaire-nivôse), 9 pièces. Mémoires de fournitures (subsistances) et divers, 38 pièces.

Canton de Tours extra-muros. Organisation de postes de garde à Saint-Pierre-des-Corps, Beaumont, Saint-Symphorien, patrouilles, amarrage des bateaux sur la rive gauche de la Loire. Incursions de « sept militaires hussarts » à Saint-Cyr. Etats des dépenses des corps de garde (fructidor an VII-nivôse an VIII), 22 pièces.

L[r] 530 (ancien 282). — Liasse, 5 pièces.

An VIII. — *Chouannerie*. **Canton d'Amboise intra-muros**. Défense de la ville (exécution de l'arrêté du département du 4 brumaire an VIII). Découvrement d'une arche du pont, 1 pièce.

Canton de Montlouis. Poursuite de vingt brigands ayant traversé la Loire à Noizay et signalés à Lussault. Sont alertées les municipalités de Chisseaux, Athée, Chenonceaux, Civray, La Croix, Dierre, Rivarennes. Recherche d'hommes armés à Azay-sur-Cher, à Nitré où ils auraient passé la rivière dans une barque appartenant à Louis Gagneux, demeurant à Athée. Mesures de police : défense aux propriétaires des bateaux de passer « qui que ce soit, sauf les abonnétaires », interdiction aux aubergistes de loger des inconnus, patrouilles (8 vendémiaire), 2 pièces.

L[r] 531 (ancien 282). — Liasse, 13 pièces.

An VIII. — *Chouannerie*. **Canton de Vouvray**. Mesures prises en vue d'une agression éventuelle de chouans (8 brumaire). — Annonce de l'entrée des rebelles à Nouzilly (11 frimaire).

Canton de Monnaie. Organisation de la défense : patrouilles, établissement des postes de garde (intervention de Crouzilleau, commissaire civil du département). Asile donné à Rouault, agent de la commune de Nouzilly. Procès-verbaux des vols commis chez Bruère, de Saint-Laurent-en-Gâtines, Gatien Rué, propriétaire, et Gervais Vénilleau, meunier, tous deux de Crotelles (1er brumaire-24 pluviôse an VIII), 11 pièces.

L[r] 532 (ancien 282). — Liasse, 21 pièces.

Fructidor an VII-Frimaire an VIII. — *Chouannerie*. **Canton de Luynes**. Armement des gardes mobiles (mission de Barré, administrateur du département). « Il s'est présenté 80 hommes sur 325… mais sans aucune arme et dans l'impossibilité

totale de nous en procurer, nous avons recours à vous… » (23-25 fructidor an VII). — Procès-verbal de mutilation de l'arbre de la liberté à Lublé (7 frimaire an VIII), 5 pièces.

Canton de Langeais. « A la suite des événements malheureux dont Bourgueil fut le théâtre… ordre de faire filer sur Tours les brigands prisonniers détenus dans notre commune » (19 vendémiaire an VII). — Enlèvement par Branche d'Or et huit brigands de Bretonneau, agent municipal de Saint-Patrice. Accusation contre Guenault, agent de cette commune « de n'avoir pas nui à l'enlèvement ». Lettre de la femme de Bretonneau. Arrestation de Royer et de Bourdes, chez lesquels devait être déposée la rançon (6 000 l.). Retour de Bretonneau, 2 lettres autographes de celui-ci : récit de sa captivité, annonce de la mort de Branche d'Or (brumaire-frimaire an VIII), 12 pièces. — Recherche des bandes rebelles : patrouilles de cavalerie dans les communes de Saint-Michel et Saint-Patrice. Mission Bastard, membre de l'administration centrale : réfutation de son rapport concernant la non-exécution de l'arrêté du 24 thermidor an VII (25 fructidor an VII). — Recherche des bandes rebelles : patrouilles de cavalerie dans les communes de Saint-Michel et Saint-Patrice (11 vendémiaire an VIII).

Canton de Chinon-extra. Dénonciation contre un nommé Baudouin, comme donnant asile aux royalistes, passage d'étrangers à Marçay (11 thermidor an VII).

L[r] 533 (ancien 283). — Liasse, 62 pièces.

Fructidor an VII-Pluviôse an VIII. — *Incursions et poursuites des chouans.* **Canton de Château-la-Vallière**. Correspondances de l'administration du canton écrite et signée par son président Roulleau (compte rendu détaillé des événements, des mouvements des troupes rebelles, des mesures prises), de Barré, administrateur commissaire, de Ulriot Courbière, etc. Signalement par Perthuis, receveur de la régie nationale, des accointances suspectes de Freslon, cabaretier, et de François Gilbert (1[er] fructidor an VII). — Formation de la colonne mobile du canton : menaces de sanctions contre Tricornet « qui s'est enfui » (15 vendémiaire an VIII). — Incursions à Saint-Germain, Saint-Christophe, Auzouer (18 fructidor an VII-11 brumaire an VIII), à Brai et Marcilly (18 vendémiaire an VII), à Chenu, La Chapelle-aux-Choux, Bruère, Château-du-Loir, département de la Sarthe (11-15 brumaire). Entrée, séjour et évacuation de Château-la-Vallière par Auguste, puis Cœur-de-Lion, chefs chouans et leurs troupes (11 brumaire-29 nivôse). Incursions à Villiers, Marcilly, Lublé (4-11 frimaire). Séjour et sortie du Lude ; reprise de l'activité des forges de Héraut-Guérin (5 pluviôse). — Poursuite des rebelles par les troupes de ligne, les détachements des gardes mobiles de Neuillé-Pont-Pierre, Savigné, Château-la-Vallière, Château-du-Loir, réunis autour de Saint-Christophe, et les brigades de gendarmerie. Intervention de la force armée sous les ordres du général Vimeux présent à Château-la-Vallière le 7 brumaire. Arrivée de la 9[e] demi-brigade d'infanterie. Vacossin, capitaine de la garde nationale du canton, rend compte des mesures prises de concert avec le commandant de gendarmerie. Eloge de Roulleau : « … Je ne puis tarir d'éloges sur notre président… son départ pour Tours fait une grande brèche à notre administration, sa présence est plus nécessaire que jamais » (18-19 vendémiaire). En tout 41 pièces. — Procès-verbal rédigé par Ulriot-Courbière, commissaire civil du département, sur la situation politique du canton et l'exécution de l'arrêté du département du 24 thermidor an VII (2 brumaire an VIII). — Désapprobation des membres de l'administration au sujet de la mesure de désarmement préconisée par Roulleau. Liste des fusils existant dans le canton (7 frimaire), 3 pièces. — Abattage par les chouans de l'arche de la Giraudière afin de couper la route du Lude (30 nivôse). — Avis favorable concernant la pétition présentée par Bourgouin, notaire, probablement pour obtenir un certificat de civisme (2 brumaire). — Opposition du canton au transfert du bureau des domaines à Savigné projeté par Perthuis (27 brumaire-5 frimaire), 3 pièces. — Taxation du prix du pain (26 pluviôse).

L[r] 534 (ancien 283). — Liasse, 132 pièces.

Fructidor an VII-Pluviôse an VIII. — *Incursions de Branche d'Or [Dubois, chirurgien militaire de 2[e] et 3[e] classe à l'hospice militaire de Bourgueil] et de ses troupes dans les cantons de Savigné et Bourgueil.*

Canton de Savigné. Enlèvements d'acquéreurs de biens nationaux. Dossiers se composant des procès-verbaux des dépositions dressés par Louis Devaux, juge de paix du canton et par les agents municipaux des communes, de la correspondance de l'administration du canton :

Enlèvements de ***Louis Rideau***, d'Avrillé (30 fructidor an VII), propriétaire de la Goronnerie et de Quinçay, biens séquestrés sur les héritiers Gizeux et Charbon, émigrés, prise d'otages (loi du

24 messidor an VII) : Laval et son épouse Hélène Cherdon (2e jour complémentaire an VII-13 brumaire an VIII), 14 pièces dont une ordonnance signée Francœur, lieutenant royal. — d'***Urbain Fontaine***, propriétaire de Millerault, commune de Channay. Otages : les citoyennes Contades et Deslien, ex-nobles, parentes d'émigrés (21-25 thermidor an VII), 13 pièces. — de ***Tulasne***, fils du président de l'administration du canton, le 9 vendémiaire an VIII, au château de Hommes et d'Urbain Bourdais (10-23 vendémiaire an VIII), 11 pièces. — Tentative d'enlèvement d'***Urbain Hubé*** au château de la Hayes, voisin de la propriété du citoyen Fontaine (24-30 vendémiaire), 3 pièces.

Poursuites et mesures de sécurité. Correspondance de l'administration du canton et de Baugé-Carré, commissaire civil du département (activité des gardes nationales, colonnes mobiles, gendarmerie de la région). Attaque contre les chouans retirés dans la forêt de Genery « leur repaire » après qu'ils eurent rançonné la femme Girard de Parçay (M.-et-L.). Prise de 6 « scélérats » qui, en représailles s'emparent de Sorin, notaire ; Moreau, cultivateur ; Goubi, menuisier ; Belleau, marchand ; et de la femme Beillard de Parçay, du fils Bodeau, de Hommes qui se trouvait chez le citoyen Bourdais, marchand à Parçay. Déroute des chouans poursuivis par la 40e demi-brigade et par la garde mobile de Saumur (4-18 vendémiaire), 4 pièces. — Prise de Joulin à Baugé, état de ses effets séquestrés (brumaire an VIII), 6 pièces. — Alerte à Channay et incursions dans le canton de Noyant (8 fructidor an VII-11 nivôse an VIII), 6 pièces. — A Continvoir, arrestation et élargissement de Jean Royer (11-25 brumaire), 2 pièces. — Battues dans les bois de Parçay (M.-et-L.) (1er-21 frimaire), 5 pièces. — Poursuite vers Restigné. Le département observe « Il est étonnant que dix hommes fassent la loi dans ce pays » (12 brumaire). — Entrée des brigands à Château-la-Vallière : dénonciation de leurs principaux correspondants. A Anverse (M.-et-L.), chez l'homme d'affaires du noble Champagné ; à Noyant, chez Bruneau, notaire ; à Château-la-Vallière, chez Roulleau (16 brumaire). — Passage d'un détachement ayant un chef surnommé Cœur-de-Lion (25 frimaire), 2 pièces. — Arrivée et sortie des chouans au Lude, poursuivis par une colonne de 300 chasseurs du Mans et par la colonne mobile d'Ecommoy (18 brumaire). — Lettres signées Baugé-Carré et Boullet, la 1re du 20 brumaire avouant « … malgré toutes nos courses et toutes nos démarches nous ne pouvons découvrir les pistes de Branche d'Or ». La 2e du 23 brumaire : exposé des mesures de sécurité « surveillance de tous leurs mouvements, principalement des tentatives qu'ils ne vont pas manquer de faire sur Tours quand ils se seront emparés de toutes les petites villes adjacentes ». Installation à Savigné d'un détachement de gendarmes de Château-la-Vallière. — Signalement des brigands à Marcilly, Lublé, Braye, Breuil, Broc, Meigné (5-18 frimaire).

Réquisitions par les chouans chez les acquéreurs des biens nationaux : les frères Baugé de Savigné, Fontaine et de la Barre de Channay où ils emmènent des gagistes et Jacques Mercier de Cléré. — Occupation du château de Lathan, commune du Breuil (nivôse an VIII). — Pétition signée des habitants de plusieurs communes du canton attestant le civisme de Jean Bourdais, fermier au lieu du Vau, commune de Hommes (11 brumaire). — Protestation de Léger, chef du 1er bataillon de la garde sédentaire contre l'exemption de la garde du service à pied, accordée à 11 citoyens (y énumérés) qui se sont réunis pour former un piquet de gendarmerie (11-13 frimaire). — Protestation de l'administration du canton au sujet du retrait des troupes ordonné par le général Siscé. « … Si vous nous abandonnez, nous deviendrons la proie des brigands qui nous environnent de toutes parts… nous vous en conjurons, envoyez-nous seulement un détachement de 50 hommes ». Désertion de 20 conscrits à l'instigation de Laval-Cherbon, recéleur de la bande de Branche d'Or (2 nivôse). — Enlèvement par Bruno, chef chouan, du citoyen Morand, commissaire de Noyant et des Bois (M.-et-L.) (9 pluviôse). En tout 97 pièces.

Canton de Bourgueil. Correspondance de l'administration du canton, procès-verbaux d'enquê-tes. Incursions à Benais chez Micault, agent de la commune et chez Rousseau, aubergiste (7 fructidor an VII). A Restigné désarmement de Marquis, agent municipal, de Loury, commandant la garde nationale ; de Berthelot, propriétaire ; de Jean Delanoue fils, fermier ; de René Baudrier, garde-champêtre et de Jacques Poussineau, du lieu de Grammont à Restigné (8-10 vendémiaire an VIII), 5 pièces. — Rapports de Bastard-Desmée, commissaire civil du département, des 13 et 19 fructidor an VII, 2 pièces. — Mesures de répression. Activité de la gendarmerie et de la garde nationale de Bourgueil sous les ordres respectifs de Bouilly et Deschamps avec une compagnie du bataillon auxiliaire, d'un détachement de cavalerie commandé par Moulinet et de troupes de ligne. Arrestation à Bourgueil de Bouju et de son épouse et d'Anne Besnard (vendémiaire an VIII), 12 pièces. — Assassinat de Gombault, brigadier de gendarmerie

(18 vendémiaire), 2 pièces. — Copie d'un ultimatum de Branche d'Or transmise à la troupe cantonnée à Vernoil, intimant aux républicains de libérer Anne Besnard, René Huet, son beau-frère Haye, et Rivière sous menace de faire fusiller les otages et de brûler plusieurs bourgs (fructidor an VII-vendémiaire an VIII), 6 pièces. — Soumission d'Estavan, natif de Bourgueil ; rentrée et nouvelle défection de Bouillault de Restigné. Incursion au château de Jalaine (nivôse-pluviôse), 2 pièces. En tout 35 pièces.

L[r] 535 (ancien 284). — Liasse, 133 pièces.

Fructidor an VII-Pluviôse an VIII. — *Chouannerie* (suite). *Incursions.* **Canton de Saint-Christophe**. Incursions. Procès- verbaux d'enquête rédigés par les agents municipaux des communes ou par Laurent Tempé, juge de paix du canton. Quelques correspondances. Incursions à Saint-Paterne, le 22 fructidor an VII, où ils pillent la maison du citoyen René, receveur de la loterie, propriétaire du château de la Roche : procès-verbal d'expertise des dégâts, soit 1 336 fr., et le 26 brumaire an VIII (22 fructidor an VII-28 brumaire an VIII), 9 pièces. A Saint-Christophe, le 19 fructidor an VII, par une colonne de 4 à 500 rebelles où ils arrêtent Jousset-Delepine, capitaine de la colonne mobile de Dessay (Sarthe), fils du notaire de Sonzay : procès-verbal des déclarations des témoins par devant les notaires publics en résidence à Saint-Christophe. — Situation du département exposée par l'administration du canton afin de justifier la non application de la loi sur les otages du 24 messidor an VII, et compte rendu des mesures prises, en exécution de l'arrêté du département du 22 vendémiaire an VII (19 fructidor an VII-26 vendémiaire an VIII), 7 pièces. — Notifications de prise d'otages. A Sonzay, les citoyens Lepine, Larné, les citoyennes Veuve Pellerain-Gauville et Larue-Ducan. A Neuillé-Pont-Pierre, le citoyen Berthon-Duplessis. A Saint-Christophe, Marcel Galion, agent de la commune et la citoyenne Fortié. Pétition des habitants de Sonzay, Souvigné et Neuillé-Pont-Pierre protestant contre le départ d'Armand Ducan pris comme otage (26 fructidor an VII-4 vendémiaire an VIII), 10 pièces. — Vol commis au préjudice d'Etienne Coueste, huissier au tribunal correctionnel de Tours, sur la route de Chemillé à Beaumont, le 23 fructidor an VII : perquisition chez Soloman, notaire à Saint-Christophe, où on arrête le citoyen Duagny résidant à Paris. — Le 4 brumaire an VIII, combat à Saint-Christophe entre un détachement de 116 hommes de troupes composé de grenadiers, chasseurs et gendarmes commandé par le capitaine de gendarmerie de Blois, venant de Villedieu et une colonne d'environ 300 chouans (4-13 brumaire), 9 pièces. — Le 15 brumaire, passage de 50 à 60 chouans chez Jean-Jacques-Marie Bourgault, fermier. Nouvelle incursion le 7 frimaire ; le 27 pluviôse, vol chez Pierre Peltier, percepteur.

Saint-Aubin. Entrée des chouans le 16 vendémiaire an VIII où ils emmènent 6 jeunes gens (y énumérés) et envahissent la maison de Mathieu Chandonay, fermier au lieudit Bouisson (16-21 vendémiaire), 8 pièces. Nouvelles incursions les 4-15 brumaire et 6 frimaire, 4 pièces. A Neuillé-Pont-Pierre, incursions les 12 vendémiaire et 25 frimaire. Lettres de Marion, agent de la commune : réfutation de l'accusation des propos contre-révolutionnaires tenus par les habitants, signalement des chouans à Breuil, Féron, réquisition de chevaux, etc. (22 fructidor an VII-13 brumaire an VIII), 6 pièces. — Amnistie (arrêté des Consuls du 7 nivôse an VIII). A Neuillé-Pont-Pierre, retour de huit « mécontents ». Remise d'armes par François Huteau et Julien Barat (24 nivôse-22 pluviôse an VIII), 6 pièces.

Canton de Neuvy-la-Loi. Incursions de chouans ayant pour chefs Martel Gaillon dit Plessis et Guereau, tous deux de Saint-Christophe.

Incursions dans les communes de Beaumont-la-Ronce, Chemillé, Louestault, La Ferrière, Neuvy-la-Loi, Villebourg, Bueil : procès-verbaux des vols chez les habitants et dans les perceptions dressés soit par l'agent de la commune, soit par Louis Rondeau, juge de paix du canton (fructidor an VII-pluviôse an VIII), 19 pièces. — Notification de prise d'otage à la citoyenne Fontenaille, à Louestault (fructidor an VII), 3 pièces. — Intervention de la force armée : rapport du général Vimeux du 20 fructidor an VII. — Quelques correspondances de l'administration du canton : exécution des arrêtés du département des 19 et 22 fructidor an VII (réquisition, armement de la garde nationale et de la colonne mobile), passage des chouans chez Bonnevault, cultivateur à Epeigné-sur-Dême ; Fourier, acquéreur de domaines nationaux demeurant à Chemillé ; Poisson, laboureur au lieudit La Gaste. — Procès-verbal signé Fontenaille de l'incursion des chouans dans sa maison (fructidor an VII-nivôse an VIII), 16 pièces.

Canton de Châteaurenault. Révolte des conscrits et « autres malveillants » contre les colonnes mobiles requises pour arrêter les prêtres réfractaires (2[e] jour complémentaire an VII). — Transmission d'une lettre de l'administration du canton

de Vendôme annonçant la prise du Mans par les rebelles (24 vendémiaire an VIII), 2 pièces. — Alarme à Châteaurenault où les brigands sont signalés à Château-du-Loir, au château de la Chenuère, commune de Ruillé, près Courdemanche et Vancé, cantons de La Chartre et Lucé, puis à Chemillé et Villebourg, à Villeporcher (L.-et-Ch.), Saint-Calais (Sarthe). Réponse du département à une demande de secours « … La force des chouans consiste plus dans la frayeur qu'ils inspirent que dans leur propre force… vos craintes sont prématurées » (5 brumaire-6 frimaire an VIII), 9 pièces. — Vol chez Gervais Huguet, propriétaire de la ferme appelée du Haut-Villemail, commune de Saint-Cyr-du-Gault (L.-et-Ch.), le 5 frimaire an VIII, 2 pièces. — Enlèvement de Julien Guillon, acquéreur de biens nationaux (6-7 frimaire), 2 pièces. — Les 20-25 nivôse, incursions à Villechauve (L.-et-Ch.) et Monthodon, pillage chez Bordier, agent de la commune de Neuville ; le 28 pluviôse, vols chez Bruère. — Suspension d'armes. Copies : d'une lettre de Cerbère, chef chouan, datée du quartier général du Lude, 7 novembre 1799, adressée à l'administration de canton la sommant de retirer dans les 24 heures les garnisaires établis chez les parents des conscrits réfractaires et d'une permission octroyée à Breton dit « sans regret », hussard de la 5e région, signée Guillot, chef de légion et Charles, lieutenant, datée du 25 décembre 1799 (frimaire-nivôse), 6 pièces. — Lettre autographe d'Arthur, chef chouan, exigeant la cessation des poursuites contre un fermier de biens nationaux (25 décembre 1799). — Démissions des membres de l'administration du canton, des agents des communes de Monthodon et d'Auzouer, motivées par « le défaut de confiance » de l'administration centrale (19 frimaire-27 nivôse an VIII), 5 pièces.

Décès des militaires aux Armées

L[r] 536 à 542. — Liasses

An I-An VIII. — Extraits des actes de décès des registres d'état civil des communes et des hôpitaux militaires, classés par ordres chronologique et alphabétique. Envoi du ministère de la Guerre en 1898.

L[r] 536, A. B., 464 pièces.

L[r] 537, C. D., 568 pièces.

L[r] 538, E. F. G., 436 pièces.

L[r] 539, H. I. J. K. L., 463 pièces.

L[r] 540, M. N. O., 408 pièces.

L[r] 541, P. Q. R., 524 pièces.

L[r] 542, S. T. V., 299 pièces.

Ponts et Chaussées

Lois et décrets, circulaires, correspondance, organisation de service, etc.

L[s] 543 (ancien 310). — Liasse,
63 pièces imprimées ou manuscrites.

1791-An VIII. — Lois et décrets, arrêtés des comités de Salut public, du Directoire exécutif, des Travaux publics ; circulaires du ministère de l'Intérieur ; extraits des délibérations du département.

L[s] 544 (ancien 465). — Cahier grand format,
45 feuillets.

16 pluviôse an II-3 vendémiaire an III. — Transcription de la correspondance de l'ingénieur en chef Vallée avec le ministre de l'Intérieur, l'inspecteur général de Limay[1], le département et les districts, la commission des Travaux publics, les ingénieurs ordinaires et les entrepreneurs.

L[s] 545 (ancien 466). — Cahier grand format, 43 feuillets.

6 vendémiaire an III-15 prairial an II. — *Idem*.

L[s] 546 (ancien 467). — Cahier grand format, 70 feuillets.

29 ventôse an III-6 fructidor an VIII. — *Idem*.

L[s] 547 (ancien 468). — 3 cahiers grand format.

1790-An II. — Enregistrement sommaire de la correspondance des particuliers, des autorités constituées du département, et des « avis » de l'ingénieur en chef concernant les travaux des routes, de charité, les indemnités de terrains et autres objets.

1. Ancien collaborateur de du Cluzel et constructeur du pont de Tours.

L[s] 548 (ancien 51). — Registre grand format, reliure cartonnage souple 32 feuillets.

1[er] vendémiaire-14 thermidor an III. — Transcription des lettres ou extraits des lettres échangées par le département avec Vallée, ingénieur en chef, les districts, la commission des Travaux publics, etc.

L[s] 549 (ancien 50). — Registre, reliure parchemin, 184 feuillets.

4 brumaire an V-12 février 1810. — Résumé des pétitions, mémoires et délibérations des autorités constituées adressés à l'ingénieur en chef, et des décisions de celui-ci, prises sur les rapports des ingénieurs ordinaires.

L[s] 550 (ancien 469). — Cahier, 48 feuillets.

6 thermidor an VI-2 messidor an VII. — Transcription des rapports des ingénieurs sur les pétitions et autres affaires particulières.

L[s] 551 (ancien 310). — Liasse, 190 pièces.

1790-An IX. — Circulaires et correspondance du ministère de l'Intérieur adressées soit au département, soit à l'ingénieur en chef, correspondance des ingénieurs en chef Vallée et Bequey avec le département et les ingénieurs ordinaires Treton, Denis, Jahan, Leclerc, Dubrac, auxquels sont joints parfois des rapports ou des bordereaux. Elles concernent le financement des travaux, les versements de fonds, les adjudications, le remboursement des avances faites par les entrepreneurs, l'exécution de la loi du 16 frimaire an II, l'abandon des travaux pour non-paiement par les soumissionnaires Julien, Bouchet et Vallée, l'organisation du service, le traitement des ingénieurs, les frais de tournée, le salaire du personnel, l'affermement des barrières, l'acquittement des dépenses arriérées, la liquidation des comptes, etc.

L[s] 552 (ancien 312). — Liasse, 229 pièces.

1791-An VII. — **Organisation du service**. Circulaires et correspondance du ministre de l'Intérieur et de la commission des Travaux publics. Exécution des décrets des 4 et 6 août 1790 : nominations de M. Gallot aux fonctions d'ingénieur en chef du département en remplacement de MM. de Marie et Chevalier (réunion du service des Turcies et Levées à celui des Ponts et Chaussées) et des ingénieurs ordinaires Denis pour les districts de Tours et Châteaurenault ; Jahan pour le district de Tours ; Leclerc pour les districts de Loches, Amboise, Preuilly ; Mutel pour ceux de Langeais et Chinon (30 septembre 1790). — Rapport de l'ingénieur en chef Vallée intitulé « Représentations » portant sur l'organisation de ses bureaux, le recrutement et le paiement de son personnel, les traitements des ingénieurs, daté du 15 décembre 1792. — Réintégration de Marie (1791-1793), 3 pièces. — Répartition provisoire entre les ingénieurs des travaux civils et militaires jusqu'à l'époque de la nouvelle organisation des Ponts et Chaussées (an IV). — Activité des ingénieurs Denis, Treton, Dumousseau, Jahan, Dubrac et suppression des conducteurs : tableau de répartition des travaux et rapports signés Vallée (an V-an VI), 26 pièces. — Cantonniers : nominations sur formulaires imprimés, demandes d'augmentations par ces derniers et par les conducteurs (an III), 18 pièces. — Destitution de Vallée et nomination de Becquey (3-11 nivôse an VI), 3 pièces. — Traitement et indemnités dus aux ingénieurs, conducteurs et employés de bureau. Pièces de comptabilité : états nominatifs dits de « distribution » et rapports des ingénieurs en chef Vallée puis Becquey (1791-1792), 27 pièces. — (An IV), 35 pièces. — (An V), 57 pièces. — (An VII), 46 pièces.

L[s] 553 (ancien 313). — Liasse, 89 pièces.

1790-An VII. — Collection de projets, d'états indicatifs des travaux à exécuter, établis par les ingénieurs ordinaires, mémoires de l'ingénieur en chef. Rapport du comité des Travaux publics d'après les mémoires de l'ingénieur en chef Vallée.

Routes

L[s] 554 (ancien 261). — Registre, reliure cartonnage soupl, 46 feuillets.

1791-An IV. — *Travaux des routes*. Du f[o] 1 au f[o] 21 inclus, indication par districts des entrepreneurs adjudicataires et des acomptes reçus. Du f[o] 22 au f[o] 44, situation des travaux proprement dits classés par districts.

L[s] 555 (ancien 373). — Liasse, 173 pièces.

1791-An XI. — *Construction, réparations*. Dossiers par routes se composant de devis estimatifs dressés par les ingénieurs ordinaires, signés par

l'ingénieur en chef, des soumissions, des procès-verbaux d'adjudication et de quelques correspondances.

Routes de : Paris en Espagne par Vendôme (1791-an VI), 132 pièces. — de Tours au Mans (an V-an VII), 25 pièces. — de Tours à Rennes (1791), 3 pièces. — de Tours à Rouen (1791-an V), 7 pièces. — de Tours en Normandie (1791), 3 pièces. — de Rouen à Clermont par Le Mans, Tours, Loches, Châtillon (an VII-an XI), 3 pièces.

L[s] 556 (ancien 374). — Liasse, 170 pièces.

1787-An V. — *Construction, réparations* (suite). Routes de de Tours en Berry par Loches (1791-an V), 7 pièces. — de Tours à Angers par Château-la-Vallière (1791-1792), 23 pièces. — de Tours à Bourges par Véretz et Bléré (1791-an V), 10 pièces. — de Tours à Saumur par Cinq-Mars et Langeais (an IV-an V), 5 pièces. — de Tours à Saumur par Azay et Chinon (1790-an II), 18 pièces. — d'Amboise à Châteaurenault (an V), 15 pièces. — de Chinon à Châtellerault par Richelieu (1791), 2 pièces. — d'Amboise à Bléré (1791-an VII), 8 pièces. — de l'Ile-Bouchard à Chinon (1792), 4 pièces. — de Chinon à Loudun (an IV), 16 pièces.

En appendice. Soumissions volontaires pour les réparations des routes (exécution de l'arrêté du Directoire exécutif du 22 frimaire an VI) : états nominatifs des souscripteurs établis par les communes et centralisés au canton, auxquels sont jointes quelques lettres des municipalités de canton (an VI), 62 pièces.

L[s] 557 (ancien 375). — Liasse, 91 pièces.

1787-An VIII. — *Chemins vicinaux*[1]. Réclamations émanant des particuliers et des municipalités, exécution de l'arrêté du Directoire exécutif du 23 messidor an V (1792-an VII), 46 pièces. — Travaux divers. Ecoulement des eaux à Beaumont-la-Ronce (an V), 15 pièces. — Banlieue de Tours : écoulement des eaux du Mail et réparations des chaussées ; élagage des arbres de l'avenue de Gramont (1787-an VI), 25 pièces. — Projet de route pour le trafic de la poudrerie du Ripault (1791-1792), 3 pièces. — Langeais. Construction d'un abreuvoir : un plan. Etat de situation des ponts et chemins (an III-an V), 2 pièces.

1. La section concernant la vicinalité semble avoir subi beaucoup de pertes.

L[s] 558 (anciens 254 *bis* et 389). — Liasse, 202 pièces.

An VII. — *Taxe d'entretien des routes.* Exécution des lois des 24 fructidor an V, 9 vendémiaire, 3 nivôse, 1[er] thermidor an VI, 14 brumaire an VII (barrières et perception). Lois, instructions du ministre de l'Intérieur soit imprimées soit manuscrites (an VII), 29 pièces. — Etablissement et fermage des barrières. Etats des barrières situées dans le département avec leurs distances réciproques, états des routes et des bureaux proposés par les ingénieurs, un état général des routes et des barrières à affermer, 2 cartes (an VII), 20 pièces. — Adjudication. Etat indicatif des barrières et des adjudicataires auxquels elles sont affermées, cahier des charges sur formulaire imprimé. Pièces de caution (an VII), 23 pièces. — Surveillance secrète du produit de la taxe avant le fermage. Instructions ministérielles, correspondance de Christophe, commissaire du département avec Martinet, inspecteur de la 2[e] division de la taxe d'entretien des routes, avec Moll puis Chartrain, inspecteurs et les commissaires des cantons, bordereaux des recettes dont quelques-uns avec indication du trafic (an VII), 56 pièces. — Correspondance de l'ingénieur du département Becquey, des ingénieurs ordinaires et des inspecteurs, arrêtés du département concernant la perception des amendes, les exemptions, les barrières, etc., etc. (an VII), 73 pièces.

Ponts

L[s] 559 (ancien 376). — Liasse, 322 pièces.

1791-An VIII. — **Pont de Tours**[1]. Entretien, reconstruction de la 12[e], puis des 9[e], 10[e] et 11[e] piles, travaux accessoires (exhaussement de la rue Saint-Symphorien, pavage des abords).

Pont provisionnel de charpente, construit à l'amont des quatre arches du pont, détruites lors de la débâcle des glaces, en janvier 1789. Reconstruction de l'arche démolie en prévision de l'invasion des chouans en l'an II, travaux de consolidation.

Classement chronologique. Dossiers se composant de la correspondance du ministre de l'Intérieur, de pièces de comptabilité (états de dépenses, de répartition des fonds entre Derouet et Gacheau, entrepreneurs), de devis estimatifs des travaux, d'états de situation des ouvrages et des entrepreneurs, de rapports de l'ingénieur ordinaire

1. *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, tome XXIV : Le Pont de Tours, par E. LAINÉ.

Denis et des ingénieurs du département Vallée et Becquey, de certificats de réception des ouvrages, de quelques extraits de délibérations du département et de quelques pétitions. (1791), 37 pièces. — (1792), 42 pièces. — (1793), 40 pièces. — (an II), 51 pièces. — (an III-an IV), 33 pièces. — (an V), 17 pièces. — (an VI), 58 pièces. — Réparation du pont de bois avec les matériaux provenant de la démolition de l'écurie Martin (an VI-an VII), 8 pièces. — (an VII), 19 pièces. — (an VIII), 9 pièces. Plan d'une arche du pont de pierre.

L[s] 560 (ancien 377). — Liasse, 77 pièces.

An III-An VIII. — **Ponts de Tours** (suite). Divers. Péage (an II), 3 pièces. — Hauteurs d'eau sur l'étiage: barèmes mensuels (an VI-an VIII), 25 pièces. — Inventaire des ustensiles, outils et matériel du magasin (an VIII), 2 pièces. — Envoi des sondes pour la construction du Pont de Cé dans le Maine-et-Loire (an VI), 10 pièces. — Débâcles des glaces. — An III, mesures de protection, 5 pièces. — An VII. Construction de cinq brise-glaces : procès-verbaux d'inspection des ingénieurs, devis estimatifs, 2 plans. En tout, 14 pièces. — Cassage des glaces : états des dépenses et devis estimatifs des réparations aux ponts, rapports des ingénieurs, 18 pièces.

Ponts du département. *Construction. Réparations.* Dossiers, classés par districts, se composant de la correspondance du ministre de l'Intérieur, des mémoires de l'ingénieur en chef, des certificats de réception des travaux servant au payement des entrepreneurs, des devis estimatifs signés par les ingénieurs, d'extraits des délibérations des autorités constituées du département et de quelques correspondances.

L[s] 561 (ancien 378[a]). — Liasse, 206 pièces.

1785-An VIII. — **Ponts du district de Tours**. Ponts : de Luynes (1785-1791), 9 pièces. — de Langennerie (an IV-an V), 3 pièces. — de la Roche à Saint-Christophe (an V), 6 pièces. — de Ruan (an VI), 4 pièces. — de Montbazon (1793-an II), 12 pièces. — de Pont-Cher (1792-an VIII), 28 pièces et quatre plans en couleurs dont un avec une partie de ses « abords » et un graphique des anciennes et nouvelles mesures. — de Neuillé-Pont-Pierre (an II), 1 pièce. — de Beaumont-la-Ronce (an II), 6 pièces. — de Cormery (an V), 6 pièces. — Saint-Sauveur et chaussée (an V), 15 pièces. — Pont en bois de Saint-Michel près le bourg de Saint-Avertin (an V), 3 pièces. — Arches : de Grammont (an III an VIII), 67 pièces. — de la Cuisinière (an VI an VIII), 42 pièces.

L[s] 562 (ancien 379). — Liasse, 254 pièces.

1790-An VII. — **Ponts du district de Loches**. Aqueduc de Loches (an III), 3 pièces. — Ponts : d'Esves-le-Moutier (an III), 5 pièces. — de Chemillé (1793-an II), 13 pièces, un plan d'une travée. — de Genillé (1790-1793), 7 pièces. — de Loches (an VI), 12 pièces. — de Nouans (an II), 2 pièces. — de Saint-Quentin (1793-an III), 26 pièces. — de Reignac (1791), 1 pièce. — de Nouans et Villedomain (1793), 4 pièces.

Ponts du district de Preuilly. Ponts : de Rives sur la Claise (1793-an III), 8 pièces. — du Grand-Pressigny (1793-an VI), 5 pièces. — Commune de Balesmes : pont en bois sur le Grignon (an III), 9 pièces. *Ponts du district de Langeais.* Ponts : du Guédes-prés (an III), 7 pièces. — du Gaudier (an III-an IV), 4 pièces. — Arche sur la rivière de Lane (an III), 9 pièces.

Ponts du district de Châteaurenault. Ponts : Paillard (an VII), 2 pièces. — Mathurin, sur la route de Tours à Vendôme (an VII), 1 pièce. — Sur la route d'Amboise à Châteaurenault, entre le pont de la Ramée et celui de Pocé (1793-an VII), 3 pièces.

Ponts du district d'Amboise. Ponts : d'Amboise et pont provisionnel (1753-an VII), 51 pièces, deux plans du pont provisionnel. Un registre contenant les procès-verbaux, toises et arrêtés de l'ingénieur Leclerc et des commissaires de la municipalité d'Amboise du 8 mai 1792 au 10 frimaire an II. — de Bléré (1792-an IV), 12 pièces. — de Limeray (1792-an II), 11 pièces. — de la Calonnière (an III-an IV), 4 pièces. — de Nazelles (1793-an IV), 3 pièces. — de Saint-Ouen (an V), 3 pièces. — Arche de la Belle-Roche (an III), 4 pièces.

Ponts du district de Chinon. Ponts : de Chinon (1793-an VII), 12 pièces. — d'Azay-le-Rideau (an IV-an VII), 19 pièces. — de Veude (1793-an III), 6 pièces. — de Pile (an III), 3 pièces. — Pont neuf près Sainte-Maure, sur la route de Tours à Châtellerault (an VII), 3 pièces. — Pont sur l'Indre à Ussé (an VII), 2 pièces.

Turcies et levées

L[s] 563 (ancien 377). — Liasse, 108 pièces.

1790-1793. — *Réparations extraordinaires des avaries occasionnées par les crues de la Loire* de novembre 1790. Projets des travaux : devis indicatifs et estimatifs, correspondances signés de l'ingénieur en chef de Marie (1790-1791). Protec-

tion de l'entrepreneur Filledier et de ses commis à l'atelier de Berthenay, menacés par 5 à 600 ouvriers (1790-1791), 29 pièces. — Dégâts causés par les crues de la Vienne, de l'Indre, de la Creuse, de la Veude, de la Claise à la suite des pluies des 9, 10, 11, 12 juillet 1792. Etat général des dépenses, procès-verbaux d'inspection des ingénieurs ordinaires Mutel, Jahan et Leclerc (devis estimatifs). Listes nominatives des journaliers, quelques extraits des délibérations des municipalités (1792-1793), 79 pièces.

L[s] 564 (ancien 380). — Liasse, 140 pièces.

1792-An VII. — *Réparations ordinaires.* Mandatement des travaux : certificats de réception servant de bon pour paiement (1792-an V), 6 pièces.

Exercice de l'an III. Classement par entrepreneurs, 34 pièces. — District d'Amboise : établissement d'ateliers ambulants, injonction à l'entrepreneur Perrault d'activer les travaux, 11 pièces. — Démolition de la chapelle de la Guignière achetée comme bien national par Luce (an IV), 4 pièces. — Réparations aux rives de la Loire.

Travaux de l'an VI. Soumissions de Perrault et Michel Bouchet du 15 frimaire an VI : états indicatifs et estimatifs des travaux à exécuter avec les conditions de l'adjudication signés des ingénieurs, quelques correspondances, 23 pièces. Procès-verbal de tournée de l'ingénieur en chef, 4 pièces.

Travaux de l'an VII. Etats et correspondances, 24 pièces. — Levée de Rochepinard (bonde de la Rocheparis (an VI), 6 pièces. — Digue de Bourgueil et levée de Santenay (an IV-an V), 5 pièces. — Enceinte du bourg Saint-Jacques à Chinon : pétitions (an VI), 4 pièces, etc.

Rivières et navigation

L[s] 565 (ancien 389). — Liasse, 276 pièces.

1774-1816. — Dossiers par matières.

Hydrographie du département. Copie du procès-verbal de visite du Cher depuis Saint-Aignan jusqu'au bec du Cher, établi le 31 août 1786. — District d'Amboise. Rapport de l'ingénieur en chef Vallée sur l'état des rivières et sur les travaux nécessaires à leur entretien (1790-1791), 2 pièces. — Visites des rivières flottables, navigables, ruisseaux et canaux d'assèchement et d'irrigation, en exécution de l'arrêté du Directoire exécutif du 19 ventôse an VI (Vienne, Creuse, Cher) (an VII), 46 pièces.

Canaux : du Ruau Sainte-Anne (1771-1791), 14 pièces. — de Planchoury (an IV-an V), 10 pièces.

Balisage de la Loire, du Cher et de la Creuse (an IV-an VI), 88 pièces.

Curage (1791-an V), 5 pièces.

Moulins : sur la Creuse (an VI), 10 pièces. — Sur l'Indre. Un plan profil en longueur de la rivière depuis le seuil du moulin de Cormery jusqu'au moulin d'Ussé. Nivellement des eaux (1789-1816), 42 pièces.

Moulin à vent situé à la rampe du port à La Riche (an V), 7 pièces.

Bacs et bateaux (régime, police, administration). Exécution de la loi du 6 frimaire an VII), 61 pièces.

Travaux de charité

L[s] 566 (ancien 400. — Registre grand format, reliure cartonnage, 33 feuillets, 3 pièces imprimées. Cahier grand format 20 feuillets.

1790-An III. — Comptabilité des fonds accordés au département par les décrets des 30 mai et 16 décembre 1791 et répartis entre les districts par les délibérations du département des 6 juin 1791 et 8 juillet 1793 (28 octobre 1791-22 brumaire an III), 1 registre, 3 pièces imprimées. Etat des recettes et dépenses et situation des ouvrages exécutés sur les secours accordés par la délibération du département du 6 juin 1791 jusqu'au 30 fructidor an II, 1 cahier.

L[s] 567 (ancien 386). — Liasse, 392 pièces.

1790-An VI. — Dossiers par districts se composant de procès-verbaux d'adjudication, des rapports d'inspection des ingénieurs ordinaires, des procès-verbaux de réception des ouvrages soumissionnés auxquels sont joints des certificats pour paiement.

Année 1790. Payements d'acomptes et définitifs. Départements : de Loches, 74 pièces ; de Château-du-Loir, 33 pièces.

Année 1791-1793. Districts : d'Amboise (1791-1793), 25 pièces ; de Châteaurenault (1791), 16 pièces. — de Chinon (1790-1792), 45 pièces. — de Langeais (1791), 28 pièces. — de Loches (1791-1792), 7 pièces ; de Preuilly (1791-1793), 23 pièces ; de Tours (1791-1793), 38 pièces.

Travaux de l'an III. Exécution de l'arrêté du département du 8 juillet 1793 (dans chaque dossier, un tableau des travaux accordés aux municipalités). Districts : d'Amboise, 10 pièces ; de Châteaurenault, 6 pièces ; de Chinon, 6 pièces ; de Langeais, 18 pièces ; de Loches, 6 pièces ; de Preuilly, 6 pièces ; de Tours, 24 pièces.

Travaux de l'an VI. Pièces de comptabilité. Etats des recettes et dépenses, sous forme de brouillons, 5 pièces. — Réquisition d'ouvriers : listes nominatives et correspondance entre l'ingénieur en chef et l'agent national du district de Tours (an III), 22 pièces.

Comptabilité générale

L[s] 568 (ancien 387). — Liasse, 101 pièces.

1792-An IX. — *Créances des entrepreneurs.* Liste des entrepreneurs admis à proposer leur soumission et désignation de caution de Jacques Vallée, Martin Vallée, Moricet, Rat, Perrault, Pinaudier, Barner, Alexandre Bouchet, Martin Bouchet, en exécution de l'art. 3 de la loi du 11 septembre 1790 (an VI), 17 pièces. — Indemnités dues aux entrepreneurs à la suite d'augmentations successives : pétitions, avis des ingénieurs, délibérations du département (1792-an V), 16 pièces. — Paiement des créances arriérées. Etats du montant des ouvrages et des paiements d'acomptes depuis le 21 septembre 1792 et antérieurement à l'organisation du régime constitutionnel (5 brumaire an IV), portant la mention « arriéré » et de ceux exécutés jusqu'au 1er vendémiaire an V (an V), 38 pièces, un tableau récapitulatif daté du 11 fructidor an IX. — Travaux de l'an VI et l'an VII. Etats de situation des travaux et des entrepreneurs, 28 pièces dont quelques correspondances des ingénieurs.

L[s] 569 (ancien 388). — Liasse, 23 pièces.

1791-An IX. — *Etats des recettes et dépenses*, de situation des ouvrages sur formulaire imprimé (1791-an VII), 11 pièces. — Vérification des comptes par le conseiller d'Etat, chargé spécialement des Ponts et Chaussées, canaux, taxe d'entretien et cadastre (an VIII-an IX), 12 pièces.

Alignement - Voirie

Correspondances, pétitions, avis des autorités constituées du département, rapports des ingénieurs, extraits des délibérations du département, plans.

L[s] 570 (ancien 368). — Liasse, 179 pièces.

An III-An VII. — Alignements, dégradations, droits de passe, plantations et élagages d'arbres, etc.

L[s] 571 (ancien 369). — Liasse, 303 pièces.

An V-An VI. — *Idem*.

L[s] 572 (ancien 370). — Liasse, 277 pièces.

An VII. — *Idem*.

L[s] 573 (ancien 372). — Liasse, 304 pièces.

1790-An X. — Indemnités pour expropriations et dégradations.

Instruction publique

L[t] 574 (anciens 323[a]-324). — Liasse, 53 pièces imprimées.

1793-An VII. — *Lois et décrets, circulaires* du ministre de l'Intérieur relatives à l'enseignement primaire, aux écoles centrales, aux écoles de santé et vétérinaires, aux théâtres et bibliothèques (1793-an VII), 3 affiches, 26 pièces imprimées. — Journaux et livres : prospectus (an V-an VII), 24 pièces.

Enseignement

L[t] 575 (anciens 323[a]-324[a]). — Liasse, 33 pièces.

An IV-An VII. — *Ecoles primaires. Ecoles centrales.* Correspondance du ministre de l'Intérieur, quelques minutes des réponses du département. Exécution des lois des 27 brumaire an III et 3 brumaire an IV : établissement des écoles primaires, logement des instituteurs et professeurs, nomination d'un professeur de langues vivantes, application des arrêtés du Directoire exécutif,

vacance d'une bourse du ci-devant collège de Tours réuni à celui de l'Egalité (loi du 5 mai 1793), tremblement de terre à Tours du 6 pluviôse an VII, mise à la disposition de Veau-Delaunay, professeur à l'école centrale, d'instruments de physique, etc.

L[t] 576 (ancien 324[a]), liasse. — 193 pièces.

An III-An VII. — *Ecoles primaires.* Exécution des lois des 27 brumaire an III et 3 brumaire an IV. Placement des écoles : tableau général avec indication du lieu, du logement accordé, des nominations des instituteurs (dates des avis des municipalités, des examens, des arrêtés). — Logement. Listes des ci-devant presbytères et correspondance des administrations de cantons (an IV-an VII), 10 pièces. — Nominations des instituteurs. Dossiers se composant de la demande du postulant, du procès-verbal d'examen du jury d'instruction signé Estevou, Auguste Vauquer, Juge, des avis de la municipalité de canton et de la minute de l'arrêté du département (an IV-an IX), 142 pièces. — Indications et envois par le ministre de livres élémentaires (an V-an VII), 6 pièces. — Enquête du département sur la distribution des écoles, les méthodes d'enseignement, le choix des instituteurs, etc. : réponses des municipalités de cantons à la circulaire-questionnaire du 22 vendémiaire an VI (an VI-an VII), 33 pièces.

L[t] 577 (ancien 320). — Liasse, 38 pièces.

1779-1791. — *Ecole de dessin et de peinture.* Dossier de Rougeot peintre, archiviste du chapitre de Saint-Gatien puis du département, fondateur à Tours en 1778 d'une école gratuite, érigée en 1781 en école académique. Activité, traitement, logement de Rougeot, distribution des prix de 1778, 1790, 1791 (correspondance de Rougeot, extraits des délibérations de la commune de Tours, etc.), 32 pièces. — Participation des districts au paiement des émoluments des professeurs : acceptation sous réserve des districts de Chinon et Châteaurenault, refus de celui de Loches (1791), 6 pièces.

L[t] 578 (ancien 341). — Liasse, 210 pièces.

An II-An VIII. — *Collège des Oratoriens de Tours.* Traitements (exécution de la loi du 18 août 1792).

Collège du Musée de Tours. Nomination et traitement des professeurs. Barré à la chaire d'architecture ; Nicolas Trousseau à celle des langues latine et française. Chaires d'histoire : démission de Bernady, ci-devant oratorien de La Guerche ; de morale et politique : candidature de Rouillé, curé de Veigné ; des belles-lettres : réclamations de Gabriel Nivet, destitué (an II-an III), 10 pièces.

Création des écoles centrales (loi du 7 ventôse an III). Affiches, prospectus, fascicules provenant en partie d'autres départements (avis de concours pour les nominations des professeurs, inaugurations, programmes des examens publics des élèves, établissement d'un pensionnat) (an III-an VII), 24 pièces. — *Ecole centrale de Tours.* Ouverture le 11 messidor an III. Correspondance et procès-verbaux du jury d'instruction composé de Vallée, ingénieur en chef du département ; Roussereau, juge au tribunal civil ; Riffault, commissaire des poudres. Prise de possession du jardin des Ursulines. Nomination des professeurs : Aubert, Rouillé, François Corneille, Fey, Maréchal, Leroux, Baillot, Bourguin, Bruneau, Rougeot[1], aux chaires de mathématiques, d'histoire naturelle et de botanique, de langues vivantes, de langues anciennes, de morale et de législation, de belles-lettres, de méthode des sciences ou logique et d'analyse des sensations et des idées, d'hygiène et de l'accouchement, d'art et de dessin (26 prairial an III), Guimard et Bernady à celles des arts et métiers et d'histoire des peuples et économie politique ; Daligny à celle d'hygiène, en remplacement de Bruneau, démissionnaire (thermidor-messidor an III), 16 pièces. Veau-Delaunay : cumul des fonctions de professeur de chimie et de celles de médecin à l'hôpital militaire de Tours (fructidor an III-frimaire an IV), 4 pièces.

Réorganisation de l'école centrale (loi du 3 brumaire an IV). Règlement, 1 affiche. Nomination du jury d'instruction. An IV. Roussereau, Riffault, Bruneau en remplacement de Vallée, démissionnaire, 7 pièces. An VI. Estevou, administrateur du département ; Baignoux, conservateur des hypothèques et Forest, accusateur public en remplacement de Chalmel et Riffault, élus députés. An VII. Stanislas Becquet en remplacement de Baignoux, démissionnaire, 10 pièces. An VIII. Démission de Chalmel, candidat au poste de bibliothécaire. — Nominations des professeurs. An II. Pierre-Marc Corneille à la chaire de grammaire en remplacement de François Corneille, démissionnaire, Dreux à celle d'histoire géographique. An V. Raverot, peintre, à celle de dessin en remplacement de son

1. Sur Charles-Antoine Rougeot, voir la notice historique sur les archives du département d'Indre-et-Loire, comme préface à l'inventaire des archives départementales, tome I, rédigée par Ch. LOIZEAU DE GRANDMAISON, p. 4.

beau-père Rougeot, fondateur de l'école, décédé. Octroi audit Raverot de l'appartement de son beau-père (à l'ancien évêché ou musée), parce qu'il a la charge de sa belle-mère infirme. Durand, sans prénom, peintre, à une autre chaire de dessin, avec autre appartement, « à gauche du grand escalier ». An VI. Pierre-Athanase Veau de Launay, nommé à la chaire d'histoire naturelle, vacante par la démission de Rouillé. Permutation de Maréchal, professeur de langues anciennes, avec Baillot, professeur de langues vivantes. An VII. Chaire de législation et de morale. Candidature de Peyre, professeur à Beauvais ; nomination de Baignoux en remplacement de Leroux, destitué, 35 pièces. — Conseil des professeurs. Exécution de la loi du 25 messidor an IV (discipline intérieure, logement du conservateur et des professeurs), affectation de la maison de la Visitation à l'établissement d'un pensionnat (an VII), 11 pièces. — Maintien de l'école : compte rendu de la mission Riffault et Veau De Launay (brumaire-frimaire an VI), 4 pièces. — Création d'un cours d'anatomie et de musique, transport des deux autels de marbre de l'église La Riche au Musée. — Lettre signée Vauquer, Simon et Pillet, manufacturiers à Tours, Texier, sollicitant la création d'une chaire de chimie et de dessin pour étoffes de soie, etc. (an V-an VIII), 25 pièces. — Chinon : extrait d'une délibération de l'administration municipale de la commune sollicitant l'établissement d'une école supplémentaire (an VII). — Listes par matières des élèves sur formulaire imprimé (an VI, lacunes), 27 pièces. An VII, trimestres de vendémiaire et nivôse, 23 pièces. — Découverte par Baignoux d'un perfectionnement du cabestan (an VII), 2 pièces.

L^{t} 579 (ancien 324). — Liasse, 4 pièces.

An VI. — *Ecole de chirurgie.* Pétition signée des membres du collège de chirurgie de Tours ayant pour objet leur maintien dans les maison et jardin appartenant aux ci-devant Cordeliers (s. d.). Transfert de l'amphithéâtre du ci-devant évêché au ci-devant couvent de la Visitation et du collège dans le ci-devant tribunal de l'Officinalité (an VI), 3 pièces.

L^{t} 580 (ancien 323^{a}). — Liasse, 8 pièces.

An V-An VII. — *Etablissement d'un manège* par Marc-Antoine Daubigny et Charles Tisseron, 8 pièces.

L^{t} 581 (anciens 323-342^{a}). — Liasse, 79 pièces.

An III-An VIII. — *Grandes écoles de Paris.* **Ecole polytechnique**. Concours d'admission (lois des 7 vendémiaire, 15 fructidor an III et arrêté du Directoire exécutif du 7 fructidor an VI). Circulaires et correspondance du ministre de l'Intérieur : nomination des examinateurs. An VI, Lévêque. An VII, Monge. Liste des élèves admis en l'an VI. En tout, 10 pièces imprimées, 6 pièces manuscrites. — **Ecole vétérinaire d'Alfort**. Loi du 29 germinal an III. Places gratuites : admission et entretien des élèves. Pension. An III. Etat des dépenses. An IV. Refus ministériel d'un secours de 2 000 l., lettre datée d'Alfort signée Chaussemiche, Delaunay, Leclair, élèves réclamant une aide financière. En tout 18 pièces. — **Ecole de santé de Paris**. Places gratuites. Admission des élèves (loi du 14 frimaire an III). District de Chinon. Nomination des examinateurs : Gaillard et Chaluant, officiers de santé (an III), 2 pièces. — Vacances dans les districts de Châteaurenault et Chinon. Dossiers des candidats Barbot et Boucher et quelques pétitions. En tout 45 pièces.

Bibliothèques

L^{t} 582 (ancien 341). — Liasse, 65 pièces.

An II-An VIII. — *Organisation et vente des livres du culte* : correspondance du ministre de l'Intérieur (an IV-an VII), 8 pièces.

Bibliothèque du musée de Tours (école centrale). Prêts des livres « hors de son sein » aux professeurs, dépôt de volumes dans une pièce occupée par Raverot : lettres d'Abrassart, bibliothécaire (an VI-an VII), 3 pièces. Nomination de Chalmel en remplacement d'Abrassart, décédé (an VIII), 6 pièces.

Bibliothèque du district de Chinon. Traitements de François Maurice, ex-bénédictin de la ville de Chinon intra-muros nommé bibliothécaire par le représentant du peuple Pocholle et de Jacques Maurice, son adjoint, en remplacement de Lemanceau (5 floréal an III-3 vendémiaire an IV), 10 pièces. — An VI. Nomination de Lemanceau en remplacement de François Maurice, destitué. Prise en charge : procès-verbal de l'inventaire du catalogue. Situation de la bibliothèque établie par Lemanceau : nomenclature des livres en double exemplaire, rapport (an VII), 4 pièces. — Restitution des livres séquestrés chez le citoyen Quinemont,

suspect d'émigration, chez la citoyenne Marcé, les hospitalières de l'hospice civil et militaire, chez les héritiers d'Arvers, prêtre reclus, chez M. d'Argouges, curé de Cravant, déporté et chez l'imprimeur-libraire Breton : nomenclatures et correspondance (an II-an V), 23 pièces.

Notice sur les bibliothèques du département : Tours, Loches, Preuilly, Chinon, Châteaurenault, Bourgueil, Langeais, Amboise (postérieur à nivôse an VII). En tout 44 pièces.

Archives

L[t] 583 (ancien 350). — Liasse, 37 pièces.

1790-An II. — *Dépôt des titres aux archives du district de Tours*. Inventaires des titres reçus par Rougeot.

Archevêché de Tours, titres de la baronnie archiépiscopale de Chinon, de la main de Rougeot (après le 23 mai 1792). Secrétariat et bibliothèque (4 juin 1791). Commencement d'inventaire du chartrier, y compris la greneterie de Blois (28 juillet 1791, 3 folios).

Les Arpentis, seigneurie à Saint-Règle : deux dépôts de François-Paul Chevantais, régisseur (s. d. et 24 brumaire an II).

Château-Renault, envois du district : meubles et archives de l'abbaye de Gastines (6 novembre 1790-13 mars 1791), 5 pièces. Archives et meubles du chapitre de Bueil (30 novembre 1790), 9 pièces. Abbaye de Fontaine-les-Blanches, 2 pièces. Récollets de Château-Renault, 2 pièces. — Archives de la justice de Ligueil. Liste des titres remis aux acquéreurs des biens nationaux.

Collège de Tours (détail par fiefs (22 frimaire an II).

Emigrés. Copie du registre-journal où sont inscrits et inventoriés sommairement les titres des domaines, les revenus et créances des émigrés et prêtres réfractaires (de la main de Rougeot, avec brève table, 58 folios pleins).

Hospice général de Tours : rentes depuis 1739 seulement, 6 pièces.

Intendance de Tours et papiers de M. Genty subdélégué général à Tours, 2 cahiers de 8 à 10 folios.

Marmoutier. Table alphabétique des prieurés et dépendances dans l'ensemble de la France avec renvoi aux cotes d'un inventaire général en 10 volumes, perdu (10 folios, sans date ni signature). Titres du fief de Bourdigal à Monnaie depuis 1453, 6 folios.

Saint-Julien de Tours. Titres du prieuré de Roucheville près de Caen, uni au collège avec l'abbatiale Saint-Julien, 2 folios.

Saint-Martin de Tours (deux groupes en chemises vers 1840 et annotés par M. Seytre, archiviste). *Groupe A*. Procès-verbaux divers de juillet 1792 : titres de M. Moulin (sous Pelleterie), de M. Caillault (chapelles diverses), de la prévôté de Blaslay (néant), du prieuré de la Madeleine de Sonzay, de la série des registres capitulaires (lacérés) et des ornements d'église, avec affiche imprimée des revenus de Suèvres (Loir-et-Cher) et lettre de Billard, receveur de Saint-Martin. *Groupe B.* Inventaires divers, tous rédigés par Rougeot du 7 juillet 1792 au 19 pluviôse an II, sauf le 4°. Titres déposés du 30 janvier au 7 juillet 17 92, par prévôtés (salle César, Chalantre, etc.), 10 folios pleins[1]. Inventaire des titres retirés des archives de Saint-Martin et de chez divers bénéficiers, le vendredi 27 juillet 1792 (prévôtés diverses et surtout d'Anjou, 4 folios et autres reçus, petit format). « Etat des titres de divers ci-devant bénéficiers » retirés à diverses dates, du 3 septembre 1792 au 19 mars 1793, 2 folios. « Prévôtés du ci-devant chapitre Saint-Martin. Titre de la ci-devant prévôté de Chablis (Yonne) », avec mention d'envoi au district d'Auxerre, le 3 septembre 1792. A la suite, titres de la prévôté de Blaslay, envoyés au district de Poitiers le 5 janvier 1793. Titres des ci-devant fiefs de Saint-Chartres et Puiraveau, envoyés au district de Loudun, le 11 janvier 1793. Titres de la ci-devant prévôté de Ligueil, avec brèves mentions pour les prévôtés de Lignères, de Saint-Epain, d'Antogny. Titres du doyenné de Ligueil et divers autres étrangers à Saint-Martin, en tout 45 pages. — Titres de la prévôté d'Oé et de la grange Saint-Martin, avec état joint de rentes dues par les diverses fresches des environs, envoi de la municipalité de Saint-Paterne, etc. (24 novembre 1792), 3 pièces. — Inventaire des titres remis au chanoine Cabarat à Tours (21 septembre 1793), avec mention du registre dit « Péan Gastineau ». En tout, pour A et B, 10 et 8 pièces ou cahiers. En supplément, inventaires de 53 pièces diverses, remises le 30 août 1791, pour arrêter les traitements.

1. Quelques-uns de ces inventaires ont été retirés des feuilles volantes ou suppléments de la série Q.

Séminaire de Tours. Inventaire par César Barré, ancien notaire royal (18 février 1792), avec deux pièces jointes dont un supplément pour les propriétés du séminaire à Langeais.

Inventaire des titres brûlés, entièrement de la main de Rougeot, intitulé « Inventaire sommaire des titres des ci-devant droits seigneuriaux qui doivent être brûlés successivement d'après le tri d'iceux » (s.d.), avec mention d'un brûlement supplémentaire fait au secrétariat de l'Archevêché, le 19 pluviôse an II. Une page et demie pour Saint-Martin, une pour Saint-Julien, quelques lignes pour Beaumont, Marmoutier, la Clarté-Dieu et Relay, avec procès-verbal de la cérémonie de brûlement du 27 brumaire an II, 3 folios.

L[t] 584 (ancien 350) — 14 cahiers.

1792-An II. — *Inventaires des titres du Bureau des Finances de Tours.*

1° Antérieurs à la Révolution, trouvés dans les papiers de Charles-Antoine Rougeot. Inventaire par le président des Trésoriers de France des titres concernant le comté de Beaufort, la baronnie de La Flèche et la chatellenie d'Orbilly (23 mai-2 juin 1772), 17 folios. Inventaire sans date ni signature « des titres, papiers et registres déposés dans le greffe du Bureau des Finances de Tours », 2 expéditions. Il s'agit simplement d'un classement chronologique de « minutes » de 1684 à 1786, avec notes sur les terres et domaines. Recolement fait en 1788 par le greffier entrant Petit, concernant les rôles de taille, les papiers des turcies et levées, les minutes de sentences, avec de très rares dates (depuis 1723).

2° Postérieurs à la Révolution, de la main de Rougeot, sauf les deux derniers. Procès-verbal d'enlèvement des archives, lors de la vente des locaux du bureau des Finances, etc. (germinal an II-nivôse an III). Autre inventaire des mêmes en 19 liasses, concernant surtout les aveux, avec mention de leur état ancien de désordre (après le 15 fructidor an II), 7 folios pleins. Un autre concernant surtout des prélèvements opérés le 26 février 1792, et le « Cloître et paroisse de Saint-Martin », 2 folios et un brouillon. Instructions diverses, peut-être de la main de Regnier, successeur de Rougeot (vers 1826).

L[t] 585 (ancien 407). — Registre, reliure plein parchemin, 184 feuillets, dont 129 inscrits.

29 germinal an III-23 mai 1806[1]. — Registre de Charles-Antoine Rougeot intitulé « Troisième registre-journal pour inscrire les opérations journalières des archives, savoir les dépôts des titres, les pétitions des adjudicataires des biens nationaux pour la remise des titres des domaines et revenus ».

Une note indique que ce tome III était précédé d'un premier cahier (juillet 1791-11 fructidor an II), puis d'un registre relié en vélin vert de 150 feuillets inscrits, qui sont aujourd'hui perdus, comme l'avait déjà noté M. de Grandmaison.

L[t] 586 (ancien 407[a]). — 2 registres petit format, reliure cartonnage beige.

Tables du 3[e] journal des archives de Rougeot (L 584) :

A) Table alphabétique, 26 feuillets dont 23 inscrits.

B) Table des matières, 51 feuillets dont 43 inscrits.

L[t] 587 (ancien 351). — Liasse, 76 pièces.

1791-An VI. — *Archives du district de Tours.* Activité de Charles-Antoine Rougeot, archiviste. Un plan de travail, daté du 29 novembre 1791. Correspondance et extraits des délibérations relatives : au brûlement des titres féodaux en exécution de la loi du 17 juillet 1793 (brumaire-germinal an II), 6 pièces ; au transport des armoires du chartrier de Marmoutier au district (30 juin 1792) ; à la remise des titres des biens nationaux situés dans le district de Chinon : états sommaires signés par les archivistes dudit district, Herbelin en 1792, Pallu en l'an III, 4 pièces.

Triage des archives (article 19 de la loi du 7 messidor an II). Désignation des préposés, en exécution de la loi du 16 ventôse an III, savoir pour le département d'Indre-et-Loire : Rougeot, archiviste de l'ex-chapitre de Saint-Gatien de Tours ; Lecoy Louis, feudiste à Amboise ; Pallu Grégoire, feudiste, archiviste à Chinon ; Goubeau, archiviste à Loches. Copies des lettres adressées par les préposés au comité des Décrets et Archives et à la commission des administrations civiles sollicitant des

1. Les registres et liasse (L 583-584-585-586) ont été placés pour raison de commodité dans la série L[t] du département, mais appartiennent en partie du moins au fonds du district. Nous avons laissé le tout en l'état, parce que Charles-Antoine Rougeot d'abord archiviste du district, termina sa carrière en qualité d'archiviste du département, de l'an III à l'an VI.

instructions (floréal-thermidor an III), 5 pièces. — Tri des parchemins et papiers destinés à la fabrication des gargousses, des cartouches et de la colle (an III), 13 pièces. — Etats détaillés des différentes sortes de papiers et registres mis au rebut et remis à titre gratuit à Touchard, papetier à Truyes, soit 8 678 l. (an II-an III), 6 pièces. — Pièces de comptabilité : bordereaux nominatifs des traitements de frimaire an IV, mémoires divers (an II-an III), 10 pièces.

Archives départementales. Translation des archives des ci-devant districts à Tours (an V), 2 pièces. Etat sommaire des archives du département signé Roucqué, compte rendu de son activité et de celle de Joubert, son collègue, critiques de la méthode de Rougeot et Collineau et du travail d'un employé, Gobard, homme d'affaires du ci-devant archevêque de Tours (2 thermidor an VI).

Monuments historiques

L[t] 588 (ancien Q 87). — Liasse, 163 pièces.

1790-An X. — *Réparation de Saint-Martin de Tours et Saint-Gatien* avec le mobilier provenant des églises supprimées : état indicatif et rapport signés Montrocher, devis estimatifs, délibérations des fabriciers (1791), 26 pièces.

Abbaye de Marmoutier[1]. Aliénation. Correspondance du ministre des Finances et pièces diverses. Adjudication à bail à Jean-Antoine Champion, 1 525 l., et indemnités pour non-jouissance (an V-an VII), 2 pièces. — Procès-verbal d'expertise du 17 frimaire an VI, concluant à la mise en vente à condition du premier lot, c'est-à-dire de l'église et des bâtiments conventuels dits aux trois frontons, d'un deuxième lot, c'est-à-dire la maison abbatiale et d'un troisième lot, le petit bâtiment de l'angle nord-est, extérieur à l'enceinte avec les terrasses et les caveaux sous roche dits des Sept-Dormants. — Vol de « deux nappes de plomb » (900 l.) de dessus l'église, du côté du nord (floréal-prairial an VI), 3 pièces. — Suspension de la vente sur l'intervention des ministres des Finances et de l'Intérieur, de Peste Turenne-Laval, adjudant général, chef de l'Etat-Major. Désistement et remise du domaine au ministre des Finances (nivôse-1er jour complémentaire an VI), 7 pièces. — Adjudications du 25 pluviôse an VII. Enquête du ministre des Finances à la suite de dénonciations signalant des irrégularités dans la durée des feux. Témoignages des protestataires, compte rendu détaillé, mémoire justificatif avec à l'appui des attestations certifiant la légalité des opérations. Liste des personnes présentes. Suspension provisoire des « effets de la vente ». Annulation de l'adjudication du premier lot (800 000 l. à Lhéritier, Gidouin et Bellanger), maintien des ventes du deuxième lot (260 000 l. à Broussillon) et du troisième lot (Bouquet, mandataire de Guizol, membre du conseil des Anciens), 141 volumes, par arrêté du Directoire exécutif du 11 floréal an VII. — Vente de l'horloge et projet de transport à Paris du « magnifique » escalier qui aurait coûté 80 000 l. En tout 35 pièces.

Saint-Martin de Tours. — Deux suppliques imprimées demandant des réparations, et adressées à « Nos-seigneurs de l'Assemblée Nationale », l'une, des députés composant la commission Intermédiaire Provinciale de Touraine (s. d.), l'autre des doyens et chapitre de Saint-Martin, datée du 1er mars 1790. Procès-verbal d'adjudication des clochers (1er floréal an II). — **Réparations** à « l'édifice Martin » servant d'écurie pour les chevaux de l'armée de l'Ouest à la suite des dilapidations et dégradations : procès-verbaux de constat des vols de plomb et de fer, état résumé des réparations « pour éviter la ruine dont il est menacé » (extraits des délibérations de la municipalité de Tours de l'an IV et rapports de l'ingénieur Jahan (an IV), 5 pièces. — **Démolition** : arrêté du département du 14 vendémiaire an VI, pris en considération du rapport de l'ingénieur en chef Vallée, du 20 floréal an V, adressé à la municipalité de Tours. — Ecroulement de la voûte. Vol des bois de charpente ensevelis sous les décombres : rapport de Marin fils, surveillant et de l'ingénieur (11-17 frimaire an VI), 3 pièces. — « Déconstruction et déblaiement » de tout l'édifice à l'exception des gros murs au nord et au sud à la suite des rapports de Denis et Jahan, ingénieurs et de l'entrepreneur Gascheau. — Vente des matériaux à Mornand, Paumier et autres déjà adjudicataires : procès-verbal d'estimation par les géomètres Bernard Jacquemin pour les adjudicataires et André Thomas pour Ulriot-Courbière, directeur de l'Enregistrement et du Domaine national. Désistement de Rousseau (nivôse an VI), 7 pièces. — Nouvelle vente des matériaux aux susnommés à la suite du décès de l'un d'eux (Pellerin)

1. Cette liasse figurait primitivement dans la série Q. Nous l'avons intégrée dans le fonds du département pour en obtenir la publication, ce qui n'aurait lieu que fort tardivement si elle suivait la destinée de la série Q. Nous avons fait de même pour la liasse concernant Saint-Martin, et dont l'intérêt artistique et historique est également de premier ordre.

occasionné par l'écroulement de plusieurs piliers[1]. — Adjudication de Paumier et Mornand : correspondances et pétitions ayant pour objet d'obtenir un sursis de paiement (an VII-an X), 65 pièces.

Beaux-Arts

L[t] 589 (ancien Q 87). — Liasse, 68 pièces.

1790-An VIII. — *Château de Richelieu.* Choix et transport des objets d'art au musée de Tours par Raverot (28 janvier ?). — Mission de Visconti et Defourmy envoyés par le ministre de l'Intérieur « pour reconnaître les statues qui pourraient aller au musée des Arts lors du partage qui doit avoir lieu entre les propriétaires et la République » (22 fructidor an VIII).

Château d'Amboise et de Chanteloup. Aliénation des biens de la veuve Bourbon-Orléans. Inventaire des tableaux et objets mobiliers devant être « distraits » de la vente par Charles-Antoine Rougeot, directeur du musée de Tours ; Raverot, peintre ; Mabille et Barrois, administrateur du district d'Amboise. Autre inventaire des divers objets à verser dans les magasins militaires, les hôpitaux, etc., en présence de Dominique Clément, administrateur du département ; Joseph Tiffeneau, chef du bureau, et Jacques Raverot (27 ventôse-10 floréal an II), 4 pièces. — Procès-verbal de restitution à Haren, fondé de pouvoir de la veuve Bourbon-Orléans, des tableaux, tapisseries, meubles déposés au musée de Tours, daté du 3 floréal an IV. Mission de Goupy, Raverot et Darrault ayant pour but la translation d'objets d'art du château d'Amboise au musée de Tours (frimaire-prairial an VI), 12 pièces. — Remise à la ville de Tours de quatre vases en marbre, provenant de la Pagode (germinal an VI), 2 pièces. — Mission de Leblond, Dardoise et Nogaret. Enlèvement des objets déposés provisoirement au musée : protestation du département qui déplore en particulier la perte des tapisseries (vendémiaire an VII), 2 pièces. — Réintégration des tableaux au musée de Tours par les soins de Nogaret (nivôse an VII), 2 pièces.

Musée de Tours. Correspondance, minutes de la main de Charles-Antoine Rougeot, professeur à l'école des Beaux-Arts, archiviste du district, et de Pierre-Louis-Athanase Veau-Delaunay, professeur à l'Ecole centrale, premier conservateur du musée. Vol dans le logement d'un professeur (an III). Dépôt d'instruments d'histoire naturelle (an III). Récolte de fruits et mise en place de bassins d'eau dans le jardin. Anciens militaires choisis comme gardiens. Conférence du physicien Val (17 nivôse an VI). Réclamation par Raverot, second conservateur, de certains tableaux de Marmoutier (14 vendémiaire an VIII) et par Chalmel de livres saisis à Loches. Copie d'une lettre de Jeuffrain, élève de David, à Raverot faisant allusion à des tableaux obtenus par la ville du Mans, grâce à un ami du directeur Réveillière (14 frimaire an VII).

Divers. Translation de l'anneau d'Henry IV et don d'icelui au Roi Louis XVI, le jour de la fête de la Fédération à Paris (2-3 juillet 1790). Voyez « Généalogie de la famille Bruley des Varannes », Tours 1879, in-8°, p. 98. — Projet d'installer l'éc ole de peinture dans la maison de l'évêché (20 février 1793). — Refus de remettre trois tables de marbre de l'église Saint-Saturnin à Jacquin, directeur du parc aux constructions et transports militaires (24 thermidor an II). — Conservation des orgues de « l'écurie Martin » (28 thermidor an II). En tout 6 pièces.

Justice

L[u] 590 (ancien 265). — Liasse, 96 pièces.

1792-An VIII. — *Circulaires imprimées et correspondance :*

a) **du ministre de la Justice** concernant : l'amnistie (lois des 4 brumaire an IV et 17 vendémiaire an V), la distribution et réimpression du Bulletin des Lois (lois des 3 pluviôse an III, 12 vendémiaire an IV, 9 frimaire an VI, etc.), la nomination de Renaud comme 2[e] notaire public à la Chapelle-Blanche (nivôse an IV), les frais de justice (arrêtés du Directoire exécutif des 16 et 23 brumaire an IV), la convocation à Vendôme de la Haute-cour de Justice (an IV), l'apposition des scellés, l'annulation des élections des jurés nommés par l'administration centrale destituée en fructidor an V, l'application de la loi du 21 nivôse an VI avec les appréciations de Texier Olivier sur Bruce, président du tribunal criminel « … procureur sous l'ancien régime… a exercé ses fonctions en toute intégrité ». Le greffier Bodin « … a réuni la probité au talent… Je voudrais pouvoir en dire autant de l'accusateur

1. Il s'agit de l'épisode dit « Le bouquet de Saint-Martin » et du placement d'une charge de poudre exagérée dans les piliers du transept par Pellerin lui-même. Voyez Notice du chanoine AUDART, extraite du *Bulletin du Diocèse de Tours* de 1922, n°810 de la Bibliothèque des Archives départementales.

public Chambert… Il s'est nettement affiché l'ennemi des républicains », la révocation de Moisand, commissaire près les tribunaux du département (an VII), les délits imputés à Boizard, chef de division de la gendarmerie aux élections avec observations du commissaire du Directoire exécutif « Boizard… vendu au triumvirat a parfaitement secondé ses projets… homme faux et perfide » (fructidor an VII), la conservation des actes notariés, la recherche de Guillon de Rochecotte, signalé sur la route de Langeais à Tours, se dirigeant vers cette dernière commune : appréciations de Texier Olivier sur l'autorité judiciaire « protectrice des émigrés et prêtres réfractaires » ; récit de la procédure « vexante et humiliante » contre le capitaine de gendarmerie Folliau et Laurence, commissaire de police, chargés des perquisitions (23 germinal an IV). En tout 67 pièces.

b) **du ministre de l'Intérieur** relatives à la levée des scellés apposés sur les registres et minutes des ci-devant justices supprimées (loi du 27 mars 1791), la validité des élections du juge de paix, de ses assesseurs et du président de l'administration du canton de Loches, le placement des tribunaux de commerce en l'an IV, etc. (1791-an V), 20 pièces.

L[u] 591 (ancien 265). — Liasse, 107 pièces.

1790-An VII. — *Organisation judiciaire.* **Justice de paix et tribunal de commerce** (loi du 16 août 1790). Justice criminelle et établissement des jurés (loi du 29 septembre 1791). Installation des tribunaux criminel et civil et des maisons d'arrêt et de justice du département : mémoires signés Athanase Veau et correspondance (1792), 10 pièces. — Dossiers par districts : tableaux nominatifs des juges de paix, listes des jurés d'accusation et de jugements, formées par le procureur syndic du district, correspondance. Districts : d'Amboise (1793), 6 pièces ; de Châteaurenault (1793), 11 pièces ; de Chinon (1791-1793), 13 pièces ; de Langeais (1791-1793), 12 pièces ; de Loches (1790-1793), 12 pièces ; de Preuilly (an II), 5 pièces ; de Tours (1790-1793), 18 pièces. — Tribunal de commerce de Tours (loi du 10 décembre 1790) : élection des membres (1791), 4 pièces. — Indemnités aux témoins (loi du 29 septembre 1791) : 3 tableaux des distances des chefs-lieux de cantons aux communes de Tours, Loches, Chinon (an VII), 5 pièces.

L[u] 592 (ancien 267). — Liasse, 60 pièces.

1793-An IX. — *Organisation judiciaire* (suite). **Tribunal criminel**. Nomination de Bouilly aux fonctions d'accusateur public en remplacement du citoyen Foucher (loi du 18 janvier 1792) et désignation des jurés (loi du 29 septembre 1792). Correspondance (1793), 22 pièces. — Listes des jurés sur formulaire imprimé grand format. Année 1793, 16 pièces. Du trimestre de nivôse an IV au trimestre de vendémiaire an IX, 22 pièces.

L[u] 593 (ancien 264). — Liasse, 208 pièces.

1790-An VII. — *Dépenses judiciaires.* 1790 : états des dépenses et instructions ministérielles, 6 pièces. — 1791 : ordonnancements des fonds, réclamations des juges des districts et des juges de paix relatives au paiement de leur traitement, 42 pièces. — An IV-an VII. Traitements des présidents, juges, commissaires et greffiers : bordereaux nominatifs soit mensuels, soit trimestriels, 160 pièces.

L[u] 594 (ancien 266). — Liasse, 75 pièces.

1792-An VII. — *Tribunal criminel.* Frais de justice (exécution des jugements). Lois et décrets (1792-an IV), 9 pièces imprimées. Traitements et indemnités dûs à Gilles-François Berger et Chrétien, exécuteurs des districts de Chinon et de Loches, et à Louis-Charles-Martin Sanson, exécuteur du département : correspondance du ministre des Contributions publiques, pétitions. Entretien, montage de l'échafaud à Tours : mémoires de Ravereau, charpentier (1792-an VII), 45 pièces. — Travaux de menuiserie et serrurerie aux bâtiments des tribunaux criminel et correctionnel : mémoires (an VI), 21 pièces.

L[u] 595 (anciens 348-271). — Liasse, 134 pièces.

1791-An V. — *Commissions militaires.* Notification de la cessation des fonctions de la commission présidée par Sénard[1] (20 juillet 1793), 3 pièces. Jugements de la commission militaire présidée par Bouilly. Acquittements de : Louis-Paul-René-Goupil, cultivateur à Bourgueil ; de Jean Peffault, chirurgien à Savigné ; de Marie-Jeanne Richard, domiciliée à Clenay ; d'Henri Fontenay, cultivateur à Larçay (21 ventôse-2 germinal an II), 5 affiches. Suspension de la dite commission (20 juillet 1793), 3 pièces. Dossiers de : Hilaire Bougrier (1793), 6 pièces ; Belain Marthe-Gabrielle (an II), 14 pièces ; Lestang, veuve Sain dit Bois-le-Comte et Adélaïde Sain, femme de Caron dit Fleury (an II), 4 pièces ;

1. Il est probable que d'autres dossiers relatifs au terroriste Sénard ont été détruits.

Alexandre Chartier (an II), 11 pièces ; Sallé et fille Housseau (1793), 8 pièces ; Louis-François Marchandeau (1793), 23 pièces ; Urbain Robin (an II), 7 pièces dont une lettre de Vaulivert, délégué du représentant du peuple Guimberteau à ses collègues sur la conspiration de Chinon et la recherche des stocks de blé. — Succession de Louis-César Bégu, chef du premier bataillon d'Indre-et-Loire amalgamé à la dixième demi-brigade, condamné à mort[1]. Revendications de sa veuve, Catherine Mazeroux (an II-an IV), 36 pièces. — Conspiration de la Mayenne : procès de Roger dit Bruyère, prévenu d'émigration, de Chaloppin, Chauveau, Gourdier, La Gélinière accusés d'embauchage : correspondance du rapporteur auprès du conseil de guerre de la 22e division militaire, adressée à Lesueur, commissaire du Directoire exécutif près les tribunaux du département de la Mayenne (comptes rendus des audiences, évasion) (25 ventôse-11 floréal an V), 8 pièces.

L[u] 596 (ancien 271). — Liasse, 14 pièces.

1792-An III. — *Affaires judiciaires diverses* (dossier factice trouvé tel quel). Tribunal de cassation. Contestations concernant les patentes (1792-1793), 4 pièces. — Affaire Julien Genty, curé de Saint-Ouen : expédition du jugement (10 mai 1793), 2 pièces. — Comité de surveillance révolutionnaire du district d'Amboise : arrestation de Pierre Pottet, ex-prêtre de la commune du Boulay (an III), 2 pièces, etc.

L[u] 597 (ancien 172). — Liasse, 158 pièces.

1791-An VII. — *Notariat.* Organisation. Exécution du décret du 29 septembre et des lois du 6 octobre 1791 et 7 pluviôse an III. Tableau des communes du département avec indication de la population et du nombre de notaires par canton. — Correspondance du ministre de la Justice : pétitions, extraits des délibérations des municipalités (répartition, désignation des résidences, nominations, démissions, candidatures, etc. An IV, 28 pièces. — An V, 35 pièces. — An VI, 25 pièces et un état nominatif des notaires nommés par l'administration centrale depuis l'établissement du régime constitutionnel jusqu'en vendémiaire an VI. — Etats nominatifs des notaires établis par les municipalités de cantons, en application à la circulaire du département du 11 frimaire an V, 69 pièces.

1. Voir L. 121 et note de la page 81 du présent inventaire.

CULTE RÉVOLUTIONNAIRE

L[v] 598 (ancien 98). — Liasse, 2 pièces imprimées.

An II. — *Fêtes*. Fête de l'ouverture du temple de la Raison le 20 frimaire an II. Tours, Auguste Vauquer et Lhéritier, imprimeurs du département. — Plan de la fête de l'Etre suprême, le 20 prairial an II. Tours, F. Vauquer-Lambert, imprimeur de la municipalité.

CULTE CATHOLIQUE

Etats des communautés religieuses

L[v] 599 (ancien 98). — Liasse, 29 pièces.

1789. — *Suspension de l'émission des vœux dans les monastères* (décret de l'Assemblée Nationale du 1er novembre 1789). Etats des communautés religieuses de la Généralité de Touraine. Liste de celles auxquelles le décret a été envoyé, quelques avis de réception.

L[v] 600 (ancien 98). — Liasse, 7 pièces imprimées.

1791. — *Constitution civile du clergé.* Imprimés paraphés par Jahan et Renault, membres de l'administration départementale.

N° 1. Lettre, instructions, ordonnance de l'archevêque de Tours, Joachim-Mamert-François de Conzié aux curés, vicaires, etc., qui n'ont pas prêté le serment. Aix-la-Chapelle, 13 avril 1791, 41 pages.

N° 2. Lettre du pape Pie VI sur le serment civique et ordonnance de M. l'Archevêque de Tours du 13 avril. Aix-la-Chapelle, 1791, 36 pages in-8°.

N° 3. Bref du pape Pie VI. Paris, au Bureau de l'Ami du Roi, rue Saint-André-des-Arcs, n° 37, 1791 , in-8°, 88 pages.

N° 4. Consultation pour les religieuses… au sujet de l'évêque élu dans le département de…, 4 pages, in-8°. Se trouve chez la veuve Letourmy, rue de la Sellerie. Tours, 1er avril 1791, 4 exemplaires.

Les nos 1, 3, 4 portent l'ex-libris ms de Crosnier, vicaire de Notre-Dame-de-la-Riche ; le n° 2, celui de Masselin, curé de Saint-Jacques de Chinon.

L[v] 601 (ancien 100). — Liasse, 54 pièces.

1791-1793. — *Réparations des églises et presbytères.* Pétitions des curés adressées au directoire du district, extraits des délibérations des municipalités, avis du district, procès-verbaux d'expertises.

District d'Amboise. La Croix-de-Bléré (1792), 2 pièces. Noizay (1791-1792), 2 pièces. Sublaines : correspondance du ministre de l'Intérieur (1792-1793), 6 pièces.

District de Châteaurenault. Chemillé (1791-1792), 2 pièces.

District de Chinon. Razines (1792), 2 pièces.

District de Langeais. Channay (1791), 3 pièces.

District de Loches. Varennes (1792).

District de Preuilly. Charnizay (1792), 8 pièces.

District de Tours. Chanceaux (1792), 2 pièces. Cormery (1792). Fondettes (1792), 3 pièces. Montbazon (1792), 4 pièces. Saint-Branch (1792), 2 pièces. Saint-Christophe (1792). Saint-Symphorien (1792), 4 pièces. Vouvray (1792), 4 pièces.

L[v] 602 (ancien 257). — Registre
reliure parchemin, 154 feuillets.

Cures, fabriques, chapelles. Relevé des rentes foncières et constituées.

L[v] 603 (ancien 258). — Registre
reliure parchemin, 94 feuillets.

Cures, fabriques, chapelles. Relevé des rentes foncières et constituées.

L[v] 604 (ancien 259). — Registre
reliure parchemin, 108 feuillets dont 75 inscrits.

Sommier des fabriques Gatien, Martin et Symphorien. Relevé des rentes foncières et constituées.

L[v] 605 (ancien 260). — Registre
reliure parchemin, 143 feuillets dont 88 inscrits.

Sommier des fabriques de campagne. Relevé des rentes foncières et constituées.

L[v] 606 (ancien 256). — Registre
reliure parchemin, 94 feuillets.

25 juillet 1791-3 juin 1793. — *Délibérations des fabriciers et habitants de la ci-devant paroisse de Saint-Martin de Tours.* Elles concernent les réparations de l'église : suppression du tombeau des deux enfants de Charles VIII et son transfert dans une chapelle collatérale, placement d'un marbre sur le caveau avec deux inscriptions, démolition du jubé, murage de la cave sise sous l'église, fermeture du chœur par une grille provenant de Saint-Pierre-le-Puellier, etc. ; la gestion : logement du curé et des vicaires, salaires des officiers laïcs, succession de Grignon, curé de la paroisse et installation de son successeur, Ysabeau, supérieur du séminaire, nominations des fabriciers, etc. ; la réunion à Saint-Martin et Saint-Gatien des paroisses supprimées : dénombrement des habitants à répartir par paroisse, vente et partage des objets du culte, estimation des tapisseries, etc.

Pensions et traitements

L[v] 607 (ancien 98). — Liasse, 137 pièces.

1792-An IX. — Circulaires imprimées et correspondance des ministres de l'Intérieur et des Finances concernant l'exécution des lois des 23 février 1791, 4 et 18 septembre 1793, 2 frimaire, 18 thermidor et 2[e] sans-culotides an II, 18 thermidor an III et des arrêtés du Directoire exécutif des 5 prairial an VI et 23 ventôse an VII, 27 brumaire et 13 frimaire an VIII. Ordonnancement des fonds sur formulaire imprimé pour l'an II. Correspondances de la Trésorerie nationale, des administrateurs des domaines nationaux, de la commission des Secours publics et du Liquidateur de la dette publique, minutes des réponses. An II, classement mensuel, 63 pièces. — An III-an IX, 51 pièces. — Dossier de Gaillourdet, ex-chantre de Saint-Martin (an VII-an IX), 7 pièces. — Marmoutier : prestations de serments de Martin Lemaitre, Jean et Pierre Garnier, employés (an VIII), 8 pièces. — Chartreuse du Liget : certificat de domesticité d'Étienne Haimon (an VII-an VIII), 8 pièces.

L[v] 608 (ancien 98). — Liasse, 117 pièces.

1793-An IX. — Circulaires et correspondance du département aux administrateurs des districts (réclamations des bénéficiers, formation des tableaux des pensionnés, mandatement des traitements, etc.) an II, 74 pièces. — *Egrenés.* 1793 : traitement d'Étienne Carré, ex-curé de Truyes, 5 pièces. — An VI : restitution d'argenterie aux citoyennes d'Omballe et Poudroux, ex-sœurs de la Charité. — An IX : pensions de Marguerite et Marie-Joséphine Soyer, ex-cordelières de Bourgueil, etc.

Ventes des biens ecclésiastiques (lois des 24 juillet, 6, 11 août et 5 novembre 1790, 19 août 1792)

Déclarations des bénéficiers adressées au directoire du district (états des biens et des rentes), comptes de 1790-1791, extraits des délibérations des districts et du département, pétitions et correspondances.

L[v] 609 (ancien 99). — Liasse, 119 pièces.

1790-An III. — *District d'Amboise.* Canton d'Amboise. Paroisse de Limeray : déclaration des abbayes de Saint-Julien de Tours et de Moncé (1790), 2 pièces. Fabrique de Mosnes (1791), 1 pièce. Cure de Dierre : créance sur Pierre Fontenailles, émigré (an II-an III), 8 pièces.

District de Châteaurenault. Cantons de : Château-renault. Autrèche : abbaye de Fontaine-les-Blanches (1790). Neuillé-Pont-Pierre : cures de Neuillé-Pont-Pierre (1791-1792), 2 pièces ; de Sonzay (1791), 10 pièces. Neuvy-le-Roi : abbaye de la Clarté-Dieu à Saint-Paterne, traitement de l'abbé de Laborderie (correspondance du ministre de l'Intérieur) (1790-an II), 60 pièces. Cure de Louestault (1790) ; cure et prieuré de Saint-Paterne (1791), 9 pièces ; Saint-Christophe (1791-1792), 14 pièces.

District de Chinon. Cantons : d'Azay-le-Rideau : cure de Cheillé (1792), 3 pièces ; de Beaumont-en-Véron : chapelles de Razilly, du Pardon et du Bac-Bray (1791). Cure de Chaveignes (1791), 6 pièces.

L[v] 610 (ancien 108). — Liasse, 160 pièces.

1790-1792. — *District de Langeais.* Cantons de : Château-la-Vallière : cures de : Brèches (1791-1792), 7 pièces ; Villiers-au-Bouin (1791), 7 pièces dont un état général de la population. Bourgueil : Chouzé : chapelle Saint-Nicolas (1792), 3 pièces. Saint-Nicolas-de-Bourgueil : chapelle de Port-Guiet (1791-1792), 9 pièces. Cure de Saint-Philbert de la Pelouze (1791-1792), 7 pièces. Abbaye de Saint-Pierre de Bourgueil, (1790), 20 pièces. Comptes de M. la Gallère (1791), 8 pièces. Langeais : cures de Saint-Jean et Saint-Laurent, et chapitre de Saint-Jean (1790-1793), 21 pièces. Un cahier grand format 11 feuillets, intitulé « Arrêtés des comptes des curés et autres bénéficiers qui ont reçu en 1790 les biens de leurs bénéfices ». Comptes de 1790 provenant d'un monastère non identifié et déposés au secrétariat du district, signé Duval, prieur : 2 cahiers grand format. Canton de Savigné : cures d'Avrilly (1791), 7 pièces ; de Channay (1791), 4 pièces ; Courcelles (1791), 3 pièces ; Gizeux (1791-1792), 8 pièces ; Saint-Symphorien (1792), 3 pièces.

District de Loches. Cantons de : Montrésor : chapelle du Mont-Carmel à Loché (1791), 5 pièces. Loches : cure et chapelle de Reignac, prieuré d'Ecueillé, chapelle de la Trévaudière à Tauxigny, chapelle de Sainte-Catherine, etc. (1790-1792), 30 pièces.

District de Preuilly. Canton du Grand-Pressigny : chapelle Saint-Gatien, paroisse de La Celle-Guenand. Etat des biens de fondations des fabriques d'Yzeures, Tournon-Saint-Martin, Saint-Michel-du-Bois, Chambon, Bossay, Boussay (1791-an II), 11 pièces.

L[v] 611 (ancien 110). — Liasse, 207 pièces.

1789-1792. — *District de Tours.* Cantons de : Ballan : cures de Ballan (1790-1791), 4 pièces ; Druye (1791-1792), 5 pièces ; Miré (1791), 2 pièces. Prieuré de Druye et chapelle de la Bouchetière (1791-1792), 5 pièces. Cormery : cure et prieuré de Truye (1790-1791), 10 pièces. Abbaye de Cormery (1789-1792), 64 pièces. Luynes : cures de : Charentilly (1791), 4 pièces ; Pernay (1792), 7 pièces ; Sainte-Geneviève de Luynes (1790-1791), 5 pièces ; Semblançay (1790-1791), 4 pièces ; Serrain (1791), 2 pièces ; Chanoinesses de Notre-Dame du Saint-Sépulcre (1791-1792), 3 pièces. Montlouis : cures de : Larçay (1791), 4 pièces ; Montlouis (1791-1792), 12 pièces ; Véretz (1791-1792), 20 pièces. Montbazon : cures de Chambray et vicariat (1791-1792), 5 pièces ; Pont-de-Ruan (1791), 1 pièce ; Veigné (1791), 3 pièces ; Villeperdue (1791), 3 pièces. Chapelle Saint-Georges du château de Montbazon (1791), 2 pièces ; Prieuré de Voutes (1790-1791), 5 pièces. *Vouvray* : cures de : Chançay (1791), 6 pièces ; Chanceaux (1791-1792), 8 pièces ; Notre-Dame-d'Oé (1791-1792), 2 pièces ; Rochecorbon (1791), 16 pièces ; Vernon (1791), 4 pièces ; Vouvray (1791-1792), 2 pièces.

L[v] 612 (ancien 105). — Liasse, 99 pièces.

1755-1792. — *District de Tours* (suite). Canton de Tours extra-muros. Cures de : Berthenay (1791-1792), 4 pièces. Beaumont-les-Tours (1790-1791), 4 pièces. Saint-Cyr-sur-Loire (1791), 4 pièces. Chapitre du Plessis-les-Tours (1791), 1 pièce. Minimes du Plessis-les-Tours (1791), 3 pièces.

Prieurés de : Sainte-Anne (1790-1791), 15 pièces. La Membrolle (1790-1792), 6 pièces. Saint-Sauveur-les-Tours (1790-1791), 14 pièces. Religieuses de Notre-Dame de la Charité de Tours (1791), 1 pièce. — *Ville de Tours*. **Cures** de : Saint-Pierre-du-Boile (1792), 3 pièces. Saint-Pierre-le-Puellier (1790-1792), 35 pièces. Saint-Saturnin (1791), 2 pièces. Saint-Simple (s. d.), 1 pièce. — **Chapitre de Saint-Venant** (1755-1791), 44 pièces. — **Séminaire de Tours** (1792), 2 états.

L[v] 613 (ancien 105). — Liasse, 97 pièces.

1790-1793. — *Tours.* **Fabriques** : de Saint-Gatien et Saint-Martin. Tableaux des domaines et rentes de ces deux fabriques et de celles provenant de la réunion à ces deux paroisses des églises supprimées (1793), 4 cahiers grand format ; de La Riche (1793), 2 états et comptes de Jacques Crosner, Blot-Gouel et Louis Duclos, fabriciers pour les années 1790, 1791, 1792, avec pièces justificatives, 83 pièces. — Administration des fabriques de la ville de Tours : tableaux des domaines vendus, conformément à la loi du 19 août 1792, 7 pièces. Fermage et arrérages des rentes : état des sommes reçues par Chenantais, receveur de la régie nationale à Tours.

L[v] 614 (ancien 110). — Liasse, 169 pièces.

1789-1792. — *Tours* (suite). **Communautés religieuses de la ville de Tours**. Les Augustines (1786-1791), 16 pièces. Religieuses du Calvaire (1791), 5 pièces. Les Carmélites (1791), 1 pièce. Les Carmes (1790), 1 pièce. Les Cordeliers (1789-1791), 31 pièces. Les Dominicains (1791), 2 pièces. — Les Feuillants (1790-1791), 38 pièces. Les Minimes de Saint-Grégoire (1789-1790), 4 cahiers reliés cartonnage beige, 2 pièces. Les Oratoriens (1792), 53 pièces.

L[v] 615 (ancien 107[a]). — Liasse, 71 pièces.

1790-1791. — *Tours* (suite). **Chapitre de Saint-Martin** (1790-1791), 55 pièces, 1 cahier. Inventaires des titres des paroisses réunies à Saint-Martin, savoir : Saint-Saturnin, Saint-Hilaire, La Riche, Saint-Clément (1791), 11 pièces, 1 cahier. — Déclaration de l'abbé Martin Caillault, ancien principal du collège de Tours (1790). — État des traitements des chanoines (arrêté du département du 13 septembre 1791).

L[v] 616 (ancien 115[a]). — Liasse, 132 pièces.

1790-1792. — *Tours* (suite). **Chapitre de Saint-Gatien** (1790-1791), 122 pièces. Inventaires des titres des paroisses réunies à Saint-Gatien, savoir : Saint-Pierre-des-Corps, Saint-Étienne, Saint-Vincent, Saint-Pierre-du-Boile (1791), 9 pièces. — État des traitements des chanoines (arrêté du département du 19 septembre 1791).

L[v] 617 (ancien 115[b]). — Liasse, 85 pièces.

1791-An II. — **Abbaye de Marmoutier**. Rachat des droits féodaux dûs pour les quarts de Paulmy, paroisse de Saint-Georges-sur-Loire, relevant de la salle de Saint-Georges.

Pensions et traitements

Années 1791 à 1793
(lois des 14 octobre 1790, 1[er] juillet, 16 et 18 août 1792 et 2[e] jour complémentaire an II).

Dossiers établis par les administrations de districts et centralisés au département : états nominatifs des ex-religieux et religieuses et bénéficiers supprimés, des fonctionnaires publics ecclésiastiques, comptabilité des receveurs des districts, correspondances.

L[v] 618 (ancien 118). — Liasse, 68 pièces.

1791-An IV. — *District d'Amboise.* États nominatifs (1791-1793), 29 pièces. Comptabilité du receveur du district Allard, 29 pièces. Envois des états, 6 pièces. Serments de civisme des religieuses (1[er] octobre 1792).

L[v] 619 (ancien 114). — Liasse, 103 pièces.

1791-An II. — *District de Châteaurenault.* 35 états nominatifs (1790-1793). Comptabilité de Gardien, receveur du district (1791-an II), 58 pièces. Correspondances, 10 pièces.

L[v] 620 (anciens 117-109). — Liasse, 215 pièces.

1791-An VIII. — *District de Chinon.* 73 états nominatifs (1791-an VIII). — Comptabilité de Deville, receveur du district (1791-an II), 140 pièces. — Répertoire des prestations de serment (1791). — Demande de secours des visitandines de Loudun (janvier 1793).

L[v] 621 (anciens 119-109). — Liasse, 153 pièces.

1790-An IV. — *District de Langeais.* États nominatifs (1791-an II), 50 pièces. Comptabilité du receveur du district Tallecourt (1791-1793), 53 pièces. — Tableau des abdications (an II). — Correspondance (1791), 10 pièces. — Affaire de Blain, curé de Rillé (1790-1792), 35 pièces. — Requêtes de Dehogues, curé de Saint-Jean de Langeais et de Chevalier, curé de Cléré (1791-1792), 5 pièces.

L[v] 622 (anciens 120-111). — Liasse, 126 pièces.

1791-An III. — *District de Loches.* États nominatifs (1791-an III), 90 pièces. — Tableau des abdications (an II). Correspondance et bordereaux récapitulatifs des dépenses (1791-an II), 24 pièces. — Chartreuse du Liget (1791), 4 pièces. Réclamation des héritiers de Lacour, prieur de Saint-Ours de Loches (an II).

L[v] 623 (ancien 122). — Liasse, 35 pièces.

1791-An II. — *District de Preuilly.* États nominatifs (1791-an II), 19 pièces. Tableau des prestations et non-prestations de serment (1791), 2 pièces. Pièces de comptabilité du district et de Dutens fils, receveur, correspondance (1791-an II), 14 pièces.

L[v] 624 (ancien 121). — Liasse, 132 pièces.

1791-An IV. — *District de Tours.* États nominatifs (1791-an IV), 45 pièces ou cahiers. Serments autographes des religieuses du couvent de la Riche en 1793, 3 pièces. État des abdications (an II). Correspondance, pétitions, extraits des délibérations du département (an II-an IV), 54 pièces. Bordereau de situation de la caisse de Luce, receveur du district, au 31 août 1792.

Pension des officiers laïcs des chapitres supprimés de Saint-Gatien, Saint-Martin et Marmoutier (1791-an II), 29 pièces.

L[v] 625 (ancien 113). — Liasse, 62 pièces.

1791-An XIII. — *Pensions ecclésiastiques* (suite). **États récapitulatifs**. Frais du culte du 11 septembre 1790 au 1er août 1791. Traitements des religieux (exécution de la loi du 14 octobre 1790). Pension des employés des églises et chapitre supprimés (loi du 26 août 1791). États des ecclésiastiques fonctionnaires publics en 1793 et des religieuses du département ayant droit à un traitement (lois des 16 et 18 août 1793), 3 pièces. Secours et pensions réglés selon la loi du 2e des sans-culotides an II et autres postérieures, 4 états dont un gros cahier. Exécution de l'arrêté du Directoire exécutif du 5 prairial an VI (an VI-an XIII), 7 pièces ou cahiers. « Tableau des demandes de pensions formées par des prêtres, religieux ou religieuses », 8 frimaire an XI.

Paiement des dépenses arriérées. États des sommes à ordonnancer le 13 septembre 1793 et en l'an III. Bordereau des sommes à mandater de 1790 à 1793. Quelques brouillons. Attestations de paiement délivrées par les payeurs-généraux d'autres départements (an V-an VII), 10 pièces.

Pensionnaires ecclésiastiques

Dossiers individuels constitués en exécution des lois du 14 août 1792, 15 mars, 30 juin 1793, 25 brumaire an III, 19 fructidor an V et de l'arrêté du Directoire exécutif du 27 messidor an VI : extraits d'acte de naissance, attestations de prestation de serment et de non-rétractation, certificats de résidence, de non-émigration et déclarations de non-héritage ou legs.

L[v] 626 (ancien 101). — Liasse, 249 pièces.

1793-An VII. — *Religieuses*. ***Allaire*** Louise, La Riche, 4 pièces. — ***Angelard*** Marie-Anne, Hospitalière de la Providence de Saumur, 9 pièces. — ***Arbuse*** Agathe, Fille de Notre-Dame de Richelieu, 6 pièces. — ***Audebert*** Marie, Hospitalière de Loches, 6 pièces. — ***Auger*** Anne, Union chrétienne, 8 pièces.

Baret Charlotte, abbaye de Mouchy, 5 pièces. — ***Bleré*** Anne, Hospitalière de Loches, 6 pièces. — ***Boissi*** Antoinette, Hospitalière hôpital général de Tours, 6 pièces. — ***Bonain*** Jeanne-Françoise, La Riche, 5 pièces. — ***Bourguille*** Jeanne-Honorée, La Guiche, 6 pièces. — ***Brault*** Jeanne, Hospitalière Hôtel-Dieu de Tours, 4 pièces. — ***Brault*** Madeleine-Jeanne, Hospitalière Hôtel-Dieu de Luynes, 5 pièces. — ***Brosson*** Félicité-Élisabeth, abbaye de Fontevrault, 2 pièces. — ***Bulté***, Hospitalière Hôtel-Dieu de Loches, 5 pièces.

Caillault Marie-Clémence, Hospitalière Hôtel-Dieu de Tours, 5 pièces. — ***Caron*** Jeanne, abbaye des Clairets, 10 pièces. — ***Chartrain*** Renée-Claire, abbaye des Clairets, 8 pièces. — ***Chapuiset*** Madeleine-Élizabeth-Hortense, Ursulines de Tours,

5 pièces. — ***Chesnon*** Anne, Union chrétienne, 6 pièces. — ***Chevallier*** Marie-Anne, Communauté de Saint-Florent, 6 pièces. — ***Chidaine*** Marie-Anne, Ursulines, 4 pièces. — ***Clavier*** Rose, hospice de la Charité, 6 pièces. — ***Coiffé*** Julie-Victoire, Union chrétienne de Tours, 5 pièces. — ***Coueseau*** Marie-Félicité, Hospitalière de Tours, 4 pièces.

Dejouvancourt Madeleine, Calvaire de Tours, 5 pièces. — ***Delachartre*** Marie-Thérèse, Hospitaière de Loches, 2 pièces. — ***Delaunay*** Jeanne, Hospitalière de l'Hôtel-Dieu de Tours, 11 pièces. — ***Demons*** Louise-Marguerite, abbaye de Fontevrault, 7 pièces. — ***Deterre*** Marie-Anne, Union chrétienne de Tours, 5 pièces. — ***Dufour*** Louise, Union chrétienne de Chinon, 4 pièces. — ***Dufrementel*** Thérèse-Marie, Carmel de Tours, 5 pièces. — ***Dupuy***, Bernadines de Saint-Aignan, 1 pièce. — ***Duroncé*** Marguerite, chanoinesse de Luynes, 5 pièces. — ***Dussarat*** Jeanne, Capucine de Tours, 5 pièces. — ***Dussout*** Marie-Catherine, Visitation de Saumur, 6 pièces.

Estienviot Élizabeth, abbaye de Fontevrault, 7 pièces. — ***Ferrand*** Suzanne, Visitation de Tours, 5 pièces.

Foutereau Marie-Rose, Hospitalière de Tours, 4 pièces.

Gaultier Marie, prieure de la communauté de l'Hôtel-Dieu de Loches, 4 pièces. — ***Gayand*** Françoise, Ursulines d'Amboise, 5 pièces. — ***Geoffroy*** Louise-Marie-Catherine, chanoinesse de Saint-Augustin de Beaulieu, 1 pièce. — ***Girardin*** Marie-Marthe, viantaise de Loches, 4 pièces. — ***Gitton*** Françoise, communauté de Luynes, 5 pièces. ***Guillard*** Françoise, Hospitalière à Sainte-Maure, 6 pièces. — ***Guiot*** Anne, Ursulines d'Amboise, 7 pièces.

L[v] 627 (ancien 102). — Liasse, 145 pièces.

1793-An VI. — *Religieuses* (suite). ***Jahan*** Françoise-Jeanne-Catherine, Hospitalière à l'Hôtel-Dieu de Tours, 7 pièces. — ***Jallays*** Thérèse-Adélaïde, abbaye des Clairets.

Laurence Marthe-Catherine, Bénédictine d'Evron, 9 pièces. — ***Laurent*** Anne-Marie, hospice de Loches, 4 pièces. — ***Laval*** Angélique-Eléonore, Union chrétienne de Chinon, 9 pièces. — ***Lefebvre*** Marie-Osite, Cordelière de Saint-Florent, 6 pièces. — ***Lemanceau*** Marie, Charité de Saumur, 5 pièces. — ***Lenoir*** Catherine, Hospitalière à Amboise, 6 pièces. — ***Luce*** Renée, hospice de Tours, 5 pièces. — ***Lusseau*** Marie-Anne, Ursulines de Tours, 7 pièces.

Malbec Marguerite, sœur de charité à Villeloin, 11 pièces. — ***Marconnay*** Louise-Henriette, religieuse à Châteauneuf (Vienne), 4 pièces. — ***Marcou*** Anne, Hospitalière à Chinon, 5 pièces. — ***Marcou*** Catherine, Fille de Notre-Dame de Richelieu, 6 pièces. — ***Maussabré*** (Marie de), Union chrétienne de Tours, 6 pièces. — ***Milandre*** Elizabeth-Anne, Hôtel-Dieu de Luynes, 5 pièces. — ***Manceau*** Françoise, Hospitalière à Chinon, 5 pièces. — ***Mollandin*** Jeanne, Visitandines, 4 pièces.

Nautonnier Françoise, Hospitalière à Chinon, 5 pièces.

Potonier Marie, Hospitalière de Loches, 5 pièces. — ***Pradeau*** Françoise-Eléonore, Ursulines de Tours, 7 pièces. — ***Robelin*** Françoise, Ursulines de Tours, 7 pièces. — ***Rossignol*** Angélique, Ursulines de Chinon, 4 pièces.

Touchard Anne-Marie-Françoise, Ursulines de Loches, 5 pièces.

Vallée Anne, Hospitalière de Luynes, 7 pièces.

Dossiers individuels de prêtres, très rarement de religieuses, groupés vers 1900. Dix volumes intitulés « Pensionnaires ecclésiastiques ». Reliure demi-parchemin, pièces vertes[1].

L[v] 628 (ancien 453). — Volume, 317 feuillets.

1791-An VII. — ***Abrassart*** Jean-Joseph, Bénédictin de Marmoutier (f° 1-5). — ***Abria*** Jean-Laurent, vicaire à Dissais (Vienne), puis ministre à Vendôme et Amboise (6-17). — ***Adam*** Jean-Benjamin-André, vicaire à Saint-Gatien de Tours, directeur du Séminaire (18-23). — ***Adouis*** ou ***Hadouis*** Jacques, sous-diacre à Villandry, puis ministre à la Chapelle-aux-Naux (24-28). — ***Allain-Dupré*** Jean-Baptiste, organiste à Saint-Martin de Tours (29-35). — ***Allain-Dupré*** Jean-Jacques, curé de Véretz (36-46). — ***Amirault*** François, vicaire à Saint-Martin de Vendôme, puis curé à Saint-Amand (47-55). — ***Angevin*** Louis-Joseph-Eloi, vicaire à la cathédrale de Tours (56-62). — ***Ansault*** Antoine, vicaire à Cussay (63-69). — ***Anthoine*** Claude, Augustin (70-81). — ***Archambault*** Jean-Baptiste-Christophe, chanoine à Saint-Martin de Tours, maire du Sablon (82-90). — ***Arvers*** Joseph, curé de Marcilly (91-99). — ***Arvers*** Louis, curé de Sainte-Julitte (100-108). —

1. Pour toutes recherches sur les prêtres voir « Actes des martyrs et des confesseurs de la foi pendant la Révolution », chanoine Audard, Mame éditeur, Tours, 3 tomes in-8°, 1918-1923 ; et du même auteur « Catalogue de l'exposition des souvenirs religieux de la Révolution en Touraine », extrait du *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, tome XX, 1915.

Aubry Jacques-Aimable, Minime, vicaire de Saint-Martin de Tours, puis de Saint-Symphorien, ministre à La Chapelle-Blanche (109-117). — ***Auger*** Jacques-Thibault, curé de Civray-sur-Esves (118-124). — ***Auger*** Jean-Marie-Vincent-Prosper, curé de Saint-Benoît, commune de Rigny (125-131). — ***Avril*** Julien-Daniel, Bénédictin de Bourgueil (132-138).

Ballue Louis-Joseph, curé de Fresville, commune de Bellegarde (Loiret) (139-145). — ***Barat*** Jean-Étienne, dit *Barat de* ***Villiers***, chanoine de Saint-Gatien de Tours (146-157). — ***Barbet*** Michel, chanoine de Saint-Pierre-le-Puellier, à Tours, vicaire de Saint-Calais (Sarthe) (158-166). — ***Barré*** Paul-Jean, Minime, vicaire de Val-Charente, ci-devant Châteauneuf (Charente) (167-181). — ***Bastard*** François, curé de La Tour-Saint-Gelin (182-190). — ***Batard*** ou *Bastard* Jacques, curé de Marçay (191-196). — ***Baudin*** Jean-Baptiste, prêtre à Saint-Martin-le-Beau, puis curé constitutionnel de la Croix-de-Bléré (197-207). — ***Baudon*** Jean-François, vicaire à Levroux, puis instituteur primaire à Verneuil (208-221). — ***Bazot*** René, vicaire de Meslay (Mayenne), curé constitutionnel de Saint-Germain-le-Fouilloux (222-232). — ***Beaufils*** Guillaume, chanoine de Saint-Martin de Tours (233-240). — ***Bechot*** Victoire, sœur de la Charité de Montoire (241-253). — ***Berge*** Joseph, curé constitutionnel de Mazières, canton de Langeais (254-263). — ***Berge*** Louis-René, curé de Saint-Laurent-de-Gâtines, curé constitutionnel de Saunay (264-273). — ***Bertenot*** Marie-Marc, chanoine de la Collégiale Saint-Wulfran d'Abbeville (274-281). — ***Bertin*** Louis, marguiller laïque de la cathédrale de Tours (282-289). — ***Bertrand*** Martin, Bénédictin, puis curé constitutionnel de Saint-Sauveur-de-Bellème (Orne) (290-300). — ***Besnard*** Jean-Baptiste-Marie, chanoine de Saint-Mexme de Chinon (301-307). — ***Besnier*** Jean, curé constitutionnel de Sens-Beaujeu dans le Cher (308-316).

L[v] 629 (ancien 454). — Volume, 293 feuillets.

1791-An VII. — (suite). ***Bigot*** Louis-Michel-Joseph, Bénédictin à Beaulieu, curé constitutionnel de Saint-Quentin (1-9). — ***Billard*** Laurent, Bénédictin à Redon (10-20). — ***Biré*** Charles-Noël, curé constitutionnel de Vallières (21-28). — ***Biré*** François, Minime, vicaire de Notre-Dame de la Riche (29-35). — ***Bisson*** André, dit *Cosme*, Capucin de Loches (36-43). — ***Bizot*** Charles, curé de Mettray (44-50). — ***Boidron*** Charles-Jean-Baptiste, religieux de l'Ordre et Maison de Citeaux, curé constitutionnel d'Ingrandes (51-62). — ***Boiron*** Alexandre, Bénédictin de Marmoutier (63-70). — *Bordier* André-René, Récollet à La Flèche, puis vicaire constitutionnel de Sainte-Colombe (71-81). — ***Boret*** Pierre, chanoine du Chapitre de Saint-Pierre-le-Puellier de Tours, puis vicaire épiscopal de Saint-Gatien (82-88). — ***Boret*** Urbain, frère du précédent, Bénédictin de Marmoutier, puis vicaire épiscopal de Saint-Gatien (89-98). — ***Botté*** François, chapelain à Bléré (99-105). — ***Bouault*** Louis-Auguste, chanoine de Saint-Martin (106-112). — ***Bouet*** Nicolas-Pierre-Mathurin, vicaire de la Celle-Guenand, puis curé constitutionnel de Semblançay (113-119). — ***Bouglé*** François-Pierre, curé constitutionnel de Saint-Étienne-de-Chigny (120-126). — ***Bouillaux*** Pierre-Claude-François, curé de Léré (Cher) (127-134). — ***Boullet*** Louis-François, vicaire d'Hommes, curé constitutionnel de Saint-Symphorien-les-Ponceaux (135-143). — ***Boullet*** Sébastien-Louis, curé de Thizay (144-152). — ***Bourdin [de La Tournerye]*** Joseph-François, Bénédictin de Beaulieu-lès-Loches (153-160). — ***Boureau*** Louis-Charles-François, dit *des Fresnais*, prêtre, gardien des Capucins de Chinon (161-168). — ***Boutet*** Louis, chanoine de Saint-Venant de Tours (169-175). — ***Boyer*** Etienne, artiste-musicien, ci-devant organiste de Marmoutier (176-180). — ***Breteau*** Martin-Pierre, curé de Parigné-le-Polin, diocèse du Mans (181-188). — ***Bretonneau*** Antoine-Laurent, curé de Saint-Symphorien-les-Ponceaux, puis curé constitutionnel de Saint-Michel-sur-Loire (189-196). — ***Bridat de la Barrière*** Jean, curé de Montlouis (197-205). — ***Bridou*** Louis, ci-devant bâtonnier des Angustins à Tours, Cordonnier (206-216). — ***Briron*** Pierre, Bénédictin de l'Ordre de Cluny, puis vicaire de Beaulieu-lès-Loches (217-226). — ***Brissard*** Louis-Pierre-Sylvain, curé de Noyant et avant, vicaire de Sainte-Maure (227-235). — ***Bruère*** Pierre-Noël, Minime (236-242). — ***Brun*** Denis, Cordelier ou Minime, puis vicaire de Chouzé (243-249). — ***Bruneau*** Claude-François, Bénédictin de Saint-Florent de Saumur, puis vicaire de Saint-Pierre de Saumur (250-257). — ***Bruneau*** Jean, dit Jean-Baptiste, curé de Chemillé, vicaire épiscopal à Saint-Gatien (258-264). — ***Bruneau*** Jean-Silvain, curé constitutionnel de Saint-Laurent-en-Gâtines (265-276). — ***Brunet de Leuzières*** Maurice, chanoine de Saint-Gatien (277-285). — ***Bruxellé*** Jean-Baptiste, titulaire du bénéfice de Port-Guiet à Saint-Nicolas-de-Bourgueil (286-293).

Chaumier André-Augustin-Marc, curé de Larçay (119-124). — ***Chaumier*** ou *Chausmier* Jean ou Jean-Baptiste, curé de Ciran-la-Latte (il signe : Chaumier-Thibault), puis secrétaire-greffier de l'administration municipale du canton de Saint-Flovier (125-130). — ***Chauvel*** Jullien-Anne-François,

ex-frère donné des Recollets de Fougères (131-137). — ***Cheneveau*** Augustin, curé d'Artannes (138-144). — ***Cheneveau*** Pierre-François, curé de La Celle-Guenand (145-151). — ***Chesneau*** Michel-François, vicaire de Beaumont-la-Ronce (152-158). — ***Chesnon*** Armand-Charles, curé de Rivière (159-164). — ***Chevalier*** François, dit François-Paul, Minime du Plessis-lès-Tours (165-171). — ***Chevrier*** Pierre-Paul, dit *Février*, chanoine de Saint-Martin de Tours (172-180). — ***Chicoisne*** ou *Chicoîne* Jean-Julien, curé de Dissay-sous-le-Lude dans la Sarthe (181-189). — ***Cionneau***, voir : *Sionneau-Clément*, François-Nicolas, prêtre, Augustin de Chinon (190-194). — ***Clou*** Corneille-Hospice, curé de Ligueil (195-200). — ***Collardot*** Pierre, vicaire à Bourges (201-207). — ***Compagnon*** René-Marie, curé de Saint-Georges-sur-Cher en Loir-et-Cher (208-215). — ***Cordier*** Claude, Bénédictin de Saint-Julien de Tours (216-221). — ***Cordier*** Jacques-Alexandre-Louis, Carme (222-226). — ***Corneau*** Nicolas-Sébastien, curé de La Ferrière (227-232). — ***Corneille*** François, oratorien, professeur au collège de Tours (233-238). — ***Cornet*** Claude-Jean, curé de Villedômain (239-245). — ***Cornet*** Louis-Claude, curé de Sorigny, vicaire épiscopal de la cathédrale (246-251). — ***Cottret*** Jean-Baptiste, curé de Saint-Antoine-du-Rocher (252-260). — ***Courtillier*** Louis, curé de Grazay (261-265). — ***Cuisnier*** François-Martin, chanoine de Saint-Venant de Tours (266-273). — ***Cuisnier*** Jean-Gatien, chanoine de Saint-Land d'Angers (274-279) ; [les deux frères ci-dessus étaient fils de Cuisnier des Blinières]. — ***Cullère*** Denis-François, curé de Villeperdue (280-284). — ***Cuny*** Gérard, Dominicain à Châlons, employé à la poste aux lettres de Tours (285-290).

L[v] 630 (ancien 455). — Volume, 290 feuillets.

1791-An VII. — (suite). ***Caillault*** Martin, bénéficier de Saint-Martin de Tours, et notamment sénéchal (1-6). — ***Callaud*** ou *Calault* Pierre-François, curé du Louroux (7-11). — ***Capy*** Louis, curé de Sorigny (12-17). — ***Carré*** Barthélemy-Louis, curé de Vallères (18-24). — ***Carré*** François, curé de Villeloin (25-30). — ***Carré*** François-Toussaint, bedeau (bâtonnier) de Saint-Martin de Tours (31-35). — ***Carré*** Louis-Sébastien, chanoine de Saint-Gatien de Tours (36-43). — ***Cartier*** Jean-Louis, curé de Chaveignes (44-48). — ***Cartier*** Louis, curé de Larçay, curé constitutionnel de Saint-Avertin (49-60). — ***Celton*** *de Larches* (voir *Selton*). — ***Chabelard de La Barre*** Henri-Léonard, chanoine de Saint-Venant (61-66). — ***Chabot*** Etienne-Joseph, vicaire de Montlouis (67-72). — ***Chaillon*** René-Pierre, prêtre, bénéficiaire de la chapelle de la Madeleine à Saint-Germain-l'Auxerrois à Paris, etc. (73-77). — ***Chalmet*** Julien-Marie, curé de Vou (78-84). — ***Champigny*** Jacques, curé de Saint-Pierre-de-Tournon (85-91). — ***Champigny*** Sébastien, curé de Braye-sous-Faye (92-97). — ***Champion*** Etienne, curé de Sainte-Catherine-de-Fierbois (98-102). — ***Charpentier*** Antoine-Thomas, curé du Serrain, greffier de juge de paix à Vouvray (103-107). — ***Charpentier*** Jacques-Emmanuel, Bénédictin de Villeloin (108-112). — ***Chaumet*** Jean, dit Jean-Paul, frère-lai des Cordeliers de Bordeaux (113-118).

L[v] 631 (ancien 456). — Volume, 335 feuillets.

1791-An VII. — (suite). ***Daguindeau*** Louis-Charles-Stanislas, curé de Bridoré (1-9). — ***Dauphin*** Jean-François-Mathias, curé de Rouziers (10-17). — ***Daveau*** Jean-Allain, curé de Chançay (18-23). — ***Dechartre*** François, chapelain du Chapitre de Champigny (24-35). — ***Delagallère*** Charles-François, bénéficier (36-43). — ***Delalande*** Louis-Gatien, curé de Pocé (44-50). — ***Delétang*** Marin, curé d'Abilly, ancien chanoine du Grand-Pressigny (51-57). — ***Deloche*** Pierre, curé d'Avrillé (58-65). — ***Demezil*** Bernard, curé de Ligré (66-74). — ***Derré*** Pierre, religieux Récollet à Brives en Corrèze (75-82). — ***Desjean*** ou *Dejean* Jacques-René, dit *Lafond*, curé de Sennevières (83-90). — ***Desmé*** ou *Demé* Jean-François-Henry, curé de Saint-Nicolas-de-Bourgueil (91-98). — ***Desmée*** Jean, curé d'Epeigné-les-Bois (99-103). — ***Despagne*** Jean-Baptiste-Marie, minoré, musicien, alias chanoine semi-prébendé de Saint-Martin de Tours (104-113). — ***Destouches*** Charles-Michel, curé de La Celle-Saint-Avant (114-120). — ***Dolbeau*** Pierre, curé de Vion, près de Bannes-en-Mayenne (121-129). — ***Douineau*** Jean-Mathurin, Minime, desservant l'oratoire du Plessis (130-136). — ***Doussart*** Jean, dit Jean-Baptiste-Jacques, curé de Neuillé-le-Lierre (137-143). — ***Drouet-Chalus*** Marie-Dominique-Michel, chantre et chanoine du Chapitre de Loches (144-151). — ***Dubarreau*** ou *Dubarau* Michel, Cordelier, puis premier vicaire constitutionnel de Saint-Clément de Nantes (152-165). — ***Dubaut*** Henry-François-Auguste-Benoist, curé de Notre-Dame-la-Riche (166-173). — ***Dubois*** Gabriel-François, curé de Marigny (174-180). — ***Dubois*** Louis-François-Simon, vicaire de Saché, curé de Verneuil (181-187). — ***Dubois*** Pierre-Vincent, curé de Chaunay dans la Vienne (188-195). — ***Dubourg*** Pierre-Bernard, vicaire de Chouzé-sur-Loire, curé de Saint-Lambert-du-Lattay en Maine-et-Loire (196-206). — ***Duboz-Pallu*** François, vicaire

de Ligré, curé de Marcé (207-213). — ***Duchamp*** François, chanoine de Saint-Martin de Tours (214-221). — ***Dufrementel*** Jacques, chanoine de Saint-Martin de Tours et prévôt d'Anjou (222-230). — ***Dugas*** Sébastien, Bénédictin de Marmoutier (231-237). — ***Dulièpvre*** Hyacinthe-Barthélemy, curé de Vouvray, puis commissaire du district exécutif près l'administration municipale du canton de Vouvray (238-242). — ***Dulièpvre*** Nicolas-Marie, provincial des Grands Carmes de la Province de Touraine, puis vicaire épiscopal du département de Loir-et-Cher (243-251). — ***Dumaine*** Michel, curé de Pont-Saint-Martin, département de Loire-Inférieure (252-264). — ***Dumestre*** Jean-Marie, curé de Chargé (265-271). — ***Dumont*** Pierre, prêtre de la Congrégation de Saint-Maur, célérier de l'abbaye de Saint-Michel-en-l'Herme (272-280). — ***Dunoyer*** Pierre-Henry, chanoine de Saint-Martin de Tours (281-289). — ***Dupont*** Etienne-Martin, curé de Cheillé, puis adjoint municipal d'Azay-le-Rideau (290-294). — ***Dupont*** Jacob-Louis, prieur, non prêtre d'Eymet-en-Périgord ; conventionnel (295-303). — ***Dupuy*** Jean-François, prêtre, Bénédictin (304-312). — ***Dupuy*** Jean-Pierre, curé d'Azay-le-Rideau (313-317). — ***Dusoul*** Joseph-Charles, prêtre, chanoine de Candes (318-326). — ***Dye*** Pierre-François, dit *Dye de Gaudry*, prêtre, oratorien (327-335).

L[v] 632 (ancien 457). — Volume, 343 feuillets.

1791-An VII. — (suite). ***Esnault*** Georges, Récollet, puis aumônier de l'Hôtel-Dieu de Nantes, puis vicaire constitutionnel de Saint-Jacques-de-Pirmil, département de Loire-Inférieure (1-11).

Falaise Denis, curé de Saint-Branchs (12-18). — ***Falaise*** Jacques, curé de Louans (19-25). — ***Faré*** Michel-René, curé de Perrusson, commissaire du Directoire exécutif près l'administration du directoire de Saint-Flovier (26-33). — ***Farouard*** Pierre-Florent, dit « *de la Barre* », chanoine de Champigny (34-39). — ***Faucillon*** Jacques, curé constitutionnel de Braslou (40-47). — ***Faulcon*** Pierre-Nicolas (de), religieux Bernardin, sous-diacre (48-52). — ***Ferregeau*** Michel-Nicolas, chanoine de Saint-Venant (53-58). — ***Fillon*** Sylvain, religieux, frère Capucin (59-65). — ***Fiot*** Honoré, curé constitutionnel de Neuilly-le-Brignon (66-71). — ***Fonteneau*** Jean-Paul, curé constitutionnel de Saint-Flovier (72-79). — ***Forest*** Martial-Benoist, curé de Marcilly-sur-Vienne (80-86). — ***Fouchard*** Jean-René-Jacques, Jacobin, premier vicaire constitutionnel de Saint-Symphorien de Tours (87-91). — ***Foucher*** Etienne, bénéficier du Chapitre de Loches (92-98). — ***Foucher*** René-François, premier vicaire de Saint-Denis d'Amboise (99-105). — ***Fougère*** Françoise-Angélique, religieuse hospitalière de Loches (106-110). — ***Fournès*** Simon-Jean-Baptiste, chanoine de l'église de Tours (111-118). — ***Fournier*** Ours-François, frère convers de Fontevrault (119-127). — ***Frémont*** Raymond-Jean-Baptiste, chanoine de l'église de Tours (128-135). — ***Froger*** Nicolas, curé d'Athée (136-143).

Gaillard Charles-Pierre, curé d'Amberre, canton de Mirebeau, département de la Vienne (144-152). — ***Garnier*** Etienne, curé de Buslon, district de Vendôme, Loir-et-Cher (153-161). — ***Garnier*** René, vicaire à Couesmes, curé constitutionnel de Cléré (162-170). — ***Gasnier*** Antoine-François, vicaire de Joué, curé constitutionnel de Ballan (171-181). — ***Gaston*** Paul, bénéficier du Chapitre de Loches (182-189). — ***Gaudin*** Jean-Baptiste, chanoine de Saint-Florentin d'Amboise et principal du collège (190-197). — ***Gaudumeau*** Louis-René, curé constitutionnel de Mouzay (198-204). — ***Gaulin*** Louis-Germain, chanoine de Loches (205-211). — ***Gaultier*** François, sous-prieur et religieux des Augustins de Paulmy, puis curé constitutionnel du Petit-Pressigny (212-219). — ***Gaultier de La Richerie*** Dauphine, religieuse des Filles de Notre-Dame de Châteauroux (220-228). — ***Gautruche*** Charles, ordonné le 19 avril 1793, nommé vicaire à Genillé le 12 avril 1793, ministre du culte catholique à Francueil, ans IV et V (229-240). — ***Gayand*** Françoise-Victoire, religieuse Ursuline à Amboise (241-248). — ***Gendron*** Jean-Chrisostome, curé, puis ministre du culte catholique à Louestault (249-254). — ***Gervais*** Dieudonné-Jean-François, vicaire de Beaulieu, ministre du culte catholique à Azay-sur-Cher, puis à Azay-sur-Indre (256-264). — ***Geslin*** Joseph, chanoine de Saint-Martin (265-272). — ***Gidouin*** Louis, curé de Louray (Orne), puis ministre du culte catholique à Pocé (273-281). — ***Gidouin*** Marie-Anne, religieuse Ursuline d'Amboise (282-288). — ***Gille*** François-Claude, curé de Ports, puis curé constitutionnel de Saint-Cyr-sur-Loire (289-295). — ***Gilles*** Pierre, curé de Francueil (296-304). — ***Gillet*** François, dit *Gillet-Perfus*, vicaire de Saint-Laurent-de-Beaulieu, puis desservant à Chambourg (304-316). — ***Girard*** Louis, fils de François, curé de Ferrière-Larçon (317-325). — *Girard* Louis, fils de Louis, curé de Plaix (326-333). — ***Girardin*** Louis-François, curé de Saint-Rémy-sur-Creuse, département de la Vienne (334-343).

L[v] 633 (ancien 458). — Volume, 289 feuillets.

1791-An VII. — (suite). ***Godeau*** Jean, jardinier de Marmoutier (1-5). — ***Gosselin*** Victor, dit *Gosselin-*

Dupré, curé de La Haye (6-11). — ***Goubeau*** Michel, vicaire de Bossay, puis curé constitutionnel de La Chapelle-Saint-Hippolyte (12-18). — ***Goulart*** Louis-Joseph, chanoine de Saint-Martin (19-25). — ***Goupy*** Louis-Jacques-Simphorien, curé de Nouans, puis administrateur du département (26-34). — ***Gourdain*** Jean, desservant constitutionnel de Saint-Martin-de-Tournon (35-43). — ***Gourée*** Augustin, bâtonnier du Chapitre de Saint-Mexme (44-47). — ***Granger*** Urbain-Mathurin, curé de Chanzeaux en Maine-et-Loire (48-57). — ***Griveau*** Jean-Augustin, curé de Beaumont-Village (58-63). — ***Guérineau*** Jean, curé de Varennes, puis commissaire du pouvoir exécutif près l'administration du canton de Manthelan (64-70). — ***Guichard*** Louis-Georges-Honoré, chanoine de Saint-Martin de Tours (71-78).

Hainque Nicolas-René, curé de Balesmes (79-84). — ***Halboult*** Hervé, gardien des Capucins de Nogent-le-Rotrou (85-95). — ***Heurtebize*** Jean-Guillaume, Bernardin religieux de l'abbaye de Perseigne, puis curé constitutionnel de Saint-Léger, district d'Evron en Mayenne (96-105). — ***Hœmar*** ou *Oemar* Jean-Baptiste-François, Carme, puis curé constitutionnel de Saint-Paterne (106-114). — ***Houel*** Yves-Joseph, Bénédictin de Saint-Pierre-de-Bourgueil, puis curé constitutionnel de Rilly (115-125). — ***Hubert de*** *Lauberdière* Charles-Louis, chanoine de Saint-Martin de Tours (126-134). — ***Huguet*** Pierre, curé de Courcelles (135-143).

Jagu Jean-Jacques, curé de Fleuray (144-150). — ***Jahan*** Martin-Mathurin, curé de Lémeré (151-156). — ***Jahan*** Toussaint-Joachim, chanoine de Saint-Martin de Tours (157-163). — ***Jaucourt*** François-Lancelot (de), chanoine de Saint-Gatien (164-173). — ***Joulain*** ou *Joulin* Etienne, frère donné de l'Oratoire, collège de Tours (174-182). — ***Juge*** Jacques-Philippe, curé de Cinq-Mars (183-192). — ***Juhellé*** Jacques-Laurent, curé constitutionnel de Neuvy-le-Roi (193-200).

Lacordaise Jean-François-Chrysogone, chanoine de Saint-Gatien (201-209). — ***Lacoua*** François, curé de Chanceaux, ministre du culte catholique au Louroux (210-216). — ***Lambert*** Pierre-Jean, curé constitutionnel de Saint-Laud d'Angers (217-226). — ***Lamy*** André-Louis, curé d'Aubigny (227-232). — ***Langlois*** Jean, chanoine d'Amboise (233-239). — ***Lanier*** ou *Lasnier* François, Bénédictin de Marmoutier, vicaire de Notre-Dame de la Riche (240-249). — ***Larousse*** Joseph-Alexandre, chanoine de Saint-Gatien (250-256). — ***Latire*** ou *Latirre* Nicolas, curé constitutionnel de Dierre, puis ministre à La Croix, an VI (257-263). — ***Latus*** François-Thomas-Jean, ordonné par Suzor, vicaire constitutionnel de Ballan (264-273). — ***Laval*** Louis-Anne, chanoine d'Amboise, aumônier des Ursulines de cette ville (274-281). — ***Lavau*** Urbain-Claude, chanoine de Loches, curé de Saint-Laurent-de-Beaulieu (282-289).

L^{v} 634 (ancien 459). — Volume, 326 feuillets.

1791-An VII. — (suite). ***Le Bret*** Michel-André, oratorien, procureur du collège de Tours (1-9). — ***Lebrun*** Jean, vicaire de Chilleurs, Loiret (10-19). — ***Leclerc*** Jean, aumônier des chanoinesses de Luynes, vicaire constitutionnel de La Chapelle-Blanche (20-31). — ***Lecompte*** ou *Lecomte* Louis-Augustin, curé de Neuil (32-38). — ***Lecomte*** François, curé de Chenonceaux et président du district d'Amboise (39-47). — ***Leconte*** Jacques, curé d'Epeigné-sur-Dême ; il signe Leconte-Legendre (48-52). — ***Leconte*** Jean, curé de Saint-Maurice de Chinon (53-59). — ***Lecoq*** François, Bénédictin de Villeloin (60-67). — ***Leduc*** Pierre-René, curé de Loches (68-75). — ***Lefebvre*** François-Jacques, vicaire à Azay-sur-Cher, curé constitutionnel de Savonnières, puis ministre du culte à Artannes, an V (76-87). — ***Lefebvre*** Guillaume, Bénédictin de Cormery (88-96). — ***Lefebvre*** Louis-Antoine-Joseph, curé de Betz (97-103). — ***Lefèvre*** ou *Lefebvre* Etienne, curé de La Ville-aux-Dames (104-110). — ***Lefert*** Jean-Baptiste, curé de Morand (111-118). — ***Lehou*** Anne, sœur converse de Guisnes, district de Loudun, ordre de Fontevrault, dite aussi : ***Lehou-Duveau*** (112 *bis*-118 *bis* et 119-120). — ***Lemaître*** François-Georges ou *Lemaistre*, curé de Noyers (121-127). — ***Lempérière*** Pierre-Jacques, Grand-Moutain, vicaire de Draveil en Seine-et-Oise (128-136). — ***Lenoir*** Louis-Jean, curé de Lerné (137-145). — ***Léoman*** Antoine-Etienne, curé de Saint-Martin-le-Beau (146-153). — ***Lepellerin de Gauville*** Michel, sous-diacre, chanoine d'Amboise (154-161). — ***Lerat*** Jacques-Michel-Pierre, musicien de la cathédrale de Tours (162-169). — ***Leridon*** Joseph-Catherine, curé de la Trimouille, département de la Vienne (170-178). — ***Leroy*** François, Cordelier (179-185). — ***Leroyer de La Sauvagère*** Marc-Pierre, chanoine d'Amboise (186-193). — ***Lesourd*** Pierre-Jean, curé de Burel en Mayenne (194-206). — ***Letellier*** Joseph, curé de Civray-sur-Cher (207-212). — ***Letellier*** Julien-Ambroise, Minime, curé constitutionnel de Berthenay (213-223). — ***Levasseur***, voir *Vasseur-Lévêque*, Pierre, ou *Levesque*, curé de Joué (224-230). — ***Levesque*** René, curé de La Chapelle-Blanche, aujourd'hui La Chapelle-sur-Loire ; signe quelques feuillets : Levesque-Villaret (231-240). — ***Lhommais*** ou *Lommais* Jean, bâtonnier de Saint-Martin de Tours (241-245). — ***Lhommais*** ou *Lommais* Martin, frère du précé-

dent, bâtonnier de Saint-Martin de Tours (246-250). — ***Ligeard*** Louis, chantre du Chapitre de Candes (251-258). — ***Ligeard*** Louis, curé de Druye (259-267). — ***Ligeard*** Louis-Charles, curé de Saint-Michel-de-Chédigny, puis capitaine de la garde nationale de Sepmes (268-274). — ***Liger*** Alexandre-Denis, chanoine de Saint-Gatien de Tours (275-287). — ***Lihoreau*** ou *Lihaureau* Hyacinthe, Récollet, aumônier au Ripault (288-298). — ***Liot*** Pierre-Etienne, vicaire de Loché (299-307). — ***Loiseau*** Claude, curé de Beaumont-la-Ronce (308-314). — ***Lucas*** Louis-Jean-Claude, curé constitutionnel de Fondettes (315-326).

L[v] 635 (ancien 460). — Volume, 332 feuillets.

1791-An VII. — (suite). ***Madrelle*** Charles, frère Carme de la communauté Sainte-Anne, près d'Auray (1-9). — ***Maffray*** Pierre-François-Thomas, curé de Pont-de-Ruan (10-15). — ***Mahou du Couteau*** Pierre-Jacques, Bénédictin (16-25). — ***Malécot*** ou *Mallecot* André-Pierre, curé de Courchamps, département de Maine-et-Loire (26-35). — ***Maltet*** Adrien-François, musicien et chantre à Saint-Gatien (36-45). — ***Mandreville*** Jean-Baptiste, musicien à Saint-Martin, puis imprimeur (46-53). — ***Mangin*** Nicolas, Bernardin, prieur de Fontaines-les-Blanches, curé constitutionnel de Châteaurenault, puis en l'an VI ministre du culte catholique à Dierre (54-71). — ***Marchandeau*** Jacques-Nicolas, Minime, vicaire constitutionnel de la cathédrale de Tours (72-82). — ***Marchau*** Lambert, curé de La Chapelle-Blanche près Ligueil (83-90). — ***Maréchal*** François ou *Marchalle*, musicien de Marmoutier (91-95). — ***Maréchal*** Claude-Richard ou *Mareschal*, oratorien (96-103). — ***Marion*** Julien, frère donné de la communauté des Capucins de Tours (104-112). — ***Marnay*** Jacques-Cyprien, curé de Razines (113-119). — ***Martin*** Joseph-Athanase, curé de Thilouze (120-123). — ***Martineau*** Jean-René, curé d'Anché (124-130). — ***Martineau-Garnaudrie*** Thomas, vicaire à Sainte-Maure, puis curé constitutionnel du Grand-Pressigny (131-140). — ***Martinet*** Antoine, curé de Saint-Nicolas-des-Motets (141-147). — ***Masselin*** Pierre-Nicolas, curé de Saint-Jacques de Chinon (148-157). — ***Maugenest*** Louis, prêtre, Capucin de Tours (158-163). — ***Maugeret*** François-Jean, curé de Villaines-les-Rochers, puis curé constitutionnel de Queyrac, département de la Gironde (164-172). — ***Maurice*** François, prêtre, Bénédictin du Mont-Saint-Michel (173-178). — ***Maurice*** Jacques, frère du précédent, prêtre, Bénédictin à Morlaix en Finistère (179-184). — ***Maussabré*** Jean-Louis (de), Bénédictin de Villeloin, curé constitutionnel de Chemillé-sur-Indrois (185-191). — ***Ménard*** Cosme, bénéficier du Chapitre de Loches, un des curés constitutionnels d'Azay-Cerçay-Bridoré, ministre du culte catholique à Bossée, an VI (192-198). — ***Merelle*** Jean-Alexis, dit *Merel-Delisle*, musicien du Chapitre de Saint-Mexme de Chinon (199-203). — ***Michau*** Michel, curé de Reugny ; il y exerce de nouveau le culte en l'an VI (204-211). — ***Michelon*** Joseph-Guillaume ou *Michellon*, curé de Marray (212-220). — ***Million*** Renée-Jeanne, Ursuline de Chinon (221-225). — ***Milon*** René, prêtre Bénédictin de Marmoutier (226-235). — ***Moreau*** André-Simon, vicaire de Richelieu, curé constitutionnel de Nancré (236-244). — ***Moreau*** Louis ou Claude-Louis, vicaire de Nouans, curé constitutionnel de Pernay (245-253). — ***Moriceau*** René, curé constitutionnel de Meigné, arrondissement de Beaugé, en Maine-et-Loire (254-271). — ***Morillon du Bellay*** Laurent-Blaise, chanoine de Saint-Martin-de-Chablis, département de l'Yonne (272-278). — ***Moulin*** Joseph, prêtre, chanoine de Saint-Martin de Tours (279-287). — ***Mouruau*** Charles-Marie-Benoît, curé de Saint-Denis d'Amboise (288-296). — ***Moussé*** ou *Mousset* Jean-Philippe, curé de Lièze (297-305). — ***Mousset*** Claude-Paschal-Alexis, vicaire d'Hommes, curé constitutionnel de Saint-Jean de Langeais (306-323). — ***Malot*** Richard, Carme à Angers, chapelain de l'hôpital de Vire, département du Calvados, en 1792, puis ministre du culte catholique à Souvigné, an V et à Sonzay, an VI (324-332).

Nabon Louis-Denis, curé de la Guerche (333-341). — ***Nicolle*** Guillaume-Philippe, curé de Chenusson (342-348). — ***Nivet*** Gabriel, curé constitutionnel de Saint-Jean-sur-Indre (349-358). — ***Nottin*** Louis, musicien de Saint-Gatien (359-366).

Ocher Louis-Gilles, curé d'Azay-sur-Cher (367-377). — ***Orsa*** René-François, curé de Courcoué (378-384). — ***Oemar***, voir *Hoemar.*

L[v] 636 (ancien 461). — Volume, 380 feuillets.

1791-An VII. — (suite). ***Paimparé*** Louise, sœur converse des chanoinesses de Luynes (1-8). — ***Painparé*** Jacques, bedeau de l'Oratoire de Plessis-lès-Tours (9-15). — ***Pinparé*** Urbain, voir *Pimparé.* — ***Pallu de Lessert*** Jules-Marie, Bénédictin de Marmoutier (16-23). — ***Pasquier*** Charles-Albert, ou *Paquier*, curé de Pouzay (24-30). — ***Pasquier*** Gilles-Vincent, ou *Paquier*, curé de Pussigny (31-36). — ***Paty*** Vincent-Nicolas, Récollet à Nantes et à Tours, vicaire de Saint-Christophe et curé constitutionnel de Saint-Aubin-le-Dépeint (37-47). — ***Payen*** Pierre-Alphonse-Joseph, curé de Tavant (48-54). — ***Péan*** Marain-Désiré, Bénédictin,

curé constitutionnel du Sentier (55-60). — ***Pellerin de Gauville* (Le)**, voir *Le Pellerin.* — ***Perdriau*** Louise-Henriette, religieuse de l'Union chrétienne de Chinon (61-68). — ***Périgord*** Louis, musicien de Saint-Gatien, puis instituteur à Rochecorbon (69-77). — ***Personne*** François, ex-Récollet, curé constitutionnel de Cérelles et de La Chapelleaux-Naux (78-90). — ***Pertuis*** François-Bernard, vicaire de Saint-Laurent-de-Beaulieu, curé constitutionnel de Saint-Senoch, puis receveur de la régie nationale à Château-la-Vallière (91-99). — ***Pesson*** René-Victor, oratorien, professeur au Collège de Tours (100-106). — ***Petibeau*** ou *Petitbeau* Louis-Jean-Baptiste, curé de Genillé (107-112). — ***Pétilleau*** Louis-Laurent, curé de Rivarennes (113-117). — ***Pézé*** Pierre, vicaire de Villiers-au-Bouin, curé constitutionnel de Benais (118-127). — ***Philippon*** Pierre-Louis, curé constitutionnel de Sainte-Geneviève de Luynes (128-135). — ***Picard*** Jean-Jacques, curé constitutionnel d'Esves-le-Montier (136-145). — ***Piel*** Pierre-Jacques ou *Piel-la-Tour*, vicaire, supérieur de séminaire par nomination de Minée, évêque de la Loire-Inférieure 1791, ci-devant Carme (146-157). — ***Pillault*** Henri-Nicolas, chanoine de Loches (158-165). — ***Pillerault*** René-Martin, Lazariste, supérieur avant la Révolution du grand séminaire de Châlons-sur-Marne (166-175). — ***Pimparé***, voir *Paimparé* et *Painparé.* — ***Pimparé*** Urbain, curé de Loché (176-181). — ***Pinguenet*** Joseph, curé de Braye-sur-Maulne (182-187). — ***Piton*** Charles-Joseph-Marie, curé constitutionnel de Chatenay, département de Loire-Inférieure, et précédemment curé de Sainte-Colombe, département d'Ille-et-Vilaine (188-201). — ***Potier*** Vincent, frère Minime (202-208). — ***Pottier*** René-Germain, prêtre, chanoine de Loches, puis secrétaire de l'administration municipale du canton de Loches et receveur des domaines à Chinon (209-215). — ***Poupard*** Louis, Minime (216-222). — ***Prenant*** François, curé de Saint-Epain (223-229). — ***Priou*** Nicolas-Philippe, vicaire de Saint-Martin-le-Beau, curé constitutionnel de Chemillé-sur-Dême (230-237). — ***Prudent*** Claude-Joseph, desservant de la Chapelle-des-Pots, en Charente-Inférieure (238-247). — ***Puvrez*** Jacques-Joseph, prieur des Jacobins de Blois, curé constitutionnel d'Onzain en Loir-et-Cher (248-259).

Ragueneau Nicolas, curé, maire de Saint-Gilles-de-l'Ile-Bouchard, puis juge de paix du canton de l'Ile-Bouchard (260-266). — ***Ratier*** Louis-René, curé de Céré (267-279). — ***Ray*** Pierre, prêtre, bénéficier de Saint-Martin (280-286). — ***Renou*** René-Abraham, bénéficier à Saint-Martin, puis instituteur à Tours (287-292). — ***Reviron***, voir *Riviron.* — ***Ribadeau*** François, curé de Luzillé (293-300). — ***Ribot*** Jean, Cordelier (301-306). — ***Ridet*** Claude-René-Jacques, curé de Rigny (307-311). — ***Rieunier*** Antoine, oratorien, supérieur de la maison de la Guerche, à Tours (312-321). — ***Riviron*** ou *Reviron* Louis-Pierre, vicaire d'Orbigny, curé constitutionnel de Charnizay (322-330). — ***Robert*** François-de-Paule, Minime, vicaire de Chançay (331-342). — ***Robin*** François, curé de Crouzilles (343-349). — ***Roger*** Paul, chanoine de la cathédrale de Tours (350-360). — ***Rolland*** Jean-Sébastien, curé de Seuilly (361-369). — ***Rollat*** André, prieur de Gastines, curé constitutionnel de Saint-Martin de Tours (370-380).

L[v] 637 (ancien 462). — Volume, 354 feuillets.

1791-An VII. — (suite). ***Rossignol*** Pierre, curé d'Antogny (1-7). — ***Rouillé*** Jacques-Mathurin, curé de Veigné (8-16). — ***Rouillé*** ou *Rouillier* Jean-François, frère du précédent, curé de Blet, en Berry, puis curé constitutionnel de Montbazon (17-25). — ***Rousseau*** Jean-Denis, vicaire de Saint-Denis d'Amboise (26-33). — ***Royer*** François, curé de Nouzilly (34-39).

Saget Perrine, Ursuline de Loches (40-44). — ***Saillard*** Louis, curé du Liège (45-50). — ***Saint-André*** Louise-Félicité, en religion : sœur Saint-Potentien, religieuse Bénédictine de Jouarre (51-62). — ***Salmon*** François, curé de Saint-Règle (63-69). — ***Samain*** Joseph, prêtre, bénéficier du Chapitre de Loches (70-77). — ***Santerre*** Agathe, religieuse Ursuline à Saumur (78-83). — ***Sauleau*** Pierre, curé de Neuville (84-90). — ***Savaton*** Joseph-Jérôme, ex-religieux, curé de Thuré, département de la Vienne, puis préposé aux transports militaires de l'intérieur à Preuilly (91-98). — ***Selton*** Marie-Françoise ou *Celton de Larcher*, religieuse Ursuline de Tours (99-107). — ***Senac-Darganon*** Jean-Jacques, chanoine de Plessis-lès-Tours (108-114). — ***Sevault*** Louis, Bénédictin de Saint-Nicolas d'Angers (115-121). — ***Sionneau*** François-Jean-Marie-Antoine, dit *Sionneau* l'aîné, curé d'Auzouer (122-130). — ***Sionneau*** ou *Cionneau* Prosper, parent du précédent, curé de Saint-Patrice (131-138). — ***Soulas*** Martin-Odet, chanoine de Saint-Gatien (139-153). — ***Suzor*** Claude, dit *Suzor* l'aîné, vicaire constitutionnel de la cathédrale de Tours (154-162). — ***Suzor*** Pierre, curé d'Ecueillé puis évêque du département d'Indre-et-Loire (163-170). — ***Suzor*** René-Martin, curé de Chissé (171-179).

Tendron René, vicaire de Benais (180-189). — ***Tessier*** Gatien-Claude, chapelain de la chapelle de Roncée à Panzoult (190-197). — ***Tessier*** Jacques, frère du précédent, curé de Lussault (198-203). —

Thibeuf Louis-Melaine, petit bâtonnier de Saint-Martin de Tours (204-211). — ***Thomas*** André, curé de Mosnes (212-218). — ***Thomas*** Jean-Louis, curé de Saint-Georges-de-la-Haye (219-224). — ***Thubert*** Charles-François, prêtre, fils du seigneur de la Vrillaye (225-231). —***Tiffeneau*** René-Louis, vicaire de Ceaux, district de Loudun, puis curé de Channay, canton de Ceaux, et instituteur à Preuilly (232-243). — ***Troisdames*** Thérèse, religieuse de Notre-Dame de Tournon (244-250). — ***Trougnou*** ou *Trougniou* François, curé de Charentilly (251-258). — ***Turmeau*** Jacques, Cordelier, exerce le culte à Amboise en l'an V et VI (259-270).

Vallée Adrien-Charles, chanoine de Saint-Mexme (271-276). — ***Vasseur*** ou *Levasseur* Jean-François, musicien de Saint-Martin de Tours (277-285). — ***Vazeille*** ou *Vazelle* Joseph-Pierre, ex-frère coadjuteur jésuite (286-292). — ***Vénier*** Antoine, curé de Monts (293-300). — ***Verdon*** Jean-Baptiste, curé de Crissay (301-307). — ***Vernier*** Jean-Claude, musicien à Saint-Gatien (308-313). — ***Vidal*** Étienne-François, curé de Sonzay, ci-devant bénéficier de Saint-Martin (314-319). — ***Viguier*** Joseph-Hilaire, dit *Descosses*, religieux de l'ab-baye de Preuilly (320-328). — ***Villette*** François, curé de Bossée (329-334). — ***Vincent*** André-Jean, curé constitutionnel de Saint-Martin-d'Etableau (335-343). — ***Viot*** Vincent-Nicolas, Minime, aumônier de l'Hôpital général de Tours en 1792, curé de Lussault en l'an VI (344-354).

Dossiers de prêtres assermentés : réclamations de pensions, prestations de serment[1].

L[v] 638 (ancien 93). — Liasse, 117 pièces.

1789-An XI. — ***Abria**** Jean-Laurent, vicaire de Dissais (s. d.), 2 pièces. — ***Albert*** Paul, curé de Votème, dans la Vienne (an III), 5 pièces.

Ballechou Gatien, curé constitutionnel de Courçay (s.d.), 1 pièce. — ***Baraudin***, doyen du chapitre de Loches (s. d.), 2 pièces. — ***Barbet**** Michel, chanoine de Saint-Pierre-le-Puellier à Tours, desservant du Coudray, près Loches (1791), 1 pièce. — ***Bigot**** Louis-Michel-Joseph, Bénédictin à Beaulieu, puis vicaire à Tauxigny (1791), 1 pièce. — ***Bouin***, chanoine de Saint-Mexme de Chinon (an XI), 1 pièce.

Callaud* Pierre-François, curé du Louroux, puis ministre du culte à La Chapelle-Blanche (an V), 1 pièce. — ***Carré*** Étienne, curé de Truyes (1791), 6 pièces. — ***Chalmet**** Julien-Marie, curé de Vou, puis ministre du culte catholique à La Chapelle-Blanche et à Ciran, résidant à Truyes (1791-an III), 5 pièces. — ***Champigny**** Jacques, ministre du culte à Saint-Pierre-de-Tournon (1791), 1 pièce. — ***Champion**** Étienne, ministre du culte à Bournan, puis curé de Sainte-Catherine-de-Fierbois (1792-an III), 2 pièces. — ***Charpentier**** curé de Serrain, commune de Semblançay, et desservant de Saint-Roch (an II), 2 pièces. — ***Chesne*** Pierre-Honoré, curé de Neuillé-Pont-Pierre (1792), 1 pièce.

Dauphin* Jean-François-Mathias, curé de Rouziers (an III), 6 pièces. — ***Dolbeau***, chanoine de l'église de Tours (1789-1792), 15 pièces. — ***Dubreuil*** Alexandre-Benoît, curé de Prunay et de Villebarou, retiré à Tours (an II), 7 pièces.

Fauvel, militaire réformé, ancien pensionnaire ecclésiastique et chapelain de la cathédrale de Bayeux (an X), 1 pièce. — ***Fiot***, vicaire de Balesme (1791), 1 pièce. — ***Fontenau***, vicaire à Betz et nommé à Saint-Bauld (1791), 1 pièce.

Gasnier, assermenté à Loches (an III), 2 pièces. — ***Goubau**** Michel, vicaire à Bossay, puis curé constitutionnel à La Chapelle-St-Hippolyte (1791), 4 pièces. — ***Goujon***, chanoine à Tours, résidant à Ambillou (an V), 7 pièces. — ***Guérineau**** Jean, curé de Varennes, puis commissaire du pouvoir exécutif à Manthelan (1791-1792), 2 pièces.

Heisant Gabriel, curé de Tauxigny (1791), 2 pièces.

Juge* Jean-Philippe, curé de Cinq-Mars-la-Pile, retiré à Savonnières (an III), 6 pièces.

Lamy* André-Louis, curé d'Aubigny, commune de Loché-sur-Indrois (1790), 2 pièces. — ***Leclerc*** François, ministre du culte à Von (an VI), 1 pièce. — ***Leclerc**** Jean, vicaire à La Chapelle-Blanche (an II), 1 pièce. — ***Ligeard**** Louis-Charles, curé de Saint-Michel, près Chédigny, desservant d'Azay-le-Chétif, puis capitaine de la garde nationale de Sepmes (1791), 2 pièces.

Martin dit *Bruno*, Chartreux (an VII-an VIII), 9 pièces. — ***Metezeau***, curé de Sepmes (1791), 1 pièce. — ***Mezil*** Bernard de, curé de Candes (an VII), 1 pièce.

Orsa* René-François, curé à Courcoué (an III), 4 pièces.

Pertuis* François-Bernard, vicaire à Beaulieu, curé de Saint-Senoch-Barbeneuve, puis receveur de la régie nationale à Château-la-Vallière (1792), 1 pièce. — ***Priou**** Nicolas-Philippe, curé constitutionnel de Chemillé-sur-Dême, marié et résidant à Saint-Martin-le-Beau (an VIII), 1 pièce.

Reviron* Louis-Pierre, vicaire à Orbigny, curé de Charnizay puis de Tauxigny (1791), 4 pièces et voir dossier *Heissaut.* — ***Royer***, bachelier de Sorbonne, curé de Chargé (1792), 1 pièce.

1. Les noms des prêtres déjà représentés dans les volumes cotés 627 à 636 sont suivis d'un astérisque.

Saillard, desservant constitutionnel à Tauxigny (voir *Delaunay*, curé réfractaire du même lieu).

Serments de maintenir la liberté et l'égalité (loi du 14 août 1792). District de Tours. Procès-verbaux des prestations de serments et liste des ecclésiastiques qui ont réitéré ledit serment, 2 registres. — Soumission à la constitution de l'an VIII, 1 liste.

Prêtres réfractaires

L[v] 639 (ancien 612). — Liasse, 25 pièces.

An IV-An VII. — *Recherche. Réclusion. Déportation.* Exécution des lois de 1792 et 1793, des 3 brumaire an IV et 19 fructidor an V. Instructions imprimées et manuscrites des ministres de l'Intérieur et de la Police.

L[v] 640 (ancien 112). — Liasse, 72 pièces.

1793-An VI. — *Recherche. Réclusion. Déportation.* Application de la loi du 26 août 1792 : arrêté du conseil général du département du 4 avril 1793 statuant sur la pétition qui demande la déportation et réclusion de 148 prêtres (y énumérés). — An III. Listes des prêtres des communes de Berthenay, Chançay, Montbazon, Veigné, Vernou, etc., 10 pièces. — Exécution des lois de 1792-1793 et 3 brumaire an IV. Réponses des cantons aux instructions du département des 22 frimaire, 18 et 22 pluviôse an IV. Lettre du district de Loches réclamant des instructions sur Belotin, Thouronde, ci-devant chanoines à Loches, Dutertre, ci-devant curé à Verneuil, Leclerc aîné, ci-devant curé à Vou, Leclerc le jeune, ci-devant vicaire à La Chapelle-Blanche et Clou, ci-devant curé à Ligueil, qui refusent leur pension et refusent de signer une déclaration de non-rétractation de serment, sur Ratier, ci-devant curé de Montrésor, qui s'est rétracté, Villet, curé de Bossée, reclus à Tours, Carré, ci-devant curé de Villeloin et Coupy, ci-devant curé à Dolus, qui ont repris « l'exercice du culte, l'un à Villeloin, l'autre à Chançay… et ont rétracté le serment de 1790 », etc. (8 brumaire an IV). — Délibération de la municipalité de Tours du 26 pluviôse an IV, réfutant les accusations de non-exécution des lois de répression du commissaire du département (an IV), 25 pièces. — Exécution de la loi du 19 fructidor an V. État nominatif des prêtres du département avec observations (s.d.). Affichage de la circulaire de l'administration centrale du 18 vendémiaire an VI. Cantons de Loches et de Candes : procès-verbaux de prestation et de non-prestation de serments (an VI), 13 pièces. Activité de la gendarmerie : instructions adressées à Boisard, commandant la 6e division, procès-verbaux de perquisitions (an VI), 16 pièces. — Désignation de la maison dite du Gouvernement comme lieu de réclusion. Liste des détenus (an IV-an VIII), 6 pièces.

L[v] 641 (ancien 103). — Liasse, 109 pièces.

1791-An VIII. — *Dossiers individuels* : procès-verbaux d'arrestation, de perquisition, d'inventaire, d'apposition de scellés ; ordres de déportation, de réclusion et diverses pièces (lettre du ministre des Finances, justification de prestation de serment, réclamations de détenus).

Argouge (d'), réfractaire au Croulay, commune de Panzoult (an VI), 1 pièce. — ***Arnault*** Étienne, curé d'Esves-le-Moutier (an II-an III), 3 pièces.

Babin René-Étienne-Jean, vicaire à Orches, puis curé de Neuil, domicilié à Courcoué (1792-an VI), 13 pièces. — ***Barat*** François, chanoine de Saint-Gatien de Tours (an II-an III), 2 pièces. — ***Barbier*** César (an IV), 1 pièce. — ***Beaudouin*** Jean, Chartreux de la maison du Val-Dieu, dans l'Orne (an VI-an VII), 8 pièces. — ***Billault*** Pierre, curé de Rivière (an VI), 1 pièce. — ***Billault*** Joseph, curé de Sainte-Catherine-de-Fierbois, inventaire de son mobilier (an II-an IV), 6 pièces. — ***Bellin*** Jean (an VI), 3 pièces. — ***Brette*** Jacques, curé de Saint-Pierre de Beaulieu (1793-an II), 6 pièces. — ***Brette*** Pierre-Gille, curé de Sainte-Julitte (an IV-an VII), 21 pièces. — ***Briard*** Dominique, curé de Villeporcher (an VI), 8 pièces.

Cartier Jean, curé de La Ville-aux-Dames (an VI), 3 pièces. — ***Catrou*** Ours-Mathurin, curé de Beaulieu (an II-an III), 3 pièces. — ***Chalmel*** Julien-Marie, curé de Vou (1791), 1 pièce. — ***Charpentier***, ex-Carme à Ingrandes et ***Douault*** Jacques, curé de Chigny-les-Bois (an VI), 3 pièces. — ***Chevallier*** Jean-François (an IV), 1 pièce. — ***Chouteau*** Mathurin-Louis, religieux Carme (an VII-an VIII), 4 pièces. — ***Christiaen*** Laurent, chanoine de la cathédrale de Tours (an VI-an VII), 2 pièces (voir dossier Beaudouin).

Dehogues, curé de Langeais (voir dossier Taschereau). — ***Delaunay*** Louis-Pierre-Adrien, vicaire de Tauxigny (1791-an VI), 11 pièces dont deux lettres de l'abbé Saillard, son rival constitutionnel. — ***Desré***, curé de Braye (an VI), 4 pièces. — ***Dolbeau*** Pierre-André, religieux Augustin à Chinon (an VI), 1 pièce. — ***Drouet-Charlus**** François, curé

de Perrusson (an II), 2 pièces. — ***Dupont*** Louis-Crépin (an VI), 1 pièce.

L[v] 642 (ancien 104). — Liasse, 124 pièces.

An II-An VI. — (suite). ***Estevanne***, curé de Saint-Martin (an II), 3 pièces.

Faix Pierre, curé de La Chapelle-Saint-Hippolyte (an II), 6 pièces. — ***Fournier*** Antoine, vicaire à Saint-Ouing (Sarthe) (an VI), 2 pièces.

Gaultier ou *Gautier* François, curé de Saint-Jean-sur-Indre (1793), 2 pièces. — ***Gilbert*** René, curé de Lièze, commune de Chézelles (an II), 1 pièce. — ***Girault*** Jacques, curé de Saint-Senoch, émigré (an XIII), 2 pièces. — ***Gogué***, curé de Ballan (an IV), 2 pièces. — ***Guérin*** Mathieu-Julien, curé de Ciran (an II), 1 pièce. — ***Guillobé*** Pierre-Ours (an II), 1 pièce.

Joubert, curé de Chambray (an VII), 1 pièce.

Labussière Honoré-Julien-César, curé à Rivière (an VI), 11 pièces. — ***Lacretelle*** François, curé de Saint-Hilaire de Tours (an VII), 2 pièces. — ***Léridon*** (an VI), 1 pièce. — ***Letanneur*** Joseph, évangéliste de la cathédrale de Tours (an VI), 16 pièces.

Martin Louis, curé de Sainte-Maure (an III-an IV), 1 pièce. — ***Mercieul*** Charles, curé de Braye-sous-Faye (an III), 1 pièce. — ***Métezeau***, curé de Sepmes (an VI), 3 pièces. — ***Monjallon***, prêtre réfractaire à Montlouis (an V-an VI), 2 pièces. — ***Moreau*** Jean, vicaire à Ecueillé (1792), 1 pièce.

Petibeau Louis, curé de Monnaie (1792-an VIII), 8 pièces (voir dossier Letanneur).

Quillet Charles-Joseph-Alexis, curé de l'Ile-Bouchard (an VI), 1 pièce.

Rocher, curé à Loches (an II-an III), 6 pièces. — ***Rolandis*** Jean-Baptiste (de), curé et chapelain de Saint-Germain-sur-Indre (1791-1792), 3 pièces.

Salle, curé de Chanceaux près Loches (voir dossier Estevanne). — ***Severin*** Cyr-Pierre, curé de Bridoré (1791), 2 pièces. — ***Sigogné***, vicaire de Manthelan (1792), 2 pièces.

Taboureau, religieux Bénédictin de Cluny, résidant à Chouzé (an VI), 6 pièces. — ***Taschereau***, curé de Chanceaux (an VI), 4 pièces. — ***Thibault***, prêtre réfractaire à Cléré (an VI), 1 pièce. — ***Touchard*** Hyacinthe, prieur à Beautertre, 4 pièces.

Déportés. Déportation à l'île de Ré de Petibeau, Argouge, Deshogue, Letanneur, Letourneur, Taschereau, Arnault, Maubert, Fournier, Dupont (pétitions, certificats médicaux, signalements). Passage des déportés de la Mayenne et de la Sarthe (an VI), 27 pièces. Tableau des déportés par arrêtés du Directoire exécutif des 22 vendémiaire, 22 prairial an VI, 12 vendémiaire, 12 brumaire, 22 nivôse an VII.

Police des cultes

L[v] 643 (ancien 104). — Liasse, 149 pièces.

An IV-An VI. — *Loi du 11 prairial an III.* Restitution de l'église de La Riche (entrepôt des poudres par arrêté du département du 11 ventôse an II), pour l'exercice du culte : correspondance du ministre des Finances, de Riffaut, commissaire des poudres, pétitions des habitants (an III-an VI), 24 pièces.

Loi du 7 vendémiaire an IV. Section III, art. XVII (choix d'un édifice) : expéditions des déclarations des ministres du culte, extraits des délibérations des administrations des cantons. Section III, art. IV : liste des ministres du culte qui se sont conformés à la loi, 123 pièces provenant du greffe du tribunal correctionnel de Tours.

Culte clandestin

dirigé par Jean-Baptiste COSSART *et* KERANSQUER *vicaires généraux de Mgr de Conzie, émigré*

(Fonds Brette, donné en 1895 et appendices)

L[v] 644. — Liasse, 4 pièces ou petits cahiers.

1794-1799. — Affaires générales concernant le début de la vie pastorale de Pierre Brette l'aîné[1]. Résumé-brouillon des revenus et fondations de la cure de Boussay, aux environs de laquelle il se tint caché sept ans et où il copia de sa main la majorité des cahiers qui suivent. — Traduction de la supplique des religieuses du diocèse de Tours au pape Pie VI. Note sur la mort de ce dernier à Valence le 29 août 1799. — Manuscrit autographe

1. Il existait en 1915 d'autres papiers personnels de Pierre Brette. Voyez Catalogue de l'Exposition des Souvenirs religieux de la Révolution en Touraine, par l'abbé E. AUDARD, tome XX du *Bulletin de la Société d'Archéologie de Touraine*, 1915, avec tirage à part n° 42. On y trouvera aussi, mais en petit nombre, des pièces semblables à celles que nous inventorions ci-dessous, mais rien sur J.-B. COSSART, ni sur KÉRANSQUER.

des « mémoires sur la persécution religieuse de Pierre Brette », publiés par le chanoine E. Audard dans les « Actes des Martyrs de la Révolution », Tours, Œuvre des Martyrs, 24, rue Voltaire, 1921, tome II in-8°, pages 3 à 58.

L^{v} 645. — Liasse, 33 petits cahiers ou feuillets.

1795-1836. — *Registres de baptêmes et mariages clandestins de la région sud du Lochois* entièrement de la main de Pierre Brette. Azay-sur-Cher (1795). — Le Bridoré (1797, 2 cahiers). — Chambourg (1797-1802). — Chanceaux (1801). — Genillé (1801). — Manthelan (1800). — Montrésor (1796). — Orbigny (1795). — Perrusson (1795-1801). — La Chapelle-Saint-Hippolyte (1797). — Saint-Jean-lès-Loches (1797-1802). — Saint-Germain-sur-Indre (1796-1801). — Saint-Quentin (1796). — Sennevières (1797-1799). — Tauxigny (1797). — En appendice, un cahier pour Sarzay (Indre, 1796-1802). — Statistiques ou listes des baptêmes et des mariages pour Saint-Flovier (1803-1836). — Loches et environs, jusqu'à Yzeures et Tauxigny (1795-1802).

Statistiques des premières communions avec noms. En Touraine : Loches, Amboise, Saint-Laurent et Saint-Pierre de Beaulieu, Betz, Le Bridoré, Chambourg, Chanceaux-lès-Loches, Esves-le-Moutier, Ferrières-sur-Beaulieu, Loches et environs, Saint-Ours de Loches et Beaulieu, Montrésor, Nouans, Saint-Germain, Saint-Jean-sur-Indre, Saint-Quentin, Saint-Senoch, Sennevières, Verneuil. En Berry : Veuil, Vatan, Châtillon et Sarzay, toutes ces premières communions faites à Loches, avec récapitulation générale de celles-ci sur un registre de 61 folios (1796-1802).

L^{v} 646. — Liasse, 8 pièces ou petits cahiers, format de 0,20 x 0,13 environ.

1797-1798. — *Déportation des prêtres en fructidor an V*, documents recueillis par Pierre Brette, lui-même déporté, et de sa main, sauf avis contraire.

(1) **Liste générale des prêtres déportés** pour tous les diocèses de France, avec en face de chaque nom les lettres A ou B signifiant : embarqué ; E : évadé ; I : infirme ou resté à Rochefort ; M : mort ; S : sexagénaire.

(2) **Liste générale des déportés à l'île de Ré** par la loi du 19 fructidor an V, rédigée par Louis Petit, l'un des déportés. À La Rochelle, de l'imprimerie de J.-F. Lhomandie, décembre 1799, 77 pages in-8° imprimées. En supplément, quelques notes narratives et liste des déportés de Rochefort à Cayenne, et des déportés à l'île de Ré.

(3) **Liste des prêtres détenus à Rochefort pour être déportés à La Guyane**, 17 avril 1798, embarqués sur « La Charente »… Le 2^{e} embarquement s'est fait de Rochefort, etc. À l'Isle de Ré, de l'imprimerie de R…, curé de Chartres, 29 pages, plus les tables alphabétiques non paginées (copie d'imprimé, calligraphiée).

(4) **Règlement sur les pouvoirs accordés aux prêtres reclus à Rochefort** pour la déportation. Incipit : « les pouvoirs ne sont accordés que pour la déportation », etc. A la fin, bénédictions et prières, texte latin (28 pages).

(5) **Moyens de défense**. Incipit : « Citoyen, la constitution et les lois m'autorisent à exposer les motifs », etc., 3 feuillets.

(6) Incipit : « Il était d'usage chez les Romains », etc., 5 feuillets

(7 et 8). Deux copies de lettres, l'une du 8 mars ou 17 ventôse à un « citoyen Commissaire », où Pierre Brette demande « si les lieux où j'ai erré depuis ma proscription avaient été agités ou troublés » ; l'autre sans date portant l'adresse « Monsieur et cher amy », discutant l'interprétation de l'article 23 de la loi de fructidor an V concernant « les prêtres qui ne sont pas rentrés et qui ne le peuvent plus ».

L^{v} 647. — Liasse, 5 cahiers ou imprimés, mêmes dimensions.

1769-1798. — *Brochures et pamphlets d'ordre général sur les questions religieuses.* « La solitude chrétienne ». À Tours, 1769, 15 pages petit in-8°, de l'imprimerie de F. Vauquer. L'auteur, le chevalier Pierre de Fontenailles, les indique à la main sur le titre. — Copie d'une lettre signée « Chauvoir » sur la légitimité des pouvoirs des Etats généraux, l'abolition des dîmes (Breuillard, 16 juin 1789). — Lettre de Michel-François Couet du Vivier, évêque d'Angers, à un officier membre de sa famille, expliquant son attitude à propos du serment et donnant son appréciation sur quelques officiers séjournant ou ayant séjourné à Angers (1er mars 1791). — « L'Ange tutélaire de la France visitant ce royaume et instruisant les catholiques fidèles », par l'auteur de Gros Jean qui en remontre à son curé. Paris, Lallemend, 19, rue du Pont-Neuf, 1792, 63 pages. — « Opinion sur la soumission ». Copie d'une main inconnue, sans indication d'origine et sans date. — « Ouvrage sur la soumission. Question : un prêtre catholique peut-il faire la soumission aux lois de la République », etc. Sans signature ni date, copie de la même main que ci-dessus. — « Pouvoirs des doyens ruraux et modèles des prin-

cipaux actes qu'ils sont obligés de faire, imprimés par ordre de Mgr. L'archevêque ». 18 pages imprimées, petit in-4°, sans date ni signature.

L[v] 648. — Liasse, 2 pièces, 3 cahiers, mêmes dimensions.

1786-1793. — *Mgr. De Conzié, archevêque de Tours et Suzor, archevêque constitutionnel.* Mandement imprimé sur le sacrement de pénitence par Mgr. De Conzié (1786). Lettre du même aux prêtres réfugiés à Jersey (s. d., copie d'une main inconnue). — Lettre adressée à M. Suzor, soi-disant évêque du département d'Indre-et-Loire, par un prêtre catholique du diocèse, suivie d'une pièce de vers latins, traduite ensuite en vers français débutant par « O praesul Suzor, sine me tibimittere merdam » (s.d., copie d'une main inconnue).

L[v] 649. — Liasse, 13 cahiers ou pièces.

1795-1799. — *Œuvres attribuées à Jean-Baptiste Cossart, vicaire général secret depuis l'émigration de Mgr. de Conzié.* Toutes de la même main, qui serait celle de Cossart, d'après Louis de Grandmaison et le chanoine Audard. Ce dernier, qui en a fait faire des copies pour un ouvrage inachevé, a fait apposer une numérotation de II à VII avec, sous le n°1, la dernière pièce de la liasse précédente, numérotation que nous n'avons pas respectée. « Pouvoirs et permissions accordés par M. Cossart pendant la vacance du siège, du 1er novembre 1795 ». Deux exemplaires de 9 pages, l'un seul, l'autre dans le même cahier que la pièce qui suit. — « Dissertation sur les mariages contractés en France devant le magistrat civil seulement », etc. (pages 9 à 14). — Sans titre. Incipit : « Il est vrai, mon cher ami, que votre manière de poser les questions n'était pas celle que vous deviez employer… » (4 pages). — « Règlement relatif aux jureurs de toutes les classes » (feuillet unique). — « Discours de rentrée en exercice » (10 pages). Dans le même cahier : « Réponse aux rétractations » (8 pages). — « Règlement provisoire pour la réconciliation des jureurs de toutes les classes » (8 pages). — « Observations sur la soumission aux lois de la République exigée des ministres qui veulent exercer leur culte » (25 pages). — « Décisions de M. l'Administrateur de Tours » avec rubriques des cas auxquels s'appliquent les diverses conduites (14 pages). — « Conduites tracées par M. l'Administrateur pour les fidèles pendant la persécution… Devoirs envers Dieu… Devoirs envers l'Eglise… », etc. (24 pages). — Titre de la main de M. de Grandmaison, archiviste : « De la dévotion envers le Saint-Esprit ». Incipit : « Les efforts de l'impiété », etc. Textes des oraisons latines et françaises (20 pages). — Lettre d'un prêtre inconnu « le félicitant d'être en sûreté et se plaignant que sa charge, à lui, est accablante », etc. (copie autographe, 1er novembre 1795, 2 feuillets). — « Dissertation sur les successions par rapport aux religieuses » (3 pages). — Deux simples fiches, l'une sur la façon de suppléer à la pénurie d'ornements en assemblant des lambeaux de ceux-ci ; l'autre sur les mariages confirmés avec la clause : « Salvo meliori judicio ».

L[v] 650. — Liasse, 6 pièces.

1795-1798. — *Autres œuvres ou lettres de Jean-Baptiste Cossart, transcrites par des mains étrangères ou d'identification douteuse.* Incipit : « Monsieur, la corruption des mœurs fait de jour en jour les ravages les plus étendus ». Discussion sur les serments et les rétractations (double feuillet, ce 12 septembre). — Incipit du 2e alinéa : « Cette lettre vous sera remise par M. Ansault, ex-vicaire à La Haye… Quoique M. Ansault ait fait sa rétractation dans le Poitou, il devra la répéter devant vous » (double feuillet, 18 octobre 1795). — Observation : « Ceux qui prétendent que les curés assermentés… ont perdu leur juridiction », etc. (simple feuillet, s.d.). — Lettre adressée à Jean-Baptiste Cossart par « le citoyen Renele, [caché] chez la citoyenne Charlotte » (s. d.). On y a joint et cousu deux instructions pour appliquer les textes de Rome sur la validité des mariages et la rentrée des curés assermentés.

L[v] 651. — Liasse, 2 pièces et un cahier.

Vers 1795-1798. — *Lettres et instructions de la main de Keransquer[1], adjoint de Jean-Baptiste Cossart précité.* Lettre incomplète concernant les partages successoraux dans lesquels des religieuses sont parties prenantes (s.d.). — Autre lettre incomplète sur ce sujet et sur les prêtres qui se sont abstenus de voter dans les assemblées primaires (sans millésime, « 1er octobre »). — Recueil de copies de lettres cousues contenant des questions et réponses sur les réhabilitations de prêtres, les mariages, etc. Quelques dates

1. On trouvera ci-dessous, cote 655, dossier de Saint-Flovier, a propos de la succursale de Sainte-Julitte, une lettre de 1806, la seule que nous connaissions, signée de Keransquer. La comparaison des écritures ne permet aucun doute.

(14 mai-28 juin 1795). Quelques copies sont de la main de Jean-Baptiste Cossart.

L[v] 652. — Liasse, 4 cahiers.

1795-1800. — *Instructions attribuées par M. de Grandmaison à Berua*, transcrites de la main de Jean-Baptiste Cossart et concernant : les mariages (37 articles, 35 pages) ; les confessions (35 pages), le Carême de 1799 (29 pages) ; l'usure (33 pages, 15 avril 1800).

L[v] 653. — Liasse, 7 cahiers.

Vers 1789-1814. — *Mandements épiscopaux ou instructions classés par diocèses*, copies de la main de Jean-Baptiste Cossart, sauf avis contraire. *Bourges* : « Position des affaires spirituelles de mon diocèse ». — *Châlons* : « La conduite de ce qu'on nomme la petite église » (1814). — *Lyon* : « De grands maux… » (1795). — *Poitiers* : deux lettres de 1797 et sur la pratique du ministère (s.d.). — *Tours* : règlement du bureau de charité (vers 1789). — *Sisteron, Gap*, etc. Instruction sur la pratique du ministère, sur le civisme, les clubs, etc. (s.d.).

L[v] 654. — Liasse, 8 cahiers.

Vers 1792-1800. — *Autres instructions et libelles anonymes provenant de toutes régions*, tous de l'écriture de Jean-Baptiste Cossart, sauf les deux derniers. Formulaire sur l'administration des sacrements, particulièrement du mariage (52 pages). — Conduite pour la réhabilitation des mariages (16 pages). — Soumissions exigées de ceux qui veulent le nouveau culte (8 pages). — Restitutions, pénitences aux déesses de la raison, etc. (16 pages). **«** Modus conferendi aquam baptismalem » (5 pages). — **«** Observations sur le schisme » (46 pages). — « Le loup ravissant », réponse d'un ecclésiastique du diocèse de Bourges à Héraudin, évêque constitutionnel de Châteauroux (16 pages). — **«** La vigilance du pasteur légitime contre la fureur des loups ravissants » ou réponse à M. J.-B. Gratien se disant évêque métropolitain de Rouen sur sa lettre circulaire de 1792, etc. (23 pages).

L[v] 655. — Liasse, 93 pièces et un petit registre.

1804-1835. — *Fin de la vie pastorale de Pierre Brette* comme curé de Beaulieu-lès-Loches et de Saint-Flovier. Deux lettres adressées de Beaulieu à son neveu traitant d'héritages et d'affaires de famille (vers 1800 et 1804). — Première intervention de Pierre Brette, encore curé de Beaulieu, en vue de la soumission de Fonteneau, curé constitutionnel de Saint-Flovier, auquel il succédera. — Brouillon des lettres à lui adressées par Brette. — Lettre du vicaire général Raboteau (1804, en tout 5 pièces). — Seconde intervention du même en vue de la soumission de M. Chaumier, curé de Ciran-la-Latte, deux fois marié, alors percepteur à Saint-Flovier. — Brouillon d'une supplique de ce dernier au vicaire général, lettre autographe de lui et minutes de lettres de Pierre Brette, dont une au Préfet qualifiant la vie de Chaumier **«** d'exemplaire sous tous rapports » (en tout 5 pièces, 1816). — Menues affaires du culte **:** réparations de l'église de Saint-Flovier avec lettre de Portalis, conseiller d'État (vers 1806). — Réparation de l'église succursale de Sainte-Julitte. Discussions épistolaires en 1806 au sujet du prix de la cloche avec MM. de Menou et de Verneuil de Montmarin, au château de Boussay, Madame de Menou et le vicaire général Keransquer[1]. Correspondance reçue par Brette des vicaires généraux Cabarat, Damcourt et Raboteau, avec originaux des mandements de l'archevêque concernant les réparations ci-dessus, les régularisations de mariage, les rétablissements des croix de carrefour, le repentir de l'abbé Chaumier précité et la recommandation pour une place de son fils ou jeune parent (en tout 71 pièces, 1804-1827). — Lettre reçue de Budan, curé de Preuilly, lui demandant de pardonner à sa nièce, coupable d'aller au bal, etc., avec refus de Pierre Brette (8 mai 1817). — Carnet de comptabilité des honoraires de messes et du casuel de Pierre Brette (1803-1835).

L[v] 656. — Liasse, 47 pièces, feuillets et cahiers.

1782-1798. — *Papiers trouvés chez Babou, ci-devant curé de Saint-Pierre-des-Corps.* Pièces de comptes personnels (1790-1791). — Lettre à l'évêque d'Amiens en réponse à son mandement sur l'édition des œuvres de Voltaire (21 février 1782). — Prière de consécration de la France à la Sainte-Vierge, en renouvellement du vœu de Louis XIII (1790).

Constitution civile du clergé, serment civique, instructions, lettres d'évêques et curés touchant certains problèmes religieux nés de la Révolution. — Extrait d'un bref adressé par le Pape au Roi très chrétien (5 ex.). — Copie d'une lettre du curé

1. C'est le seul autographe signé de ce dernier. Voyer ci-dessus, L[v] 651. L'ensemble de la liasse constitue aussi notre seule preuve de l'écriture de Pierre Brette qui se retrouve dans L[v] 644-649.

de Saint-Pierre-des-Corps aux fabriciers (9 janvier 1791, 5 ex.). — Lettre doctrinale de l'archevêque de Tours aux curés de la ville, pour justifier son refus de prêter le serment civique et les assurer de son attachement malgré son éloignement (10 janvier 1791). — Lettre d'un curé de Troyes, député à l'Assemblée nationale, au président de ladite Assemblée, pour protester contre le décret du 27 novembre 1790 qui exige du clergé le serment civique, signée : Dubois (12 janvier 1791). — Lettre du clergé de Paris à l'archevêque du diocèse, sur la nécessité de tracer une règle de conduite au clergé pastoral (21 janvier 1791). — Discours prononcé par un curé du diocèse de Poitiers, en présence d'un curé constitutionnel et nommé pour le remplacer. Réponse de François de Conzié, archevêque de Tours[1], à son clergé et à ses fidèles, indiquant qu'il ne peut se conformer à la Constitution (Aix-la-Chapelle, 11 février 1791). — Réponse d'un docteur de Sorbonne consulté sur la conduite à tenir en confession avec les acquéreurs de biens ecclésiastiques. Observations sur la procédure du contrat de mariage et de la dispense en matière de mariage, dans les circonstances présentes. — Lettres de Pie VI contre la constitution civile du clergé (1792). — Observations sur la célébration de la messe par les intrus. — Solutions de nombreux cas de conscience que pose la situation religieuse nouvelle. — Réflexions de M. de Kéransquer[2]. Cahier de cas de morale. Conditions auxquelles la réserve du Saint-Sacrement est permise. Actes de dispense de trois bans de mariage (1798).

L[v] 657. — Liasse, 32 pièces.

1788-An IX. — *Bruslon François-Joseph-Guillaume*[3]. Dossier factice. Affaire du canonicat-prébende de l'église collégiale et paroissiale de Saint-Jean de Langeais : procès entre Bruslon et Jean-Baptiste Cossard, supérieur du Séminaire, vicaire général ; Duault et Saulquin, chanoines du chapitre de Langeais ; Dehogues, vicaire perpétuel de ladite église (1788-1791), 19 pièces. Un mémoire imprimé justificatif de Bruslon. Tours, Charles Billault, imprimeur des Amis de la Constitution (s.d.). — Dossier pour paiement d'une pension : certificats de prestation de serment, de résidence délivrés par la municipalité de Vouvray, attestation de non rétractation de serment signée Bruslon. Extrait du mariage entre Bruslon, curé constitutionnel de Faye-la-Vineuse, et Marie-Anne Jacquet (24 octobre 1792), etc. (1792-an IX), 11 pièces. — Jugement du tribunal du district de Langeais séant à Bourgueil, condamnant Claude-Paschal-Alexis Mousset, curé de Ligueil qui refusa de consacrer le mariage, 1 pièce imprimée (11 septembre 1793).

BIENFAISANCE

Circulaires, correspondance, états statistiques

L[x] 658 (ancien 359). — Liasse, 33 pièces.

1790-An VII. — Dossiers par matières. *Circulaires imprimées et correspondance* des comités des finances et de mendicité. Répercussion de la suppression des octrois et dîmes sur la gestion des hôpitaux (1791), 5 pièces. Secours provisoires aux hôpitaux du royaume (1791), 2 pièces. Frais de nourrice et entretien des orphelins de la patrie (loi du 3 avril 1791 et arrêté du Directoire exécutif du 5 nivôse an IV) et des enfants abandonnés (loi du 27 vendémiaire an V), 8 pièces. Taxe sur les spectacles, bals et concerts au profit des indigents (loi du 7 frimaire an V), 9 pièces. Appendice. Distribution de poudres purgatives fournies par Lassonne, médecin de la Reine (1790-1791), 8 pièces.

L[x] 659 (ancien 302). — Liasse, 122 pièces.

1790-1791. — *États statistiques des indigents du département* avec détails des vieillards, enfants et infirmes et indication des ressources que les communes et hôpitaux peuvent leur affecter. Chiffres par communes et par cantons seulement pour le district d'Amboise, 109 pièces. — Tableaux des maisons et revenus fondés en faveur des pauvres, établis par les municipalités et centralisés aux districts, 11 pièces.

Réfugiés

L[x] 660 (ancien 303). — Liasse, 84 pièces.

An V-1833. — *Secours aux colons réfugiés dans le département.* **Loi du 25 février 1791**. Listes des canadiens et acadiens en résidence dans

1. Pour toutes les publications assez rares de cet archevêque, voyez l'Essai bibliographique (1774-1794), publié par le chanoine E. AUDARD, *Bulletin de la Société d'Archéologie de Touraine*, tome XIX, 1918, et tirage à part.
2. Sur Kéransquer, voyez ci-dessus L[v] 651 et 655, *in fine.*
3. Sur Bruslon, voir également L[m] 83, 126. 127. 243. Ce prêtre fut déporté.

les cantons de Loches et de Tours extra-muros, établies par les administrations du canton (thermidor an V-floréal an VI), 5 pièces.

Loi du 27 vendémiaire an III. Un état du canton de Tours-extra (brumaire an VI). Réclamations de Degame Charlotte (an V-an VI), 4 pièces.

Loi du 28 germinal an VII. Colons de Saint-Domingue : déclarations sur formulaire imprimé des propriétaires dont les biens sont affermés au bénéfice de la République ou dont les propriétés ont été incendiées ou se trouvent entre les mains de l'ennemi, savoir Couëseau, Lecouflet épouse Faguet, Guimbault, Jahu, Parant femme Lesaive, Mainé, Mercier, Nogerée (an VI-an VII), 17 pièces.

L[x] 661 (ancien 303). — Liasse, 4 pièces.

An IV. — *Secours aux réfugiés de l'Ouest.* Canton de l'Ile-Bouchard. 2 tableaux nominatifs dont l'un avec indication des sommes distribuées.

Hôpitaux – Hospices

L[x] 662 (ancien 359). — Liasse, 94 pièces.

1793-An VII. — *Exécution de la loi du 16 vendémiaire an V.* Instructions ministérielles (an V-an VI), 9 pièces. Remplacement des biens supprimés en vertu de la loi du 23 messidor an II. État récapitulatif des biens désignés. — Dossiers par hôpital : procès-verbaux d'estimation des biens vendus, des biens donnés en remplacement, états des biens fonciers, rentes et redevances, bordereaux des ventes, correspondance des administrations des cantons. Hospices de :

Bléré (an IV-an VI), 15 pièces. — Bourgueil (an V-an VI), 12 pièces. — Château-la-Vallière (1790), 3 pièces. — Chinon (an V-an VII), 14 pièces. — Ile-Bouchard (an V), 16 pièces. — Loches (1793-an VI), 25 pièces.

L[x] 663 (ancien 360). — Liasse, 69 pièces.

1792-An VII. — (suite). Hospices de : Luynes (an II-an VI), 8 pièces. — Montrésor (an V-an VII), 12 pièces. — Preuilly (an V), 3 pièces. — Richelieu (an V-an VI), 16 pièces. — Sainte-Maure (an V), 5 pièces. — Hôpital général de la Charité de Tours (1792-an VI), 7 pièces. — Hospice de l'Humanité ci-devant Hôtel-Dieu de Tours (1792-an V), 18 pièces (voir dossier Luynes).

L[x] 664 (ancien 267). — Registre, 54 feuillets.

1791-Janvier 1792. — *Hôpital de la Charité de Tours.* Compte des recettes et dépenses présenté par Charles-Auguste Baudichon, receveur du département.

L[x] 665 (anciens 361-362). — Liasse, 250 pièces.

An III-An VIII. — *Hôpitaux. Gestion.* Dossiers par hospice. Correspondance du ministre de l'Intérieur, de l'administration du canton, de la commission administrative de l'hospice : dénuement et secours, application de l'article I de la loi du 16 vendémiaire an V, frais de journées des militaires malades pour les hôpitaux de Loches et Chinon, dépenses des enfants naturels de la patrie. Comptes s'échelonnant de l'an IV à l'an VII.

Hospices de : Bléré (an IV-an VIII), 5 pièces. Démission de Houchet-Dreux, administrateur, élu député à l'Assemblée législative (an V). — Bourgueil (an IV-an VIII), 44 pièces. — Château-la-Vallière (an V-an VI), 23 pièces. — Châteaurenault (an III-an VII), 15 pièces. — Chinon (an V-an VII), 121 pièces. Acceptation de la démission des administrateurs de l'hospice civil des enfants naturels de la patrie. — Ile-Bouchard (an III-an VIII), 41 pièces.

L[x] 666 (anciens 363-364). — Liasse, 566 pièces.

1790-An VII. — **Hôpital de Loches**. *Gestion.* Nous signalons : état nominatif des amendes de simple police et police correctionnelle en l'an VI (loi du 22 juillet 1791). Comptes trimestriels de l'an III à l'an VI. Mémoires des fournisseurs et quittances classés par matières de 1790 à l'an II.

L[x] 667 (ancien 365). — Liasse, 144 pièces.

An III-An VIII. — *Hôpitaux. Gestion* (suite).

Luynes. Renvoi des religieuses hospitalières, suppression de l'hospice, apposition des scellés (an IV), 3 pièces (an III-an VIII), 29 pièces.

Montrésor (an VII-an VIII), 5 pièces.

Richelieu (an IV-an VIII), 3 pièces.

Sainte-Maure (an IV-an VI), 13 pièces.

Hôpital de la Charité de Tours : pension viagère due aux sœurs de Saint-Vincent de Paul, officières jusque 1787 ; état des objets enlevés à la sacristie, le 1er prairial an II ; liste des médicaments sollicités à l'hôpital militaire de Marmoutier, « notre hospice est aux abois » (1786-an V), 38 pièces.

Hôpital de la Magdeleine des enfants exposés de la ville et faubourgs de Tours (1791-1792). Remboursement des dépenses ; minutes des états nominatifs, sur formulaire imprimé, envoyés au ministère en exécution des ordres de l'Assemblée nationale, 22 pièces. Hospice des enfants naturels de la patrie. Exécution de la loi du 22 frimaire an V. Etats des biens et revenus de l'hôpital en 1787 (an V), 4 pièces.

Hôtel-Dieu de Tours. Nomination d'aumôniers. Agitation à la suite de la présentation par l'évêque constitutionnel Suzor, à l'insu des administrations du département et du bureau de l'hôpital, de deux aumôniers dont le père Feuillet, ci-devant minime. Scènes de désordre, dissension entre les religieuses, persécution contre douze d'entre elles par Suzor, menaces des militaires chargés de maintenir l'ordre : suppliques de la supérieure, rapports signés Pelgé père, Cottereau, Béranger le jeune, Dervuet, intervention du département, justification de Suzor. Nomination provisoire puis définitive d'un seul aumônier, Chevalier. Nomination de nouveaux administrateurs, savoir MM. Mayault négociant, Delaunay médecin, Estevou salpêtrier au lieu et place de MM. Kéransquer, représentant M. de Conzié, archevêque de Tours, Gervaise et Guespin (22 juin-17 août 1791), 10 pièces. — 1792. Destitution des administrateurs de l'hôpital, savoir Gascheau, Pelgé, Soreau, Cottereau, Serée. Intervention du département annulant l'arrêté de la municipalité, pétitions des destitués. Extrait des registres du Conseil d'Etat. Tours, 7 juillet 1730. Imprimerie veuve Louis Vauquer. Rapport au conseil général de la commune. Tours, F. Vauquer-Lambert, imprimeurs de la municipalité (24 mai-2 juillet), 9 pièces.

L^{x} 668 (ancien 359) — Liasse, 6 pièces.

An V-An VII. — *Appendice. Eaux minérales.* Règlement : exécution de l'arrêté du Directoire exécutif du 29 floréal an VII, 2 pièces imprimées. — Assurances-incendie : prospectus de l'administration générale d'assurance mutuelle entre les propriétés (an VI), 4 pièces.

ETABLISSEMENTS DE RÉPRESSION

L^{y} 669 (ancien 318). Cote vacante

L^{y} 670 (ancien 237). — Registre reliure parchemin, 227 feuillets.

29 septembre 1789-14 ventôse an II. — *Maison de Justice de Tours*. ***Registre d'écrou***. F^{o} 108. — 8-28 mai 1793, entrée et élargissement de Marceau, capitaine de la 7^{e} compagnie de la légion germanique.

L^{y} 671-672-673 (anciens 238-239 et 319). 3 registres reliures parchemin.

Maison de Justice de Tours (*suite*) :
15 ventôse an II-23 ventôse an IV (100 feuillets) ;
24 ventôse an IV-15 ventôse an VII (200 feuillets) ;
17 pluviôse an VII-10 ventôse an IX (402 feuillets).

L^{y} 674-675 (anciens 316 et 317). 2 registres reliures parchemin.

Prison du gouvernement à Tours. ***Registres d'écrou*** :
2 germinal an IV-18 messidor an VIII (191 feuillets) ;
29 messidor an VI-25 fructidor an VII (201 feuillets).

L^{y} 676 (ancien 314). — Liasse, 75 pièces.

1793-An IX. — *Etablissements de répression.* **Circulaires** imprimées, **correspondance** du ministre de l'Intérieur : salubrité, régime intérieur et sûreté des prisons, mandatement des dépenses, établissement des maisons de force, de réclusion et de détention (floréal an IV), frais d'entretien des prisonniers, mandatement des dépenses avec quelques états, réparations des bâtiments, détresse des prisonniers de Loches (27 thermidor an V), indemnité à Trouillet, chirurgien de la chaîne, rue des Ballets, près la Grande Force (26 thermidor an VI), difficulté de pourvoir aux besoins des détenus du dépôt de sûreté de Sainte-Maure sur le refus des fournisseurs de continuer leur service, réforme des rations (arrêté des consuls du 23 nivôse an IX), etc.

L^{y} 677 (ancien 314). — Liasse, 183 pièces.

An V-An VIII. — *Etablissements de répression.* **Dépenses**. Dossiers par prison. Traitement des concierges, paiement des fournisseurs en vivres, en particulier des boulangers, des médecins, des réparations : mandatements (arrêtés du départe-

ment), pétitions, pièces de comptabilité (bons de pain avec bordereaux et mémoires), rare correspondance de l'administration des cantons. Amboise (an VI-an VIII), 19 pièces. — Azay-le-Rideau (an VII-an VIII), 63 pièces. — Bourgueil (an IV-an VII), 22 pièces. — Château-la-Vallière (an V-an VIII), 5 pièces. — Châteaurenault (an V-an VIII), 17 pièces. Pour l'an V, états des frais de « transfèrement » des prisonniers. — Chinon (an VI-an VIII), 38 pièces. — Cormery (an VI-an VIII), 5 pièces. — Langeais (an V-an VIII), 15 pièces. Etat des prisonniers de passage du 8 nivôse an VI, tous indiqués comme déserteurs. — Ligueil (an VII), 1 pièce.

L^{y} 678 (ancien 315). — Liasse, 247 pièces.

An IV-An VII. — *Dépenses.* **Prison de Loche**s. Comptes récapitulatifs (an V) 2 466 livres, (an VI) 3 313 livres. Les pièces de l'an VII sont numérotées de 5 à 106. Fournitures au détenu François Cheille par ordre du chirurgien ; « 36 sols aux trois citoyens qui ont porté le prisonnier qui s'est cassé la cuisse en voulant s'évader » (5^{e} jour complémentaire an V), etc.

L^{y} 679 (ancien 315). — Liasse, 203 pièces.

1792-An VIII. — *Dépenses.* **Prisons diverses.** Montrésor (an II), 2 pièces. — Neuvy-la-Loi (Roi). Tableaux des dépenses du concierge pour les déserteurs et voleurs arrêtés dans le département de la Sarthe et transférés en Indre-et-Loire (messidor an V-vendémiaire an VI), 2 pièces. — Preuilly (an V-an VIII), 10 pièces. — Saint-Christophe (an VII-an VIII), 5 pièces. — Sainte-Maure, 7 pièces dont un état des prisonniers avec les dates d'entrée et de sortie de l'an VI à l'an VIII. — Savigné (an IV-an VII), 14 pièces. — Tours : maisons d'arrêt et de justice.

Affaires diverses. — Procès-verbal de visite des officiers municipaux, livrée des prisonniers (1791), 2 pièces. — Sûreté et salubrité : projet de réparations, rapport du chirurgien ordinaire des prisons de la ville, procès-verbal de visite de Claude Ducreux, officier municipal et commissaire des prisons. Procès-verbaux d'évasion de la maison de force du Plessis. Réclamation des officiers de la légion germanique incarcérés au séminaire contre la non-exécution d'une consigne de Ducreux, autorisant une promenade dans les jardins (1792-1793), 12 pièces. Parmi la correspondance et pétitions jointes aux pièces comptables, nous citons : démission de Bruère, économe de l'hospice rue des Récollets, affecté aux secours des prisonniers et détenus à la suite « du pitoyable abandon » de ceux-ci (30 fructidor an IV). Protestation du médecin Barbier contre la non-exécution de ses ordonnances, intervention de Bruère (vendémiaire an V).

L^{y} 680 (ancien 315. — Liasse, 25 pièces.

An IV-An VII. — *Prisons.* **Comptabilité de l'administration départementale**. Bordereaux des crédits ministériels, états des mandats, correspondance.

SOCIÉTÉS POPULAIRES

District de Loches

L^{z} 681 (ancien 480). — Liasse, 38 pièces.

1791-An II. — *Société des Amis de la Constitution de Loches affiliée aux Jacobins de Paris.* Adresses émanant des sociétés d'autres départements (1791-An II), 21 pièces imprimées. — Instructions de la Commission des subsistances et approvisionnements (an II), 6 pièces. — Correspondance. Affiliation de la société de Châtillon-sur-Indre aux Jacobins de Paris (1791), 4 pièces. Lettre de Petibeau, curé et membre du conseil général de Genillé : exposé de l'activité patriotique de la commune (11 pluviôse an II). — Démission de Moisan (23 pluviôse an II). Dénonciation de la survivance des vestiges de la féodalité sur le clocher de Saint-Germain-sur-Indre et sur divers pigeonniers (29 thermidor an II). — Tableau général nominatif des membres (s.d.).

District de Preuilly

L^{z} 682. — Registre, reliure cartonnage souple, 102 feuillets.

4 floréal an II-16 nivôse an III. — *Société populaire de La Haye-Descartes.* **Procès-verbaux des délibérations**. 4-22 floréal. Nomination des membres. Nous citons : Thierry-Jousselin, Marteau, Ballue, officier de santé ; Thomas, Robin, Chesnard, Poupault, Grelay, Durand, Thierry le jeune, etc. ; 14-18 floréal. Suspension de Vaulivert, juge de paix (pancarte royaliste à sa porte). Epuration de la société et nomination de nouveaux membres. 30 thermidor-2 fructidor. Formation d'un noyau de 12 membres : Justeau, Malvault, Thierry le jeune,

Thierry père, Gautier père, Girardin, Ballue, Gou, Guérin l'aîné, Vaulivert, Devauze. 6-8 fructidor. Exclusion de Thierry-Jousselin et Lalette. Admission de Drouin père, Chançay, Chesneau, Pirault, Robin, Monory, Ponthieu, Grelay. Du 12 fructidor an II au 18 vendémiaire an III, nombreuses admissions : Vaulivert, administrateur du département ; Lemoine, gendarme à Maure-Libre [Sainte-Maure]. 12 fructidor. Radiations de Hainque, curé de Balesmes. 26-28 prairial, de Thierry Morin. 8-10 messidor, de Grelay, instituteur. Suspension de Thomas pendant 8 jours. 3 messidor, opposition à l'admission de Thierry de Preuilly.

Comité de surveillance. Sont nommés : 30 thermidor. Juteau, Ballue l'aîné, Girardin ; 10-30 fructidor. Monory, Ballue le jeune, Leverouin, Chevalier, Grelay, Pontieu. 1er-3-4 vendémiaire an III. Exclusion des prêtres et de Pontieu, ci-devant noble, réintégré les 20-24 frimaire an III. 18 frimaire. Nomination de Pirault, en remplacement de Nivert nommé au comité de surveillance révolutionnaire de Preuilly.

Affaires courantes. 4-16 floréal. Réparations du temple de la Raison. Adresse au représentant du peuple Ichon. — 20 floréal. Habillement des prê-tres. — 24 floréal. Garde des champs lors des passages des bœufs. — 26-30 floréal. Répartition de 100 livres, envoyées par Bouilly, président de la commission militaire, entre trois habitants de Cussay en dédommagement pour pertes subies pendant le séjour des militaires qui accompagnaient la commission. — 24-30 floréal. Autorisation aux enfants « à demander la parole ». — 2-4 prairial. Réclamation d'un instituteur à la suite de l'absence prolongée de Grissay. Adresse au département, à la société populaire de Tours, lettre à Bruslon, journaliste. — Agriculture. 12 prairial-8 thermidor. Rappel des jeunes gens de la première réquisition. — 10-12 thermidor. Accaparement des citoyens envoyés du district par les membres de la municipalité, propriétaires et recensement des requis. — 10 vendémiaire an III. Battage : proposition de mettre en réquisition « tous les prêtres, religieux et citoyens oisifs ». — 13-16-28 messidor. Droit du curé dans la vente de la récolte de la ci-devant cure de Saint-Georges. — Du 26 messidor au 14 thermidor. Dissentiments avec la société de Preuilly. — 7 thermidor. Plainte du juge de paix contre l'absence de ses assesseurs. — Du 10 thermidor an II au 8 nivôse an III. Armement, équipement d'un cavalier. — 18 thermidor. Lecture du rapport de Barré, Bouilly, Boutant, membres de la commission militaire de Tours sur le républicanisme de la société. — 22 thermidor. Proposition d'un recensement de vaches laitières. — 28 thermidor. Réquisition de chevaux. — 4e jour complémentaire an II. Séance en présence du représentant du peuple Nioche : établissement d'un atelier de salpêtre. — 20 vendémiaire. Vérification des ventes des biens nationaux. — Proposition d'envoi d'une pétition au représentant du peuple Brival en vue d'exclure les prêtres de la commune. — Du 18 vendémiaire au 24 brumaire an III. Affaire Petault : vente d'effets appartenant aux ci-devant fermiers généraux. — 10 nivôse. Reddition des comptes du trésorier Robin (loi du 23 frimaire). — 20 frimaire. Allusion au culte clandestin dans le district de Loches.

District de Tours

L z 683 (ancien 250). — Liasse, 12 pièces.

1791-An II. — *Société des amis de la Constitution de Tours affiliée aux Jacobins de Paris.* Lettres reçues des sociétés : d'Amboise. Avis de son affiliation aux Jacobins de Paris sur la présentation de M. de Menou, député de Preuilly (30 mars 1791) ; de Chinon. Acceptation de tenir une réunion publique (22 avril 1791) ; de Bléré. Compte rendu de la séance du 21 mars 1792, donnant lecture du discours de M. Nioche. — Dénonciation par Alain Dupré, curé-maire de Véretz, de « propos incendiaires » tenus par des inconnus conduits au château de Véretz (20 février an II), 2 pièces. — Protestations de Lagoulaye, directeur des charrois, contre une enquête sur son civisme et la suspicion sur ses charretiers (15 brumaire an II). — Lettre du comité de surveillance de Sublaines sollicitant le retour des agriculteurs réquisitionnés à Amboise (11 ventôse an II), 11 pièces.

L z 684 (ancien 327b). — Liasse, 29 pièces.

An III. — *Sociétés populaires du district.* **Exécution de la loi du 25 vendémiaire an III, art. V.** Tableaux des membres établis par les sociétés et adressés à l'agent national du district.

COMITÉS DE SURVEILLANCE

L z 685 (ancien 253). — Registre, reliure cartonnage, 40 feuillets, dont 31 inscrits.

26 avril 1793-3 brumaire an II. — *Comité de surveillance et sûreté du département d'Indre-et-Loire.* **Dénonciations, dépositions.**

26 avril. Huard Joseph, de Villebourg (destruction du mai de la Fédération, propos inconstitutionnels). — Brisson, passementier à Tours, volontaire à l'armée de Vihiers (désertion).

30 avril. Rassemblement de « malveillants » dans les bois situés dans les paroisses de Veigné et Chambourg (intention de s'emparer des poudres du Ripault).

7 mai. Mattrai de Cheillé, ci-devant garde du corps du comte d'Artois. Ramilly, ancien capitaine d'artillerie. Lotortinière Pierre, homme d'affaires de Fontenaille (propos contre-révolutionnaires). Le ci-devant baron de la Baume, officier municipal et Osier, ci-devant conseiller d'état à Nîmes, dénoncés par Boissier, capitaine de la 8e compagnie de la Légion germanique.

9 mai. Duveau, ci-devant commissaire aux exploitations des forêts, dénoncé par Berger, administrateur du département (menaces, propos inciviques).

17 mai. Petit, menuisier à Vouvray, dénoncé par Bruslon, ex-curé de Faye-la-Vineuse (fils chez les rebelles). — La veuve Laceau, demeurant à la Grand'Grange, commune de Neuvy (découverte après perquisition, d'une lettre d'un prêtre réfractaire et d'étoles).

23 mai. Latour, marchand de papier (royaliste).

4-5 juin. Monville, directeur de la comédie et Rivière, maître à danser (propos contre les autorités constituées et la République), dénoncés par Patai, notable et J.-B. Chicoine [au] dit Lavalette, propriétaire à Saint-Cyr.

10 juin. Delaunay, limonadier (propos contre les administrateurs du département).

12 juin. Ménagé, domestique du ci-devant baron de Gauville de La Motte, actuellement homme d'affaires de Delepine fils, notaire et procureur à Sonzay (propos séditieux).

14 juin. Labeurre, avoué à Chinon, dénoncé par Vaulivert, administrateur du département.

15 juin. Dotteville, propriétaire à la Gitonnière, commune d'Azay-sur-Cher (projet d'aide aux rebelles). Augereau, capitaine à la Légion germanique, dénoncé par Beffroy, colonel de la dite Légion (insultes en présence de Marceau, capitaine, etc.).

20 juin. Hippolyte d'Auvergne (se disant volontaire d'Indre-et-Loire). Hudau, homme de loi à Chinon, frère d'un prêtre déporté (espionnage).

26 juin. Renée Louise et Anne Vilain de Saint-Symphorien (embauchage pour les brigands).

22 juillet. Nicolas Millet (royaliste).

6 août. Degouge, adjudant-général (menaces contre la municipalité et le département).

21 août. Rossignol, général en chef de l'armée des côtes de la Rochelle, dénoncé par Leroux, administrateur du département (propos tenus devant Foucher fils, procureur-syndic du district de Chinon). « Je voudrais que la ville de Tours fut dans la Vendée ».

17 septembre. Dégâts commis à Joué par les soldats : arrestations par les habitants de la commune et par ceux de Ballan rassemblés au son du tocsin.

29 septembre. Toupiolle, vigneron à Vouvray (refus d'appliquer la loi du maximum).

6 octobre. Dupenon, aide de camp du général Sureau, destitué

24 vendémiaire an II. Les curés de Notre-Dame-de-la-Riche, Saint-Cyr, Tours (publication des bans de mariage), dénoncés par Bruère puîné, et Fulgence Lanau, délégués de la société populaire de Tours.

30 vendémiaire an II. Le chevalier Daubigny (achat de grains pour les chouans).

Dénonciations des militaires fugitifs de Saumur après la prise de la ville par les rebelles contre : 11-15-17-20 juin-1er juillet. Ruffray (empêchement d'emporter les canons). — 25 juin. Couty jeune dit Patilliot de Chouzé (correspondance avec les brigands). — Du 15 juin au 26 septembre, dépositions contre des inconnus vus à Saumur. Interrogatoires de suspects. 20 juin. Léonard Coté prisonnier, Louis Rideau tisserand à Cheillé, volontaire au bataillon du Calvados, etc.

L z 686 (ancien 53). — Registre, reliure cartonnage souple. 34 feuillets.

5-22 avril 1793. — *Comité de surveillance du département.* **Interrogatoires des suspects et détenus** (arrestations, mises en liberté ou en résidence surveillée, appositions et levées de scellés).

5 avril. Louis-Martin Lemaitre, maire de Loudun (propos contre les représentants de la Nation).

6 avril. Gervaise, notaire à Tours.

6-8-13 avril. François Trezevent de Monnaie.

7 avril. Mignot-Dansault, fermier de la Moinerie, Denis Chatrefoux, son gendre de Saint-Pierre-des-Corps (culte clandestin).

7-8-15 avril. Perthuis de Charentilly, ci-devant homme d'affaires de Mirabeau ; Trépin et la fille Chinon-Marie Lecomte ci-devant religieuse à Richelieu, résidant à Langeais (correspondance avec l'abbé Rayer).

7 avril. Tardif de Cheillé (correspondance avec Lhuillier, ci-devant vicaire à Savonnières, déporté à Jersey) ; Gabriel Despreaux de Cheillé avec Daillé Lesourd, commis-marchand à Aix-la-Chapelle, ci-devant vicaire de Cheillé ; Pierre Baudris, officier au 83e régiment (déserteur de l'armée Dumouriez).

7-9 avril. Aubin.

8 avril. Pouget (logement de Germonière, ci-devant contrôleur de la marine) ; Pierre Moneton de Nalliac, district de La Souterraine.

9 avril. Gaudron, curé de Négron ; Joseph Lardeau (débauchage de conscrits).

10 avril. Jean-Baptiste Buttié**,** maire de Sorigny (sédition à Sainte-Catherine-de-Fierbois et dans les communes environnantes). Pierre-Marc Augeron de Sorigny, hussard au 7e régiment arrivant de l'armée Dumouriez sans congé ; Bonaventure Raffin, militaire hospitalisé à Lyon (papiers falsifiés) ; Louis Barat (propos séditieux).

11-12 avril. Cabarat, cardeur de laine à Neuillé-Pont-Pierre ; Jean-Baptiste Mignon, ci-devant procureur du Roi au bureau des Finances (parent d'émigré).

13 avril. Jean-François Le Roi, ci-devant frère lai au ci-devant grand séminaire de Tours, demeurant à la Singerie, commune de Saint-Avertin (insermenté). Cazenac.

14-20 avril. Béranger et sa femme de Tours (« recel » d'une religieuse). — Elargissement par Tallien de Mignaud-Dansault ; Meri Robin ; la jeune fille Moreau ; la veuve Rouger, blanchisseuse à Tours ; René Giroteau de Langeais, la dame Bourson de Nogerée, surveillée par la municipalité de Loches ; Lefebvre dit Villemaison de Langeais « désigné à sa commune », ainsi que la fille Cousin ; Jeanne Cabarat ; Louis-Victoire Cabarat et leur mère ; la veuve Lemaitre de Cormery ; la fille Biermann de Langeais ; Pierre-Marie Augeron de Sorigny… Sont également mis en liberté mais sous condition d'un enrôlement : Charles Ferré, Pierre dit Languedoc, Lenain, Perthuis, respectivement domestiques de Lacordaire, Pelgé et de la veuve Gouin. Sont renvoyés devant l'accusateur public Fonteneau, domestique de Marsay, émigré ; Jacques Havard, charretier.

15-16 avril. Barthélemy-Pierre Dubreuil, ecclésiastique, condamné à la déportation avec les prêtres d'Orléans, évadé, réfugié chez Béranger, suspect d'émigration.

17 avril. Carré d'Azay-sur-Cher, ci-devant prêtre à Truyes.

18-19-20 avril. François-Henri Gobard, agent d'affaires de Conzié (soustraction de meubles et bibliothèque appartenant à celui-ci).

20-21 avril. Sovelingue, parent d'émigré ; Charles-François-Jean Binet et toutes les personnes résidant à Cangé, commune de Saint-Avertin.

District d'Amboise

L z 687 (ancien 487). — Registre, petit format, 14 feuillets.

18 frimaire-30 messidor an II. — *Comité de surveillance de Lussault.* Membres du comité. Nous citons François Meunier père, Jacques Massoteau, Jean Coqueray, François Mechin, Pierre Buron, etc. Procès-verbaux des délibérations. Exécution de la loi du 14 frimaire an II (renouvellement bi-mensuel des présidents et secrétaire). — 18 frimaire. Transfert à Amboise d'un soldat allemand meurtrier d'un de ses camarades. — 2 nivôse. Arrestation d'un soldat pour vente d'une chemise appartenant à la Nation. — 11-19 nivôse. Distribution de bons de subsistance : affaire Jean Chaumier-Jean Massoteau fils, secrétaire de mairie. — 10 messidor. Divulgation des délibérations du comité.

District de Loches

Les conseils des villes de Loches et Beaulieu se constituèrent en comités de surveillance en juillet 1793. En mai1793, ils déléguèrent leurs fonctions à un comité de Salut public. En octobre 1793, ce comité prit le titre de comité de surveillance.

L z 688. — Liasse, 52 pièces.

1793-An III. — *Comité de surveillance révolutionnaire de Loches.*

Nomination des membres (lois des 7-14 frimaire). 30 nivôse an II. Foucher père juge au tribunal ; Girault, ci-devant avoué ; Patois, médecin ; Lenoir fils, ci-devant avoué ; Bedouin, notable ; Audiger, pelletier ; Baulas fils ; Gaboré Tillon ;

Christophe. — 27 thermidor-9 pluviôse. Girault, officier de santé en remplacement de Foucher, décédé. Pierre-Laurent Tillon, Mande-Lafouchardière, propriétaires ; Joseph-Hubert Cartier, tailleur de pierre ; Charles Archambault ; Ours Nounaires, cordonnier ; Daniel Picard, marchand (arrêté des représentants du peuple Ichon et Porcher), 6 pièces.

Correspondance : *a*) du district de Loches. Recherche des conscrits déserteurs (12 germinal an II). Surveillance des émigrés rentrés (9 floréal an III), etc. — *b*) des municipalités. Saint-Jean et Perrusson : établissement d'un corps de garde (an II), 3 pièces. Procès-verbal de destruction de l'arbre de la Liberté (an III), 3 pièces. — Etablissement des listes de suspects (lois des 7 fructidor et 17 septembre) : réponses des communes, 7 pièces. — Renseignements réclamés par l'accusateur public du tribunal criminel du Maine-et-Loire sur Froger et Lacroix de Loches, employés à l'armée (13 fructidor an II). — Inventaire des pièces d'archives (4 brumaire-19 germinal an III), 3 pièces. — Lettres adressées à Galette, curé de Luçay (Indre), dont une datée de Loches, 27 frimaire an II, signée sœur Gallet : prise du Mans par les royalistes, affaire « Dauvergne », état de siège à Tours, etc., 32 pièces. — Rassemblement de suspects aux châteaux des Effets et du Roulet : organisation d'une expédition de concert avec les districts de Preuilly et de Châtillon-sur-Indre (21-24 mai 1793), 11 pièces.

L^{z} 689 (ancien 478). — Registre
5 feuillets grand format non reliés, 1 pièce.

11 mai-8 juillet 1793. — *Comité de surveillance de Loches.* **Procès-verbaux des délibérations**. Enquêtes (interrogatoires des suspects et témoins). 11 mai. Sylvain Cousti, laboureur à Ecueillé désigné pour la conscription (menaces contre les officiers municipaux, etc.). — 5 mai. Femme Ledet, dite la belle bouchère (propos contre l'abbé Pottier, membre de l'administration municipale). — 18 mai. Passage de suspects à Genillé. — 27 mai. Arrestation de Gilbert Grenet, 5 feuillets non reliés. — 16 juin. Fouqueret (propos alarmants sur la défense de Tours après la prise de Saumur par les rebelles). — 16-18 juin. Femme Testu (propos royalistes). — 16-17 juin. Froger (espion des aristocrates). — Du 20 au 26 juin. Jean-François Villette, curé de Bossée (propos en faveur des brigands). — Du 23 au 26 juin. Juchereau, de Beaulieu (injures contre les autorités constituées). — 9 juillet. Jacques d'Houin de Charnizay.

L^{z} 690 (ancien 479). — Liasse, 141 pièces.

1793-An III. — *Comité de surveillance révolutionnaire de Loches*. **Détenus** : sommation de comparution, mandat d'arrestation, procès-verbaux de perquisition, d'apposition de scellés, pétitions, certificats médicaux.

Archambault Maurice, métayer de Chambon (15 messidor an II). — ***Arnault*** père, drapier à Buzançais (4-26 frimaire an II), 6 pièces.

Baillou Jean-Louis, maire de Villedomain : messe clandestine (2 frimaire-7 nivôse an III), 5 pièces. — ***Baraudin*** Didier-François-Honorat et Baraudin Sophie, parents d'émigré (1793-7 floréal an III), 7 pièces. — ***Bault-Villeneuve*** dit Beaupoupron, homme de travail au moulin de la Praille (15 messidor an II). — ***Billault*** Geneviève, épouse Poulain, internée à Paris (21 thermidor-8 fructidor an II), 2 pièces. — Femme ***Boutet***, de Loches (25 messidor an II), 2 pièces. — ***Boutet*** Laurent, agent de Tauxigny : infraction loi du maximum (20-26 germinal an II), 3 pièces.

Epoux ***Cadet***, suspects (an II). — ***Catrou*** Mathurin, prêtre réfractaire (29 frimaire-1er nivôse), 2 pièces. — ***Chevalier*** Estienne, marchand à Loches : accaparement de beurre (30 prairial an II). — ***Chollet***, marchand à Loches (4-7 nivôse an III), 2 pièces. — ***Clédat***, chef de la 11^{e} demi-brigade d'infanterie (frimaire an III), 2 pièces. — ***Cosnier*** (19-22 messidor an II), 2 pièces. — ***Cosson*** Michel, maçon à Beaulieu (7 fructidor an II). — ***Coulon***, nièce du prêtre déporté Garnier (8 frimaire an II). — ***Cousti*** Silvain, marchand à Ecueillé : menaces lors du recrutement contre les Vendéens (9-16 mai 1793), 6 pièces.

Deret, domestique de la citoyenne Duchatelier : agent des aristocrates (4 fructidor an II-6 brumaire an III), 5 pièces. — ***Desmé***, cultivateur requis : refus d'obéissance (8 thermidor an II). — ***Droulin*** Adèle (11 brumaire an III). — ***Droulin*** père, officier de santé à Ferrière-sur-Beaulieu (22 vendémiaire-16 nivôse an III), 2 pièces. — La citoyenne ***Dupuy*** d'Orbigny[1] (3-16 brumaire an III), 3 pièces. — Femme ***Dupuy*** résidant à Corbinières (L.-et-Ch.), relation avec La Roullière, curé de Macou, émigré à Londres (30 vendémiaire-1er brumaire an III), 2 pièces.

D'Estienne, mère et fille de Genillé, parentes d'émigrés (9-11 frimaire).

Fontaine René, de Sepmes, « propos fanatiques » (8 thermidor an II). — ***Fontenaille*** Pierre et sa fille, parents d'émigré (23 brumaire an II-30 pluviôse an III), 7 pièces. — ***Foucault*** Louise, femme Girardin

1. Voir Voyer.

de Tauxigny (9 thermidor an II). — ***Fougeroux*** Jean-Jacques-Louis, notaire à Manthelan (8 pluviôse-13 thermidor an II), 2 pièces. — Veuve ***Freuilly*** de Villeloin : accaparement de chandelle (3 brumaire an III). — Femme ***Froger*** (20-22 frimaire an II), 3 pièces.

Gallicher Louis-Estienne, notaire à Beaulieu et sa femme (26 septembre 1793-4 fructidor an II), 13 pièces. — ***Gaullier*** Pierre (27 vendémiaire an III). — ***Gaullier-Mayaud*** (14-16 brumaire an III), 2 pièces. — ***Gillet*** Martin, métayer au Grand-Clos, à Manthelan (20-30 brumaire an III), 3 pièces.

Joulain Louise-Marguerite femme Granchamp et sa fille (25 fructidor an II-7 vendémiaire an III), 3 pièces.

Lalande dit Vallière, cultivateur (5 messidor an II-an III), 13 pièces. — ***Lavau*** (3 ventôse an II).

Veuve ***Mallevaud***, mère de deux enfants mineurs émigrés (29 thermidor an II-23 vendémiaire an III), 2 pièces. — *Famille de* ***Marsay***, parents d'émigrés (4 pluviôse-30 thermidor an II), 6 pièces. — ***Maussabré*** Charles-Louis, parent d'émigré (29 thermidor-15 fructidor an II), 3 pièces. — ***Mayaud-Boislambert***[1], dernier lieutenant du roi pour les villes et châteaux de Loches et Beaulieu, et sa femme (26 prairial an II-17 brumaire an III), 7 pièces. — ***Menou*** Louis-François, capitaine à la 2e compagnie d'artillerie à cheval (6 pluviôse an II-23 nivôse an III), 3 pièces.

L z 691 (ancien 479). — Liasse, 171 pièces.

1793-An III. — **Détenus** (suite).

Nau (27 thermidor an II). — Famille ***Nogerée***, parents d'émigrés (14 février 1793-27 fructidor an II), 17 pièces. — Famille Noyelle-Pasquier (20 octobre 1793-30 brumaire an III), 8 pièces.

Pillault-Débit (28 fructidor an II), 2 pièces. — ***Poitier*** Pierre-Charlotte-Avril, propriétaire à Reignac (16 thermidor an II-15 ventôse an III), 3 pièces. — La citoyenne ***Potier*** (19 pluviôse an II). — ***Potvin*** Maurice, agent national du Louroux (1er-3 brumaire an III), 3 pièces.

Quinemont Catherine-Victoire, femme séparée de Gabriel-Christophe Graduel (19 pluviôse-14 fructidor an II), 2 pièces.

Rougé Antoine, garde des bois nationaux à Bossée (10 prairial-8 thermidor an II), 2 pièces.

Famille ***Thienne*** (de), parents d'émigrés (4 mai 1793-29 nivôse an III), 26 pièces.

1. Sur ce dernier, voyez la monographie de M. Albert PHILIPPON, *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, 2e et 3e trimestres 1938.

Vantelou (1793), 12 pièces. — ***Viau***, huissier à Loches (1793), 3 pièces. — ***Vidal*** Jean-Baptiste, receveur à Loches (13 thermidor an II-29 brumaire an III), 13 pièces. — De ***Vigny*** Léon-Pierre et son épouse *Baraudin* Jeanne-Marie-Amélie[1], parents d'émigrés (29 mars 1793-12 fructidor an II), 3 pièces. — ***Voyer*** René, maire du Louroux (1er-13 brumaire an III), 4 pièces.

Religieuses *:* ***Guillemot*** Jeanne et Louise, ***Richard*** Jeanne, ***Lacorne*** Marie-Anne, ex-religieuse du Canada et sa nièce, ***Lignière*** Marie-Thérèse, ***Desplace*** Marie, Marie-Anne ***Préaux***, etc., ex-religieuses hospitalières, ***Lorie*** Anne, sœur viantaise (an II-an III), 25 pièces.

Suspects*.* Dénonciations, arrestations. ***Besnard***, originaire de Ligueil, agent de change à Paris : propos susceptibles d'inciter à la désertion en présence de Poitier, Texier-Olivier, maire de Reignac (22 thermidor an II). — Femme ***Habert*** : propos inciviques (19 août 1793). — Hubert ***Silvain***, domicilié à Saint-Germain, chez la veuve Bridieu (15 septembre 1793). — ***Lévêque*** Silvain, moulin de Battereau à Perrusson (19 juillet 1793), 4 pièces. — ***Micheu***, ex-maîtresse d'école à Tours (s.d.). — Femmes ***Moreau***, ***Vetter***, ***Alivion*** (25 germinal-24 prairial an II), 4 pièces. — ***Regnard*** Louise (an II), 3 pièces. — ***Sonnet*** Louis, propriétaire à Reignac (25 floréal an II). — ***Viollandis***, ex-curé de Saint-Germain (17 septembre 1793).

Procès-verbaux d'apposition de scellés, entre autres chez Nogerée, Marsay, Jacquière (19 mars 1793-22 vendémiaire an III), 4 pièces.

Procès-verbaux de visite des commissaires du comité de surveillance chez les bouchers et marchands de chandelle (4 pluviôse an II), 2 pièces ; chez Finet, marchand fripier et Cornillou dit Patache (5 nivôse an II). — Affaire *Roger-Isaac Ricard* : séquestration de la fille Ricard (an II), 8 pièces.

Appendice. Liste des religieuses infirmes détenues au ci-devant Gouvernement de Tours (8 nivôse an II). — Tableau nominatif des détenus avec mention du lieu, motifs de la détention, de la profession avant et depuis la Révolution (s.d.).

L z 692. — Liasse, 36 pièces.

1787-1791. — *Comité de surveillance de Loches.* — Pièces provenant de la Sous-Préfecture. **Lettres saisies par le district de Loches au domicile de**

1. Voir articles de M. A. PHILIPPON, parus dans *La Touraine Républicaine* les 23-26 mars 1937.

l'abbé Rocher, curé de cette ville, ancien chanoine de Saint-Mexme de Chinon, plus tard déporté.

Séries suivies : 1° Lettres de sa sœur, restée à Chinon, consacrées en majorité à d'humbles questions de famille et de ménage, mais curieuses par leur vie et leur conviction religieuse[1]. Allusions régulières à « Mesdames et M. de la Bonnellière, les Pibaleau, Mlle Chesnon, Mme Chalumeau, Mme de Saint-Hilaire, « Le comité de La Millée » (n° 2), « La jeune Adine », Mlle Desfresnais, qui suit, Mlles de Comacre, les sœurs de l'Hôpital, Mme Séguin, M. et Mme Froger, M. et Mme de la Ferrardière, Mme Ducroc, M. Legrand, probablement membre de l'Administration départementale, M. Pothier, administrateur du district de Loches, M. Mareau et Mlle Gouel, Mme du Calvaire (*sic*), M. Beugnet, M. de Tertifume (?), Mlles de La Mothe, Mlle Lenée, familles Seguin et de Coulaine, le curé de Saint-Pierre-des-Corps, l'abbé de La Chaize, MM. Héraudin et de Beaufort, évêques de Châteauroux et d'Angers, M. de Marcé (*sic*), sauvé de la lanterne par ses partisans ; MM. Mollandin, Champigné et Bastard, chez qui s'assemblent en secret les clubistes (n° 8), M. Mureau, M. Suzor (futur évêque), Mlle de Piégeon (*sic*), MM. Lavauzelle, Le Pot, Lambert, de Ville et Mingotz ; Mlle Séguin. Hypothèses sur la rétractation du curé de Saint-Jacques de Chinon (n° 12) ; M. Gandichon et Mme de Laboulaye ; Mme de Fallin, victime d'un pillage (n° 12) ; Mme de Gonne ; la supérieure du Calvaire. Expressions diverses de l'inquiétude de l'entourage de l'abbé Rocher à la suite de l'option par laquelle il abandonne son canonicat et accepte une cure dangereuse à Loches. On dit d'abord « des messes du Saint-Esprit pour son retour », puis on admire son courage (n° 6). Enfin on craint pour sa sécurité. Cette chronique féminine du parti des non-jureurs à Chinon et de la constitution civile du clergé s'arrête longtemps avant la déportation de l'abbé Rocher. Elle ignore les milieux lochois (9 avril 1790-18 juin 1791, 15 lettres et 2 annexes)[2].

2° Lettres d'un vieil ami ou protégé de Tours qui signe « N. » ou « R. ». Nombreuses considérations morales ou religieuses. Allusions banales et enveloppées à des affaires privées ou de sentiments. Projet de mariage pour un parent ou ami à la campagne (n° 1, 13 février 1789). — Futures dispositions testamentaires de l'auteur. Inquiétudes concernant la nuit du 4 août, etc. (n° 3, 18 août 1789). — Plaintes d'un ton pleurard concernant l'absence prolongée des réponses du chanoine Rocher : Dépit dissimulé derrière de curieux raffinements de politesse (n° 4, 16 octobre 1789). Absence presque constante de faits précis. Les rares personnes citées ne le sont que par des initiales. Nouvelles d'un ami commun, dont la santé semble préoccuper le chanoine Rocher (même numéro et n° 5, 28 décembre 1789). — Impression produite dans Tours par la suppression de la plupart des paroisses anciennes et l'arrêt du culte. Plaintes et sentiments de résignation. L'auteur appelle M. Rocher « cher pasteur » (C.P.). Il rappelle des souvenirs communs concernant Saint-Pierre-des-Corps et un jardin où il aurait passé son enfance (n° 7, 14 septembre 1790). — Récit d'une messe du nouveau culte constitutionnel à Saint-Martin de Tours. Frayeur d'un vieil ami « qui n'osait rencontrer en face le saint homme que vous connaissez » (n° 9, 18 novembre 1791). Allusion à un voyage à Paris de l'auteur, de but purement privé, etc. (n° 14 et dernier, s.d.).

3° Lettres de Beaubé-Augier, négociant en tissus à Tours, fournisseur des milieux ecclésiastiques de cette ville, traitant la plupart du temps d'envoi d'objets divers, missels, burettes, étoffes, linon pour surplis, etc. Allusions à Mme de Conzié, à l'abbé Larousse, au prieur de Gâtines, au père Baret, M. Mollandin, M. Bellisle, Mme de Saint-Jean, Mme Veuve Mauclair à La Rochelle, M. Souchay, les abbés Preuilly, Guespin, Chesneau et le principal du collège, au curé de Saint-Pierre-des-Corps, Mme Texier à Boulogne. Impression faite à Tours par l'interruption du culte à Saint-Martin. Précautions prises par le curé de Saint-Pierre-le-Puellier qui enlève les custodes dans toutes les paroisses. Récit de la première messe constitutionnelle à Saint-Martin dite par le P. Aubry, Hardouin et le Petit Gillet, etc. (15 mai 1791). Envoi à Loches d'ornements du culte, chasubles, etc. (peut-être en prévision du culte clandestin), et de « pierres sacrées » procurées à Tours par MM. Kéransker (vicaire général) et Labrousse (15 et 17 mai 1791). Allusions au Chevalier de la Carne son ami et à Mme de Conzié, supérieure d'un ordre religieux (après le 17 mai 1791). — « Je

1. Une partie sera publiée, ainsi que les suivantes, par l'abbé E. Audard : « Acte des Martyrs ». Le chanoine Rocher finit sa vie comme confesseur de Louis XVIII.
2. La liasse Q. 74 des Archives d'Indre-et-Loire, Certificats de radiation de la liste des émigrés par le Ministre de la Police, contient l'acte de radiation n° 34 qui concerne « la fille Rocher, vivandière des brigands de la Vendée, de Chinon », sans autres détails (9 fructidor an IX), 8e volume de la liste. Une correspondance relative à une liste de plusieurs émigrés indique ses prénoms : Marthe-Marie-Victoire (27 pluviôse an IX). Voyez les dossiers constitués à ce sujet par l'abbé E. Audard, curé de Cravant.

vous souhaite la paix : quant au courage, je suis certain que vous en aurez jusqu'à la fin qui peut-être n'est pas prochaine » (24 mai 1791). En tout 11 lettres du 23 novembre 1787 au 24 mai 1791).

L[z] 693. — Liasse, 7 pièces.

1790-1791. — *Comité de surveillance de Loches.* — **Lettres saisies au domicile de l'abbé Rocher, curé de Loches** (suite).

Correspondants de ce dernier représentés chacun par une lettre unique. *Cabarat*, abbé. Abandon du projet d'aller à la Chartreuse du Liget avec l'abbé Delavau. Consternation en présence de l'arrêt du culte dans les paroisses supprimées de Tours, etc. (23 novembre 1790). — ***Hudault***, principal du collège de Chinon. Il accepte avec fermeté la nouvelle de son remplacement par un Augustin… « Quand vous viendrez, je vous ferai part de mes ressources pour l'avenir, le papier n'est pas assez discret, etc. » (Chinon, 7 mai 1791). — ***Joulin***, chanoine et théologal. Brouillon de consultation juridique concernant les droits de l'abbé Rocher au maintien de sa prébende comme chanoine de Saint-Mexme (s.d.). — ***Lefébure***, curé de Betz : propositions au sujet d'un partage d'ornements d'église en commun avec le curé de Genillé. Il admire le zèle du clergé de Chinon au sujet du refus du serment mais ne le partage pas. « Si j'ai fait une faute, c'est que Dieu ne m'a pas fait la grâce de la connaître » (Betz, 16 février 1791). — ***Kéransker***, vicaire général. Demande d'entremise pour le recouvrement d'un fermage à Saint-Flovier. Désapprobation au sujet de l'attitude (à propos du serment) d'une religieuse chanoinesse protégée par le chanoine Rocher et par Mme de La Ferrière. Elections annoncées des nouveaux curés assermentés et de l'évêque : « Dans quel embarras ils vont nous mettre, surtout si l'(évêque) intrus est d'un caractère ardent et fougueux ! Le P. Y [sabeau] y fait tout ce qu'il peut », etc. (Tours, 9 mars 1791). — *M.* ***de Sassay***. Marques d'attachement et craintes sur son sort dont il le prie de lui donner avis (La Vallaudière, 23 janvier 1791 avec cachet cire rouge à initiales). — ***Veillat de Galle***, cousin du chanoine Rocher. Retard à lui rembourser les fermages perçus par lui, etc. (Châteauroux, 14 janvier 1790).

L[z] 694. — Liasse, 16 pièces.

1787-1790. — *Comité de surveillance de Loches.* — **Lettres reçues par Mme Mollandin des Fresnais de Chinon**, sœur du futur animateur des clubs révolutionnaires de Chinon et retirée depuis son veuvage aux Ursulines de Nantes[1]. Même origine (saisie sur le chanoine Rocher). Lettre de son fils, alors pensionnaire à Chinon, chez ledit chanoine et suivant les cours du collège de cette ville. Il promet de suivre ses conseils de travail et de bonne conduite et lui raconte l'histoire d'un missionnaire au Japon, emprisonné et mort récemment dans ce pays, Jean-Baptiste Sidotti, qui semble n'avoir aucun lien avec ses amis de Chinon (12 juillet 1790). — Deux réponses de Mme Mollandin des Fresnais aux lettres de ce dernier. Sermon maternel contre la gourmandise et le mensonge. Demande de faire connaître à M. Chesneau, son professeur, la lettre pastorale de l'évêque de La Rochelle sur le serment du prê-tre, laquelle obtient un grand succès à Nantes et de lui remettre un envoi de chapelets camaldules (9 septembre 1790). La seconde, en réponse à l'histoire édifiante de Sidotti précité, lui raconte le retour d'un ancien jardinier des Ursulines de Nantes, racheté de sa captivité chez les Barbaresques (12 octobre 1790). — Deux lettres à la même par sa sœur, Mme Bertineau, dont le mari vient d'acheter la terre de Boissy, près de Beauvais et se propose d'y faire des constructions et cultures nouvelles. Longues plaintes contre les abus du « nouvel ordre de choses » où M. Mollandin a « la générosité de voir tout en bien ». Eloge de l'attitude de Mgr. de la Rochefoucauld, évêque de Beauvais. Elle propose à sa sœur d'envoyer son fils de Chinon à Boissy, en séjour de vacances, tout en prenant des précautions lors de son passage à Paris pour qu'il ne cède pas aux séductions de cette ville (20 février 1790). Nouveaux projets de réunir cet enfant et le sien, éloge de son éducation. Echo de plaintes de M. Bertineau contre la Révolution, l'augmentation de ses impôts et charges diverses. A la différence de ses voisins, dont M. de Mazières, il refuse d'entrer dans la nouvelle administration du département de l'Oise (1[er] juin 1790).

Deux lettres à la même par son frère Mollandin des Fresnais de Chinon. Discussion avec sa belle-sœur au sujet de la liquidation d'une société pour négoce de diverses marchandises, dont des vins et eaux-de-vie, et où elle se trouvait intéressée en même temps que MM. de Froudat et Chalons. Allusion à une propriété dite La Porte Dubois, etc. (Chinon, 26 mars 1787). Détails sur un voyage à Paris et à Beauvais près de M. Bertineau, et sur celui de sa femme, etc. (Chinon, 3 septembre

1. Des copies de ces documents, faites en 1942, se trouvent dans la collection de feu le chanoine Ernest Audard.

1790). — Une lettre à la même par M. Champigny le jeune, futur membre de l'administration du district de Chinon, discutant sur la liquidation avec MM. de Froudat précité et avec MM. Berthault, Haquelon, Lagarde, etc. (Chinon, s.d., vers 1787). Codiciles d'un testament de Mme Mollandin des Fresnais, daté de Nantes, 12 et 19 janvier 1787, instituant uniquement des fondations pieuses et désignant comme exécuteur le chanoine Rocher. — Copie, peut-être de la main de ce dernier, d'une notice sur une prophétesse du diocèse de Bordeaux, Mlle Labrousse dite « la sainte de Vaucans ». Le fait que celle-ci prévoit un brusque renversement des événements politiques (le 9 thermidor ?) semble avoir attiré l'attention du comité de surveillance de Loches, beaucoup plus que les lettres précédentes. Le secrétaire qui l'examina après la saisie chez le chanoine Rocher, la qualifie dans une annotation fort critiquable de « pièce essentielle ».

L[z] 695. — Liasse, 6 pièces.

1791-An II. — *Comité de surveillance de Loches.* — **Mesures prises par la municipalité et le district de Loches concernant le chanoine Rocher**. Lettre adressée par Christophe, procureur de la commune, pour lui annoncer l'élection des nouveaux curés, qui se fera dans son église, et lui demander une messe du Saint-Esprit et des illuminations pour le rétablissement de la santé du Roi. La minute de réponse du chanoine Rocher porte qu'il exécutera les illuminations et annonces au prône, mais qu'il ne pourra se prêter à une messe du Saint-Esprit ni à des élections qui « déplaceraient des curés dans des bénéfices remplis par des titulaires légitimes » (24 mars 1791). — Demande de renseignements du directoire du district sur son refus de publier au prône, les bans du sous-diaconat du fils Pasquier, comme suite à une plainte de la mère de celui-ci (16 avril 1791). Avis signé de sept membres du dit district d'avoir à se rendre à l'Hôtel de Ville pour des explications non spécifiées (25 juin 1791). — Brouillon de la main du chanoine Rocher ou notes donnant ses réponses à un interrogatoire présumé avec protestations en termes juridiques contre l'application qui lui est faite de « peines afflictives » (s.d.). — Délibération du district, sans doute postérieure à sa déportation, donnant mandat au comité de surveillance de Loches d'examiner les pièces saisies chez lui, c'est-à-dire les pièces cotées L. 692-693-694 ci-dessus (7 thermidor an II).

L[z] 696 (ancien 420). — Liasse, 11 pièces.
Un registre reliure cartonnage, 46 feuillets.

An II. — *Comité de surveillance de Beaulieu.* Correspondance du district : **fabrication du salpêtre, recherche des suspects.**

14 octobre 1793-30 fructidor an IV. — **Procès-verbaux des délibérations** : visa des passeports, des certificats de civisme. — Organisation du comité, nomination des membres (loi du 21 mars 1793). 14 novembre 1793. Pierre Viner, Jean Caille, Jean Desroses, Louis Buot, Bernard Desroses, Pierre Diou, Pierre Buot, J.-J. Cosson, Félix Goubeau, Jean Dupuy, Antoine Gangneux. — Affaire Galicher « se disant commissaire, nommé pour la ventilation des domaines nationaux, notamment des terres dépendant du Bridoré, ci-devant juge de paix suspendu, non réintégré, mis en état d'arrestation par Tallien lors de la première révolte de Vendée ». 16 octobre : refus visa d'un passeport ; 21 octobre-21-22 brumaire : arrestation (loi du 17 septembre 1793), apposition et levée des scellés. 3 novembre : recherche à son domicile d'une lettre provenant d'un neveu volontaire à l'armée de Vendée. Du 5 pluviôse au 21 fructidor an II : interventions de sa femme auprès des représentants du peuple Gimberteau et Ichon.

Dénonciations, enquêtes (auditions des suspects, dénonciateurs, témoins, arrestations). 18-20 octobre. Anne Griveau, femme Creusent. — 21 octobre. Blet, maire. — 13-23 nivôse. Laurent Manceau, menuisier (propos inciviques). — 2-6 nivôse. Gillet, ci-devant clerc tonsuré. — 9-12 nivôse. Droulin père (intervention auprès de son oncle, Chasteau, ci-devant curé de Saint-Pierre, pour l'empêcher de se rendre au château de Loches, lieu de sa détention). — 19 nivôse. La fille Nolet. — 3 pluviôse. La citoyenne Crespin (propos inciviques). — 11 messidor. Vantelou (propos inciviques). — 18-25 messidor-21 thermidor. Femme Huard. — 21-25 messidor. Genton, maçon. — 5-14 fructidor. Péculier, tanneur (loi du maximum).

Visa de certificats de civisme. Nous citons : 27 octobre. Laveau, curé de Buron, vicaire de Beaulieu ; Pascal Benoit, ci-devant bénédictin. — 23 thermidor. Gervais, ci-devant vicaire à Azay-le-Rideau. Refus de visa à la citoyenne Nollet, institutrice. — 6-9 nivôse.

Non-affichage de la vente des églises et presbytères à la place habituelle. — 21 octobre-16 nivôse. Liste des suspects : Galiché, notaire ; Pierre Richard, Pierre Leblanc, destitués de leurs

fonctions d'officiers municipaux, ayant été mis en état d'arrestation et non réintégrés ; Philippe Viau, domestique du ci-devant curé de Saint-Laurent, émigré ; Laurent-Manceau « fanatisé », la fille Charlet, la femme Biard, Cosson, la veuve Deperche, la domestique des ci-devant religieuses Viantaises. — 21 nivôse. Création d'une société populaire. — 30 nivôse. Exclusion du comité de Buot, Maugis, Bernard Deroze, Jean Deroze, Jean Dupuy (exécution de la loi du 7 frimaire). Sont nommés Gaudeau, Vigneron, Jean Manceau. — 28 nivôse. Recherche de Brette, curé de Saint-Pierre et de Galiché, ci-devant curé de Saint-Laurent. — 7 fructidor. Demande d'élargissement de Cosson, détenu au château de Loches (lois des 22 messidor et 29 thermidor an II). — 23 vendémiaire an III. Suspension des séances et dépôt des archives au comité de surveillance du district de Loches.

L[z] 697 (ancien 349). — Liasse, 11 pièces
Un registre reliure parchemin, 92 feuillets dont 46 inscrits.

An II. — *Comité de surveillance de Ligueil. Correspondance du directoire du district* : **surveillance de la municipalité, recherche des conscrits réfractaires,** etc.

9 brumaire-30 fructidor. — **Procès-verbaux des délibérations**. 9-29 brumaire. Exécution de la loi du maximum : Gouron, Victor Guiet. — 11 nivôse. Nomination des membres du comité. Georget, gendarme ; Caillault, officier de santé ; Bernard, juge de paix ; Chrétien père, maire ; Robert, officier de santé ; Arnault des Rabottet, Brice-Biart, René Biard, Langlois, Defond de la Rivière, Glaumain, Lamazière, François Biard. — 12-13 nivôse. Paulmier Henri-Balthazar, tanneur (refus de livraison de cuir) : arrestation puis mise en résidence surveillée et citation devant le juge de paix ; rapport de Lamazière et Archambault, officier municipal. — 3 germinal-23 floréal. Affaire Renaudi (propos jetant la suspicion sur des membres du comité non désignés). — 19 nivôse. Formation d'une liste de suspects : Jean Defond, boulanger ; René Lacroix, meunier (fausse déclaration de blé) ; Martin Venier, cabaretier, suspendus de leurs fonctions d'officiers municipaux et mis en état d'arrestation par Benevent, commissaire des subsistances ; Anne-Antoine-Joseph Pierre, ci-devant noble et ses deux enfants ; Jeanne-Charlotte Paquet, veuve de François Puynomeau, ci-devant noble ; Pierre-Jean Desnon, notaire ; Jacques-Pascal Deplaix, notaire ; François-René Frappier, huissier. — 26 nivôse. Réintégration à la société populaire de Pierre Caillault. Destruction du clocher de Saint-Laurent. — 15-18-22 pluviôse. Interventions auprès de la municipalité : ravitaillement en viande de boucherie, enlèvement des bancs de l'église, voierie. — 20-21-25 pluviôse. Recensement des grains : altercation au cabaret entre Lambert, Biart, Gillet, Frappier, vérificateurs et Lefèvre. 12-16-23 ventôse, 3-8-27-28 germinal. Vérification des comptes de recettes et de livraisons des commissaires du grenier de Ligueil, Archambault, Lamazière, Renaudy, Martin Vernier. — 20 ventôse. Comparution de Pierre Romain se disant opérateur, autorisé par la municipalité « d'exercer son art ». — 23-26 ventôse-10 germinal-1[er]-23 floréal-9-30 thermidor. Résidence dans la commune des réfugiés de la Vendée (exécution des lois des 18-21 mars 1793). Prud'homme, femme Revilleire ; Joseph Revilleire ; Magdelaine, veuve Coulommiers ; Marguerite Coutant, femme Humeau ; Jean Venard, Marie Thoinot, son épouse et leurs enfants, tous de Cholet ; Louise Herbert, veuve de Jean Chaillou, ses enfants, ses deux domestiques ; Audin, femme Rauleur, de Saumur ; Marie Jouteau, Louise Le Sieure, natives de Mortagne. — 24 germinal. Recherche des déserteurs. — 26 floréal-16 messidor. Dénonciation contre Pierre Caillault « vu à l'assemblée municipale en bonnet de nuit et sans cocarde ». — 30 messidor-16 thermidor. Exclusion de la société populaire de Plotte, membre du comité. — 30 fructidor. Suppression du comité et dépôt du registre au comité révolutionnaire du district de Loches.

L[z] 698 (ancien 419). — Registre reliure cartonnage souple. 96 feuillets dont 57 inscrits, 20 pièces.

An II. — *Comité de surveillance de Manthelan.* **Correspondance du district de Loches** (22 frimaire-2 germinal an II), 9 pièces. Lettre de Le Beu, curé de Manthelan : liberté du culte, dilapidation dans l'église (nivôse-pluviôse an II), 3 pièces. Affaire Fougeroux : procès-verbal d'inventaire des titres sous scellés, certificat médical, etc. (nivôse-ventôse an II), 6 pièces.

21 brumaire-10 fructidor an II. — **Procès-verbaux des délibérations**. Visa des certificats de civisme, renouvellement des présidents et secrétaires du comité, réception des lois (loi du 14 frimaire an II). Membres du comité : Claude Savart, Charles Gabriel, Julien Touchard, Etienne Veillault, Laurent Santigain le jeune, François-Nicolas Buquet, Marius Girault, Pierre Boisseau, Pierre Saulquin, André Quenard. — 11-18 frimaire. Protestations des habitants contre le vœu émis par Defrance, juge de paix, de supprimer le curé.

— 12 nivôse. Paiement des rentes supprimées : contestation entre Jean Bonnin et Fougeroux, notaire. — Infractions à la loi du maximum : 17 brumaire-28-30 frimaire-19 prairial : vente résine, accaparement du beurre ; 3 messidor-10 fructidor : vente de cerises par Berthauld de la Chapelle-Blanche. — 26-30 nivôse. Contribution volontaire : liste des objets.

Dénonciations, enquêtes (auditions des suspects et témoins). Le Beu, curé de la commune. 20-28 frimaire : possesseur d'un calice appartenant à Sigogné, prêtre déporté. 5 ventôse : consécration du mariage religieux avant le mariage civil. — 28 frimaire-9-14-26 nivôse. Marie Gaultier, femme Sureau (propos inciviques). — 9 nivôse. Touchard, procureur de la commune (enlèvement de grains). — 14 nivôse. Jacques Trion, domestique (rires à la proclamation des brigandages des Vendéens). — Du 28 pluviôse au 24 germinal. Le juge de paix du canton, l'agent national et Chailles de Saumur (enlèvement du confessionnal, des fonts baptismaux, démolition d'une stalle, de l'autel, d'un crucifix), dénonciation de Le Beu. — 26 ventôse-30 germinal. Jean Fresneau le jeune, « propos incendiaires dans le temple de la commune ». — 10-15 floréal. Rouger, garde de Bossée (propos en faveur des émigrés et Vendéens), 10 témoignages. — 17 brumaire-4 frimaire. Martin Gillet (redevances de rentes ?). — 4 frimaire. Femme Cellier (non port de la cocarde). — Du 11 frimaire au 10 fructidor. Affaire : Fougeroux Jean-Jacques-Louis, notaire à Manthelan, « faits d'incivisme, promène son chien avec la cocarde tricolore ». 1791, « refuse l'obéissance à la municipalité dans sa place de sous-lieutenant dans la garde nationale, s'est vanté d'avoir gardé des titres féodaux lors du brûlement d'iceux » : refus du certificat de civisme, incarcération au château de Loches, apposition et levée de scellés, intervention de sa femme. — 20-25 frimaire. Laurent Saulquin le jeune, membre du comité (révélation à Fougeroux des votes du comité). — Du 16 novembre au 12 ventôse. Contestation entre Pierre-André Guimpier, notaire, François Saulnier le jeune, cabaretier et Antoine Durnus, cultivateur (transaction d'une borderie). Nombreux témoignages. — An III. Inventaire des titres remis au comité de surveillance de Loches.

L^{z} 699 (ancien 449). — Un cahier grand format, 8 feuillets dont 3 inscrits, 1 pièce.

22 brumaire-9 thermidor an II. — *Comité de surveillance de Montrésor.* **Procès-verbaux des délibérations.** Nomination des membres (lois des 7-14 frimaire). Nous citons : Toussaint, Mijon, Louis Clément, Meunier, René Vincent, Isaac Roger, Jean Robin, Toussaint Belluost, Jean Gerbaut, Martin Chevalier, Laurent Ricard, Salmon-Antoine Maugenest. — 21 nivôse. Transfert à Loches des fers, argenterie et ornements précieux « utiles à la République ». — 21 ventôse. Visite domiciliaire chez Ricard[1] à l'effet de constater la situation et le lieu où est renfermée leur fille. — **Dénonciations**. 23 prairial. Touchard, huissier (doute sur la validité d'un mariage contracté devant les officiers municipaux) ; les citoyennes Moureau, Michon, Biette (enlèvement de grains du grenier municipal). — **Inventaire des pièces déposées** au comité révolutionnaire du district de Loches (1er brumaire an III).

L^{z} 700 (ancien 413). — Registre reliure cartonnage souple. 63 feuillets dont 34 inscrits, 10 pièces.

28 brumaire an II-2 brumaire an III. — *Comité de surveillance de Tauxigny.* **Procès-verbaux des délibérations**. 28 brumaire. Nomination des membres du comité (loi du 21 mars 1793). Pierre-Joseph Ragonais, Etienne Douard, propriétaires ; René-François-Antoine Archambault, officier de santé ; Pierre Boulet, Antoine Boisseau, boulanger ; François-Thibault Forest, notaire ; Venant Hardouin, Jean Delaunay, cultivateurs ; Charles-Maurice Marival, François Aubry, Louis Bouvalet, marchands. — 19 frimaire. Port de la cocarde. — 25 frimaire. Enlèvement des armoiries des églises et autres lieux. — 5 nivôse. Application de la loi du maximum (11 septembre 1793). — 7 pluviôse. Inscription de la mention « propriété nationale » sur la maison de Rocreux (loi du 3 août 1791). — 12-14 pluviôse-12 ventôse. Distribution de bons de pain, approvisionnement en grains des boulangers. — 28 pluviôse-10 ventôse. Vérification du registre des réquisitions de grains destinées à Cormery et Tours. — Visa des certificats de civisme des fonctionnaires (loi du 20 septembre 1793) ; 16 nivôse. Augustin Guillon, huissier ; Mere, etc. — 29 ventôse. Départ de Monjollon curé, remise des clefs de l'église à la municipalité, ordre de descendre la croix. — Charges locales de 1791-1792 : 16-17 germinal. Vérification des comptes de la municipalité. — 20 prairial. Accaparement du beurre par des personnes de Loches, pénurie aux marchés. — 28 prairial-1er-4 messidor. Inventaire du ci-devant greffe : réclamation de meubles et d'un banc d'église détenus par Archambault, maire.

1. Voir L^{z} 691.

Menaces à la municipalité de la dénoncer comme suspecte au comité de Salut public. — 28 fructidor. Répartition de cire. — Dénonciations, enquêtes (audition des suspects et témoins). — 27-28 prairial-4 messidor. Arrault, domestique chez Davaillant (propos injurieux envers la nation). — 25-28 messidor. Lafaucande, femme de François Girardin de Manthelan. — 26 messidor. Sébastien Dony et la citoyenne François Gautier, demeurant à la Gallière. — 2 brumaire an III. Suppression du comité et dépôt des archives au comité de surveillance révolutionnaire du district. Enumération des pièces remises.

District de Tours

L[z] 701 (ancien 321[3]). — Liasse, 6 pièces.

Vendémiaire-Frimaire an II. — **Formation** *du comité de surveillance révolutionnaire de la ville de Tours.* Minutes des arrêts des représentants du peuple de l'armée de l'Ouest du 27 vendémiaire signés Richard, désignant Jallier, Minier fils, Sénard, procureur de la commune ; La Tremblaye, directeur des messageries ; Guimpier, maître d'école ; Lerat, passementier ; Millet, horloger ; Allain Dupré, organiste ; Brette, perruquier ; Worms-Baumicourt, ci-devant maire ; du 24 frimaire, signé Guimberteau, Levasseur de la Sarthe, Rouhière, commissaire-ordonnateur de la commission, désignant : Millet-Loisillon, Allain-Dupré, Brette, Lerat, Latremblay fils, Meunier-Badger, Paul Blanchette, marchand quincaillier ; Barrier, Sanson, Leturgeon aîné. — Elargissement de deux officiers des chasseurs du Nord (18 frimaire), 1 affiche.

L[z] 702. — Registre, 34 feuillets non reliés.

16 germinal 2[e] J. C. an II. — *Comité de surveillance de la société populaire montagnarde de Tours.* **Procès-verbaux des délibérations**. Du 2 floréal au 6 fructidor. Renouvellement du comité. Nous citons Percheron, Japhet, Gidouin, Vaulivert, Denis, ingénieur ; Rougeot, Dutems, Guimpier, Faye, accusateur public ; Veau, médecin ; Lefaivre, Aubineau, Gaultier, Martin, etc. — 30 prairial. Liste des citoyens proposés au représentant du peuple Ichon, susceptibles de remplir des fonctions publiques. — Dénonciations, enquêtes (dépositions des suspects et témoins). Affaire Sanson. 16 germinal. Cabale à la société populaire, menée par la femme Sanson en faveur de Sénard, Mogues et Barrault. Menaces contre Texier-Olivier, Clément de Ris, Chalmel. — 6 floréal. Lefèbre-Lafaluère (achat d'argent). — 6-10 floréal. René et Gaultier (adjudication des biens nationaux dépendant de ceux de Roland des Ecottais). — 14 floréal. Bruley, incarcéré à Paris (demande certificat de civisme). — 22-28 floréal. Sionneau dit Duchesne. — Cumul de traitement. Du 2 au 26 prairial. Daligny, officier de santé à Marmoutier et à l'hôpital de l'Humanité. — Du 2 au 10 prairial. Fouqueteau, concierge à la maison d'arrêt de Tours et haut-le-pied dans les charrois. — 2-6-9 prairial. Egron, vétéran. — 6 prairial. Delaunay Gille. — Du 8 au 16 prairial. Estival (fraude dans les mémoires des travaux des hôpitaux). — 12 prairial. Meunier-Badger. — 18 prairial. Wateau et Chabrefy (secours insuffisant aux militaires de la Vendée). — 26-29 prairial. Thomas, ancien membre de la société (fille et femme aristocrates). — 29 prairial-24 messidor. Champigny-Aubin et les membres de la société populaire de Bourgueil. — 3 messidor. Cartier-Douineau, Baignoux, Bruley, détenus à Paris : envoi d'une adresse au comité de Sûreté générale. — 11-12 messidor. Moreau, inspecteur du parc du Plessis (incompétence, brutalité envers les ouvriers). — 23 messidor. Dumesnil, membre de la municipalité de Rochecorbon. — Affaire Sénard. Enquête contre trois membres de la commission nommés par le district (Voiturier, Huet, Worms) qui terrorisent les dénonciateurs de Sénard. Apposition de scellés chez Worms, Voiturier, Ducreux, Sanson, Jailly, manufacturier ; Brisbar, Richard faïencier, amis de Sénard. Propos de la femme Sanson lors du retour de Sénard à Tours ; menaces de « faire tomber les têtes » de Clément de Ris et Tallien. Refus de Worms d'entendre un témoin à charge. Demande d'épuration du district dévoué à Sénard et spécialement la destitution de Worms, Voiturier et Huet. — 15 thermidor. Révolte à Azay-le-Rideau des canonniers arrivant de Chinon et se dirigeant vers Tours. — 28 thermidor. Cangy, propriétaire à Chouzé (propos royalistes). — 30 thermidor. Lamaraine (culte clandestin, recel de prêtres). — 12 fructidor. Tumulte à la séance.

L[z] 703 (ancien 252). — Registre, reliure parchemin, 41 feuillets.

16 brumaire an II — 2 nivôse an III. — *Comité de surveillance de la société populaire de Tours.* **Procès-verbaux des délibérations**. Renouvellements bimensuels des membres. Nous citons : Guyot fils, Bruley, Choisnard, Miquel, Ulriot-Courbière, Delaunay Gilles, Chalmel, Estevou,

Texier-Olivier, Vaulivert, Pringot. — 12 brumaire. Affiliation de la société populaire de Rochecorbon aux Jacobins de Paris. — 21 brumaire. Elimination d'Esnault, maire de Tours, suspect de « modérantisme ». — 26-27 brumaire. Démission de Guiot fils nommé membre de la 2e commission militaire par le représentant du peuple Guimberteau. — 27 brumaire. Epuration du conseil général de la commune de Tours. — 27 brumaire-4 frimaire. Inspections des comités de sections établis à Tours par Denis, ingénieur ; Baignoux, officiel municipal ; Veau, médecin… Tumulte à la société populaire à la lecture du jugement de la veuve Capet : arrestation de Joseph Leroux, chef du dépôt des charrois à Tours. — 29 brumaire. Attentat contre le château de Véretz, bien national : remise des pièces à la commission militaire. — 4 frimaire. Epuration de la garde nationale de Tours et des comités de section. — 9 frimaire. Nominations d'adjoints aux cinq sections « pour mesure de sûreté ». — 10 frimaire. Désignation de douze membres « pris dans le sein de la société populaire » pour remplir des fonctions révolutionnaires. Chalmel, Texier-Olivier, Fay, juge de paix ; Bruley, Veau l'aîné, Fay grammairien ; Guiot fils, Perré, Estevou, Le Roux, Desplanques, Clément de Ris, auxquels sont adjoints Bassereau, Veau le jeune, Maréchal, Voiturier, Burré, vétéran ; Gaultier-Marcilly, Samson, bourreau ; Japhet, Ulriot-Courbière, Roux, Bodin, Baignoux. Sont adjoints au comité révolutionnaire Bruère, Boutard, Samson, Barier, vitrier. — 11 frimaire. Epuration des fonctionnaires par le comité ci-dessus. — 14-17 frimaire. Surveillance des travaux de défense de Tours : coulage des bateaux sur l'ordre de Guimberteau. — 16-17-18 frimaire. Dilapidation à l'hôpital militaire de Marmoutier après son évacuation : rapport de Cassard, commissaire-ordonnateur. — 17 frimaire. Organisation de la fête de la dédicace du temple de la Raison et de la fête civique. — 18 frimaire. Epuration des membres de la société : nomination de quatre commissaires, Bruley, Blanchet, Delaunay Gilles, Gidouin. — 21-22 frimaire. Envoi à Guimberteau d'une dénonciation contre Gerboin, Bourlet, Morand, Jardeau, membres du comité de surveillance d'Amboise. — 28 frimaire. Dissolution de la société par Guimberteau, conservation « d'un noyau ». — 1er-2-3 nivôse. Enquête sur la provenance de 12 paires de souliers offerts par la citoyenne Padelinetti. — 19 germinal. Enquête sur les fonctionnaires : nomination de six commissaires, Carreau, Chardon, Verger, Julienne, Autreux, Moulon. — 2e jour complémentaire. Sont nommés membres du comité d'Instruction publique : Aubert, Maréchal, Bruley, Rougeot, Baignoux, etc.

« Brulis » des lettres de prêtrise déposées au comité par : 20 brumaire. Bourré-Augier. — 30 brumaire. Lancelot Jaucourt. — 7 frimaire. Frère Martial, ex-capucin ; Jean-François Lacordaire, prêtre à Tours ; les frères mineurs Maugenest. — 11 frimaire. Morguet, Benoit dit La Grandière, Guyot, ci-devant chanoines ; Milou et Dupuis, ci-devant bénédictins ; Louis Boutet ; Marchandeau, ex-vicaire épiscopal puis desservant à Nazelles ; Delroise, curé de Saint-Georges. — 13 frimaire. François Biré. — 15 frimaire. Pierre Roy. — 24 frimaire. Renoncement à ses fonctions de prêtre de Charpentier, ci-devant desservant du Serrain et de Saint-Roch. — Du 6 frimaire au 9 nivôse. Suppression des signes de la royauté.

Dénonciations, enquêtes. Nous citons : 17 brumaire. Cartier-Douineau, Roulier, secrétaire du représentant du peuple Guimbertault. — 1er-5 frimaire. Voiturier, membre de la Commission « fils d'une marquise, frère d'un émigré (lettres anony-mes déposées dans la bouche de fer). — 18 brumaire. Buron maître d'écriture « dont la classe est un véritable cours d'aristocratie ». — 19-20-29 brumaire. Renault, instituteur « aristocrate », maître de poste aux chevaux de la Flèche (entrave dans le service). — 16 frimaire. Les administrateurs du district de Preuilly, le maire et le curé de Saint-Michel par Dumoulinet nommé rapporteur du comité de surveillance de la société populaire de Preuilly. — Du 19 brumaire au 14 frimaire. Affaire Sénard, procureur de la commune de Tours, détenu à Paris : constitution du dossier, expédition des dénonciations au représentant du peuple Guimberteau et remise des pièces aux rapporteurs Berjou, Chalmel, Estevou. — Du 22 brumaire au 5 frimaire. Reddition des comptes et arrestation de Lagoublaye, directeur des charrois des armées et épuration du personnel par Dugué régisseur, Berjou et Miquel, commissaires du comité. — 25-27 brumaire. Bobière, chirurgien, son fils et la demoiselle Lavallière, parente de Laval. — 2 frimaire. Baignoux, officier municipal (débauchage de militaires) ; Daubigny. — 4 frimaire. Antoine, ci-devant prieur des Augustins de Tours. — 9 frimaire. Bruley, membre du comité. — 11 frimaire. Barais père, archiviste. — 12 frimaire. « Les autorités constituées de la commune de La Flèche », réfugiées à Tours (abandon de poste et mauvais esprit public). — 14 frimaire. Richard, maître de poste aux chevaux de la Flèche (entrave dans le service). — 25-29 frimaire. La citoyenne Dujardin, économe à l'hôpital des enfants naturels de la patrie. — Du 9 frimaire au 2 nivôse. Delaunay Gille, membre du comité. — 28-29 frimaire. Bertin,

également membre du comité (désertion). — 2e jour complémentaire an II-1er vendémiaire an III. Lefaivre, membre et secrétaire de la section de la Montagne. — 12 vendémiaire an III. Déclaration de Ch. Chartier, chasseur à cheval au 15e régiment, sur Carrier, représentant du peuple en mission à Nantes (noyades, accaparement de vivres). — 4 brumaire an III. Massacre des prisonniers conduits de Saumur à Orléans sur l'ordre de Petit ci-devant secrétaire de Richard, commissaire du peuple en mission : déclaration de Jean-Louis Landeau, cellier à Tours, confirmée par Bellanger, Delande et Tillon, membre de la société. — Gestion des hôpitaux militaires. Marmoutier. Du 17 brumaire au 14 frimaire. Abus et dilapidations. Inspection par Laribeau, inspecteur des hôpitaux militaires, Bruley, Barré, Faye, juge de paix : demande de destitution du commissaire des guerres Tappier, administrateur. Du 13 frimaire au 6 nivôse. Beaumont. Négligence des chirurgiens : visite de l'hôpital par Rourée, commissaire du représentant du peuple et les commissaires de la société.

L z 704 (ancien 321 3). — Liasse, 130 pièces.

1793-An II. — *Sections du comité de surveillance de la société populaire de Tours.* **Comptes rendus décadaires** : certificats de civisme, de résidence, subsistances (répartition de blé entre les boulangers, distribution de bons de pain, de chandelle, de bois de chauffage), surveillance des passeports, inhumations, visites domiciliaires chez les aubergistes, loueurs, cabaretiers, enregistrement des lois.

Sections : de la Poissonnerie (4 nivôse an II-19 germinal an III), 39 pièces. — **de la Montagne** (10 prairial-20 thermidor an II), 7 pièces. Listes des membres lors de son installation, alors appelée section de l'Arsenal (loi du 21 mars 1793) et en nivôse an II. Nous citons : Joseph Robert, administrateur des pauvres ; Lefaure, architecte arpenteur ; Graslin, fabricant en soie ; Augé, horloger ; Figuré, cabaretier ; Pimparé, aubergiste à Saint-Symphorien ; Aubin Pasquin, épicier ; Martineau, citoyen ; Estival ; Falaise, aubergiste ; Jeuffrain aîné, marchand de laine… 3 pièces. — **de la Belle-Fontaine** (20 ventôse-30 messidor an II), 13 pièces. Listes des membres lors de son installation (loi du 21 mars 1793) et en l'an II : Luce Laurence, Cormery père, marchand ; Petit-Lejeune, Boisquet, notaires ; Baudichon le jeune ; Lefebvre ; Mistouflet ; Meauzé-Coeffé, passementier ; Doucet l'aîné, avoué ; Bedollière, négociant ; Bailly, avoué ; Cordier. — **de La Riche**. Procès-verbaux des séances. Exécution de la loi du 14 frimaire an II, sect. 3 art. 7 et sect. 1 art. 10. Nomination de douze membres adjoints pour le recensement des blés et farines chez les boulangers (10 pluviôse-10 fructidor an II), 51 pièces. — Liste des membres le 9 nivôse an II. Raimbault-Perré, Gascheau père, Bredif-Dehogue, Brisson de Saint-Eloi, Duclos, Rouillier, Jahan, huissier ; Bigot, avoué ; Bouchet-Gidouin ; Caillet-Hurtaut ; Delaroche aîné ; Poyard père. — **du Chardonnet.** Installation du bureau (15 mai 1793). Minutes de la correspondance adressée à l'agent national du district : lecture des lois au pied de l'arbre de la Liberté (9 pluviôse-2 fructidor an II), 13 pièces.

L z 705 (ancien 321 3). — Liasse, 11 pièces.

An III. — *Comité révolutionnaire du district de Tours,* créé par la loi du 7 fructidor an II. Extraits du registre des délibérations. Arrestation de Charles Dupain, voiturier (29 frimaire). Mise en liberté de François Petitbon, cultivateur à Larçay (3 nivôse), etc.

L z 706 (ancien 332). — Registre, reliure parchemin, 97 feuillets dont 25 inscrits, 15 pièces.

27 brumaire an II-10 vendémiaire an III. — *Comité de surveillance de Joué-lès-Tours.* **Procès-verbaux des délibérations**. 27 brumaire. Formation du comité. Annulation par le représentant du peuple Guimberteau de l'élection faite en exécution de la loi du 21 mars 1793. Sont nommés : Pierre Bruzeau, serrurier ; Boussé, propriétaire-cultivateur ; Petitbon-Paty, propriétaire ; Gatien Dumoulin, métayer ; Antoine Chaninel, jardinier ; Jean Orange, tonnelier ; Richard Hardy, boucher ; François Brosseau, fermier ; Pierre Bernin, vigneron ; Jacques Dreux, vigneron ; Martin Chignard, jardinier ; Jean Coudrin, menuisier. — 30 prairial-25 floréal. Tableau des détenus de la commune. Pierre Lesvêque, curé. — 2 prairial. Replantation de l'arbre de la Liberté. — Dénonciations. Enquêtes, mandats d'amener. 25-30 germinal. Etienne Georget. — Du 15 au 25 floréal. Jacques Bouquin et Etienne Marcé (propos contre la municipalité). — Du 5 au 20 prairial. La citoyenne Roy, femme de Jacques Ouvrard, demeurant à Chantepie (coups). — 30 prairial. Compte rendu de la fête de l'Etre suprême. — 26 messidor. Réparations des ponts de Saint-Sauveur et Pont-Cher. — 30 messidor. Démission de Beaulieu, Trougnon, Boussé, élus membres de la municipalité « réorganisée révolutionnairement ». — 10 vendémiaire an III. Remise des registres au comité révolutionnaire de Tours.

— Visa de certificats de civisme et de passeports, accusés de réception au district des bulletins des lois.

L[z] 707 (ancien 331). — Registre, reliure parchemin, 92 feuillets dont 5 inscrits.

25 pluviôse an II-16 vendémiaire an III. — *Comité de surveillance de Joué-lès-Tours.* Transcription des visas des certificats de civisme et des passeports, des ordres de réquisition et mandats divers.

L[z] 708 (ancien 330). — Registre, reliure parchemin, 6 feuillets dont 14 inscrits.

26 pluviôse-30 fructidor an II. — *Comité de surveillance de Joué-lès-Tours.* Résumés et transcription de la correspondance adressée au comité de surveillance de Tours, au district, à la municipalité de Joué, aux représentants du peuple. Mêmes sujets que L. 706. — 2 messidor. Remplacement de Boussé, Beaulieu, Trougnion : demande de trois membres instruits « tant pour compléter notre comité que pour être dans le cas de ne pas faire de fautes ».

L[z] 709 (ancien 398). — Registre, reliure parchemin, 34 feuillets.

24 nivôse-30 fructidor an II. — *Comité de surveillance de Montloire* [Montlouis]. **Procès-verbaux des délibérations**. Réception des lois et décrets, visa des passeports et des certificats de civisme. — 24 nivôse. Création du comité (loi du 21 mars 1793). Nomination des membres : Carelle, Pierre Fillet, Florentin Fillet, Louis Daumas, Carré, Jean Dalbin, Regnard, Genest, Perthuis, Villard. — Loi du maximum : pétitions adressées à la municipalité. 5 pluviôse : « la priant d'aller trouver tous ceux qui ont des vaches à ne faire que du beurre et à le porter au marché ». — 10 pluviôse : taxation de la viande sur pied. — 25 germinal : exécution de la nouvelle loi du maximum, du 23 ventôse an II. — Enquêtes (arrestations, apposition et levée des scellés, remise des pièces au comité révolutionnaire de Tours). — Du 30 nivôse au 6 floréal. Périgord, ci-devant chantre à St-Gatien (complot). — Du 11 prairial au 5 thermidor. Alexandre Douard, officier de santé (propos contre-révolutionnaires). — 2 pluviôse. Garnier et Vannier. — 18-19 pluviôse. Visites domiciliaires (découverte de grains chez Martin Mazereau). — Du 21 pluviôse au 30 germinal. Réunion du comité et de la municipalité : établissement d'une maison d'arrêt dans le bas de la tour du clocher, puis d'une mairie et de la maison d'arrêt dans le presbytère. — 10 ventôse. Démission de Pierre Jaillet, exclu de la société populaire. Nomination de Gaudron. — Du 24 ventôse au 1er floréal. Envoi devant la commission militaire de Tours des soldats, suspects et arrêtés pour vols, coups et blessures. — 8 floréal. Querelle entre deux militaires. Refus de ceux-ci de comparaître devant le comité et arrestations. — 30 messidor-23 thermidor. Célébration des fêtes patriotiques au Champ de Mars de la commune. — 10 thermidor. Membres démissionnaires : Florentin Fillet, Louis Meusnie, nommés officiers municipaux ; Sylvain Genest, Denis Villard, Claude Gaudron, nommés notables. — 6 fructidor. Exécution de la loi du 22 messidor an II : réponse négative au comité révolutionnaire de Tours sur les deux détenus de la commune (Perigord et Douard). — 30 fructidor. Dissolution de la société (loi du 7 fructidor an II).

PUBLICATIONS DIVERSES

L[z] 710. — 5 volumes.

An III. — *Procès de Louis XVI* ou collection complète des opinions, discours et mémoires des membres de la Convention Nationale sur les crimes de Louis XVI. — Paris, chez Debarle, libraire, quai des Augustins. N°17 au bureau général des journaux.

L[z] 711. — Liasse, 28 pièces.

1789 — An II. — *Factums. Libelles.* Adresse aux trois Ordres par M. le comte de Lamotte-Baracé, 1789. Saumur, Impr. D. M. de Gouy, 11 p. — Copie de la lettre écrite par M. Jacques Menou, député à l'Assemblée Nationale et commissaire de la sixième division du comité d'aliénation à messieurs les membres du directoire du district de Loches (soumission à l'adjudication de la Chartreuse du Liget), Paris, 22 février 1791. Tours, impr. Auguste Vauquer, 6 p. — « Gobard, à ses concitoyens » (détournement des meubles de M. de Conzié, enlèvement des objets à Chanteloup), 15 p. — Legendre, juge de paix du canton de Montlouis, puis administrateur du district d'Amboise, exclus de la société populaire : « A mes concitoyens ». Tours, an II, impr. C. Billault, imprimeur de la société populaire, 20 p. — « Précis de la vie

morale et politique de Bastard, membre du directoire du district de Chinon, adressé aux sociétés populaires et à ses concitoyens », vers l'an II, Chinon, impr. F. Breton, 24 p. — Florentin Lemoine, administrateur du département, salpêtrier à l'Isle-Bouchard : « A ses concitoyens ». « Mémoire pour Louis Bonneau, ci-devant administrateur du district de Chinon, à ses concitoyens, contre ses dénonciateurs et complices » (dilapidation des biens nationaux), vers l'an II, impr. Vauquer et Lhéritier, 14 et 15 p. ; et « L'agent national du district de Chinon à ses concitoyens », vers l'an II, Chinon, impr. F. Breton, 20 p. — Réponse à un libelle de Sénard intitulé « Les brigands de la Vendée en évidence », signée L. Texier-Olivier, Leroux, Bassereau, Delatremblais, Allain-Dupré, Roger Ulriot dit Courbière, Meusnier-Badger et Berjou, vers l'an II, impr. Vauquer et Lhéritier, 3 p. — Mémoire pour Louis-Jacques Jouhet, avocat consultant à Paris, demandeur, contre le citoyen Debaune, notaire à Tours, au nom et comme tuteur des enfants mineurs de Renault. Desvernières, défendeur, incomplet, 20 p. — Réaction thermidorienne. « Les citoyens de Tours à la Convention Nationale » : réclamation contre le refus du représentant du peuple Pocholle de restreindre la répression. Tours, 20 prairial an III, impr. Vauquer-Lambert, 5 p. — Fabrication de faux assignats, 1793, 3 p. — Imprimés intéressant d'autres départements (1789-1792), 5 p.

L^{z} 712. — Liasse, 177 pièces.

1793-An VIII. — *Journal général de l'Europe*. N^{os} 190, 305, 404 à 406 ; 1793, 5 pièces. — *Journal de France*, rédigé par une société de gens de lettres (vendémiaire-nivôse an VIII), prenant en suite le titre de Journal du soir de politique et de littérature (pluviôse – ventôse). Impr. des frères Chaigneau, 172 pièces.

L^{z} 713. — Liasse, 53 pièces.

18 prairial an VIII-16 brumaire an IX. — *Journal des défenseurs de la patrie* (lacunes).

L^{z} 714. — Volume, reliure cartonnage. 17 fascicules.

An VII. — *Bulletins décadaires de la République française.*

TABLE DE L'INVENTAIRE

cotes

Lois et décrets (1789-an VIII) ..... 1 – 67

Transcription et enregistrement des lois et décrets (1789-an IV) ..... 68 – 73

Délibérations du Conseil général du département (29 juillet 1790-11 janvier 1793) ..... 74 – 77

Permanence du Conseil : procès-verbaux des assemblées (19 juillet 1792-23 frimaire an II) ..... 78 – 81

Délibérations du Directoire du département (1790-an VIII)

Régime intérieur (20 août 1790-30 floréal an VIII) ..... 82 – 84

Affaires de la 7e division

Subsistances et police (21 nivôse an II-1er nivôse an IV) 85

Affaires de la 4e division

Subsistances et police (1er nivôse-4e jour complémentaire an IV) 86

Police (5 vendémiaire an V-26 germinal an VIII) ..... 87 – 88

Affaires militaires

Habillement, équipements et affaires diverses (11 thermidor an VII-23 floréal an VIII) 89

Affaires des 1ère 2e et 3e divisions

Contributions

2 janvier 1793-1er jour complémentaire an III ..... 90 – 91

9 vendémiaire an IV-12 brumaire an VIII ..... 92 – 93

Contributions, biens nationaux (14 brumaire an VIII-26 frimaire an IX) 94

Comptabilité

9 floréal an III-15 pluviôse an VII 95

24 pluviôse an VII-10 avril 1813 96

Comptabilité, créances du département

3 janvier 1793-13 pluviôse an III 97

21 nivôse an-14 messidor an VIII 98

Liquidation des droits féodaux : remboursements et rachats (5 novembre 1793-20 vendémiaire an II) 99

Affaires de la 8e division

Guerre (2 vendémiaire an II-3 pluviôse an IV) ..... 100 – 103

Guerre et paiement des fournitures militaires (4 janvier 1793-22 germinal an II) 104

Affaires de la 6e division

Instruction publique, secours, justice (7 janvier 1793-3 prairial an III) 105

Instruction publique, secours, hospices et divers (3 germinal an III-26 nivôse an IV) 106

Affaires de la 5e division

Instruction publique, secours, hospices et divers (26 nivôse-1er prairial an IV ; 2 vendémiaire an V-25 germinal an VI) 107, 109

Instruction publique, secours, Ponts et chaussés (1er prairial an IV-5e jour complémentaire an IV) 108

Instruction publique, secours, hospices et divers (27 germinal an IV-29 vendémiaire an VIII) 110

Instruction publique, secours, Ponts et Chaussées (2 brumaire-23 floréal an VIII) 111

Ponts et Chaussées (31 décembre 1792-3e jour complémentaire an III) ..... 112 – 113

Traitement des ecclésiastiques (21 février 1791-2 pluviôse an IV) ..... 114 – 117

Affaires diverses

Secours, police, contributions, Ponts et Chaussées, affaires ecclésiastiques, culte, biens ecclésiastiques et affaires du Clergé (28 juillet 1790-26 janvier 1791) 118

Secours, police, contributions, Ponts et Chaussées, affaires ecclésiastiques, culte (27 janvier 1791-10 mai 1792) ..... 119 – 123

Réfugiés de la Vendée (2 ventôse an II-5 nivôse an IV) 124

Correspondance du département

Correspondance du commissaire du Directoire exécutif auprès du département (12 floréal an III-14 floréal an VIII) ..... 125 – 126

Correspondance du Directoire du département avec les divers ministères (classement par divisions)

Affaires de la 4e division : subsistances, police (6 frimaire an IV-17 pluviôse an VII) 127

Affaires de la 1re division : contributions (29 fructidor an III-21 ventôse an IV) ..... 128 – 129

Affaires de la 5e division : Pont et chaussées (14 décembre 1792-5e jour complémentaire an II) 144

Affaires de la 6e division : secours, police (5 janvier 1793-29 frimaire an III) 145

Ministère des Finances

Biens nationaux (28 juillet 1790-31 décembre 1790) ..... 130 – 131

Biens nationaux

1er août-31 décembre 1790 ; 1er janvier 1792-28 germinal an IV ..... 132 – 133

Pensions ecclésiastiques (11 décembre 1790-30 décembre 1791) ..... 134 – 136

Ministère de l'Intérieur

Secours, travaux publics, etc. (6 janvier 1792-5 janvier 1793) 146

Registres d'ordre du département

Correspondance des ministres et des corps administratifs (9 floréal an III-2 ventôse an IX) ..... 147 – 148

Pétitions des particuliers, des municipalités et des districts, enregistrées au secrétariat général (1790-18 germinal an VII) ..... 149 – 168

Autres registres d'ordre : Pétitions des municipalités et des particuliers (classés par district)

District de Tours (29 juillet 1790-1793) ..... 169 – 172

District d'Amboise (7 janvier 1791-18 juillet 1792) 173
District de Châteaurenault (1er janvier-31 décembre 1791) ..... 174 – 175

Autres registres d'ordre : pétition des particuliers, des municipalités et des districts (classés par divisions)

3e division (7 janvier 1793-16 floréal an II ; 21fructidor an IV-2 ventôse an X) ..... 176 – 177, 181 – 183
3e, 4e et 5e divisions (1er messidor an II-12 floréal an III) 178
1ère, 2e et 3e divisions (10 floréal an III-21 fructidor an IV) ..... 179 – 180
3e division (21 fructidor an IV-an X)) ..... 181 – 183
Pont et chaussées (24 pluviôse an III-29 floréal an VIII) 184
6e division (3 janvier 1793-25 prairial an II) 185
2e division (1793) 186
7e division (10 janvier 1793-1er ventôse an VII) ..... 187 – 189

Assemblées

Etats généraux : cahiers de doléances (1788-1789) ..... 190 – 204

Elections législatives (1777-an VIII) ..... 205 – 213

Affaires constitutionnelles et politiques (1789 - an VII) ..... 214 – 222

Correspondance des ministères (1790-1793) 223

Correspondance du ministre de l'Intérieur

Activité de Texier Olivier, commissaire du Pouvoir exécutif et de ses successeurs (frimaire an IV-an VIII) ..... 224 – 229

Correspondance du ministre de la Police

Activité de Texier Olivier, commissaire du Pouvoir exécutif et de ses successeurs (26 nivôse an IV-6 vendémiaire an VIII) 230

Correspondance du ministre de la Police, des commissaires, des administrations centrale et cantonales : pétitions, extraits des délibérations (17 juillet 1792-an VIII) ..... 231 – 248

Administration générale

Administration générale

Circonscriptions cantonales, réunions de communes (an II-an VII) 249
Etat civil (1792-an VIII) ..... 250 – 252
Calendrier républicain (an VI-an VII) ..... 253 – 254
Poids et mesures (an III-an XI) 255
Monnaie (an VI-an VII) 256
Fêtes (an IV-an VIII) 257
Foires et marchés (an III-an X) 258
Santé publique (an V-an VIII) 259
Subsistances (1778-1813) 260
Agriculture et épidémie (1793-an VIII) 261

Industrie et commerce (1791-1809) ..... 262 – 263
Pertes imprévues : inondations, incendies, maladies, insolvabilité, etc. (1789-an III) ... 264 – 266

Comptabilité départementale (1790-an VIII) ..... 267 – 285

Bâtiments départementaux (1791-1807) 286

Comptabilité communale

Charges des municipalités, pétitions, mémoires et correspondance (1791-an VIII) ..... 287 – 326
Liquidation des comptes des municipalités de cantons (an IV-an XII) ..... 327 – 333

Affaires communales (1790-1793) 334

Finances

Liquidation des anciennes impositions (1786-an V) ..... 335 – 355
Contributions patriotiques (1790-an III) ..... 356 – 358
Contributions foncières, mobilières et patentes (1790-an XIII) ..... 359 – 373
Emprunts (an IV-an XI) ..... 374 – 381
Contributions indirectes (1790-an VIII) ..... 382 – 383
Assignats. Bons de confiance (1791-an VIII) ..... 384 – 392

Administrations diverses

Enregistrement (1790-1792) 393
Poste et messageries (1791-an XIII) 394
Maîtrise des forêts (1789-an V) 395
Loteries nationales (an VIII-an VIII) 396
Aliénation des argenteries et autres métaux (1791-an VIII) 397
Succession de Louis-François Chabert de Prailles, directeur de la Monnaie de Tours (an IV-1815) 398

Biens nationaux

Lois et décrets, instructions (1791-1793) ..... 399 – 401
Correspondance des ministres des Finances, de l'intérieur, de la Justice, de l'administration des domaines nationaux (1793-an VIII) ..... 402 – 408

Affaires militaires

Affaires générales. Lois et décrets (1789-an VI) ..... 409 – 411
Conscription. Désertion. Garde nationale. Colonne mobile (1791-an VIII) ..... 412 – 435
Gendarmerie (1791-an VIII) ..... 436 – 442
Levées de chevaux (1792-1812) ..... 443 – 453

Subsistances et convois militaires

Règlement, approvisionnement, équipement, habillement, étapes, etc. (1791-an IX) .. 454 – 510
Affaires militaires : armement, salpêtres, poudre, marine, bâtiments militaires, secours, pensions, etc. (1791-an IX) ..... 511 – 518
Emeutes (novembre-décembre 1793) 519
Guerre de Vendée (1793-an III) ..... 520 – 523
Chouannerie (an III-an VIII) ..... 524 – 535
Décès des militaires aux armées (an I-an VIII) ..... 536 – 542

Ponts et Chaussées

Lois et décrets, circulaires, correspondance, organisation de service, etc. (1790-1810) ...543 – 553
Routes (1787-an XI) ..... 554 – 558
Ponts (1785-an VIII) ..... 559 – 562

Turcies et levées (1790-an VII) ..... 563 – 564
Rivières et navigation (1774-1816) 565
Travaux de charité (1790-an VI) ..... 566 – 567
Comptabilité générale (1791-an IX) ..... 568 – 569
Alignements. Voirie (1790-an X) ..... 570 – 573

Instruction publique

Lois et décrets, circulaires (1793-an VII) 574
Enseignement (1779-an VIII) ..... 575 – 581
Bibliothèques (an II-an VIII) 582
Archives (1790-1806) ..... 583 – 587
Monuments historiques (1790-an X) 588
Beaux-Arts (1790-an VIII) 589

Justice

Circulaires, organisation, commissions militaires, notariat (1790-an IX) ..... 590 – 597

Culte révolutionnaire

Fêtes (an II) 598

Culte catholique

Etats des communautés religieuses : instructions, réparations, rentes foncières des fabriques, des cures et des chapelles, etc. (1789-1793) ..... 599 – 606
Pensions et traitements (1755-an XIII)
circulaires ..... 607 – 608
ventes des biens ecclésiastiques ..... 609 – 617
pensions et traitements ..... 618 – 638
Prêtres réfractaires (1791-an VIII) ..... 639 – 642
Police des cultes (an IV-an VI) 643
Culte clandestin dirigé par Jean-Baptiste Cossart et Keransquer (1769-1835) ..... 644 – 657

Bienfaisance

Circulaires, correspondance, états statistiques, etc. (1790-an VI) ..... 658 – 659
Réfugiés (an V-1833) ..... 660 – 661
Hôpitaux, hospices (1790-an VIII) ..... 662 – 668

Etablissements de répression

Maison de justice, prisons (1789-an IX) 670-680

Sociétés populaires

District de Loches (1791-an II) 681
District de Preuilly (an II-an III) 682
District de Tours (1791-an III) ..... 683 – 684

Comités de surveillance

Dénonciations, dépositions, interrogatoires. 1793-an II) ..... 685 – 686
District d'Amboise (an II) 687
District de Loches (1787-an IV) ..... 688 – 700
District de Tours (1793-an III) ..... 701 – 709

Publications diverses

Procès de Louis XVI, factums, libelles, journaux (1789-an IX) ..... 710 – 714